Les essentiels

Études et statistiques
Politiques et orientations
Programmes et services

À voir

Coopératives
Portraits socio-économiques
Secteurs industriels
Acheter au Québec
Investir au Québec
Déclaration de services

Accueil > Publications > Portraits des régions > **Bilan socio-économique. Édition 2001. Centre-du-Québec**

Publications

Bilan socio-économique. Édition 2001. Centre-du-Québec

Ce document trace un portrait évolutif de la région, basé sur les données ayant trait, chaque fois que celles-ci le permettaient, à chacun des cinq territoires des municipalités régionales de comté de la région du Centre-du-Québec.

Ce bilan est divisé par chapitres.

Table des matières

- Introduction — Format PDF, 3 p., 34 ko
- La situation régionale — Format PDF, 28 p., 163 ko
- La structure économique — Format PDF, 35 p., 179 ko
- **Secteurs d'activités**
  - L'industrie bioalimentaire — Format PDF, 22 p., 97 ko
  - Le tourisme — Format PDF, 18 p., 73 ko
  - La faune et les habitats fauniques — Format PDF, 21 p., 75 ko
  - L'environnement — Format PDF, 24 p., 97 ko
  - L'éducation — Format PDF, 18 p., 86 ko
  - La santé et les services sociaux — Format PDF, 21 p., 77 ko
  - L'administration publique — Format PDF, 13 p., 62 ko
  - La forêt — Format PDF, 16 p., 73 ko
  - Les industries manufacturières — Format PDF, 26 p., 122 ko
  - La construction — Format PDF, 8 p., 41 ko
  - Les transports — Format PDF, 19 p., 83 ko
  - Communications et inforoute — Format PDF, 14 p., 54 ko
  - Les commerces et les services — Format PDF, 10 p., 64 ko
  - Les arts et la culture — Format PDF, 14 p., 53 ko
  - Les loisirs, les sports et le plein air — Format PDF, 12 p., 54 ko
  - La place des femmes dans le développement de la région — Format PDF, 22 p., 103 ko
  - La place des jeunes dans le développement de la région — Format PDF, 22 p., 83 ko
  - Le développement social — Format PDF, 34 p., 149 ko
  - Le développement local et régional — Format PDF, 21 p., 86 ko
  - Le développement rural — Format PDF, 22 p., 83 ko
  - L'économie du savoir et de l'innovation — Format PDF, 21 p., 84 ko
- Conclusion — Format PDF, 17 p., 78 ko

Recherche avancée

Par régions
Pages populaires

Info pratique

Ajouts dans le site
Calendriers
Communiqués
Formulaires
Publications
Répertoires

Prix : Gratuit
ISBN : 2-550-38218-8

Table des matières de la section >>>

Téléchargez Adobe ReaderGratuitement.

Mise à jour: 15 septembre 2004

Québec © Gouvernement du Québec, 2004

Présentation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique de soutien au développement local et régional*, le ministère des Régions reconnaît la nécessité d'une meilleure connaissance des caractéristiques socioéconomiques et des potentiels de développement de chacune des régions et de chacun des milieux locaux du Québec. Pour ce faire, le Ministère veut travailler en étroite collaboration avec les ministères impliqués dans le développement local et régional pour approfondir les connaissances sur les caractéristiques et les enjeux de développement propres à chaque région et les rendre accessibles à l'ensemble de nos partenaires locaux et régionaux.

Le ministère des Régions propose, dans ce *Bilan socioéconomique du Centre-du-Québec – Édition 2002*, un ensemble de recherches exhaustives sur les diverses facettes du développement de la région du Centre-du-Québec dans ses dimensions économique, sociale et culturelle.

Je suis convaincu que ce bilan sera fort utile au Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec de même qu'aux cinq centres locaux de développement de la région, aux ministères et organismes gouvernementaux ou à tout individu préoccupé par le développement du territoire centricois. Je tiens donc à remercier tous ceux et celles qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cet outil.

Rémy Trudel
Ministre d'État à la Population, aux Régions
et aux Affaires autochtones, ministre des Régions,
ministre responsable du développement du Nord québécois

Préface

Je tiens à remercier mon collègue, le ministre d'État aux Régions, Monsieur Rémy Trudel, ainsi que son équipe du Centre-du-Québec, d'avoir rendu possible cette toute première édition du *Bilan socioéconomique* de cette belle région qui me tient à cœur. Pour arriver à mieux planifier l'avenir de notre nouvelle région, il s'avérait primordial de créer un tel ouvrage.

Les informations que contient ce document seront ainsi une source précieuse pour les ministères et les partenaires locaux et régionaux. Une meilleure connaissance des grandes tendances régionales, que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la main-d'œuvre, de la santé, du transport, ou encore dans des secteurs économiques tels que le bioalimentaire, permettra assurément d'arrimer nos stratégies régionales dans la mise en œuvre de l'*Entente cadre de développement du Centre-du-Québec – 2000-2005* et à nos choix d'avenir pour la région.

Je me réjouis de la réussite du travail accompli et je suis assuré des retombées positives qu'il apportera au développement de la région du Centre-du-Québec.

Jacques Baril
Ministre délégué aux Transports
et à la Politique maritime
et ministre responsable de la région
du Centre-du-Québec

Avant-propos

Le Centre-du-Québec est, depuis le 30 juillet 1997, la 17e région administrative du Québec; ce territoire étant autrefois rattaché à la région Mauricie - Bois-Francs. Dans ce contexte, la Direction régionale du ministère des Régions a jugé pertinent de coordonner l'élaboration d'un bilan socioéconomique régional. Ce tout premier bilan décrit de façon détaillée le territoire, la population, l'économie et les structures présentes dans la région de manière à dégager les principaux éléments de problématique et les perspectives d'avenir en matière de développement économique, social et culturel.

Cet outil de connaissance trace donc un portrait évolutif de la région, basé sur les données les plus fiables ayant trait, chaque fois que celles-ci le permettaient, à chacun des cinq territoires des municipalités régionales de comté de la région.

Loin d'être le fruit d'un travail individuel, cet ouvrage d'envergure provient d'une collaboration précieuse obtenue des directions régionales des ministères et organismes gouvernementaux membres de la Conférence administrative régionale ainsi que du Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec. Leur participation à cette réalisation illustre bien les résultats édifiants qu'un effort collectif peut apporter. Enfin, c'est grâce à l'implication de tous et chacun, mais particulièrement de l'équipe du Ministère en région et à Québec, que nous pouvons livrer un document de qualité. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette réussite.

Gaétan Désilets
Sous-ministre adjoint
Ministère des Régions
Région du Centre-du-Québec

LA SITUATION RÉGIONALE

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Normand Bélisle, ministère des Régions
Céline Girard, ministère des Régions
Katy Pinard, ministère des Régions
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières
Gilles Delisle, Cégep de Victoriaville (section 1.2 : Contexte historique)

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des Communications,
ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal - 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. La situation régionale 1

1.1 Le territoire 1

1.2 Le contexte historique de la région du Centre-du-Québec 4

1.3 L'organisation spatiale 7

1.3.1 Le regroupement des municipalités 7

1.4 La population 10

1.4.1 Les soldes migratoires 11

1.4.2 La migration des jeunes 12

1.4.3 La structure d'âges 13

1.4.4 La composition des familles 15

1.4.5. L'immigration 17

1.4.6 La population autochtone 18

1.4.7 Les perspectives démographiques 19

Tableaux

Tableau 1 Caractéristiques hydrologiques des principales rivières de la région du Centre-du-Québec 2

Tableau 2 Vocation et utilisation des principaux lacs du Centre-du-Québec 3

Tableau 3 Caractéristiques des MRC du Centre-du-Québec au 1er juin 2001 7

Tableau 4 Regroupement des municipalités du Centre-du-Québec, par MRC, au 1er juin 2001 8

Tableau 5 Évolution de la population des MRC du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 et estimation de la population en l'an 2000 10

Tableau 6 Mouvements migratoires par MRC du Centre-du-Québec, 1991 à 1996 11

Tableau 7 Évolution du nombre de jeunes de la région, 1986 et 1996 12

Tableau 8 Répartition en pourcentage de la population des MRC du Centre-du-Québec, par groupe d'âges, 1986 et 1996 13

Tableau 9 Évolution de la population du Centre-du-Québec selon l'âge, 1991 et 1996 et estimation de la population selon l'âge en l'an 2000 14

Tableau 10 Population de 15 ans et plus du Centre-du-Québec selon l'état matrimonial légal, 1991 et 1996 15

Tableau 11 Familles (avec ou sans enfants) selon la structure familiale au Centre-du-Québec, 1991 et 1996 16

Tableau 12 Familles avec enfants à la maison selon les MRC du Centre-du-Québec, 1996 17

Tableau 13 Évolution de la population immigrante du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 18

Tableau 14 Évolution de la population autochtone du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 18

Tableau 15 Évolution projetée de la population et des indicateurs régionaux de la structure par âge de la population selon le scénario A, 1996 à 2026, région du Centre-du-Québec 19

Graphiques

Graphique 1 Variation de la population entre 1996 et 2021, par région administrative 20

Graphique 2 Variation de la population entre 1996 et 2021, selon les MRC du Centre-du-Québec 21

Graphique 3 Évolution de la population selon les MRC du Centre-du-Québec, pour la période de 1996 à 2021 22

Bibliographie 23

1. LA SITUATION RÉGIONALE

1.1 Le territoire

Située à mi-chemin entre Montréal et Québec, la nouvelle région du Centre-du-Québec, officiellement créée par décret le 30 juillet 1997, couvre une superficie de 6 980 km^2, ce qui la situe au 15^e rang sur les 17 régions administratives de la province de Québec. La région est située au sud du fleuve Saint-Laurent et côtoie la Mauricie au nord, l'Estrie au sud, Chaudière-Appalaches à l'est et la Montérégie à l'ouest. Issue de l'ancienne région Mauricie/Bois-Francs, le Centre-du-Québec regroupe cinq municipalités régionales de comté (MRC) soit : Arthabaska, Bécancour, Drummond, L'Érable et Nicolet-Yamaska.

Formées par l'action des glaciers et la présence de la Mer de Champlain, trois unités physiographiques d'inégale importance et disposées en bandes grossièrement parallèles au fleuve Saint-Laurent forment la région [1].

La plaine est de loin la plus importante; la MRC de Nicolet-Yamaska s'y inscrit en entier ainsi que la partie nord des MRC de Drummond et d'Arthabaska. Généralement inférieure à 100 mètres d'altitude, elle constitue une vaste plate-forme légèrement inclinée vers le sud-ouest dont la structure n'est rompue que par les versants érodés des principaux cours d'eau et quelques bombements topographiques constitués de dépôts dérivés de tills [2]. Les sols sableux dominent nettement la partie centrale de la plaine avec quelques étendues de sols plus grossiers issus de dépôts tills. Les sols argileux, loameux et limoneux se concentrent dans le nord-ouest de la région aux abords du fleuve Saint-Laurent.

Deuxième unité physiographique représentée, le piedmont constitue un palier d'environ 10 kilomètres de largeur entre la plaine et le plateau appalachien. Il présente des topographies légèrement ondulées à valonnées dont l'altitude varie de 120 à 200 mètres. Cette partie de la région forme une enclave où les sols loameux dérivent de tills calcaires.À l'extrême sud de la région se situe une section du plateau appalachien dont l'altitude varie entre 250 m et 400 m où la topographie est vallonnée à montagneuse; cependant, il y a quelques enclaves où les paysages sont plus doux (Tingwick, Saint-Christophe d'Arthabaska…). Exception faite de quelques rentrants de vallées où les sols sont graveleux, ceux-ci possèdent pour la plupart, une texture de loam [3] sableux à sable loameux et dérivent de dépôts tills.

---

[1] L'analyse physiographique est tirée de l'*Inventaire des problèmes de dégradation des sols agricoles du Québec*, région agricole 4 : Bois-Francs, MAPAQ, 1990

[2] Le till est un mélange de débris rocheux allant des argiles aux blocs rocheux, non trié et dépourvu de litage ou couche stratigraphique. Il est déposé directement par un glacier sans qu'il y ait eu intervention majeure des eaux de fonte. Landry, B. (1992) Notions de géologie.

[3] Le loam est un matériau meuble d'origine fluviale dont les éléments ont de 2 à 50 micromètres, constitué d'un pourcentage d'argile, de limon et de sable. Conseil international de la langue française (1979) Vocabulaire de la géomorphologie.

La zone rurale couvre près de 94 % de l'ensemble du territoire, soit quelque 650 000 hectares (6 500 km²). Les forêts couvrent 357 058 ha, soit environ 44 % du territoire de la région selon LANDSAT[4], dont 338 054 ha de forêts à tenure privée. Pour sa part, l'occupation agricole détient près de 45 % du territoire régional, soit 302 846 ha[5].

La partie ouest de la région bénéficie d'un climat plus propice à certaines cultures céréalières que la partie est. Par le fait même, la majorité des terres agricoles se retrouve dans la partie ouest de la région, correspondant également à l'ensemble physiographique de la plaine du Saint-Laurent où les sols sont davantage propices à l'agriculture. La longueur de la période sans gel favorise également cette section du territoire, atteignant 145 jours sans gel, comparativement à la partie est où l'on en compte 110. Par contre, les précipitations sont réparties également tout au long de l'année. On enregistre un total de 950 mm de précipitations annuellement dont 250 mm correspondent aux précipitations nivales.

La région est baignée par quelques affluents importants dont les rivières Saint-François, Bécancour et Nicolet qui s'écoulent du sud-est vers le nord-ouest pour se jeter dans le fleuve Saint-Laurent. Le bassin versant de celles-ci demeure supérieur à 1 500 km^2.

Tableau 1 Caractéristiques hydrologiques des principales rivières de la région du Centre-du-Québec

Rivière	Débit moyen (m^3/s)	Débit maximum (m^3/s)	Débit minimum (m^3/s)	Période mesurée
Saint-François	192,0	2 420	7,0	1925 à 1995
Bécancour	54,0	850	1,63	1970 à 1996
Yamaska	49,5	886	0,9	1983 à 1996
Nicolet	34,0	762	0,85	1966 à 1996
Nicolet Sud-Ouest	11,8	351	0,028	1929 à 1996

Source : Portrait régional de l'eau au Centre-du-Québec, ministère de l'Environnement, 1999

[4] Images de télédétection portant sur l'occupation du sol de la région du Centre-du-Québec et provenant de capteurs à haute résolution spatiale du satellite LANDSAT, 1996

[5] Agence forestière des Bois-Francs, Plan de protection et de mise en valeur, diversité biologique des forêts privées du Centre-du-Québec, février 2001

Le tableau qui suit présente les lacs les plus connus du Centre-du-Québec de même que leur superficie et leur principale vocation.

Tableau 2 Vocation et utilisation des principaux lacs du Centre-du-Québec

Lac	Superficie (km^2)	Vocation/utilisation
Saint-Pierre	362,6	Villégiature, navigation, sports nautiques, pêche, chasse à la sauvagine
William	4,92	Pêche, villégiature
Nicolet	4,01	Pêche, villégiature
Saint-Paul	2,98	Pêche
Joseph	2,43	Pêche, villégiature

Source : Direction du milieu hydrique et Direction régionale du Centre-du-Québec, ministère de l'Environnement

Le lac Saint-Pierre est bordé par la plus vaste plaine d'inondation en eaux douces au Québec. Ainsi durant cinq à neuf semaines par année, la superficie du lac s'accroît d'environ 37 %. L'envergure de sa plaine inondable confère au lac Saint-Pierre une remarquable abondance d'habitats fauniques et par le fait même d'un nombre important d'espèces aquatiques dont 116 espèces de poissons et 288 espèces d'oiseaux venant profiter de la richesse de ses habitats.

Pour sa part, le lac William, situé en plein cœur de la municipalité de Saint-Ferdinand , offre une variété importante d'activités de villégiature. Certaines espèces piscicoles dont le maskinongé, le brochet et la perchaude sillonnent ses flots, permettant ainsi des activités de pêche fructueuse sur ce lac.

Le lac Nicolet d'une superficie de près de 4 km^2 est situé dans la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, à la limite sud de la MRC d'Arthabaska. La proximité du Mont Ham ainsi que la beauté des paysages font de ce lac un site de villégiature par excellence dans la région. Enfin, le lac Saint-Paul situé dans la muncipalité de Bécancour ainsi que le lac Joseph situé dans la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste sont également deux lacs d'importance dans la région; le premier faisant partie de la réserve écologique Léon-Provancher.

1.2 Le contexte historique de la région du Centre-du-Québec

LA PRÉHISTOIRE

Durant l'époque préhistorique, la région du Centre-du-Québec était recouverte d'un glacier qui atteignait plusieurs kilomètres d'épaisseur en certains endroits. La fonte graduelle de ce glacier a donné naissance à une immense nappe d'eau qu'on a désigné sous le nom de Mer de Champlain. En 1947, dans un champ de Daveluyville, on a découvert le squelette d'une baleine datant d'une dizaine de milliers d'années. Aujourd'hui, le fleuve Saint-Laurent représente la dernière trace de cette étendue d'eau.

Toutefois, il faut attendre le XVI^{e} siècle avant que Jacques Cartier effectue une première exploration de la région. Cependant, ce premier effort de reconnaissance est abandonné et c'est Samuel de Champlain qui, au début du XVII^{e} siècle, entreprend véritablement un plan de colonisation.

LE RÉGIME FRANÇAIS

C'est donc au XVII^{e} siècle, surtout après 1666, sous l'impulsion de l'intendant Jean Talon, que débute et se développe la colonisation dans les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. La Nouvelle-France adopte alors le modèle français du régime seigneurial. Les seigneuries sont concédées à des entrepreneurs en colonisation qui ont charge de subdiviser l'espace en lots et d'y établir des colons, tout en réservant aux établissements communs (moulin, église, manoir seigneurial) l'espace central situé en bordure du fleuve. Dès que les terres riveraines du Saint-Laurent sont occupées, on procède à la distribution d'un autre « rang » de terres au sud des premières. Actuellement les villages situés entre Notre-Dame-de-Pierreville et Deschaillons-sur-Saint-Laurent conservent toujours les traces de l'organisation primitive du paysage.

En 1680, le gouverneur Frontenac « accorde » tout le territoire compris en dehors de l'espace seigneurial aux Abénakis de la Nouvelle-Angleterre. Cette manœuvre diplomatique assurait une certaine sécurité militaire aux Européens établis dans les seigneuries car, en cas d'attaque des Anglais de Nouvelle-Angleterre, les Abénakis seraient là pour défendre « leur » territoire. Dans cette éventualité, les Français auraient le temps d'organiser leur défense.

LE RÉGIME ANGLAIS

Par le traité de Paris de 1763, tout le territoire du Québec actuel change d'allégeance puisque l'Angleterre a remporté la victoire militaire sur la France. Cependant, dans les seigneuries en bordure du fleuve Saint-Laurent, on continue à défricher et à s'établir de plus en plus au sud jusqu'à ce qu'on atteigne une zone impraticable pour l'époque. Cette zone consiste en une bande de terre qui atteint parfois quatre kilomètres de largeur et dont l'emplacement se situe au niveau de l'actuelle autoroute Jean Lesage (plus communément désignée sous l'appellation d'« autouroute 20 »).

Parallèlement, suite à la guerre d'indépendance, soit à partir de 1776, les loyalistes quittent les États-Unis pour s'établir en territoire canadien. La région de Stanstead est rapidement colonisée par ces derniers dont une partie s'établit le long de la rivière Saint-François, jusqu'à atteindre la région de Drummondville, Kingsey-Falls et Warwick.

Au début du XIX^{e} siècle, le territoire seigneurial ne peut plus offrir de nouvelles terres à défricher. C'est ainsi que des francophones tentent de traverser la savane espérant découvrir des terres habitables. En 1825, Charles Héon est le premier colon à s'établir sur le territoire de ce qui deviendra Saint-Louis-de-Blandford. Par la suite, cet endroit devient un relais pour les colons qui se rendent sur les territoires de Princeville, de Plessisville, de Saint-Norbert, d'Arthabaska et de Warwick. La plupart de ces colons s'établissent sur des terres qui avaient d'abord été concédées à des soldats anglais qui ne les avaient jamais visitées. Les colons francophones sont donc des « squatters ». On a donné le nom de Bois-Francs au territoire peuplé par les francophones et entouré par les colons anglophones.

C'est au XIX^{e} siècle que le gouvernement décide d'appliquer aux terres vierges le mode de division anglais, c'est-à-dire une subdivision par canton ou « townships ». C'est de là que provient l'appellation « Cantons de l'Est ».

Au milieu du XIX^{e} siècle, on abolit le régime seigneurial pour créer le système municipal. De plus, on construit le chemin de fer le « Grand Trunk » ouvrant les marchés des grandes villes aux cultivateurs et producteurs de bois de la région du Centre-du-Québec. Les agglomérations se développent rapidement près de la voie ferrée et donnent naissance aux villes actuelles de Plessisville, de Princeville, de Victoriaville et de Warwick. La construction du chemin de fer ainsi que la demande d'engrais en provenance de l'Angleterre développent l'exploitation forestière qui se spécialise dans la fabrication de bois équarri ou « dormants » et de potasse ou « salt ».

La construction du chemin de fer Quebec-Montreal & Southern joue un rôle semblable dans le secteur nord de la région du Centre-du-Québec.

La grande fertilité des francophones, soutenue et encouragée par le clergé catholique, amène la population à submerger rapidement la portion anglophone.

LA CONFÉDÉRATION

Après 1867, le chemin de fer ouvre la porte à l'établissement de nouvelles industries, notamment dans le domaine du textile tant à Drummondville qu'à Victoriaville. Par ailleurs, la baisse de la demande de bois équarri et de potasse provoque la spécialisation de l'industrie du meuble qui connaît une période d'expansion qui, avec l'industrie textile, persiste jusque dans les années 1970.

À la même époque, devant la concurrence de l'ouest canadien, le gouvernement du Québec oriente les cultivateurs du Centre-du-Québec vers l'abandon de la production de céréales et le développement de l'industrie laitière. Ainsi, les producteurs agricoles trouvent un revenu d'appoint dans l'acériculture.

Dans toute la région, les scieries disparaissent peu à peu après 1950.

En 1965, la ville de Bécancour est créée à partir de la fusion de 11 municipalités rurales. Cette fusion permet la création du parc industriel et du port de Bécancour en 1968. Cependant, le secteur agricole demeure important et il se fonde sur l'exploitation du maïs et du soya.

L'électrification de la région du Centre-du-Québec s'effectue tout au long de la première moitié du XXe siècle. D'abord à partir de compagnies privées et locales, ensuite par l'entremise de la Shawinigan Water & Power qui acquiert de ces compagnies durant les années 1930, jusqu'à la création de Hydro-Québec en 1963.

Sur le plan industriel, à quelques exceptions près, c'est le secteur de la petite et moyenne entreprise (PME) qui marque la région du Centre-du-Québec. Si l'entreprise manufacturière caractérise souvent la MRC de Drummond, il demeure que l'industrie agricole prime toujours dans le reste de la région: l'élevage du bœuf, du porc et de la volaille ainsi que l'exploitation forestière et l'acériculture dans la MRC de l'Érable, l'élevage bovin et la transformation laitière dans la MRC d'Arthabaska, l'exploitation céréalière et l'exploitation forestière dans la MRC de Nicolet-Yamaska.

Le caractère agricole de la région du Centre-du-Québec la préserve des effets de la crise économique des années 1930 car les régions les plus touchées par la crise sont les régions urbaines où la majorité de la population tire ses revenus de l'industrie et du commerce.

Par ailleurs, il faut souligner que la ville de Nicolet devient ville épiscopale en 1885 lors de la création du diocèse de Nicolet, suite à un détachement des diocèses de Trois-Rivières et de Sherbrooke. À partir de ce moment, la partie sud de la région du Centre-du-Québec est desservie par les évêques de Sherbrooke, celle du nord par ceux de Nicolet et la partie est par ceux de Québec.

CONCLUSION

Somme toute, la région du Centre-du-Québec est l'une des plus anciennes du Québec. Son développement commence dès les débuts de la colonisation de la Nouvelle-France et se poursuit parallèlement à celui de l'ensemble du territoire national. Tout au long de son histoire, la région a su s'adapter aux différentes phases de l'économie tout en conservant son caractère rural agricole.

1.3 L'organisation spatiale

Le Centre-du-Québec comptait au mois de juin 2001, 84 municipalités et deux communautés abénaquises. En 1996, on dénombrait quelque 215 200 personnes en région dont environ 50 % résidaient dans les pôles locaux de développement de Drummondville, Victoriaville, Bécancour, Plessisville et Nicolet. La densité brute de la population pour cette période est de 30,83 habitants au km², comparativement à 4,73 habitants pour l'ensemble du Québec.

Tableau 3 Caractéristiques des MRC du Centre-du-Québec au 1er juin 2001

MRC	Municipalités	Réserves ou établissements amérindiens	Superficie totale de la MRC (Km²)	Principale agglomération
Arthabaska	24		1 902	Victoriaville
Bécancour	12	1	1 132	Bécancour
Drummond	21		1 651	Drummondville
L'Érable	11		1 292	Plessisville
Nicolet-Yamaska	16	1	1 003	Nicolet
Région	**84**	**2**	**6 980**	
Région/Québec	6,52 % (1)	4,55 %	0,42 %	

Sources : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2001)
Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien, Profils des premières nations, Liste des réserves (2001)
Ministère des Relations internationales et Société d'habitation du Québec, L'habitation du Québec 1996-2001 (2001)
Note : (1) : Le Québec comptait 1 288 municipalités en janvier 2001

1.3.1 Le regroupement des municipalités

La région du Centre-du-Québec a vu se concrétiser, depuis l'instauration de la Politique de consolidation des communautés locales de 1996, 15 regroupements de municipalités comme présenté dans le tableau 4. En rendant publique cette politique, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole s'est donné comme objectif d'améliorer la capacité financière et administrative des municipalités en favorisant, par le regroupement ou par des ententes intermunicipales, un meilleur partage des ressources et des coûts. Bien que les regroupements soient libres et volontaires, des mesures incitatives telles le Programme d'aide financière au regroupement municipal (PAFREM), le Programme de neutralité et le Programme de soutien à des projets de consolidation ont été mises en place afin de soutenir les municipalités dans leur démarche.

En avril 2000, le gouvernement du Québec a rendu public le Livre Blanc sur la réorganisation municipale qui s'est par la suite traduit par l'adoption de la Loi 170. De nouvelles orientations sont proposées en ce qui concerne le domaine municipal québécois.

Deux problématiques majeures sont identifiées: la trop grande fragmentation du territoire en municipalités locales ainsi que la difficulté des instances supramunicipales à faire face à des enjeux stratégiques. Le gouvernement provincial souhaite donc que les collectivités se dotent d'une vision commune favorisant ainsi le développement économique et une meilleure efficacité du monde municipal. Afin d'atteindre ses objectifs, le gouvernement prône donc le regroupement de municipalités locales et le renforcement des agglomérations urbaines et des MRC. Pour ces dernières, ce renforcement est caractérisé par l'ajout de nouvelles compétences dont la planification et la coordination en matière de sécurité incendie et de sécurité civile et la planification de la gestion des matières résiduelles. L'application de la Loi 170 se limite présentement aux agglomérations urbaines et aux régions métropolitaines de rencensement (RMR), vu l'importance et la complexité de ce type de regroupement. Cette loi s'appliquera par la suite à l'ensemble des agglomérations de recensement (AR) et aux municipalités locales hors RMR et hors AR.

Le tableau 4 met en perspective les dossiers de regroupement municipal qui se sont concrétisés en date du 1er juin 2001 dans la région et les dossiers en cours.

Tableau 4 Regroupement des municipalités du Centre-du-Québec, par MRC, au 1er juin 2001

Dossiers réalisés depuis 1996			
MRC	**Nouvelles municipalités**	**Municipalités**	**Date du dépôt du décret**
Arthabaska	Ste-Clotilde-de-Horton	Ste-Clotilde-de-Horton (VL) Ste-Clotilde-de-Horton (P) St-Jacques-de-Horton (M)	26 mars 1997
	Kingsey Falls	Kingsey Falls (VL) Kingsey Falls (M)	31 décembre 1997
	Warwick	Warwick (V) Warwick (C)	15 mars 2000
Bécancour	Manseau	Manseau (VL) St-Joseph-de-Blanford (P)	31 décembre 1997
	Fortierville	Fortierville (VL) Ste-Philomène-de-Fortierville (P)	3 juin 1998

Dossiers réalisés depuis 1996			
MRC	**Nouvelles municipalités**	**Municipalités**	**Date du dépôt du décret**
L'Érable	Ste-Sophie-d'Halifax	Ste-Sophie (M) Halifax-Nord (C)	17 décembre 1997
	Inverness	Inverness (VL) Inverness (C)	9 septembre 1998
	Laurierville	Laurierville (VL) Sainte-Julie (M)	26 novembre 1997
	St-Ferdinand	Bernierville (VL) St-Ferdinand (M) Vianney (C)	29 novembre 2000
	Princeville	Princeville (VL) Princeville (P)	23 février 2000
Nicolet-Yamaska	Ste-Monique	Ste-Monique (VL) Ste-Monique (P)	3 janvier 1996
	Aston-Jonction	Aston-Jonction (VL) St-Raphaël-Partie-Sud (P)	26 mars 1997
	St-François-du-Lac	St-François-du-Lac (VL) St-François-du-Lac (P)	31 décembre 1997
	Nicolet	Nicolet (V) Nicolet-Sud (M) St-Jean-Baptiste-de-Nicolet (P)	27 décembre 2000
	Pierreville	Pierreville (VL) Saint-Thomas-de-Pierreville (P) Notre-Dame-de-Pierreville (P)	30 mai 2001

Dossiers en cours en date du 1er juin 2001			
MRC	**Nouvelle municipalité**	**Municipalités**	**Dépôt de l'étude**
Arthabaska	Norbertville	Norbertville (VL) St-Norbert-d'Arthabaska (M) Chester-Est (C)	dossier en cours
	Daveluyville	Daveluyville (V) Ste-Anne-du-Sault (M) Maddington (C)	dossier en cours
Drummond	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	Notre-Dame-du-Bon-Conseil (VL) Notre-Dame-du-Bon-Conseil (P)	dossier en cours
Nicolet-Yamaska	St-Célestin	St-Célestin (VL) St-Célestin (M)	dossier en cours

Source : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2001)

1.4 La population

Avec une population totale de 215 207 résidants en 1996, le Centre-du-Québec se situe au 12e rang des régions administratives du Québec, derrière la Mauricie (261 064 résidants) et devant celle du Bas – Saint-Laurent (206 064 résidants). Les hausses de la population régionale pour les périodes de 1986 à 1991 et de 1991 à 1996 s'établissent respectivement à 2,6 % et 3,6 %, la première hausse étant nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (+ 5,6 %), tandis que la seconde est légèrement supérieure (+ 3,5 %). De 1986 à 1996, le Centre-du-Québec a vu sa population augmenter de 6,4 % par rapport à une croissance de 9,3 % pour l'ensemble du Québec. Le poids démographique de la région passe donc de 3,1 % en 1986 à 3 % en 1996.

On remarque à la lecture du tableau 5 que les MRC les plus urbanisées de Drummond et d'Arthabaska ont connu entre 1986 et 1996 une croissance démographique nettement supérieure aux autres MRC de la région avec des hausses respectives de 12,0 % et 8,1 %. À l'inverse, les MRC moins urbanisées de l'Érable et de Nicolet-Yamaska accusent une décroissance de leur population respectivement de - 2,8 % et - 2,4 %. En 1996, les MRC de Drummond et d'Arthabaska cumulaient 68,4 % du poids démographique régional. L'accélération de l'urbanisation fera augmenter ce pourcentage. En effet, selon les dernières estimations de Statistique Canada sur la population régionale en l'an 2000, ces deux territoires accaparent la presque totalité des hausses projetées de population depuis le dernier recensement.

Tableau 5 Évolution de la population des MRC du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 et estimation de la population en l'an 2000

MRC	Population				Variation en %		
	1986(1)	1991(1)	1996(1)	2000(2)	1986-1991	1991-1996	1986-1996
Arthabaska	58 224	60 257	62 917	65 078	3,5	4,4	8,1
Bécancour	19 269	19 175	19 683	19 516	-0,5	2,6	2,1
Drummond	75 192	79 654	84 250	88 188	5,9	5,8	12,0
L'Érable	25 389	24 680	24 684	24 603	-2,8	0,02	-2,8
Nicolet-Yamaska	24 243	23 897	23 673	23 849	-1,4	-0,9	-2,4
Région	**202 317**	**207 663**	**215 207**	**221 234**	**2,6**	**3,6**	**6,4**
Le Québec	6 538 467	6 895 963	7 138 795	7 372 448	5,5	3,5	9,2

Sources : (1) Statistique Canada, Recensements 1986, 1991 et 1996
(2) Statistique Canada, Estimation de la population en l'an 2000

De 1991 à 1996, ce sont les municipalités de Victoriaville et de Drummondville qui, en nombre absolu, présentent les plus fortes croissances démographiques, soit 1 782 et 1 711 résidents. Elles ont cumulé 37,6 % des augmentations de population observées dans les municipalités de la région. On remarque cependant que les municipalités banlieues se

développent plus rapidement : Saint-Charles-de-Drummond (+ 18,1 %), Saint-Nicéphore (+ 14,3 %), Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (+ 11,8 %), Saint-Albert-de-Warwick (+ 9,5 %) et Saint-Christophe-d'Arthabaska (+ 6,4 %).

Malgré le fait que les MRC de Drummond et d'Arthabaska regroupent plus des deux tiers de la population régionale, on remarque que les milieux ruraux sont omniprésents. Parmi les 104 municipalités de la région en 1996, on en dénombrait 65 dont la taille de population est inférieure à 1 000 habitants, ce qui représentait plus de 10 % des municipalités de moins de 1 000 habitants au Québec. On constate cependant que la majorité de ces petites municipalités (41) ont subi des pertes de population entre 1986 et 1996 causées principalement par des soldes migratoires négatifs et l'exode de jeunes vers les milieux urbains de la région ou à l'extérieur de la région.

1.4.1 Les soldes migratoires

La hausse nette de 7 544 résidants au Centre-du-Québec entre 1991 et 1996 s'explique par des accroissements naturels (les naissances moins les décès) et par des soldes migratoires positifs (les immigrants moins les émigrants). Au cours de cette période, on dénombre quelque 4 100 nouveaux arrivants. À la lecture du tableau 6, on note que plus des trois quarts des soldes migratoires positifs (3 161 nouveaux arrivants) proviennent des migrants interrégionaux (entre régions administratives). Ils surpassent largement en nombre les migrants internationaux (1 023). La région accuse toutefois un solde migratoire interprovincial légèrement négatif. Cette situation pourrait s'expliquer en partie par les mouvements d'arrivées en région de migrants internationaux suivi d'un certain nombre de départs vers d'autres provinces canadiennes, plus particulièrement en Ontario.

Tableau 6 Mouvements migratoires par MRC du Centre-du-Québec, 1991 à 1996

MRC	Solde international	Solde interrégional	Solde interprovincial	Solde total des migrations
Arthabaska	432	1 024	- 57	1 399
Bécancour	50	77	- 3	124
Drummond	310	2 690	- 32	2 968
L'Érable	113	- 439	33	- 293
Nicolet-Yamaska	118	- 191	- 4	- 77
Région	**1 023**	**3 161**	**- 63**	**4 121**

Source : La situation démographique au Québec, BSQ, édition 1998, compilations spéciales, ministère des Régions

Le tableau 6 nous montre également de fortes disparités dans les soldes migratoires entre les MRC urbanisées et rurales. Alors que les MRC de Drummond et d'Arthabaska totalisent des soldes migratoires positifs de 4 367 nouveaux arrivants, les MRC de l'Érable et de Nicolet-Yamaska combinent des pertes totales de 370 migrants. La migration importante des jeunes adultes des territoires ruraux observée ces dernières années fait craindre une chute marquée du nombre de naissances, le vieillissement accéléré des populations locales et la dévitalisation de certains milieux.

1.4.2 La migration des jeunes

La bonne performance du Centre-du-Québec au chapitre des mouvements migratoires interrégionaux ces dernières années dissimule toutefois le paradoxe de la migration des jeunes vers les grandes agglomérations urbaines de recensement. Cette problématique est particulièrement inquiétante lorsque l'on pense à assurer une relève de la main-d'œuvre régionale et à maintenir l'accroissement naturel de la population. On observe une diminution de 16 % entre la cohorte des 15-19 ans de 1986 et celle des 25-29 ans de 1996 alors qu'au Québec, pour la même période, on note une augmentation de 1,3 % de ces cohortes (tableau 7). Tous les territoires de MRC ont perdu des effectifs mais on remarque que les MRC de Nicolet-Yamaska et de l'Érable ont le plus faible degré de rétention des jeunes. Entre 1986 et 1996, ce sont 1 195 jeunes qui ont quitté ces territoires, ce qui représente une perte moyenne de 31,8 %. Certaines régions du Québec perdent leurs jeunes à une vitesse encore plus accélérée. C'est le cas de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui a vu partir 38 % de ses jeunes au cours de la même période, du Bas-Saint-Laurent (32 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (22 %) et de la Côte-Nord (19 %)[6].

Tableau 7 Évolution du nombre de jeunes de la région, 1986 et 1996

MRC	1986 15-19 ans	1996 25-29 ans	Variation 1986-1996	
			Nombre	%
Arthabaska	4 370	3 765	- 605	- 13,8
Bécancour	1 390	1 045	- 345	- 24,8
Drummond	5 390	5 150	- 240	- 4,5
L'Érable	1 990	1 360	- 630	- 31,7
Nicolet-Yamaska	1 765	1 200	- 565	- 32,0
Région	**14 905**	**12 520**	**- 2 385**	**- 16,0**
Le Québec	475 505	481 450	5 945	1,3

Source : Statistique Canada, Recensement 1986 et 1996

La problématique de l'exode des jeunes affecte plus intensivement plusieurs des localités rurales les plus éloignées des bassins urbains d'emplois. Ce déracinement est généralement motivé par la poursuite des études, par la rareté des emplois spécialisés en milieu rural, par le désir de liberté et par l'attrait qu'exerce le style de vie urbaine chez les jeunes. Ce phénomène touche surtout les jeunes les plus scolarisés et ainsi, prive l'activité économique rurale de ses forces vives.

On doit cependant noter que les mouvements migratoires positifs observés dans les milieux les plus urbanisés touchent plus particulièrement les jeunes adultes dans la trentaine. On observe une hausse de 6 % entre la cohorte des 25-29 ans de 1991 et celle des 30-34 ans de 1996 alors qu'au Québec, pour la même période, on note une augmentation de 2,2 %.

[6] Ministère des Régions, Bilan socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, édition 1999

Une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec[7] tend à démontrer que les migrants ont une scolarité un peu plus élevée que l'ensemble de la population, ce qui est dû à la hausse de la mobilité reliée à la scolarité et au fait que les jeunes, qui migrent davantage en général, ont un niveau de scolarité moyen plus élevé que l'ensemble de la population. Cependant, l'écart de scolarité est grand entre les types de migration. Ainsi, le niveau de scolarité augmente en passant des migrants internes à une région aux migrants interrégionaux. La scolarité favorise donc la migration sur une plus grande distance. L'absence de campus universitaire au Centre-du-Québec, jumelé à un marché du travail qui ne parvient pas toujours à offrir suffisamment d'emplois spécialisés à ce bassin de main-d'œuvre explique en partie l'exode des jeunes les plus scolarisés.

1.4.3 La structure d'âges

Au Centre-du-Québec, la répartition de la population par grand groupe d'âges en 1996 montre le profil suivant : 20,2 % de jeunes de 0 à 14 ans, 67 % de personnes dans la population d'âge actif de 15 à 64 ans et 12,8 % de personnes de 65 ans et plus (tableau 8). Cette répartition indique une population d'âge actif moins élevée que celle de l'ensemble du Québec où 19,2 % de la population a moins de 15 ans, 68,7 % est âgée entre 15 et 64 ans et 12,1 % a plus de 64 ans. Les données du recensement de 1996 confirme la nette tendance au vieillissement de la population. Au Centre-du-Québec, comme pour l'ensemble du Québec, les 0-14 ans et les 15-29 ans sont proportionnellement moins nombreux tandis que les 30-44 ans et les 45-64 ans gagnent de l'importance.

Tableau 8 Répartition en pourcentage de la population des MRC du Centre-du-Québec, par groupe d'âges, 1986 et 1996

MRC	0-14		15-29		30-44		45-64		65 +	
	1986	1996	1986	1996	1986	1996	1986	1996	1986	1996
Arthabaska	24,3	20,7	24,7	20,6	23,2	24,6	17,7	22,2	10,1	11,9
Bécancour	22,9	20,6	22,5	17,9	22,7	24,5	19,2	22,8	12,7	14,2
Drummond	22,9	19,8	24,3	20,6	23,8	24,9	18,4	22,2	10,6	12,5
L'Érable	23,1	20,2	25,1	19,6	22,3	23,4	19,0	23,7	10,5	13,1
Nicolet-Yamaska	21,8	20,3	24,5	18,1	21,2	24,4	19,1	22,6	13,4	14,6
Région	**23,2**	**20,2**	**24,4**	**20,0**	**23,0**	**24,5**	**18,4**	**22,5**	**11,0**	**12,8**
Le Québec	20,5	19,2	25,7	20,0	23,9	25,9	19,9	22,8	10,0	12,1

Source : Statistique Canada, Recensements 1986 et 1996

[7] Institut de la statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref, volume 4 – numéro 1 (octobre 1999)

On remarque dans le tableau 8 que la part des jeunes (0-14 ans) en région est passée de 23,2 % en 1986 à 20,2 % en 1996 (-3 %). Il s'agit d'une baisse plus importante qu'au Québec pour ce groupe d'âgse au cours de la même période (-1,3 %). Au Centre-du-Québec, la chute des 0-14 ans s'est amplifiée entre 1991 et 1996. Au cours de cette période, le groupe des 0-14 ans a connu une décroissance de 6,3 % (-2 940 personnes) comparativement à une légère baisse de 0,4 % pour l'ensemble du Québec. Selon les dernières estimations de Statistique Canada pour 2000, cette tendance à la baisse se maintiendrait en région (tableau 9). À l'opposé, la croissance de la population d'âge actif s'est accentuée entre 1991 et 1996, plus particulièrement chez les 15-19 ans (+18,6 %) et les 45-64 ans (+15,4 %). Bien que la part des 65 ans et plus demeure supérieure en région par rapport à l'ensemble du Québec (12,8 % et 12,1 %) en 1996, on constate qu'au Centre-du-Québec, le groupe des personnes de 65 ans et plus (+8,5 %, + 2 140 personnes) enregistre le 2e taux de croissance le plus faible au Québec pour ce groupe d'âges, derrière la région de Montréal (+4,5 %)[8].

Tableau 9 Évolution de la population du Centre-du-Québec selon l'âge, 1991 et 1996 et estimation de la population selon l'âge en l'an 2000

Groupes d'âges	1991(1) nombre	1996(1) nombre	2000(2) nombre	Variation 1991-1996 en %	
				Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
0-14 ans	46 480	43 545	39 802	-6,3	-0,4
15-19 ans	14 625	17 345	16 505	18,6	9,5
20-24 ans	12 370	13 085	16 770	5,8	-4,4
25-29 ans	15 750	12 520	13 009	-20,5	-19,3
30-34 ans	17 735	16 695	13 858	-5,9	-5,3
35-44 ans	33 465	36 140	36 636	8,0	9,3
45-64 ans	41 910	48 380	55 219	15,4	12,5
65 ans et +	25 325	27 465	29 435	8,5	11,6
TOTAL	**207 665**	**215 200**	**221 234**	**3,6 %**	**3,5 %**

Sources : (1) Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996
(2) Statistique Canada, Estimation de la population en l'an 2000

Le rapport de dépendance permet de mesurer le poids relatif des jeunes et des personnes âgées en regard de la population des 15-64 ans ; en 1996, dans la région, il est de 49,3 comparativement à 45,5 pour l'ensemble du Québec. Cela signifie qu'au Centre-du-Québec, il y a 49,3 personnes jeunes et vieilles pour 100 personnes d'âge actif. Il s'agit du 2e taux de dépendance le plus fort au Québec, après la région administrative du Nord-du-Québec (51,4)[9]. Il faut cependant noter que ce taux de dépendance chutera considérablement au cours des prochaines années considérant la croissance de la population d'âge actif. En effet,

[8] Institut de la statistique du Québec, Recensement de la population 1986, 1991 et 1996, Centre-du-Québec, cahier 2
[9] Institut de la statistique du Québec, Recensement de la population 1986, 1991 et 1996, Centre-du-Québec, cahier 2

l'analyse des dernières estimations de population de Statistique Canada nous permet d'établir ce taux à 45,6 en région pour l'année 2000.

Dans la région, en 1996, il y a 98,4 hommes pour 100 femmes en ce qui concerne l'ensemble des groupes d'âges, et 70,6 hommes pour 100 femmes chez les personnes de 65 ans et plus. Alors qu'au Québec, le rapport de masculinité des personnes de 65 ans et plus a augmenté très légèrement de 1986 à 1996 passant de 68,2 à 68,4; au Centre-du-Québec, il a diminué en chutant de 73,0 hommes pour 100 femmes en 1986, à 70,6 en 1996.

1.4.4 La composition des familles

La population adulte (15 ans et plus) s'établit à 171 640 personnes en 1996 au Centre-du-Québec comparativement à 161 200 résidants en 1991, ce qui représente une hausse de 6,5 %. L'accroissement de la population adulte s'avère nettement supérieure à celui de la population totale (+3,6 %). D'ailleurs, le rythme de croissance de la population adulte en région est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (+4,5 %).

À l'instar de l'ensemble du Québec, la composition de la population adulte selon l'état matrimonial en région a connu de grands changements structurels entre 1991 et 1996. En effet, à la lecture du tableau 10, on remarque que le nombre de personnes divorcées a progressé de 43,3 % au Centre-du-Québec par rapport à une hausse de 31,3 % dans l'ensemble du Québec. Toutes les MRC de la région affichent des hausses variant entre 39,9 % (MRC de l'Érable) et 48,8 % (MRC de Bécancour).

Tableau 10 Population de 15 ans et plus du Centre-du-Québec selon l'état matrimonial légal, 1991 et 1996

État matrimonial légal	1991		1996		Variation 1991-1996 en %	
	Nombre	%	Nombre	%	Région 17	Québec
Population adulte 15 ans et plus	161 200	100,0	171 640	100,0	6,5	4,5
Célibataires	52 530	32,6	63 515	37,0	20,9	14,0
Légalement mariés	84 035	52,1	78 065	45,5	-7,1	-6,3
Légalement mariés et séparés	3 055	1,9	3 035	1,8	-0,7	4,4
Divorcés	10 670	6,6	15 285	8,9	43,3	31,3
Veufs	10 910	6,8	11 735	6,8	7,6	4,9

Source : Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

L'accroissement de la population adulte (15 ans et plus) a une incidence sur la forte progression du nombre de personnes célibataires. Ainsi, la proportion des personnes ayant le statut de célibataire grimpe de 32,6 % en 1991 à 37 % en 1996 (+4,4 %). On doit cependant considérer que les personnes vivant en union libre sont incluses dans cette catégorie. Enfin, la population des personnes adultes légalement mariées chute de 52,1 % en 1991 à 45,5 % en 1996.

On dénombre en 1996, 59 285 familles de recensement en région (avec ou sans enfants), ce qui représente 3 % des familles au Québec. Le nombre de couples mariés a diminué de 6 % entre 1991 et 1996, par rapport à une baisse de 5,1 % pour l'ensemble du Québec (tableau 11). À l'opposé, les couples vivant en union libre enregistrent un bond de 45,2 % au Centre-du-Québec, alors qu'au Québec, la hausse atteint 30,4 %.

Tableau 11 Familles (avec ou sans enfants) selon la structure familiale au Centre-du-Québec, 1991 et 1996

Structure familiale	1991		1996		Variation 1991-1996 en %	
	Nombre	%	Nombre	%	Région	Le Québec
Couples mariés	40 920	72,3	38 465	64,9	-6,0	-5,1
Union libre	8 690	15,4	12 615	21,3	45,2	30,4
Monoparentales (femmes)	5 515	9,7	6 390	10,8	15,9	14,7
Monoparentales (hommes)	1 465	2,6	1 805	3,0	23,2	16,7
Total des familles	**56 595**	**100,0**	**59 285**	**100,0**	**4,8**	**3,5**

Source : Statistique Canada, Recensements 1991 et 1996

Les familles monoparentales représentaient 13,8 % des familles du Centre-du-Québec en 1996, soit 8 195 familles, en hausse de 17,4 % comparativement à 1991. Malgré le fait que le nombre de familles monoparentales dirigées par des hommes ait augmenté de 23,2 % entre 1991 et 1996, la proportion des familles monoparentales dirigées par des femmes s'établit à 78 % en 1996 par rapport à 79 % en 1991.

En 1996, les 38 460 familles avec enfants de la région comptent un total de 70 685 enfants jamais mariés présents à la maison, ce qui représente une hausse de 0,9 % depuis 1991 (+650). Ce taux de croissance est inférieur à celui de l'ensemble du Québec où le nombre d'enfants progresse de 3,2 %. Cependant, le nombre moyen d'enfants par famille avec enfants demeure supérieur en région (1,84 enfant) comparativement à l'ensemble du Québec (1,75 enfant). À la lecture du tableau 12, on remarque que les MRC de l'Érable (1,90 enfant) et d'Arthabaska (1,86 enfant) comptent le plus grand nombre moyen d'enfants à la maison. Par ailleurs, on dénombre 7 660 familles au Centre-du-Québec ayant trois enfants et plus à la maison, soit 19,9 % des familles. Cette proportion est la deuxième plus élevée au Québec après la région du Nord-du-Québec (35,2 %). Parmi les enfants jamais mariés à la maison, ceux de 6 à 17 ans présentent une proportion plus forte que l'ensemble du Québec. À l'opposé, les proportions d'enfants de groupes d'âge plus jeunes et plus vieux sont plus faibles dans la région.

À l'instar de l'ensemble du Québec, le nombre de naissances suit une tendance à la baisse en région depuis le début de la dernière décennie. De 2 861 naissances enregistrées en 1991, ce nombre est passé à 2 342 naissances en 1997, soit une chute de 18,1 %, une proportion identique à l'ensemble du Québec. Les femmes âgées de 25 à 29 ans se sont accaparées 51,6 % des naissances en 1991. Cette proportion a chuté à 35,3 % en 1997. La baisse de la

fécondité régionale et la diminution du poids régional que représente le groupe d'âge des 25-29 ans pourraient expliquer une telle chute des naissances. En 1996, l'indice synthétique de fécondité régionale (nombre moyen d'enfants par femme) demeure toutefois supérieur à l'ensemble du Québec, soit 1,633 enfant au Centre-du-Québec comparativement à 1,566 enfant[10].

Tableau 12 Familles avec enfants à la maison selon les MRC du Centre-du-Québec, 1996

MRC	1 enfant		2 enfants		3 enfants et plus		Total familles	Total enfants	Nombre moyen d'enfants par famille
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%			
Arthabaska	4 440	39,1	4 600	40,5	2 315	20,4	11 360	21 100	1,86
Bécancour	1 440	40,5	1 425	40,1	690	19,4	3 555	6 535	1,84
Drummond	6 360	42,6	5 720	38,3	2 860	19,1	14 945	27 055	1,81
L'Érable	1 645	38,2	1 725	40,0	940	21,8	4 315	8 185	1,90
Nicolet-Yamaska	1 845	43,1	1 585	37,0	855	19,9	4 285	7 810	1,82
Région	**15 730**	**40,9**	**15 055**	**39,1**	**7 660**	**19,9**	**38 460**	**70 685**	**1,84**

Source : Statistique Canada, Recensement 1996

1.4.5 L'immigration

La région regroupe 3 700 personnes immigrantes en 1996, soit 1 050 de plus qu'en 1986. Pour la période de 1986 à 1996, la croissance de la population immigrante se chiffre à 39,6 % au Centre-du-Québec, comparativement à 26,1 % pour l'ensemble du Québec. Le poids régional de la population immigrante demeure toutefois infime par rapport au Québec (0,6 %). Entre 1986 et 1996, toutes les MRC de la région ont enregistré une augmentation de leur population immigrante, à l'exception de la MRC de Nicolet-Yamaska où le nombre de personnes immigrantes est demeuré stable (tableau 13). D'ailleurs, c'est la MRC d'Arthabaska qui a connu la plus forte hausse du nombre d'immigrants dans la région (+480). En 1996, les cinq groupes d'immigrants les plus importants, en nombre viennent de Suisse (865), des Etats-Unis (760), de France (695), d'Haïti (245) et de Belgique (135). Entre 1991 et 1996, les nouveaux immigrants de la région proviennent majoritairement d'Europe, notamment de Suisse et de France. Au Québec, les nouveaux arrivants sont surtout originaires d'Haïti et du Liban. On doit cependant noter que le Centre-du-Québec a connu au cours des dernières années une proportion d'accueil de personnes réfugiées pouvant atteindre plus de 50 % des nouveaux arrivants. La majorité de ces réfugiés sont en provenance de l'ex-Yougoslavie et sont accueillis principalement dans les municipalités de Drummondville et de Victoriaville.

[10] Ministère de la Famille et de l'Enfance. Quelques statistiques régionales sur les familles et les services qui leur sont offerts (Janvier 2000)

Tableau 13 Évolution de la population immigrante du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996

MRC	Immigrants			Variation en %		
	1986	1991	1996	1986-1991	1991-1996	1986-1996
Arthabaska	680	795	1 160	17,0	46,8	71,9
Bécancour	190	280	315	43,6	12,5	61,5
Drummond	1 070	1 200	1 485	12,2	23,8	39,0
L'Érable	290	255	325	-13,6	27,5	10,2
Nicolet-Yamaska	420	560	415	36,6	12,4	1,2
Région	**2 650**	**3 090**	**3 700**	**16,7**	**-25,9**	**39,6**
Le Québec	527 135	591 205	664 495	12,2	20,0	26,1
Région/Québec (%)	0,5	0,5	0,6	---	---	---

Source : Statistique Canada, Recensements 1986, 1991 et 1996

1.4.6 La population autochtone

En 1996, on dénombre en région 960 autochtones, dont 73,9 % ont déclaré être des Indiens d'Amérique du Nord et 26,1 % des Métis. Moins de la moitié de ces autochtones habitent dans les deux communautés abénaquises de la région, soit Odanak (280) dans la MRC de Nicolet-Yamaska et Wôlinak (147) dans la MRC de Bécancour. On remarque, à la lecture du tableau 14, que la MRC de Nicolet-Yamaska regroupe le plus grand nombre d'autochtones (385). Cependant, les autochtones de la région ne représentent que 1,3 % de tous les autochtones du Québec.

Tableau 14 Évolution de la population autochtone du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996

MRC	Autochtones			Variation en %		
	1986	1991	1996	1986-1991	1991-1996	1986-1996
Arthabaska	80	140	120	75,0	-14,3	50,0
Bécancour	85	110	180	29,4	63,6	111,8
Drummond	270	315	215	16,7	-31,7	-20,4
L'Érable	30	50	60	66,7	20,0	100,0
Nicolet-Yamaska	260	250	385	-3,8	54,0	48,1
Région	**725**	**865**	**960**	**19,3**	**11,0**	**32,4**
Le Québec	49 320	65 405	71 415	32,6	9,2	44,8
Région/Québec (%)	1,5	1,3	1,3	---	---	---

Source : Statistique Canada, Recensements 1986, 1991 et 1996

1.4.7 Les perspectives démographiques

L'Institut de la statistique du Québec publiait au mois de février 2000 l'édition 1999 des « *Perspectives démographiques du Québec, 1996-2041 : régions administratives et régions métropolitaines* ». Les résultats s'appuient sur la population du recensement de 1996 et sur les tendances démographiques récentes. Les résultats contiennent sept scénarios d'évolution de la population. Les hypothèses des scénarios sont formulées pour s'ajuster, à l'échelle régionale, sur les événements connus de la période de 1996 à 1999. Par la suite, elles évoluent vers des seuils définis à l'échelle du Québec.

Dans le scénario A de référence, la population du Centre-du-Québec passerait de 219 000 à 236 000 habitants entre 1996 et 2026, soit 17 000 personnes de plus. La croissance globale projetée durant les 15 premières années atteint 5,9 % (moyenne annuelle 0,39 %), alors que durant les 15 années suivantes, elle plafonne à 1,7 % (moyenne annuelle 0,11 %). Ce ralentissement devrait se manifester partout au Québec.

On constate cependant à la lecture du tableau 15 que le nombre de jeunes centricois dont l'âge varie de 0 à 14 ans subira une forte réduction, soit 23,9 %. À l'opposé, le nombre des 65 ans et plus fera un bond de 121,7 %. Si l'on se fie au rapport personnes âgées-jeunes, le portrait démographique du Centre-du-Québec sera complètement transformé. En effet, alors qu'en 1996, il y a, dans la population, 64 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes dont l'âge varie de 0 a 14 ans, il y en aura 185 en 2026, comparativement à 178 pour l'ensemble du Québec.

Tableau 15 Évolution projetée de la population et des indicateurs régionaux de la structure par âge de la population selon le scénario A, 1996 à 2026, région du Centre-du-Québec

Indicateurs	1996	2026	Variation 1996-2026 en %
	(données arrondies en milliers)		
Population	219 000	236 000	8,0
Groupes d'âges (nombre)			
0-14 ans	44 000	33 000	-23,9
15-64 ans	147 000	142 000	-3,9
65 ans et plus	28 000	61 000	121,7

Source : Institut de la statistique du Québec, Bulletin, données sociodémographiques en bref – volume 4 – numéro 2 (février 2000)

Toujours à l'aide du scénario A de référence (édition 2000), le graphique 1 illustre les perspectives démographiques par région administrative pour la période de 1996 à 2021.

Graphique 1 Variation de la population entre 1996 et 2021, par région administrative

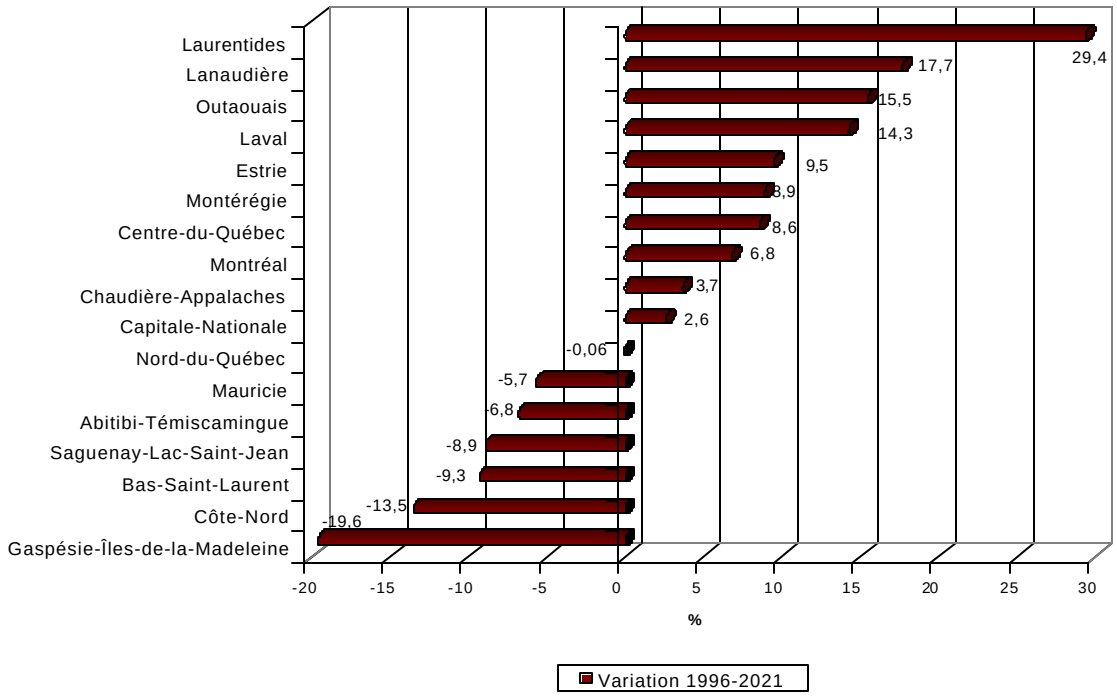

Sources : Compilation spéciale, Direction régionale du Centre-du-Québec, ministère des Régions
Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec 1996-2041, Scénario A, Édition 2000

La population du Québec connaîtra au cours des 25 prochaines années une croissance annuelle qui ira en diminuant et qui sera presque nulle à l'horizon de 2021. Quatre régions se démarqueront nettement des autres par leur forte croissance démographique pour l'ensemble de cette période; il s'agit des Laurentides (29,4 %), de Lanaudière (17,7 %), de l'Outaouais (15,5 %) et de Laval (14,3 %). À l'opposé, on peut s'attendre à un déclin démographique dans neuf des 17 régions administratives : ce déclin est déjà amorcé pour six d'entre elles, soit Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-19,6 %), la Côte-Nord (-13,5 %), le Bas-Saint-Laurent (-9,3 %), le Saguenay-Lac-St-Jean (-8,9 %), l'Abitibi-Témiscamingue (-6,8 %) et la Mauricie (-5,7 %). Les régions de Québec, de Chaudière-Appalaches et du Nord-du-Québec entameront leur décroissance après 2011. Pour sa part, la région du Centre-du-Québec connaîtra une croissance positive de 8,6 % entre 1996 et 2021, non loin derrière la Montérégie (8,9 %) et devant la région de Montréal (6,8 %). La région du Centre-du-Québec se distinguera néanmoins des autres régions du fait que son expansion ne sera pas liée à une région métropolitaine.

Les régions à forte croissance connaîtront des taux d'accroissement naturel et de migration nette positifs. L'inverse sera également observable entraînant ainsi une diminution de population dans les régions en décroissance et ce par des taux de migration nette fortement négatifs. C'est le cas en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent, où les deux composantes vont dans le sens de la décroissance.

Les perspectives démographiques par MRC nous dévoilent également certaines tendances nous permettant de voir plus précisément quels seront les territoires en croissance et les territoires en déclin dans l'avenir, à l'intérieur des différentes régions administratives. De façon générale, on peut s'attendre à ce que près de la moitié des MRC du Québec connaisse une croissance démographique (45 MRC) au cours des 25 prochaines années alors que 57 MRC subiront un déclin.

Graphique 2 Variation de la population entre 1996 et 2021, selon les MRC du Centre-du-Québec

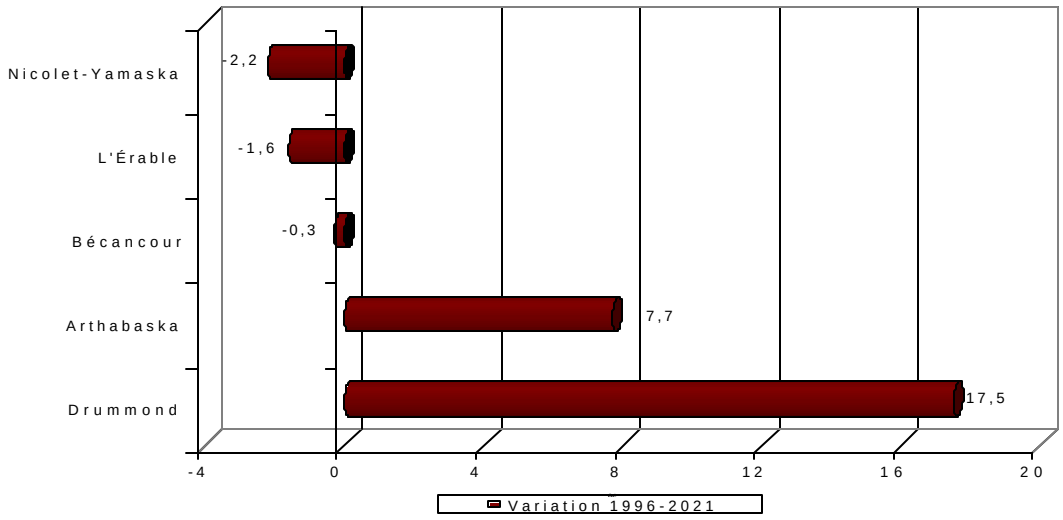

Sources : Compilation spéciale, Direction régionale du Centre-du-Québec, ministère des Régions
Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec 1996-2041, Scénario A, Édition 2000

Si l'on se concentre sur les cinq MRC de la région du Centre-du-Québec figurant au graphique 2, on remarque qu'une seule MRC a un taux de croissance supérieur à 10 % entre 1996 et 2021, soit la MRC de Drummond (17,5 %). Cette MRC aura, vers 2021, une nette longueur d'avance sur les autres MRC de la région en terme de population. Pour ce qui est de la MRC de l'Érable, sa décroissance s'explique par un taux de migration nette négatif (-5,4 %). La dévitalisation de cette MRC entraînera donc à long terme la décroissance de celle-ci. Pour sa part, la MRC de Nicolet-Yamaska doit sa décroissance à son taux négatif d'accroissement naturel. Cette MRC connaîtra également la plus forte décroissance de la région, avec un taux de –2,2 %. Cette décroissance demeure faible en regard de nombreuses MRC (29) particulièrement situées à l'intérieur des régions ressources, à l'est et au nord du Québec.

Le graphique 3 montre l'évolution de la population selon les MRC du Centre-du-Québec.

Graphique 3 Évolution de la population selon les MRC du Centre-du-Québec, pour la période de 1996 à 2021

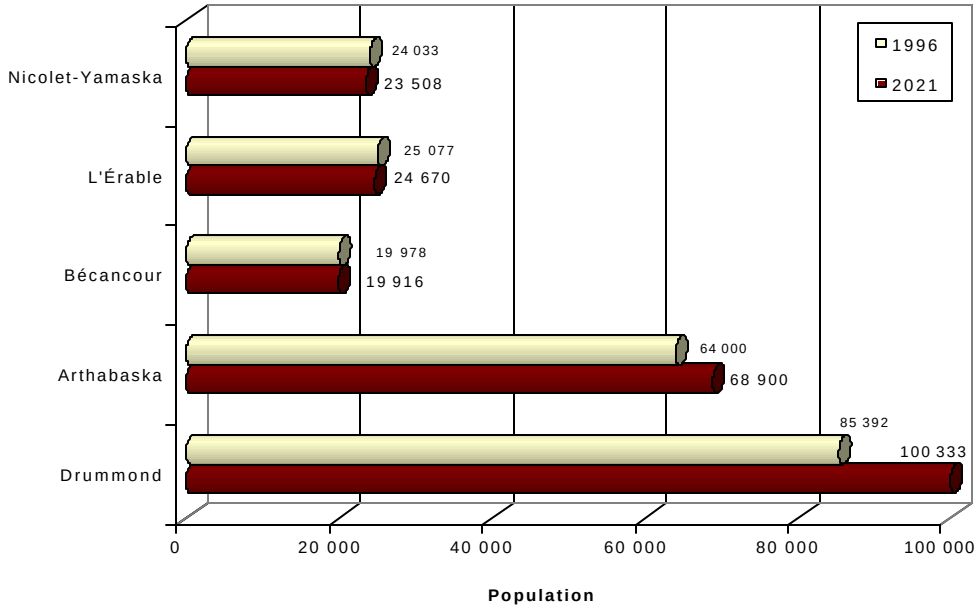

Sources : Compilation spéciale, Direction régionale du Centre-du-Québec, ministère des Régions
Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques du Québec 1996-2041, Scénario A, Édition 2000

Bibliographie

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS. *Plan de protection et de mise en valeur, diversité biologique des forêts privées du Centre-du-Québec*, [recherche et rédaction : François Brassard, Caroline St-Pierre et Martin Rodrigue], février 2001.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *La situation démographique au Québec*, [recherche et rédaction : Louis Duchesne], 1998.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement de la population 1996-1991-1986, Données comparatives et faits saillants, Centre-du-Québec, cahier 1 : Population et logement*, mai 1998.

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Vocabulaire de géomorphologie*, Paris, 1979.

FAUCHER Yannick et autres. *Les fusions municipales au Centre-du-Québec, Étude des cas de Kingsey Falls, Saint-Ferdinand et Plessisville*, Université de Sherbrooke, avril 2001.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « La fécondité québécoise en 1999 », *Bulletin Données sociodémographiques en bref*, volume 4 – Numéro 1, octobre 1999.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Nouvelles perspectives démographiques régionales 1996-2041 : concentration dans les régions métropolitaines et vieillissement accentué », *Bulletin Données sociodémographiques en bref*, volume 4 – Numéro 2, février 2000.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques régionales, Québec 1996-2041 : régions administratives et régions métropolitaines*, scénario A de référence, édition 1999.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement de la population 1996-1991-1986, Données comparatives et faits saillants, Centre-du-Québec, cahier 2 : âge, sexe, état matrimonial et familles*, mai 1999.

LANDRY Bruno et MERCIER Michel, *Notions de Géologie*, Montréal, 1992.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Quelques statistiques régionales sur les familles et les services qui leur sont offerts, région 17 : Centre-du-Québec*, tournée régionale de la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, janvier 2000.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Inventaire des problèmes de dégradation des sols agricoles du Québec, Région agricole 4 : Bois-Francs*, 1990.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION DU MILIEU HYDRIQUE ET DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Portrait régional de l'eau, Consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec, Centre-du-Québec,* mars 1999.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN. *Profils des Premières nations, liste des réserves*, adresse URL (page consultée en juin 2001) : http://esd.inac.gc.ca/fnprofiles/fnprofiles_home.htm

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Répertoire des municipalités du Québec*, adresse URL (page consultée en juin 2001) : http://www.mamm.gouv.qc.ca/mamm.html.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Bilan socio-économique, Abitibi-Témiscamingue,* 1999.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *L'avenir démographique des régions du Québec : Principaux constats et enjeux*, scénario A de référence, [recherche et rédaction : Louise Dallaire], édition 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Estimation de la population au 1er juillet 1998,* mars 1999.

STATISTIQUE CANADA. *Recensements de 1986, de 1991 et de 1996.*

LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Jean-François Ruel, Emploi-Québec
Céline Girard, ministère des Régions
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

2. La structure économique 1

2.1 La structure de l'économie régionale 1

2.1.1 Les emplois par secteur d'activité 1

2.1.2 Les emplois par secteur d'activité dans les MRC 4

2.2 Le marché du travail 5

2.2.1 L'évolution selon les recensements de 1986, 1991 et 1996 6

2.2.2 L'évolution de 1991 à 2000 selon les données de l'Enquête sur la population active 7

2.2.3 La situation des femmes 10

2.2.4 La situation des jeunes 11

2.2.5 La situation des personnes handicapées 13

2.2.6 Les travailleurs autonomes 14

2.2.7 Les prestataires de l'assurance-emploi et les prestataires de l'assistance-emploi 15

2.3 La scolarité 17

2.3.1 La situation au niveau des MRC 19

2.3.2 La situation sur le marché du travail 19

2.4 Les revenus 20

2.4.1 L'évolution du salaire hebdomadaire moyen 20

2.4.2 La composition du revenu moyen par MRC 22

2.4.3 La croissance du revenu personnel de 1995 à 1999 23

2.5 Les investissements 24

2.5.1 Les investissements privés et publics 24

2.5.2 Les investissements par secteur d'activité 26

2.5.3 Les projets d'investissement annoncés 27

Tableaux

Tableau 1 Répartition sectorielle de l'emploi pour chacune des MRC du Centre-du-Québec en 1996 2

Tableau 2 Répartition en pourcentage et en nombre de la population en emploi selon les secteurs d'activité et les MRC de la région du Centre-du-Québec en 1996 5

Tableau 3 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail selon les MRC du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 6

Tableau 4 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail au Centre-du-Québec, 1991 à 2000 8

Tableau 5 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail chez les femmes au Centre-du-Québec et au Québec, 1986, 1991 et 1996 11

Tableau 6 Principaux indicateurs du marché du travail chez les jeunes par classe d'âges au Centre-du-Québec et au Québec en 1996 12

Tableau 7 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail chez les jeunes de 15 à 29 ans au Centre-du-Québec, 1996 à 2000 12

Tableau 8 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail pour les personnes ayant une incapacité au Centre-du-Québec, 1991 et 1996 13

Tableau 9 Répartition des travailleurs autonomes selon le sexe, pour chacune des MRC du du Centre-du-Québec en 1996 14

Tableau 10 Scolarité de la population de 15 ans et plus au Centre-du-Québec et au Québec, 1986 et 1996 18

Tableau 11 Scolarité de la population de 15 ans et plus selon les MRC du Centre-du-Québec en 1996 19

Tableau 12 Évolution du salaire hebdomadaire moyen selon le sexe au Centre-du-Québec et au Québec, 1997 à 2000 21

Tableau 13 Salaire hebdomadaire moyen et salaire horaire moyen des employés à temps partiel et à temps plein par région administrative en 2000 22

Tableau 14 Composition du revenu moyen selon les MRC du Centre-du-Québec, 1990 et 1995 23

Tableau 15 Taux de croissance du revenu personnel par habitant au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995 à 1999 24

Tableau 16 Dépenses en immobilisations et en réparations du secteur privé, en milliers de dollars, au Centre-du-Québec, 1997 à 2000 25

Tableau 17 Dépenses en immobilisations et en réparations du secteur public, en milliers de dollars, au Centre-du-Québec, 1997 à 2000 26

Tableau 18 Dépenses en immobilisations des secteurs privé et public, par secteur d'activité, au Centre-du-Québec, 1997 à 2000 27

Tableau 19 Nombre et valeur des projets d'investissement de un million de dollars et plus annoncés au Centre-du-Québec en 1997 et en 1998 28

Graphiques

Graphique 1 Structure économique de la région comparée à celle du Québec 1

Graphique 2 La répartition des emplois en pourcentage par secteur d'activité dans la région du Centre-du-Québec en 1996 3

Graphique 3 Évolution du taux de chômage au Centre-du-Québec et au Québec, 1991 à 2000 9

Graphique 4 Évolution du taux d'activité au Centre-du-Québec et au Québec, 1991 à 2000 10

Graphique 5 Évolution du taux d'emploi au Centre-du-Québec et au Québec, 1991 à 2000 10

Graphique 6 Taux de chômage selon la scolarité au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996 20

Bibliographie 29

2. LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

2.1 La structure de l'économie régionale

La structure de l'économie de la région du Centre-du-Québec se distingue de celle de l'ensemble du Québec par l'importance du secteur primaire et du secteur secondaire et donc, par une présence moins importante du secteur tertiaire, même si celui-ci est le secteur comprenant le plus d'emplois, comme l'illustre bien le graphique 1.

Graphique 1 Structure économique de la région comparée à celle du Québec

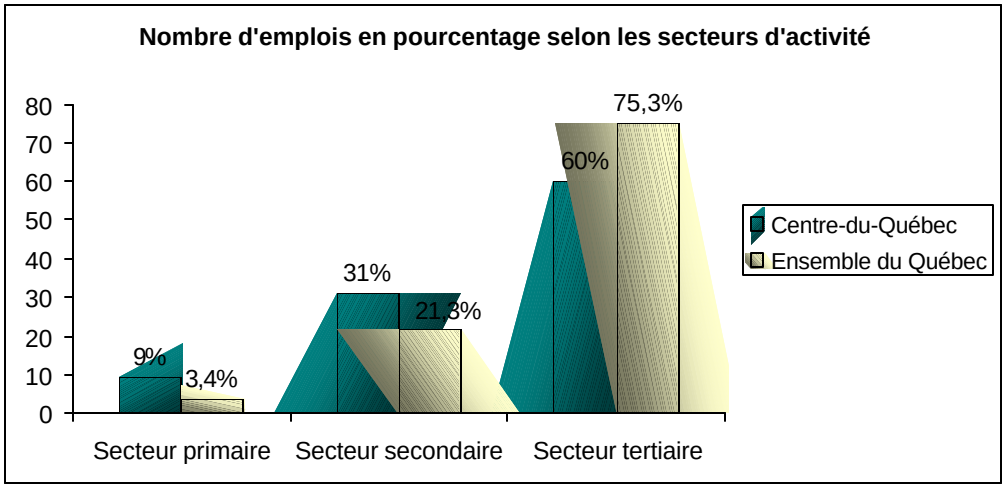

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996

2.1.1 Les emplois par secteur d'activité

LE SECTEUR PRIMAIRE

Le graphique 1 permet de constater qu'environ 9 % des emplois de la région du Centre-du-Québec se retrouve dans le secteur primaire, dont une très grande proportion dans l'agriculture (tableau 1). Selon le recensement de 1996, la région du Centre-du-Québec comptait peu d'emplois dans le secteur des forêts (360 emplois, soit 0,4 % des emplois) et dans le secteur des mines (260 emplois, soit 0,3 % des emplois). Pour sa part, le secteur des pêches est quasiment absent, comptant moins de 50 emplois.

Selon les données des recensements de 1991 et de 1996, il y a eu une légère baisse des emplois dans le secteur primaire entre 1991 et 1996. Cela s'explique en partie par la diminution du nombre de fermes entre 1986 et 1996 dans la région (- 11,8 %).

Tableau 1 Répartition sectorielle de l'emploi pour chacune des MRC du Centre-du-Québec en 1996

Secteurs	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	Québec
Secteur primaire	**2 380**	**1 025**	**2 105**	**1 360**	**1 535**	**8 405**	**106 485**
Agriculture	2 250	955	1 925	1 150	1 455	7 740	72 065
Pêche	0	10	0	15	20	45	3 025
Forêt	70	40	75	135	40	360	14 445
Mines	60	20	105	60	20	260	16 950
Secteur secondaire	**8 875**	**2 085**	**12 185**	**3 900**	**2 295**	**29 345**	**664 140**
Manufacturier	7 535	1 450	10 395	3 500	1 805	24 685	531 540
Construction	1 340	635	1 790	400	490	4 660	132 600
Secteur tertiaire	**16 635**	**5 035**	**23 320**	**5 470**	**6 135**	**56 615**	**2 348 495**
Transport et entreposage	835	350	1 420	475	370	3 455	125 825
Communications et services publics	575	400	600	85	160	1 820	100 770
Commerce de gros	1 445	280	2 210	425	375	4 730	158 805
Commerce de détail	3 565	930	4 670	1 150	1 175	11 490	402 875
Services financiers et assurances	720	215	1 065	195	330	2 530	124 660
Services immobiliers et agences d'assurances	260	75	450	45	80	910	46 295
Services aux entreprises	825	280	1 405	215	190	2 915	198 140
Administration publique	665	245	1 145	275	385	2 720	203 450
Services d'enseignement	1 805	485	2 370	440	710	5 820	231 425
Services de santé et services sociaux	2 530	825	3 095	1 055	1 030	8 530	330 520
Hébergement et restauration	1 745	405	2 345	485	550	5 530	195 720
Autres services	1 665	545	2 545	625	780	6 165	230 010
Total	**27 910**	**8 145**	**37 620**	**10 740**	**9 965**	**94 380**	**3 119 130**

Source : Statistique Canada, recensement de 1996.

LE SECTEUR SECONDAIRE

Le graphique 2 fait ressortir que l'industrie manufacturière est très développée au Centre-du-Québec et qu'elle est le moteur du développement économique régional avec 26,2 % des emplois contre 17 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 2 La répartition des emplois en pourcentage par secteur d'activité dans la région du Centre-du-Québec en 1996

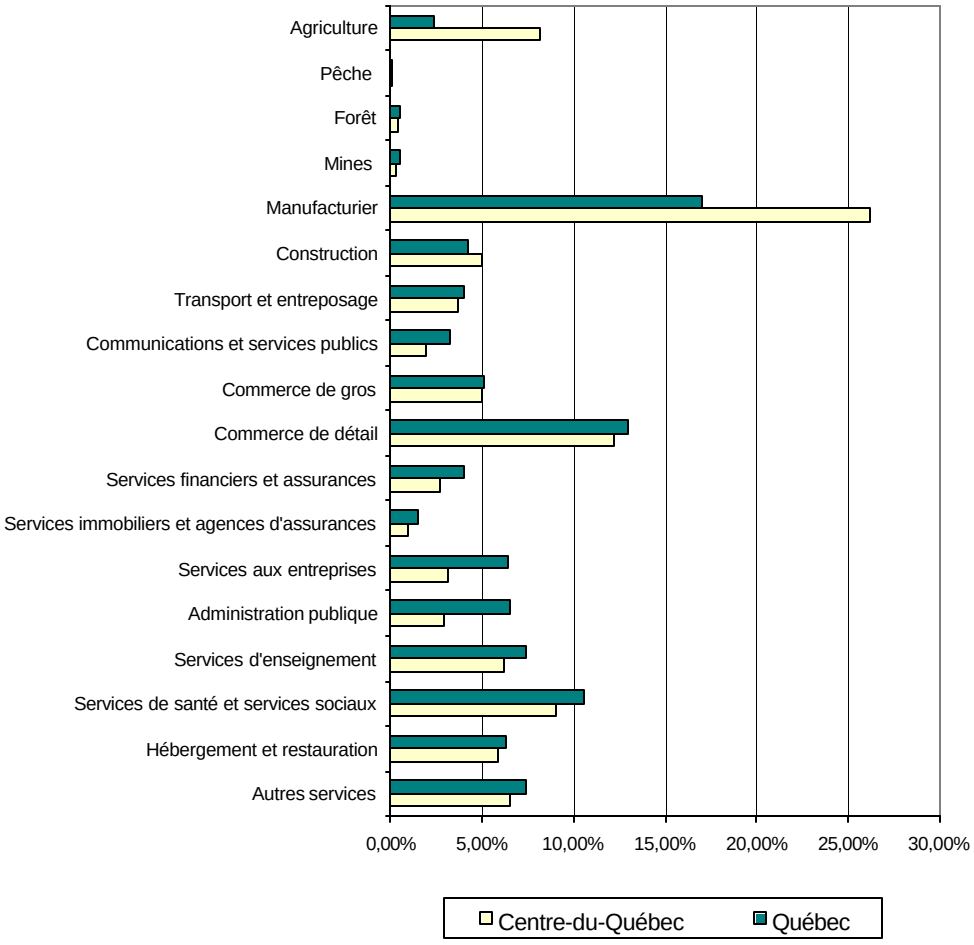

Source : Statistique Canada, recensement 1996.

La structure de l'activité manufacturière s'est fortement diversifiée depuis deux décennies délaissant la traditionnelle dépendance envers le textile, l'habillement, le meuble et le bois, même si l'on retrouve encore dans ces industries près de 40 % des emplois du tissu industriel régional. L'expansion des secteurs du papier, des produits métalliques, de la machinerie et du matériel de transport, de l'électronique, des produits plastiques et matériaux composites a grandement contribué à cette diversification. D'autre part, les secteurs traditionnels continuent à relever le défi de la compétitivité et à créer des emplois.

Le secteur de la construction est légèrement plus présent dans la région que dans l'ensemble du Québec, avec 4,9 % des emplois contre 4,3 %.

Entre 1991 et 1996, le nombre d'emplois a crû de plus de 2 500 dans le secteur manufacturier, faisant de ce secteur celui ayant connu la plus importante augmentation. Par ailleurs, le secteur de la construction a enregistré une baisse du nombre d'emplois entre les deux années de recensement.

LE SECTEUR TERTIAIRE

Alors que trois emplois sur quatre se retrouvent dans le secteur tertiaire dans l'ensemble du Québec, ce sont seulement trois emplois sur cinq dans la région du Centre-du-Québec. La région compte, proportionnellement, moins d'emplois dans le secteur des services gouvernementaux, dans celui des services aux entreprises, dans le secteur des communications et autres services publics ainsi que dans le secteur des intermédiaires financiers, comme l'illustre le graphique 2.

Par ailleurs, les secteurs d'activité comptant le plus d'emplois sont le commerce de détail, la santé et les services sociaux, les services d'enseignement, l'hébergement et la restauration, le commerce de gros.

Les secteurs ayant connu une hausse d'emploi marquée entre 1991 et 1996 sont le transport, le commerce de gros, les services aux entreprises ainsi que l'hébergement et la restauration.

2.1.2 Les emplois par secteur d'activité dans les MRC

Le tableau 1 fait ressortir les différences entre les MRC en regard de la répartition des emplois selon les secteurs d'activité. Ce tableau nous permet de constater que le secteur primaire est très présent dans les MRC rurales, notamment dans la MRC de Nicolet-Yamaska.

Si la MRC de Nicolet-Yamaska et celle de Bécancour ont un secteur primaire très développé, elles comptent, proportionnellement, légèrement plus d'emplois dans le secteur tertiaire que l'ensemble de la région. Ainsi, ce sont les deux MRC où le secteur secondaire est le moins présent. Ici, il est important de rappeler que les données choisies du recensement font référence aux emplois occupés par les personnes demeurant sur le territoire de la MRC et non aux emplois situés dans la MRC sans tenir compte de la MRC où réside la personne occupant l'emploi. Ce faisant, l'importance du Parc industriel et portuaire de Bécancour est masquée car de nombreux emplois y sont occupés par des personnes demeurant sur la rive nord du fleuve, soit dans la région de Trois-Rivières.

La MRC de L'Érable présente un profil particulier avec une forte proportion des emplois dans le secteur primaire ainsi que dans le secteur secondaire et un secteur tertiaire beaucoup moins présent. MRC rurale, la MRC de L'Érable a su développer un secteur manufacturier très fort autour de ses pôles urbains de Plessisville et de Princeville.

Alors que la MRC d'Arthabaska présente une répartition des emplois semblable à l'ensemble de la région, la MRC de Drummond présente une concentration de ses emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Le tableau 2 montre que les MRC de Drummond, de L'Érable et celle d'Arthabaska ont un secteur secondaire, notamment un secteur manufacturier très développé. Et depuis 1996, le développement du secteur manufacturier se poursuit intensément. Cette progression a fait que la région du Centre-du-Québec est une des trois régions du Québec ayant connu une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne québécoise entre 1992 et 1998.

Tableau 2 Répartition en pourcentage et en nombre de la population en emploi selon les secteurs d'activité et les MRC de la région du Centre-du-Québec en 1996

Secteurs	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	Québec
Population en emploi de 15 ans et plus	27 910	8 145	37 620	10 740	9 965	**94 380**	3 119 130
Primaire	*2 380*	*1 025*	*2 105*	*1 360*	*1 535*	***8 405***	*106 485*
%	8,5	12,6	5,6	12,7	15,4	**8,9**	3,4
Secondaire	8 875	2 085	12 185	3 900	2 295	**29 345**	664 140
%	31,8	25,6	32,4	36,3	23,0	**31,1**	21,3
Tertiaire	16 635	5 035	23 320	5 470	6 135	**56 615**	2 348 495
%	59,6	61,8	62,0	50,9	61,6	**60,0**	75,3

Source : Statistique Canada, recensement de 1996

2.2 Le marché du travail

Trois principaux indicateurs permettent de suivre l'évolution du marché du travail : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Deux sources d'information sont disponibles pour suivre ces indicateurs dans le temps, soit les recensements et l'Enquête sur la population active (EPA). L'annexe D du *Dictionnaire du recensement de 1996*, disponible sur le site Internet de Statistique Canada, explique les différences entre ces deux sources[1].

[1] Les données de ces deux sources ne sont pas comparables, notamment à cause de leurs périodes de référence. Les données de chaque recensement portent sur une semaine précise; ainsi, il s'agit de la semaine du dimanche 5 mai au samedi 11 mai pour le recensement de 1996. L'EPA est une enquête mensuelle pour laquelle des données peuvent être annualisées. De plus, l'échantillon n'est pas le même. Pour le recensement, les questions sur l'activité figurent dans le questionnaire complet qui a été distribué à un ménage sur cinq. Les données de l'EPA sont recueillies auprès d'un échantillon plus petit (305 ménages pour la région du Centre-du-Québec). Les données du recensement ne sont disponibles qu'aux cinq ans, mais elles sont basées sur un échantillon qui permet des données au niveau des MRC et des municipalités. Les données de l'EPA sont mensuelles, mais la taille de l'échantillon ne permet de produire des données qu'au niveau des régions administratives.

2.2.1 L'évolution selon les recensements de 1986, 1991 et 1996

Les données des recensements de 1986, de 1991 et de 1996 permettent de suivre l'évolution des indicateurs tant pour la région que pour les MRC (tableau 3).

Tableau 3 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail selon les MRC du Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996

MRC	Taux de chômage (%)			Taux d'activité (%)			Taux d'emploi (%)		
	1986	1991	1996	1986	1991	1996	1986	1991	1996
Arthabaska	11,9	10,4	10,6	62,4	65,7	64,2	54,9	58,9	57,4
Bécancour	16,4	11,5	8,8	57,0	59,0	58,8	47,7	52,2	53,6
Drummond	12,6	10,8	9,6	61,4	64,1	63,3	53,7	57,2	57,2
L'Érable	11,9	9,8	7,6	61,1	65,4	62,5	54,1	59,0	57,8
Nicolet-Yamaska	12,0	10,8	10,0	62,3	61,1	60,1	54,9	54,5	54,1
Centre-du-Québec	**12,6**	**10,6**	**9,7**	**61,3**	**63,9**	**62,7**	**53,7**	**57,1**	**56,6**
Le Québec	13,0	12,1	11,8	62,8	65,1	62,3	54,7	57,3	55,0

Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1991 et 1996

Le **taux d'activité** [2] a évolué positivement entre 1986 et 1996 pour la région du Centre-du-Québec, passant de 61,3 % à 62,7 %, avec un sommet à 63,9 % en 1991. L'évolution a été différente pour le Québec avec un taux de 62,8 % en 1986, un sommet de 65,1 % en 1991 mais un taux de 62,3 % en 1996 inférieur à celui de 1986. Ainsi, si la région a présenté un taux d'activité inférieur à celui du Québec en 1986 et en 1991, elle présente un taux d'activité légèrement supérieur en 1996.

Par ailleurs, comme le montre le tableau 3, l'évolution du taux d'activité de la majorité des MRC ressemble à celui de la région, soit un sommet en 1991 et un taux plus élevé en 1996 que celui de 1986, et ce pour les MRC de Bécancour, de Drummond, d'Arthabaska et celle de l'Érable. Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, le taux d'activité a baissé d'un recensement à l'autre, passant de 62,3 % en 1986, à 61,1 % en 1991 et à 60,1 % en 1996. La MRC d'Arthabaska est la MRC qui présente, aux trois recensements, le taux d'activité le plus élevé.

L'évolution du **taux d'emploi** [3] suit celle du taux d'activité. Ainsi, pour la région du Centre-du-Québec, il est 53,7 % en 1986, 57,1 % en 1991 et 56,6 % en 1996. Le Québec présente la même évolution avec un taux de 54,7 % en 1986, un sommet de 57,3 % en 1991 et un taux de 55 % en 1996, en baisse par rapport à 1991, mais en légère hausse par rapport à 1986. Comme pour le taux d'activité, la région présente un taux d'emploi supérieur à celui du Québec en 1996. De plus, la croissance entre 1986 et 1996 est plus marquée dans la région qu'au Québec, montrant ainsi le dynamisme économique du Centre-du-Québec.

[2] Le taux d'activité est la proportion des personnes, parmi la population de 15 ans et plus, au travail ou en chômage.
[3] Le taux d'emploi est la proportion des personnes, parmi la population de 15 ans et plus, au travail.

Au niveau de la majorité des MRC, la situation est la même, soit un sommet en 1991 et un taux supérieur en 1996 que celui de 1986. La MRC de Drummond présente une situation différente avec un taux d'emploi en 1996 égal à celui de 1991, soit 57,2 %, montrant que la diversité de la structure industrielle a permis de maintenir le taux d'emploi alors qu'il baissait ailleurs de 1991 à 1996. Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, le taux d'activité a baissé légèrement d'un recensement à l'autre passant de 54,9 % à 1986, à 54,5 % en 1991 à 54,1 % en 1996. Le dynamisme présent dans la MRC de l'Érable fait ressortir que cette MRC présente le meilleur taux d'emploi en 1991 et en 1996.

Finalement, le **taux de chômage** [4] présente la même évolution dans la région, dans les cinq MRC et au Québec, soit un taux en 1991 inférieur à celui de 1986 et un taux en 1996 inférieur à celui de 1991. Les données nous montrent qu'en 1986, en 1991 et en 1996, la région et chacune des MRC avaient un taux de chômage inférieur à celui du Québec. D'autre part, la MRC de l'Érable était celle ayant le taux de chômage le plus bas avec un taux de 11,9 % en 1986, de 9,8 % en 1991 et de 7,6 % en 1996.

2.2.2 L'évolution de 1991 à 2000 selon les données de l'Enquête sur la population active

Depuis sa création, la nouvelle région administrative du Centre-du-Québec fait l'objet de statistiques spécifiques de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada depuis janvier 1999[5]. L'organisme a aussi produit des séries chronologiques couvrant la période de 1987 à 1998. Dans cette section, afin de décrire le marché du travail, nous utilisons les **données révisées de l'EPA de 1991 à 2000**.

Le tableau 4 nous montre qu'entre 1991 et 2000, le nombre de personne en emploi est passé de 81 400 à 100 800 tandis que le taux de chômage a diminué de 12,9 % à 8,8 % et que le taux d'emploi passait de 50,7 % à 56,8 %.

---

[4] Le taux de chômage est la proportion de personnes sans emploi **et** qui se cherchent activement un emploi parmi les personnes de 15 ans et plus qui sont au travail ou en chômage.

[5] En raison de la faible taille de l'échantillon de la région du Centre-du-Québec (305 ménages), les estimations régionales sont entachées d'une marge d'erreur élevée de sorte que ces dernières doivent être utilisées avec prudence.

Tableau 4 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail au Centre-du-Québec, 1991 à 2000

Indicateurs	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Population de 15 ans et plus	160 500	162 600	164 200	165 900	167 900	169 800	171 800	173 800	175 700	177 600
Population active	93 500	100 600	103 200	106 200	108 000	104 600	106 900	112 000	106 000	110 600
Emploi	81 400	88 600	92 100	97 000	99 400	93 600	97 000	100 800	96 000	100 800
Chômage	12 100	12 000	11 100	9 200	8 700	11 100	9 900	11 100	10 000	9 700
Taux de chômage	12,9 %	11,9 %	10,8 %	8,7 %	8,1 %	10,6 %	9,3 %	9,9 %	9,4 %	8,8 %
Taux d'activité	58,3 %	61,9 %	62,9 %	64,0 %	64,3 %	61,6 %	62,2 %	64,4 %	60,3 %	62,3 %
Taux d'emploi	50,7 %	54,5 %	56,1 %	58,5 %	59,2 %	55,1 %	56,5 %	58,0 %	54,6 %	56,8 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données révisées, 2000. Compilation spéciale Emploi-Québec Centre-du-Québec et ministère des Régions, Direction régionale Centre-du-Québec, 2000

Cependant, l'évolution du marché du travail ne fut pas linéaire durant cette période. Comme pour le Québec, la récession du début de la décennie s'est surtout fait sentir en 1991 alors que la région perdait 5 700 emplois par rapport à l'année précédente et voyait son taux d'emploi chuter de 54,8 % à 50,7 %, son taux d'activité diminuer de 61,8 % à 58,3 % et son taux de chômage monter de 11,3 % à 12,9 %.

Dès 1992, la situation s'améliorait et la région connaissait quatre années de création d'emplois entre 1992 et 1995 alors que le nombre d'emplois passait à 99 400, que le taux de chômage chutait à 8,1 % et que le taux d'emploi progressait jusqu'à 59,2 %.

L'année 1996 a été marquée par une légère contraction de l'économie dans la région comme au Québec et au Canada. Ainsi, en 1996, il y a eu une baisse de la population active mais surtout une baisse plus marquée des emplois. Le nombre de chômeurs a augmenté de 2 400 personnes et le taux de chômage est passé à 10,6 %. Par ailleurs, le taux d'emploi a diminué à 55,1 %.

Les années 1997 et 1998 ont été deux années fortes en terme de création d'emplois alors que le taux d'emploi atteignait 58 % et le taux d'activité 64,4 % en 1998. Cependant, la création d'emploi a fait que plus de personnes se cherchaient activement un emploi, d'où l'augmentation du taux de chômage entre 1997 et 1998, lequel passait de 9,3 % à 9,9 %.

Selon les données de l'EPA, la région aurait connu un ralentissement en 1999 avec une perte de 4 800 emplois, une baisse du taux d'activité et du taux d'emploi. Selon ces données, il n'y a que le taux de chômage qui présente une amélioration en diminuant à 9,4 %. Cette diminution est en lien avec celle de la population active. Cependant, il est important de préciser que les données de 1999 de l'EPA questionnent les intervenants de la région. Ceux-ci, notamment ceux impliqués dans les Centres locaux de développement (CLD), ont présenté des données positives en terme de création d'emplois pour l'année 1999.

En 2000, on observe une création nette de quelque 4 800 emplois, en moyenne, par rapport à 1999. La région semble donc avoir récupéré les emplois perdus en 1999 pour revenir au record enregistré en 1998. Le taux de chômage moyen observé s'établit à 8,8 % comparativement à 8,4 % pour l'ensemble du Québec. Finalement, le dynamisme du marché de l'emploi a fait croître les taux d'activité et d'emploi d'environ de 2 % en 2000.

Le graphique 3 montre qu'après avoir connu un taux de chômage plus élevé que celui du Québec en 1991, la région a présenté une meilleure situation que le Québec entre 1992 et 1998 pour revenir à un taux de chômage plus élevé en 1999 et en 2000.

Graphique 3 Évolution du taux de chômage au Centre-du-Québec et au Québec, 1991 à 2000

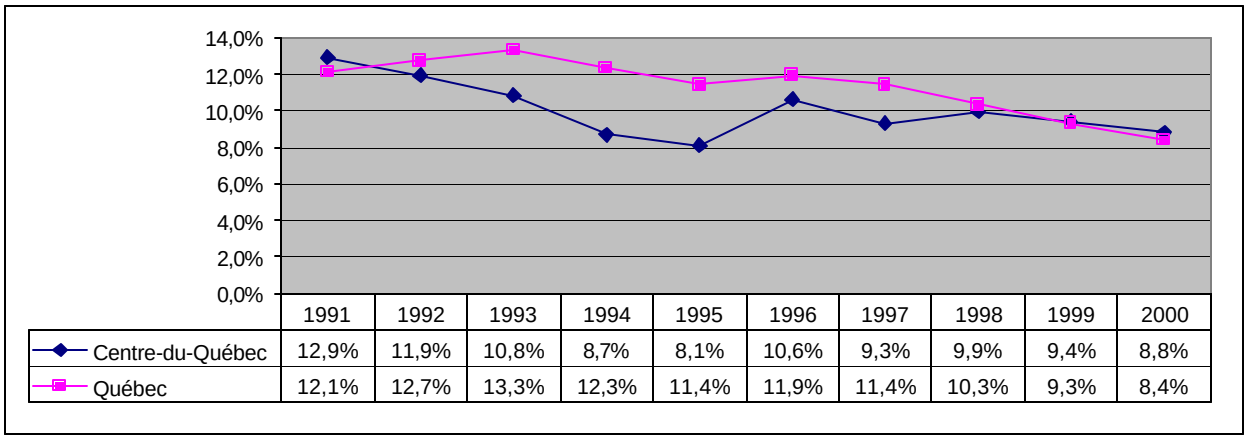

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Centre-du-Québec	12,9%	11,9%	10,8%	8,7%	8,1%	10,6%	9,3%	9,9%	9,4%	8,8%
Québec	12,1%	12,7%	13,3%	12,3%	11,4%	11,9%	11,4%	10,3%	9,3%	8,4%

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données révisées, 2000

Par ailleurs, les graphiques 4 et 5 montrent que le taux d'activité et le taux d'emploi ont connu une même évolution entre 1991 et 2000. Alors que la région connaissait une situation moins favorable que le Québec en 1991 et en 1992, ce fut l'inverse pour le reste de la décennie, sauf pour 1999 et 2000. Ainsi, la région a connu un taux d'activité et un taux d'emploi supérieurs à ceux du Québec entre 1993 et 1998.

Graphique 4 Évolution du taux d'activité au Centre-du-Québec et au Québec, 1991 à 2000

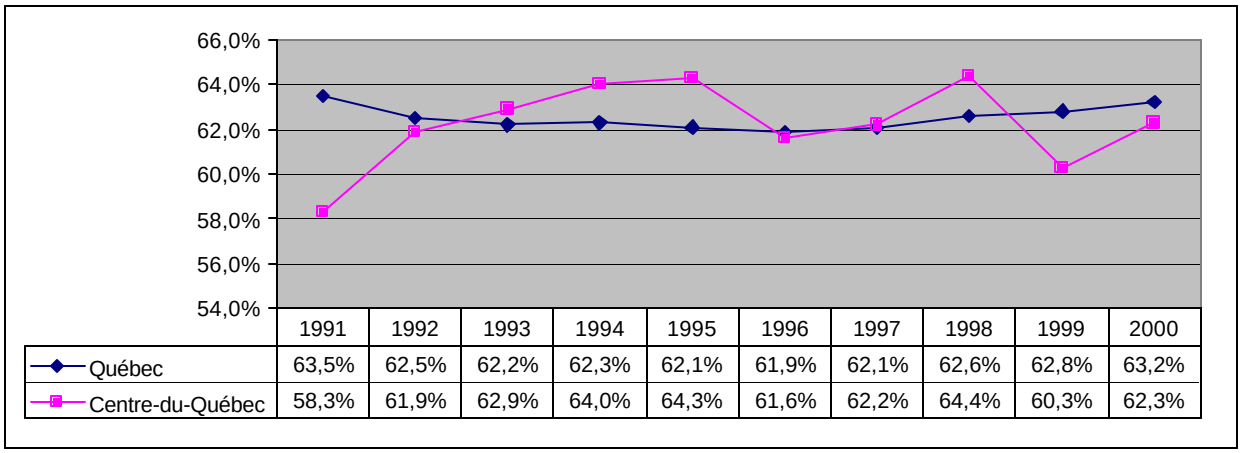

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Québec	63,5%	62,5%	62,2%	62,3%	62,1%	61,9%	62,1%	62,6%	62,8%	63,2%
Centre-du-Québec	58,3%	61,9%	62,9%	64,0%	64,3%	61,6%	62,2%	64,4%	60,3%	62,3%

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données révisées, 2000

Graphique 5 Évolution du taux d'emploi au Centre-du-Québec et au Québec, 1991 à 2000

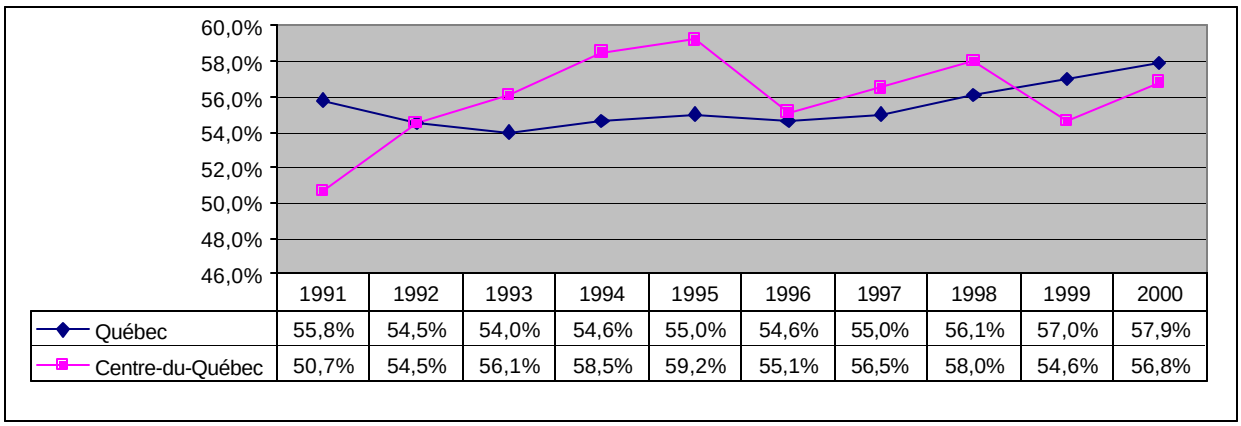

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Québec	55,8%	54,5%	54,0%	54,6%	55,0%	54,6%	55,0%	56,1%	57,0%	57,9%
Centre-du-Québec	50,7%	54,5%	56,1%	58,5%	59,2%	55,1%	56,5%	58,0%	54,6%	56,8%

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données révisées, 2000

2.2.3 La situation des femmes

Le tableau 5 montre l'évolution du taux d'activité, du taux d'emploi et du taux de chômage des femmes de la région du Centre-du-Québec et du Québec pour les années 1986, 1991 et 1996.

Les données démontrent que la situation de femmes sur le marché du travail s'est améliorée de façon plus marquée au Centre-du-Québec qu'au Québec entre 1986 et 1996. Ainsi, si le taux d'activité des femmes de la région du Centre-du-Québec était inférieur à celui du Québec en 1986, soit 48,9 % par rapport à 51,3 %, il était quasiment identique en 1996 avec un taux d'activité de 54,5 % pour les femmes du Centre-du-Québec par opposition à 54,6 % pour celles du Québec. Cette amélioration est principalement due à l'augmentation du nombre de femmes occupant un emploi. Ainsi le taux d'emploi des femmes de la région du Centre-du-Québec est passé de 41,9 % en 1986 à 49,1 % en 1996.

Par ailleurs, le taux de chômage des femmes de la région du Centre-du-Québec a diminué de façon plus prononcée que celui des femmes du Québec en passant de 14,4 % en 1986 à 9,7 % en 1996 au Centre-du-Québec, soit un taux de chômage pour les femmes du Centre-du-Québec presque identique à celui de 9,6 % des hommes de la région, au recensement de 1996.

Cependant, si la situation des femmes de la région du Centre-du-Québec sur le marché du travail s'est améliorée entre 1986 et 1996, leur taux d'activité (54,5 % en 1996) demeure très inférieur à celui des hommes (71 % en 1996) et elles sont plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel. La section 4.2.1 présente plus d'information à propos de l'intégration des femmes au marché du travail.

Tableau 5 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail chez les femmes au Centre-du-Québec et au Québec, 1986, 1991 et 1996

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Centre-du-Québec			
1986	48,9 %	41,9 %	14,4 %
1991	54,2 %	48,5 %	10,6 %
1996	54,5 %	49,1 %	9,7 %
Québec			
1986	51,3 %	43,9 %	14,4 %
1991	56,0 %	49,2 %	12,1 %
1996	54,6 %	48,5 %	11,2 %

Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1991 et 1996

2.2.4 La situation des jeunes

Le tableau 6 fait ressortir la situation des jeunes de 15 à 24 ans, de 25 à 29 ans et des jeunes de 15 ans et plus en ce qui concerne les principaux indicateurs du marché du travail en 1996.

Les données font clairement ressortir que ce sont les jeunes de 15-24 ans, tant dans la région du Centre-du-Québec qu'au Québec, qui vivent une situation difficile en regard de l'emploi.

Par ailleurs, que ce soit au niveau du taux d'activité, du taux d'emploi ou du taux de chômage, le tableau 6 montre que les jeunes de 15-24 ans de la région du Centre-du-Québec connaissent une meilleure intégration sur le marché du travail notamment avec un taux d'emploi supérieur (47,1 % dans la région par rapport à 44 % au Québec) et un taux de chômage inférieur (15,4 % par opposition à 19,1 %). Par contre, ce meilleur taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans doit être mis en lien avec une scolarité moins grande de la population du Centre-du-Québec comme nous le verrons au point 2.3.

Tableau 6 Principaux indicateurs du marché du travail chez les jeunes par classe d'âges au Centre-du-Québec et au Québec en 1996

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Centre-du-Québec			
15-24 ans	55,6 %	47,1 %	15,4 %
25 -29 ans	83,1 %	75,9 %	8,7 %
15 ans et plus	62,7 %	56,6 %	9,7 %
Québec			
15-24 ans	54,3 %	44,0 %	19,1 %
25-29 ans	82,2 %	72,0 %	12,4 %
15 ans et plus	62,3 %	55,0 %	11,8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996.

En ce qui concerne à l'évolution de ces indicateurs chez les jeunes de 15 à 29 ans, le tableau 7 démontre que les taux d'emploi et d'activité chez les jeunes ont passablement fluctué entre 1996 et 2000. On note cependant une stabilité relative du nombre d'emplois occupés. Autre fait à considérer, la baisse généralisée de la population totale, de la population active et du nombre d'emplois occupés par les jeunes. De plus, le nombre de chômeurs s'est accru de 800 entre 1999 et 2000, faisant progresser le taux de chômage à 13,5 %.

Tableau 7 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail chez les jeunes de 15 à 29 ans au Centre-du-Québec, 1996 à 2000

Indicateurs	1996	1997	1998	1999	2000
Population 15 à 29 ans	44 700	44 700	45 000	45 200	42 600
Population active	31 000	31 600	34 100	30 300	29 700
Emplois	26 000	28 000	30 300	27 100	25 700
Chômeurs	4 900	3 600	3 800	3 200	4 000
Taux de chômage	15,8 %	11,4 %	11,1 %	10,6 %	13,5 %
Taux d'activité	68,0 %	70,7 %	75,8 %	67,0 %	69,7 %
Taux d'emploi	57,0 %	62,6 %	67,3 %	60,0 %	60,3 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 1996 à 2000.
Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2001

2.2.5 La situation des personnes handicapées

Les recensements de 1991 et de 1996 ont recueilli des données sur l'incapacité[6], définie comme étant toute réduction ou absence (résultant d'une déficience) de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude considérée comme normale pour un être humain[7].

Le tableau 8 montre que la situation sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité ne s'est pas améliorée entre 1991 et 1996 au Centre-du-Québec. Le taux de chômage des personnes ayant une incapacité est près de deux fois supérieur à celui des personnes sans incapacité. Mais la donnée montrant très bien l'exclusion du marché du travail des personnes ayant une incapacité, et ce, tant au Québec que dans la région du Centre-du-Québec, est leur taux d'activité. Ainsi, en 1996, 21,2 % des personnes de 15 ans et plus de la région du Centre-du-Québec ayant une incapacité travaillait ou était à la recherche active d'un emploi contre 66,5 % des personnes de 15 ans et plus sans incapacité. La situation était quasiment identique pour le Québec.

Tableau 8 Évolution des principaux indicateurs du marché du travail pour les personnes ayant une incapacité au Centre-du-Québec, 1991 et 1996

	Recensement de 1991		Recensement de 1996	
	Personnes avec incapacité	Personnes sans incapacité	Personnes avec incapacité	Personnes sans incapacité
Centre-du-Québec				
Taux de chômage	20,2 %	10,4 %	20,6 %[8]	9,4 %
Taux d'activité	22,2 %	67,3 %	21,2 %	66,5 %
Québec				
Taux de chômage	N/D	N/D	21,7 %	11,5 %
Taux d'activité	N/D	N/D	21,9 %	66,5 %

Source : Compilations spéciales des données du recensement de 1991 et de celui de 1996 par l'Office des personnes handicapées du Québec

[6] En 1986 et en 1991, Statistique Canada a tenu une enquête post-censitaire, l'Enquête sur la santé et les limitations d'activité (ESLA). Les questions du recensement portant sur l'incapacité visaient essentiellement à établir la base de sondage pour l'ESLA et c'est l'ESLA qui permettait de circonscrire avec plus de précision la population ayant une incapacité. L'ESLA n'a pas été reconduit en 1996 en raison de la pénurie de fonds et des compressions budgétaires. En 1998, le Québec a tenu l'Enquête québécoise sur la limitation d'activité (EQLA), enquête étant compatible avec les données de l'ESLA 1991. Comme les données de l'EQLA ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce texte, nous nous servons des questions portant sur l'incapacité des recensements de 1991 et de 1996.

[7] Que ce soit pour le recensement ou l'ESLA, Statistique Canada retient la définition du concept d'incapacité adopté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

[8] Cette donnée doit être utilisée avec réserve car son coefficient de variation est 19,9.

2.2.6 Les travailleurs autonomes

Le tableau 9 montre la répartition des travailleurs autonomes par sexe et par MRC de la région du Centre-du-Québec en 1996. Ces données montrent que, tant pour les hommes que pour les femmes, la région et chacune des MRC ont une proportion plus élevée de travailleurs autonomes que le Québec. La différence est plus marquée pour les hommes alors que 17,2 % des travailleurs de la région était des travailleurs autonomes en 1996 contre 13,5 % pour le Québec. Pour les femmes, 9,8 % des travailleuses de la région était des travailleuses autonomes contre 7,2 % pour l'ensemble du Québec. C'est la MRC de Nicolet-Yamaska qui présentait la proportion la plus élevée de travailleurs autonomes en 1996 tant pour les hommes (22,4 %) que pour les femmes (13,2 %) alors que c'était la MRC de Drummond qui présentait la proportion la plus basse tant pour les hommes (14,9 %) que pour les femmes (7,8 %).

Tableau 9 Répartition des travailleurs autonomes selon le sexe, pour chacune des MRC du Centre-du-Québec en 1996

	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Région	Québec
HOMMES							
Nombre	2 855	1 010	3 380	1 215	1 345	**9 805**	251 255
Proportion (%) sur l'ensemble des travailleurs	17,0	19,7	14,9	18,7	22,4	**17,2**	13,5
Évolution en % entre 1991 et 1996	2,5	12,2	12,1	-2,0	-8,2	**4,3**	12,4
FEMMES							
Nombre	1 345	460	1 375	535	605	**4 320**	109 990
Proportion (%) sur l'ensemble des travailleurs	10,0	13,1	7,8	10,8	13,2	**9,8**	7,2
Évolution en % entre 1991 et 1996	33,8	39,4	32,9	-1,8	12,0	**25,0**	35,0
TOTAL							
Nombre	**4 200**	**1 470**	**4 755**	**1 750**	**1 950**	**14 125**	**361 245**
Proportion (%) sur l'ensemble des travailleurs	**13,9**	**17,0**	**11,8**	**15,3**	**18,4**	**14,0**	**10,7**
Évolution en % entre 1991 et 1996	**10,8**	**19,5**	**17,4**	**-2,0**	**-2,7**	**9,8**	**18,4**

Source : Statistique Canada, recensements de 1991 et de 1996

D'autre part, les données du tableau 9 font ressortir que l'augmentation du nombre de travailleurs autonomes entre 1991 et 1996 a été plus prononcée chez les femmes que chez les hommes avec une augmentation de 25 % du nombre de travailleuses autonomes contre une augmentation de 4,3 % du nombre de travailleurs autonomes entre 1991 et 1996 au Centre-du-Québec. Au Québec aussi, l'augmentation est plus prononcée chez les femmes (35,0 %) que chez les hommes (12,4 %).

L'augmentation du nombre de travailleurs autonomes entre les recensements de 1991 et de 1996 a été plus prononcée au Québec (18,4 %) qu'au Centre-du-Québec (9,8 %). La situation varie d'une MRC à l'autre. Globalement, trois MRC ont connu une augmentation, soit Bécancour (+19,5 %), Drummond (+17,4 %) et Arthabaska (+10,8 %). Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, le nombre de travailleurs autonomes a diminué de 2,7 % entre 1991 et 1996 à cause de la diminution de 8,2 % chez les hommes. Cette diminution est probablement en lien avec l'importance de l'emploi dans le secteur agricole dans cette MRC, les producteurs agricoles étant généralement considérés comme leur propre employeur. Finalement, il y a eu une diminution du nombre de travailleurs autonomes tant chez les hommes (-2,0 %) que chez les femmes (-1,8 %) dans la MRC de l'Érable pour la même période.

2.2.7 Les prestataires de l'assurance-emploi et les prestataires de l'assistance-emploi

Les prestataires de l'assurance-emploi et les prestataires de l'assistance-emploi forment un bassin de population employable où les employeurs peuvent recruter des personnes pour combler leurs nouveaux postes ou leurs postes vacants. Le nombre de postes à combler est inférieur à l'ensemble de ces prestataires mais plusieurs des postes ne se comblent pas. Ceci est dû, entre autres, au fait que ce bassin de main-d'œuvre disponible est généralement peu scolarisé et qu'il présente un manque de qualification professionnelle. Cette section présente, brièvement, les principales caractéristiques de ces prestataires.

LES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

En juin 2000, la région du Centre-du-Québec comptait 8 046 prestataires de l'assurance-emploi, soit une baisse de 262 personnes ou – 3,2 % en regard de juin 1999. La baisse du nombre de ces prestataires a été moins grande que celle au Québec (- 7,3 %). La MRC de l'Érable a connu la baisse la plus marquée (- 9,1 %) alors que la MRC de Drummond a connu une légère hausse (0,2 %) et que la MRC d'Arthabaska a connu une hausse de 3,3 %.

La majorité des prestataires étaient des hommes (55,6 %). Plus de la moitié des prestataires (50,1 %) étaient âgés entre 25 et 44 ans. Le profil des prestataires des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, régions plus rurales, est légèrement différent, les hommes y étant encore plus nombreux.

Les professions (selon le Code national des professions) où nous retrouvons le nombre le plus élevé de chômeurs sont : autres manœuvres, transformation, fabrication, utilité publique (1 061 chômeurs, soit 13,2 %), conducteurs de machines à piquer (317 chômeurs), charpentiers-menuisiers (279 chômeurs), tailleurs, couturiers, fourreurs et modistes (227 chômeurs), vendeurs et commis-vendeurs vente au détail (213 chômeurs), secrétaires (sauf juridique et médical) (206 chômeurs), conducteurs de camions (200 chômeurs), manutentionnaires (184 chômeurs).

Cette répartition des prestataires de l'assurance-emploi montre qu'un nombre élevé est regroupé dans des métiers non spécialisés ou groupes de professions (CNP) nécessitant des niveaux de compétences élémentaires où le diplôme n'est pas une exigence. C'est le cas notamment pour les manœuvres. Pour d'autres prestataires, l'absence de qualification professionnelle entraîne des périodes de chômage alors que la profession est en demande dans les milieux locaux, comme les conducteurs de camions. Finalement, la saisonnalité des emplois peut occasionner des périodes de chômage plus ou moins prolongées.

LES PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI (SÉCURITÉ DU REVENU)

En juin 2000, la région du Centre-du-Québec comptait 11 442 prestataires adultes de l'assistance-emploi, une baisse de – 3,6 % en regard de juin 1999. La baisse est de –9,2 % en regard de juin 1998. La baisse de juin 1999 à juin 2000 a été légèrement moins prononcée dans la région qu'au Québec (- 3,6 % contre – 5,2 %).

Il est important de noter que la baisse a été plus marquée, tant dans la région qu'au Québec, chez les prestataires sans contrainte alors qu'il y a une hausse des prestataires avec contraintes très sévères.

L'évolution à la baisse du nombre de prestataires de l'assistance-emploi est identique sur le territoire de chacun des CLE de la région. Cependant, la baisse est plus marquée sur le territoire du CLE de Bécancour (- 7,8 %) ainsi que sur celui du CLE de Victoriaville (- 6,0 %). Alors que le nombre de prestataires de l'assurance-emploi avait diminué le plus sur le territoire du CLE de l'Érable, c'est sur ce territoire que la baisse des prestataires de l'assistance-emploi est la moins prononcée (- 0,4 %).

La majorité de ces prestataires étaient des femmes (52,6 %), sauf aux CLE de Nicolet et de Bécancour. L'âge moyen des prestataires était 42,2 ans et 46,5 % de ces prestataires étaient âgées de 45 ans ou plus. Par ailleurs, 43,5 % étaient considérés sans contrainte, 24,7 % comme ayant des contraintes temporaires et 31,8 % comme ayant des contraintes sévères.

Les responsables de famille monoparentale représentent 14,5 % des prestataires adultes de l'assistance-emploi en juin 2000, soit 1 659 adultes. La très grande majorité de ces responsables de famille monoparentale sont des femmes; en effet 1 489 des responsables de familles monoparentales sont des femmes, soit 89,2 %.

La durée cumulative moyenne à l'assistance-emploi (nommée sécurité du revenu avant octobre 1999) depuis janvier 1975 était de 136,8 mois, soit plus de 11 ans. Cette durée cumulative est supérieure à celle des prestataires de l'ensemble du Québec (125,7 mois, soit une différence de près de 12 mois). De fait, 78,4 % des prestataires avait une durée cumulative de 48 mois ou plus et 88,7 % avait une durée cumulative de 24 mois ou plus. En ce qui concerne les prestataires sans contrainte, 84,5 % ont une durée cumulative de 24 mois ou plus.

Le plus haut niveau de scolarité atteint est inconnu pour 24,2 % des prestataires adultes alors que 67,9 % des prestataires ont atteint le secondaire V ou moins. Ces données indiquent clairement qu'une importante majorité des prestataires de l'assistance-emploi a besoin d'un cheminement pour développer son employabilité.

Pour 72,4 % des prestataires, l'information sur l'expérience dans une profession est disponible et cette information nous apprend que les métiers non-spécialisés et les professions ne demandant pas de diplôme sont les plus fréquents. Ainsi, 1 783 de ces prestataires (15,5 %) déclarent une expérience comme manutentionnaire, 306 comme vendeur ou commis-vendeur vente au détail, 257 comme cuisinier, 248 comme concierge et 242 comme serveur d'aliments et de boissons.

2.3 La scolarité

Alors que, traditionnellement, une faible scolarité correspondait à moins de neuf années d'études, le diplôme d'études secondaires ou son équivalent est de plus en plus considéré comme un minimum à atteindre. Par ailleurs, les employeurs sont de plus en plus nombreux à situer leurs exigences de recrutement non seulement au niveau du diplôme mais aussi au niveau des compétences acquises ou développées par la personne. Cependant, comme les données du recensement ne renseignent pas sur les compétences développées ou acquises par les personnes, cette section présente l'information sur le niveau de scolarité atteint et sa relation avec le marché du travail.

Le tableau 10 montre que la population du Centre-du-Québec demeure moins scolarisée que la moyenne québécoise et que l'écart s'est creusé entre 1986 et 1996. Ainsi, en 1986, 64,9 % de la population de 15 ans et plus du Centre-du-Québec avait atteint un niveau de scolarité égal ou inférieur à la 13^{e} année alors que c'était 59,4 % pour l'ensemble du Québec, soit une différence de 5,5 %. Globalement, la situation s'était améliorée en 1996 alors que 59,8 % de la population de 15 ans et plus du Centre-du-Québec avait atteint un niveau de scolarité égal ou inférieur à la 13^{e} année. Cependant, cette proportion est passée à 53 % pour l'ensemble du Québec, soit une différence de 6,8 % et donc, un écart plus grand.

Tableau 10 Scolarité de la population de 15 ans et plus au Centre-du-Québec et au Québec, 1986 et 1996

Niveau	1986			1996		
	Centre-du-Québec		Québec	Centre-du-Québec		Québec
	Nombre	%	%	Nombre	%	%
Moins de 9 années	44 535	29,4	23,9 %	36 675	22,0	18,1
De la 9e à la 13e année sans certificat d'études sec.	31 670	20,9	35,5 %	33 495	20,1	17,4
De la 9e à la 13e année avec certificat d'études sec.	22 085	14,6		29 500	17,7	17,5
Certificat ou diplôme d'une école de métier	8 920	5,9	4,2 %	10 390	6,2	4,5
Autres études non universitaires sans certificat	10 515	6,9	20,4 %	11 755	7,1	7,2
Autres études non universitaires avec certificat	20 240	13,4		25 730	15,4	15,1
Études universitaires sans grade	6 600	4,4	15,9 %	8 005	4,8	8,0
Études universitaires avec grade	6 905	4,6		11 105	6,7	12,2
Population de 15 ans et +	151 365	100,0	100,0 %	166 690	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, recensements 1986 et 1996
Compilation spéciale, Direction régionale Emploi-Québec, Centre-du-Québec

Cependant, une plus grande proportion de la population de 15 ans et plus du Centre-du-Québec possède un certificat d'une école de métier (formation secondaire professionnelle au Québec) que la population de l'ensemble du Québec et ce, tant en 1986 qu'en 1996. L'importance du secteur industriel pourrait expliquer cette situation. D'autre part, si au niveau collégial (autres études non universitaires), la région ressemble au Québec, la situation n'est pas la même au niveau universitaire.

En effet, en 1986, 9,0 % de la population de 15 ans et plus du Centre-du-Québec avait atteint une scolarité de niveau universitaire alors que c'était 15,9 % pour l'ensemble du Québec, soit une différence de 6,9 %. Globalement, la situation s'était améliorée en 1996 alors que 11,5 % de la population de 15 ans et plus du Centre-du-Québec avait atteint une scolarité de niveau universitaire et 20,2 % pour l'ensemble du Québec, soit une différence de 8,7 %. L'écart s'est donc creusé à ce niveau aussi. Il est important de souligner qu'il n'y a pas d'université sur le territoire du Centre-du-Québec. Rappelons également que la région du Centre-du-Québec connaît un exode d'une partie de ces jeunes, comme il est démontré à la section 1.4.2.

2.3.1 La situation au niveau des MRC

Les données du tableau 11 montrent que la MRC de L'Érable présente la plus grande proportion de personnes ayant atteint la scolarité de la 13e année ou moins alors que les autres MRC se situent près de la moyenne de la région, soit une proportion plus élevée que le Québec. Par ailleurs, toutes les MRC présentent une proportion plus élevée de la population ayant une scolarité d'une école de métier.

Tableau 11 Scolarité de la population de 15 ans et plus selon les MRC du Centre-du-Québec en 1996

MRC	13 e année ou moins	Certificat ou école de métier	Études post-secondaires
Arthabaska	59,8 %	5,7 %	34,5 %
Bécancour	58,9 %	6,0 %	35,1 %
Drummond	58,4 %	6,8 %	34,8 %
L'Érable	65,3 %	5,7 %	29,0 %
Nicolet-Yamaska	60,1 %	6,4 %	33,5 %
Centre-du-Québec	**59,8 %**	**6,2 %**	**34,0 %**
Le Québec	53,0 %	4,5 %	42,5 %

Source : Statistique Canada, recensement de 1996

2.3.2 La situation sur le marché du travail

Le graphique 6 illustre bien qu'un diplôme réduit les risques de chômage. Ce graphique montre que la population du Centre-du-Québec connaît moins de chômage que celle du Québec en 1996. On constate que les deux courbes sont similaires en ce qui concerne le lien entre le taux de chômage et la scolarité.

Ainsi, le taux de chômage le plus élevé est celui des personnes n'ayant pas atteint la 9e année. Puis, quel que soit le niveau, les personnes ayant un diplôme connaissent un taux de chômage moins élevé que les personnes ayant atteint le même niveau mais n'ayant pas de diplôme ou de certificat.

Par ailleurs, l'importance du secteur industriel au Centre-du-Québec fait que les personnes ayant un certificat d'école de métier connaissaient, en 1996, un taux de chômage de 7,0 %. Les seules personnes présentant un taux de chômage inférieur étaient les diplômés universitaires, avec un taux de chômage de 4,7 %.

Graphique 6 Taux de chômage selon la scolarité au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

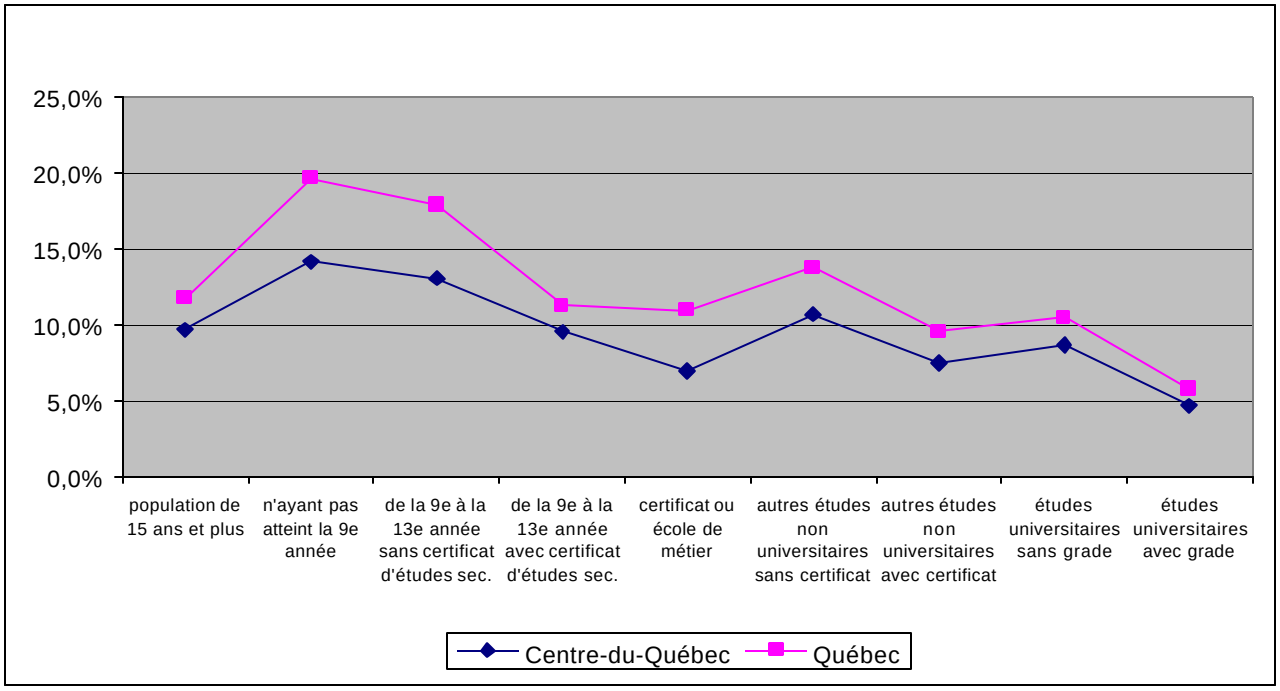

Source : Statistique Canada, recensement de 1996

2.4 Les revenus

2.4.1 L'évolution du salaire hebdomadaire moyen

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) permettent de suivre l'évolution récente du salaire hebdomadaire moyen. Le tableau 12 présente cette évolution pour les années 1997,1998, 1999 et 2000 pour les hommes et les femmes de la région du Centre-du-Québec et du Québec.

Tableau 12 Évolution du salaire hebdomadaire moyen selon le sexe au Centre-du-Québec et au Québec, 1997 à 2000

	1997	1998	1999	2000
HOMMES				
Centre-du-Québec	585,57 $	579,09 $	565,70 $	562,48 $
Québec	632,62 $	642,49 $	653,08 $	666,21 $
FEMMES				
Centre-du-Québec	404,70 $	389,80 $	384,17 $	404,77 $
Québec	453,27 $	458,22 $	466,85 $	481,66 $
TOTAL				
Centre-du-Québec	**497,56 $**	**491,89 $**	**484,11 $**	**493,69 $**
Québec	**548,45 $**	**555,93 $**	**565,83 $**	**579,35 $**

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 1997 à 2000
Traitement : Direction régionale Emploi-Québec, Centre-du-Québec

Ces données montrent que le salaire hebdomadaire moyen au Centre-du-Québec (tant celui des hommes que celui des femmes) est inférieur à celui du Québec.De plus, l'écart entre le salaire hebdomadaire moyen au Centre-du-Québec et celui au Québec a augmenté au cours des dernières années. Ainsi, en 1997, le salaire hebdomadaire moyen de la région du Centre-du-Québec équivalait à 90,7 % de celui du Québec alors qu'en 2000, c'est 85,2 %. On remarque également que les femmes du Centre-du-Québec ont un salaire hebdomadaire moyen représentant 72 % de celui des hommes en l'an 2000 et 84 % de celui des femmes du Québec.

Le tableau 13 vient compléter les données du tableau 12 pour l'année 2000. L'Enquête sur la population active de Statistique Canada (2000) montre que le Centre-du-Québec, par rapport aux autres régions administratives, arrive au dernier rang en ce qui concerne la moyenne des salaires calculés sur une base hebdomadaire et sur une base horaire pour les employés à temps plein et à temps partiel.

La structure économique de la région avec la forte présence de petites entreprises peut expliquer cette situation.

Tableau 13 Salaire hebdomadaire moyen et salaire horaire moyen des employés à temps partiel et à temps plein par région administrative en 2000

Région	Salaire hebdomadaire moyen	Rang	Salaire horaire moyen	Rang
Le Québec	**579,35 $**		**16,07 $**	
Outaouais	628,46 $	1	17,19 $	1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	611,73 $	2	16,62 $	3
Montérégie	601,76 $	3	16,63 $	2
Laurentides	598,97 $	4	16,39 $	5
Abitibi-Témiscamingue	598,09 $	5	16,19 $	7
Lanaudière	580,49 $	6	15,97 $	9
Saguenay - Lac-Saint-Jean	579,62 $	7	16,34 $	6
Montréal	578,61 $	8	16,05 $	8
Québec	577,76 $	9	16,48 $	4
Laval	572,76 $	10	15,79 $	10
Mauricie	562,90 $	11	15,71 $	11
Estrie	546,07 $	12	15,11 $	13
Bas-Saint-Laurent	542,81 $	13	15,12 $	12
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	531,86 $	14	14,93 $	14
Chaudière-Appalaches	529,20 $	15	14,67 $	15
Centre-du-Québec	**493,69 $**	**16**	**13,96 $**	**16**

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000

2.4.2 La composition du revenu moyen par MRC

Les données du tableau 14 montre que la principale différence dans la composition du revenu moyen de la population des MRC de la région avec celle du Québec se situe au niveau des transferts gouvernementaux[9] qui sont plus importants dans chacune des MRC, mais principalement dans les MRC rurales, MRC où une plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus se retrouve.

[9] Les transferts gouvernementaux comprennent la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-chômage, les prestations de la sécurité du revenu (devenu assistance-emploi) et tout autre revenu provenant de sources publiques.

Tableau 14 Composition du revenu moyen selon les MRC du Centre-du-Québec, 1990 et 1995

	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	QUÉBEC
Revenu d'emploi						
1990	76,0 %	74,3 %	75,0 %	73,6 %	71,9 %	77,4 %
1995	73,4 %	72,9 %	72,8 %	71,8 %	68,6 %	74,2 %
Transferts gouvernementaux						
1990	15,6 %	17,0 %	15,9 %	17,4 %	19,0 %	13,3 %
1995	17,8 %	19,9 %	18,0 %	19,7 %	20,7 %	16,2 %
Autres[10]						
1990	8,4 %	8,7 %	9,1 %	9,0 %	9,1 %	9,2 %
1995	8,7 %	7,2 %	9,2 %	8,5 %	10,7 %	9,6 %

Source : Statistique Canada, recensements de 1991 et de 1996

Le tableau 14 montre aussi que la proportion du revenu d'emploi a diminué entre 1990 et 1995 alors que la proportion de transferts gouvernementaux a augmenté et ce, tant au Centre-du-Québec qu'au Québec. Le vieillissement de la population peut, en partie, expliquer cette évolution.

2.4.3 La croissance du revenu personnel de 1995 à 1999

L'Institut de la statistique du Québec vient de publier des données sur la croissance du revenu personnel de 1995 à 1999. Ces données montrent que le revenu personnel par habitant[11] est inférieur dans la région du Centre-du-Québec en comparaison avec celui du Québec. Cependant, comme l'indique le tableau 15, ce revenu a connu une meilleure progression entre 1995 et 1999 au Centre-du-Québec comparativement au Québec, ce qui fait que le revenu personnel par habitant au Centre-du-Québec représentait 91,3 % de celui du Québec, selon les estimations en 1999, alors que c'était 89,4 % en 1995.

---

[10] Comprend les dividendes, intérêts et autres revenus de placements, les pensions d'un régime de retraite et rentes et les autres revenus en espèces.

[11] Le revenu personnel constitue un des principaux indicateurs qui permet l'analyse économique des différentes régions du Québec. Il représente la somme globale des revenus courants, incluant les transferts, reçus par une catégorie d'agents économiques regroupés sous un secteur institutionnel appelé « ménages ». Ces agents incluent non seulement les individus, mais aussi diverses institutions privées à but non lucratif, les opérations d'entreprises individuelles non incorporées et les exploitants agricoles d'une région donnée.

Tableau 15 Taux de croissance du revenu personnel par habitant au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995 à 1999

Années	Centre-du-Québec		Ensemble du Québec		Région / Québec
	Revenu personnel par habitant	Taux de progression en regard de l'année précédente	Revenu personnel par habitant	Taux de progression en regard de l'année précédente	
1995	18 915 $		21 146 $		89,4 %
1996	19 503 $	3,1 %	21 458 $	1,5%	90,1 %
1997	19 768 $	1,4 %	21 919 $	2,1 %	90,2 %
1998 *	20 463 $	3,5 %	22 550 $	2,9 %	90,1 %
1999 *	21 042 $	2,8 %	23 056 $	2,2 %	91,3%
1995-1997		4,5 %		3,7 %	
1995-1999 *		11,2 %		9,0 %	

* = estimation

Source : Institut de la statistique du Québec, 2000
Traitement : Direction régionale Emploi-Québec, Centre-du-Québec

Toutefois, si entre 1995 et 1997, le revenu personnel par habitant a connu une meilleure croissance dans la région qu'au Québec, les données de l'Institut de la statistique du Québec montrent que la différence majeure provient de la croissance des paiements de transfert par habitant. Ainsi, les transferts gouvernementaux ont connu une croissance de 6,5 % dans la région du Centre-du-Québec alors que la croissance était de 3,7 % au Québec. On peut croire que l'augmentation des transferts gouvernementaux a plus influencé l'augmentation du revenu personnel entre ces années que l'augmentation du revenu d'emploi dans la région du Centre-du-Québec.

2.5 Les investissements

Le niveau des investissements privés et publics donne un bon indice sur l'état de la conjoncture économique régionale et de son impact sur l'évolution des indicateurs du marché du travail.

2.5.1 Les investissements privés et publics

Les dépenses en immobilisations et en réparations du secteur privé dominent largement celles du secteur public.

Au Centre-du-Québec, le secteur privé (tableau 16), affiche une bonne croissance des dépenses en réparations entre 1997 et 1998 (33,3 %) par rapport à l'ensemble des régions (12,5 %). La région présente également une bonne croissance des dépenses en immobilisations entre 1998 et 1999 (12,1 %) avant de connaître une chute du niveau des investissements en l'an 2000 (-3,2 %). Pour sa part, entre 1997 et 2000, le secteur privé de l'ensemble du Québec montre une croissance annuelle moyenne de 5,5 % pour les dépenses en immobilisations.

Tableau 16 Dépenses en immobilisations et en réparations du secteur privé, en milliers de dollars, au Centre-du-Québec, 1997 à 2000

Territoire	Année[1]	Immobilisations		Réparations		Total ('000)
		Dépenses ('000)	Variation	Dépenses ('000)	Variation	
Centre-du-Québec	1997	659 915		183 955		**843 870**
	1998	680 110	3,1 %	245 240	33,3 %	**925 350**
	1999	762 235	12,1 %	..		**..**
	2000	737 957	-3,2 %	..		**..**
Ensemble du Québec	1997	23 377 640		5 803 628		**29 181 268**
	1998	24 643 067	5,4 %	6 528 102	12,5 %	**31 171 169**
	1999	26 076 244	5,8 %	..		**..**
	2000	27 437 362	5,2 %	..		**..**

Note : (1) : 1997 et 1998 : dépenses réelles; 1999 : dépenses réelles provisoires; 2000 : perspectives révisées. Selon Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 1997

Source : Institut de la statistique du Québec, Investissements publics et privés, Québec et ses régions, perspectives révisées 2000

En ce qui a trait au secteur public (tableau 17), les dépenses en immobilisations et en réparations en région ont chuté respectivement de 31,2 % et de 65,7 % en 1998. Cette tendance s'est maintenue pour les dépenses en immobilisations en 1999 (-27,4 %) pour connaître une forte croissance de 74,5 % en l'an 2000, nettement plus prononcée que dans l'ensemble des régions du Québec.

Pour la période de 1997 à 2000, le Centre-du-Québec accuse toutefois un retard dans la variation des niveaux d'investissement du secteur public par rapport à l'ensemble du Québec.

Enfin, selon les plus récentes perspectives de l'Institut de la statistique du Québec[12], la région afficherait une hausse des dépenses en immobilisations des secteurs privé et public de l'ordre de 12,6 % en 2001 par rapport à l'année 2000.

Tableau 17 Dépenses en immobilisations et en réparations du secteur public, en milliers de dollars, au Centre-du-Québec, 1997 à 2000

Territoire	Année[1]	Immobilisations		Réparations		Total ('000)
		Dépenses ('000)	Variation	Dépenses ('000)	Variation	
Centre-du-Québec	1997	130 600		53 787		**184 387**
	1998	89 880	-31,2 %	18 432	- 65,7 %	**108 312**
	1999	65 261	-27,4 %	..		..
	2000	113 904	74,5 %	..		..
Ensemble du Québec	1997	6 191 310		2 140 801		**8 332 111**
	1998	6 642 181	7,3 %	2 007 186	- 6,2 %	**8 649 367**
	1999	6 429 793	-3,2 %	..		**..**
	2000	6 808 952	5,9 %	..		**..**

Notes : (1) : 1997 et 1998 : dépenses réelles; 1999 : dépenses réelles provisoires; 2000 : perspectives révisées Selon Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 1997

Source : Institut de la statistique du Québec, Investissements publics et privés, Québec et ses régions, perspectives révisées 2000

2.5.2 Les investissements par secteur d'activité

En répartissant les investissements privés et publics par secteur d'activité (tableau 18), on remarque, selon les perspectives de l'année 2000, que le secteur tertiaire est le plus important par rapport à l'ensemble des dépenses en immobilisations (environ 40 % du total). Ce secteur, malgré une chute réelle de 20,3 % des dépenses en 1998 est revenu, en 1999 et en 2000 avec des hausses successives de 22,5 % et 14,5 %. Le secteur secondaire affiche la plus grande croissance réelle en 1998 (34,6 %). Toutefois, ce secteur connaît une chute des investissements de quelque 5 % en 1999 et de 22 % en 2000 selon les perspectives révisées de l'Institut de la statistique du Québec. Le secteur primaire montre pour la période de 1997 à 2000, une croissance marquée des investissements en machinerie et équipement. Pour la même période, le secteur du logement présente une stabilité relative des dépenses en construction.

[12] Institut de la statistique du Québec, *Dépenses en immobilisations des secteurs privé et public, selon le SCIAN, par région administrative et par industrie au Québec, 1998-2001*, mai 2001

Tableau 18 Dépenses en immobilisations des secteurs privé et public, par secteur d'activité, au Centre-du-Québec, 1997 à 2000

Secteur d'activité	Année [1]	Immobilisations		Total	Secteur / Total Région	Variation annuelle
		Construction	Machines et équipements			
Primaire	1997	33 762	35 931	69 693	8,8 %	
	1998	32 194	36 490	68 684	8,9 %	-1,5 %
	1999	41 761	38 611	80 372	9,7 %	17,0 %
	2000	36 805	56 436	93 241	10,9 %	16,0 %
Secondaire	1997	40 010	134 770	174 780	22,1 %	
	1998	38 976	196 264	235 240	30,6 %	34,6 %
	1999	21 997	201 597	223 593	27,0 %	-5,0 %
	2000	14 482	160 200	174 682	20,5 %	-21,9 %
Tertiaire	1997	125 818	190 378	316 195	40,0 %	
	1998	120 943	131 162	252 106	32,7 %	-20,3 %
	1999	136 913	172 022	308 935	37,3 %	22,5 %
	2000	158 584	195 053	353 637	41,5 %	14,5 %
Logement	1997	229 847	N/d	229 847	29,1 %	
	1998	213 960	-	213 960	27,8 %	-6,9 %
	1999	214 596	-	214 596	25,9 %	0,3 %
	2000	230 301	-	230 301	27,0 %	7,3 %
Total Région	**1997**	429 436	361 079	790 515		
	1998	406 074	363 916	769 990		-2,6 %
	1999	415 266	412 230	827 496		7,5 %
	2000	440 172	411 689	851 861		-2,9 %

Notes : (1) : 1997-1998 : dépenses réelles; 1999 : dépenses réelles provisoires; 2000 : perspectives révisées. Selon Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 1997

Source : Institut de la statistique du Québec, Investissements publics et privés, Québec et ses régions, perspectives révisées 2000

2.5.3 Les projets d'investissement annoncés

En 1997, 27 projets d'investissement de 1 million de dollars et plus ont été annoncés pour un total de 113,1 millions de dollars, tandis que ce nombre passait à 17 en 1998 pour un total de 109,8 millions de dollars (tableau 19).

Tableau 19 Nombre et valeur des projets d'investissement de un million de dollars et plus annoncés au Centre-du-Québec en 1997 et en 1998

Niveau d'investissement (en millions de dollars)	Nombre et valeur des projets annoncés					
	1997		1998		1999	
	Nombre	Valeur totale (en millions de dollars)	Nombre	Valeur totale (en millions de dollars)	Nombre	Valeur totale (en millions de dollars)
1 à 1,9	16	21,3	8	9,7	15	17,2
2 à 4,9	6	15,7	6	18,1	9	26,8
5 à 9,9	2	14,1	-	-	5	38,5
10 et plus	3	62	3	82	4	110,0
Total	**27**	**113,1**	**17**	**109,8**	**33**	**192,5**

Note : Les projets annoncés peuvent s'échelonner sur plusieurs années. Dans tous les cas, le montant indiqué est celui du coût global de réalisation. La liste utilisée ne constitue pas un recensement exhaustif. La sommation des montants est présentée à titre indicatif.

Source : Direction de l'analyse économique, ministère de l'Industrie et du Commerce.

Les projets de plus de 10 millions de dollars (10 M $) constituent en 1997, 55 % du total de l'investissement annoncé. Les projets se rapportent à l'expansion d'Industries Cascades à Kingsey Falls (42 M $), à l'expansion de CDM Papiers décors à Drummondville (10 M $) et à l'agrandissement d'une usine de Bacon America (Aliments Prince) à Princeville au coût de 10 millions de dollars. En 1998, la proportion des projets de 10 millions de dollars et plus passe à 75 % du total annoncé. Parmi ces projets, on note l'expansion de l'usine d'ampoules électriques d'Osram Sylvania à Drummondville (48 M $), la relocalisation de l'usine de Cercueils Vic Royal à Victoriaville (22 M $) et l'aménagement d'une plantation de canneberges par Canneberges Bécancour (12 M $).

En 1999, les projets de 10 millions de dollars et plus comptent pour 57,1 % du total annoncé. L'entreprise SCA-Produits d'hygiène annonce l'expansion d'une usine de produits d'incontinence pour adultes à Drummondville (40 M $). Pour sa part, les Emballages Mitchel-Lincoln a procédé au déménagement et à la construction d'une usine de boîtes de carton ondulé à Drummondville (32 M $). À Bécancour, VRD Canada modernise une usine de produits réfractaires (21 M $) et à Princeville, la société Intral annonce l'expansion et l'agrandissement d'une usine de fil d'acier aluminé (17 M $).

Bibliographie

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Communiqué : « Croissance variable dans les régions du revenu personnel par habitant depuis 1995 »*, adresse URL (page consultée en mars 2000) : http://communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Mars2000/06/c1559.html.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Dépenses en immobilisations des secteurs privé et public, selon le SCIAN, par région administrative et par industrie au Québec, 1998-2001*, adresse URL (page consultée en mai 2001) : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/economie/investis/tab3net01.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Indicateurs régionaux selon les régions administratives du Québec entre 1995 et 1997 et estimation préliminaire du revenu personnel 1998 et 1999*, adresse URL (page consultée en mars 2000) : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/economie/economiq/rp2-2.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Investissements privés et publics, Québec et ses régions, perspectives révisées 2000, janvier 2001.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement de la population 1996-1991-1986, Données comparatives et faits saillants, Centre-du-Québec, Cahier 4 : Travail, scolarité et mobilité*, avril 2000.

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la Sécurité du Revenu, Période d'aide mai 1999*, système d'accès aux données ministérielles, Centre-du-Québec, août 1999.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, DIRECTION DE L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE INDUSTRIELLE. *Projets d'investissements annoncés (1,0 M $ et plus), région du Centre-du-Québec en 1997 et 1998*, 1999.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE DES PME ET DES RÉGIONS. *Profil économique de la région Centre-du-Québec (17)*, 1999.

STATISTIQUE CANADA. *Recensements de 1986, de 1991 et de 1996.*

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active, données révisées de 1991 à 2000.*

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la santé et les limitations d'activité de 1986 et 1991.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'industrie bioalimentaire

Régions Québec

Centre-du-Ouébec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Mario Roy, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité **1**

3.1 L'industrie bioalimentaire **1**

3.1.1 L'agriculture *2*

3.1.2 La transformation des aliments *11*

3.1.3 La pêche commerciale dans le Lac Saint-Pierre *13*

3.1.4 La recherche *15*

3.1.5 Les perspectives de développement *16*

Tableaux

Tableau 1 Estimations de la valeur des ventes et des emplois dans l'industrie bioalimentaire du Centre-du-Québec en 2000 1

Tableau 2 Évolution du nombre de fermes par MRC au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 3

Tableau 3 Évolution des superficies en culture par MRC au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 3

Tableau 4 Évolution du nombre de fermes dans les secteurs de productions animales au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 5

Tableau 5 Évolution du nombre d'animaux par secteur de production au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 6

Tableau 6 Évolution des superficies dans les secteurs de productions végétales au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 9

Tableau 7 Évolution du nombre de fermes dans les secteurs de productions végétales au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996 10

Tableau 8 Nombre d'entreprises de transformation dans la région du Centre-du-Québec par MRC en 1996 11

Tableau 9 Nombre d'entreprises de transformation agroalimentaire par secteur d'activité et par MRC au Centre-du-Québec en 1996 12

Tableau 10 Revenus estimés de la pêche commerciale au Lac Saint-Pierre par espèce en 1998 et en 1999 14

Tableau 11 Volumes pêchés commercialement au Lac Saint-Pierre par espèce en 1998 et en 1999 14

Graphique

Graphique 1 : Utilisation du sol au Centre-du-Québec 2

Bibliographie 18

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.1 L'industrie bioalimentaire

L'industrie bioalimentaire[1] joue un rôle-clé dans l'économie de la région du Centre-du Québec. Le secteur de l'agriculture, de la transformation et du commerce de gros et de détail alimentaire, ainsi que de la restauration procurent quelque 18 500 emplois directs au Centre-du-Québec en l'an 2000.

Tableau 1 Estimations de la valeur des ventes et des emplois dans l'industrie bioalimentaire du Centre-du-Québec en 2000

Secteurs bioalimentaires	2000	Région / Québec (%)
Agriculture		
Recettes provenant du marché ('000 000 $)	610	12,4
Emploi	7 200	11,6
Transformation		
Valeur des livraisons ('000 000 $)	1 160	7,3
Emploi	3 300	5,5
Commerce de gros		
Chiffre d'affaires ('000 000 $)	N/d	N/d
Emploi	600	2,1
Commerce de détail		
Ventes ('000 000 $)	440	2,6
Emploi	2 800	2,7
Restauration		
Recettes ('000 000 $)	160	2,9
Emploi	4 500	3,2
Ensemble de l'industrie bioalimentaire		
Emploi	18 500	4,7

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec , Profil de l'industrie bioalimentaire 2000

Ainsi, l'industrie bioalimentaire génère près d'un emploi sur cinq au Centre-du-Québec alors que cette proportion n'est que de 12 % au Québec. Les emplois dans l'industrie agroalimentaire se situent dans le secteur agricole, de la transformation alimentaire ainsi que dans l'ensemble du secteur tertiaire (commerce de gros, commerce de détail et restauration).

L'agriculture génère des recettes de 610 millions de dollars en l'an 2000. Les livraisons dans le secteur de la transformation ont atteint 1,16 milliard de dollars. Le secteur tertiaire crée également une activité économique fort importante dans la région : commerce de gros

[1] L'industrie bioalimentaire comprend les six secteurs suivants : agriculture, pêches commerciales, transformation des aliments et des boissons, commerce de gros pour ces produits, commerce de détail alimentaire, ainsi que restauration.

(chiffre d'affaires de 180 millions de dollars en 1996), commerce de détail (ventes de 440 millions de dollars en 2000) et restauration (recettes de 160 millions de dollars en 2000).

En 2000, l'industrie bioalimentaire générait 14,3 % du produit intérieur brut (PIB) régional comparativement à 7,6 % au Québec.

À elles seules, l'agriculture et la transformation alimentaire contribuaient à 10,7 % du PIB régional, comparativement à 3,9 % au Québec. En revanche, les PIB des secteurs du commerce au détail et de la restauration avoisinent davantage ceux de la moyenne québécoise; 3,9 % du PIB régional comparativement à 3,8 % du PIB québécois.

En ce qui concerne la pêche commerciale, ce secteur a procuré, en 1996, 45 emplois dans la région tout en générant des recettes de deux millions de dollars. Durant la période de 1996 à 1999, le nombre d'emplois dans ce secteur à légèrement diminué, mais la valeur des prises commerciales au Lac Saint-Pierre a grimpé pour atteindre 4,4 millions de dollars.

3.1.1 L'agriculture

L'agriculture constitue une base solide de développement avec 3 997 fermes de recensement[2]. Avec un capital agricole estimé de 1,8 milliard de dollars, ces entreprises cultivent 208 000 hectares, soit 32 % de l'ensemble du territoire réservé à l'agriculture (graphique 1).

Graphique 1 : Utilisation du sol au Centre-du-Québec

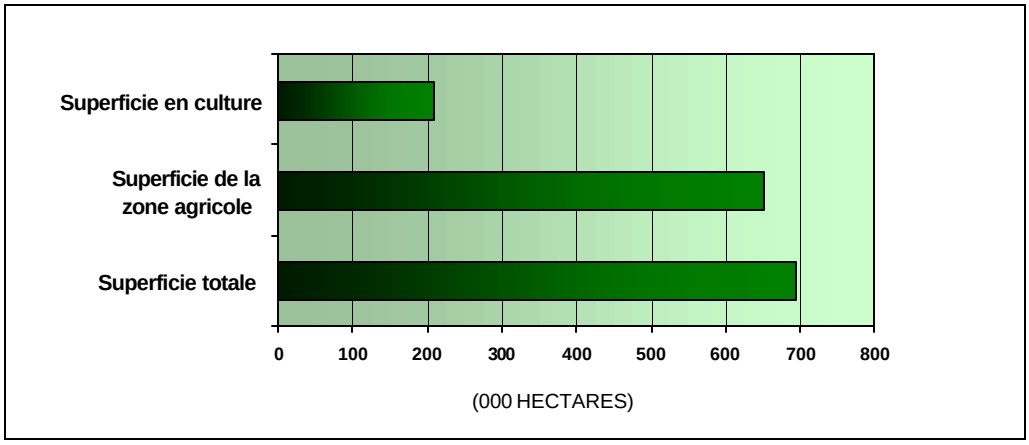

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de l'anlyse et de l'information économique, L'industrie agroalimentaire région Centre-du-Québec, 1998

[2] **Ferme de recensement (concerne les données 1986, 1991 et 1996 de Statistique Canada))** Une ferme de recensement est une exploitation agricole produisant dans l'intention de vendre au moins un des produits suivants : cultures (grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisin, légumes, graines de semence), bétail (bovins, porcs, moutons, chevaux, animaux exotiques, etc.), volaille (poules, poulets, dindons et dindes, oiseaux exotiques, etc.), produits d'origine animale (lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande) ou autres produits agricoles (produits de serre ou de pépinière, arbres de Noël, champignons, gazon, miel, produits de la sève d'érable).

La diminution du nombre de fermes dans la région tend à être légèrement plus lente qu'au Québec; des 4 530 fermes dénombrées dans la région en 1986, 3997 étaient encore en opération en 1996 (tableau 2). En 1986, le nombre de fermes de la région équivalait à 10,9 % des fermes québécoises tandis que la proportion atteignait 11,1 % en 1996. En contrepartie, la diminution des superficies cultivées s'apparente à la tendance québécoise (tableau 3). Elle s'est traduite par une baisse des superficies cultivées de 0,3 % comme le Québec. Les fermes de la région ont réduit leurs superficies cultivées de 6 % entre 1986 et 1991 et les ont haussé de 6,1 % entre 1991 et 1996.

TENDANCES PAR MRC

En dix ans, trois MRC sur cinq ont connu une réduction du nombre de leurs fermes plus rapidement que la moyenne régionale ou québécoise : ce sont les MRC de Bécancour (-22,6 %), de Nicolet-Yamaska (-19,3 %) et de Drummond (-13,6 %). Malgré la chute du nombre de fermes dans ces MRC, les superficies en culture ont augmenté durant la même période grâce à la consolidation des fermes existantes. De fait, seule la MRC de l'Érable enregistre une réduction de ses superficies en culture avec une variation de –12,7 % durant cette période.

Tableau 2 Évolution du nombre de fermes par MRC au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996

MRC	Nombre			Variation en %		
	1986	1991	1996	1986-1991	1991-1996	1986-1996
Arthabaska	1 115	1 093	1 068	-2,0	-2,3	-4,2
Bécancour	720	559	557	-22,4	-0,4	-22,6
Drummond	1 070	998	925	-6,7	-7,3	-13,6
L'Érable	765	752	753	-1,7	0,1	-1,6
Nicolet-Yamaska	860	789	694	-8,3	-12,0	-19,3
Centre-du-Québec	4 530	4 191	3 997	-7,5	-4,6	-11,8
Le Québec	41 450	38 076	35 991	-8,1	-5,5	-13,2
Région/Québec (%)	10,9	11,0	11,1	---	--	---

Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1991 et 1996

Tableau 3 Évolution des superficies en culture par MRC au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996

MRC	Superficies (hectares)			Variation en %		
	1986	1991	1996	1986-1991	1991-1996	1986-1996
Arthabaska	51 849	45 719	52 102	-11,8	14,0	0,5
Bécancour	29 255	25 927	29 911	-11,4	15,4	2,2
Drummond	50 438	50 101	50 517	-0,7	0,8	0,2
L'Érable	28 335	25 240	24 728	-10,9	-2,0	-12,7
Nicolet-Yamaska	48 215	48 669	50 309	0,9	3,4	4,3
Centre-du-Québec	208 092	195 656	207 567	-6,0	6,1	-0,3
Le Québec	1 744 480	1 638 453	1 738 811	-6,1	6,1	-0,3
Région/Québec (%)	11,9	11,9	11,9	---	---	---

Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1991 et 1996

PRODUCTIONS ANIMALES

La production laitière occupe une place importante dans la région avec ses 1 656 fermes et ses 72 825 vaches laitières (tableaux 4 et 5). Même si le nombre de fermes laitières et le cheptel laitier décroissent dans la région, il demeure que la diminution est moins rapide qu'au Québec. Pour cette raison, le rapport entre le nombre de fermes laitières de la région et celui du Québec est passé de 10,0 % à 14,3 % entre 1986 et 1996. Durant cette décennie, la part du nombre de vaches laitières de la région a également augmenté de 15,1 % à 15,4 %. En revanche, la production laitière québécoise de 1996 (2,7 milliards de litres) est demeurée comparable à celle de 1991 (2,8 milliards de litres). La productivité accrue de certaines fermes a compensé la réduction des effectifs laitiers.

Tableau 4 Évolution du nombre de fermes dans les secteurs de productions animales au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996[3]

Nombre de fermes dans les secteurs de productions animales	1986	1991	1996	Variation en %		
				1986-1991	1991-1996	1986-1996
Nombre de fermes de vaches laitières (nb)	2 493	2 009	1 656	-19,4	-17,6	-33,6
Le Québec (nb)	17 632	14 110	11 557	-20,0	-18,1	-34,5
Région/Québec (%)	10,0	14,2	14,3	…	…	…
Nombre de fermes de veaux (nb)	2 918	2 573	2 316	-11,8	-10,0	-20,6
Le Québec (nb)	23 882	20 446	18 007	-14,4	-11,9	-24,6
Région/Québec (%)	12,2	12,6	12,9	…	…	…
Nombre de fermes de vaches de boucherie (nb)	697	826	889	18,5	7,6	27,5
Le Québec (nb)	8 924	8 526	8 470	-4,5	-0,7	-5,1
Région/Québec (%)	7,8	9,7	10,5	…	…	…
Nombre de fermes de bouvillons (nb)	374	290	368	-22,5	26,9	-1,6
Le Québec (nb)	4 744	3 423	4 215	-27,8	23,1	-11,2
Région/Québec (%)	7,9	8,5	8,7	…	…	…
Nombre de fermes de truies (nb)	312	246	219	-21,2	-11,0	-29,8
Le Québec (nb)	3 199	2 471	1 955	-22,8	-20,9	-38,9
Région/Québec (%)	9,8	10,0	11,2	…	…	…
Nombre de fermes de tous les autres porcs (nb)	413	347	328	-16,0	-5,5	-20,6
Le Québec (nb)	4 544	3 499	2 938	-23,0	-16,0	-35,3
Région/Québec (%)	9,1	9,9	11,2	…	…	…
Nombre de fermes de pondeuses (nb)	227	116	138	-48,9	19,0	-39,2
Le Québec (nb)	3 474	1 541	1 595	-55,6	3,5	-54,1
Région/Québec (%)	6,5	7,5	8,7	…	…	…
Nombre de fermes de poulets à griller (nb)	158	157	84	-0,6	-46,5	-46,8
Le Québec (nb)	2 421	1 949	1 055	-19,5	-45,9	-56,4
Région/Québec (%)	6,5	8,1	8,0	…	…	…
Nombre de fermes de brebis et béliers (nb)	90	105	95	16,7	-9,5	5,6
Le Québec (nb)	1 144	1 038	988	-9,3	-4,8	-13,6
Région/Québec (%)	7,9	10,1	9,6	…	…	…
Nombre de fermes de chèvres (nb)	91	93	113	2,2	21,5	24,2
Le Québec (nb)	1 129	889	931	-21,3	4,7	-17,5
Région/Québec (%)	8,1	10,5	12,1	…	…	…
Nombre de fermes de lapins (nb)	142	111	92	-21,8	-17,1	-35,2
Le Québec (nb)	1 287	1 110	889	-13,8	-19,9	-30,9
Région/Québec (%)	11,0	10,0	10,3	…	…	…

Source : Statistique Canada, *Profil agricole du Québec*, 1986, 1991 et 1996

[3] Correspond au nombre de fermes qui ont déclaré des animaux à la date précise du recensement (par exemple, le 14 mai 1996 pour le recensement de l'année 1996.

Tableau 5 Évolution du nombre d'animaux par secteur de production au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996[4]

Nombre d'animaux par secteur de production	1986	1991	1996	Variation en %		
				1986-1991	1991-1996	1986-1996
Nombre de vaches laitières (nb)	87 207	78 514	72 825	-10,0	-7,2	-16,5
Le Québec (nb)	577 701	514 542	471 855	-10,9	-8,3	-18,3
Région/Québec (%)	15,1	15,3	15,4	…	…	…
Nombre de veaux (nb)	47 103	48 404	59 266	2,8	22,4	25,8
Le Québec (nb)	375 807	374 474	382 383	-0,4	2,1	1,7
Région 17/Québec (%)	12,5	12,9	15,5	…	…	…
Nombre de vaches de boucherie (nb)	12 760	18 920	26 437	48,3	39,7	107,2
Le Québec (nb)	163 078	187 498	231 891	15,0	23,7	42,2
Région/Québec (%)	7,8	10,1	11,4	…	…	…
Nombre de bouvillons (nb)	6 021	3 862	5 170	-35,9	33,9	-14,1
Le Québec (nb)	68 909	55 055	81 715	-20,1	48,4	18,6
Région/Québec (%)	8,7	7,0	6,3	…	…	…
Nombre de truies	30 956	30 608	38 601	-1,1	26,1	24,7
Le Québec (nb)	274 024	284 311	317 841	3,8	11,8	16,0
Région/Québec (%)	11,3	10,8	12,1	…	…	…
Nombre de tous les autres porcs (nb)	273 682	262 612	351 639	-4,0	33,9	28,5
Le Québec (nb)	2 640 787	2 611 513	3 113 452	-1,1	19,2	17,9
Région/Québec (%)	10,4	10,1	11,3	…	…	…
Nombre de pondeuses (nb)	----	----	803 838	----	----	----
Le Québec (nb)	----	----	3 938 745	----	----	----
Région/Québec (%)	----	----	20,4	----	----	----
Nombre de poulets à griller (nb)	1 808 398	2 143 969	3 436 490	18,6	60,3	90,0
Le Québec (nb)	14 94 0 245	17 311 638	19 508 288	15,9	12,7	30,6
Région/Québec (%)	12,1	12,4	17,6	…	…	…
Nombre de brebis et béliers (nb)	6143	7512	9151	22,3	21,8	49,0
Le Québec (nb)	69 515	69 241	88 585	-0,4	27,9	27,4
Région/Québec (%)	8,8	10,8	10,3	…	…	…
Nombre de chèvres (nb)	1 019	1 948	3 909	91,2	100,7	283,6
Le Québec (nb)	11 852	12 317	15 445	3,9	25,4	30,3
Région/Québec (%)	8,6	15,8	25,3	…	…	…
Nombre de lapins (nb)	14 754	13 206	33 299	-10,5	152,2	125,7
Le Québec (nb)	85 454	109 811	105 649	28,5	-3,8	23,6
Région/Québec (%)	17,3	12,0	31,5	…	…	…

Source : Statistique Canada, *Profil agricole du Québec*, 1986, 1991 et 1996

[4] Correspond au nombre de fermes qui ont déclaré des animaux à la date précise du recensement (par exemple, le 14 mai 1996 pour le recensement de l'année 1996.

La production de veaux est en constante augmentation dans la région depuis 1986. Même si entre 1986 et 1996, le nombre de fermes déclarant des veaux a décliné de 20,6 %, le cheptel s'est tout de même accru de 25,8 %. En 1997, les veaux lourds se classaient au deuxième rang des régions avec 27,8 % de l'inventaire québécois.

La région compte plus de 10 % du cheptel québécois dans les productions suivantes : vache de boucherie, truie, porc, poule pondeuse, poulet à griller et brebis. Plus du quart des chèvres et 31,5 % des lapins québécois se situent également dans la région.

Le nombre de bouvillons a décliné de 14,1 % dans la région entre 1986 et 1996. En revanche, il a augmenté de 18,6 % durant la même période au Québec.

De 1986 à 1996, les nombres de fermes de chèvres (variation de 24,2 %) et de vaches de boucherie (variation de 27,5 %) sont en pleine expansion dans la région, même si la tendance inverse est observée au Québec (-17,5 % pour la chèvre et –5,1 % pour la vache de boucherie).

En 1997[5], quelque 20,7 % (8 238 têtes) des pintades québécoises se trouvaient dans neuf fermes de la région, soit 10,7 % de fermes déclarant de la pintade au Québec.

Les productions suivantes comptaient chacune entre 2 % et 14,7 % du cheptel québécois : ruches (14,7 %), truites d'ensemencement (13,8 %), truites de table (8,8 %), cervidés femelles (10 %), chevaux (9,5 %), bisons femelles (8,6 %), ratites (4,7 %) et faisan (2 %).

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les superficies de maïs-grain, soya, haricot sec ainsi que le nombre d'entailles d'érable sont toutes en croissance dans la région. Elles représentent chacune plus de 10 % des surfaces québécoises destinées à ces cultures (tableau 6). Les superficies régionales de ces productions telles que le soya et les haricots secs affichent un taux de progression très élevé et supérieur à la moyenne québécoise entre 1986 et 1996 (soya : 2 572,4 % et haricots secs : 376,9 %).

En revanche, le nombre de ferme et les superficies en céréales (blé, avoine, orge) ont décliné dans la région entre 1986 et 1996 (tableau 7). Seules les superficies en céréales mélangées ont été haussées, passant de 2 362 hectares à 3 144 hectares.

Les superficies de maïs-ensilage, de luzerne et de foin demeurent importantes dans la région : elles correspondent à plus de 10 % des superficies québécoises consacrées à ces secteurs.

---

[5] **Exploitation agricole (concerne les données de 1997).** Exploitation qui réunit en une même unité économique et comptable des capitaux et des facteurs élémentaires de production mis en œuvre par une personne pour en tirer un produit agricole destiné à la vente et dont la production agricole est d'une valeur égale ou supérieure à 5 000 $.

Les étendues destinées à la pomme de terre, aux petits fruits, aux légumes ainsi qu'à la production en serre sont estimées à moins de 10 % des superficies québécoises; cependant elles ont toutes obtenu une croissance nette positive des superficies entre 1986 et 1996. Seules les superficies d'arbres fruitiers ont diminué (-1,3 %), quoique à une vitesse plus lente qu'au Québec (-11,7 %).

Le nombre d'entailles d'érables a augmenté constamment (17,3 %) dans la région en 1986 et 1996. Cependant, cette progression est moins rapide qu'au Québec (43,5 %). Quant au nombre de fermes acéricoles, il a régressé de 10,6 % dans la région entre 1986 et 1996.

Outre le soya, le nombre de fermes déclarant du maïs-grain s'est constamment élevé depuis 1986. Avec le soya, la production de maïs-grain s'est avérée une nouvelle alternative pour plusieurs fermes tant dans la région (30,3 % d'augmentation du nombre de fermes pour le maïs-grain et 1 000 % pour le soya) qu'au Québec (18,2 % d'augmentation du nombre de fermes pour le maïs-grain et 788,8 % pour le soya).

Tableau 6 Évolution des superficies dans les secteurs de productions végétales au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996

Superficies dans les secteurs de productions végétales	1986	1991	1996	Variation en %		
				1986-1991	1991-1996	1986-1996
Superficies en blé (ha)	3 664	2 748	2 514	-25,0	-8,5	-31,4
Le Québec (ha)	53 577	37 461	34 661	-30,1	-7,5	-35,3
Région/Québec (%)	6,8	7,3	7,3	…	…	…
Superficies en avoine (ha)	11 870	9 544	7 849	-19,6	-17,8	-33,9
Le Québec (ha)	117 575	96 348	85 106	-18,1	-11,7	-27,6
Région/Québec (%)	10,1	9,9	9,2	…	…	…
Superficies en orge (ha)	24 373	20 561	15 872	-15,6	-22,8	-34,9
Le Québec (ha)	175 371	157 387	125 225	-10,3	-20,4	-28,6
Région/Québec (%)	13,9	13,1	12,7	…	…	…
Superficies en céréales mélangées (ha)	2 362	3 774	3 144	59,8	-16,7	33,1
Le Québec (ha)	30 513	25 668	32 019	-15,9	24,7	4,9
Région/Québec (%)	7,7	14,7	9,8	…	…	…
Superficies en maïs-grain (ha)	29 328	39 905	50 310	36,1	26,1	71,5
Le Québec (ha)	234 371	293 758	331 775	25,3	12,9	41,6
Région/Québec (%)	12,5	13,6	15,2	…	…	…
Superficies en maïs-ensilage (ha)	9 590	4 976	6 800	-48,1	36,7	-29,1
Le Québec (ha)	61 254	31 756	40 149	-48,2	26,4	-34,5
Région/Québec (%)	15,7	15,7	16,9	…	…	…
Superficies en luzerne et en mélange de luzerne (ha)	----	24 452	22 289	----	-8,8	----
Le Québec (ha)	----	217 548	210 949	----	-3,0	----
Région/Québec (%)	----	11,2	10,6	…	…	…
Superficies tout autre foin/ cultures fourragères (ha)	----	81 485	82 604	----	1,4	----
Le Québec (ha)	----	644 106	670 730	----	4,1	----
Région/Québec (%)	----	12,7	12,3	…	…	…
Superficies en soya (ha)	395	2 327	10 556	489,1	353,6	2 572,4
Le Québec (ha)	4 396	25 271	96 693	474,9	282,6	2 099,6
Région/Québec (%)	9,0	9,2	10,9	…	…	…
Superficies en pommes de terre (ha)	1 459	1 483	1 776	1,6	19,8	21,7
Le Québec (ha)	17 270	17 515	18 722	1,4	6,9	8,4
Région/Québec (%)	8,4	8,5	9,5	…	…	…
Superficies en haricots secs (ha)	156	476	744	205,1	56,3	376,9
Le Québec (ha)	1 203	3 108	5 133	158,4	65,2	326,7
Région/Québec (%)	13,0	15,3	14,5	…	…	…
Superficies en arbres fruitiers (ha)	155	160	153	3,2	-4,4	-1,3
Le Québec (ha)	9 016	9 102	7 958	1,0	-12,6	-11,7
Région/Québec (%)	1,7	1,8	1,9	…	…	…
Superficies en petits fruits (ha)	395	382	591	-3,3	54,7	49,6
Le Québec (ha)	6 105	12 520	15 870	105,1	26,8	160,0
Région/Québec (%)	6,5	3,1	3,7	…	…	…
Superficies en légumes (ha)	789	984	1 028	24,7	4,5	30,3
Le Québec (ha)	32 806	36 575	40 313	11,5	10,2	22,9
Région/Québec (%)	2,4	2,7	2,6	…	…	…
Superficies en serres (m2)	71 774	134 544	130 536	87,5	-3,0	81,9
Le Québec (ha)	1 323 415	1 738 099	2 505 890	31,3	44,2	89,4
Région/Québec (%)	5,4	7,7	5,2	…	…	…
Nombre d'entailles (nb)	1 840 470	1 901 955	2 159 336	3,3	13,5	17,3
Le Québec (nb)	14 411 661	16 606 467	20 675 901	15,2	24,5	43,5
Région/Québec (%)	12,8	11,5	10,4	…	…	…

Source : Statistique Canada, *Profil agricole du Québec*, 1986, 1991 et 1996

Tableau 7 Évolution du nombre de fermes dans les secteurs de productions végétales au Centre-du-Québec, 1986, 1991 et 1996

Nombre de fermes dans les secteurs de productions végétales	1986	1991	1996	Variation en %		
				1986-1991	1991-1996	1986-1996
Nombre de fermes produisant du blé	211	128	124	-39,3	-3,1	-41,2
Le Québec (nb)	3 058	1 939	1 923	-36,6	-0,8	-37,1
Région/Québec (%)	6,9	6,6	6,4	…	…	…
Nombre de fermes produisant de l'avoine	1 299	967	717	-25,6	-25,9	-44,8
Le Québec (nb)	12 595	9 422	7 215	-25,2	-23,4	-42,7
Région/Québec (%)	10,3	10,3	9,9	…	…	…
Nombre de fermes produisant de l'orge	1 490	1 224	990	-17,9	-19,1	-33,6
Le Québec (nb)	11 342	9 596	7 502	-15,4	-21,8	-33,9
Région/Québec (%)	13,1	12,8	13,2	…	…	…
Nombre de fermes produisant des céréales mélangées	175	228	150	30,3	-34,2	-14,3
Le Québec (nb)	2 282	1 763	2 025	-22,7	14,9	-11,3
Région/Québec (%)	7,7	12,9	7,4	…	…	…
Nombre de fermes produisant du maïs-grain	892	997	1 162	11,8	16,5	30,3
Le Québec (nb)	5 739	6 136	6 783	6,9	10,5	18,2
Région/Québec (%)	15,5	16,2	17,1	…	…	…
Nombre de fermes produisant du maïs-ensilage	959	502	643	-47,7	28,1	-33,0
Le Québec (nb)	6 029	3 360	3 827	-44,3	13,9	-36,5
Région/Québec (%)	15,9	14,9	16,8	…	…	…
Nombre de fermes produisant de la luzerne et du mélange de luzerne	----	1 170	1 020	----	-12,8	----
Le Québec (nb)	----	9 617	8 383	----	-12,8	----
Région/Québec (%)	----	12,2	12,2	…	…	…
Nombre de fermes produisant d'autre foin/cultures fourragères	----	2 462	2 328	----	-5,4	----
Le Québec (nb)	----	20 048	18 432	----	-8,1	----
Région/Québec (%)	----	12,3	12,6	…	…	…
Nombre de fermes produisant du soya	38	157	418	313,2	166,2	1 000,0
Le Québec (nb)	367	1 270	3 262	246,0	156,9	788,8
Région/Québec (%)	10,4	12,4	12,8	…	…	…
Nombre de fermes produisant de la pomme de terre	62	65	47	4,8	-27,7	-24,2
Le Québec (nb)	1 254	994	864	-20,7	-13,1	-31,1
Région/Québec (%)	4,9	6,5	5,4	…	…	…
Nombre de fermes produisant des haricots secs	21	16	18	-23,8	12,5	-14,3
Le Québec (nb)	169	240	280	42,0	16,7	65,7
Région/Québec (%)	12,4	6,7	6,4	…	…	…
Nombre de fermes exploitant des arbres fruitiers	49	36	28	-26,5	-22,2	-42,9
Le Québec (nb)	1 543	1330	1 148	-13,8	-13,7	-25,6
Région/Québec (%)	3,2	2,7	2,4	…	…	…
Nombre de fermes produisant des petits fruits	108	83	77	-23,1	-7,2	-28,7
Le Québec (nb)	1 798	1 450	1 359	-19,4	-6,3	-24,4
Région/Québec (%)	6,0	5,7	5,7	…	…	…
Nombre de fermes produisant des légumes	154	132	113	-14,3	-14,4	-26,6
Le Québec (nb)	3 015	2 634	2 505	-12,6	-4,9	-16,9
Région/Québec (%)	5,1	5,0	4,5	…	…	…
Nombre de fermes produisant en serres	78	84	82	7,7	-2,4	5,1
Le Québec (nb)	1 283	1 208	1 319	-5,8	9,2	2,8
Région/Québec (%)	6,1	7,0	6,2	…	…	…
Nombre de fermes acéricoles	890	743	796	-16,5	7,1	-10,6
Le Québec (nb)	7 419	6 659	6 997	-10,2	5,1	-5,7
Région/Québec (%)	12,0	11,2	11,4	…	…	…

Source : Statistique Canada, *Profil agricole du Québec*, 1986, 1991 et 1996

Enfin, en 1991, il n'y avait que trois fermes de canneberges en opération au Centre-du-Québec. En 1997, des 27 exploitations produisant de la canneberge au Québec, 22 étaient dénombrées au Centre-du-Québec. Elles sont responsables de 82,3 % des 636,6 hectares consacrés à cette culture au Québec. Par ailleurs, les cultures de concombres (49 hectares), de poireaux (26,2 hectares) et d'asperges (15,4 hectares) au Centre-du-Québec équivalent à plus de 7 % de leurs superficies respectives cultivées au Québec. La production de légumes de transformation dans la région est principalement composée de cornichons (100,5 hectares) et de pois (269,5 hectares). Ces deux productions représentent respectivement 17,8 % et 6,1 % des superficies destinées à ces cultures au Québec.

3.1.2 La transformation des aliments

La PME est responsable de la presque totalité de la transformation des aliments dans la région (tableau 8). Seules les entreprises suivantes comptent plus de 250 employés. Ce sont : Parmalat inc. à Victoriaville, Olymel (Société en commandite) à Princeville, Les Aliments Prince à Princeville et Bacon America à Drummondville.

Les MRC de Drummond et d'Arthabaska comptent 57,3 % des entreprises de transformation de la région. La MRC de l'Érable accueille sept des 17 entreprises (41,8 %) de taille moyenne (50 à 249 employés), même si elle ne détient que 19,4 % des effectifs de transformation. Les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska sont celles qui abritent le plus petit nombre d'entreprises dans le territoire, soit pour chacune 11,7 % des entreprises de la région.

Tableau 8 Nombre d'entreprises de transformation dans la région du Centre-du-Québec par MRC en 1996

MRC	NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LA TAILLE			TOTAL	MRC / RÉGION (%)
	0-49 employés	50-249 employés	250 employés et plus		
Arthabaska	19	3	1	23	22,3%
Bécancour	11	1	0	12	11,7%
Drummond	30	5	1	36	35,0%
L'Érable	13	5	2	20	19,4%
Nicolet-Yamaska	12	0	0	12	11,7%
Total	85	14	4	103	100,0%

Source : Données tirées du document : Conseil régional de développement de la région 04 (CRD-04), Répertoire des entreprises manufacturières région 04–Mauricie/Bois-Francs/Drummond, 1996, ainsi que le Répertoire des entreprises du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) (pour les entreprises de 250 employés et plus) et adaptées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction régionale du Centre-du-Québec

Le tableau 9 identifie les secteurs d'activités dans lesquels opèrent les entreprises de transformation au Centre-du-Québec. Ce sont :

- l'abattage, le conditionnement et la transformation des viandes et du poisson;
- la transformation des fruits et légumes (conserverie - prêts à l'emploi ou congelés);
- les produits laitiers;
- les meuneries (alimentation pour animaux);
- les minoteries (alimentation humaine);
- les boulangerie et les pâtisseries;
- divers : confiserie et chocolat, pâtes alimentaires, croustilles et grignotines, mets préparés, produits de l'érable, produits du miel et produits alimentaires divers;
- les boissons alcoolisées et gazeuses, l'embouteillage de l'eau.

Quelque 19,4 % des entreprises de la région oeuvrent dans l'abattage de la viande et dans une moindre mesure à la transformation de cette dernière. Une bonne part de ces entreprises est localisée dans la MRC de Drummond (50 % des entreprises d'abattage, de conditionnement et de transformation des viandes et du poisson).

Tableau 9 Nombre d'entreprises de transformation agroalimentaire par secteur d'activité et par MRC au Centre-du-Québec en 1996

MRC	Abattage, conditionnement, transformation, des viandes et du poisson	Transformation des fruits et des légumes	Produits laitiers	Meuneries	Minoteries	Boulangeries, pâtisseries	Divers	Boissons	Centre-du-Québec
Arthabaska	1	3	5	4	1	4	4	1	23
Bécancour	4	0	1	4	0	1	2	0	12
Drummond	10	4	5	5	2	7	1	2	36
L'Érable	4	1	3	2	0	2	8	0	20
Nicolet-Yamaska	1	3	1	3	0	1	2	1	12
Centre-du-Québec	20	11	15	18	3	15	17	4	103
Secteur/Région (%)	19,4	10,7	14,6	17,5	2,9	14,6	16,5	3,9	100,0

Source : Données tirées du Conseil régional de développement de la région 04 (CRD-04), Répertoire des entreprises manufacturières région 04–Mauricie/Bois-Francs/Drummond, 1996 et adaptées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – Direction régionale du Centre-du-Québec

Princeville regroupe la majeure partie de la transformation de la viande de porc dans la région. L'abattoir Colbex dans la MRC de Drummond oeuvrant traditionnellement dans l'abattage de bovins de réforme s'est lancé récemment dans l'abattage des bouvillons.

Quelque 17,5 % des entreprises identifiées dans la région opèrent dans la fabrication ou la formulation d'aliments pour animaux de la ferme.

La transformation de produits laitiers est également bien implantée au Centre-du-Québec. Mentionnons la présence d'Agropur et de Parmalat dans la région ainsi que d'entreprises qui opèrent dans des créneaux de marché : par exemple, la Fromagerie Tournevent dans le secteur caprin, La Moutonnière inc. dans celui du secteur laitier ovin et l'Ancêtre dans les produits laitiers biologiques. Le secteur laitier ovin est nouveau dans la région et au Québec. Déjà quelques fermes laitières ovines se sont regroupées au sein de la Coopérative laitière ovine du Québec dans le but de stabiliser les approvisionnements aux usines.

Les Croustilles Yum Yum de Warwick produit quelques millions de kilogrammes de croustilles annuellement. Pour sa part, Aliments Bari inc. de St-Léonard d'Aston transforme des légumes (incluant des pommes de terre) en légumes prêts à l'emploi. Dans le domaine des concombres et des cornichons, la compagnie Multi-food effectue une opération de salaison dans son entreprise de Saint-Bonaventure.

À l'automne 1999, Canneberge Atoka inc. de Saint-Louis-de-Blandford annonçait conjointement avec la SGF Soquia inc., un investissement de 10 millions de dollars afin d'agrandir son usine, acquérir des équipements pour la production de canneberge séchée et ajouter des congélateurs.

Pour sa part, Citadelle – Coopérative des producteurs de sirop d'érable expédie sa vaste gamme de produits d'érable dans plus de trente pays.

Quinze boulangeries approvisionnent les marchés locaux et régionaux.

Enfin, certaines entreprises se spécialisent dans des créneaux de marché comme la farine biologique (Moulin La Pierre à Saint-Norbert-d'Arthabaska) ou encore dans les confitures artisanales (Verger Duhaime inc. à Saint-Germain-de-Grantham).

3.1.3 La pêche commerciale dans le Lac Saint-Pierre

Quarante-deux pêcheurs[6] pratiquent la pêche commerciale dans le Lac Saint-Pierre, incluant les Îles-de-Sorel. Quelque 17 espèces de poissons y ont été pêchées commercialement en 1999. Cependant, la perchaude, l'esturgeon jaune, l'anguille et la barbotte brune ont procuré 90,4 % des revenus aux pêcheurs du Lac Saint-Pierre au cours de cette même année

[6] Il est à noter que ces pêcheurs peuvent habiter à l'extérieur du Centre-du-Québec.

(tableau 10). En revanche, la barbotte brune est l'espèce dont le volume pêché a été le plus élevé en 1998 et en 1999 (tableau 11).

La valeur estimée en équivalent prix de gros des prises commerciales au Lac Saint-Pierre était évaluée à 4,4 millions de dollars en 1999 et à 3,5 millions de dollars en 1998. Cette valeur fluctue selon le volume et la valeur économique des espèces prélevées à chaque année.

Tableau 10 Revenus estimés de la pêche commerciale au Lac Saint-Pierre par espèce en 1998 et en 1999

ESPÈCES	REVENUS DES PÊCHEURS ($)				VARIATION 1998-1999 (%)
	1998	% par espèce	1999	% par espèce	
Perchaude	371 000 $	35,9	594 760 $	45,4	60,3
Esturgeon jaune	291 444 $	28,2	273 805 $	20,9	- 6,1
Barbotte brune	118 591 $	11,5	182 594 $	13,9	54,0
Anguille	178 567 $	17,3	133 758 $	10,2	- 25,1
Autres espèces	73 223 $	7,1	126 518 $	9,6	72,8
TOTAL	1 032 825 $	100,0	1 311 436 $	100,0	27,0

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale de l'estuaire et des eaux intérieures

Tableau 11 Volumes pêchés commercialement au Lac Saint-Pierre par espèce en 1998 et en 1999

ESPÈCES	VOLUMES (kg)				VARIATION 1998-1999 (%)
	1998	% par espèce	1999	% par espèce	
Perchaude	80 303	15,8	128 736	17,5	60,3
Esturgeon jaune	68 818	13,6	64 653	8,8	- 6,1
Anguille	34 539	6,8	25 872	3,5	- 25,1
Barbotte brune	196 018	38,6	301 809	41,0	54,0
Autres espèces	127 654	25,2	214 208	29,1	67,8
TOTAL	507 332	100,0	735 278	100,0	44,9

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale de l'estuaire et des eaux intérieures

La Direction régionale de l'estuaire et des eaux intérieures du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dessert l'ensemble du Québec sauf la Côte-Nord, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Elle est localisée au Centre-du-Québec, à Nicolet. Cet organisme a pour mandat d'identifier les problématiques, les besoins et les opportunités régionales de développement du secteur des pêches et de l'aquiculture commerciales dans le secteur des

eaux intérieures et de l'estuaire du Saint-Laurent et d'établir une stratégie d'intervention adaptée aux régions.

3.1.4 La recherche

Il n'existe aucun institut ou organisme dans la région dont la mission est orientée spécifiquement vers la recherche agroalimentaire.

En revanche, le Carrefour de la Nouvelle Économie (CNE) de Nicolet-Yamaska a vu le jour en juin 2000. Dédié à l'agroalimentaire, le Carrefour de Nicolet-Yamaska vise à développer le secteur de la transformation alimentaire en mettant à la disposition des industries qui se qualifient, des espaces donnant droit à des crédits d'impôts associés à des activités de recherche et de développement ainsi que d'innovation.

Pour sa part, la direction régionale du Centre-du-Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation offre un soutien financier et technique à la réalisation de projets d'innovation technologique dans le secteur agricole.

Outre ces aspects, le Centre-du-Québec tire avantage d'être situé à proximité des centres de recherches importants des régions avoisinantes. Par exemple, le Centre d'innovation technologique agroalimentaire (Cintech AA) localisé à Saint-Hyacinthe qui est un centre de transfert de technologie dans le domaine alimentaire. Il est appuyé par le gouvernement du Québec. Également, le Centre de recherche et de développement sur les aliments (CRDA) soutenu par le gouvernement du Canada, aide l'industrie alimentaire à accroître sa compétitivité en approfondissant la connaissance des systèmes alimentaires et en favorisant le développement et le transfert de nouvelles technologies.

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a mis sur pied le Conseil de recherche en pêche et en agroalimentaire du Québec (CORPAQ). Cet organisme a le mandat de conseiller le ministère sur les questions relatives à la recherche, au développement et au transfert technologique et de favoriser la concertation des intervenants engagés dans ces activités.

De plus, le MAPAQ s'est associé à des partenaires du milieu pour former des corporations de recherche à but non lucratif. Ce sont :

- L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement ;
- le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault ;
- le Centre de recherche Les Buissons ;
- le Centre de recherche sur les grains (CEROM) ;
- le Centre de recherche, de développement et de transfert technologique en acériculture (Centre ACER).

3.1.5 Les perspectives de développement

En mars 1998, la région du Centre-du-Québec organisait un forum agroalimentaire. L'événement s'est traduit par l'identification d'une série d'orientations stratégiques qui actuellement guide et favorise la concertation des intervenants et des organismes oeuvrant au développement du secteur agroalimentaire dans la région.

La coordination des actions à réaliser est assurée par la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec. La région vise l'atteinte de résultats liés aux thèmes suivants :

- des occasions d'affaires à saisir;
- un climat propice à l'entrepreneuriat agroalimentaire à favoriser;
- des réseaux de commercialisation agroalimentaires à renforcer;
- une structure de concertation à adapter.

Une entente spécifique a été conclue entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ), le ministère des Régions et la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ). Cette dernière reçoit un soutien financier échelonné sur trois ans qui vient l'appuyer notamment dans la réalisation des actions identifiées lors du Forum de 1998. En plus, une partie du financement de la CDAFCQ est assurée par les MRC et la Fédération régionale de l'UPA du Centre-du-Québec.

Parmi les secteurs prometteurs au Centre-du-Québec, il y a celui de la canneberge qui devrait connaître encore un essor, notamment grâce aux infrastructures de transformation qui se mettent en place dans la région.

Le secteur acéricole peut encore croître compte tenu des érablières qui ne sont pas exploitées. À titre d'exemple, on retrouve dans la MRC de l'Érable seulement, 5 500 hectares d'érablières non exploitées. Une évaluation du potentiel acéricole des autres MRC est en voie d'être complétée par le MAPAQ avec la contribution financière de l'Agence forestière des Bois-Francs, des MRC, des CLD, de l'UPA et des députés du Centre-du-Québec.

Le secteur des fromages de spécialité et des nouveaux produits glacés est encore appelé à se développer afin de répondre à la demande croissante dans ce domaine. Trois secteurs sont concernés dans la région (ovin, caprin et bovin).

Quant aux céréales et aux oléagineuses, la demande des cheptels québécois en aliments devrait favoriser la production de maïs-grain et de soya dans la région. L'industrie de la transformation d'aliments destinés aux animaux devrait aussi bénéficier de cette demande. D'autres types d'oléagineuses comme le canola seront de plus en plus en demande.

Les céréales biologiques seront encore recherchées par les minoteries fabriquant des farines pour la consommation humaine. Il en va de même pour les meuneries d'alimentation animale.

À cet égard, les fermes laitières biologiques devront produire davantage pour répondre à la demande accrue de produits laitiers biologiques. En conséquence, elles élèveront la pression sur le besoin en intrants certifiés biologiques.

Le secteur des haricots secs devrait aussi poursuivre son expansion.

Les légumes frais ou transformés offrent des perspectives de développement intéressantes au Québec. Cependant, même si les superficies augmentent dans la région, le taux de croissance y est encore inférieur à celui du Québec. L'horticulture ornementale offre aussi de bonnes perspectives de croissance.

L'objectif du Québec est d'engraisser la quasi-totalité des veaux laitiers disponibles. Ceci devrait en favoriser la production dans la région qui d'ailleurs se positionne très bien à ce jour dans ce secteur.

La demande de poulet à griller devrait favoriser la région qui obtient déjà une bonne part des volumes provinciaux (17,6 %) et dont le cheptel a connu une croissance de beaucoup supérieure à la moyenne provinciale entre 1986 et 1996 (30,6 % pour le Québec et 90 % pour la région).

La demande pour les mets préparés, les produits de boulangerie, les confiseries et les grignotines poursuivra encore sa croissance.

Les produits de créneaux constituent une avenue significative de développement pour l'avenir. Les viandes de gibier par exemple seront offertes dans des gammes variées au fur et à mesure que les producteurs tenteront d'atteindre les marchés avec leurs produits.

L'introduction de la culture du ginseng en milieu forestier a été appuyée par le CLD de l'Érable. Ce créneau devrait continuer à se développer. De plus, environ une soixantaine d'hectares de lin textile ont été mis en culture dans la région en 2000.

Depuis 1999, le Marché Godefroy opère avec succès sous forme de coopérative et regroupe une quarantaine de fermes. Au cours de la même année, un nouveau marché public a ouvert ses portes à Victoriaville s'ajoutant ainsi au Marché Godefroy et au Marché public de Drummondville.

Bibliographie

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC. *Répertoire des entreprises*, adresse URL : http://www.criq.qc.ca.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION 04. *Répertoire des entreprises manufacturières région 04-Mauricie/Bois-Francs/Drummond*, 1996.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE-FORÊT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Le secteur agroalimentaire-forêt : un moteur de l'économie du Centre-du-Québec*, 1996.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, DIRECTION DE L'ANALYSE ET DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUES. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, estimation pour 1996,* [recherche et rédaction : François Héroux et Alexandre Vézina], 1996.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, DIRECTION DE L'ANALYSE ET DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUES. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec, estimation pour 2000,* [recherche et rédaction : Félicien Hitayezu], 2001.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE ET DES EAUX INTÉRIEURES. *Revenus estimés de la pêche commerciale au Lac Saint-Pierre*, 1999.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *L'industrie agroalimentaire région Centre-du-Québec*, 2000.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Forum agroalimentaire du Centre-du-Québec*, [recherche et rédaction : Jean-Pierre Belisle et autres], janvier 1998.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *L'industrie bioalimentaire régionale, estimation pour 1996, région 17 – Centre-du-Québec*, adresse URL (page consultée en 1999) : http://www.agr.gouv.qc.ca/ae/region/prof_reg/gr_bio17.htm.

STATISTIQUE CANADA. *Profil agricole du Québec, 1986, 1991 et 1996*.

STATISTIQUE CANADA. *Recensements de 1986, de 1991 et de 1996.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tourisme

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Marcel Bussière, ministère des Régions
Marie-Claude Suzor, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.10 Le tourisme..... 1

3.10.1 L'offre touristique 1

3.10.1.1 Les attraits 1

3.10.1.2 Les événements 2

3.10.1.3 L'offre d'hébergement..... 2

3.10.1.4 La restauration..... 4

3.10.1.5 L'agrotourisme..... 4

3.10.1.6 Le golf..... 6

3.10.1.7 Le ski alpin 6

3.10.1.8 Le réseau cyclable 6

3.10.1.9 Le lac Saint-Pierre 7

3.10.1.10 Les autres produits touristiques 7

3.10.2 La demande touristique.....7

3.10.2.1 La clientèle touristique en région 7

3.10.2.2 Le profil des voyageurs..... 8

3.10.2.3 Les dépenses des touristes 9

3.10.2.4 Le tourisme d'affaires..... 9

3.10.3 L'organisation touristique régionale 10

3.10.4 Les perspectives de développement.....11

Tableaux

Tableau 1 Principaux attraits touristiques du Centre-du-Québec et leur fréquentation, par MRC en l'an 2000.....1

Tableau 2 Principaux événements touristiques dans la région du Centre-du-Québec et leur fréquentation, par MRC en l'an 2000 2

Tableau 3 Types d'hébergement et nombre d'unités au Centre-du-Québec en l'an 2000.....3

Tableau 4 Nombre de terrains de camping et d'emplacements au Centre-du-Québec, selon les MRC en 2001 4

Tableau 5 Établissements de restauration au Centre-du-Québec, selon les MRC en l'an 2000 4

Tableau 6 Portrait de l'offre agrotouristique élargie au Centre-du-Québec, par MRC en 1998 5

Tableau 7 Nombre de touristes dans la région du Centre-du-Québec (en milliers de visites/personnes), par MRC en 1996, 1998 et 1999 8

Tableau 8 Dépenses des touristes au Centre-du-Québec, par MRC en 1999 9

Bibliographie 12

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.10 Le tourisme

Même si le Centre-du-Québec demeure une destination touristique assez méconnue, la région offre de plus en plus d'attraits et d'événements touristiques intéressants et originaux qui s'appuient sur les origines de son développement mais aussi sur la dimension plus globale des traditions. En fait, le Centre-du-Québec propose une industrie touristique basée sur des produits aussi diversifiés que l'agrotourisme, le vélo, l'écotourisme, le tourisme religieux, patrimonial ou culturel.

3.10.1 L'offre touristique

3.10.1.1 Les attraits

Au cours des dernières années, de nouveaux produits ont permis de consolider l'offre touristique régionale. Le tableau qui suit présente l'inventaire des attraits touristiques et leur fréquentation annuelle pour chacune des MRC du Centre-du-Québec.

Tableau 1 Principaux attraits touristiques du Centre-du-Québec et leur fréquentation, par MRC en l'an 2000

MRC	ATTRAIT	MUNICIPALITÉ	FRÉQUENTATION ANNUELLE
Arthabaska	Parc Marie-Victorin et usine Cascades	Kingsey Falls	30 000
	Musée Laurier/Hôtel des Postes	Victoriaville	10 000
	Parcours de pêche à la truite sur la rivière Nicolet	Notre-Dame-de-Ham	4 000
	Centre d'interprétation de la canneberge	Saint-Louis-de-Blanford	14 000
	Parc linéaire des Bois-Francs	MRC d'Arthabaska et de l'Érable	125 000
	Théâtre des Grands Chênes	Kingsey Falls	40 000
	Station de ski du Mont-Gleason	Warwick	24 000
Bécancour	Moulin Michel	Bécancour	13 000
	Centre de la diversité biologique	Bécancour	1 800
	Parc de la rivière Gentilly	Bécancour	3 500
	Centrale nucléaire de Gentilly 2	Bécancour	3 300
	Parc linéaire du petit Deschaillons	Parisville	5 000
Drummond	Village québécois d'Antan	Drummondville	93 000
	Les Légendes fantastiques	Drummondville	48 000
	Ferme du Bassin	Saint-Joachim-de-Courval	4 000
	Le théâtre de Gilles Latulippe	Drummondville	22 000
	Rose Drummond	Drummondville	100 000
	Le Moulin à laine d'Ulverton	Ulverton[1]	25 000
	Cirque Eponia	Drummondville	15 000
L'Érable	Musée du Bronze	Inverness	5 000
	Musée de l'Érable	Plessisville	2 500
	Chutes Lysander	Inverness	30 000
	Lac William	Saint-Ferdinand	n/d
Nicolet-Yamaska	Musée des Religions	Nicolet	10 000
	Musée des Abénakis	Odanak	10 000
	Parc de l'Anse-du-Port	Saint-Jean-Baptiste de Nicolet	5 000
	Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre	Baie-du-Febvre	7 500
	Maison Rodolphe-Duguay	Nicolet	3 000
	Route des antiquaires	Sainte-Eulalie	10 000
	Réserve mondiale de la biosphère	Lac Saint-Pierre	n/d

Source : Compilation spéciale du ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, mars 2000 à partir de données fournies par différents organismes

Note : (1) : Depuis 1999, la municipalité d'Ulverton fait partie de la région de l'Estrie

3.10.1.2 Les événements

Parmi les événements majeurs de la région, mentionnons, entre autres, la Foire agroalimentaire du Centre-du-Québec, le Mondial des Cultures de Drummondville, Regard sur l'Oie blanche à Baie-du-Febvre, le Festival des montgolfières à Bécancour et le Festival de l'Érable à Plessisville. Le tableau 2 présente les principaux événements touristiques et leur fréquentation annuelle.

Tableau 2 Principaux événements touristiques dans la région du Centre-du-Québec et leur fréquentation, par MRC en l'an 2000

MRC	ÉVÉNEMENTS	MUNICIPALITÉ	FRÉQUENTATION ANNUELLE
Arthabaska	Festival international de musique actuelle	Victoriaville	5 000
	Festival des fromages	Warwick	40 000
	Festival des jardiniers	Kingsey Falls	7 000
	Foire de l'antiquité	Kingsey Falls	4 000
	Foire agroalimentaire du Centre-du-Québec	Victoriaville	60 000
	Week-end en blues	Victoriaville	30 000
	Festival country musique	Sainte-Séraphine	30 000
	Festival Jeunesse	Victoriaville	3 000
	Grand Défi	Victoriaville	40 000
	Festival international de théâtre amateur	Victoriaville	12 000
Bécancour	Festival des montgolfières	Bécancour	35 000
Drummond	Mondial des Cultures	Drummondville	285 000
	Festival rétro	Saint-Nicéphore	30 000
	Exposition agricole	Drummondville	50 000
	Le week-end des vieilles motos du Québec[1]	MRC de Drummond	10 000
	Automne en chansons et les trésors de la terre	Saint-Eugène	2 000
L'Érable	Festival de l'érable	Plessisville	12 000
	Festival de la canneberge	Villeroy	6 000
	Festival du bœuf	Inverness	20 000
Nicolet-Yamaska	Foire agroalimentaire de Grand-Saint-Esprit	Grand Saint-Esprit	30 000
	Regard sur l'Oie blanche	Baie-du-Febvre	50 000
	Festival du cochon	Sainte-Perpétue	35 000
	Grande fête abénaquise	Odanak	5 000
	Festival du bateau illuminé	Notre-Dame-de-Pierreville	20 000

Source : Compilation spéciale du ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, mars 2000, à partir de données fournies par les différents organismes

Note : (1) : Cet événement se tient à des endroits différents dans la MRC de Drummond

3.10.1.3 L'offre d'hébergement

La région du Centre-du-Québec est bien pourvue en matière d'infrastructures d'hébergement. Voici le portrait selon le type d'hébergement et le nombre d'unités pour chacun d'eux.

Tableau 3 Types d'hébergement et nombre d'unités au Centre-du-Québe en l'an 2000

TYPE D'HÉBERGEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'UNITÉS
Hôtellerie	42	1 218
Gîtes touristiques	44	136
Résidences de tourisme	10	31
Villages d'accueil	4	219
Auberges de jeunesse	1	48
Centres de vacances	10	642
TOTAL	**111**	2 294

Source : Tourisme Québec, Direction des établissements touristiques (DET), mars 2000.

Légende : **Hôtellerie :** chambres, suites et appartements
Gîtes touristiques : chambres et petit déjeuner
Résidences de tourisme : appartements, chalets et maisons
Villages d'accueil : chambres, petit déjeuner, souper ou dîner
Auberges de jeunesse : chambres et lits en dortoir
Centres de vacances : chambres et chalets

LES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

Pour la période de mai à octobre 2000, l'offre de chambres disponibles quotidiennement se situait à 1 188 chambres et le taux d'occupation moyen des établissements hôteliers du Centre-du-Québec s'est élevé à 48 %. La région se classait au dixième rang parmi les vingt régions touristiques du Québec[1].

En excluant les suites et appartements, nous retrouvons dans la MRC de Drummond neuf établissements hôteliers et 469 chambres. La MRC d'Arthabaska se situe au second rang avec neuf établissements et 307 chambres. Au troisième rang, dans la MRC de Bécancour, les quatre établissements hôteliers offrent 145 chambres. La MRC de Nicolet-Yamaska compte quatre hôtels et 65 chambres, et enfin celle de l'Érable possède sept hôtels et 127 chambres.

LE CAMPING

La région du Centre-du-Québec est bien pourvue en terrains de camping. Nous y retrouvons 31 terrains de camping et 5 005 emplacements. Le tableau 4 les présente par MRC.

[1] Tourisme Québec, Bulletins touristiques de mai à octobre 2000.

Tableau 4 Nombre de terrains de camping et d'emplacements au Centre-du-Québec, selon les MRC en 2001

MRC	NOMBRE DE CAMPINGS	NOMBRE D'EMPLACEMENTS
Arthabaska	4	819
Bécancour	2	276
Drummond	10	1 767
L'Érable	8	1 359
Nicolet-Yamaska	7	784
TOTAL	**31**	**5 005**

Source : Compilation spéciale du ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, janvier 2001

3.10.1.4 La restauration

Selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la région du Centre-du-Québec compte 506 établissements de restauration. Ces établissements comprennent les restaurants, les casse-croûte, les établissements pour mets à apporter, les services rapides, les brasseries et les cabanes à sucre. La répartition par MRC apparaît au tableau 5 qui suit :

Tableau 5 Établissements de restauration au Centre-du-Québec, selon les MRC en l'an 2000

MRC	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION
Arthabaska	149
Bécancour	50
Drummond	184
L'Érable	64
Nicolet-Yamaska	59
TOTAL	**506**

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2000.

3.10.1.5 L'agrotourisme

« L'agrotourisme est défini par son contenu, soit par ses produits, soit par ses services :

Les produits :

- Visites de fermes, d'élevages et de cultures;
- Activités éducatives et récréatives;
- Animation faite par les producteurs;
- Vente des produits de la ferme (produits bruts à valeur ajoutée).

Les services :

- Hébergement et restauration à la ferme.

Cent cinquante-cinq attraits agrotouristiques ont été répertoriés dans la région du Centre-du-Québec. Il est important de noter que parmi ces attraits, la majorité d'entre eux (45,6 %) se retrouvent dans les trois catégories suivantes : auto-cueillette, vente à la ferme et cabane à sucre ».[2]

Tableau 6 Portrait de l'offre agrotouristique élargie au Centre-du-Québec, par MRC en 1998

ACTIVITÉ	MRC d'ARTHABASKA	MRC de BÉCANCOUR	MRC de DRUMMOND	MRC de l'ÉRABLE	MRC de NICOLET-YAMASKA	TOTAL PAR ACTIVITÉ	%
Cabanes à sucre	10	5	7	3	5	30	16,7 %
Auto-cueillette	6	4	6	3	7	26	14,5 %
Ventes à la ferme	7	5	4	4	6	26	14,4 %
Visites à la ferme	7	2	4	4	1	18	10,0 %
Gîtes	7	3	4	1	2	17	9,5 %
Centres équestres	3	5	2	3	1	14	7,8 %
Serres et jardins	4	1	2	1	3	11	6,1 %
Autres attraits	3	2	2	1	1	9	5,0 %
Repas-table champêtre	5	1	2	-	-	8	4,5 %
Fromageries	3	1	1	1	1	7	3,9 %
Mielleries	3	2	-	-	-	5	2,8 %
Vergers	1	-	2	-	1	4	2,3 %
Marchés	-	1	1	-	-	2	1,1 %

Source : Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec, Rapport portant sur le secteur de l'agrotourisme au Québec et dans la région du Centre-du-Québec, octobre 1998

C'est dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond qu'on dénombre le plus de cabanes à sucre. On retrouve dans l'ordre, le plus grand nombre de sites d'auto-cueillette dans les MRC d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Drummond. Enfin, dans la catégorie « ventes à la ferme », l'offre par MRC est répartie assez également sur le territoire.

Par ailleurs, l'interprétation de la canneberge représente un attrait agrotouristique en pleine croissance dans la région. Un centre d'interprétation aménagé sous un chapiteau attire chaque année un nombre de visiteurs de plus en plus important. S'échelonnant sur une période de quatre semaines de la fin septembre à la fin octobre, le Centre d'interprétation de la canneberge (CIC) est situé au cœur de la plus importante entreprise d'exploitation de la canneberge au Canada (82 % de la production québécoise est concentrée au Centre-du-Québec). Depuis sa création en 1996, l'achalandage du CIC a plus que triplé, passant de 5 321 à 13 637 visiteurs. Une étude de faisabilité a récemment été réalisée pour l'aménagement d'un centre permanent d'interprétation de la canneberge dont le coût est estimé à 1,3 million de dollars.

[2] Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec, Rapport portant sur le secteur de l'agrotourisme au Québec et dans la région du Centre-du-Québec, octobre 1998.

3.10.1.6 Le golf

En raison de la venue hâtive de la saison printanière dans la région, les différents clubs de golf sont en mesure de débuter la saison quelque deux semaines avant la plupart des clubs de golf du Québec. Le microclimat et la nature du sol du Centre-du-Québec permettent d'accueillir les premiers golfeurs de la saison particulièrement dans les clubs de golf des villes de Warwick, de Victoriaville, de Plessisville et de Drummondville. Par ailleurs, le Centre-du-Québec figure comme l'une des régions administratives comptant le plus grand nombre de clubs de golf au Québec au prorata de sa population. Selon l'Association des propriétaires de Clubs de golf, la région du Centre-du-Québec dénombre seize terrains de golf dont la majorité compte dix-huit trous.

3.10.1.7 Le ski alpin

La région du Centre-du-Québec compte deux centres de ski alpin, soit la Station du Mont-Gleason à Tingwick et le Centre de ski du Mont-Apic à Saint-Pierre-Baptiste.

La Station de ski du Mont-Gleason est un centre de multiglisses qui offre 14 pistes surfacées (avec enneigement artificiel au besoin) pour la pratique du ski alpin, de la planche à neige et de la glissade sur chambres à air. De plus, 60 % du domaine skiable est illuminé en soirée. On trouve aussi au Mont-Gleason une piste à bosses, un étang glacé pour le patinage et on peut y faire des balades en traîneaux dans la forêt[3]. Une pente-école sera aménagée en 2001. Sa fréquentation moyenne annuelle est de 24 000 personnes/jours. Sa clientèle est régionale.

Par ailleurs, le Centre de ski Mont-Apic possède un faible dénivelé et répond davantage à une clientèle familiale et locale.

3.10.1.8 Le réseau cyclable

Le circuit de la Route verte avec le réseau régional figure comme l'un des projets de développement touristique majeurs au Centre-du-Québec. L'acquisition en 1996 par le gouvernement du Québec de plusieurs emprises ferroviaires abandonnées a largement contribué au développement du réseau cyclable dans la région. La Route verte favorisera l'aménagement d'infrastructures en ce qui a trait à la restauration, à l'hébergement et à d'autres commerces de services à l'intention des cyclotouristes. Les cinq MRC du Centre-du-Québec ainsi que 26 municipalités de la région seront traversées par le circuit de la Route verte. Pour le Centre-du-Québec, ce circuit constitue la base essentielle du développement de différents tronçons régionaux cyclables projetés par chacune des MRC, communément appelé le réseau régional.

[3] Tourisme Centre-du-Québec, Guide touristique officiel, Centre-du-Québec, 2000-2001.

Le Parc linéaire des Bois-Francs qui s'étire sur quelque 77 km entre Tingwick et Lyster en est un exemple. Réalisé au coût de 2 000 000 $ en 1997, le parc a attiré en 1999 près de 125 000 utilisateurs. Dans la MRC de Drummond, le tronçon entre Drummondville et Wickham est aménagé, de même que les voies cyclables de la ville de Drummondville. La troisième phase consiste à aménager le tronçon reliant Drummondville à Saint-Pie-de-Guire. Il sera accessible en 2001. Dans la MRC de Bécancour, une piste cyclable de 24 km relie le quai de Sainte-Angèle à la Seigneurie Godefroy dans la Ville de Bécancour. Elle permet de rejoindre les voies cyclables de la MRC de Nicolet-Yamaska. Dans cette dernière, une piste de 3,4 km a été aménagée dans la ville de Nicolet et 64 km sont aménagés en chaussée désignée. Ces travaux viennent compléter le réseau de la Route verte pour la région du Centre-du-Québec.

3.10.1.9 Le lac Saint-Pierre

La région du lac Saint-Pierre a obtenu en novembre 2000 le statut de «Réserve mondiale de la Biosphère » par l'UNESCO. Cette reconnaissance aura pour effet d'augmenter l'achalandage touristique et générera des retombées économiques importantes au cours des prochaines années. Toutefois, compte tenu de cette reconnaissance récente, les intervenants régionaux devront développer une stratégie de mise en valeur pour en maximiser l'impact.

3.10.1.10 Les autres produits touristiques

La région du Centre-du-Québec propose d'autres produits touristiques : l'équitation, la randonnée pédestre, les centres de santé, un centre de villégiature, un circuit horticole, la chasse, la motoneige (1 261 km de sentiers balisés et entretenus) et la pêche blanche.

3.10.2 La demande touristique

3.10.2.1 La clientèle touristique en région

L'Enquête sur les voyages des Canadiens de Statistique Canada pour les années 1996, 1998 et 1999 fournit des renseignements intéressants sur le volume et les caractéristiques des voyages intérieurs de même que sur les dépenses engagées au cours de ces voyages.

On entend par voyage intérieur tout voyage du même jour ou d'une nuit ou plus, entrepris vers une destination située à une distance d'au moins 80 km du domicile du voyageur. L'enquête recueille également des renseignements sur tous les voyages d'une nuit ou plus, peu importe la distance parcourue.

Le tableau 7 présente le nombre de visites/personnes pour les voyages du même jour (80 km et plus) et pour les voyages d'une nuit ou plus pour les années 1996, 1998 et 1999. Ces données portant sur trois ans ne permettent toutefois pas de préciser de tendance particulière. En 1999, le nombre de touristes au Centre-du-Québec s'établissait à 3,13 % des touristes pour l'ensemble du Québec, tandis qu'en 1998 et 1996, ce taux correspondait respectivement à 3,45 % et 3,16 %

Tableau 7 Nombre de touristes dans la région du Centre-du-Québec (en milliers de visites/personnes), par MRC en 1996, 1998 et 1999

MRC	1996			1998			1999		
	MÊME JOUR	1 NUIT OU +	TOTAL	MÊME JOUR	1 NUIT OU +	TOTAL	MÊME JOUR	1 NUIT OU PLUS	TOTAL
ARTHABASKA	133	96	229	248	127	375	135	220	355
BÉCANCOUR	27	62	89	19	32	52	19	16	35
DRUMMOND	286	178	464	309	204	513	250	172	422
L'ÉRABLE	44	86	130	38	43	80	41	60	101
NICOLET-YAMASKA	36	30	66	48	28	76	64	34	98
CENTRE-DU-QUÉBEC	**526**	**452**	**978**	**662**	**428**	**1 090**	**509**	**496**	**1 006**
ENSEMBLE DU QUÉBEC	**14 643**	**16 269**	**30 912**	**14 976**	**16 554**	**31 529**	**15 303**	**16 777**	**32 080**

Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens, 1996, 1998, 1999

3.10.2.2 Le profil des voyageurs

Cette enquête fournit plusieurs renseignements sur le profil des voyageurs. Voici de façon succincte, les principales caractéristiques des voyageurs pour l'année 1999 pour la région du Centre-du-Québec. Il importe de prendre en considération que 10,2 % des voyageurs ont moins de 15 ans.

- 78 % des voyageurs ont entre 25 et 64 ans;
- plus de 60 % des voyageurs possèdent au moins un diplôme d'études secondaires;
- 67 % des voyageurs occupent un emploi;
- 46 % des voyageurs travaillent dans le secteur privé et 19 % dans le secteur public;
- près de 28 % des voyageurs proviennent des secteurs des finances, des assurances, de l'immobilier, de la location et du commerce;
- 63 % des voyageurs se classent parmi les types de professions suivantes : gestion et autres services professionnels, et personnel de bureau/vente/services;
- le revenu de 33 % des voyageurs se situe entre 40 000 $ et 59 999 $. Plus de 19 % des voyageurs ont un revenu supérieur à 80 000 $;
- 97 % des voyageurs séjournant au Centre-du-Québec originent du Québec;

Notons également que 51 % des voyages effectués ne comportent aucune nuitée et que les principales activités des voyageurs sont les visites à des amis (61 %), les visites à des parents (56 %) et la pratique d'activités sportives et de plein air (31 %).

L'enquête présente également quelques moyennes pondérées pour la région du Centre-du-Québec :

- l'âge moyen de la population adulte (15 ans et plus) : 44,56 ans
- la distance moyenne à l'aller seulement : 166 km
- la taille moyenne des groupes de voyage : 1,73 personne
- la durée moyenne de la visite : 1,23 nuit
- la moyenne des dépenses : 46,37 $

Sauf en ce qui concerne l'âge moyen, les données de la région du Centre-du-Québec sont inférieures à la moyenne du Québec.

3.10.2.3 Les dépenses des touristes

L'enquête sur les voyages des Canadiens de Statistique Canada de 1999 fournit aussi des renseignements intéressants concernant les dépenses des touristes dans la région du Centre-du-Québec.

Tableau 8 Dépenses des touristes au Centre-du-Québec, par MRC en 1999

MRC	Dépenses ($)
Arthabaska	24 588 000
Bécancour	416 000
Drummond	16 547 000
L'Érable	3 509 000
Nicolet-Yamaska	1 573 000
TOTAL	**46 633 000**

Source : Statistique Canada, Enquête sur les voyages des Canadiens, 1999.

Les MRC d'Arthabaska et de Drummond percevraient 88,2 % de ces dépenses. Les principales catégories de dépenses seraient les suivantes :

- Aliments et boissons (restaurants, bars) 15 437 000 $ (33,1 %)
- Fonctionnement d'un véhicule privé/loué 9 906 000 $ (21 %)
- Loisirs et divertissements 6 509 000 $ (14 %)
- Vêtements 4 459 000 $ (9,6 %)
- Aliments et boissons, magasins durant le voyage 4 368 000 $ (9,4 %)
- Hébergement 4 044 000 $ (8,7 %)

3.10.2.4 Le tourisme d'affaires

L'enquête sur les voyages des Canadiens indique qu'en 1999, le tourisme d'affaires représente 10 % de la clientèle touristique totale du Centre-du-Québec. Pour l'ensemble du Québec, cette proportion s'établit à 11,7 %.

Ce sont 96 000 personnes qui séjournent dans la région dans le cadre d'un voyage d'affaires et 4 000 personnes qui participent à un congrès. La MRC de Drummond accueille 62 % de cette clientèle alors que la MRC d'Arthabaska se classe au second rang avec 26 %. Ces statistiques concernent les voyages de plus de 80 km ou les voyages comportant une nuitée. Cette concentration de la clientèle dans ces deux MRC s'explique par leur situation géographique, leur proximité de l'autoroute 20 ou par l'offre de services favorisant les rencontres d'affaires.

3.10.3 L'organisation touristique régionale

À la suite de la subdivision de la région Mauricie/Bois-Francs en deux entités administratives autonomes, les intervenants touristiques convenaient que chacune des deux nouvelles régions devait avoir sa propre association touristique (ATR) afin d'assurer une meilleure cohésion intrarégionale.

Développer, optimiser et consolider le développement touristique dans la nouvelle région 17 par une concertation volontaire des forces régionales, tel est l'objectif de l'industrie touristique du territoire du Centre-du-Québec.

Le nouvel organisme de commercialisation et de promotion touristique dans la région a été créé en janvier 2000. Le conseil d'administration de l'ATR Centre-du-Québec est très bien représenté par les intervenants et entrepreneurs touristiques du milieu. Une des particularités propre à sa composition tient du fait qu'il prend en compte les aspects territorial et sectoriel. Ainsi, on y retrouve trois administrateurs par MRC. Tout en respectant les critères de territorialité, la provenance des administrateurs est la suivante : centres locaux de développement (5), entreprises touristiques (4), événements touristiques (2), attraits touristiques (2) et activités touristiques rattachées aux sports, loisirs, aventures et plein air (2).

L'ATR entend s'assurer dans chacune des MRC du territoire, de la concertation des intervenants et de la mise en place de mécanismes spécifiques au tourisme, et ce, en fonction de la clientèle et du produit. Les entreprises touristiques seront mieux équipées pour arrimer leurs actions individuelles au consensus régional. Le milieu touristique vise à accroître substantiellement les fréquentations de ses différents attraits, services et hébergement ainsi que le nombre total de visiteurs pour le Centre-du-Québec.

Dans chacune des MRC de la région, il existe un organisme qui œuvre au développement du tourisme de son territoire. Ce sont les Office de tourisme de la MRC de Drummondville et de Nicolet-Yamaska, les CLD de l'Érable et de Bécancour et la Corporation de développement touristique des Bois-Francs. Entre autres services, ils opèrent des bureaux d'information touristique permanents ou saisonniers.

3.10.4 Les perspectives de développement

L'Association touristique régionale du Centre-du-Québec a été fondée le 18 janvier 2000. Elle travaille à la réalisation du plan stratégique de marketing et de développement pour la période 2001 à 2005. Ce plan établira de façon précise les choix, les objectifs et les orientations stratégiques de l'ATR afin de positionner la région sur les principaux marchés cibles.

À l'instar des autres secteurs d'activités, le tourisme doit tenir compte des grandes tendances et de certains phénomènes sociaux. À titre d'exemple, le vieillissement de la population devrait conduire à une augmentation de la demande touristique. Le développement des services et les activités offertes doivent donc tenir compte de cette réalité.

Par ailleurs, les intervenants touristiques définissent leurs enjeux autour des axes suivants : congrès, colloques, conférences d'envergure, activités de rassemblement à caractère touristique, forfaits pour la clientèle de groupe ou individuelle, développement des attraits et événements touristiques, agrotourisme et commercialisation des vacances à vélo.

Enfin, soulignons que les organisations touristiques locales d'Arthabaska et de Drummond sont très bien structurées. Les autres territoires de la région disposent de moyens financiers plus modestes, ce qui ne les empêchent pas toutefois de faire preuve de dynamisme.

Comparativement à d'autres régions, le Centre-du-Québec dispose de peu de produits d'appel au plan touristique. Pour tirer son épingle du jeu, elle devra principalement maximiser la visibilité de ses produits originaux, entretenir des alliances interrégionales et poursuivre le développement de nouveaux produits.

Bibliographie

ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Plan Quinquennal de développement et marketing touristique (2001-2005) et Plan de commercialisation et communication annuel, Diagnostic stratégique, étapes 2 et 3 de 6*, février 2001.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CANNEBERGE. *Étude de faisabilité sur la création d'un centre permanent*, 1999.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE-FORÊT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Rapport portant sur le secteur de l'agrotourisme au Québec et dans la région du Centre-du-Québec*, [réalisation : Valérie Larose], octobre 1998.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Établissements de restauration au Centre-du-Québec*, mars 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur les voyages des Canadiens*, 1996, 1998 et 1999.

TOURISME QUÉBEC. *Bulletins touristiques*, mai à octobre 2000.

TOURISME QUÉBEC, DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES. *Les infrastructures d'hébergement au Centre-du-Québec*, mars 2000.

TOURISME QUÉBEC. *Guide touristique officiel, Centre-du-Québec*, 2000-2001.

VÉLO QUÉBEC. *La Route verte, état d'avancement au 31 octobre 1999*, décembre 1999.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La faune et les habitats fauniques

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Michel Lafleur, Société de la Faune et des Parcs du Québec
Pascale Dombrowski, Société de la Faune et des Parcs du Québec
Louis Houde, Société de la Faune et des Parcs du Québec
Grégoire Ouellet, Société de la Faune et des Parcs du Québec
Jean Milette, Société de la Faune et des Parcs du Québec
Martin Arvisais, Société de la Faune et des Parcs du Québec
Amélie Cadotte, Société de la Faune et des Parcs du Québec
Marcel Bussière, ministère des Régions
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3

Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.11 La faune et les habitats fauniques 1

3.11.1 Les caractéristiques de la faune et des habitats fauniques de la région 1

3.11.1.1 La réserve écologique Léon-Provancher 4
3.11.1.2 La Zone d'intervention prioritaire Les Deux Rives (ZIP 12) 4
3.11.1.3 Le lac Saint-Pierre (ZIP 11) 5

3.11.2 La chasse 6

3.11.2.1 Les retombées économiques (grande faune) 8
3.11.2.2 Les jours-chasse (grande faune) 9
3.11.2.3 Le piégeage 10
3.11.2.4 Les activités non consommatrices 11
3.11.2.5 Les enjeux et les perspectives 11

3.11.3 La pêche sportive 12

3.11.3.1 Le secteur de la Plaine du Saint-Laurent (aval des rivières) 12
3.11.3.2 Le secteur des Appalaches (amont des rivières) 13
3.11.3.3 Les enjeux et les perspectives 15

Tableaux

Tableau 1 Liste des espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables au Centre-du-Québec en 2001 3

Tableau 2 Estimation des dépenses générées par la chasse de l'orignal et du cerf de Virginie en 1998 et de l'ours noir en 1997 dans les MRC de la région du Centre-du-Québec 8

Tableau 3 Estimation des jours-chasse pour l'orignal et le cerf de Virginie en 1998 et pour l'ours noir en 1997 dans les MRC de la région du Centre-du-Québec 9

Tableau 4 Estimation des retombées économiques associées au piégeage dans la région du Centre-du-Québec pour les années 1998-1999 (faible demande) et les années 1987-1988 (forte demande). 10

Bibliographie 16

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.11 La faune et les habitats fauniques

La faune sauvage du Québec comporte 653 espèces dont 199 espèces de poissons, 21 espèces d'amphibiens, 16 espèces de reptiles, 326 espèces d'oiseaux et 91 espèces de mammifères. Environ 85 espèces de la faune terrestre sont exploitées, incluant les grands gibiers et les animaux à fourrure, de même qu'une soixantaine d'espèces d'oiseaux, la plupart étant des migrateurs. Moins d'une trentaine d'espèces de poissons d'eau douce font l'objet d'une pêche sportive plus ou moins importante, les principales étant l'omble de fontaine, le touladi, les saumons, les dorés, les brochets, la perchaude et le poulamon ainsi que près de 57 espèces de poissons marins[1].

C'est donc au gouvernement que revient la responsabilité de gérer et de voir à la protection de cette faune et de son habitat de par la conservation et la mise en valeur de cette ressource naturelle renouvelable et ce, pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

3.11.1 Les caractéristiques de la faune et des habitats fauniques de la région

La région du Centre-du-Québec est composée d'une faune variée. Parmi celle-ci, six espèces fauniques sont représentatives des principales forêts actuellement présentes sur le territoire, soit le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée, la bécasse d'Amérique, l'orignal, l'ours noir et le cerf de Virginie. Chacune de ces espèces possède un habitat caractéristique.

Les forêts mixtes et jeunes constituent l'habitat idéal du lièvre d'Amérique. La plaine agro-forestière de Laurierville et les buttes agroforestières d'Inverness sont les zones écologiques qui offrent les meilleurs habitats pour cette espèce de par un couvert de protection constitué de jeunes résineux et par une nourriture abondante provenant essentiellement des jeunes feuillus. La gélinotte huppée fréquente également les forêts mixtes où elle retrouve à la fois nourriture et couvert de protection.

La bécasse d'Amérique est associée à la végétation des premiers stades des successions forestières feuillues. Les meilleurs habitats pour cette espèce se situent sur les anciennes terres agricoles laissées à l'abandon, ayant des sols humides et relativement bien drainés, riches en vers de terre. On la retrouve également dans certains milieux forestiers feuillus en régénération après coupe ainsi que dans les zones de transition entre les milieux ouverts et les milieux forestiers.

---

[1] Société de la faune et des parcs du Québec, Gestion de la faune et des habitats, www.fapaq.gouv.qc.ca, 2001.

Pour l'orignal, l'enchevêtrement de forêts résineuses matures avec de jeunes forêts de feuillus constitue un habitat de qualité. Ainsi, la présence de cette espèce se concentre particulièrement dans les zones écologiques de la plaine agro-forestière de Sainte-Françoise, de Villeroy et de Laurierville.

L'ours noir, pour sa part, fréquente plusieurs types de forêts. La disponibilité de la nourriture et du couvert de refuge sont les deux facteurs limitant pour cette espèce. Les forêts de feuillus qui possèdent des arbres fruitiers sont plus susceptibles de répondre à ses besoins d'alimentation. Cette espèce fréquente donc davantage les zones écologiques des Appalaches et les plaines agro-forestières de Fortierville, de Sainte-Françoise et de Villeroy.

On observe la présence du cerf de Virginie dans plusieurs habitats de qualité sur le territoire en plus des aires de confinement protégés par la loi. De plus, l'importante augmentation du cheptel, occasionnée ces dernières années par des hivers plus cléments et une réglementation qui a favorisé l'amélioration du cheptel, montre indirectement la capacité des forêts à supporter cette population durant les périodes de réchauffement climatique, malgré les dommages que cette augmentation du cheptel peut causer.

Outre les espèces ci-haut mentionnées, un nombre important d'espèces fauniques, constituées de mammifères de petite ou de moyenne taille, d'oiseaux, de reptiles, de poissons et d'amphibiens, sont également présentes dans les forêts, les boisés, les tourbières et les marais de la région et 22 d'entre elles sont susceptibles d'être désignées comme étant menacées ou vulnérables (tableau 1).

Tableau 1 Liste des espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables au Centre-du-Québec en 2001

Espèce	Statut	Classe
♦ Lynx du Canada	à risque	mammifère
♦ Cougar de l'Est	indéterminé	mammifère
♦ Petit polatouche	vulnérable	mammifère
♦ Carcajou	danger de disparition	mammifère
♦ Pygargue à tête blanche	à risque	oiseau
♦ Faucon pèlerin	menacé	oiseau
♦ Pic à tête rouge	vulnérable	oiseau
♦ Troglodyte à bec court	à risque	oiseau
♦ Pie-grièche migratrice	danger de disparition	oiseau
♦ Petit blongios	vulnérable	oiseau
♦ Râle jaune	vulnérable	oiseau
♦ Buse à épaulette	vulnérable	oiseau
♦ Hibou des marais	vulnérable	oiseau
♦ Tohi à flanc roux	à risque	oiseau
♦ Tortue ponctuée	vulnérable	reptile
♦ Tortue des bois	vulnérable	reptile
♦ Tortue molle à épines	menacée	reptile
♦ Chevalier cuivré	menacé	poisson
♦ Fouille-roche gris	vulnérable	poisson
♦ Salamandre sombre du nord	à risque	amphibien
♦ Salamandre pourpre	vulnérable	amphibien
♦ Rainette faux-grillon de l'ouest	danger de disparition	amphibien

Source : Agence forestière des Bois-Francs, Plan de protection et de mise en valeur, diversité biologique des forêts privées du Centre-du-Québec, février 2001

La forêt regorge d'une faune impressionnante et diversifiée. Outre cette faune forestière, la région a également la chance d'avoir une faune riveraine aussi variée. Trois sites d'importance, visant la protection et la conservation de communautés naturelles caractéristiques des milieux humides d'un système riverain du fleuve Saint-Laurent, sont présents dans la région.

3.11.1.1 La réserve écologique Léon-Provancher

La réserve écologique Léon-Provancher, située dans le secteur du lac Saint-Paul dans la MRC de Bécancour, possède un potentiel faunique élevé, signe de la présence de nombreux habitats diversifiés. On note de fortes concentrations d'oiseaux aquatiques (sauvagine et limicoles), surtout au printemps et à l'automne lors des périodes de migration. On y retrouve également deux espèces d'insectes, soit l'agrile et le papillon du micocoulier, considérées comme étant des espèces en situation précaire au Québec. Cette réserve écologique tente de sauvegarder de façon intégrale et permanente une faune et des milieux naturels fragiles ou rares en région, mais également sur l'ensemble du territoire québécois[2].

L'accès aux réserves écologiques est limité aux activités de gestion, de recherche ou d'éducation et doit faire l'objet d'autorisations spéciales qui visent à assurer l'intégrité écologique de ces sites.

Les distinctions principales du réseau des réserves écologiques par rapport aux autres réseaux de territoires protégés (ex : parcs, réserves fauniques, etc.) sont les suivantes : cadre de référence de constitution axé principalement sur la diversité écologique et biologique; absence d'activités à caractère récréotouristique; gestion très contrôlée de l'accès à des fins très spécifiques de recherche et de suivi environnemental; superficies réduites des sites.

3.11.1.2 La Zone d'intervention prioritaire Les Deux Rives (ZIP 12)

Le fleuve Saint-Laurent est depuis longtemps une zone préoccupante en ce qui a trait aux milieux et aux espèces naturelles qui y vivent. Le gouvernement fédéral a donc mis en place le programme des Zones d'intervention prioritaire (ZIP) subdivisant ainsi le Saint-Laurent en 23 tronçons ou ZIP, à l'intérieur desquels on cherche désormais à favoriser, à l'échelle locale, la concertation des intervenants pour la restauration du fleuve, sa protection ainsi que celle des milieux naturels tout en incitant à l'harmonisation des usages.

La région du Centre-du-Québec est touchée par deux ZIP (11 et 12). Le secteur Pointe-du-Lac-Deschambault (ZIP 12 Les Deux Rives) correspond au secteur d'étude Trois-Rivières – Bécancour. La rive sud du Saint-Laurent nous touche plus particulièrement, et ce pour le secteur situé entre l'exutoire du lac Saint-Pierre et la limite est de la région. De nombreuses

[2] Ministère de l'Environnement et de la Faune, Réserve écologique Léon-Provancher n°59, avril 1999.

espèces de benthos[3], de poissons et d'oiseaux vivent dans ce secteur. Pour ce qui est des poissons, on y retrouve un nombre d'espèces (43) comparable à ce qu'on observe en moyenne dans d'autres tronçons du Saint-Laurent. Cependant, une forte proportion de ces espèces n'est représentée ici que par un petit nombre de spécimens, car la gamme des habitats aquatiques, notamment d'herbiers, y est restreinte, en comparaison du lac Saint-Pierre ou de son archipel. L'état des populations de certaines espèces de poissons est préoccupant, notamment chez l'esturgeon jaune, la perchaude et le poulamon atlantique dans le tronçon de la ZIP 12, dû en partie à l'exploitation commerciale, au braconnage, aux effets de la pollution ou encore à des modifications de l'habitat.

L'estuaire fluvial est fréquenté par de nombreux oiseaux qui y nichent ou y font halte pendant leur migration. Sur plus de 240 espèces observées sur ce territoire, environ 153 sont susceptibles d'y nicher[4]. La fréquentation du secteur par la sauvagine et les oiseaux de rivage est surtout forte lors des migrations printanières et automnales. La sauvagine y est aussi présente à la hauteur de Gentilly et à l'embouchure de la rivière Nicolet où 14 espèces viennent s'y reproduire. Il est également important de préciser que le secteur Pointe-du-Lac-Deschambault abrite 40 des 155 espèces considérées prioritaires dans le cadre du Saint-Laurent Vision 2000 (SLV2000), dont 17 espèces de plantes, une d'amphibiens, 2 de reptiles, 7 de poissons et 13 d'oiseaux[5].

3.11.1.3 Le lac Saint-Pierre (ZIP 11)

Le lac Saint-Pierre, dernière grande plaine inondable du fleuve Saint-Laurent, est un milieu écologique riche, abritant un grand nombre de poissons, de frayères irremplaçables et une des plus importantes halte migratoire pour la sauvagine.

Au printemps, plus de 500 000 oies des neiges se regroupent dans la plaine d'inondation de Baie-du-Febvre alors qu'on peut y observer près de 85 000 bernaches du Canada et environ 7 000 canards barboteurs. Le lac Saint-Pierre représente également un site de nidification très important pour de nombreuses espèces d'oiseaux. La migration automnale favorise quant à elle la présence de nombreux canards plongeurs (garrots et fuligules).

---

[3] On regroupe sous l'appellation de benthos tous les organismes qui vivent sur le fond des cours d'eau, s'y fixent ou s'y enfouissent.

[4] La nidification a été confirmée pour 104 de ces oiseaux, elle est considérée probable pour 34 autres espèces et possible pour 15.

[5] Environnement Canada – région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent, Bilan régional – Pointe-du-Lac-Deschambault, zone d'intervention prioritaire 12, 1998.

Le lac Saint-Pierre a été proclamé site RAMSAR[6], en octobre 1998, reconnaissance de l'ONU, pour un écosystème particulier et des zones humides d'importance sur le plan international.

Ce lac a également été reconnu comme réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO (3e au Québec et 9e au Canada) en novembre 2000, constituant l'une des composantes majeures de l'écosystème du fleuve Saint-Laurent. Cette réserve couvre un vaste territoire de 480 km² qui s'étend de Saint-Joseph-de-Sorel au pont Laviolette à Trois-Rivières et constituant presque entièrement la limite nord de la MRC de Nicolet-Yamaska. Son environnement est absolument unique et on y retrouve, entre autres, la plus importante plaine d'inondation en eaux douces au Québec, la plus importante héronnière en Amérique du Nord, la plus importante halte migratoire printanière pour la sauvagine le long du Saint-Laurent. Sur ce territoire demeuré à 90 % naturel, plus de 20 % des habitats ont été protégés par des gestes de conservation concertés et les milieux humides de son territoire représentent 20 % de tous ceux du fleuve.

Ce lac a donc été choisi en raison de son potentiel à concilier la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses ressources biologiques. Le lac Saint-Pierre fait également partie d'une zone d'intervention prioritaire, soit la ZIP Lac Saint-Pierre (11) comprise entre Sorel-Tracy et Pointe-du-Lac. Pour illustrer toute la richesse et la diversité de ses habitats fauniques, il suffit de mentionner que des 116 espèces de poissons d'eau douce présentes au Québec, 79 espèces (68 %) se concentrent dans le lac Saint-Pierre. De même, parmi les 400 espèces d'oiseaux observées au Québec, 288 espèces (72 %) ont été vues sur le lac et 167 y nichent[7].

3.11.2 La chasse

Bien que la région du Centre-du-Québec soit composée à 98% de terres privées, lesquelles sont susceptibles de limiter l'accessibilité aux terres pour les chasseurs, il n'en demeure pas moins que la chasse est une activité importante qui génère annuellement plus de 10 millions de dollars en retombées économiques régionales. Les principales espèces convoitées dans la région sont le cerf de Virginie, l'orignal, l'ours noir, la sauvagine, le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée et la bécasse d'Amérique.

---

[6] Convention de RAMSAR : Convention relative aux zones humides d'importance internationale.

[7] Regroupement des sauvaginiers du lac Saint-Pierre, Un lac dans le parcours d'un fleuve, www.canards.com/lac.htm, 2000.

LE CERF DE VIRGINIE

Depuis les cinq dernières années, l'exploitation du cerf de Virginie a été définie par des principes établis à l'intérieur du Plan de gestion 1996-2000. La modalité retenue, soit prioriser l'utilisation exclusive de l'arc pour les deux saisons de chasse, jumelée à des conditions hivernales favorables, ont permis à la population de cerfs de cette zone d'enregistrer une croissance continue. Cette croissance se reflète d'ailleurs très bien sur les statistiques de chasse puisque la récolte de la zone 7 est passée de 1 205 à 2 310 entre 1995 et 2000 alors que la récolte régionale est passée de 2 155 à 3 620 durant cette même période. Un inventaire aérien réalisé à l'hiver 2001 révèle que la population de cerfs dans la région du Centre-du-Québec serait d'environ 19 791 individus (± 19%) pour une densité moyenne de 5,6 cerfs/km^2 d'habitat. La répartition de cette densité n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire de la région. En effet, la densité de cerf atteint 15,7 cerfs/km^2 d'habitat dans la portion de la zone de chasse 6 retrouvée dans la région alors que la portion de la zone 7 située dans la région a une densité moyenne de 3,6 cerfs/km^2 d'habitat. La croissance de la population de cerfs dans la région ne peut se faire sans causer des inconvénients dans le milieu (dommages aux cultures, accidents routiers). Toutefois, des retombées économiques régionales annuelles estimées à plus de 7 millions de dollars sont apparues récemment alors qu'elles étaient pratiquement nulles au début des années 1980.

L'ORIGNAL

La chasse à l'orignal au cours des dernières années, a été marquée de façon importante par la mise en place du Plan de gestion.

L'objectif principal de ce plan visait à arrêter la décroissance et même à amorcer un rehaussement des populations dans la majorité des zones de chasse du Québec. Pour la zone 7[8], la situation de l'orignal était différente car elle ne suivait pas le mouvement à la baisse observé dans plusieurs zones du Québec. Le maintien de la chasse à l'arc dans cette zone a contribué à maintenir ou à augmenter le cheptel entre 1994 et 1998. En effet, les inventaires aériens ont permis d'établir que la population d'orignaux de la zone de chasse 7 est demeurée relativement stable entre 1992 et 2001 puisqu'elle est passée de 981 à 1 002 durant cette période. La récolte régionale totale d'orignaux quant à elle a affichée une légère croissance entre 1992 et 1999 puisqu'elle est passée de 124 à 158 orignaux.

Durant cette période, les changements imposés par le plan de gestion ont eu une incidence sur l'activité. Le nombre de permis vendus a chuté d'environ 1 % par année pour l'ensemble du Québec. Par contre, le nombre de permis vendus pour la zone 7 a affiché une croissance d'environ 3 % par année. Un inventaire aérien réalisé à l'hiver 2001 a permis d'estimer la population d'orignal de la région du Centre-du-Québec à quelques 355 individus pour une densité de 1,9 orignal/10 km^2 d'habitat.

---

[8] La zone 7 comprend la majeure partie de la région du Centre-du-Québec, la partie nord-ouest de la région Chaudière-Appalaches et la partie sud de la région de la Mauricie.

L'OURS NOIR

La chasse à l'ours noir au cours des dernières années, a été marquée de façon importante par la mise en place du Plan de gestion de l'ours 1998-2002. Les principales modifications apportées par ce plan sont la fermeture de la chasse automnale dans la plupart des zones, l'imposition d'un quota de deux ours/an par piégeur et l'interdiction de la vente de vésicules. La venue de ces nouvelles modalités a eu un impact important sur la récolte par la chasse et le piégeage dans la région du Centre-du-Québec. En effet, la récolte d'ours noirs par la chasse a été de 27 en 1996 et en 1997 (avant-plan de gestion) alors qu'elle a été de 15 en 1998 et en 1999 (pendant le plan de gestion). La récolte de l'ours noir par le piégeage a peu été affectée par le plan de gestion puisque la récolte d'ours noirs est demeurée sensiblement la même avant et après le plan de gestion, soit environ 10 ours par année.

3.11.2.1 Les retombées économiques (grande faune)

Globalement, l'exploitation de la « grande faune »[9] génère des retombées économiques estimées à près de 9 millions de dollars pour la région 17 (tableau 2). Le cerf de Virginie génère à lui seul près de 80 % de ces retombées. Les récoltes d'ours noir, ayant diminué et se situant sous le seuil fixé dans la zone 7, génèrent donc peu de retombées économiques dans la région.

Tableau 2 Estimation des dépenses générées par la chasse de l'orignal et du cerf de Virginie en 1998 et de l'ours noir en 1997 dans les MRC de la région du Centre-du-Québec

MRC	Orignaux abattus	Dépenses générées	Cerfs abattus	Dépenses générées	Ours abattus	Dépenses générées
Arthabaska	32	366 656 $	1 005	2 100 450 $	11	7 668 $
Bécancour	59	676 022 $	183	382 470 $	8	5 576 $
Drummond	1	11 458 $	1 986	4 150 740 $	0	-
L'Érable	49	561 442 $	270	564 300 $	6	4 182 $
Nicolet-Yamaska	2	22 916 $	51	106 590 $	0	-
Région	**143**	**1 638 494 $**	**3 495**	**7 304 550 $**	**25**	**17 426 $**

Source : Société de la faune et des parcs du Québec, Bilan socio-économique, secteur « grande faune et animaux à fourrure » Mauricie et Centre-du-Québec, 2000

Les MRC de Drummond (46,5 %) et d'Arthabaska (27,6 %) profitent de la majorité des retombées économiques liées à la chasse. À l'opposé, la MRC de Nicolet-Yamaska (1,4 %) bénéficie très peu de cette activité.

[9] La grande faune comprend l'orignal, le cerf de Virginie et l'ours.

3.11.2.2 Les jours-chasse (grande faune)

Le tableau 3 montre que la MRC de Drummond se classe au premier rang avec 42,9 % des jours-chasse. Elle est suivie par la MRC d'Arthabaska avec 38 %.

Tableau 3 Estimation des jours-chasse pour l'orignal et le cerf de Virginie en 1998 et pour l'ours noir en 1997 dans les MRC de la région du Centre-du-Québec

MRC	Cerf de Virginie (1998)	Orignal (1998)	Ours noir (1997)	Total
Arthabaska	70 350	3 136	330	73 816
Bécancour	12 810	5 782	240	18 832
Drummond	79 440	98	0	79 538
L'Érable	18 900	4 802	180	23 882
Nicolet-Yamaska	3 570	196	0	3 766
Total	**185 070**	**14 014**	**750**	**199 834**

Source : Société de la faune et des parcs du Québec, Bilan socio-économique, secteur « grande faune et animaux à fourrure » Mauricie et Centre-du-Québec, 2000

LA SAUVAGINE

La sauvagine (bernache du Canada, grande oie des neiges, canards barboteurs et plongeurs) représente un élément important de la ressource faunique de la région et la chasse à la sauvagine constitue une activité importante au lac Saint-Pierre et sur les berges du fleuve Saint-Laurent. Au lac Saint-Pierre (rive nord et rive sud confondues), on estime que 2 000 chasseurs récoltent quelque 20 000 individus et pratiquent environ 9 000 jours de récréation. L'exploitation de la sauvagine génère des retombées économiques estimées à près de un demi million de dollars par année. La chasse peut être pratiquée par des chasseurs autonomes mais plusieurs ont recours aux services de groupes privés et de pourvoyeurs, lesquels offrent plusieurs types de forfaits, incluant la location d'embarcations, les services d'un guide et l'utilisation de caches aménagées, mais également l'hébergement, le transport et la restauration. Ces services attirent une clientèle internationale et particulièrement les chasseurs européens et américains[MEF7].

LA PETITE FAUNE (LIÈVRE D'AMÉRIQUE, GÉLINOTTE HUPPÉE, BÉCASSE D'AMÉRIQUE)

Les dernières données concernant la chasse au petit gibier proviennent d'une enquête effectuée en 1988-1989 (Bourret et al. 1991[MEF8]). On avait alors déterminé pour la province de Québec que plus de 250 000 chasseurs de petit gibier exerçaient alors cette activité et qu'ils y consacraient en moyenne près de 600 $ (par chasseur) par année. L'étude avait également permis de déterminer que plus de la moitié des chasseurs chassent à toutes les années et que les chasseurs qui pratiquent cette activité sporadiquement étaient peu nombreux.

3.11.2.3 Le piégeage

Dans la région du Centre-du-Québec, on estime que 12 espèces d'animaux à fourrure font l'objet d'une récolte par les trappeurs. Le nombre de captures de chaque espèce de même que les retombées économiques associées au piégeage sont susceptibles de fluctuer de façon importante en fonction de la valeur marchande des fourrures. L'exploitation des animaux à fourrure par le piégeage est susceptible de fournir des retombées économiques non-négligeable (160 000 $) lorsque le prix des fourrures est élevé (tableau 4 :1987-1988). À l'opposé, lorsque la demande de fourrures est faible, les efforts consacrés au piégeage et à la récolte sont moins importants. Donc les retombées économiques sont moindres (tableau 4 : 1998-1999).

L'espèce la plus exploitée dans la région du Centre-du-Québec est de loin le rat musqué avec respectivement 70 et 92 % des captures pour les années 1998-1999 et 1987-1988. La presque totalité des captures de rat musqué provient sans doute du lac Saint-Pierre.

Tableau 4 Estimation des retombées économiques associées au piégeage dans la région du Centre-du-Québec pour les années 1998-1999 (faible demande) et les années 1987-1988 (forte demande)

Espèce	Récolte Centre-du-Québec		Prix par unité ($)		Valeur ($)	
	1998-1999	1987-1988	1998-1999	1987-1988	1998-1999	1987-1998
Belette	80	108	3,08	2,25	246,40	243,00
Castor	120	203	22,86	35,48	4 343,40	7 213,08
Coyote	22	61	19,16	25,07	421,52	1 527,77
Écureuil	58	21	0,74	0,66	42,92	14,16
Loup	0	0	96,83	130,37	0,00	0,00
Loutre	20	19	45,89	44,76	917,80	868,34
Lynx du Canada	2	2	64,45	384,64	128,90	630,81
Martre	65	121	30,35	116,11	1 972,75	14 037,70
Moufette	0	0	4,01	2,67	0,00	0,00
Ours noir	15	12	57,95	47,46	869,25	583,76
Pékan	20	18	32,71	178,57	654,20	3 142,83
Rat musqué	2568	22 624	2,36	4,51	6 060,48	102 034,60
Raton laveur	309	757	12,35	15,59	3 816,15	11 802,41
Renard argenté	0	0	23,59	36,24	0,00	0,00
Renard croisé	0	0	16,61	50,85	0,00	0,00
Renard roux	229	410	17,85	34,43	4 087,65	14 113,20
Vison	60	139	14,76	45,14	885,60	6 283,49
TOTAL	**3 638**	**24 496**			**24 447,02**	**162 495,49**

Source : Société de la Faune et des Parcs du Québec – Système des fourrures

3.11.2.4 Les activités non consommatrices

Plus de la moitié de la population québécoise affirme son intérêt pour des activités d'intérêt faunique sans prélèvement, comme l'observation, la photographie, l'alimentation ou l'étude de la faune. En 1999, un total de 17,3 millions de jours ont été consacrés à ces activités au Québec, soit 14,4 jours, en moyenne, par participant. Dans la région du Centre-du-Québec, l'observation des oiseaux à Baie-du-Febvre pendant la migration printanière attire des milliers de touristes à chaque année.

Mentionnons finalement que les adeptes de déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement déboursent 293,4 millions de dollars pour ce type de loisir, soit 9,2 % de l'ensemble des dépenses encourues par les participants québécois aux diverses activités reliées à la nature.

3.11.2.5 Les enjeux et les perspectives

La révision des plans de gestion permettra d'apporter les ajustements nécessaires pour tenir compte de l'évolution des contextes de chaque espèce (orignal, cerf de Virginie, ours noir et petit gibier).

Pour le cerf, le défi consistera à maintenir une activité qui répond le mieux possible aux attentes des utilisateurs et qui contribuera au développement économique de la région tout en minimisant les effets moins souhaitables reliés à cette même ressource. La gestion de cette espèce s'effectuera dans un contexte d'offre relativement abondante et d'une demande caractérisée par une clientèle diversifiée et polarisée. Le Plan de gestion du cerf de Virginie s'est terminé avec la saison 2000. La révision de ce document a été effectuée et l'application des nouvelles modalités débutera en 2002 pour se terminer en 2008. Le plan de gestion 2002-2008 prévoit un sous-zonage de la zone de chasse 7 en deux secteurs (nord et sud). Les modalités de chasse différeront entre les deux sous-zones pour tenir compte des différentes densités de cerfs retrouvées dans chacune. Lorsque la densité sera jugée optimale (3,6 cerfs/km^2) pour l'une ou l'autre des sous-zones le plan de gestion prévoit l'utilisation du fusil, de l'arme à chargement par la bouche et de l'arbalète pendant la deuxième saison de chasse au cerf (novembre).

Le Plan de gestion de l'orignal de 1999 à 2003 ne prévoit pas de protection particulière de la femelle puisque le cheptel a été maintenu dans la zone 7. On constate cependant une légère augmentation du nombre de chasseurs dans la région du Centre-du-Québec. L'offre pour l'orignal devrait se maintenir dans les prochaines années.

Au cours des prochaines années, les principaux enjeux seront les suivants :

- Maintenir, voir augmenter l'offre faunique;

- Augmenter l'accessibilité aux terres privées pour les chasseurs et les observateurs de la faune;

- Augmenter le taux de prélèvement du cerf de Virginie;
- Diminuer le nombre d'accidents routiers impliquant un cerf;
- Diminuer les dommages causés sur les cultures par les cerfs;
- Augmenter les retombées économiques associées à la faune (chasse, observation, aménagement, etc.).

3.11.3 La pêche sportive

Les lacs et les cours d'eau de la région du Centre-du-Québec supportent une importante exploitation sportive, particulièrement le fleuve Saint-Laurent et ses principaux tributaires, soit la rivière Saint-François, la Nicolet, la Bécancour et la Gentilly. Cela est dû non seulement à la quantité de poissons disponibles, mais aussi aux espèces qu'on y rencontre dont, les dorés, la perchaude, les salmonidés, le grand brochet, les achigans et de nombreuses autres espèces piscicoles.

Le fleuve Saint-Laurent, ainsi que le lac Saint-Pierre, comptent pour une fraction majeure de l'offre faunique régionale et procurent une pêche d'une grande ampleur en raison tant de la variété d'espèces qu'on est susceptible de récolter que de la masse totale des captures. Elle s'y pratique en toutes saisons et elle génère des retombées économiques qui sont cependant difficiles à chiffrer, étant donné, qu'en territoire libre, il n'y a pas de système de collecte de statistiques de pêche. Les espèces vedettes sont le doré jaune, la perchaude et le grand brochet[10]. Pendant la saison hivernale, la pêche blanche attire de nombreux pêcheurs lorsque la ressource est au rendez-vous. L'ensemble des dépenses liées à l'exercice de la pêche sportive, incluant la pourvoirie de services, était de l'ordre de 4 millions de dollars en 1986.

3.11.3.1 Le secteur de la Plaine du Saint-Laurent (aval des rivières)

Les grands cours d'eau coulent dans deux régions physiographiques : leurs secteurs avals sont situés dans la Plaine du Saint-Laurent et sont peuplés d'espèces de poissons d'eau fraîche : dorés, perchaude, brochets, etc. Leurs secteurs amonts font partie des Appalaches et abritent ou sont en mesure d'abriter des salmonidés (truites et ombles). On connaît mal l'intensité de l'utilisation des petits cours d'eau pour la pêche. La région ne compte que quelques lacs, dont au moins deux souffrent d'un sérieux problème d'eutrophisation : le lac William et le lac Joseph (rivière Bécancour).

---

[10] Ministère de l'Environnement, Portrait régional de l'eau, consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec, Centre-du-Québec, mars 1999.

Les données disponibles pour décrire les retombées des activités de pêche sportive dans les différentes MRC de la région du Centre-du-Québec datent du milieu des années 1980; elles n'ont pas été mises à jour depuis ce temps. Dans le secteur de la Plaine du Saint-Laurent (lac Saint-Pierre et fleuve Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de l'autoroute 20), on estime qu'environ 6 000 pêcheurs investissaient, à l'époque, 75 000 jours de pêche dans la MRC de Nicolet-Yamaska et qu'au plus, 1 000 pêcheurs et 5 000 jours de pêche caractérisaient la MRC de Bécancour.

L'impact économique de l'activité était de l'ordre de 4 millions de dollars en 1986. Cette évaluation inclut la pêche sportive elle-même et la pourvoirie de services de pêche sportive, en eau libre (pêche sur la rive et en embarcation) et sur la glace. La MRC de Nicolet-Yamaska bénéficiait de retombées économiques de l'ordre de 2,6 M $ pour la pêche sportive et 0,25 M $ pour la pourvoirie de services de pêche. Pour sa part, la MRC de Bécancour profitait de retombées de 1 M $ provenant de la pêche sportive.

On note toutefois certaines contraintes au développement de la pêche sportive et à la création d'emplois reliés à la pêche dans le corridor fluvial et le cours inférieur des affluents qui s'y jettent . Ces contraintes sont :

- L'accès : la majorité des terres sont de tenure privée; il y a peu de routes riveraines et les rampes de mise à l'eau sont peu nombreuses;
- L'abondance variable de la ressource piscicole : dans les rivières, les poissons ne sont abondants qu'au cours d'une courte période au printemps et dans le fleuve, les prélèvements commerciaux diminuent l'abondance de la ressource et la taille des poissons;
- La diminution de l'intérêt pour la pêche sportive : depuis quelques années, les québécois sont moins intéressés à cette activité pour plusieurs raisons : contexte sociologique différent, baisse de la qualité de l'offre, etc;
- L'équipement nécessaire : dans le fleuve et le lac Saint-Pierre, il faut posséder certains équipements (embarcation, moteur et remorque) pour pouvoir pratiquer la pêche de façon sécuritaire.

3.11.3.2 Le secteur des Appalaches (amont des rivières)

En ce qui concerne la faune aquatique en dehors du fleuve, on assiste à un mouvement de réappropriation des cours d'eau et à une prise de conscience de leur valeur récréative et socioéconomique.

Parmi les dossiers marquants, on peut noter les suivants :

- Aménagement d'une frayère à esturgeon jaune dans la rivière Saint-François (MRC de Drummond);

- Aménagement d'un parcours de pêche sur la rivière Nicolet et travaux d'aménagements fauniques par la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (MRC d'Arthabaska);

- Ensemencement annuel de 15 000 ombles de fontaine par les Mousquetaires de Victoriaville dans les cours d'eau situés près de Victoriaville (MRC d'Arthabaska);

- Aménagement de seuils et de fosses sur la rivière Bourbon (MRC de l'Érable);

- Ensemencement annuel de 15 000 ombles de fontaine par l'association de chasse et pêche de Plessisville dans les cours d'eau situés autour de Plessisville (MRC de l'Érable);

- Modification des aménagements du Plan nord-américain de la gestion de la sauvagine (PNAGS), en vue de minimiser leurs impacts sur le poisson (MRC de Nicolet-Yamaska);

- Aménagement de la rivière du Chêne (MRC de Bécancour).

Sur la rivière Nicolet, en plus de l'utilisation générale par les pêcheurs sportifs, il s'est créé depuis quelques années une entreprise de pourvoirie de pêche sportive dans la partie amont du bassin versant. La Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF) a restauré et aménagé une vingtaine de kilomètres d'habitat à salmonidés sur la rivière Nicolet dans les municipalités de Ham-Nord, de Notre-Dame-de-Ham, de Saint-Rémi-de-Tingwick et de Chesterville. Ces rivières sont toutes situées dans la MRC d'Arthabaska. En 1999, la CGRBF a ensemencé plus de 9 700 ombles de fontaine et truites brunes. Cette rivière a attiré cette même année, près de 3 194 pêcheurs, totalisant des captures de 3 551 poissons. Cette activité génère des retombées économiques très importantes dans ces petites municipalités[11].

La tenure privée de la vaste majorité des terres au Centre-du-Québec constitue un obstacle au développement de la pêche. À cause du déboisement et du drainage des terres, plusieurs cours d'eau sont affligés d'un écoulement torrentiel, ce qui se répercute sur la qualité des habitats et sur leur productivité. Des activités de prélèvement de gravier et des travaux visant à contrer l'érosion générée par les crues contribuent également à la détérioration de ces habitats aquatiques.

[11] Christian Noël, L'Express Drummondville, *Gestion des rivières des Bois-Francs*, 28 novembre 1999.

3.11.3.3 Les enjeux et les perspectives

Au cours des prochaines années, les principaux enjeux seront les suivants :

- Évaluer l'utilisation par les pêcheurs sportifs des cours d'eau de la région;
- Identifier les possibilités d'amélioration des habitats et des conditions de pêche;
- Protéger les cours d'eau et leurs affluents de la détérioration de leurs habitats, en insistant particulièrement sur l'information;
- Augmenter l'offre de pêche dans les cours d'eau;
- Trouver des sources de financement et des partenaires.

Bibliographie

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS. *Plan de protection et de mise en valeur, diversité biologiques des forêts privées du Centre-du-Québec*, [rédaction et recherche : François Brassard, Caroline Saint-Pierre et Martin Rodrigue], février 2001.

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO. Communiqué : *«Lac Saint-Pierre reconnu comme réserve de la biosphère»*, novembre 2000, adresse URL : http://www.unesco.ca/french/stpierre-f.htm.

ENVIRONNEMENT CANADA. «Qu'est-ce que la convention de Ramsar ?», *La Voie verte*, adresse URL (page consultée en juillet 2001) : http://www.cws-scf.ec.gc.ca/habitat/ramsar/CR_F01.htm.

ENVIRONNEMENT CANADA – RÉGION DU QUÉBEC, CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, CENTRE SAINT-LAURENT. *Bilan régional Pointe-du-Lac – Deschambault, Zone d'intervention prioritaire 12*, 1998.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Communiqué : *«La réserve de la biosphère du lac Saint-Pierre, un bel exemple de développement durable !»*, adresse URL (page consultée en novembre 2000) : http://www.newswire.ca/government/quebec/french/releases/November2000/ 17/c5810.html.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. Communiqué : *«Le bilan environnemental du secteur Pointe-du-Lac – Deschambault est remis au comité ZIP Les Deux Rives»*, adresse URL (page consultée en juillet 2001) : http://communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Fevrier2000/29/c8664.html.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. *Les réserves écologiques : des habitats protégés au naturel*, avril 1999.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. *Réserve écologique Léon-Provancher*, n°59, avril 1999.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Portrait régional de l'eau du Centre-du-Québec, Consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec*, mars 1999.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Rapport de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec*, 2000.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES. Allocutions : *«Inauguration d'un site RAMSAR au lac Saint-Pierre, Sorel, le 23 octobre 1999»*, adresse URL (page consultée en juillet 2001) : http://www.mri.gouv.qc.ca/le_ministere/allocutions/discours_981023_fr.html.

NOËL CHRISTIAN. « Gestion des rivières des Bois-Francs», *L'Express Drummondville*, 28 novembre 1999.

REGROUPEMENT DES SAUVAGINIERS DU LAC SAINT-PIERRE. *Un lac dans le parcours d'un fleuve,* adresse URL (page consultée en juillet 2001) : http://www.canards.com/lac.htm.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Bilan socio-économique, secteur «grande faune et animaux à fourrure» Mauricie et Centre-du-Québec*, 2000.

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. *Gestion de la faune et des habitats,* adresse URL (page consultée en juillet 2001) : http://www.fapaq.gouv.qc.ca.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'environnement

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Marcel Bussière, ministère des Régions
Céline Girard, ministère des Régions
Marie-Claude Suzor, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-32818-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.12 L'environnement **1**

3.12.1 La gestion de l'eau *1*

3.12.2 La qualité de l'air *6*

3.12.3 Les rejets industriels *8*

3.12.4 La gestion des matières résiduelles *11*

3.12.5 Les espaces naturels *15*

3.12.6 Les enjeux liés à la gestion des matières résiduelles *16*

Tableaux

Tableau 1 Type d'alimentation en eau de consommation par MRC, dans la région du Centre-du-Québec en 1999 4

Tableau 2 Gestion de l'eau usée par réseau par MRC dans la région du Centre-du-Québec en 1998 5

Tableau 3 Émissions (tonnes/année) de contaminants atmosphériques en provenance des industries du Centre-du-Québec en 1998 7

Tableau 4 Industries ayant des rejets d'eaux usées significatifs au Centre-du-Québec 8

Tableau 5 Caractéristiques des six fabriques de pâtes et papiers de la région du Centre-du-Québec 10

Tableau 6 Les lieux d'enfouissement sanitaire dans la région du Centre-du-Québec 12

Tableau 7 Les sites de dépôts de matériaux secs dans la région du Centre-du-Québec 12

Tableau 8 Liste des projets d'agrandissement ou d'établissement de lieux d'enfouissement sanitaire et de dépôts de matériaux secs dans la région du Centre-du-Québec 13

Tableau 9 Population desservie par la collecte sélective dans chacune des MRC du Centre-du-Québec en 1998..... 13

Tableau 10 La récupération des résidus domestiques dangereux dans la région du Centre-du-Québec 15

Bibliographie 17

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.12 L'environnement

Cette section trace un portrait de l'environnement au Centre-du-Québec. Elle traite de la gestion de l'eau, de la qualité de l'air, de la gestion des matières résiduelles, des rejets industriels, des espaces naturels et des enjeux liés à la gestion des matières résiduelles.

La majeure partie de l'information contenue dans cette section provient de quatre sources, à savoir, du *Rapport de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec*, 2000; du *Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire*, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, mai 2001; du *Portrait régional de l'eau, Consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec,* ministère de l'Environnement, mars 1999; et du *Plan d'action sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, La gestion des matières résiduelles dans la région du Centre-du-Québec*, ministère de l'Environnement.

3.12.1 La gestion de l'eau

LES EAUX DE SURFACE ET LES MILIEUX HUMIDES

Les trois principales rivières de la région, la Saint-François, la Bécancour et la Nicolet, vont se jeter dans le fleuve Saint-Laurent après avoir parcouru une région marquée par de nombreuses activités humaines. L'amont de la rivière Saint-François est en Estrie et les villes de Sherbrooke et de Drummondville se trouvent sur son parcours. Le lac Saint-Pierre qui baigne la limite nord de la région est le plan d'eau d'importance. Il jouxte aussi les régions administratives de la Montérégie, de Lanaudière et de la Mauricie.

L'agriculture exerce des pressions environnementales majeures sur les rivières Saint-François, Bécancour, Nicolet et leurs tributaires. Dans la rivière Nicolet, ces pressions se traduisent par l'érosion des berges et la présence excessive de phosphore, contaminant qui entre autres effets, favorise l'eutrophisation[1] des cours d'eau. Dans le bassin de la rivière Bécancour, le groupe Envir-Action rapporte un problème d'eutrophisation dans le lac William en raison, cette fois, de problèmes d'épuration des eaux usées des municipalités de Thetford-Mines et de Black Lake situées en amont. L'eau des rivières de la région est également fortement sollicitée sur le plan de la quantité. Dans le secteur de Saint-Louis-de-Blandford, les prélèvements dans la rivière Bécancour sont tels que le seuil critique est actuellement atteint, dû à l'exploitation de la canneberge.

[1] L'eutrophisation est une accumulation graduelle de débris organiques ou de sédiments dans les eaux stagnantes, due à l'activité métabolique des organismes qui les habitent ou à l'érosion des berges, provoquant la prolifération excessive de végétaux aquatiques, l'appauvrissement en oxygène des eaux profondes, le comblement et le vieillissement des cours d'eau.

Le lac Saint-Pierre, dernière grande plaine inondable du fleuve Saint-Laurent, est un milieu écologique riche abritant un grand nombre d'espèces de poissons, des frayères irremplaçables et une des plus importantes halte migratoire de la sauvagine. Il fut récemment proclamé site RAMSAR, reconnaissance de l'ONU pour un écosystème particulier sur le plan international. Par ailleurs, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre a travaillé à le promouvoir à titre de Réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO. Cette reconnaissance a été obtenue en novembre 2000. Selon le Comité, un certain nombre de terres ont été acquises par différents groupes dans la dernière décennie afin de mettre en valeur plusieurs habitats fauniques. Environ 10 millions de dollars (M$) ont été dépensés pour protéger les habitats fauniques, dont le tout récent refuge faunique de Saint-Barthélémy.

Malgré la richesse écologique du lac Saint-Pierre, il est malheureusement le lieu d'activités qui ont des impacts sur les écosystèmes. Le remblayage des terres humides et des plaines inondables y est fréquent. De plus, le Centre d'essai et d'expérimentation des munitions de la Défense nationale à Nicolet effectue des tirs d'obus dans une zone couvrant environ 40 % du côté sud du lac. Plusieurs obus y sont encore présents et un accident mortel a été rapporté conséquemment à cette pratique. Le dragage des sédiments du lac Saint-Pierre, la navigation de plaisance ou commerciale, la villégiature, la pêche et la chasse sont d'autres activités qui perturbent l'écosystème du lac.

Saint-Laurent Vision 2000 (SLV 2000) a toutefois publié différentes études démontrant des risques négligeables de consommer du poisson, de la sauvagine et d'autres organismes provenant du lac Saint-Pierre. Ce qui préoccupe plutôt l'organisme, c'est la piètre qualité bactériologique des plages au regard de la pratique d'activités de contact avec l'eau comme la baignade ou la planche à voile.

LES EAUX SOUTERRAINES

Les usages de l'eau souterraine au Centre-du-Québec sont nombreux. On l'utilise principalement pour la consommation humaine par le biais de puits privés ou d'un aqueduc municipal. Elle est aussi pompée pour la mise en bouteille dans les MRC d'Arthabaska, de Bécancour et de Nicolet-Yamaska. Le ministère de l'Environnement (MENV) n'a rapporté aucun conflit entre les usagers de l'eau souterraine dans son portrait régional. Cependant, par crainte d'un conflit potentiel entre les besoins en eau pour un éventuel développement résidentiel et le projet d'exploitation des eaux souterraines de la compagnie Phiga, la ville de Bécancour désire faire interdire la construction d'usines d'embouteillage dans la MRC de Bécancour. Par ailleurs, la région compte une dizaine de pisciculture.

En ce qui a trait à la qualité de l'eau souterraine, plusieurs municipalités sont aux prises avec une contamination naturelle à l'arsenic, au baryum et au fluor. En effet, la qualité de l'eau à l'état brut dépend souvent de son lieu d'origine, de la composition des dépôts rocheux et du milieu où elle circule. L'eau peut donc contenir naturellement des substances peu toxiques comme le fer (Fe) et le manganèse (Mn), de même que certains métaux lourds toxiques comme le mercure (Hg) et l'arsenic (As). Pour ce qui est de la contamination par les activités humaines, le MENV n'a pas relevé de problème précis dans la région. La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la région Mauricie-Centre-du-Québec considère qu'en zone rurale, une contamination des sources d'eau potable souterraine ou de surface par des organismes pathogènes ou des pesticides est à craindre, particulièrement dans les zones d'épandage de lisiers et de fumiers et de culture intensive de maïs, de pomme de terre ou de canneberges.

L'EAU POTABLE

La région du Centre-du-Québec compte 71 réseaux municipaux d'eau potable desservant 64 municipalités pour une population de 160 474 habitants. De ces réseaux, 48 possèdent un système de traitement. On retrouve également sur le territoire de la région du Centre-du-Québec 13 réseaux privés d'eau potable desservant 1 032 habitants.

Pour la population de la région du Centre-du-Québec, on estime que 56,9 % est alimentée par de l'eau de surface, tandis que 43,1 % (42,2 % est alimentée par des réseaux municipaux et 57,8 % par des puits individuels) est alimentée en eau souterraine.

On retrouve dans la région du Centre-du-Québec une prise d'eau potable provenant du fleuve Saint-Laurent, soit celle de la ville de Bécancour. Trois rivières tributaires du fleuve Saint-Laurent servent de source d'alimentation en eau potable pour six municipalités soit : la rivière Bécancour (Daveluyville, Plessisville), la rivière Nicolet (Nicolet, Sainte-Perpétue), la rivière Saint-François (Drummondville, Pierreville). La rivière Bulstrode, un affluent de la rivière Nicolet, alimente la municipalité de Victoriaville qui s'approvisionne également à l'aide d'eau souterraine. Toutes ces municipalités distribuent une eau ayant subi un traitement conventionnel complet (décantation-filtration-désinfection) et desservent environ 47 % de la population du territoire.

Une proportion de quelque 57 % de la population de la région est alimentée en eau potable à partir des eaux de surface. Le reste de la population (43 %) utilise l'eau souterraine généralement dans les agglomérations de petites tailles ou dans les communautés rurales. De ce pourcentage, plus de la moitié n'est pas branchée à un réseau d'aqueduc et possède un puits privé. Rappelons que les propriétaires de puits privés n'ont aucune obligation de vérifier la qualité de l'eau consommée, ce qui complique la tâche de la Régie en matière de prévention. Selon des études qu'elle a menées sur la contamination naturelle de l'eau potable, l'on détecte la présence de fluor dans la MRC de Bécancour, de concentrations importantes d'arsenic, dans les municipalités de Saint-Nicéphore et Saint-Lucien, et l'on trouve du baryum à Saint-Léonard-d'Aston et à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Le tableau 1 donne la situation par MRC pour ce qui concerne le type d'alimentation en eau de consommation.

Tableau 1 Type d'alimentation en eau de consommation par MRC, dans la région du Centre-du-Québec en 1999

MRC	RÉSEAUX EAU POTABLE[1]			TYPE D'ALIMENTATION EN EAU[2],[3]					
	Nombre de municipalités desservies par réseau et population	Nombre de réseaux		Eau de surface		Eau souterraine			
						Réseau		Puits individuels	
		Total	Avec traitement	Population	%	Population	%	Population	%
Arthabaska	15 48 346 habitants	15	9	34 450	55,3	13 896	22,3	14 005	22,5
Bécancour	9 12 542 habitants	10	5	9 034	46,7	3 303	18,1	6 797	35,1
Drummond	11 63 873 habitants	13	10	50 450	60,0	13 423	16,0	20 171	24,0
L'Érable	10 16 973 habitants	10	4	13 031	52,8	3 942	16,0	7 699	31,2
Nicolet-Yamaska	19 18 740 habitants	23	20	14 683	63,2	4 057	17,5	4 489	19,3
TOTAL DE LA RÉGION	**64 160 474 habitants**	**71**	**48**	**121 648**	**56,9**	**38 826**	**18,2**	**53 161**	**24,9**

Notes : 1. Exclut les réseaux privés, institutionnels et des entreprises ainsi que les équipements individuels.
2. Exclut les réseaux privés, institutionnels et ceux des entreprises.
3. La population des MRC et de la région servant aux calculs exclut celle des réserves autochtones.

Source : Système informatisé eau potable municipale du ministère de l'Environnement (données de janvier 1999).

Bécancour est la seule municipalité qui s'approvisionne dans le fleuve Saint-Laurent. Dans les autres municipalités, l'eau de consommation provient principalement des bassins des rivières Bécancour, Nicolet et Saint-François. Les grandes agglomérations que sont Bécancour, Victoriaville, Drummondville et Nicolet s'alimentent aussi en eaux de surface[2].

LA GESTION DES EAUX USÉES MUNICIPALES

Au niveau de l'assainissement des eaux municipales, nous pouvons dire aujourd'hui que 63 % de la population de la région du Centre-du-Québec est raccordée à un réseau d'égouts municipal. Dans le cadre des programmes d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) et du Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM), plus de 205 M $ auront été investis par le gouvernement du Québec et les municipalités pour la construction d'infrastructures d'assainissement des eaux usées municipales. Grâce à ces investissements, 97 % de la population de la région du Centre-du-Québec raccordée à un réseau d'égouts traitait ses eaux usées de façon collective ou individuelle. Les données par MRC sont présentées dans le tableau suivant.

[2] Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec, Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitre 5, mai 2001.

Tableau 2 Gestion de l'eau usée par réseau par MRC dans la région du Centre-du-Québec en 1998

MRC (CODE)	RÉSEAUX EAU POTABLE(1)			TYPE D'ALIMENTATION EN EAU(2),(3)				
	Nombre de municipalités avec réseau d'égouts	Population raccordée		Population raccordée qui traitait ses eaux le 31/12/98[2]		Population raccordée qui traitera ses eaux le 31/12/99[3]		Investissements (PAEQ et PADEM)[4]
		Population	%	Population	%	Population	%	
Arthabaska (39)	13	41 294	66	38 769	94	40 646	98	39 733 257 $
Bécancour (38)	11	11 293	58	10 240	91	10 945	97	25 657 282 $
Drummond (49)	11	52 998	63	52 919	99	52 919	99	89 583 180 $
L'Érable (32)	10	15 239	62	14 421	95	14 631	96	19 418 369 $
Nicolet-Yamaska (50)	16	13 505	58	11 152	83	11 152	83	30 917 776 $
TOTAL DE LA RÉGION	**61**	**134 329**	**63**	**127 501**	**95**	**130 293**	**97**	**205 309 864 $**

Notes :
1. La population de la MRC et de la région servant au calcul du pourcentage exclut celle des réserves autochtones.
2. Stations en rodage et en fonction au 31/12/1998.
3. Stations en construction et en fonction au 31/12/1998.
4. PAEQ : Programme d'assainissement des eaux du Québec.
   PADEM : Programme d'assainissement des eaux municipales.

Source : Banque de données du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, 7 janvier 1999.

L'AGRICULTURE

Il existe deux catégories de sources de pollution agricole responsables de la dégradation des milieux aquatiques: les sources ponctuelles et les sources diffuses. Les sources ponctuelles sont celles qui s'identifient à un phénomène bien précis dont le déversement, accidentel ou volontaire, de déjections animales dans un cours d'eau. Pour leur part, les sources diffuses proviennent de diverses activités qui, à plus ou moins long terme, ont un impact sur la qualité de l'eau. Il peut s'agir, entre autres, des engrais chimiques, des pesticides, des herbicides, de l'érosion des sols et de travaux de drainage [3].

L'agriculture occupe une grande place dans l'économie régionale. Elle se caractérise par l'élevage laitier, particulièrement dans la MRC d'Arthabaska surnommée le « bassin laitier du Québec ». D'autres activités agricoles y sont aussi pratiquées. La production porcine prédomine et est à la hausse dans les MRC de Drummond et de Bécancour alors que la culture de la canneberge est en plein essor, de façon localisée, dans les MRC d'Arthabaska, de l'Érable et de Bécancour. Selon le MENV, dans la portion agricole des bassins versants, les cours d'eau connaissent une dégradation de leur qualité en raison notamment de l'utilisation accrue de fertilisants et de pesticides et du drainage des terres.

[3] Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec, Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitre 2, mai 2001.

La culture de la canneberge (…) connaît une grande popularité dans la région. Il est possible pour les producteurs de récupérer les eaux de ruissellement dans des fossés ou de recycler l'eau dans des bassins de décantation pour limiter le pompage de l'eau des rivières et les rejets de pesticides à l'environnement. L'eau nécessaire à cette culture est surtout prélevée dans le réseau hydrique de surface et sa popularité montante laisse présager des pénuries à brève échéance. C'est d'ailleurs le cas actuellement de la rivière Bécancour à la hauteur de Saint-Louis-de-Blandford où les limites de prélèvement dans la rivière ont été atteintes. Il s'agit d'une situation très inquiétante qui fait d'ailleurs l'objet de discussions entre les producteurs et le MENV. Un représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) évalue les besoins en eau pour la production de canneberge à quelque 15 000 m^3 par hectare.

En ce qui concerne la production animale, le MAPAQ mentionne que de tous les élevages, c'est celui du porc qui est le plus préoccupant pour l'environnement. La MRC de Bécancour connaît une recrudescence de ce type d'élevage.

L'épandage de fumier, de lisier et d'engrais chimiques est une pratique découlant directement de la production animale, surtout porcine. Le problème de l'épandage est la surfertilisation, particulièrement dans la MRC de Drummond, qui entraîne une contamination des eaux souterraines et de surface par les nitrates, le phosphore et l'azote. Les pesticides utilisés dans les cultures de la canneberge ou de maïs par exemple sont aussi une source de contamination diffuse. Pour la Régie régionale de la santé et des services sociaux, les impacts de l'agriculture sur la santé font partie des priorités en matière de santé au Centre-du-Québec.

3.12.2 La qualité de l'air

Dans la région du Centre-du-Québec, la pollution de l'air ambiant présente plusieurs singularités. La première est l'établissement du Parc industriel et portuaire de Bécancour, qui devient donc une zone très fortement industrialisée. La deuxième est l'exploitation, encore à Bécancour, de la seule centrale nucléaire du Québec, soit la centrale nucléaire Gentilly 2. La troisième est la dispersion des autres activités industrielles un peu partout à travers le Centre-du-Québec, à l'extérieur de Bécancour. Cette situation particulière entraîne donc une double problématique de la pollution de l'air dans la région: l'une pour Bécancour, l'autre pour le reste du Centre-du-Québec.

Le rapport synthèse couvrant la période d'avril 1995 à mars 1997 ainsi que le rapport préliminaire couvrant la période 1995 à 1999 du *Programme de surveillance de la qualité de l'air à Bécancour* démontrent que les activités de la zone industrielle de Bécancour ont peu ou pas d'influence sur la qualité de l'air des secteurs urbanisés situés en périphérie. La plupart des niveaux de contamination mesurés sont comparables aux niveaux observés en milieu rural ou en milieu urbain étant influencés modérément ou peu influencés par des émissions industrielles ou par des sources associées au transport. Ces faibles concentrations de contaminants atmosphériques s'expliquent par l'utilisation, par les entreprises du parc industriel, de technologies de production ou d'épuration performantes et la présence d'une zone tampon suffisamment grande pour permettre une dispersion efficace des émissions.

En effet, les concentrations mesurées sont caractéristiques de celles mesurées en milieu rural, peu influencées par des activités industrielles ou par la circulation automobile. Elles se situent pour les contaminants concernés, bien au-dessous des normes d'air ambiant prescrites dans le *Règlement sur la qualité de l'atmosphère*. Un seul contaminant fait exception : l'ozone troposphérique. Les concentrations mesurées ne peuvent être attribuées aux émissions de contaminants du Parc industriel de Bécancour. Elles s'inscrivent plutôt dans le contexte de la problématique d'ozone qui prévaut dans l'ensemble du corridor Windsor-Québec.

L'exploitation de la centrale nucléaire Gentilly 2 présente un risque pour la santé environnementale. En 1995, Hydro-Québec a mesuré le niveau de rayonnement gamma dans 23 stations de contrôle radiologique situées en divers emplacements sur le site de la centrale et de ses annexes, du parc industriel et de l'agglomération du parc industriel, ainsi qu'à Drummondville. Les résultats, même s'ils dépassaient dans certains cas les concentrations naturelles, étaient nettement inférieurs aux concentrations maximales admissibles selon la Commission de contrôle de l'énergie atomique (C.C.E.A.).

Bien que la zone industrielle de Bécancour soit un fort générateur de polluants atmosphériques, elle n'est pas seule à émettre des contaminants atmosphériques dans la région. De nombreuses usines, notamment à Drummondville, rejettent une grande quantité de polluants. Le tableau 3 donne un aperçu de ces émissions de contaminants en provenance des industries de la région en 1998.

Tableau 3 Émissions (tonnes/année) de contaminants atmosphériques en provenance des industries du Centre-du-Québec en 1998

Industrie	Municipalité	Particules	SO_2 (1)	NO_X (2)	C.O.V. (3)	CO (4)	CO_2 (5)	Ft (6)	Total d'émissions par industrie
ABI	Bécancour	327,3	7 554,2	60,9	214,8	27 350	611 039	261,6	646 808
BELGEN	Drummondville	2	0,1	0,1	0	0	62,9	-	65,1
CASCADES	Kingsey Falls	28,9	0,8	667,1	91	21	161195	-	162 003,3
CELANESE	Drummondville	11,4	144,8	53,7	384,7	8,9	34 999	-	35 602,5
ELF	Bécancour	-	-	-	93,1	-	-	-	93,1
HYDRO-QUEBEC	Bécancour	1,1	1,3	15,2	1,1	3,5	5 288,9	-	5 311,1
HYDROGENAL	Bécancour	-	-	-	-	-	-	-	0
INTERSAN	Saint-Nicéphore	0,6	0,1	13,1	27,9	2,7	56 360	-	56 404,4
MARCOUX	Laurierville	0,3	0	0	0	0	7,4	-	7,7
MARLBORO	Drummondville	0,1	0	2,9	1,8	0,7	2 457,4	-	2 462,9
NORSK HYDRO	Bécancour	30,6	0,4	87,4	1,7	21,9	152 449	-	152 591
OUELLET	Saint-Léonard-d'Aston	0,2	0	0	0	0	1,9	-	2,1
PETRESA	Bécancour	3,8	0,4	107,5	3,3	27	93 596,9	-	93 738,9
PIONEER	Bécancour	64,6	878,7	220,5	2,1	30,8	128 371	-	129 567,5
SKW	Bécancour	354,1	558,9	6	1 049,1	178,4	148 679	-	150 825,2
VRD Canada	Bécancour	9,2	0,4	19,3	0,4	4,8	16 647,4	-	16 681,5

Notes : (1) : anhydride sulfureux (2) : oxyde d'azote (3) : composés organiques volatils
(4) : monoxyde de carbone (5) : dioxyde de carbone (6) : fluorures gazeux totaux

Source : Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitre 5, CRECQ, mai 2001

La région de Bécancour joue un rôle prépondérant en matière de rejets atmosphériques. Les usines de Cascades à Kingsey Falls et celles de nombreuses industries de Drummondville sont des agents secondaires en comparaison des usines de la région de Bécancour. Les usines de la MRC de l'Érable et de Nicolet-Yamaska n'y comptent pratiquement pour rien.

3.12.3 Les rejets industriels

Dans le secteur secondaire, on retrouve près de 800 établissements industriels et manufacturiers situés dans la région du Centre-du-Québec, dont 84 % comptent moins de 50 employés. La plus grande concentration d'industries se retrouve dans la région de Drummondville qui vit actuellement un essor marqué. Par contre, le Parc industriel et portuaire de Bécancour figure parmi les plus importants en Amérique du Nord en ce qui a trait à l'industrie lourde.

En 1995, le ministère de l'Environnement a dénombré 113 établissements dont les rejets d'eaux usées (eaux de procédé) étaient susceptibles de créer directement ou indirectement un impact significatif sur l'environnement, soit en raison de leur nature ou de leur quantité. Dans les autres établissements, l'eau est principalement réservée à un usage domestique.

Le tableau 4 présente quelques caractéristiques de ces 113 établissements, soit une répartition en fonction de la taille des entreprises, des secteurs d'activité industrielle et du lieu de rejet des eaux usées (rejet dans un réseau d'égouts municipal ou dans l'environnement). On remarque que 72 établissements, soit 64 %, sont raccordés à un réseau d'égouts municipal.

Tableau 4 Industries ayant des rejets d'eaux usées significatifs au Centre-du-Québec

Nombre d'industries ayant des rejets d'eaux usées significatifs[1] et taux d'assainissement en 1995 (%)[2] - Répartition selon les secteurs industriels et la taille -				
SECTEUR	**Grandes entreprises (>250)**	**Moyennes entreprises (50 à 249)**	**Petites entreprises (<50)**	**TOTAL**
Pâtes et papiers	0	4 (100 %)	2 (100 %)	6 (100 %)
Métallurgie primaire	2 (100 %)	1 (100 %)	1 (0 %)	4 (75 %)
Chimie	1 (0 %)	6 (83 %)	3 (67 %)	10 (70 %)
Transformation du métal	2 (100 %)	8 (88 %)	13 (15 %)	23 (48 %)
Agroalimentaire	2 (50 %)	13 (69 %)	24 (38 %)	39 (49 %)
Textile	2 (100 %)	12 (33 %)	1 (0 %)	15 (40 %)
Transformation du bois[3]	0	0	2 (100 %)	2 (100 %)
Industries diverses	2 (100 %)	6 (83 %)	6 (0 %)	14 (50 %)
TOTAL	**11 (82 %)**	**50 (70 %)**	**52 (33 %)**	**113**
- Répartition selon le lieu de rejet des eaux usées et la taille -				
LIEU DE REJET	**Grandes entreprises (>250)**	**Moyennes entreprises (50 à 249)**	**Petites entreprises (<50)**	**TOTAL**
Réseau d'égouts municipal	8 (75 %)	34 (59 %)	30 (37 %)	72[4] (51 %)

Nombre d'industries ayant des rejets d'eaux usées significatifs[1] et taux d'assainissement en 1995 (%)[2] - Répartition selon les secteurs industriels et la taille -				
Environnement (dans les eaux de surface)	3 (100 %)	16 (94 %)	10 (40 %)	29 (76 %)
Environnement (installations septiques)	0	0	12 (17 %)	12 (17 %)
TOTAL	**11 (82 %)**	**50 (70 %)**	**52 (33 %)**	**113**

1. Industries ayant des REJETS D'EAUX USÉES SIGNIFICATIFS = Industries générant des eaux usées susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'environnement (de façon directe ou indirecte) si elles ne sont pas adéquatement contrôlées.
2. Pourcentage d'entreprises qui ont terminé leurs travaux d'assainissement (ou sont en train de les réaliser) par rapport au nombre total d'entreprises de la classe. Les travaux consistent généralement en l'installation de prétraitement pour les entreprises raccordées à un réseau d'égouts municipal (le traitement étant complété à la station d'épuration municipale) ou de traitement complet pour celles qui déversent leurs effluents dans l'environnement.
3. Dans l'inventaire de 1995, ce secteur n'a pas été évalué en détail.
4. Sur ces 72 entreprises, 38 d'entre elles voyaient leurs eaux usées traitées dans une station d'épuration municipale qui était en service en 1995.

Source : Adapté de « L'assainissement des eaux usées industrielles au Québec – État de la situation en 1995 », ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des politiques du secteur industriel, Service de l'assainissement des eaux, 1998.

Le tableau 4 présente également une évaluation du taux d'avancement des travaux d'assainissement pour les industries de la région du Centre-du-Québec en 1995. De façon générale, pour l'ensemble des secteurs industriels, 82 % des grandes entreprises, 70 % des moyennes entreprises et 33 % des petites entreprises avaient complété leurs travaux d'assainissement en 1995. De plus, 53 % des industries raccordées à un réseau d'égouts municipal voyaient leurs effluents traités dans une station d'épuration, permettant ainsi d'assurer le traitement de plusieurs types de contaminants. Depuis 1995, plusieurs autres établissements ont réalisé des travaux d'assainissement, mais aucun nouvel inventaire n'a été réalisé.

Parmi toutes les entreprises répertoriées dans la région du Centre-du-Québec, la Centrale nucléaire Gentilly II est de loin la principale utilisatrice d'eau. Elle utilise chaque jour plus de 2 600 000 m^3 d'eau, dont la presque totalité sous forme d'eau de refroidissement. Elle puise et rejette son eau dans le fleuve Saint-Laurent. Une étude réalisée vers 1990 indique que l'eau, entre l'entrée et la sortie de la centrale, subit un accroissement de température de plus de 10^o C, ce qui a un impact significatif sur l'écosystème du fleuve Saint-Laurent. À des fins de comparaison, on peut indiquer que toutes les usines du Parc industriel et portuaire de Bécancour utilisent ensemble environ 60 000 m^3 par jour.

Un certain nombre d'autres établissements ont des rejets d'une importance notable, que ce soit dans le secteur des pâtes et papiers, de la métallurgie, de la chimie ou de l'agroalimentaire.

LE SECTEUR DES PÂTES ET PAPIERS

Le tableau 5 présente les industries du secteur des pâtes et papiers de la région du Centre-du-Québec en précisant leur point de rejet, le débit moyen de rejet et le type de traitement de leurs eaux usées industrielles. Les eaux de procédé en provenance de ces entreprises ne sont rejetées qu'après un traitement, ce qui en a diminué considérablement l'impact sur le milieu récepteur.

De plus, ces entreprises, via la redevance relative à la pollution générée associée au *Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel*, auront un incitatif économique à réduire les quantités de contaminants qu'elles rejettent dans l'environnement. Ces redevances prendront effet après la délivrance des attestations d'assainissement, lesquelles étaient prévues pour l'année financière 1999-2000. Ce règlement ne prévoit actuellement aucune redevance en fonction des volumes de prélèvement ou de rejet.

Tableau 5 Caractéristiques des six fabriques de pâtes et papiers de la région du Centre-du-Québec

Établissement industriel Municipalité	Point de rejet	Effluent final (rejet) Débit en m^3/jour 1996	Traitement des eaux usées
CDM Papiers décors inc. DRUMMONDVILLE	Réseau d'égouts municipal (Rivière St-François)	2 500	Primaire Traitement municipal (depuis 1997)
Cascades Forma-Pak inc. KINGSEY FALLS	Rivière Nicolet	5 900 (1)	Biologique (4 entités de Kingsey Falls traitées conjointement)
Industries Cascades inc. KINGSEY FALLS	Rivière Nicolet	Inclus dans (1)	Biologique (4 entités de Kingsey Falls traitées conjointement)
Norampac inc. Division Kingsey Falls KINGSEY FALLS	Rivière Nicolet	Inclus dans (1)	Biologique (4 entités de Kingsey Falls traitées conjointement)
Papiers Kingsey Falls Division de Cascades inc. KINGSEY FALLS	Rivière Nicolet	Inclus dans (1)	Biologique (4 entités de Kingsey Falls traitées conjointement)
Papiers Marlboro DRUMMONDVILLE	Réseau d'égouts municipal (Rivière Saint-François)	Faible	Traitement municipal (depuis 1997)

Source : Ministère de l'Environnement, Portrait régional de l'eau, Consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec, mars 1999.

LE SECTEUR DE LA MÉTALLURGIE

Deux complexes métallurgiques majeurs sont installés dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour :

- L'Aluminerie de Bécancour inc. (ABI) produit de l'aluminium par électrolyse. Ses eaux usées sont traitées et recirculées tandis que les eaux de ruissellement sont traitées par un bassin de sédimentation avant d'être rejetées dans le fleuve Saint-Laurent. En 1995, le débit de l'effluent était en moyenne de 1 700 m^3/jour.

- L'usine Norsk Hydro Canada inc. fabrique du magnésium. Ses eaux usées sont traitées à l'intérieur du procédé et réutilisées en grande partie et l'effluent final passe par un poste de neutralisation et un bassin de sédimentation avant sont rejet dans le fleuve Saint-Laurent. En 1995, le débit de l'effluent était en moyenne de 21 500 m^3/jour.

LE SECTEUR DE LA CHIMIE

ICI Canada inc., situé aussi dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, fabrique du chlore, de la soude caustique et de l'acide chlorhydrique. Les eaux usées subissent un traitement chimique, une neutralisation et sont en partie réutilisées dans le procédé. L'effluent final est rejeté dans le Saint-Laurent et en 1995, le débit moyen était de 4 300 m^3/jour.

LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

On retrouve dans la région plusieurs industries du secteur agroalimentaire. Nombre de celles-ci sont raccordées au réseau d'égouts de petites municipalités et les volumes d'eau ou les charges organiques générés par ces industries peuvent représenter jusqu'à 80 % de la capacité nominale de la station d'épuration municipale. L'effort de prétraitement exigé pour ces entreprises est donc considérable.

LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire regroupe les activités commerciales et de service. L'usage de l'eau s'y limite généralement à un usage domestique.

3.12.4 La gestion des matières résiduelles

Dans l'ensemble de la région, la collecte de résidus est sous la responsabilité des municipalités et l'élimination de ces matières résiduelles se fait par enfouissement, plutôt que par incinération. La Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets de Bécancour-Nicolet-Yamaska regroupe 23 municipalités des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska. Par ailleurs, à Plessisville, la municipalité gère un site d'enfouissement sanitaire pour ses propres besoins et elle reçoit des matières résiduelles provenant de municipalités environnantes.

Avec la fermeture du lieu d'enfouissement de Services sanitaires Gaudreau inc., localisé à Saint-Rosaire, les résidus du Centre-du-Québec seront principalement éliminés sur le site exploité par Intersan inc., situé à Saint-Nicéphore. Certaines municipalités transportent leurs résidus à l'extérieur de la région, notamment à Saint-Étienne-des-Grès, en Mauricie. En raison de la proximité géographique avec la région de Montréal, une très grande quantité des résidus de cette agglomération urbaine est transportée et enfouie sur le site d'élimination de Saint-Nicéphore (tableau 6).

Tableau 6 Les lieux d'enfouissement sanitaire dans la région du Centre-du-Québec

Ouverture	Volume (m^3)			Année de fermeture	Nombre de municipalités desservies	Population desservie	Procédé et équipements particuliers
	Autorisé	Complété	annuel				
Saint-Rosaire (Services sanitaires Gaudreau inc.)							
1973	840 000	100 %	90 000	1998	31	69 324	Atténuation naturelle, étang de traitement
Plessisville (Services sanitaires Gaudreau inc., pour la ville de Plessisville)							
1980	630 000	65 %	9 500	2021	7	14 688	Atténuation naturelle
Saint-Nicéphore (Intersan inc.)							
1986	13 150 000	55 %	1 000 000	2010	42	1 000 000	Imperméable avec membrane, mur de béton

Source : Ministère de l'Environnement, Plan d'action sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, La gestion des matières résiduelles dans la région du Centre-du-Québec

Les matériaux secs sont des rebuts provenant d'activités de construction et de démolition, ce sont surtout des morceaux d'asphalte, de béton, de bois et de brique. Le Front québécois pour une gestion écologique des déchets reconnaît cinq sites de matériaux secs à l'intérieur de la région du Centre-du-Québec (tableau 7).

Tableau 7 Les sites de dépôts de matériaux secs dans la région du Centre-du-Québec

Localité	Propriétaire	Ouverture	Volume (m^3)		Année prévue de fermeture
			Complété	annuel	
Ville de Bécancour (Sainte-Gertrude)	Lemay-Bec inc.	1981	1 %	7 000	2180
Ville de Bécancour (Saint-Grégoire)	Enfoui-Bec inc.	1983	40 %	36 000	2013
Saint-Christophe d'Arthabaska	Services sanitaires Gaudreau inc.	1988	100 %	19 000	Fermé depuis 1997
L'Avenir	Location d'équipement A.M.D. ltée	1987	70 %	40 000	2001
Saint-Nicéphore	Gestion Yvan Majeau inc.	1988	100 %	37 500	1998

Source : Ministère de l'Environnement, Plan d'action sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, La gestion des matières résiduelles dans la région du Centre-du-Québec

En 1998, le Bureau d'audience publique en environnement (B.A.P.E.) a recommandé au ministère de l'Environnement et de la Faune de refuser une demande d'agrandissement d'un site situé à Saint-Nicéphore, propriété de Gestion Jules Joyal inc. et Gestion Michel Joyal inc., arguant que cette demande ne respectait pas la réglementation en matière de mise en décharge et d'incinération des déchets et que, en conséquence, la protection de l'environnement était aléatoire et qu'il y avait risque de contamination[4]. Le tableau 8 fait état des projets d'agrandissement ou d'établissement des lieux d'enfouissement sanitaires et de dépôts de matériaux secs en région.

[4] Conseil régional en environnement au Centre-du-Québec, Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitre 4, mai 2001.

Tableau 8 Liste des projets d'agrandissement ou d'établissement de lieux d'enfouissement sanitaire et de dépôts de matériaux secs dans la région du Centre-du-Québec

Objet	Volume projeté (m^3)	Capacité annuelle (m^3)	Année de fermeture prévue	Nombre de municipalités visées	Population visée	État d'avancement du dossier
Lieux d'enfouissement sanitaire						
Saint-Rosaire, Services sanitaires Gaudreau inc.						
Agrandissement	3 000 000	130 000	2023	31	89 400	Décret obtenu le 24/02/1999 mais le lieu n'a pas encore fait l'objet d'une autorisation. Par conséquent, aucune exploitation en cours
Dépôts de matériaux secs						
Saint-Nicéphore, Gestion Joyal inc.						
Agrandissement	300 000	12 000	…	…	…	Avis négatif formulé par le B.A.P.E.
Saint-Nicéphore, Yvan Majeau inc.						
Agrandissement	2 250 000	90 000	…	…	…	En attente de l'étude d'impact. Abandon possible du projet.
Parisville, Roland Laquerre						
Établissement	156 000	…	…	…	…	En attente de l'étude d'impact. Abandon possible du projet.

Source : Ministère de l'Environnement, Plan d'action sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, La gestion des matières résiduelles dans la région du Centre-du-Québec

LES EFFORTS DE MISE EN VALEUR DES RÉSIDUS

La réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation sont des moyens qui permettent de réduire de façon très nette la quantité de résidus envoyés à l'élimination.

Le portrait qui suit, sans être exhaustif, donne un aperçu des efforts déployés en matière de réduction et de mise en valeur des résidus dans la région du Centre-du-Québec.

LES RÉSIDUS RECYCLÉS

Le tableau 9 dresse le bilan de la collecte sélective en 1997, dans la région du Centre-du-Québec.

Tableau 9 Population desservie par la collecte sélective dans chacune des MRC du Centre-du-Québec en 1998

MRC	Population totale (hab.)	Population desservie à la porte (hab.) (%)	Apport volontaire (hab.)
Arthabaska	61 090	59 604 (98%)	1486
Bécancour	19 536	19 536 (100%)	0
Drummond	82 036	71 069 (87%)	10 967
L'Érable	24 501	15 557 (64%)	8944
Nicolet-Yamaska	23 280	23 280 (100%)	0
Total	**210 443**	**189 046**	**21 397**

Sources : Collecte sélective Québec, 1998
Conseil régional de l'environnement au Centre-du-Québec, Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitre 4, mai 2001.

Les matières recueillies dans les municipalités offrant la collecte sélective sont acheminées et traitées dans un important centre de récupération géré par un organisme sans but lucratif, Récupéraction Centre-du-Québec inc., à Drummondville. Un autre centre de récupération, celui-là privé, est situé à Victoriaville et est opéré par Services sanitaires Gaudreau inc. Localisé également à Victoriaville, un Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), créé par les premiers promoteurs de la récupération au Québec, emploie quinze personnes et recycle environ 135 000 litres de peinture par année. On y fait également le tri du papier récupéré et le démantèlement des luminaires de rue qu'Hydro-Québec a décidé de remplacer.

On dénombre une quinzaine de récupérateurs dans le secteur privé. Les matières récupérées sont le papier, les journaux, le carton, les composantes informatiques, les métaux ferreux et non ferreux, les textiles, le verre, le plastique et les produits animaliers. Dix-sept recycleurs privés s'occupent du recyclage de toutes les matières résiduelles récupérées.

LES RÉSIDUS COMPOSTÉS

Quatorze municipalités de la région ont un programme de gestion des résidus compostables. Parmi celles-ci, Victoriaville et Notre-Dame-du-Bon-Conseil offrent une collecte des résidus verts tandis que le type de programme offert par les 12 autres municipalités n'est pas précisé.

LES BOUES

Les matières résiduelles comprennent des boues de diverses provenances: boues de fosses septiques, boues provenant d'activités d'infiltration d'eau potable et d'épuration d'eaux usées municipales, boues organiques issues d'activités industrielles, etc. Le traitement de ces boues a pour objectif de réduire d'abord leur teneur en eau, d'éliminer les mauvaises odeurs, de réduire leur charge organique et enfin, de détruire les organismes pathogènes qu'elles renferment. Les boues des usines d'épuration peuvent servir comme fertilisants en sylviculture et en agriculture.

Pour ce qui est des boues septiques, il existe deux centres de valorisation de ce type de boues dans la région du Centre-du-Québec. Le premier situé à Saint-Pierre-Baptiste, est un centre d'entreposage et de valorisation, géré par Protextosol. Ce centre opérationnel depuis août 1997, reçoit les boues des fosses septiques de toute la MRC de l'Érable. Quand au second centre, il est établi à Saint-Albert, au même endroit où l'on entrepose les boues reçues de l'usine d'épuration de Victoriaville. Un certain volume de boues provenant d'autres fosses septiques du Centre-du-Québec sont transportées pour recyclage à Cowansville[5].

LES PNEUS HORS D'USAGE

Grâce au *Programme québécois de gestion intégrée des pneus hors d'usage*, géré par Recyc-Québec, chaque région administrative du Québec est desservie par un transporteur accrédité pour assurer la collecte des pneus hors d'usage récupérés auprès de quelque 8 000 détaillants québécois (garagistes, concessionnaires d'automobiles, centres de pneus). Les pneus sont acheminés chez des utilisateurs. Le soutien aux entreprises de mise en valeur vise la prise en

[5] Conseil régional en environnement au Centre-du-Québec, Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitre 4, mai 2001.

charge du flux annuel de pneus hors d'usage et, à moyen terme, la disparition progressive des lieux d'entreposage permanents.

Il existe deux lieux d'entreposage de plus de 1 000 pneus hors d'usage.

LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Depuis mai 1996, avec la collaboration du Groupe Rona-Dismat, de la Coopérative fédérée, de la Société Laurentide, de la Fondation québécoise en environnement et d'un grand nombre de municipalités du Québec, le CFER de Victoriaville a entrepris la collecte de peinture chez le détaillant. Des milliers de kilogrammes de peinture sont ainsi récupérés chaque mois, plusieurs emplois sont créés, des jeunes sont formés à un travail valorisant et le coût de la récupération des résidus de peinture a baissé de moitié pour les municipalités participantes. Le tableau 10 montre quelques caractéristiques régionales selon les types de récupération exercés.

Tableau 10 La récupération des résidus domestiques dangereux dans la région du Centre-du-Québec

Type de récupération	Nombre de municipalités	Population correspondante	% de la population régionale
Journée de collecte	14	73 788	34 %
CFER	17	71 564	33 %
Privé	3	88 256	41 %
Non défini	8	10 136	5 %

Source : Collecte sélective Québec, 1997

Le Bloc Vert, organisme environnemental sans but lucratif, effectue chaque année une collecte de résidus domestiques dangereux dans la région de Drummondville. Depuis 1993, il en a recueilli 450 tonnes métriques. En 1999, ces déchets se répartissaient comme suit: peinture liquide (50,5 %), huiles et solvants (31,9 %), produits toxiques divers d'usage domestique (1,6 %) et médicaments (0,3 %)[6].

3.12.5 Les espaces naturels

Il n'existe que peu d'espaces naturels protégés dans la région du Centre-du-Québec. Dans les limites de la Ville de Bécancour, nous retrouvons la Réserve écologique Léon-Provancher. Elle occupe une superficie de 484 hectares. Cette réserve écologique vise la protection de communautés naturelles caractéristiques des milieux humides d'un système riverain du fleuve Saint-Laurent, dans la région du lac Saint-Paul. Elle assure aussi la protection d'une végétation et d'une flore à caractère fort thermophile et méridional, très diversifiée et comprenant plusieurs espèces désignées ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables[7].

[6] Conseil régional en environnement au Centre-du-Québec, Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitre 4, mai 2001

[7] Les réserves écologiques : des habitats protégés au naturel, Réserve écologique Léon-Provancher, no 59, ministère de l'Environnement.

3.12.6 Les enjeux liés à la gestion des matières résiduelles[8]

Le *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008* convie les MRC du Centre-du-Québec à prendre en main la planification de la gestion des matières résiduelles sur leur territoire. Le défi consistera maintenant à étendre la portée des plans de gestion à l'ensemble des municipalités du territoire.

Dans la région, de nombreuses initiatives répondent aux orientations du Plan d'action québécois. Un des enjeux est d'étendre au plus grand nombre les services de récupération résidentiels, commerciaux et industriels, d'en maximiser l'efficacité et de mettre en valeur adéquatement les résidus récupérés.

Par ailleurs, toutes les régions du Québec observent avec intérêt le projet de gestion des résidus putrescibles expérimenté par Victoriaville. Sa réussite et son extension à d'autres municipalités et aux autres MRC constituent un défi de taille.

Avec la disparition progressive des dépôts de matériaux secs, les entreprises du secteur de la construction et de la démolition seront invitées à adopter de nouvelles habitudes visant à récupérer plutôt que d'éliminer. D'autre part, la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire Gaudreau à Saint-Rosaire requiert l'identification d'une nouvelle destination pour les résidus qui n'auront pu être mis en valeur. Celle-ci pourrait être un lieu existant sur le territoire d'une autre MRC, ce qui implique une concertation régionale plus étendue, ou l'établissement d'un nouveau lieu.

Afin d'atteindre cet objectif, les citoyens et les citoyennes devront non seulement être informés, mais prendre part aux décisions par l'intermédiaire des comités de vigilance et des consultations publiques menées par les MRC.

Le plan de gestion des MRC permettra d'orienter les efforts de tous les secteurs de l'activité économique de façon à maximiser la mise en valeur des résidus récupérables dans une vision de développement durable.

En plus d'avoir un droit de regard sur la provenance des déchets éliminés, les MRC pourront soutenir adéquatement l'implantation des infrastructures visant la récupération, le recyclage, la valorisation et le compostage. Ces activités pourront devenir, à court terme, une réalité.

Le Conseil régional en environnement Centre-du-Québec (C.R.E.C.Q.) travaille à l'élaboration d'un portrait environnemental de la région. Ce document de référence unique présentera un portrait à jour du territoire de la région 17 et de ses composantes environnementales.

[8] Planification stratégique, ministère de l'Environnement.

Bibliographie

COLLECTE SÉLECTIVE QUÉBEC. *Population desservie par la collecte sélective, 1998.*

COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE. *Guide vert du Saint-Laurent – région du lac Saint-Pierre, 1995.*

CONSEIL RÉGIONAL EN ENVIRONNEMENT AU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Portrait de l'environnement du Centre-du-Québec, version préliminaire, chapitres 2-4-5, mai 2001.*

HYDRO-QUÉBEC. *Rapport des activités à la Centrale nucléaire de Gentilly-2, 1999.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Les réserves écologiques : des habitats protégés au naturel, Réserve écologique Léon-Provancher, no 59, avril 1999.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, La gestion des matières résiduelles dans la région du Centre-du-Québec, adresse URL (page consultée en mai 2001) : http://www.menv.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/regions/centre-du-quebec.htm*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Plans stratégiques du ministère et des organismes sous la responsabilité du ministre de l'Environnement, adresse URL (page consultée en mai 2001) : http://www.menv.gouv.qc.ca/ministere/plan_strategiques/index.htm.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Portrait régional de l'eau de la région du Centre-du-Québec, Consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec, mars 1999.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Rapport de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec, 2000.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Système informatisé des eaux potables municipales, janvier 1999.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, DIRECTION DES POLITIQUES DU SECTEUR INDUSTRIEL, SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX. *L'assainissement des eaux usées industrielles au Québec – État de la situation en 1995, 1998.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, DIRECTION DU SUIVI DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT, SECTEUR MILIEU ATMOSPHÉRIQUE. *Programme de surveillance de la qualité de l'air à Bécancour 1995 à 1999, Rapport préliminaire, février 2000.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE, DIRECTION DU SUIVI DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT, SECTEUR MILIEU ATMOSPHÉRIQUE. *Programme de surveillance de la qualité de l'air à Bécancour, Rapport synthèse pour la période de avril 1995 à mars 1997.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. *La gestion des matières résiduelles dans la région de la Mauricie – Bois-Francs, 1996.*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE. *Pour une gestion durable et responsable de nos matières résiduelles, document de consultation publique, 1995.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'éducation

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Jean-Pierre Lafleur, ministère de l'Éducation
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3

Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.13 L'éducation 1

3.13.1 Les établissements d'enseignement 2

3.13.2 Les effectifs scolaires 2

3.13.2.1 L'effectif scolaire de la formation générale des jeunes 2
3.13.2.2 L'effectif scolaire de la formation générale des adultes 4
3.13.2.3 L'effectif scolaire de la formation professionnelle 6
3.13.2.4 L'effectif scolaire du collégial 7

3.13.3 La réussite éducative 9

3.13.3.1 La diplomation à l'enseignement secondaire 9
3.13.3.2 Le taux de réussite et la moyenne aux épreuves uniques 10
3.13.3.3 Le taux d'analphabétisme 10

3.13.4 Les perspectives de développement 11

Tableaux

Tableau 1 Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel selon l'ordre d'enseignement et la langue dans le réseau public au Centre-du-Québec en 1998-1999 et en 1999-2000 3

Tableau 2 Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel selon l'ordre d'enseignement et la langue dans le réseau privé au Centre-du-Québec en 1998-1999 et en 1999-2000 4

Tableau 3 Répartition des inscriptions selon le service d'enseignement (éducation des adultes) au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999-2000 5

Tableau 4 Répartition des inscriptions à la formation professionnelle dans le réseau public selon le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999-2000 6

Tableau 5 Répartition des inscriptions à la formation professionnelle dans le réseau public selon l'âge au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999-2000 7

Tableau 6 Effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial, selon le régime d'études, le type de programme, le réseau d'enseignement et le type d'enseignement, en 1999 (trimestre d'automne) au Centre-du-Québec 8

Tableau 7 Diplomation des cohortes de sept ans débutant en 1988 jusqu'en 1992 à l'enseignement secondaire dans le réseau public au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec 9

Tableau 8 Diplomation des cohortes de sept ans débutant en 1988 jusqu'en 1992 à l'enseignement secondaire selon le sexe dans le réseau public au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec..... 9

Tableau 9 Taux de réussite aux épreuves uniques de l'enseignement secondaire dans le réseau public au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995 à 2000 10

Tableau 10 Moyenne aux épreuves uniques de l'enseignement secondaire dans le réseau public au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995 à 2000..... 10

Tableau 11 Population ayant moins de neuf années de scolarité par rapport à celle âgée de 15 ans et plus au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1986, 1991 et 1996..... 11

Graphiques

Graphique 1 Évolution de l'effectif scolaire de la formation générale des adultes dans le réseau public au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1994-1995 à 1999-2000 6

Graphique 2 Évolution des inscriptions à la formation professionnelle dans le réseau public au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995-1996 à 1999-2000.. 7

Bibliographie 13

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.13 L'éducation[1]

Le 1er juillet 1998, les commissions scolaires ont été regroupées sur une base linguistique et sont passées de cinq à trois entités. Dans le réseau public, pour l'année scolaire 1999-2000, la région comptait quelque 33 593 élèves à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire.

À cette date, l'effectif du réseau privé était de 2 584 élèves. De ce nombre, 4,4 % étudiaient en anglais et se trouvaient presque exclusivement au primaire. En outre, 94,9 % des étudiants étaient inscrits au secondaire.

La formation générale des adultes comptait, pour l'année scolaire 1999-2000, 5 077 inscriptions. On constate que 55,5 % des services d'enseignement dans la région concernent l'enseignement secondaire, comparativement à 48 % pour l'ensemble du Québec. La formation professionnelle, en 1999-2000, compte quelque 2 343 inscriptions dont 42,2 % avaient moins de 20 ans.

Au collégial, au cours de l'année de référence 1999, on dénombrait 3 714 élèves inscrits à l'enseignement ordinaire à temps plein (97,1 %) et à temps partiel (2,9 %). De ce nombre, 39,2 % étaient inscrits à un programme menant au diplôme d'études collégiales (DEC) de la formation préuniversitaire et 54,3 % à un programme menant au DEC de la formation technique. L'éducation des adultes compte 945 inscriptions. De ces élèves, 79,4 % sont à temps partiel et 83,1% suivent des cours en vue de l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) ou poursuivent des études hors programme.

Il faut aussi mentionner l'École nationale de police du Québec pour la formation qu'elle donne en techniques policières et pour sa contribution à la vie économique de la région du Centre-du-Québec. Au total, quelque 300 personnes y travaillent. L'effectif scolaire de cet établissement est de 600 élèves venant de dix établissements d'enseignement collégial qui donnent le programme Techniques policières et de quelque 3 300 personnes qui, chaque année, viennent chercher à Nicolet une formation spécialisée et continue.

Sur le plan universitaire, l'Université du Québec à Trois-Rivières a formé, en 1998, quelque 9 784 étudiants et étudiantes. L'origine de ces étudiants ne nous renseigne pas beaucoup sur le taux de la population étudiante de la région du Centre-du-Québec qui poursuit des études universitaires après le collégial. En effet, les jeunes de la région s'inscrivent à l'université de leur choix, au Québec ou ailleurs.

---

[1] Cette section est en partie tirée du Portrait régional de l'éducation, région administrative du Centre-du-Québec, réalisée par le ministère de l'Éducation, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, juin 2000.

La contribution du secteur de l'éducation à la vie économique de la région est importante. En effet, 10,4 % des 56 615 emplois du secteur tertiaire, recensés en 1996, proviennent de l'éducation, soit 5 015 des trois commissions scolaires et 844 des établissements d'enseignement collégial.

3.13.1 Les établissements d'enseignement

Depuis le 1er juillet 1998, trois commissions scolaires francophones offrent les services éducatifs à la population de la région du Centre-du-Québec. La Commission scolaire de la Riveraine regroupe les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, la Commission scolaire des Bois-Francs, les MRC de l'Érable et d'Arthabaska, tandis que la Commission scolaire des Chênes occupe le territoire de la MRC de Drummond.

Les trois commissions scolaires comptent 111 établissements, dont cinq centres de formation professionnelle et six centres d'éducation des adultes. Les écoles primaires sont au nombre de 79, dont une anglophone. De plus, le territoire compte six établissements qui donnent l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire et 15 qui se consacrent au secondaire seulement.

La région du Centre-du-Québec compte aussi dix établissements d'enseignement privés : deux pour l'éducation préscolaire, un pour l'éducation préscolaire et le primaire, un pour le primaire et le secondaire, cinq pour le secondaire seulement et un pour la formation professionnelle.

Enfin, la région compte deux établissements d'enseignement collégial : le cégep de Drummondville, avec le Centre de transfert de technologie en musique et son (Musilab) et le cégep de Victoriaville, avec le Centre d'aide technique et technologique (EQMBO Entreprise) et l'École québécoise du meuble et du bois ouvré. De plus, l'École nationale de police du Québec à Nicolet donne des services de formation depuis 1969.

Il n'y a ni université ni constituante de ce type sur le territoire de la région du Centre-du-Québec. Il existe toutefois des ententes entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et les cégeps de Victoriaville et de Drummondville.

3.13.2 Les effectifs scolaires

3.13.2.1 L'effectif scolaire de la formation générale des jeunes

Le tableau 1 recense le nombre d'élèves inscrit en formation générale dans le réseau public. En 1999-2000, 10,3 % des élèves se trouvaient en éducation préscolaire, 52,5 % en enseignement primaire et 37,2 % en enseignement secondaire.

Tableau 1 Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel selon l'ordre d'enseignement et la langue dans le réseau public au Centre-du-Québec en 1998-1999 et en 1999-2000

Ordre d'enseignement	1998-1999			1999-2000		
	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
Éducation préscolaire	**3 695**	**22**	**3 717**	**3 429**	**24**	**3 453**
4 ans	998	0	998	852	0	852
5 ans	2 697	22	2 719	2 577	24	2 601
Primaire	**17 682**	**113**	**17 795**	**17 516**	**123**	**17 639**
1re année	3 093	22	3 115	2 881	24	2 905
2e année	3 046	22	3 068	3 020	21	3 041
3e année	3 108	16	3 124	3 048	22	3 070
4e année	2 892	20	2 912	3 007	17	3 024
5e année	2 768	15	2 783	2 858	22	2 880
6e année	2 775	18	2 793	2 702	17	2 719
Secondaire/Général	**13 125**	**0**	**13 125**	**12 501**	**0**	**12 501**
1re année	2 600	0	2 600	2 453	0	2 453
2e année	2 584	0	2 584	2 604	0	2 604
3e année	2 751	0	2 751	2 495	0	2 495
4e année	2 481	0	2 481	2 534	0	2 534
5e année	2 709	0	2 709	2 415	0	2 415
Total	**34 502**	**135**	**34 637**	**33 446**	**147**	**33 593**

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 2000

Le tableau 2 dénombre l'effectif du réseau privé d'enseignement. Pour l'année 1999-2000, l'effectif du réseau privé représentait 7% de l'ensemble de l'effectif (privé et public) et se concentrait dans l'enseignement secondaire général; ce qui rejoint la proportion observée dans l'ensemble du Québec.

Tableau 2 Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel selon l'ordre d'enseignement et la langue dans le réseau privé au Centre-du-Québec en 1998-1999 et en 1999-2000

Ordre d'enseignement	1998-1999			1999-2000		
	Français	Anglais	Total	Français	Anglais	Total
Éducation préscolaire	**20**	**15**	**35**	**18**	**14**	**32**
4 ans	0	0	0	0	0	0
5 ans	20	15	35	18	14	32
Primaire	**0**	**57**	**57**	**0**	**100**	**100**
1re année	0	17	17	0	22	22
2e année	0	11	11	0	19	19
3e année	0	9	9	0	16	16
4e année	0	10	10	0	15	15
5e année	0	6	6	0	20	20
6e année	0	4	4	0	8	8
Secondaire/général	**2 667**	**0**	**2 667**	**2 452**	**0**	**2 452**
1re année	644	0	644	628	0	628
2e année	616	0	616	540	0	540
3e année	589	0	589	514	0	514
4e année	441	0	441	419	0	419
5e année	377	0	377	351	0	351
Total	**2 687**	**72**	**2 759**	**2 470**	**114**	**2 584**

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 2000

Depuis l'année scolaire 1994-1995, on note une baisse constante de l'effectif scolaire de la formation générale des jeunes dans la région du Centre-du-Québec, soit une diminution de 7,3 %.

3.13.2.2 L'effectif scolaire de la formation générale des adultes

On constate au tableau 3 que 55,5 % des services d'enseignement offerts dans la région du Centre-du-Québec concernent l'enseignement secondaire, comparativement à 48 % pour l'ensemble du Québec. La région conserve des proportions supérieures à l'ensemble du Québec pour la préparation à la formation professionnelle et l'entrée en formation. Les services d'alphabétisation et de préparation aux études supérieures sont similaires à l'ensemble du Québec, tandis que les services de francisation et de scolarisation des adultes dans le secteur des jeunes vont, en région, de faibles à inexistants.

Tableau 3 Répartition des inscriptions selon le service d'enseignement (éducation des adultes) au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999-2000

Service d'enseignement	Centre-du-Québec		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Alphabétisation	294	5,8	10 347	6,4
Présecondaire	83	1,6	9 287	5,8
Premier cycle du secondaire	1 393	27,4	38 701	24,1
Second cycle du secondaire	1 427	28,1	38 366	23,9
Préparation à la formation professionnelle	589	11,6	10 800	6,7
Préparation aux études supérieures	750	14,8	21 404	13,3
Entrée en formation	309	6,1	5 292	3,3
Formation à l'intégration	131	2,6	8 976	5,6
Francisation de la population allophone	31	0,6	7 847	4,9
Adultes scolarisés dans le secteur des jeunes	0	0	2 349	1,5
Intégration socioprofessionnelle	70	1,4	7 085	4,4
TOTAL	**5 077**	**100,0**	**160 454**	**100,0 (1)**

Note: (1) : La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 % à cause des décimales arrondies à un chiffre après le point.

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, « Inscriptions en formation générale des adultes selon le service d'enseignement par région administrative en 1999-2000», 4 décembre 2000.

L'évolution de l'effectif scolaire inscrit en formation générale des adultes dans le réseau public montre une augmentation intéressante de 13,8 % en région pour la période de 1997-1998 à 1999-2000 comparativement à une baisse de 4,2 % pour le Québec (graphique 1). Il faudra vérifier pour l'année 2000-2001 si la tendance à la hausse du nombre d'inscriptions se confirme.

Graphique 1 Évolution de l'effectif scolaire de la formation générale des adultes dans le réseau public dans le Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1994-1995 à 1999-2000(1)

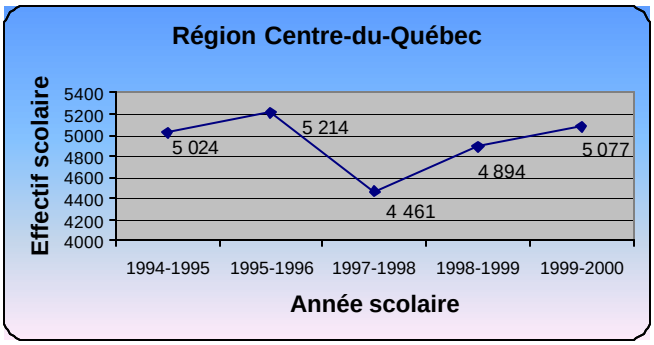

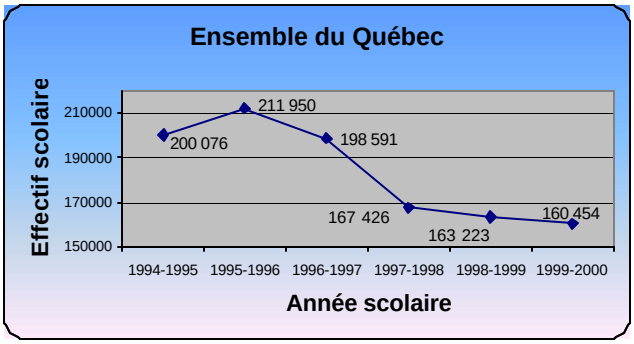

Note : (1) : Dans le cas de la région du Centre-du-Québec, nous avons volontairement omis les données de 1996-1997, ces dernières étant incomplètes.

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, « Inscriptions en formation générale des adultes selon le service d'enseignement par région administrative en 1999-2000 », 4 décembre 2000.

3.13.2.3 L'effectif scolaire de la formation professionnelle

Les tableaux 4 et 5 illustrent la répartition des inscriptions à la formation professionnelle (programmes d'études menant à un DEP, à une ASP, à un CEP ou à une AFP) dans le réseau public pour l'année scolaire 1999-2000.

Dans la région du Centre-du-Québec, les inscriptions masculines en formation professionnelle sont supérieures de plus de 15 % aux inscriptions féminines alors que cet écart est inférieur à 12 % dans l'ensemble du Québec. Par conséquent, et toute proportion gardée, la formation professionnelle est choisie par un plus grand nombre de femmes dans l'ensemble du Québec comparativement à la région.

Tableau 4 Répartition des inscriptions à la formation professionnelle dans le réseau public selon le sexe dans le Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999-2000

Sexe	Centre-du-Québec		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Hommes	1 357	57,9	44 682	55,7
Femmes	986	42,1	35 598	44,3
Total	**2 343**	**100,0**	**80 280**	**100,0**

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, « Inscriptions jeunes et adultes en formation professionnelle par région administrative de 1995-1996 à 1999-2000 », 7 février 2001

Au plan de l'âge, la proportion des moins de 20 ans est plus grande dans la région du Centre-du-Québec (42,2 %) que dans l'ensemble du Québec (32 %).

Tableau 5 Répartition des inscriptions à la formation professionnelle dans le réseau public selon l'âge dans le Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999-2000

Âge	Centre-du-Québec		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 20 ans	988	42,2	25 666	32,0
20 ans et plus	1 355	51,8	54 614	68,0
Total	**2 343**	**100,0**	**80 280**	**100,0**

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, « Inscriptions jeunes et adultes en formation professionnelle par région administrative de 1995-1996 à 1999-2000 », 7 février 2001.

En ce qui concerne l'évolution des inscriptions en formation pour la période de 1995-1996 à 1999-2000, la région du Centre-du-Québec montre une augmentation de 34 % comparativement à 13,1 % pour l'ensemble du Québec.

Graphique 2 Évolution des inscriptions à la formation professionnelle dans le réseau public dans le Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995-1996 à 1999-2000

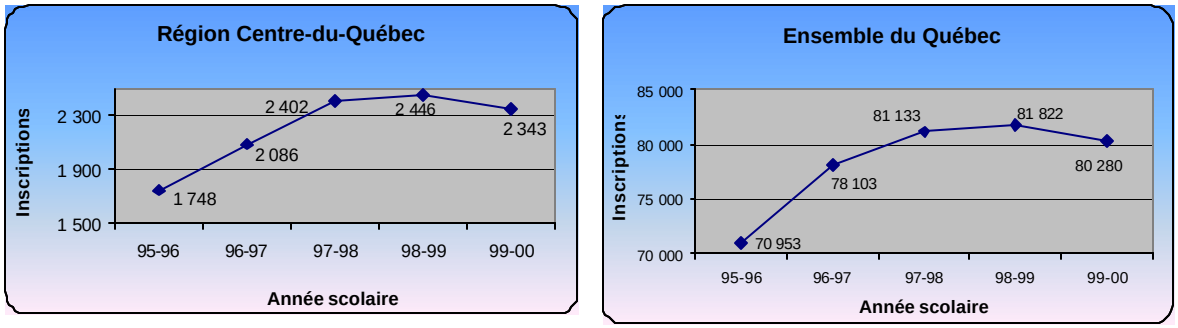

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, « Inscriptions jeunes et adultes en formation professionnelle par région administrative de 1995-1996 à 1999-2000 », 7 février 2001

3.13.2.4 L'effectif scolaire du collégial

Au cours du trimestre d'automne 1999, l'effectif scolaire étudiant dans les réseaux public et privé de l'enseignement ordinaire était inscrit dans une proportion de 39,2 % en formation préuniversitaire et dans une proportion de 54,3 % en formation technique (tableau 6). Sur le plan provincial, les proportions sont comparativement de 46,2 % et de 49,6 %.

En ce qui concerne la formation des adultes, dans le même ordre d'enseignement, la proportion régionale des inscriptions aux programmes d'études menant à une AEC (attestation d'études collégiales), à un CEC (certificat d'études collégiales) et à un DPEC (diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial) était de 79,2 % en comparaison de 64,4 % pour l'ensemble du Québec.

Tableau 6 Effectif scolaire des établissements d'enseignement collégial, selon le régime d'études, le type de programme, le réseau d'enseignement et le type d'enseignement, en 1999 (trimestre d'automne) dans le Centre-du-Québec

Régime d'études et type de programme	Centre-du-Québec			Ensemble du Québec		
	Enseignement ordinaire	Éducation des adultes	Total	Enseignement ordinaire	Éducation des adultes	Total
Temps plein	**3 608**	**195**	**3 803**	**166 035**	**20 384**	**186 419**
DEC (préuniversitaire)	1 427	0	1 427	76 739	1 520	78 259
DEC (technique)	1 957	0	1 957	82 205	2 168	84 373
DEC (accueil, intégration et transition)	145	0	145	4 898	23	4 921
AEC, CEC et DPEC	79	195	274	1 807	16 628	18 435
Hors-programme	0	0	0	3	45	48
Baccalauréat français	0	0	0	383	0	383
Temps partiel	**106**	**750**	**856**	**5 396**	**26 837**	**32 233**
DEC (préuniversitaire)	29	0	29	2 395	1 504	3 899
DEC (technique)	59	160	219	2 819	1 688	4 507
DEC (accueil, intégration et transition)	11	0	11	78	1	79
AEC, CEC et DPEC	3	553	556	42	13 786	13 828
Hors-programme	4	37	41	62	9 858	9 920
Baccalauréat français	0	0	0	0	0	0
Total	**3 714**	**945**	**4 659**	**171 431**	**47 221**	**218 652**
DEC (préuniversitaire)	1 456	0	1 456	79 134	3 024	82 158
DEC (technique)	2 016	160	2 176	85 024	3 856	88 880
DEC (accueil, intégration et transition)	156	0	156	4 976	24	5 000
AEC, CEC et DPEC	82	748	830	1 849	30 414	32 263
Hors-programme	4	37	41	65	9 903	9 968
Baccalauréat français	0	0	0	383	0	383

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, 2000

Les inscriptions à l'enseignement ordinaire évoluent en dents de scie depuis le trimestre d'automne 1994. Toutefois, on constate une chute marquée de 3,3 % du nombre d'inscriptions au trimestre d'automne 1999 par rapport à l'année précédente, cette chute étant deux fois supérieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (-1,6 %). Les trimestres d'automne subséquents permettront de voir si cette diminution se traduira en tendance.

L'effectif scolaire du collégial en ce qui concerne l'éducation des adultes dans le Centre-du-Québec a connu une baisse de l'ordre de 35 % entre 1994 et 1999, alors que cette baisse était de 28,9 % pour le Québec. L'effectif en région a toutefois connu une augmentation en 1997 et 1998 pour ensuite subir une chute considérable de près de 25 % entre 1998 et 1999.

3.13.3 La réussite éducative

3.13.3.1 La diplomation à l'enseignement secondaire

Le tableau 7 donne les taux de diplomation à l'enseignement secondaire, dans le réseau public, selon chacune des cohortes de sept ans depuis 1988.

Tableau 7 Diplomation des cohortes de sept ans débutant en 1988 jusqu'en 1992 à l'enseignement secondaire dans le réseau public au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec

Territoire	Diplomation des cohortes en pourcentage (%)				
	1988-1995	1989-1996	1990-1997	1991-1998	1992-1999
Centre-du-Québec	67,5	71,0	73,1	74,4	73,6
Ensemble du Québec	68,1	69,4	70,2	70,3	69,3

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, « Centre-du-Québec, Taux de diplomation après sept ans, par commission scolaire et par région adm inistrative (réseau public seulement), selon le sexe. Cohortes de 1988, 1989, 1990, 1991 et 1992 », juillet 2000, p. 1

La région du Centre-du-Québec se distingue bien de l'ensemble du Québec quant au taux de diplomation obtenu par les cinq dernières cohortes de sept ans. Malgré le fait que le taux de diplomation de la cohorte de 1988-1995 est moindre que celui observé pour l'ensemble du Québec, la région affiche une progression intéressante puisque les quatre cohortes suivantes ont rattrapé et augmenté l'écart par rapport à l'ensemble du Québec.

Le tableau 8 met en perspective la diplomation à l'enseignement secondaire, dans le réseau public, selon chacune des cohortes de sept ans depuis 1988 et selon le sexe.

Tableau 8 Diplomation des cohortes de sept ans débutant en 1988 jusqu'en 1992 à l'enseignement secondaire selon le sexe dans le réseau public dans le Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec

Territoire	Diplomation des cohortes en pourcentage (%)									
	1988-1995		1989-1996		1990-1997		1991-1998		1992-1999	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Centre-du-Québec	58,6	77,3	61,8	80,6	65,5	81,1	66,8	82,0	65,6	82,4
Ensemble du Québec	60,6	76,0	62,1	77,2	63,1	77,7	63,1	78,0	61,9	77,2

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, « Centre-du-Québec, Taux de diplomation après sept ans, par commission scolaire et par région adm inistrative (réseau public seulement), selon le sexe. Cohortes de 1988, 1989, 1990, 1991 et 1992 », juillet 2000, p. 1

La contribution des filles est nettement supérieure à celle des garçons. La progression du taux de réussite qu'elles enregistrent explique les écarts mentionnés plus haut. Chez les garçons, le taux de réussite est supérieur à l'ensemble du Québec à partir de la cohorte de 1990-1997.

3.13.3.2 Le taux de réussite et la moyenne aux épreuves uniques

Les tableaux 9 et 10 illustrent respectivement les taux de réussite et les moyennes obtenus aux épreuves uniques de l'enseignement secondaire dans le réseau public.

Les taux de réussite aux épreuves observés au Centre-du Québec entre 1995 et 1999 ont été supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, sauf pour 1997. Les taux de réussite ont augmenté au fil des ans, 1998 ayant été la meilleure année avec un taux de 90,6 %.

Tableau 9 Taux de réussite aux épreuves uniques de l'enseignement secondaire dans le réseau public du Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995 à 2000

Territoire	Juin 1995 (%)	Juin 1996 (%)	Juin 1997 (%)	Juin 1998 (%)	Juin 1999 (%)	Juin 2000 (%)
Région du Centre-du-Québec	84,5	85,5	81,7	90,6	87,7	87,4
Ensemble du Québec	83,0	83,8	82,0	88,7	86,0	87,3

Source : Ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études. « Résultats aux épreuves uniques de juin 1999, 1998, 1997, 1996, 1995 », Édition 2000, 1999, 1998, 1997, 1996. Ministère de l'Éducation, communiqué de presse: « Les résultats aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation dans la région du Centre-du-Québec », 4 juin 2001.

Pour ce qui est de la moyenne calculée aux épreuves uniques, le Centre-du-Québec affiche également une légère avance sur la moyenne observée dans l'ensemble du Québec. Cette moyenne demeure assez stable au fil des ans.

Tableau 10 Moyenne aux épreuves uniques de l'enseignement secondaire dans le réseau public du Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1995 à 2000

Territoire	Juin 1995 (%)	Juin 1996 (%)	Juin 1997 (%)	Juin 1998 (%)	Juin 1999 (%)	Juin 2000 (%)
Région du Centre-du-Québec	71,2	71,4	69,9	75,3	73,8	73,8
Ensemble du Québec	70,8	71,2	70,5	75,0	73,5	73,9

Sources : Ministère de l'Éducation, Direction de la sanction des études. « Résultats aux épreuves uniques de juin 1999, 1998, 1997, 1996, 1995», Édition 2000, 1999, 1998, 1997, 1996. Ministère de l'Éducation, communiqué de presse: «Les résultats aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation dans la région du Centre-du-Québec», 4 juin 2001.

3.13.3.3 Le taux d'analphabétisme

Le tableau 11 présente la population ayant moins de neuf années de scolarité par rapport à la population de 15 ans et plus.

Tableau 11 Population ayant moins de neuf années de scolarité par rapport à celle âgée de 15 ans et plus au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, 1986, 1991 et 1996

Territoire	1986			1991			1996		
	Moins de 9 années de scolarité	population de 15 ans et plus	%	moins de 9 années de scolarité	population de 15 ans et plus	%	moins de 9 années de scolarité	population de 15 ans et plus	%
Centre-du-Québec	44 585	151 535	29,4	39 715	156 790	25,3	36 675	166 690	22,0
Ensemble du Québec	1 223 120	5 114 990	23,9	1 093 695	5 433 245	20,1	1 025 545	5 673 470	18,1

Source : Institut de la statistique du Québec. « Population selon le groupe d'âge et le sexe, Centre-du-Québec (17), 1986,1991, 1996, 1998,1999 », 18 octobre 1999.

Le taux d'analphabétisme[2] de la région du Centre-du-Québec est nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Bien que la situation s'améliore rapidement dans la région, du travail reste à faire. Entre les recensements de 1986 et de 1996, le taux d'analphabétisme passait de 29,4 à 22 % en région, et de 23,9 % à 18,1 % dans l'ensemble du Québec.

3.13.4 Les perspectives de développement

Au cours des prochaines années, la région du Centre-du-Québec devra composer avec une démographie en régression qui viendra compliquer l'offre de service en matière d'éducation.

L'effectif de la formation générale des adultes affiche cependant une courbe ascendante des plus intéressantes. En ce qui concerne la formation professionnelle, sur une période de cinq ans, l'augmentation est de 58,7 % comparativement à 23,7 % pour l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, les programmes de formation technique au collégial regroupaient, au cours du trimestre d'automne 1999, 54,3 % des effectifs étudiants en région par rapport à 49 % pour le Québec.

La hausse marquée de nouvelles inscriptions dans les programmes de formation professionnelle et technique au Centre-du-Québec peut s'expliquer par les besoins sans cesse croissants des entreprises manufacturières régionales aux prises avec des difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée. Cette situation ajoute une pression supplémentaire sur les établissements de formation qui doivent adapter leurs programmes et leurs infrastructures pour assurer une meilleure adéquation entre l'offre de service de formation et les demandes de formation de main-d'œuvre.

[2] Taux d'analphabétisme : rapport entre le nombre de personnes de 15 ans et plus n'ayant pas complété une 9e année et la population totale âgée de 15 ans et plus.

Le plan de développement triennal (1999-2002) de la formation professionnelle et technique du Centre-du-Québec est le résultat de consensus établis entre les partenaires en harmonie avec les priorités de développement de la région, elles-mêmes fondées sur les analyses des besoins réels des milieux socio-économiques actuels et prévisibles. Rappelons que les trois commissions scolaires de la région du Centre-du-Québec ont signé une entente formalisant la concertation dans le développement de la formation professionnelle centrée sur les intérêts des entreprises et des citoyens et des citoyennes de la région.

Mentionnons, en terminant, que même si la région ne dispose pas d'université sur son territoire, il y a lieu d'améliorer l'offre de services universitaires. In apparaît également opportun d'associer le milieu universitaire à quelques créneaux d'excellence en lien avec les secteurs jugés prioritaires par les intervenants socioéconomiques du Centre-du-Québec.

Bibliographie

GAGNÉ JEAN. *Plan triennal 1999-2002, Développement de la formation professionnelle et technique du Centre-du-Québec*, réalisé pour le comité des partenaires de la région du Centre-du-Québec (17), avril 1999.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Population selon le groupe d'âge et le sexe, Centre-du-Québec (17), 1986, 1991, 1996, 1998 et 1999*, octobre 1999.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Communiqué de presse : «Les résultats aux épreuves uniques du ministère de l'Éducation dans la région du Centre-du-Québec»*, 4 juin 2001, adresse URL : http://www.meq.gouv.qc.ca/santion/epreuv2000/region17.htm.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Personnes inscrites aux services d'alphabétisation des commissions scolaires du Québec : statistiques pour 1997-1998*, mai 1999.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA SANCTION DES ÉTUDES. *Résultats aux épreuves uniques de juin 1995 à 1999*, édition 1996 à 2000.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES ÉTUDES QUANTITATIVES. *Centre-du-Québec, taux de diplomation après sept ans, par commission scolaire et par région administrative (réseau public seulement), selon le sexe, cohortes de 1988 à 1992*, juillet 2000.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES ÉTUDES QUANTITATIVES. *Effectif à temps plein et à temps partiel dans les établissements d'enseignement collégial selon le réseau, le service d'enseignement, le régime d'études, le type de programme et la région administrative de 1992 à 1998 (trimestre d'automne), effectif à l'enseignement ordinaire et à l'éducation des adultes*, mai 1999.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES ÉTUDES QUANTITATIVES. *Effectif d'élèves en formation professionnelle (filières DEP et ASP seulement) au réseau public par région administrative, selon la langue d'enseignement, l'âge et le sexe, de 1994-1995 à 1998-1999*, décembre 1999.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES ÉTUDES QUANTITATIVES. *Effectif d'élèves jeunes de la formation générale par région administrative, selon l'ordre d'enseignement, le réseau et la langue d'enseignement, de 1994-1995 à 1998-1999*, mai 1999.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES ÉTUDES QUANTITATIVES. *Inscription en formation générale des adultes selon le service d'enseignement, Langue d'enseignement de l'élève par région administrative 1994-1995 à 1998-1999*, février 2000.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Portrait régional de l'éducation, région administrative du Centre-du-Québec*, 2000.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La santé et les services sociaux

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Réal Boisvert, Régie régionale de la santé et des services sociaux
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.14 Les services de santé et services sociaux 1

3.14.1 L'organisation du système de santé 1

3.14.2 La Régie régionale 2

3.14.2.1 Les établissements 2
3.14.2.2 Les emplois, les budgets et les lits dans les établissements 4
3.14.2.3 Les effectifs médicaux 6

3.14.3 Les organismes communautaires 8

3.14.4 La planification des services en santé et services sociaux 8

3.14.5 Les perspectives de développement 9

3.14.5.1 Le plan de consolidation 1999-2002 9
3.14.5.2 Les projets de réforme en matière de santé et de services sociaux 11

Tableaux

Tableau 1 Santé et Services sociaux : emplois dans les établissements du Centre-du-Québec et budget total autorisé en 1999 5

Tableau 2 Nombre de personnes par médecin, par MRC dans le Centre-du-Québec en 1999 6

Tableau 3 Nombre d'organismes communautaires et budget par territoire de MRC dans le Centre-du-Québec en 1999 8

Graphique

Graphique 1 Ratio population-omnipraticiens au Québec et dans les diverses régions administratives en 2001 7

Bibliographie 14

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.14 Les services de santé et services sociaux

3.14.1 L'organisation du système de santé

La Réforme du système de la santé et des services sociaux et la Loi 120 ont modifié largement les fondements de l'administration du système de santé québécois. Ils ont eu pour effet de recentrer la mission du système public autour de l'atteinte d'objectifs de santé et de bien-être et d'accentuer la régionalisation de l'organisation de services. Par conséquent, le régime de services de santé et des services sociaux du Québec s'appuie désormais de plus en plus sur des grandes orientations nationales, d'une part, et sur des actions régionales, d'autre part. Voyons de plus près.

Les grandes orientations qui président à l'organisation du système de santé sont déterminées par *La Politique de la santé et du bien-être.* Cette politique permet de cibler les 19 problèmes de santé et les problèmes sociaux qui affectent le plus la population du Québec. À chacun de ces problèmes, répartis en cinq groupes (adaptation sociale, santé physique, santé publique, santé mentale et intégration sociale), correspond un objectif de santé, lui-même formulé en tenant compte de la nature du problème, des facteurs qui le causent, des groupes les plus touchés par lui, des interventions actuelles et des voies d'action qui permettent de le diminuer. Il a été prévu que l'atteinte de l'objectif de santé soit encadrée par six stratégies d'action prioritaire. Elles concernent le renforcement du potentiel des personnes, le développement des environnements sains et sécuritaires, l'amélioration des conditions de vie, l'action auprès des groupes les plus vulnérables, l'harmonisation des politiques publiques et l'orientation du système vers les solutions les plus efficaces et les moins coûteuses.

Au palier régional, l'organisation des services est déterminée par les plans régionaux d'organisation des services. Celui de la Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec est intitulé : *Le Plan de consolidation 1999 – 2002.* C'est un outil de planification stratégique adopté par les membres du conseil d'administration en vue de réduire les problèmes et de favoriser la santé et le bien-être de la population de la région. Pour y arriver, les principales orientations générales rappellent la pertinence de l'action sur la cause des problèmes, la volonté de rendre le plus de services possible accessibles dans chaque territoire, l'obligation d'utiliser les ressources de façon efficiente et efficace, l'importance de diffuser une information adéquate sur la disponibilité des services et l'assurance que les services sont coordonnés et personnalisés. Le plan de consolidation définit ensuite quelques considérations spécifiques découlant des orientations générales. Elles consistent à associer le système de santé régional au développement des communautés via la lutte à la pauvreté et à l'action intersectorielle, à favoriser l'intégration sociale des personnes et à voir au soutien et à la reconnaissance des organismes communautaires.

Ces prémisses étant posées, le plan de consolidation propose un tableau complet des mesures destinées aux services à la population dans différents programmes d'intervention tout en dégageant les enjeux reliés, entre autres, à la présence des effectifs médicaux dans la région. Le plan de consolidation dresse enfin un portrait général des ressources à mettre en place pour favoriser le déploiement optimal des services à la population.

3.14.2 La Régie régionale

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec est responsable de coordonner et de soutenir l'organisation des services dans la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Elle a principalement pour but, comme le rappelle la Loi, de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer les programmes de santé et de services sociaux élaborés par le ministre. Pour ce faire, elle doit s'assurer de la participation de la population à la gestion du réseau public. La Régie régionale doit en outre élaborer des priorités de santé et de bien-être en fonction des besoins de la population et des objectifs de *la Politique de santé et de bien-être*. Il revient enfin à la Régie régionale d'établir des plans d'organisation de services sur son territoire, d'allouer les budgets des établissements et d'accorder les subventions aux organismes communautaires.

Une précision importante doit être notée avant de passer en revue les différentes composantes du système régional de santé. En ce qui a trait à l'organisation des services de santé et des services sociaux, la région du Centre-du-Québec forme, avec celle de la Mauricie, la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

3.14.2.1 Les établissements

La région sociosanitaire Mauricie et Centre-du-Québec est desservie par 27 établissements publics ou privés conventionnés. Onze de ces établissements ont leur siège social et leurs points de services exclusivement au Centre-du-Québec. Il s'agit:

- ✓ de cinq centres locaux de services communautaires (CLSC) ,
- ✓ de trois centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD),
- ✓ de deux centres hospitaliers (CH),
- ✓ et de l'Hôpital Saint-Julien.

Sont affiliés à l'un ou l'autre des établissements précédents, des centaines de familles d'accueil (enfants et jeunes), de résidences d'accueil (adultes et personnes âgées) et de ressources intermédiaires, tels les pavillons.

LES CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)

Les territoires desservis par les cinq CLSC correspondent parfaitement aux contours des cinq Municipalités régionales de comté (MRC) du Centre-du-Québec. Deux CLSC n'ont qu'une seule vocation. Ce sont les CLSC situés dans des territoires de plus de 50 000 habitants. D'autre part, trois des cinq CLSC sont multivocationnels. Les deux marqués d'un astérisque (*) ont aussi une mission de CHSLD. Celui avec deux astérisques (**) opère, en plus d'une mission de CHSLD, certains services de type hospitalier. Voici les cinq CLSC du Centre-du-Québec :

- ✓ CLSC Drummond
- ✓ CLSC Suzor-Coté
- ✓ CLSC-CHSLD de l'Érable (*)
- ✓ CLSC-CHSLD Les blés d'or (*)
- ✓ Complexe santé et services sociaux Nicolet-Yamaska (**)

LES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE (CHSLD)

L'un des trois CHSLD, le Foyer Saints-Anges, situé à Ham-nord est un établissement privé conventionné. Les deux autres sont des établissements publics qui ont chacun une responsabilité par rapport à l'ensemble de la population de la MRC où ils sont localisés. Ce sont le CHSLD Cœur-du-Québec (MRC de Drummond) et le CHSLD Ermitage de la MRC d'Arthabaska.

LES CENTRES HOSPITALIERS (CH)

Les deux centres hospitaliers offrent des services généraux de santé physique et de santé mentale de courte durée. Ce sont l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska situé à Victoriaville et l'Hôpital Sainte-Croix situé à Drummondville.

La responsabilité de services à l'endroit de la population d'un territoire s'exerce différemment pour les CH que pour les CLSC et les CHSLD qui ont une responsabilité territoriale bien définie. Dans le cas des CH, chacun a plutôt un bassin d'attraction qui correspond généralement aux contours d'une ou de deux MRC mais qui, selon les circonstances, peut fluctuer et déborder d'autres MRC.

De plus, on doit considérer que la population du Centre-du-Québec va aussi chercher ses services hospitaliers dans des CH situés ailleurs dans la région sociosanitaire ou à l'extérieur de celle-ci (Trois-Rivières, Sorel, Sherbrooke, Québec), généralement pour des motifs de proximité géographique, de commodité, de référence médicale ou d'habitudes de consommation. De plus, la population de la région a aussi recours à certains services hospitaliers surspécialisés disponibles dans la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, tels les services de radio-oncologie et de résonance magnétique à Trois-Rivières ou les services de psychiatrie légale à Shawinigan. Enfin, certains services surspécialisés sont consommés dans des hôpitaux des régions de Montréal, Québec et de Sherbrooke.

L'HÔPITAL SAINT-JULIEN

L'Hôpital Saint-Julien situé à Saint-Ferdinand est un établissement public d'hébergement et de soins de longue durée dont les résidents sont très majoritairement des personnes aux prises avec une déficience intellectuelle ou des problèmes de santé mentale, auxquels sont parfois associés des limitations physiques. D'ici 2004, la totalité des quelque 500 résidents de l'Hôpital Saint-Julien auront été intégrés dans la communauté, à l'intérieur de ressources résidentielles adaptées à leurs besoins, où ils recevront les services que requière leur condition. Cette intégration se réalisera très majoritairement au Centre–du-Québec et dans la région de Chaudières-Appalaches.

LES ÉTABLISSEMENTS À VOCATION RÉGIONALE

La population de la région est aussi desservie par des établissements à vocation régionale dont la responsabilité s'exerce à l'endroit de toute la région sociosanitaire du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Selon la nature des services spécialisés en cause, ceux-ci sont dispensés dans les milieux de vie ou à partir de points de services situés au Centre-du-Québec ou, si cela ne peut être possible pour certaines raisons spécifiques, ailleurs dans la région sociosanitaire. Cependant, la règle qui prévaut est à l'effet que le plus de services possible sont accessibles sur une base locale, à moins que l'un ou l'autre des motifs suivants ne l'empêche: la constitution d'une masse critique en termes de réponse efficiente et efficace à des besoins spécifiques, la nécessité d'un plateau technologique coûteux ou le recours à une main-d'œuvre spécialisée et rare qui a avantage à être regroupée. Les établissements qui ont une vocation régionale en Mauricie et au Centre-du-Québec sont au nombre de six. Ce sont :

- ✓ Les Centres Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (protection de la jeunesse, jeunes contrevenants et centre de réadaptation)
- ✓ Le Centre de réadaptation Interval (réadaptation physique)
- ✓ Le Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec
- ✓ Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec (alcoolisme-toxicomanies)
- ✓ Le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (certains services spécialisés tels la radio-oncologie ou la résonance magnétique)
- ✓ Le Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (certains services spécialisés en santé mentale).

3.14.2.2 Les emplois, les budgets et les lits dans les établissements

Comme on peut le constater dans le tableau 1, ci-contre, il y avait dans l'ensemble des établissements de la région du Centre-du-Québec en 1999 un grand total de 5 532 employés (à temps complet et à temps partiel, permanents ou occasionnels). À noter que ce nombre ne tient pas compte des employés oeuvrant dans les organisations dont la vocation est régionale tels Domrémy 04, le Centre de service en déficience intellectuelle, le Centre de réadaptation Interval**,** les Centres Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Par ailleurs, l'ensemble des établissements du Centre-du-Québec se partagent un budget d'environ 200 millions de dollars (197 673 190 $). Le total des budgets-charges consentis à l'ensemble des établissements et des organismes de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec s'élevait en 1999 à 573 362 548 $. En soustrayant la part des budgets régionaux, le budget des établissements de la Mauricie s'élevait durant la même période à 293 277 347 $. Reste donc 82 412 011 $ consentis aux instances suprarégionales.

On retrouve enfin au sein du système public du Centre-du-Québec 1412 lits dont 359 qui sont consacrés à l'hospitalisation de courte durée et 1053 à l'hébergement de longue durée.

Tableau 1 Santé et Services sociaux : emplois dans les établissements du Centre-du-Québec et budget total autorisé en 1999

MRC	Nombre d'employés	Budget (1)	Nombre de lits, santé physique et longue durée
MRC d'Arthabaska			
CHSLD de la MRC d'Arthabaska	505	16 501 038 $	323
CH Hôtel Dieu d'Arthabaska	863	38 248 678 $	178
CLSC Suzor-Coté	160	6 583 733 $	
Sous-total :	**1 528**	**61 333 449 $**	
MRC de Bécancour			
CLSC-CHSLD Les Blés d'Or	333	9 302 598 $	115
MRC de Drummond			
CLSC Drummond	200	8 237 014 $	
CHSLD Cœur-du-Québec	657	22 403 303 $	457
CH Sainte-Croix	937	38 920 382 $	171
Sous-total :	**1 794**	**69 560 699 $**	
MRC de l'Érable			
CH Saint-Julien	760	24 849 899 $	
CLSC-CHSLD de l'Érable	401	10 883 476 $	158
CHSLD Foyer Saints-Anges de Ham-Nord	32	1 169 237 $	
Sous-total :	**1 193**	**36 902 612 $**	
MRC de Nicolet-Yamaska			
Complexe Nicolet-Yamaska	684	20 573 832 $	10
Grand total	**5 532**	**197 673 190 $**	**1 412**

Source : Compilation spéciale de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Note : (1) : Budget-charges pour l'exercice financier 1998-1999.

3.14.2.3 Les effectifs médicaux

Les effectifs médicaux constituent un enjeu essentiel pour la santé de la population de la Maurice et du Centre-du-Québec. On compte actuellement, pour l'ensemble de la région, 649 médecins, dont 369 médecins de famille et 280 médecins spécialistes. Selon le plan des effectifs médicaux approuvé par le MSSS, la région devrait toutefois avoir 387 médecins de famille et 323 médecins spécialistes et ce, pour un total de 710 médecins. On observe donc un déficit de 61 ressources (18 médecins de famille et 43 spécialistes) en regard des effectifs médicaux.[1]

La Mauricie et le Centre du Québec comptait en 1999 un médecin de famille pour 1 283 personnes. Pour l'ensemble du Québec cette proportion était de un pour 1 189. La région de la Mauricie quant à elle disposait de un médecin pour 1 245 personnes et celle du Centre-du-Québec de un médecin pour 1 336 personnes, soit un écart de presque 100 personnes par médecin. Le tableau 2 permet de constater que c'est sur le territoire de la MRC d'Arthabaska que le rapport médecin population était en 1999 le plus désavantageux.

Tableau 2 Nombre de personnes par médecin, par MRC au Centre-du-Québec en 1999

Territoires	Nombre de personnes par médecin
	1999
Québec	1 189
Mauricie et Centre-du-Québec	1 283
Mauricie	1 245
Centre-du-Québec	1 336
MRC Arthabaska	1 598
MRC Bécancour	1 049
MRC Drummond	1 324
MRC de l'Érable	1 194
MRC Nicolet-Yamaska	1 289

Source: Séance d'information et d'actions sur la pénurie de médecins au Centre-du-Québec tenue le 4 avril 2000 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, par M. Michel Gervais.

Selon un article paru récemment dans le quotidien La Presse [2], les données de l'année 2001 confirment la détérioration de l'effectif médical dans la région du Centre-du-Québec comparativement à l'ensemble du Québec, déclin dû aux nombreux départs à la retraite des médecins de la région. En effet, le ratio est présentement de un médecin pour 1 568 habitants dans la région, soit près de 400 personnes additionnelles par médecin par rapport au ratio de l'ensemble du Québec. Le Centre-du-Québec est donc considéré comme étant la région la plus démunie en matière d'effectifs médicaux. La situation est encore plus désastreuse à Drummondville, où le rapport grimpe à un médecin pour 1 746 personnes et jusqu'à un pour 1 764 personnes à Victoriaville qui sera heureusement soulagée bientôt avec l'arrivée de deux nouveaux médecins.

[1] Selon le logiciel MSSS sur les effectifs médicaux.
[2] Lilianne Lacroix, « Cherche docteur désespérément », *La Presse*, 17 juin 2001.

À l'opposé, la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine arrive en tête avec un ominipraticien pour 717 individus. Le graphique 1 montre bien les écarts que l'on retrouve entre les différentes régions du Québec.

Graphique 1 Ratio population-omnipraticiens au Québec et dans les diverses régions administratives en 2001

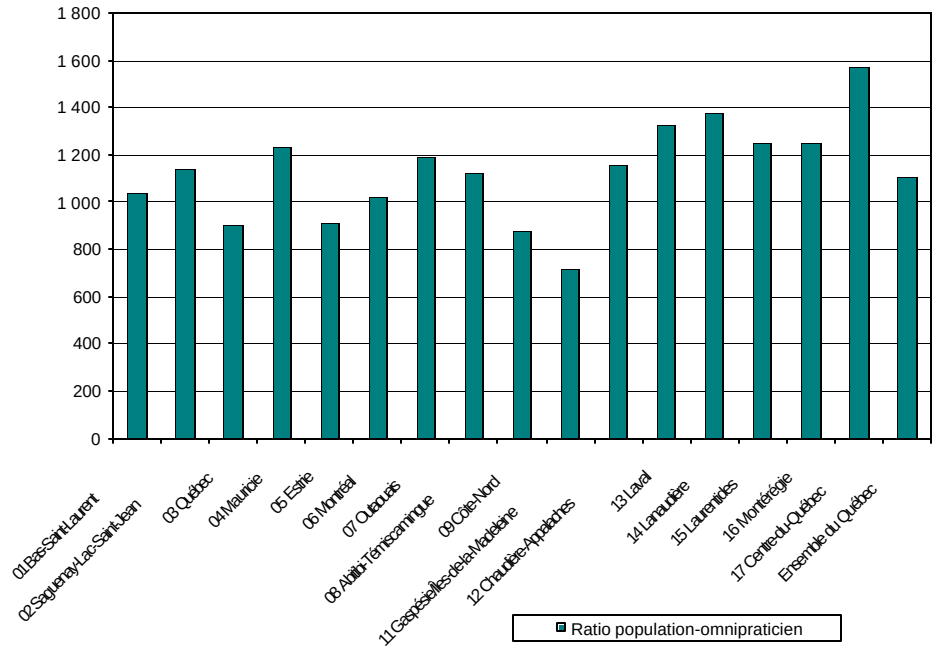

Source : Lilianne Lacroix. « Cherche docteur désespérément », *La Presse*, 17 juin 2001.

Note : Le nombre d'omnipraticiens est calculé d'après la rémunération totale de ces derniers durant l'année financière. Cette rémunération devait atteindre plus de 35 000 $ par année.

Il importe de rappeler qu'une problématique de déficit en matière d'effectifs médicaux affecte la pratique en établissement et augmente la pression des listes d'attente. Elle rend particulièrement difficile le recours au médecin de famille et oblige un grand nombre de personnes à obtenir des services médicaux en dehors de la région.

À titre indicatif, selon une enquête menée à l'automne 1999 auprès des médecins omnipraticiens de la région [3], 38 % des médecins généralistes n'acceptent pas de nouveaux clients. Et, parmi les nouveaux clients qui obtiennent un rendez-vous, les délais d'attentes sont en moyenne de 37 jours. Par ailleurs, près de 80 % des médecins interrogés rapportent avoir des problèmes d'accessibilité aux services médicaux. Enfin, 74,8 % disent éprouver des problèmes de référence en spécialité et 59,9 % en services diagnostiques.

[3] Données préliminaires : Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Groupe santé physique, *Résultats de l'enquête auprès des omnipraticiens de la région Mauricie et Centre-du-Québec en 1999*, 2000.

Pour expliquer la pénurie relative d'effectifs médicaux en Mauricie et au Centre-du-Québec on invoque l'effet d'attraction des médecins exercé par les trois régions universitaires que sont Montréal, Québec et Sherbrooke. On observe également dans certaines régions périphériques des pratiques de recrutement très dynamiques. À noter que le pourcentage de rémunération des médecins est de 100 % en Mauricie et au Centre-du-Québec.

3.14.3 Les organismes communautaires

Comme le souligne le *Plan de consolidation 1999 - 2002*, la contribution des organismes communautaires est très appréciable dans le domaine de la santé et des services sociaux. Voilà pourquoi des efforts importants sont déployés pour consolider l'existence des organismes communautaires. Par exemple, le programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) a été majoré de 3,6 M $ entre 1996 et 1999. Le budget du SOC, tout en étant de loin inférieur aux besoins identifiés par les organismes communautaires, s'élevait en 1999 à 13,5 M $.

Le tableau 3 indique qu'il y avait, en 1999, 104 organismes communautaires subventionnés par la Régie régionale sur le territoire de la région Centre-du-Québec. Ces organismes se partageaient une somme de 5 976 121 $, soit a peu près 45 % du budget régional.

Tableau 3 Nombre d'organismes communautaires et budget par territoire de MRC au Centre-du-Québec en 1999

MRC	Nombre d'organismes subventionnés	Budget 1998 - 1999
Arthabaska	29	1 937 890 $
Bécancour	12	366 654 $
Drummond	36	2 283 859 $
L'Érable	13	544 386 $
Nicolet-Yamaska	14	843 332 $
Centre-du-Québec	**104**	**5 976 121 $**

Source: Compilation spéciale, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

3.14.4 La planification des services en santé et services sociaux

Dans son plan de consolidation de mai 1999 intitulé : *Une vision améliorée et continue*, la Régie régionale s'engage auprès de la population du Centre-du-Québec à consolider le réseau de la santé et des services sociaux. Ce processus de consolidation est un outil de planification qui s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des services. L'objectif ultime : en faire un réseau tissé serré, c'est-à-dire un réseau solide, qui se concerte et dont les multiples composantes s'unissent pour réussir à offrir des services de qualité, continus et accessibles partout sur le territoire.

Le plan de consolidation propose huit orientations pour la période 1999-2002.

Orientation 1 : Agir sur les causes des problèmes en accentuant la promotion et la prévention.

Orientation 2 : Rendre accessibles dans chaque territoire tous les services possibles.

Orientation 3 : Assurer l'accès rapide et équitable aux services spécialisés et surspécialisés.

Orientation 4 : S'assurer que les services soient coordonnés et personnalisés.

Orientation 5 : Utiliser les ressources de façon efficace.

Orientation 6 : Mesurer la performance, l'efficacité et les effets des services.

Orientation 7 : Adapter la gestion des organisations en misant sur la participation et le développement des personnes.

Orientation 8 : Informer adéquatement la population des services disponibles.

3.14.5 Les perspectives de développement

3.14.5.1 Le plan de consolidation 1999-2002

Le plan de consolidation de la Régie régionale donne une juste idée des principales perspectives de développement en matière de santé et de services sociaux pour les prochaines années. Nous attirons ici l'attention, à défaut de toutes les énumérer, sur certaines perspectives de développement pour les grands programmes clientèles de la région.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Le souci de développer un continuum de services de santé et de services sociaux qui intègrent les activités de prévention et de promotion occupera, au cours des prochaines années, une grande partie des efforts de la Régie régionale en matière de santé publique. Des champs d'activité spécifiques feront par ailleurs l'objet d'une attention particulière. Ce sont le développement de milieux de vie sains et sécuritaires, le soutien aux interventions cliniques préventives, la protection de la population et la planification des mesures d'urgence.

LA SANTÉ PHYSIQUE

En ce début de millénaire, trois enjeux incontournables ressortent de l'organisation des services de santé physique (service de santé de base et services spécialisés) dans la région. Ils touchent la disponibilité et l'accessibilité de tous les services dans chacun des territoires, la mise en place d'un réseau de livraison de services qui rapproche et responsabilise de façon optimale les établissements, les cliniques privées et les partenaires œuvrant dans le domaine de la santé physique et l'organisation des services médicaux.

LA SANTÉ MENTALE

À l'issue d'une vaste consultation menée sur la base de 12 orientations conduisant à l'adoption d'un plan d'implantation régional, les perspectives de développement concernant la réorganisation du domaine de la santé mentale consistera à faire en sorte que 60 % des ressources investies en santé mentale soient désormais disponibles dans les communautés de vie par l'entremise des services externes des hôpitaux, des CLSC et des organismes communautaires.

L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET LA FAMILLE

Les perspectives de développement seront à la mesure des défis qui interpellent le système public de santé en ce qui a trait, entre autres, à la protection de la jeunesse. À cet effet, la Régie régionale verra à s'assurer qu'il y ait une harmonisation des pratiques de judiciarisation en matière de droits de la jeunesse. Elle fera en sorte également que soient éliminées les listes d'attente pour les jeunes contrevenants et que soient réduits le nombre et la durée des placements. Pour ce qui est de l'enfance et la famille, la Régie régionale entend élaborer un plan d'action intégré prévoyant une réponse aux besoins de base pour chacune des phases de vie que sont la prénatalité, la périnatalité, la postnatalité, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence.

L'ALCOOLISME ET LA TOXICOMANIE

Dans un contexte de diversité des philosophies d'intervention et des approches en matière d'alcoolisme et de toxicomanie, les actions à venir prendront en compte bien sûr la question de la complémentarité, mais elles s'attarderont aussi à l'équilibre de l'offre de services pour faire face aux besoins en émergence, en particulier auprès des jeunes de 12 à 17 ans qui ont peu d'accès aux ressources de réadaptation interne.

LA DÉFICIENCE PHYSIQUE

Deux priorités seront à l'agenda des dispensateurs de service en déficience physique au cours des prochaines années. Elles concernent l'intégration fonctionnelle des différents programmes et services au profit de la personne et l'augmentation des services de base dans la communauté.

LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Le plan de consolidation de la Régie régionale mettra l'accent à court terme sur l'intégration et la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle et sur l'accessibilité de services intégrés à la communauté.

LES PERSONNES ÂGÉES

Quatre perspectives majeures influenceront l'organisation des services aux aînés dans les années à venir. Ce sont : l'importance dans un contexte de vieillissement de la population, de développer une approche prévenant l'apparition de problèmes psycho-sociaux; la mise en place de ressources mieux adaptées à la réalité de l'augmentation des déficits cognitifs; la reconnaissance de l'engagement des aidants naturels; la définition de nouveaux liens avec les partenaires multiples du côté des ressources résidentielles privées.

LES RESSOURCES NON INSTITUTIONNELLES

La nécessité d'offrir, lorsque nécessaire, des ressources d'hébergement légères plutôt que de recourir à des ressources institutionnelles accompagnera la mise en œuvre, pour les ressources de type familial et les résidences d'accueil, de mesures concernant l'harmonisation des normes de qualité et l'adoption de modèles de gestion tenant compte des rôles et responsabilités de tous les partenaires concernés.

3.14.5.2 Les projets de réforme en matière de santé et de services sociaux

La Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux «Commission Clair» a été créée le 15 juin 2000. Son mandat consistait à tenir un débat public sur les enjeux auxquels fait face le système de santé et de services sociaux et à proposer des avenues de solution pour l'avenir. Pour ce faire, elle a recueilli le point de vue de la population, des partenaires du réseau, des organisations représentatives et des experts, principalement sur les deux thèmes relatifs à son mandat: le financement et l'organisation des services.

Pour réaliser ce mandat, la Commission a organisé différentes activités de consultations auxquelles ont participé plus de 6 000 citoyens et citoyennes de toutes les régions du Québec, 200 groupes nationaux, une trentaines d'experts québécois, canadiens et internationaux et plus de 1 000 acteurs stratégiques du réseau de la santé et des services sociaux. Ce rapport déposé le 17 janvier 2001 présente donc 36 recommandations et 59 propositions, émergeant de cette vaste consultation.

Des suites de la Commission Clair, en juillet 2001, deux projets de loi ont été déposés et un troisième est en voie d'être soumis au comité parlementaire.

- *Projet de loi sur le protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux (Projet de loi 27).*

  Le projet de loi, s'il est adopté, aura pour effet de simplifier les démarches pour les usagers et de donner plus de pouvoirs au commissaire tout en éliminant l'un des trois paliers de traitement de plaintes. Le projet de loi mettrait également en place le rôle du « commissaire local » qui ne se consacrerait qu'à la gestion des plaintes, à l'information et aux relations avec le comité d'usagers, au cœur d'un établissement ou d'un regroupement d'institutions. Le rapport de consultation de ce projet de loi fut déposé le 13 juin 2001.

- *Projet de loi sur la gouverne des services de santé et des services sociaux (Projet de loi 28).*

  Le projet de loi sanctionné le 21 juin 2001 prévoit, entre autres, les modifications suivantes:

  - La redéfinition de la composition du conseil d'administration des établissements publics (membres élus) et des Régies régionales (membres nommés);

  - La création d'une Commission infirmière régionale et d'une Commission multidisciplinaire régionale de même que celle d'un Forum de la population. Ce dernier aura pour mandat de consulter la population sur la satisfaction de celle-ci au regard des services disponibles et sur les besoins en matière d'organisation des services;

  - L'obligation pour une Régie régionale de soumettre au ministère, pour approbation, après avoir pris avis du Forum de la population, un plan stratégique triennal d'organisation des services et la conclusion d'ententes de gestion et d'imputabilité;

  - L'introduction des pouvoirs de surveillance et d'enquête qu'une régie régionale peut exercer auprès des établissements;

  - L'approbation au préalable par la régie régionale pour l'octroi de privilèges aux médecins par un établissement;

  - La modification du mandat, des fonctions et pouvoirs dévolus à un directeur régional de la santé publique.

- *Projet de loi sur la santé publique (Projet de loi 36).*

  Le projet de loi présenté le 19 juin 2001, s'il est adopté, aurait pour objet la protection de la santé de la population et la mise en place de conditions favorables au maintien et à l'amélioration de son état de santé et de bien-être. Ce projet de loi propose d'abord l'adoption d'un programme de santé publique de même que l'adoption de plans d'action régionaux par les régies régionales et de plans d'actions locaux par les établissements qui ont pour mission d'exploiter un centre local de services communautaires. Ces programmes et ces plans d'action auront pour objet d'encadrer les différentes fonctions de la santé publique, soit:

  - La surveillance de l'état de la santé de la population et des facteurs qui l'influencent;
  - La promotion de la santé et du bien-être;
  - La prévention de la maladie et des problèmes sociaux;
  - La protection de la santé.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a également procédé, le 14 juin dernier, à l'implantation de treize projets de Groupes de médecine de famille (GMF) dans autant de régions du Québec. Ces nouveaux modes d'organisation permettront une meilleure accessibilité à la médecine de famille et à des services sociaux et de santé de première ligne continus et de qualité. La mise en place des GMF montre l'importance d'un partenariat nécessaire entre les cabinets de médecins, les CLSC et les intervenants. Ils joueront un rôle pivot pour assurer une meilleure coordination des services entre les établissements et ils permettront une médecine plus près des personnes et de leurs besoins.

Les projets visent notamment à assurer l'accessibilité 24 heures par jour, sept jours sur sept aux soins de santé, à permettre la prise en charge d'une population définie, à favoriser l'interdisciplinarité, à assurer la continuité et la coordination des services, à intégrer les services offerts aux clientèles vulnérables et à être capable de travailler en réseau.

Parmi les treize projets de GMF qui viennent d'être désignés par le ministre de la Santé et des Services sociaux figure celui des Bois-Francs. Ce projet est en marche depuis trois ans. La pénurie d'effectifs médicaux qui affecte le territoire des Bois-Francs incitait ainsi les médecins à développer de nouvelles manières de faire. Le Groupe de médecine de famille des Bois-Francs devient donc un projet-pilote reconnu par le ministère ayant comme objectif d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services auprès de toutes les clientèles, ce qui constitue là un défi lancé à l'ensemble des GMF du Québec.

Bibliographie

COMMISSION D'ÉTUDE SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX. *Les solutions émergentes, Rapport et recommandations*, 17 janvier 2001.

GERVAIS Michel. Séance d'information et d'actions, « *Pénurie de médecins au Centre-du-Québec* », Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 4 avril 2000.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX. Communiqué : « *Coup d'envoi de treize projets des groupes de médecine de famille dans treize régions du Québec* », adresse URL (page consultée en juin 2001) : http://www.communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Juin2001 /14/c4129.html.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX. Communiqué : « *Dépôt du projet de loi 36 sur la santé publique – Une loi moderne adaptée au nouveau contexte québécois, pour une meilleure santé publique* », adresse URL (page consultée en juin 2001) : http://www.communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Juin2001/19/c5605.html.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX. Communiqué : « *Projet de loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux – Un régime de plaintes plus simple et plus efficace* », adresse URL (page consultée en mai 2001) : http://www.communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Mai2001/15/c5054.html.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Communiqué : « *Projet de loi 28 – Le ministre Rémy Trudel bonifiera le projet de loi de façon significative* », adresse URL (page consultée en juin 2001) : http://www.communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Juin2001 /07/c2197.html.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Communiqué : « *Projet de loi sur la gouverne du réseau de la santé et des services sociaux – Le ministre Rémy Trudel souhaite renforcer la gestion et la reddition de comptes, dans le respect des milieux locaux et régionaux* », adresse URL (page consultée en mai 2001) : http://www.communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques /GPQF/Mai2001/15/c5049.html.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Communiqué : « *Modification au projet de loi portant sur la gouverne du réseau de la santé et des services sociaux* », adresse URL (page consultée en juin 2001) : http://www.communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Juin2001/21/c6328.html.

LACROIX Lilianne. « Cherche docteur désespérément », *La Presse*, 17 juin 2001.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. Logiciel sur les effectifs médicaux.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, GROUPE SANTÉ PHYSIQUE. *Enquête auprès des omnipraticiens de la région Mauricie et Centre-du-Québec en 1999*, 2000.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Plan de consolidation 1999-2002, une vision d'amélioration continue*, mai 1999.

RUEL Hélène. « Trudel choisit le modèle des médecins des Bois-Francs, Un des 13 Groupes de médecine familiale du Québec », *L'Union*, 20 juin 2001.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'administration publique

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3

Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.15 L'administration publique **1**

3.15.1 La répartition de l'emploi *1*

3.15.2 L'administration provinciale *2*

3.15.3 L'organisation des services de l'administration provinciale dans la nouvelle région du Centre-du-Québec *4*

3.15.4 La problématique du vieillissement de l'effectif de la fonction publique *7*

Tableaux

Tableau 1 Répartition de la population active occupée selon le type d'administration publique au Centre-du-Québec en 1996 1

Tableau 2 Nombre de personnes par type d'effectif de l'administration provinciale au Centre-du-Québec pour la période de 1996 à 2000 2

Tableau 3 Évolution de l'ensemble de l'effectif de l'administration provinciale par catégorie de ministère, d'organisme ou de Fonds d'intervention au Centre-du-Québec, 1996 à 2000 3

Tableau 4 Évolution du total de l'effectif de l'administration provinciale par catégorie d'emploi au Centre-du-Québec, 1996 à 2000 4

Tableau 5 Pourcentage de l'effectif initial en place au Québec, selon la période et la catégorie d'emploi entre les années 2000 et 2015 7

Bibliographie 9

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.15 L'administration publique

Le secteur de l'administration publique regroupe, en 1996, 2,9 % de la main-d'œuvre régionale, répartie dans l'administration fédérale, l'administration provinciale et territoriale et les administrations locales. Cette section dresse la répartition des emplois par type d'administration selon les MRC et présente une analyse plus détaillée des effectifs de la fonction publique québécoise. Elle évoque également les principaux changements survenus dans l'organisation des services du gouvernement du Québec depuis la création de la nouvelle région en 1997. Dans son ensemble, l'administration publique du Québec subira, d'ici 2015, une mutation importante de son effectif causée par le vieillissement de la main-d'œuvre et les nombreux départs à la retraite. Ce phénomène aura, selon toute vraisemblance, un impact en région. Certaines mesures devront donc être instaurées pour assurer la relève dans les effectifs de la fonction publique.

3.15.1 La répartition de l'emploi

Au Centre-du-Québec, 2 710 personnes travaillent dans le secteur de l'administration publique (tableau 1). C'est à l'intérieur des administrations locales que l'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs (1 180), suivi de l'administration provinciale et territoriale (780) et de l'administration fédérale (740).

Tableau 1 Répartition de la population active occupée selon le type d'administration publique au Centre-du-Québec en 1996

MRC	Administration fédérale	Administration provinciale et territoriale	Administrations locales	Total
Arthabaska	145	225	295	665
Bécancour	25	80	145	245
Drummond	385	295	455	1 140
L'Érable	50	60	160	275
Nicolet-Yamaska	135	120	125	385
Centre-du-Québec	**740**	**780**	**1 180**	**2 710**

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996
Traitement des données : Direction régionale Emploi-Québec, Centre-du-Québec

Les principaux employeurs de l'administration publique fédérale en région sont : la Défense nationale (Nicolet et Drummondville), le Service correctionnel du Canada (Drummondville) et le Centre de ressources humaines du Canada (Drummondville). Au niveau de l'administration provinciale, on observe la présence de plusieurs ministères et organismes répartis sur le territoire des cinq MRC de la région.

À elles seules, les MRC de Drummond et d'Arthabaska détiennent 66,7 % des emplois du secteur de l'administration publique.

3.15.2 L'administration provinciale

L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR TYPE D'EFFECTIF DE L'ADMINISRATION PROVINCIALE

Le tableau 2 trace l'évolution des différents types d'effectif de l'administration provinciale de 1996 à 2000. Durant cette période, le nombre de postes réguliers a connu une baisse de 7,4 %, tandis que les emplois occasionnels ont augmenté de 54,8 %. L'effectif étudiant, pour sa part, demeure négligeable. Dans l'ensemble, l'effectif de l'administration provinciale a connu une hausse de 4,4 % au Centre-du-Québec entre 1996 et 2000.

Tableau 2 Nombre de personnes par type d'effectif de l'administration provinciale au Centre-du-Québec pour la période de 1996 à 2000

Type d'effectif	Mars 1996		Mars 1997		Mars 1998		Mars 1999		Mars 2000	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Effectif régulier	570	81,8	492	80,7	449	71,6	495	73,6	528	72,5
Effectif occasionnel	126	18,1	118	19,3	173	27,6	171	25,6	195	26,8
Effectif étudiant	1	0,1	-	-	5	0,8	6	0,9	5	0,7
Ensemble de l'effectif	**697**	**100**	**610**	**100**	**627**	**100**	**672**	**100**	**728**	**100**

Source : Conseil du trésor, L'effectif de la fonction publique du Québec en 2000, données additionnelles, juillet 2001.

L'ÉVOLUTION DE L'ENSEMBLE DE L'EFFECTIF DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE PAR CATÉGORIE DE MINISTÈRE, D'ORGANISME OU DE FONDS D'INTERVENTION

Le tableau 3 montre que les ministères des Transports, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont ceux où l'on retrouve une plus grande proportion de l'emploi en 2000.

C'est le ministère des Transports qui connaît toutefois la baisse la plus importante de son effectif régional, passant de 189 personnes en 1996 à 126 personnes en 2000. On doit cependant noter l'ajout d'effectifs au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier ainsi qu'au Fonds de gestion de l'équipement roulant. Malgré cette baisse, le ministère des Transports demeure celui où l'on retrouve la plus grande proportion de l'emploi (17,3%) au Centre-du-Québec en 2000.

On remarque, pour 1999 et pour 2000, une hausse importante de l'effectif du Fonds de développement du marché du travail. En effet, l'implantation de la nouvelle direction régionale d'Emploi-Québec à Drummondville et le déploiement du réseau des Centres locaux d'emploi (CLE) se sont concrétisés par l'ajout de 77 nouveaux effectifs, cette hausse ayant un impact sur l'évolution de l'effectif global de la région depuis 1998.

Le transfert d'effectifs du ministère de l'Environnement et de la Société de la Faune et des Parcs ainsi que l'implantation, à Nicolet d'une direction régionale de la Société de financement agricole (maintenant désignée La Financière agricole du Québec) ont également contribué à accroître l'effectif de l'administration provinciale au Centre-du-Québec. De fait, la région s'est enrichie d'une centaine de ressources depuis 1998.

Tableau 3 Évolution de l'ensemble de l'effectif de l'administration provinciale par catégorie de ministères, d'organismes ou de Fonds d'intervention au Centre-du-Québec, 1996 à 2000

MINISTÈRE OU ORGANISME	Mars 1996		Mars 1997		Mars 1998		Mars 99		Mars 2000	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	102	14,6	101	16,6	96	15,3	98	14,6	92	12,6
Commission des lésions professionnelles	-	-	-	-	-	-	5	0,7	5	0,7
Conseil du trésor	-	-	-	-	-	-	1	0,1	2	0,3
Curateur public	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,1
Emploi et Solidarité sociale	120	17,2	72	11,8	123	19,6	106	15,8	106	14,6
Environnement	10	1,4	10	1,6	11	1,8	12	1,8	31	4,3
Faunes et parcs	7	1,0	7	1,1	6	1,0	8	1,2	13	1,8
Fonds conservation et amélioration du réseau routier	22	3,2	23	3,8	24	3,8	24	3,6	31	4,3
Fonds des registres	10	1,4	7	1,1	8	1,3	8	1,2	8	1,1
Fonds des services de police	12	1,7	12	2,0	8	1,3	12	1,8	9	1,2
Fonds développement marché du travail	-	-	-	-	-	-	68	10,1	77	10,6
Fonds forestier	6	0,9	1	0,2	1	0,2	-	-	-	-
Fonds gestion de l'équipement roulant	-	-	-	-	-	-	17	2,4	15	2,1
Fonds nation. formation main-d'œuvre	-	-	-	-	-	-	1	0,1	1	0,1
Industrie, Commerce, Science et Techn.	7	1,0	6	1,0	25	4,0	6	0,9	7	1,0
Justice	40	5,7	38	6,2	37	5,9	37	5,5	37	5,1
Office personnes handicapées du Québec	94	13,5	78	12,8	72	11,5	66	9,8	74	10,2
Relations avec les citoyens et de l'Immigration	3	0,4	3	0,5	4	0,6	3	0,4	3	0,4
Ressources naturelles	6	0,9	6	1,0	4	0,6	4	0,6	4	0,5
Régie des assurances agricoles du Québec	14	2,0	20	3,3	16	2,6	16	2,4	19	2,6
Régie des rentes du Québec	2	0,3	3	0,5	4	0,6	5	0,7	4	0,5
Régie du bâtiment du Québec	8	1,1	5	0,8	5	0,8	5	0,7	5	0,7
Régie du logement	1	0,1	2	0.3	2	0,3	2	0,3	2	0,3
Régie marchés agric. et aliment. du Québec	1	0,1	1	0.2	1	0,2	1	0,1	1	0,1
Régions	-	-	-	-	-	-	4	0,6	5	0,7
Société assurance automobile du Québec	23	3,3	24	3,9	18	2,9	18	2,7	22	3,0
Société de financement agricole	12	1,7	12	2,0	14	2,2	13	1,9	23	3,2
Sécurité publique	8	1,1	5	0,8	5	0,8	6	0,9	5	0,7
Transports	189	27,1	174	28,5	143	22,8	126	18,9	126	17,3
Total	**697**	**100**	**610**	**100**	**627**	**100**	**672**	**100**	**728**	**100**

Source : Conseil du trésor, L'effectif de la fonction publique du Québec en 2000, données additionnelles, juillet 2001

L'ÉVOLUTION DU TOTAL DE L'EFFECTIF DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS

Les catégories d'emplois où se concentre dans une plus large mesure l'effectif sont les techniciens, suivi du personnel de bureau, des ouvriers et des professionnels (tableau 4).

Tableau 4 Évolution du total de l'effectif de l'administration provinciale par catégorie d'emplois au Centre-du-Québec, 1996 à 2000

CATÉGORIES D'EMPLOIS	Mars 1996		Mars 1997		Mars 1998		Mars 1999		Mars 2000	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Haute direction	1	0,1	1	0,2	1	0,2	3	0,4	4	0,5
Cadre supérieur	11	1,6	12	2,0	11	1,8	10	1,5	12	1,6
Cadre intermédiaire	29	4,2	22	3,6	18	2,9	21	3,1	22	3,0
Professionnel	95	13,6	91	14,9	95	15,2	97	14,6	127	17,4
Technicien	248	35,6	203	33,3	236	37,6	258	38,3	273	37,5
Personnel de bureau	173	24,8	155	25,4	154	24,6	170	25,3	179	24,6
Agent de la paix	5	0,7	5	0,8	5	0,8	6	0,9	6	0,8
Ouvrier	134	19,2	121	19,8	102	16,3	101	15,0	100	13,7
Étudiant	1	0,1	-	-	1	0,2	1	0,1	-	-
Étudiant stagiaire	-	-	-	-	4	0,6	4	0,6	3	0,4
Diplômé stagiaire	-	-	-	-	-	-	1	0,1	2	0,3
Total	**697**	**100**	**610**	**100**	**627**	**100**	**672**	**100**	**728**	**100**

Source : Conseil du trésor, L'effectif de la fonction publique du Québec en 2000, données additionnelles, juillet 2001.

Les catégories d'emplois de technicien et de personnel de bureau occupent plus de 60 % de l'effectif de l'administration provinciale au Centre-du-Québec. Ces catégories connaissent également une hausse de l'emploi entre 1998 et 1999, soit des augmentations respectives de 9,3 % et de 10,4 %. La catégorie d'emplois de professionnel affiche également une variation notable de 30,9 % de son effectif entre 1999 et 2000.

3.15.3 L'organisation des services de l'administration provinciale dans la nouvelle région du Centre-du-Québec

Au mois de juillet 1996, le comité chargé de l'étude d'une nouvelle région administrative 04-Sud adressait une requête au ministre responsable du Développement des régions pour la création d'une nouvelle région administrative. La structure organisationnelle proposée visait notamment des objectifs d'autonomie régionale, d'accessibilité des services et d'équilibre des pôles d'attraction, d'équité financière et de simplification de l'appareil gouvernemental.

Cette requête proposait au ministre de favoriser la répartition des services gouvernementaux sur le territoire des cinq municipalités régionales de comté, en retenant comme critères:

- Les forces et les particularités de chacune des parties du territoire, tout en étant équitable pour chacune d'elles, eu égard notamment à sa population;
- Les priorités d'action du gouvernement;
- Le transfert et la mise en commun des ressources humaines et matérielles;
- Un nouveau partage des ressources financières réservées aux régions administratives.

En 1997, dans ce contexte de subdivision de la région Maurice – Bois-Francs en deux régions administratives distinctes et autonomes, le Conseil des ministres mandatait la Conférence administrative régionale (CAR) pour élaborer une proposition relative à l'organisation gouvernementale en Mauricie – Bois-Francs. Cette proposition contenait plusieurs recommandations sur la réorganisation des services et sur la répartition des effectifs gouvernementaux à l'intérieur de ces deux régions et s'inscrivait dans un processus évolutif. De fait, depuis ce temps, la région du Centre-du-Québec s'est enrichie de nombreux services, notamment :

- L'implantation d'une direction régionale du ministère des Régions à Victoriaville et la mise en place d'une CAR spécifique en région;
- Le transfert progressif d'effectifs du ministère de l'Environnement et de la Faune vers le Centre-du-Québec, soit à Nicolet;
- L'implantation d'une direction régionale d'Emploi-Québec à Drummondville;
- L'implantation d'une direction régionale du ministère de la Solidarité sociale à Victoriaville;
- La désignation d'une direction régionale autonome du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) à Victoriaville;
- La désignation d'une direction régionale de la Société de financement agricole (SFA) à Nicolet, maintenant désignée « La Financière agricole du Québec »;
- L'implantation d'un bureau régional d'Investissement Québec à Drummondville;
- La mise en place de Centres de services du ministère des Transports à Victoriaville et à Drummondville;
- La transformation du bureau local de Communication-Québec à Drummondville en bureau régional;

- L'implantation d'un bureau régional de la Commission des lésions professionnelles à Drummondville;
- L'implantation d'un bureau régional de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) à Drummondville;
- L'embauche d'une ressource professionnelle par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) dédiée au Centre-du-Québec.

En corollaire, dans leur recherche d'une plus grande autonomie, les intervenants régionaux ont souhaité doter le Centre-du-Québec d'organismes dont le territoire d'intervention couvre spécifiquement les limites de la nouvelle région administrative. Ainsi, les organisations suivantes ont été mises en place:

- Le Conseil régional de concertation et de développement (CRCDCQ);
- Le Conseil régional en environnement (CRECQ);
- L'Unité régionale de loisirs et de sports (URLS);
- La Table des préfets;
- La Table de concertation du Mouvement des femmes (TCMFCQ) et l'organisation d'un service relatif à l'entrepreunariat féminin;
- L'Association touristique régionale (ATR).

De plus, des démarches sont en cours pour implanter un conseil régional de la culture propre au Centre-du-Québec. Par ailleurs, le Fonds régional de solidarité a été restructuré pour tenir compte du nouveau contexte régional. De même, on a procédé à l'extension des services SEMO-femmes de Victoriaville et SEMO-personnes handicapées de Drummondville à l'ensemble de la région.

Enfin, mentionnons que les acteurs régionaux poursuivront au cours des prochaines années, leurs représentations, afin d'améliorer l'accessibilité et la disponibilité des services gouvernementaux en région. En cela, ils entendent surtout profiter de changements ou de réformes administratives qui se présenteront comme autant d'occasions pour mieux répondre aux besoins de la population et du milieu régional.

3.15.4 La problématique du vieillissement de l'effectif de la fonction publique[1]

L'Institut de la statistique du Québec a dévoilé, en juin 2001, les résultats d'une étude portant sur le vieillissement de la fonction publique provinciale. En effet, la fonction publique québécoise est de plus en plus vieillissante, compte tenu de sa structure d'âges fortement marquée par la présence des "baby-boomers". Selon toute vraisemblance, le quart de l'effectif actuel aura pris sa retraite d'ici 2010 et la moitié, d'ici 2015. Certains ministères et certaines catégories d'emplois seront particulièrement touchés par le départ à la retraite de 40% de leur effectif actuel en moins de 10 ans, et jusqu'à 80% en 15 ans. Malgré le fait que les données ne sont pas régionalisées, la problématique de vieillissement aura certainement un impact similaire dans la région du Centre-du-Québec.

En mars 2000, l'âge moyen des quelque 67 000 employés de l'État assujettis à la Loi sur la fonction publique était de 44 ans, les employés âgés de moins de 35 ans ne représentant que 13 % du personnel de la fonction publique.

Certaines catégories d'emplois seront plus touchées que d'autres. Ce sont les membres de la haute direction et le personnel cadre, en moyenne plus âgés, qui partent le plus abruptement. De leur effectif actuel d'un peu moins de 4 000 personnes, il n'en restera que 81 % en 2005, 50 % en 2010 et à peine 22 % en 2015 (tableau 5).

Tableau 5 Pourcentage de l'effectif initial en place au Québec, selon la période et la catégorie d'emplois entre les années 2000 et 2015

Catégories d'emplois	Effectif en 2000	Âge moyen en 2000	Effectif encore en place en %		
	Nombre	années	2005	2010	2015
Haute direction et cadre	3 952	50,0	81	50	22
Professionnel (1)	18 229	45,0	91	73	50
Technicien	19 839	42,4	94	80	58
Personnel de bureau	18 630	45,0	92	73	45
Agent de la paix	2 591	41,7	93	77	58
Ouvrier	2 701	47,4	86	62	37
Total	**66 719** (2)	**44,3**	**92**	**74**	**49**

Source : Institut de la statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref, *Vieillissement et retraites dans la fonction publique québécoise d'ici 2015*, Bulletin, Volume 5 – Numéro 3, juin 2001.

Notes : (1) : Incluant les enseignants directement à l'emploi de la fonction publique.
(2) : L'écart entre le total et la somme des catégories est constitué des étudiants et des stagiaires.

[1] Institut de la statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref, *Vieillissement et retraites dans la fonction publique québécoise d'ici 2015*, Bulletin Volume 5 – Numéro 3, juin 2001

Chez les ouvriers, les départs à la retraite seront aussi très nombreux: seulement 37% de l'effectif initial sera encore en place après 15 ans. Suit le personnel de bureau, très majoritairement féminin, qui ne conservera que 45 % du personnel actuellement en place à la fin de la même période. Dans le groupe des professionnels, 27 % prendront leur retraite en moins de 10 ans et 50 % d'ici 15 ans. En moyenne un peu plus jeune, les techniciens et les agents de la paix verront leur effectif se réduire de 20 % d'ici 10 ans et d'un 20 % supplémentaire entre 2010 et 2015.

Pour pallier à cette problématique de vieillissement, le gouvernement du Québec a lancé au mois d'avril 2001 sa plus vaste campagne de recrutement depuis les 20 dernières années. Il exprime notamment sa volonté de moderniser et de rajeunir la fonction publique en préconisant, plus particulièrement, l'embauche de jeunes finissants.

Bibliographie

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Vieillissement et retraites dans la fonction publique québécoise d'ici 2015 », *Bulletin Données sociodémographiques en bref, Volume 5 – Numéro 3,* juin 2001.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Entente cadre de développement de la région du Centre-du-Québec 2000-2005*, août 2001.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. *L'effectif de la fonction publique du Québec en 2000, données additionnelles*, juillet 2001, adresse URL : http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressource/port9900/listetab.htm.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 1996.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La forêt

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Jacques Drapeau, ministère des Ressources naturelles (Forêt Québec)
Katy Pinard, ministère des Ressources naturelles (Forêt Québec)

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.2 La forêt 1

3.2.1 Les indicateurs de l'activité forestière 1

3.2.2 Les informations sur les propriétaires de boisés 3

3.2.3 L'Agence forestière 5

3.2.4 La pépinière privée Pampev 5

3.2.5 Les programmes d'aide financière à la disposition des propriétaires de boisés 6

3.2.6 La récolte et la mise en marché du bois 8

3.2.7 Les industries de première transformation du bois 9

3.2.8 La problématique et les perspectives de développement 10

Tableaux

Tableau 1 Indicateurs de l'activité forestière au Centre-du-Québec 1

Tableau 2 Nombre d'emplois reliés à la forêt selon les MRC du Centre-du-Québec, 1996 2

Tableau 3 Nombre de plants livrés par la pépinière *Pampev* 6

Tableau 4 Travaux sylvicoles au Centre-du-Québec et aide financière allouée grâce au programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, 1993 et 1999 7

Tableau 5 Volumes de bois provenant du Centre-du-Québec mis en marché par les syndicats des producteurs de bois, 1993 et 1997 9

Tableau 6 Nombre d'usines de première transformation du bois selon les MRC du Centre-du-Québec, mars 2001 10

Graphique

Graphique 1 Catégories de producteurs forestiers selon le MRN au Centre-du-Québec, 1999 4

Bibliographie 12

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.2 La forêt

3.2.1 Les indicateurs de l'activité forestière

La région du Centre-du-Québec a une superficie totale de 7 329 km², ce qui en fait la troisième plus petite région administrative en terme de superficie totale derrière celles de Montréal et de Laval. Les propriétés privées couvrent 95 % de la superficie totale de la région avec 6 952 km², ce qui correspond à 6,5 % de la superficie des propriétés privées de l'ensemble du Québec. Elle se classe au 7e rang parmi les régions ayant les plus grandes superficies de propriétés privées.

Tableau 1 Indicateurs de l'activité forestière au Centre-du-Québec

	Région	Région/Québec (%)	Année
Régime de propriété **(1)**			
Territoire public québécois (km²) :	118	0,02	2000
Propriétés privées (km²) :	6 952	6,5	2000
Territoire fédéral (km²) :	259	5,4	2000
Superficie totale (km²) :	7 329	1,0	2000
Inventaire			
Volume marchand brut ('000 m³) **(1)** :	30 468	0,7	2000
Possibilité forestière ('000 m³) **(2)** :	402	---	2001
Aménagement forestier			
Plantation (nombre de plants) (3)	2 736 000	---	1997
Production de plants (4)	3 175 000	---	1997
Emplois **(5)**			
Exploitation forestière	275	2,7	1996
Services forestiers	85	2,1	1996
Industries du bois	2 470	6,3	1996
Industries du papier et produits connexes	1 770	5,1	1996

Sources : (1) Ministère des Ressources naturelles du Québec, Ressources et industries forestières, portrait statistique, édition 2000
(2) Agence forestière des Bois-Francs, Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la région du Centre-du-Québec, mars 2001
(3) Agence forestière des Bois-Francs, Document de connaissance de la forêt privée du Centre-du-Québec, tome 1, juin 1999
(4) Ministère des Ressources naturelles, Division de la production des semences et des plants, Compilation des livraisons, janvier 2000
(5) Statistique Canada, Recensement 1996

La région possède un territoire forestier de 3 692 km², ce qui représente près de 50% de sa superficie totale. Le couvert forestier se compose principalement de forêt feuillue (49 %), de forêt mixte (28 %), de forêt résineuse (16 %) et de forêt en régénération (8 %).

LES EMPLOIS RELIÉS À LA FORÊT SELON LES MRC

En 1996, on retrouvait donc 4 600 emplois reliés à la forêt dans la région, ce qui représente 5 % des emplois provinciaux liés à cette activité économique. Deux MRC se démarquent quant au nombre d'emplois dans ce domaine, soit celles d'Arthabaska et de Drummond qui recueillent 49 % et 24 % des emplois régionaux comme le démontre le tableau 2 ci-après.

L'exploitation forestière et les services forestiers constituent le secteur primaire-forêt. Ce secteur compte 360 emplois dans la région soit 4 % des emplois totaux du secteur primaire. Avec ses 135 emplois, la MRC de l'Érable détient 38 % des emplois du secteur primaire-forêt de la région. L'exploitation forestière procure respectivement 100 et 60 emplois aux MRC de l'Érable et d'Arthabaska. Par ailleurs, c'est dans les MRC de l'Érable et de Drummond que l'on dénombre le plus d'emplois au niveau des services forestiers.

Tableau 2 Nombre d'emplois reliés à la forêt selon les MRC du Centre-du-Québec, 1996

MRC	Exploitation forestière	Services forestiers	Industries du bois	Industries du papier et des produits connexes	Total
Arthabaska	60	10	1 105	1 095	2 270
Bécancour	30	0	195	95	330
Drummond	45	30	545	500	1 120
L'Érable	100	35	360	30	525
Nicolet-Yamaska	35	0	265	50	355
Région	**275**	**85**	**2 470**	**1 770**	**4 600**
Le Québec	10 370	4 075	39 510	34 820	88 775

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale en raison des données qui ont été arrondies
Source : Statistique Canada, Recensement 1996

Le secteur secondaire-forêt comprend les industries du bois et les industries du papier et des produits connexes. Au Centre-du-Québec, 4 240 emplois se retrouvent dans ce secteur; ce qui correspond à 14% des emplois totaux du secteur secondaire. La région détient 6 % des emplois du Québec dans ce sous-secteur. La MRC d'Arthabaska y recueille la plus grande proportion des emplois liés au secteur secondaire-forêt avec 52 % des emplois régionaux. Près de la moitié (45 %) des emplois que procurent les industries du bois se situe dans la MRC d'Arthabaska. Ainsi, les plus grands employeurs de la MRC sont : les *Cercueils Vic Royal* et *Roland Boulanger et cie ltée*. La MRC de Drummond la suit de loin avec 22 % des 2 470 emplois de ce secteur dans la région. En terme d'emplois, deux entreprises se démarquent soit : *Foresbec inc.* et *Bois J. L. P. inc.* Avec la compagnie *Commonwealth Plywood ltée* et les *Boiseries Plessis ltée*, la MRC de l'Érable a sur son territoire deux entreprises qui procurent un nombre non négligeable d'emplois.

Actuellement, les emplois reliés aux industries du papier et des produits connexes se retrouvent principalement dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond. Les cinq principaux employeurs de la région dans ce secteur sont Cascades inc., Industrie Cascades inc., Emballages V.C.T. inc., Emballage Mitchell Lincoln ltée et finalement Emballages Cascades Drummond. Les trois premiers employeurs sont localisés dans la MRC d'Arthabaska.

LA FORÊT DE DRUMMOND

La Forêt de Drummond est l'une des premières forêts du Québec à être aménagée. Elle touche à quatre municipalités (Saint-Majorique, Saint-Joachim-de-Courval, Saint-Bonaventure et Drummonville). Elle occupe une superficie de 2 881 hectares dont 71 % appartient à Hydro-Québec et 29 % au gouvernement du Québec. La Forêt de Drummond est composée à 60 % de forêt naturelle, à 34 % de forêt artificielle et de 4 % de terrains non forestiers. On y retrouve un étang pour la sauvagine et le canard branchu, un habitat de castors et un autre pour le chevreuil. Une grande partie de ce territoire (1 590 hectares) a reçu le statut de « sanctuaire » en ce sens que la chasse et le piégeage y sont interdits. Une gamme d'activités y est pratiquée sur ce territoire : la sylviculture, la recherche, les activités de loisirs (vélo, randonnée pédestre, équitation, observation d'oiseaux, véhicules tout terrain, etc.).

De 1978 à 1997, 5,37 millions de dollars ont été investis en travaux d'aménagement forestier et d'entretien. Depuis 1995, divers travaux ont été réalisés par trois intervenants majeurs (Société sylvicole Arthabaska-Drummond, Groupement forestier Nicolet-Yamaska et Proformen) à l'aide de deux programmes principaux. Le programme de mise en valeur (volet II) a permis d'injecter 649 000 $ pour des travaux sylvicoles, fauniques et d'entretien d'infrastructures entraînant des investissements totaux d'environ 727 000 $. Le programme de création d'emplois livré par le biais de Rexforêt inc.-SGF, filiale de SGF Rexfor inc., a généré quant à lui des dépenses de 724 000 $ entre 1997 et 1999.

Depuis 1978, le ministère des Resssources naturelles (MRN) est gestionnaire du territoire en vertu d'une convention tacite avec Hydro-Québec. Un comité directeur créé en 1996 oriente et supervise l'utilisation et l'aménagement du territoire. Il est formé de représentants du MRN, d'Hydro-Québec, de la MRC et des municipalités concernées.

En 1996, un inventaire forestier a été réalisé par le MRN ce qui a permis d'effectuer un calcul de possibilités. Une convention d'aménagement forestier (CAF) signée en 1996 et renouvelée en 1997 avec deux organismes de gestion en commun a permis la réalisation d'un plan d'aménagement forestier. Depuis 1998, une CAF a été signée avec la MRC de Drummond.

3.2.2 Les informations sur les propriétaires de boisés

En 1998, la région compte 9 523 propriétaires de boisés. Ceux-ci peuvent avoir le statut de producteurs forestiers, de producteurs agricoles, de producteurs acéricoles ou n'avoir aucun statut particulier. Toutefois un propriétaire peut posséder plus d'un statut de producteur. Les producteurs forestiers reconnus représentent 37 % des propriétaires de boisés.

Les producteurs de bois sont ceux qui mettent du bois en marché par l'entremise des syndicats; ces derniers regroupent 24 % des propriétaires de boisés. Le nombre de producteurs acéricoles se chiffre à 718, soit 8 % des propriétaires de boisés.

LES PRODUCTEURS FORESTIERS

Pour avoir le statut de producteur forestier, le propriétaire doit posséder un lot boisé couvrant une superficie d'au moins quatre hectares d'un seul tenant en dehors des zones urbaines. De plus, il doit se munir d'un plan d'aménagement forestier à l'échelle du lot.

En 1998, au Centre-du-Québec, le nombre de producteurs forestiers reconnus s'élève à 3 482. De 1993 à 1997, le statut de 487 producteurs forestiers a été suspendu, soit à cause de la vente de leurs lots boisés, à cause d'un plan d'aménagement forestier non renouvelé ou par suite d'un décès. Seulement deux producteurs forestiers sont considérés comme de grands producteurs puisqu'ils détiennent plus de 800 hectares en un bloc. Le tiers des producteurs forestiers de la région possèdent 20 hectares ou moins de boisé. Du nombre total de producteurs forestiers, 16 % résident à l'extérieur de la région. Selon les estimations de l'Agence forestière des Bois-Francs, l'âge moyen des producteurs forestiers est de 55 ans et seulement 6 % ont moins de 40 ans.

Le ministère des Ressources naturelles (MRN) classe les producteurs forestiers en fonction de leur type de propriétés. On y retrouve donc des propriétaires uniques, des copropriétaires, des sociétés, des compagnies ou des coopératives forestières. Dans la région, il existe actuellement deux coopératives forestières. Comme le montre le graphique 1, les propriétaires uniques représentent 70 % des producteurs forestiers.

Graphique 1 Catégories de producteurs forestiers selon le MRN au Centre-du-Québec, 1999

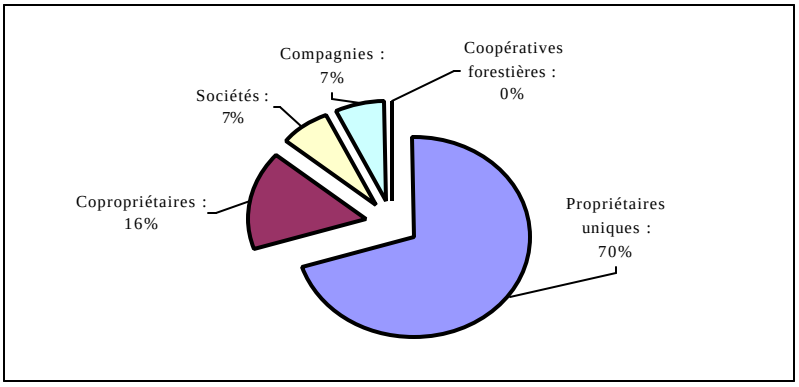

Source : Agence forestière des Bois-Francs, Document de connaissance de la forêt privée du Centre-du-Québec, tome 1, juin 1999

LES VENTES DE BOIS

L'Agence forestière des Bois-Francs estime que la vente de bois sur le marché a rapporté 15,8 millions de dollars aux propriétaires de boisés privés de la région en 1998-1999. Il faut préciser que ce montant est celui obtenu au chemin du producteur et qu'il n'inclut pas les frais de transport déboursés pour la livraison de leur bois à l'usine. Les deux MRC les plus forestières, soit celles d'Arthabaska et de l'Érable, ont obtenu les revenus les plus élevés avec respectivement 41 % et 24 % du revenu total. En troisième place arrive la MRC de Drummond (16 %), suivie par celle de Bécancour (12 %) et finalement celle de Nicolet-Yamaska (8 %).

3.2.3 L'Agence forestière

La décision de créer des agences régionales de mise en valeur des forêts privées a été prise à l'issue du Sommet sur la forêt privée qui s'est tenu en mai 1995. Ce sommet réunissait les principaux partenaires impliqués dans la gestion des forêts privées soit, les représentants des propriétaires de boisés privés, l'industrie forestière, le monde municipal et le gouvernement du Québec. Des représentants des quatre groupes mentionnés précédemment siègent au conseil d'administration des agences.

Elles ont pour mandat de favoriser la concertation entre les quatre partenaires dans une perspective d'aménagement durable afin d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de leur territoire par :

- l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur ;
- le soutien financier et technique à la protection ou à la mise en valeur.

Outre l'élaboration des plans d'aménagement forestier et la réalisation des travaux de mise en valeur des forêts privées, les agences peuvent également participer financièrement à la réalisation d'activités de formation et d'information destinées aux producteurs forestiers. Elles décernent également des prix et des distinctions en matière de protection et de mise en valeur des forêts privées.

Au Centre-du-Québec, l'ensemble du territoire est desservi par l'Agence forestière des Bois-Francs. L'accréditation de cette dernière a eu lieu le 13 novembre 1996.

3.2.4 La pépinière privée Pampev

La pépinière privée Pampev est la seule pépinière productrice de plants de reboisement dans la région. Elle est située à Saint-Louis-de-Blandford dans la MRC d'Arthabaska. Les plants qui y sont produits ne sont pas nécessairement mis en terre dans la région, puisque les contrats des pépinières privées sont donnés par voie d'appel d'offres par le MRN. Les contrats qui sont octroyés à Pampev peuvent donc provenir de différentes régions comme le montre le tableau 3 qui suit.

Tableau 3 Nombre de plants livrés par la pépinière *Pampev*

Année de livraison	Pour la région		Pour l'extérieur		TOTAL
	Quantité	%	Quantité	%	
1997	1 421 000	45	1 754 000	55	3 175 000
1998	2 069 000	26	5 853 000	74	7 922 000
1999	364 700	4	9 931 800	96	10 296 500

Source : Ministère des Ressources naturelles, Division de la production des semences et des plants, Compilation des livraisons, janvier 2000

En 1997, la pépinière a livré au total 3,1 millions de plants, dont 45 % sont destinés à la région alors qu'en 1999, la livraison de plants s'élève à 10,2 millions, dont 4 % sont conservés pour la région. Au cours des trois dernières années, les diverses essences produites sont principalement des résineux tels que l'épinette noire, l'épinette blanche, le pin gris, le pin blanc et le pin rouge.

3.2.5 Les programmes d'aide financière à la disposition des propriétaires de boisés

Les propriétaires de boisés peuvent bénéficier de cinq différents programmes d'aide financière soit, le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, le programme d'aide à la mise en valeur des ressources du milieu forestier, le programme d'aide à l'aménagement forestier à caractère faunique, le programme de financement forestier et finalement le programme de remboursement des taxes foncières.

LE PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Le producteur forestier qui désire réaliser des travaux sylvicoles fait une demande auprès des conseillers forestiers œuvrant dans la région. Le conseiller s'adresse ensuite à l'agence forestière qui lui transmettra l'aide financière allouée par le gouvernement et les industriels. Toutefois, cette aide ne peut dépasser plus de 80 % du coût des travaux sylvicoles réalisés et cela sur une base annuelle. Le producteur a le choix d'effectuer lui-même les travaux ou de les donner à contrat.

Tableau 4 Travaux sylvicoles au Centre-du-Québec et aide financière allouée grâce au programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, 1993 et 1999

	1993		1999	
	Travaux	**Budget ($)**	**Travaux**	**Budget ($)**
Activités reliées au reboisement (a,b,c)	---	2 596 575	---	1 942 654
a) Préparation de terrains	1 511 ha	1 017 597	769 ha	568 019
b) Plantations	4 629 000 pl	1 064 595*	2 737 122 pl	767 435*
c) Entretien de plantations	1 229 ha	514 065	1 183 ha	607 200
Traitements non commerciaux	237 ha	172 004	160 ha	125 885
Traitements commerciaux	267 ha	159 525	375 ha	224 978
Chemins forestiers	81 km	81 428	66 km	71 185
Drainage	184 km	297 927	163 km	183 533
Plans simples de gestion	310	46 403	484	74 770
TOTAL	**---**	**3 353 545**	**---**	**2 623 005**

* inclut le montant alloué pour le transport de plants

Source : Agence forestière des Bois-Francs, Document de connaissance de la forêt privée du Centre-du-Québec, tome 1, juin 1999
Agence forestière des Bois-Francs, Rapport annuel 1999-2000

Le tableau 4 montre les différents travaux sylvicoles financés dans le cadre du programme pour les années 1993 et 1999. De 1993 à 1999, les superficies ayant fait l'objet de travaux avec une aide financière sont passées de 5 175 à 3 627 hectares. Ces superficies incluent la préparation de terrains, la mise en terre des plants, l'entretien des plantations ainsi que les traitements commerciaux et non commerciaux. La plupart des travaux connaissent une diminution au cours de cette période. Par contre, le nombre de plans simples de gestion ainsi que la superficie des traitements commerciaux ont connu une augmentation.

Les montants d'aide financière accordés pour les travaux sylvicoles en forêt privée sont passés de 3,3 millions de dollars en 1993 à 2,6 millions de dollars en 1999. En 1999, près de 74 % du budget était alloué aux travaux relatifs au reboisement (préparation de terrains, plantations et entretien des plantations) alors qu'en 1993, cette proportion atteignait 77 %.

Le reboisement effectué grâce au programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées a permis de mettre en terre 4,6 millions et 2,7 millions de plants en 1993 et 1999. Dans la région, le reboisement se fait à plus de 98 % en résineux. Les principales essences de résineux utilisées pour la plantation sont l'épinette blanche, l'épinette noire, l'épinette rouge et l'épinette de Norvège. Du côté des feuillus, les essences les plus employées sont l'érable à sucre, le chêne rouge et le bouleau jaune.

LE PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER, VOLET II

Le MRN administre ce programme qui permet aux industriels possédant un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de contribuer financièrement aux projets axés sur la protection ou la mise en valeur des ressources du milieu forestier. Ces projets peuvent être à caractère faunique, récréatif, sylvicole, éducatif ou environnemental. Le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ) assure la concertation entre les intervenants régionaux pour définir les priorités de développement des ressources du milieu forestier que doivent respecter les projets qui seront financés par le volet II. Les projets financés peuvent se situer en forêt privée ou en forêt publique.

En 1996-1997, 605 350 $ ont été investis pour financer neuf projets du volet II. De ce montant, 311 900 $ ont été consacrés pour des travaux en forêt privée. Un investissement total de 854 076 $ a été alloué aux 18 projets du volet II, en 1997-1998.

LES PROGRAMMES D'AIDE SUITE AU VERGLAS

La tempête de verglas survenue en janvier 1998 a causé d'importants dommages dans la région; des forêts ont été affectées sur une superficie d'environ 155 000 hectares, dont 108 000 hectares de façon grave ou très grave. Les MRC d'Arthabaska et de Drummond ont été particulièrement touchées.

Suite à cet évènement, trois programmes spéciaux d'assistance financière ont été mis sur pied par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Ils ont permis aux propriétaires de boisé d'obtenir les conseils requis pour assurer la sécurité des travailleurs forestiers et des personnes devant circuler en forêt; une expertise technique leur a été fournie pour évaluer les dommages et connaître les actions à poser afin d'atténuer les effets à long terme du verglas.

L'Agence forestière des Bois-Francs est l'organisme désigné pour assurer la livraison de ces programmes dans la région du Centre-du-Québec. Pour l'exercice financier 1999-2000, un montant d'environ 272 000$ a été versé aux conseillers forestiers accrédités.

3.2.6 La récolte et la mise en marché du bois

La mise en marché de la matière ligneuse provenant des forêts privées de la région est faite par trois syndicats de producteurs de bois : le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec et le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec. Les syndicats mentionnés précédemment couvrent respectivement 4 %, 18 % et 78 % du territoire de la région. On peut consulter à cet effet le tableau 5 de la page suivante.

Tableau 5 Volumes de bois provenant du Centre-du-Québec mis en marché par les syndicats des producteurs de bois, 1993 et 1997

Syndicats		1993	1997
Centre-du-Québec	(m^3 app)	189 859	231 973
	(%)	64,1	55,3
Estrie	(m^3 app)	29 409	26 591
	(%)	9,9	6,3
Québec	(m^3 app)	77 098	160 602
	(%)	26,0	38,3
TOTAL	**(m^3 app)**	**296 366**	**419 166**

Note : Facteur de conversion : 1 corde = 3,625 m^3 apparents (app)
Source : Agence forestière des Bois-Francs, Document de connaissance de la forêt privée du Centre-du-Québec, tome 1, juin 1999

Les volumes de bois récoltés dans la région et mis en marché par les trois syndicats des producteurs de bois sont passés de 296 366 m³ apparents en 1993, à 419 166 m³ apparents en 1997, soit une hausse de 41 % en cinq ans. Toutefois, il faut être prudent dans l'interprétation de cette augmentation. L'année 1993 marque l'entrée récente des syndicats dans le marché du bois de sciage. Il faut donc comprendre que de plus en plus de bois de sciage est mis en vente par les syndicats, mais qu'il n'y a pas nécessairement une hausse du volume de bois destiné au sciage récolté en forêt privée.

Cependant, il est important de mentionner que ce n'est pas tous les bois récoltés en forêt privée qui transitent par les syndicats. Pour 1997, ces bois ont été destinés aux usines de sciages dans une proportion de 32 %, alors que l'autre partie (68 %) a été livrée aux usines de pâtes et papiers, de panneaux et autres.

3.2.7 Les industries de première transformation du bois

Au Centre-du-Québec, il y a 72 usines de première transformation du bois selon les registres du MRN, au 31 mars 2001. Les scieries sont les plus nombreuses avec 63 usines. Elles représentent 88 % des usines de première transformation du bois. Près de 89 % des scieries sont de petites tailles puisqu'elles sont autorisées à consommer moins de 10 000 m³/an de volume de bois. Les deux plus importantes scieries de la région se situent dans les MRC d'Arthabaska (Transylve inc) et de l'Érable (Vexco inc). La MRC d'Arthabaska compte le plus grand nombre d'usines de bois de sciage, suivi des MRC de Drummond et de l'Érable. Des cinq usines de pâtes et papiers, la MRC d'Arthabaska en compte trois dont les Papiers Perkins ltée, Cascades inc. et Norampac inc. Les deux autres usines, les Papiers Marlboro inc. et CDM Papiers Décors, sont situées dans la MRC de Drummond.

Tableau 6 Nombre d'usines de première transformation du bois selon les MRC du Centre-du-Québec, mars 2001

MRC	Pâtes et papiers	Bois de sciage	Déroulage	Autres industries
Arthabaska	3	18		
Bécancour		9	1	1
Drummond	2	14		
L'Érable		14	1	
Nicolet-Yamaska		8	1	
Région	**5**	**63**	**3**	**1**

Source : Ministère des Ressources naturelles, Industria, mars 2001

3.2.8 La problématique et les perspectives de développement

Dans le cadre de l'exercice devant mener à l'élaboration du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV), l'Agence forestière des Bois-Francs a identifié plusieurs enjeux s'appliquant au secteur forestier régional. Un certain nombre de ceux-ci peuvent être associés à des éléments de problématique :

- le territoire forestier n'a pas un rendement optimal par rapport à son potentiel;
- la surabondance de coupes totales en prématurité;
- le manque de soutien pour la sylviculture des érablières à vocation acéricole;
- les sites inutilisés pour produire de la matière ligneuse (friches à vocation forestière);
- le milieu forestier sert de support à de multiples activités économiques.

Par ailleurs, les perspectives de développement sont intéressantes.

Pour la forêt privée, le PPMV constitue la pierre d'assise du développement au cours des prochaines années. C'est un document de planification à long terme qui résulte d'un effort de concertation des utilisateurs des ressources du milieu forestier, des propriétaires de boisés, du monde municipal et du gouvernement. On y expose les orientations retenues pour assurer l'aménagement durable des forêts privées, les objectifs de protection et de mise en valeur, de même que les mesures à prendre pour les réaliser. La mise en œuvre de ce plan devrait notamment permettre d'accroître le rendement des forêts, de remettre en production les sites improductifs, de mettre en valeur les sites feuillus à bon potentiel et d'améliorer les jeunes peuplements naturels.

Pour la forêt publique, le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec a exprimé, en 1998, son désir d'amorcer le processus devant conduire à la signature d'une entente spécifique portant sur la gestion des lots publics intramunicipaux. Dans le cadre de cette démarche, les MRC de Bécancour, de L'Érable et de Drummond ont manifesté leur intérêt pour la gestion et la mise en valeur des terres publiques de leur territoire. En vertu de conventions de gestion territoriale, le MRN leur confierait la prise en charge de pouvoirs et de responsabilités en matière de gestion forestière. L'objectif poursuivi est d'accroître la contribution des terres publiques intramunicipales au développement économique régional.

Bibliographie

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS. *Document de connaissance de la forêt privée du Centre-du-Québec, tome 1*, juin 1999.

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS. *Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la région du Centre-du-Québec*, mars 2001.

AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS. *Rapport annuel 1999-2000.*

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DIVISION DE LA PRODUCTION DES SEMENCES ET DES PLANTS, *Compilation des livraisons*, janvier 2000.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC. *Ressources et industries forestières, portrait statistique, édition 2000.*

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Industria*, mars 2001.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 1996.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les industries manufacturières

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières
Céline Girard, ministère des Régions
Marco Champagne, ministère de l'Industrie et du Commerce
Normand Bélisle, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.3 Les industries manufacturières 1

3.3.1 La structure industrielle régionale 1

3.3.2 Les statistiques principales de l'activité manufacturière 3

3.3.2.1 Les expéditions manufacturières, les emplois et les salaires dans la région 3
3.3.2.2 Les expéditions manufacturières des principales industries des MRC 4

3.3.3 Les petites et moyennes entreprises (PME) 6

3.3.3.1 Les emplois et les établissements 6
3.3.3.2 Les PME par rapport aux grandes entreprises 6

3.3.4 Les exportations 8

3.3.5 Les groupes industriels selon le niveau technologique et les établissements manufacturiers exportateurs 9

3.3.6 Le support aux entreprises 11

3.3.7 Les priorités régionales de développement 19

Tableaux

Tableau 1 Répartition de la population active occupée du Centre-du-Québec selon l'industrie manufacturière et par MRC en 1996 2

Tableau 2 Valeur des expéditions manufacturières de la région du Centre-du-Québec, employés et salaires à la production en 1997 3

Tableau 3 Valeur des expéditions manufacturières des principales industries de chacune des MRC du Centre-du-Québec en 1997 5

Tableau 4 Nombre d'établissements manufacturiers et d'emplois, selon la taille de l'établissement, par MRC du Centre-du-Québec en 1998 6

Tableau 5 Valeur des expéditions manufacturières, employés et salaires à la production des PME et des grandes entreprises, par MRC du Centre-du-Québec en 1995 et en 1996 7

Tableau 6 Destination des exportations des manufacturiers du Centre-du-Québec et du Québec en 1995 et en 1997 8

Tableau 7 Nombre d'établissements et emploi total des fabricants selon le niveau technologique au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en mars 1998 10

Tableau 8 Établissements manufacturiers exportateurs, emplois attribuables aux exportations internationales et emploi total des fabricants exportateurs selon le niveau technologique des fabricants au Centre-du-Québec en mars 1998 11

Tableau 9 Les ressources du milieu offrant un support aux entreprises et aux promoteurs en 2001 12

Tableau 10 Ministères et organismes relevant du gouvernement du Québec offrant un support aux entreprises en 2001 14

Tableau 11 Ministères et organismes relevant du gouvernement du Canada offrant un support aux entreprises en 2001 17

Tableau 12 Caractéristiques des parcs industriels du Centre-du-Québec en 2001 18

Bibliographie 22

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.3 Les industries manufacturières

En 1996, le secteur manufacturier dans la région du Centre-du-Québec regroupait 24 685 emplois, soit 26,2 % des emplois régionaux comparativement à 17 % pour l'ensemble du Québec.

3.3.1 La structure industrielle régionale

La transformation alimentaire, avec 11,9 % des emplois, occupe le premier rang des industries manufacturières (tableau 1). La présence d'usines de transformation du lait, de la viande et de la volaille explique cette prédominance. Au deuxième rang, l'industrie de l'habillement procure 10,5 % des emplois manufacturiers.

L'industrie du bois avec ses usines de portes et fenêtres, de contreplaqués, de cercueils contribue pour 10 % des emplois manufacturiers. L'industrie du papier et des produits connexes, bien représentée par les usines de boîtes en carton et de sacs de papier, vient au 4^{e} rang avec 7,2 % des emplois de cette catégorie.

L'industrie de la machinerie (sauf électrique), avec 6,5 % des emplois de ce secteur, est principalement stimulée par les industries de la fabrication d'instruments aratoires et de la machinerie. L'industrie du meuble et des articles d'ameublement (5,7 % des emplois) a pris un essor considérable, grâce à la qualité et à la diversité des produits offerts. Les entreprises de ce secteur bénéficient d'une solide réputation en plus d'être favorisées par la faiblesse relative de la devise canadienne.

Il faut également noter que l'activité manufacturière est principalement concentrée dans les MRC d'Arthabaska, et de Drummond puisqu'elles regroupent près de 73 % des emplois manufacturiers de la région du Centre-du-Québec.

Dans la MRC d'Arthabaska une plus grande proportion des emplois se retrouvent dans les industries de l'habillement (16,5 %), du bois (14,7 %), du papier et produits connexes (14,5 %) et des aliments (13,3 %).

La MRC de Bécancour se caractérise pour sa part par la présence de grandes entreprises situées dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. Ainsi, l'industrie de première transformation des métaux occupe 20 % des emplois, tandis que l'industrie du bois arrive au second rang avec 13,5 % des emplois. Notons que le nombre d'emplois manufacturiers recensés dans cette MRC est de toute vraisemblance sous-évalué, puisque les deux tiers de la main-d'œuvre du Parc industriel et portuaire de Bécancour réside dans la région de la Mauricie.

Pour ce qui est de la MRC de Drummond, l'industrie des textiles de première transformation arrive au premier rang avec 15,3 % des emplois, suivie de l'industrie des aliments avec 8,4 % des emplois.

Les industries de l'habillement et des aliments regroupent la plus grande part des emplois manufacturiers de la MRC de l'Érable avec des proportions respectives de 23,7 % et de 19,3 %. Enfin les emplois dans la MRC de Nicolet-Yamaska se retrouvent en plus grand nombre dans l'industrie du bois (14,7 %), de la machinerie (14,4 %) et des aliments (11,4 %).

Tableau 1 Répartition de la population active occupée du Centre-du-Québec selon l'industrie manufacturière et par MRC en 1996

TYPE D'INDUSTRIE	Centre-du-Québec		Arthabaska		Bécancour		Drummond		L'Érable		Nicolet-Yamaska	
	Nb	% [1]	Nb	% [2]	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Total des industries manufacturières	**24685**	**4,6**	**7535**	**30,5**	**1450**	**5,9**	**10395**	**42,1**	**3500**	**14,2**	**1805**	**7,3**
10 – Aliments	2930	11,9	1005	13,3	175	12,1	875	8,4	675	19,3	205	11,4
11 – Boissons	120	0,5	55	0,7	0	0,0	55	0,5	10	0,3	0	0,0
12 – Tabac	10	0,04	0	0,0	0	0,0	10	0,1	0	0,0	0	0,0
15 – Produits en caoutchouc	110	0,5	0	0,0	0	0,0	100	1,0	0	0,0	10	0,6
16 – Produits en matière plastique	530	2,2	270	3,6	0	0,0	170	1,6	35	1,0	55	3,1
17 – Cuir et produits connexes	125	0,5	15	0,2	0	0,0	95	0,9	20	0,6	0	0,0
18 – Textiles de première transformation	1820	7,4	160	2,1	25	1,7	1585	15,3	10	0,3	30	1,7
19 – Produits textiles	825	3,3	70	0,9	10	0,7	655	6,3	55	1,6	35	1,9
24 – Habillement	2588	10,5	1245	16,5	75	5,2	530	5,1	830	23,7	175	9,7
25 – Bois	2470	10,0	1105	14,7	195	13,5	545	5,2	360	10,3	265	14,7
26 – Meuble et articles d'ameublement	1410	5,7	655	8,7	70	4,8	215	2,1	300	8,6	165	9,1
27 – Papier et produits connexes	1770	7,2	1095	14,5	95	6,6	500	4,8	30	0,9	50	2,8
28 – Imprimerie, édition et produits connexes	1210	4,9	320	4,3	20	1,4	745	7,2	30	0,9	90	5,0
29 – Première transformation des métaux	930	3,8	60	0,8	290	20,0	180	1,7	220	6,3	175	9,7
30 – Produits métalliques (sauf transport)	1435	5,8	300	4,0	75	5,2	770	7,4	205	5,9	85	4,7
31 – Machinerie (sauf électrique)	1615	6,5	330	4,4	55	3,8	685	6,6	280	8,0	260	14,4
32 – Matériel de transport	1125	4,6	230	3,1	30	2,1	595	5,7	235	6,7	35	1,9
33 – Produits électriques et électroniques	760	3,1	30	0,4	10	0,7	670	6,5	15	0,4	40	2,2
35 – Produits minéraux non métalliques	530	2,2	90	1,2	130	9,0	245	2,4	35	1,0	25	1,4
36 – Produits raffinés du pétrole	10	0,04	0	0,0	0	0,0	10	0,1	0	0,0	0	0,0
37 – Produits chimiques	590	2,4	250	3,3	140	9,7	120	1,2	25	0,7	55	3,1
39 – Autres industries manufacturières [3]	1500	6,1	240	3,2	50	3,5	1040	10,0	125	3,6	35	1,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996

Notes : (1) : Total du Centre-du-Québec par rapport au total de la province, et de chaque type d'industrie par rapport au total de la région.

(2) : Total de la MRC par rapport au total régional, et de chaque type d'industrie de la MRC par rapport au total de la MRC.

(3) : Inclut : Industries du matériel scientifique et professionnel, bijouterie et orfèvrerie, articles de sport et jouets, enseignes et étalages et autres produits manufacturés .

3.3.2 Les statistiques principales de l'activité manufacturière

3.3.2.1 Les expéditions manufacturières, les emplois et les salaires dans la région

Selon les données les plus récentes, les industries du Centre-du-Québec ont augmenté leurs expéditions manufacturières de quelque 4,4 à 5,0 milliards $ entre 1996 et 1997, soit une hausse de 13,6 %. La région a donc dépassé toutes les autres régions du Québec, sauf la Côte-Nord.

Le tableau 2 présente les principales industries de la région ainsi que la valeur de leurs expéditions, le nombre d'employés à la production ainsi que les salaires à la production.

Tableau 2 Valeur des expéditions manufacturières de la région du Centre-du-Québec, employés et salaires à la production en 1997

	Type d'industrie	Valeur des expéditions [1] ('000 $)	Région / Québec (%)	Employés production	Salaires production [2] ('000 $)	Taux horaire moyen [3] $
	Total Centre-du-Québec	**5 008 775**	**4,87**	**20 257**	**596 318**	**14,72**
10	Aliments	993 781	8,5	2 217	61 310	13,83
16	Produit en matière plastique	94 263	3,9	721	15 800	10,96
18	Textiles de première transformation	449 705	23,2	1 755	57 823	16,47
19	Produits textiles	45 085	2,6	287	6 200	10,80
24	Habillement	99 979	2,3	2 314	36 321	7,85
25	Bois	331 119	5,0	1 976	45 289	11,46
26	Meuble et articles d'ameublement	134 501	7,8	1 156	25 640	11,09
27	Papier et produits connexes	489 103	4,9	1 440	51 490	17,88
28	Imprimerie, édition et produits connexes	113 227	2,6	553	18 025	16,30
29	Première transformation des métaux	769 421	8,0	1 461	78 205	26,76
30	Produits métalliques (sauf transport)	261 270	5,4	1 623	46 302	14,26
31	Machinerie (sauf électrique)	181 185	5,8	1 206	36 820	15,27
33	Produits électriques, électroniques	107 647	1,2	498	16 553	16,62
35	Produits minéraux non métalliques	71 242	4,0	402	14 457	17,98
36	Produits raffinés du pétrole	4 658	0,1	15	350	11,67
37	Produits chimiques	541 048	7,4	683	35 393	25,91
	Autres groupes (15, 17, 32, 39)	321 541	…	1 950	50 340	12,91

Source : Institut de la statistique du Québec, « Statistiques manufacturières régionales, édition 2000 ».

Notes : (1) : La valeur des expéditions de propre fabrication équivaut à la valeur nette des ventes des produits de propre fabrication et le montant reçu pour du travail à forfait exécuté sur des matières appartenant à d'autres établissements.
(2) : Gains bruts des ouvriers à la production et assimilés incluant les bonis, gratifications et la rémunération des heures supplémentaires.
(3) : Le taux horaire moyen est ici calculé sur les salaires à la production divisé par le nombre d'employés à la production, en considérant qu'une année de travail équivaut à 2 000 heures travaillées.

Les industries qui viennent en tête pour ce qui est de la valeur de leurs expéditions manufacturières sont les industries des aliments (20 % du total régional), de la première transformation des métaux (15 %), des produits chimiques (11 %), du papier et des produits connexes (10 %) et du textile de première transformation (9 %). Soulignons également que

la valeur des expéditions de l'industrie des textiles de première transformation de la région du Centre-du-Québec représentait 23,2 % des expéditions de cette même industrie pour l'ensemble du Québec.

L'ensemble des industries manufacturières de la région occupe 20 257 employés à la production en 1997. Les salaires versés à ces employés avoisinent les 600 millions de dollars pour un taux horaire moyen de 14,72 $ selon les estimations. On doit cependant noter que les taux horaires moyens fluctuent passablement selon le type d'industrie, la taille des entreprises et la présence de syndicats de travailleurs. Les taux horaires moyens sont nettement plus faibles dans les PME des industries traditionnelles à forte utilisation de main-d'œuvre comme l'habillement et le bois par rapport aux grandes entreprises des industries de la première transformation des métaux et des produits chimiques.

3.3.2.2 Les expéditions manufacturières des principales industries des MRC

Chaque MRC de la région a fait l'objet d'une analyse par l'Institut de la statistique du Québec. Le tableau 3 détaille la valeur des expéditions manufacturières pour les principales industries des MRC en 1997, le poids de la MRC dans la région par rapport à une industrie donnée et la valeur des expéditions des principales industries d'une MRC par rapport aux expéditions totales de la MRC.

- *MRC d'Arthabaska :* L'industrie du papier et des produits connexes et l'industrie des aliments sont les principales industries de cette MRC au plan des expéditions manufacturières. Les entreprises du papier et des produits connexes contribuent pour 67,6 % des expéditions régionales.

- *MRC de Bécancour :* Cette MRC est caractérisée par la présence de grandes industries (voir section sur les PME). Celles de la première transformation des métaux et des produits chimiques contribuent dans une très large mesure aux expéditions manufacturières totales de la MRC (93,24 %) et aux expéditions totales de ces industries pour l'ensemble de la région.

- *MRC de Drummond :* Deux traits caractérisent cette MRC. La valeur des expéditions des industries des produits électriques et électroniques de la région y sont concentrées à 95 %, tandis que la transformation des aliments contribue le plus aux expéditions de la MRC (15 %).

- *MRC de L'Érable :* Les expéditions manufacturières de l'industrie des aliments contribuent pour environ 60 % des expéditions totales de cette MRC. Quant à l'industrie de l'habillement de la région, plus de la moitié des expéditions proviennent de cette MRC.

- *MRC de Nicolet-Yamaska :* Les industries du bois, de la machinerie (sauf électrique) et des aliments contribuent pour près de 60 % de la valeur des expéditions manufacturières de cette MRC.

Les MRC de Drummond et d'Arthabaska sont les deux MRC où l'on retrouve la plus grande diversification industrielle.

Tableau 3 Valeur des expéditions manufacturières des principales industries de chacune des MRC du Centre-du-Québec en 1997

TYPE D'INDUSTRIES PAR MRC	Valeur des expéditions ('000 $)			
	Région	MRC	MRC / Région [1]	Ind. MRC / Total MRC [2]
ARTHABASKA				
Total des expéditions manufacturières	**5 021 998**	**1 077 267**	**21,45 %**	
27 – Industries du papier et produits connexes	489 103	330 581	67,59 %	30,69 %
10 – Industries des aliments	993 781	283 217	28,50 %	26,29 %
25 – Industries du bois	331 119	108 442	32,75 %	10,07 %
BÉCANCOUR				
Total des expéditions manufacturières	**5 021 998**	**1 306 993**	**26,03 %**	
29 – Première transformation des métaux	769 421	741 992	96,44 %	56,77 %
37 – Industries chimiques	541 048	476 642	88,10 %	36,47 %
DRUMMNOND				
Total des expéditions manufacturières	**5 021 998**	**1 819 735**	**36,24 %**	
10 – Industries des aliments	993 781	276 860	27,86 %	15,21 %
27 – Industries du papier et produits connexes	489 103	158 522	32,41 %	8,71 %
25 – Industries du bois	331 119	130 383	39,38 %	7,16 %
30 –Produits métalliques (sauf transport)	261 270	121 896	46,66 %	6,70 %
33 – Industries des produits électriques et électroniques	107 647	102 479	95,20 %	5,63 %
L'ÉRABLE				
Total des expéditions manufacturières	**5 021 998**	**643 150**	**12,81 %**	
10 – Industries des aliments	993 781	381 246	38,36 %	59,28 %
24 – Industries de l'habillement	99 979	51 994	52,00 %	8,08 %
25 – Industries du bois	331 119	47 250	14,27 %	7,35 %
32 – Matériel de transport	N/d	39 125	…	6,08 %
26 – Industries du meuble et des articles d'ameublement	134 501	36 935	27,46 %	5,74 %
NICOLET-YAMASKA				
Total des expéditions manufacturières	**5 021 998**	**161 673**	**3,22 %**	
25 – Industries du bois	331 119	35 448	10,71 %	21,93 %
31 – Industries de la machinerie (sauf électrique)	181 185	30 352	11,23 %	18,77 %
10 – Industries des aliments	993 781	27 988	2,82 %	17,31 %

Source : Institut de la statistique du Québec, « Statistiques des PME manufacturières, édition 1998 » ; « Statistiques manufacturières régionales, édition 2000 »

Notes : (1) : Valeur des expéditions de la MRC par rapport à la région par groupe d'industries, ce qui représente le poids de la MRC dans la région par rapport à une industrie donnée.
(2) : Valeurs des expéditions d'une industrie de la MRC par rapport aux expéditions totales de la MRC. Reflète la contribution d'une industrie dans les expéditions totales de la MRC.

3.3.3 Les petites et moyennes entreprises (PME)

3.3.3.1 Les emplois et les établissements

Le tableau 4 indique que dans la région du Centre-du-Québec 69 % des emplois manufacturiers se retrouvent dans les PME ayant moins de 50 employés (32 %) et dans celles ayant entre 50 et 199 employés (37 %). Pour ce qui est du nombre d'établissements, les PME de moins de 50 employés sont les plus nombreuses avec 665 établissements sur un total de 795 (84 %).

Les MRC de Drummond et d'Arthabaska regroupent la majeure partie des emplois (70 %) et des établissements (67 %). Les grandes entreprises du Parc industriel et portuaire de Bécancour regroupent la majorité des emplois de la MRC de Bécancour.

Tableau 4 Nombre d'établissements manufacturiers et d'emplois, selon la taille de l'établissement, par MRC du Centre-du-Québec en 1998

MRC	Moins de 50 emplois		50 – 199 emplois		200 emplois et plus		Total	
	Établ.	Emplois	Établ.	Emplois	Établ.	Emplois	Établ.	Emplois
Arthabaska	167	2 395	30	2 890	6	1 715	**203** **25,5 %**	**7 000** **26 %**
Bécancour	40	524	6	502	4	1 815	**50** **6,3 %**	**2 841** **10,5 %**
Drummond	274	3 498	44	4 337	11	3 948	**329** **41,4 %**	**11 783** **43,7 %**
L'Érable	112	1 356	20	1 816	3	812	**135** **17 %**	**3 984** **14,8 %**
Nicolet-Yamaska	72	962	6	399	0	0	**78** **9,8 %**	**1361** **5 %**
Total de la région	**665** **84 %**	**8 735** **32 %**	**106** **13 %**	**9 944** **37 %**	**24** **3 %**	**8 290** **31 %**	**795** **100 %**	**26 969** **100 %**

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Profil économique de la région Centre-du-Québec (17), Édition 1999

3.3.3.2 Les PME par rapport aux grandes entreprises

Les PME, de moins de 200 employés, contribuaient en 1996 pour 44,8 % des expéditions manufacturières totales de la région et 6,7 % du total des expéditions des PME québécoises. Les MRC d'Arthabaska, de Drummond et de Nicolet-Yamaska sont celles dont les PME sont responsables de plus de la moitié du total des expéditions manufacturières de leur territoire. Les salaires à la production dans les PME de la région calculés au taux horaire sont pratiquement identiques à ceux de la moyenne québécoise. Notons également l'écart observé dans le taux horaire moyen de la grande entreprise entre les MRC, il varie de 10,97$/heure dans la MRC de Nicolet-Yamaska à 29,75$/heure dans la MRC de Bécancour.

Tableau 5 Valeur des expéditions manufacturières, employés et salaires à la production des PME et des grandes entreprises, par MRC du Centre-du-Québec en 1995 et en 1996

	Valeur des expéditions [1] ('000 $)		Employés à la production	Salaires à la production[2] ('000 $)	Taux horaires[3] moyen
	1995	1996	1996	1996	1996
Québec	**94 321 050**	**97 305 119**	**345 776**	**10 835 643**	**15,67 $**
PME [4]	27 614 051	29 598 137	160 783	3 944 842	12,27 $
Grandes entreprises	66 706 999	67 706 982	184 993	6 890 801	18,62 $
Part des PME	29,66	30,42	46,50	36,41	
Part des grandes entreprises	70,34	69,58	53,50	63,59	
Centre-du-Québec	**4 248 489**	**4 409 772**	**19 290**	**573 732**	**14,87 $**
PME	1 930 042	1 975 649	10 456	252 240	12,06 $
Grandes entreprises	2 318 447	2 434 123	8 834	321 492	18,20 $
Part des PME dans la région %	45,43	44,80 %	54,20	43,96	
Part des PME de la région [5]	6,99	6,67 %	6,50	6,39	
Arthabaska (39)	**903 785**	**997 374**	**5 224**	**142 638**	**13,65 $**
PME		538 626	3 191	77 574	12,16 $
Grandes entreprises		458 748	2 033	65 064	16,00 $
Part des PME dans la MRC %		54,00 %	61,08	54,39	
Part des PME de la MRC [6]		27,26 %	30,52	30,75	
Bécancour (38)	**1 079 695**	**965 912**	**2 247**	**114 428**	**25,46 $**
PME		251 799	599	16 356	13,65 $
Grandes entreprises		714 113	1 648	98 072	29,75 $
Part des PME dans la MRC %		26,07 %	26,66	14,29	
Part des PME de la MRC		12,75 %	5,73	6,48	
Drummond (49)	**1 581 247**	**1 690 095**	**7 587**	**214 530**	**14,14 $**
PME		882 871	4 372	107 130	12,25 $
Grandes entreprises		807 224	3 215	107 400	16,70 $
Part des PME dans la MRC %		52,24 %	57,62	49,94	
Part des PME de la MRC		24,69 %	41,81	42,47	
L'Érable (32)	**527 749**	**597 774**	**3 237**	**79 196**	**12,23 $**
PME		201 050	1 604	37 929	11,82 $
Grandes entreprises		396 724	1 633	41 267	12,64 $
Part des PME dans la MRC %		33,63 %	49,55	47,89	
Part des PME de la MRC		10,18 %	15,34	15,04	
Nicolet-Yamaska (50)	**156 013**	**158 617**	**995**	**22 940**	**11,53 $**
PME		101 303	690	13 251	9,60 $
Grandes entreprises		57 314	305	6 689	10,97 $
Part des PME dans la MRC %		63,87 %	69,35	57,76	
Part des PME de la MRC		5,13 %	6,60	5,25	

Source : Institut de la statistique du Québec, Statistiques des PME manufacturières au Québec édition 1999

Notes : (1) : La valeur des expéditions de propre fabrication équivaut à la valeur nette des ventes des produits de propre fabrication et le montant reçu pour du travail à forfait exécuté sur des matières appartenant à d'autres établissements.

(2) : Gains bruts des ouvriers à la production et assimilés incluant les bonis, gratifications et la rémunération des heures supplémentaires.

(3) : Le taux horaire moyen a été calculé sur les salaires à la production divisé par le nombre d'employés à la production, en considérant qu'une année de travail équivaut à 2 000 heures travaillées.

(4) : La PME est définit ici non par établissement mais par société, soit une personne juridique morale. Si la somme des employés des établissements d'une société est inférieure à 200, chaque établissement est considéré comme étant une PME. À l'inverse, tous les établissements sont exclus.

(5) : Part des PME de la région dans l'ensemble des PME du Québec

(6) : Part des PME de la MRC dans l'ensemble des PME de la région

3.3.4 Les exportations

Les exportateurs du Québec profitent pleinement de la forte croissance économique enregistrée ces dernières années aux États-Unis, de l'intégration de plus en plus poussée de l'économie québécoise à celle de l'Amérique du Nord facilitée par l'Accord de libre-échange et de la dépréciation du dollar canadien. Il semble aussi que plusieurs entreprises aient davantage adapté leur offre de produits à la demande américaine.

En 1997, la valeur des expéditions manufacturières du Centre-du-Québec vouées à l'exportation hors région représentait quelque 4,6 milliards de $ (tableau 6), soit environ 91 % de la valeur totale des expéditions régionales évaluées à un peu plus de 5 milliards de $ (voir tableau 2).

Tableau 6 Destination des exportations des manufacturiers du Centre-du-Québec et du Québec en 1995 et en 1997

	Exportations ('000 $)		Destination des exportations (%) en 1997	Variation 1995 – 1997
	1995 [1]	1997		
Centre-du-Québec	**3 102 496**	**4 558 639**		**46,93 %**
Canada	1 868 674	2 726 310	**59,81 %**	45,90 %
Québec	1 044 184	1 632 964	35,82 %	56,39 %
Reste du Canada	824 490	1 093 346	23,98 %	32,61 %
Provinces atlantiques	81 964	102 770	2,25 %	25,38 %
Ontario	578 659	732 427	16,07 %	26,57 %
Prov. de l'ouest et territoire	163 867	258 149	5,66 %	57,54 %
Étranger	1 233 822	1 832 329	**40,19 %**	48,51 %
États-Unis	930 031	1 393 229	30,56 %	49,80 %
Mexique	....	30 663	0,67 %	…
Communauté économique européenne	…	209 176	4,59 %	…
Reste de l'Europe	…	…	…	…
Autres pays	173 658	199 261	4,37 %	14,74 %
Québec	**80 335 528**	**93 371 967**		**16,23 %**
Canada	42 959 781	51 650 834	**55,32 %**	20,23 %
Québec	23 394 648	30 616 631	32,79 %	30,87 %
Reste du Canada	19 565 133	21 034 203	22,53 %	7,51 %
Provinces atlantiques	2 387 487	2 308 696	2,47 %	-3,30 %
Ontario	12 876 327	13 349 990	14,30 %	3,68 %
Prov. de l'ouest et territoire	4 034 328	4 500 927	4,82 %	11,57 %
Non réparti [2]	266 991	874 590	0,94 %	227,57 %
Étranger	37 375 747	41 721 133	**44,68 %**	11,63 %
États-Unis	30 187 129	32 784 403	35,11 %	8,60 %
Mexique	…	522 041	0,56 %	…
Communauté économique européenne	3 247 603	3 589 862	3,84 %	10,54 %
Reste de l'Europe	540 258	…	…	…
Autres pays	3 400 757	4 824 827	5,17 %	41,88 %

Source : Institut de la statistique du Québec, Destination des expéditions des manufacturiers exportateurs du Québec entre 1995 et 1997, 2000.

Notes : (1) : Les expéditions de l'année 1995 ont été comptabilisées pour des établissements qui ont exporté pour un million de dollars et plus hors-Québec.
(2) : Ces données ne figurent pas pour la région.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 1997, près de 60 % des expéditions des entreprises régionales étaient destinées au Canada dont 24 % hors-Québec, et environ 40 % étaient vouées à l'étranger. Environ les trois quarts des expéditions à l'étranger sont destinées aux États-Unis. En comparaison, un peu plus de 55 % des expéditions manufacturières du Québec se dirigeaient vers le Canada et près de 45 % étaient destinées à l'étranger. Environ 80 % des expéditions québécoises à l'étranger sont destinées aux États-Unis.

Il faut également souligner la croissance des exportations de la région. En effet, le Centre-du-Québec enregistre une hausse de 46,93 % de la valeur de ses expéditions manufacturières hors-région entre 1995 et 1997, comparativement à 16,23 % pour l'ensemble du Québec. Les destinations privilégiées des exportations sont le reste du Québec avec une hausse de 56,39 %, les États-Unis (+49,8 %) et le reste du Canada (+32,61 %).

En ce qui concerne les exportations par groupes industriels, les industries des aliments occupent la première place des expéditions manufacturières hors-région avec un poids relatif de 18,7 %. En 1997, ces industries exportaient essentiellement vers le reste du Québec (46 %) et du Canada (40 %). Dans l'ordre, nous retrouvons ensuite les industries de la première transformation des métaux avec 16,6 % des expéditions hors-région, les industries chimiques (12 %) et les industries du bois (6,7 %). Ces trois groupes exportent dans une plus large mesure, toutes destinations confondues, vers les États-Unis.

En ce qui concerne la croissance de la valeur des expéditions hors-région par groupe d'industries entre 1995 et 1997, les industries du meuble et des articles d'ameublement ont connu la plus forte hausse (333 %), suivi des aliments (128 %) et des produits en matière plastique (79 %).

3.3.5 Les groupes industriels selon le niveau technologique et les établissements manufacturiers exportateurs

En 1998, on dénombrait dans la région du Centre-du-Québec 795 établissements manufacturiers, soit 6,1 % de l'ensemble du Québec. Ceux-ci occupent 26 969 travailleurs. La région demeure passablement diversifiée sur le plan manufacturier puisque la répartition des groupes industriels de la région ressemble à celle de l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, les proportions d'emplois observées en région pour les groupes industriels de moyenne-faible technologie et de moyenne-haute technologie sont comparables à l'ensemble du Québec. Seul le groupe d'industries de haute technologie accuse un retard. Cette situation peut toutefois être nuancée puisque la région de Montréal attire une bonne partie de ce type d'entreprises. À l'opposé, le groupe d'industries de faible technologie s'accapare 55 % des emplois manufacturiers en région comparativement à 47 % au Québec. Ce constat demeure préoccupant dans une économie de marché de plus en plus compétitive.

Tableau 7 Nombre d'établissements et emploi total des fabricants selon le niveau technologique au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en mars 1998

Niveau technologique et composition du groupe en ordre décroissant d'importance selon les emplois pour la région du Centre-du-Québec	Emploi %Région	Emploi %Québec	Établisse. %Région
Faible technologie (1) textiles, habillement et cuir, (2) bois et ouvrage en bois, (3) alimentation, boissons et tabac, (4) papier et imprimerie.	14 786 (55 %)	241 958 (47 %)	417 (53%)
Moyenne- faible technologie (1) produits métalliques, (2) métaux non ferreux, (3) autres industries manufacturières, (4) caoutchouc et plastiques, (5) produits minéraux non métalliques, (6) sidérurgie, (7) construction navale, (8) raffinage du pétrole.	7 616 (28 %)	140 551 (27 %)	240 (30%)
Moyenne- haute technologie (1) machines non électriques, (2) véhicules automobiles, (3) autres industries chimiques, (4) machines électriques, (5) autre transport, (6) instrument de précision.	4 387 (16 %)	78 617 (15 %)	128 (16%)
Haute technologie (1) industries pharmaceutiques, (2) industries du progiciel, (3) matériel de radio et de télécommunication (4) ordinateurs et machines de bureau.	180 (0,7 %)	51 957 (10 %)	10 (1%)
Total	**26 969**	**513 083**	**795**

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Profil économique de la région Centre-du-Québec (17), édition 1999

Compilation : Direction de l'analyse des PME et régions, MIC, 1998

En 1998, la région du Centre-du-Québec compte 235 établissements exportateurs, soit 30 % de l'ensemble des établissements manufacturiers. Ces établissements totalisent 6 255 emplois attribuables aux exportations internationales (tableau 8). De plus, 130 établissements manufacturiers non exportateurs étaient intéressés à exporter. Ceux-ci emploient 3 347 personnes. Ces établissements font partie des stratégies de développement économique qui interpellent plus particulièrement le ministère de l'Industrie et du Commerce et les centres locaux de développement (CLD).

À la lecture du tableau 8, on remarque que près de la moitié (46,6 %) des emplois attribuables aux exportations internationales se concentrent chez les fabricants d'industries classées dans le niveau de faible technologie (textiles, habillement, bois, etc.) à forte intensité de main-d'œuvre. Les salaires concurrentiels associés, jusqu'à présent, à ces industries en région ainsi que la faiblesse relative de la devise canadienne représentent, toujours, des avantages comparatifs en ce qui a trait au commerce international. Les divers fabricants de niveau moyenne-faible technologie regroupent, pour leur part, 37,5 % des emplois manufacturiers régionaux attribuables aux exportations internationales. Ceux-ci sont répartis dans 74 établissements. Enfin, les fabricants de niveau moyenne-haute technologie, surtout présents dans les industries de la machinerie et du matériel de transport, procurent environ 15 % des emplois régionaux attribuables aux exportations internationales.

Tableau 8 Établissements manufacturiers exportateurs, emplois attribuables aux exportations internationales et emploi total des fabricants exportateurs selon le niveau technologique des fabricants au Centre-du-Québec en mars 1998

Niveau technologique des fabricants et composition du groupe en ordre décroissant d'importance selon les emplois attribuables aux exportations	Établissements exportateurs	Emplois attribuables aux exportations internationales	Emploi total des fabricants exportateurs
Faible technologie (1) textiles, habillement et cuir, (2) bois et ouvrage en bois, (3) alimentation, boissons et tabac, (4) papier et imprimerie.	99 (42,1 %)	2 914 (46,6 %)	8 638 (48,7 %)
Moyenne- faible technologie (1) métaux non ferreux, (2) autres industries manufacturières, (3) produits métalliques, (4) produits minéraux non métalliques, (5) sidérurgie, (6) caoutchouc et plastiques, (7) construction navale, (8) raffinage du pétrole	74 (31,5 %)	2 350 (37,6 %)	5 972 (33,7 %)
Moyenne- haute technologie (1) machines non électriques, (2) autres industries chimiques, (3) autre transport, (4) véhicules automobiles, (5) machines électriques,	59 (25,1 %)	957 (15,3 %)	2 986 (16,9 %)
Haute technologie Industries pharmaceutiques	3 (1,3 %)	33 (0,5 %)	116 (0,7 %)
Total	**235**	**6 255**	**17 712**

Sources : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Profil économique de la région Centre-du-Québec (17), édition 1999

Compilation : Direction de l'analyse des PME et régions, MIC, 1998.

3.3.6 Le support aux entreprises

La région du Centre-du-Québec est bien structurée sur le plan du support aux entreprises. En effet, on y retrouve plusieurs organismes régionaux et locaux ainsi que plusieurs ministères et organismes provinciaux et fédéraux offrant de l'information, des services-conseils et du soutien technique ou financier destinés aux entreprises. Ces organismes ont été divisés sous trois catégories, soit les ressources du milieu, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

Le tableau 9 présente un portrait des différentes ressources du milieu. Elles regroupent la plupart des organismes régionaux et locaux pouvant donner de l'information et du soutien technique ou financier aux propriétaires d'entreprises et à ceux et celles qui ont un projet d'entreprise.

Tableau 9 Les ressources du milieu offrant un support aux entreprises et aux promoteurs en 2001

Ressources du milieu		
Ressources du milieu	**Mandats et services**	**Organismes régionaux et locaux**
Caisse de dépôt et de placement (CDP) Accès Capital	• Met à la disposition des PME du capital sous forme de produits financiers variés. • Permet aux entreprises de profiter du réseau d'affaires national et international de la CDP et du savoir-faire financier de ses équipes de gestionnaires. • Offre un soutien aux jeunes entreprises en collaborant avec des organismes de parrainage et des incubateurs d'entreprises.	• CDP Accès Capital Centre-du-Québec, Drummondville http://www.cdp.ca
Carrefour de la nouvelle économie (CNE)	• Stimule, par des mesures fiscales, l'implantation et le développement d'entreprises appartenant à la nouvelle économie dans des immeubles désignés. • Vise à favoriser l'innovation technologique et la création d'emplois de haut savoir.	• CNE de Drummondville • CNE de Victoriaville • CNE de Sainte-Monique • CNE de Wôlinak • CNE de Bécancour
Carrefour jeunesse-emploi (CJE)	• Offre un éventail de services aux jeunes de 16 à 35 ans: accueil, information et aide, formation et accompagnement, réinsertion professionnelle ou scolaire, etc. • Aucune aide financière n'est accordée par cet organisme.	• CJE Arthabaska, Victoriaville • CJE Drummond, Drummondville • CJE du comté de Nicolet-Yamaska et Bécancour, Nicolet • Point de service à Gentilly • Point de service à Plessisville • Point de service à Warwick http://www.cjereseau.org
Centres locaux de développement (CLD)	• Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux dans une démarche commune tournée vers l'action en vue de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur son territoire. • Offre des services de première ligne d'accompagnement ou de soutien technique ou financier à des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité dont la réalisation de plans d'affaires et d'études de faisabilité, la recherche de financement, la formation en entrepreneuriat et le recours à des services plus spécialisés. • Les CLD gère également certains programmes d'aide spécifiques dont le Fonds local d'investissement (FLI), la mesure de soutien au travail autonome (STA), le programme Jeunes promoteurs (JP) et le Fonds de développement des entreprises d'économie sociale.	• CLD de la MRC d'Arthabaska, Victoriaville http://www.cdebf.qc.ca • CLD de la MRC de Bécancour, Bécancour http://www.cldbecancour.qc.ca • Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) http://www.sded-drummond.qc.ca • CLD de l'Érable Plessisville http://www.cld-erable.qc.ca • CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska, Nicolet http://www.cldnicolet-yamaska.qc.ca
Conseils régionaux de développement (CRD)	• Mandat de concertation entre les partenaires de la région. • Mandat de gestion des sommes qui lui sont confiées par le gouvernement pour la réalisation de projets de développement régional. • Gère le Fonds de développement régional (FDR) supportant la réalisation de projets régionaux à caractère structurant. • Gère les dossiers dans le cadre du Fonds de diversification économique des régions (FDER).	• Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ), Drummondville http://www.centre-du-quebec.qc.ca

Ressources du milieu		
Ressources du milieu	**Mandats et services**	**Organismes régionaux et locaux**
Coopérative de développement régional (CDR)	• Contribue au développement économique des régions et favorise l'émergence de nouveaux projets coopératifs et la création d'emplois en offrant des services-conseils pour le démarrage, l'expansion et la consolidation des entreprises coopératives. • Les services offerts sont la réalisation d'études de faisabilité, l'élaboration de plans d'affaires, la recherche de financement, le suivi d'entreprises, la formation des membres et des administrateurs, etc.	• CDR du Centre-du-Québec et de la Mauricie, Trois-Rivières
Corporation de développement agroalimentaire-forêt (CDAF)	• Vise à favoriser le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés pour les entreprises du secteur. • Offre un soutien aux promoteurs et aux intervenants dans la réalisation de projets concrets, à portée régionale, sous-régionale ou locale, pour développer et mettre en valeur l'agriculture et pour faire connaître l'importance du secteur agroalimentaire.	• Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ), Nicolet
Corporation de développement international (CDI)	• Favoriser les échanges internationaux à l'aide de services aux entreprises, leur permettant ainsi de se positionner stratégiquement sur les marchés d'exportation. • Offre différents services dont le démarrage à l'exportation, carrefour des contacts, développement des affaires, informations stratégiques, maillage, diagnostic export, développement des marchés d'exportation et soutien aux exportateurs.	• Corporation de développement international Centre-du-Québec, Drummondville http://www.cldbecancour.qc.ca
Fonds régionaux de solidarité (FRS)	• Favorise l'émergence de projets structurants et créateurs d'emplois durables et de qualité sur le territoire en investissant des sommes dans des entreprises en démarrage, aux premiers stades de développement, en période de croissance ou de redressement.	• Fonds régional de solidarité Centre-du-Québec, Drummondville http://www.mcq.fondsreg.com
Incubateurs d'entreprises	• Aide les jeunes entreprises à franchir avec succès les premières étapes de leur développement. • Lieux physiques à loyer modique qui fournissent un environnement propice au développement de l'entrepreneur et de son entreprise. • Offre des services-conseils en gestion, des services techniques (recherche de capital de démarrage, réseau de parrainage) et des services communs (téléphone, secrétariat, photocopie).	• Incubateur coopératif de Saint-Léonard d'Aston • Incubateur industriel de Drummondville http://www.sded-drummond.qc.ca
Motels industriels	• Permet à de nouvelles entreprises (petites et moyennes entreprises) de bénéficier de locaux à prix avantageux pour favoriser leur développement au cours des premières années de leur existence. • Offre des services partagés de secrétariat et de bureautique.	• Motel industriel de Kingsey Falls • Carrefour industriel de Wôlinak • Motel industriel de Sainte-Monique • Motel industriel de Laurierville
Société d'aide au développement des collectivités (SADC)	• Intervient à plusieurs niveaux, dont le soutien à la création, à la consolidation et au développement des entreprises par des services techniques et financiers. • Dispose d'un fonds d'investissement jeunesse (FIJ) donnant la possibilité à un jeune entrepreneur d'obtenir une aide financière, un service d'appui personnalisé ainsi qu'un suivi rigoureux au développement de l'entreprise.	• SADC Arthabaska-Érable, Victoriaville http://www.boisfrancs.qc.ca/~sadc/ • SADC Nicolet-Bécancour, Bécancour http://www.omnimedia.qc.ca/~sadc/

Ressources du milieu		
Ressources du milieu	**Mandats et services**	**Organismes régionaux et locaux**
Société Innovatech du sud du Québec	• Société de capital de risque orientée vers le prédémarrage, le démarrage et la croissance d'entreprises ayant un fort potentiel de croissance dans le domaine de l'innovation technologique. • A pour principaux objectifs de relever la capacité d'innovation technologique des entreprises, de favoriser l'amélioration de leur compétitivité et de contribuer ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois dans son milieu. • Soutient activement et financièrement les projets novateurs dans les domaines des sciences de la santé, des technologies de l'information et des technologies industrielles.	• Société Innovatech du sud du Québec, Sherbrooke • Point de service, Drummondville • Point de service, Victoriaville http://www.isq.qc.ca
Sociétés locales d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE) et Fonds d'investissement local (FIL)	• Gère un fonds d'investissement dans le but d'aider financièrement et techniquement les entreprises nouvelles et existantes afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire de la MRC et des municipalités. • S'adresse aux PME du territoire desservi par la SOLIDE dans des projets de démarrage ou d'expansion d'entreprises oeuvrant dans les secteurs primaires, manufacturier et tertiaire moteur, incluant le tourisme. Le secteur commercial n'est pas admissible. • Le Fonds d'investissement local (FIL) agit de la même façon que les SOLIDE, permettant d'intervenir auprès des petites entreprises du milieu en ce qui a trait à la création et au maintien de l'emploi chez les jeunes et les femmes.	• SOLIDE de la MRC de Bécancour, Bécancour http://www.omnimedia.qc.ca/sadc • SOLIDE de la MRC de Nicolet-Yamaska, Bécancour http://www.omnimedia.qc.ca/sadc • SOLIDE de la MRC de Drummond, Drummondville http://www.sded-drummond.qc.ca • FIL de la MRC d'Arthabaska http://www.boisfrancs.qc.ca/~sadc/ • FIL de la MRC de l'Érable http://www.boisfrancs.qc.ca/~sadc/

Sources : Communication-Québec, Démarrer une entreprise, *Partez du bon pied en affaires*, édition 2001
Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, juillet 2001

Le tableau 10 ainsi que le tableau 11 présentent les différents ministères et organismes provinciaux et fédéraux pouvant apporter un certain support aux entreprises, de part leurs programmes, leurs services ou leurs conseils venant ainsi en aide aux entrepreneurs potentiels ou existants.

Tableau 10 Ministères et organismes relevant du gouvernement du Québec offrant un support aux entreprises en 2001

Gouvernement du Québec		
Ministères et organismes	**Mandats et services**	**Directions régionales et points de service**
Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)	• Publie chaque année le Répertoire des produits disponibles au Québec ainsi que les services aux entreprises. • ICRIQ constitue le plus important portail d'affaires et la banque d'informations la plus exhaustive en matière de commerce électronique interentreprises au Québec.	• Parcs technologiques du Québec, Sainte-Foy et Montréal http://www.criq.qc.ca
Communication-Québec – Ministère des Relations avec les	• Informe les futurs entrepreneurs sur les programmes et services du gouvernement du Québec à l'étape du pré-démarage et du démarrage d'une entreprise. • Fournit des informations sur la mise de fonds, sur le	• Bureau régional du Centre-du-Québec, Drummondville http://www.comm-qc.gouv.qc.ca

Gouvernement du Québec		
Ministères et organismes	**Mandats et services**	**Directions régionales et points de service**
citoyens et de l'Immigration (MRCI)	plan d'affaires, sur l'aide financière et technique, sur le travail autonome et sur les formes juridiques de l'entreprise. • Distribue des formulaires (enregistrement, immatriculation, incorporation, etc.).	
Investissement Québec (IQ)	• Favorise l'accroissement des investissements en positionnant le Québec comme un pôle de haute créativité et de productivité permettant aux entreprises d'être compétitives dans le contexte de mondialisation des marchés. • Favorise par des conseils, des outils financiers et des mesures fiscales le démarrage et le développement d'entreprises, particulièrement celles dont la croissance est reliée à l'innovation et à l'exportation.	• Investissement Québec Centre-du-Québec, Drummondville http://www.invest-quebec.com
La Financière agricole du Québec	• Favorise le développement économique du secteur bioalimentaire québécois, en mettant à la disposition des entreprises agricoles et forestières les ressources financières qui leur permettent de se développer et d'évoluer avec les meilleures chances de succès. • Garantit des prêts à taux avantageux et des ouvertures de crédits. • Offre un programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt et administre le programme d'aide à l'établissement, au développement et à la formation. • Met à la disposition des entreprises des produits et des services de qualité en matière de protection du revenu et d'assurance agricole ainsi que du financement agricole et forestier.	• La Financière agricole du Québec, Direction régionale du Centre-du-Québec, Nicolet http://www.sfa.gouv.qc.ca • Point de service, Victoriaville
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	• Conseille les intervenants dans les domaines des pêcheries, de l'agriculture et de l'alimentation et les oriente vers les ressources appropriées pouvant fournir de l'aide technique et financière. • Ses services s'adressent aux entreprises de production, de transformation, de distribution et de commercialisation. Ils sont offerts par les directions régionales du MAPAQ.	• Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction régionale du Centre-du-Québec, Nicolet • Point de service de Plessisville • Point de service de Victoriaville • Point de service, Drummondville • Point de service de Bécancour http://www.agr.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) – Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)	• Les entreprises du Centre-du-Québec bénéficient de deux centres collégiaux de transfert de technologie. • EQMBO-Entreprises, affilié au Cégep de Victoriaville, offre des services de consultation, de formation et d'aide technique destinés aux entreprises des secteurs du meuble et du bois ouvré. • Musilab, affilié au Cégep de Drummondville, offre une expertise en musique et sons à l'aide de logiciels spécialisés, ainsi qu'une formation en enseignement musical assisté par ordinateur.	• EQMBO-Entreprises, Victoriaville http://www.cgpvicto.qc.ca/eqmbo.entrepises/ • Musilab, Drummondville http://www.musilab.qc.ca

Gouvernement du Québec		
Ministères et organismes	**Mandats et services**	**Directions régionales et points de service**
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	• Administre les programmes d'assistance-emploi et d'allocations sociales et promouvoit le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi. • Fournit les services de soutien du revenu et d'aide à l'emploi aux citoyens à partir des centres locaux d'emploi (CLE) qui eux offrent, entre autres, de la formation pour démarrer une entreprise et différents services-conseils. • Les CLE intègrent également le module Emploi-Québec offrant des services variés d'aide à l'emploi : information sur le marché du travail, encadrement technique pour les personnes désireuses de démarrer leur entreprise, intervention en entreprise visant l'adaptation et la formation des ressources humaines à risque de perdre leur emploi, subventions pour la formation de la main-d'œuvre, etc.	• Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction régionale Centre-du-Québec, Victoriaville • Emploi-Québec, Direction régionale Centre-du-Québec, Drummondville http://www.mess.gouv.qc.ca • CLE de Victoriaville • CLE de Bécancour • CLE de Drummondville • CLE de L'Érable, Plessisville • CLE de Nicolet
Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)	• Contribue à doter le Québec d'une économie concurrentielle aux fins d'appuyer l'emploi et l'accroissement de la richesse. • Offre des services d'accompagnement et de l'information spécialisée aux entreprises déjà désireuses d'adopter de nouvelles technologies, d'améliorer leur productivité ou d'accroître leurs parts de marché, notamment par le développement de l'exportation.	• Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction régionale du Centre-du-Québec, Victoriaville http://www.micst.gouv.qc.ca
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI)	• Offre des services gratuits dans chaque carrefour d'intégration aux nouveaux arrivants afin de faciliter leur établissement en affaires. • Favorise l'établissement de contacts avec les intervenants privés et publics d'un secteur économique donné et fournit des renseignements sur les marchés et les régions les plus propices à l'établissement d'une entreprise.	• Point de service, Victoriaville http://www.immq.gouv.qc.ca
Ministère des Ressources naturelles (MRN)	• Assure une gestion rationnelle des ressources et du territoire du Québec. Il a la responsabilité d'élaborer et d'exécuter les plans et les programmes destinés à favoriser l'exploitation et la transformation des ressources énergétiques, forestières et minérales, et de mettre en valeur les terres publiques. • Offre l'aide technique ou financière par l'entremise de différents programmes liés aux secteurs des forêts, de l'énergie et des mines.	• Ministère des Ressources naturelles (Forêt Québec), Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Trois-Rivières http://www.mrn.gouv.qc.ca • Point de service, Victoriaville

Sources : Communication-Québec, Démarrer une entreprise, *Partez du bon pied en affaires*, édition 2001
Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, juillet 2001

Tableau 11 Ministères et organismes relevant du gouvernement du Canada offrant un support aux entreprises en 2001

Gouvernement du Canada		
Ministères et organismes	**Mandats et services**	**Directions régionales et points de service**
Banque de développement du Canada (BDC)	• Offre un éventail de produits financiers souples et spécialisés, conçus pour favoriser la croissance des PME : prêts à terme, financement par quasi-fonds propres, capital de risque. • Fournit des solutions efficaces à prix abordable dans le domaine de la consultation en gestion auprès des dirigeants de PME, bénéficiant ainsi de l'expertise de consultants aguerris pour lancer ou faire croître leur entreprise, conquérir de nouveaux marchés ou améliorer leur compétence en gestion au sein d'une économie mondiale fondée sur le savoir. • Répond aux besoins particuliers de marchés cibles en croissance, comme les femmes entrepreneurs, les entrepreneurs autochtones et les jeunes entrepreneurs.	• Point de service, Drummondville http://www.bdc.ca
Conseil national de recherches du Canada (CNRC)	• Favorise l'essor d'entreprises de technologie et épaule les entreprises qui commercialisent ses technologies en proposant des idées novatrices et en collaborant avec un réseau d'organisations de premiers plans des secteurs privés et publics ainsi qu'avec des chercheurs afin d'aider les entreprises à fabriquer des produits qui généreront des profits. • Aide également les entrepreneurs à définir leurs besoins techniques, à obtenir de l'aide et de l'information technique, à résoudre des problèmes technologiques liés à la production et au produit, à obtenir ou acquérir la technologie et les compétences auprès de sources au Canada et à l'étranger et à obtenir de l'aide financière et des conseils d'affaires. • Gère le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), encourageant ainsi l'innovation au sein des PME canadiennes.	• Conseil national de recherches du Canada, Boucherville http://www.nrc.ca • Division de l'école québécoise du meuble et bois ouvré (EQMBO-Entreprises) – PARI, Victoriaville http://www.cgpvicto.qc.ca/eqmbo.entrepises/
Développement économique Canada (DEC)	• Promouvoit le développement économique des régions du Québec et met l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables. • Appuie les petites et moyennes entreprises et valorise l'entrepreneuriat en offrant aux entrepreneurs des conseils et des services leur permettant de prendre des décisions éclairées pour favoriser le développement de leur entreprise. • Assure la gestion du *Programme de développement des collectivités* et supporte des incubateurs technologiques qui ont pour mission l'encadrement de nouvelles PME.	• Développement économique Canada, Drummondville http://www.dec-ced.gc.ca
Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	• Responsable des programmes et des services d'emploi et d'assurance-emploi. Il encourage les employeurs et les organismes partenaires à conjuguer leurs efforts pour favoriser la création d'emplois par des activités visant le développement de la collectivité et de l'économie locale.	• Centre de ressources humaines Canada, Drummondville • Centre de ressources humaines Canada, Bécancour • Centre de ressources humaines Canada, Victoriaville http://www.qc.hrdc-drhc.gc.ca

Gouvernement du Canada		
Ministères et organismes	**Mandats et services**	**Directions régionales et points de service**
Industrie Canada (IC)	• Industrie Canada a produit un guide pour présenter l'ensemble des programmes et services offerts par le gouvernement du Canada aux PME : *Guide des services et programmes gouvernementaux du Canada à l'intention de la petite entreprise*. • *Stratégis* est un important site où sont stockées des données sur les affaires du Canada, permettant aux entreprises d'avoir directement accès aux vastes ressources en renseignements et en savoirs spécialisés d'Industrie Canada.	• Industrie Canada, Québec http://strategis.ic.gc.ca

Sources : Communication-Québec, Démarrer une entreprise, *Partez du bon pied en affaires*, édition 2001
Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, juillet 2001

LES PARCS INDUSTRIELS

Le Centre-du-Québec compte 12 parcs industriels distribués sur l'ensemble de son territoire. Le tableau 12 présente certaines caractéristiques de ces parcs, dont leurs principaux secteurs d'activité représentés ainsi que leurs superficies totales et disponibles.

Tableau 12 Caractéristiques des parcs industriels du Centre-du-Québec en 2001

MRC	Parc industriel	Caractéristiques		
		Principaux secteurs d'activité	Superficie	
			Totale	Disponible
Arthabaska	Parc industriel de Daveluyville	Habillement, bois, meuble et articles d'ameublement	570 425 m² (6 133 602 p²)	199 742 m² (2 147 763 p²)
	Parc industriel de Kingsey Falls	Papier et produits de papier, produits en matière plastique, bois	3 234 155 m² (34 775 860 p²)	727 830 m² (7 826 129 p²)
	Parc industriel de Victoriaville	Bois, habillement, meuble et articles d'ameublement	3 119 341 m² (33 541 301 p²)	602 125 m² (6 474 462 p²)
	Parc industriel de Warwick	Aliments et boissons, produits en matière plastique, habillement	196 385 m² (2 111 666 p²)	178 721 m² (1 921 731 p²)
Bécancour	Parc industriel et portuaire de Bécancour	Électrométallurgie, chimie, transport maritime	68 819 852 m² (740 770 000 p²)	39 080 000 m² (420 653 212 p²)
	Parc industriel et commercial 30/55 de Bécancour	Aliments, bois, produits métalliques	677 645 m² (7 284 683 p²)	491 840 m² (5 287 280 p²)
Drummond	Parc industriel de Drummondville	Machinerie, produits métalliques, produits plastiques, papier	1 672 200 m² (18 000 000 p²)	743 200 m² (8 000 000 p²)
	Parc industriel régional de Saint-Germain	Transport, produits métalliques, bois, aérospatial	186 498 m² (2 006 718 p²)	93 135 m² (1 002 128 p²)
L'Érable	Parc industriel Plessisville	Métallurgie, habillement, bois	457 000 m² (4 919 102 p²)	90 116 m² (970 000 p²)
	Parc industriel de Princeville	Produits nautiques, produits du bois, produits métalliques	576 135 m² (6 195 000 p²)	118 807 m² (1 277 500 p²)
Nicolet-Yamaska	Parc industriel de Nicolet	Machinerie, bois, aliments	153 255 m² (1 647 903 p²)	80 739 m² (868 161 p²)
	Parc industriel de Saint-Léonard-d'Aston	Meuble et bois ouvré, produits métalliques, incubateur coopératif	102 300 m² (1 100 000 p²)	83 700 m² (900 000 p²)

Source : Québec affaires, Répertoire des parcs industriels du Québec, http://www.quebecaffaires.com, 2001
Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale Centre-du-Québec, 2001

3.3.7 Les priorités régionales de développement

Cette dernière section met en perspective les forces et les faiblesses de la région, ainsi que les priorités régionales d'intervention.

LES FORCES ET LES FAIBLESSES DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Parmi les forces du Centre-du-Québec, certains éléments doivent être mis en relief :

- Une économie très diversifiée et caractérisée par un taux d'entreprises manufacturières par rapport au total du nombre d'entreprises supérieur à la moyenne québécoise (26 % au Centre-du-Québec versus 19 % pour le Québec);
- Un réseau hydrographique développé avec accès à un parc industriel et portuaire en eau profonde d'envergure international;
- Un réseau routier et autoroutier bien développé dans les axes est-ouest (autoroute 20) et nord-sud (autoroute 55);
- Une bonne structure d'accueil avec la présence de parcs industriels dans chacune des cinq MRC du territoire;
- Un capital entrepreneurial de haut calibre et un esprit de collaboration indéniable;
- Un emplacement stratégique fort envié, au centre du triangle économique québécois, à environ une heure de route des villes de Montréal, de Québec, de Sherbrooke et de Trois-Rivières;
- La présence du siège social du Groupement des chefs d'entreprises du Québec à Drummondville et de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants à Drummondville;
- Une qualité de vie soulignée par le faible taux de criminalité et un bon équilibre entre le milieu urbain et le milieu rural.

Quelques faiblesses sont également observables, venant ainsi servir de balises à l'identification de priorités de développement économique régional. Ce sont les défis à relever. Parmi les plus évidents, notons :

- Des filières industrielles en émergence avec un grand potentiel latent mais non suffisamment structuré et développé;
- Une utilisation timorée des capitaux de risque et un faible taux de pénétration des sociétés de capitaux de risque;
- Un nombre peu élevé d'entreprises manufacturières détenant un haut niveau de concentration de savoir et de haute technologie;

- Un besoin urgent de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée et, paradoxalement un niveau de salaire moyen parmi les plus bas au Québec;
- Une faible présence d'infrastructures d'enseignement supérieur ou dédiées au développement du savoir et une sous représentation du secteur des services aux entreprises et des institutions gouvernementales;
- Un certain exode de la jeune main-d'œuvre diplômée.

LES FILIÈRES INDUSTRIELLES À CONSOLIDER

À la lumière des données présentées dans cette section, et d'un commun accord avec les intervenants de la région, cinq filières industrielles ont été mises en priorité dans l'agenda du développement économique du Centre-du-Québec :

- L'industrie bioalimentaire (3^{e} en importance au Québec);
- L'industrie de la machinerie (électrique et non électrique);
- L'industrie du matériel de transport;
- L'industrie de la plasturgie et des matériaux industriels;
- Les industries de la transformation du bois.

LES PRIORITÉS RÉGIONALES D'INTERVENTION

La plupart des intervenants s'entendent sur une stratégie à suivre quant au renforcement de la structure industrielle centricoise. Dans le cadre de ses récents travaux, le comité aviseur régional de la Société de diversification économique des régions se penchait sur les objectifs suivants :

- Améliorer la compétitivité régionale, particulièrement en matière d'augmentation du nombre d'entreprises de haut niveau de savoir et de haute technologie, tout en privilégiant la diversification dite verticale;
- Continuer les bonnes performances au niveau de la création d'emplois tout en mettant l'accent sur le soutien des PME dans la dotation de personnel qualifié;
- Renforcer le partenariat entre les intéressés par l'innovation et les nouvelles pratiques d'affaires.

Les intervenants se sont également entendus sur des pistes d'action à suivre qui permettront d'atteindre les objectifs formulés et d'assurer une meilleure diversification économique régionale, en voici quelques-unes :

- Mettre en valeur le capital social de la région du Centre-du-Québec en faisant converger les actions vers une culture d'innovation tout en valorisant l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC);

- Intensifier les activités de recherche-développement par le déploiement sur le territoire des carrefours de la nouvelle économie (CNE) mais surtout en utilisant la grande capacité de réseautage des intervenants;
- Former et attirer une main-d'œuvre qualifiée, et ce, par une implication plus marquée des entreprises;
- Augmenter la compétitivité des entreprises par de nouvelles pratiques innovantes;
- Développer le segment des affaires électroniques par une offensive plus musclée de la part des intervenants.

Bibliographie

COMMUNICATION-QUÉBEC. *Démarrer une entreprise, partez du bon pied en affaires*, édition 2001.

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Rapport de conjoncture 2001 : Pour des régions innovantes*, mars 2001.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Destination des expéditions des manufacturiers exportateurs du québec entre 1995 et 1997*, 2000.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Statistiques manufacturières régionales*, édition 1998.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Statistiques des PME manufacturières*, édition 1998.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE DES PME ET DES RÉGIONS. *Profil économique de la région Centre-du-Québec (17)*, édition 1999.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE. *Profil économique de la région du Centre-du-Québec (17)*, édition 2001.

QUÉBEC AFFAIRES. *Répertoire des parcs industriels du Québec*, adresse URL (page consultée en juillet 2001) : http://www.quebecaffaires.com.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 1996*.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La construction

Régions Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières
Céline Girard, ministère des Régions
Marie-Claude Suzor, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ 1

3.4 La construction 1

3.4.1 L'évolution de la construction au Centre-du-Québec 1

3.4.2 L'évolution du secteur non résidentiel et les principaux projets d'investissement 2

3.4.3 La construction d'unités de logement au Centre-du-Québec 3

Tableaux

Tableau 1 Valeur estimative de la construction au Centre-du-Québec et au Québec, en milliers de dollars, 1996 à 1999 1

Tableau 2 Projets non résidentiels de plus de 5 M $ ayant généré une activité économique importante 2

Tableau 3 Nombre d'unités de logement construites, au Centre-du-Québec, 1996 à 1999 3

Bibliographie 4

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.4 La construction

L'industrie de la construction se distingue avant tout par la grande mobilité de ses entreprises et de sa main-d'œuvre. Cette industrie se caractérise également par son instabilité cyclique et saisonnière. La variation des investissements donne lieu à des périodes de forte activité durant lesquelles on assiste à la mise en chantier de grands projets, périodes qui seront suivies de moments plus calmes. Les mois d'avril à octobre sont les périodes de l'année où l'activité est la plus importante alors que l'on observe un net ralentissement en décembre et en janvier.

3.4.1 L'évolution de la construction au Centre-du-Québec

LA VALEUR DE LA CONSTRUCTION

Le secteur de la construction, au Centre-du-Québec comme dans l'ensemble des régions du Québec, connaît des variations considérables selon l'évolution de la conjoncture. En effet, la variation de la construction résidentielle et non résidentielle entre 1996 et 1999 illustre bien la nature cyclique de ce secteur (tableau 1). Notons qu'après avoir enregistré une chute marquée de 25% de la valeur estimative des activités de construction en 1997 par rapport à l'année précédente, le Centre-du-Québec affiche des gains successifs de 12% et 15,8% en 1998 et 1999, grâce à la bonne performance des secteurs industriel et institutionnel.

Tableau 1 Valeur estimative de la construction au Centre-du-Québec et au Québec, en milliers de dollars, 1996 à 1999

	1996 ('000)	1997 ('000)	Variation %	1998 ('000)	Variation %	1999 ('000)	Variation %
Centre-du-Québec	**212 663**	**159 387**	**-25**	**178 541**	**12**	**206 676**	**15,8**
Résidentiel	84 551	84 282	-0,3	81 793	-2,9	83 258	1,8
Non résidentiel :							
Industriel	81 845	26 593	-67,5	50 411	89,6	65 686	30,3
Commercial	39 169	38 935	-0,6	26 690	-31,4	31 797	19,1
Institutionnel	7 098	9 577	34,9	19 647	105,1	21 935	11,6
Québec	**4 937 775**	**5 132 998**	**3,95**	**5 588 114**	**8,87**	**5 927 391**	**6,07**
Résidentiel	2 413 190	2 731 627	13,20	2 733 188	0,06	3 113 250	13,91
Non résidentiel	2 524 585	2 401 371	-4,88	2 854 926	18,89	2 814 141	1,43

Source : Statistique Canada, Permis de bâtir, 1996, 1997, 1998 et 1999

En 1999, la valeur estimative totale des permis de bâtir dans la région s'élevait à plus de 200 millions de dollars. Le secteur résidentiel s'accaparait 40,3% de la valeur des permis et le secteur non résidentiel 59,7%, partagé également entre le secteur industriel et les secteurs commercial et institutionnel. En 1999, la valeur totale des permis de la région équivalait à 3,5 % de celle de l'ensemble du Québec. Notons également que la croissance de 1,8 % enregistrée en 1999 dans le secteur résidentiel en région mettait fin à la période de légère décroissance enregistrée en 1997 et en 1998.

3.4.2 L'évolution du secteur non résidentiel et les principaux projets d'investissement

La valeur estimative des permis de bâtir du secteur institutionnel poursuit sa croissance depuis 1996 au Centre-du-Québec. La valeur de ces permis en 1998 a fait un bond de 105,1% par rapport à l'année précédente (tableau 1). Elle atteint en 1999 presque 11% de la valeur estimative totale de la construction comparativement à 3,3% en 1996. Mentionnons par exemple le début des travaux de rénovation en 1997 des centres hospitaliers Hôtel-Dieu d'Arthabaska et Ste-Croix de Drummondville, d'une valeur totale de 15,7 millions de dollars (tableau 2).

Tableau 2 Projets non résidentiels de plus de 5 M $ ayant généré une activité économique importante

Endroit	Projet	Valeur ('000 000 $)	Date de début	Date de fin
Arthabaska	Rénovation de l'Hôpital Hôtel-Dieu	9,2	Février 1997	Juillet 2001
Drummondville	Rénovation de l'Hôpital Ste-Croix	6,5	Septembre 1997	Janvier 2000
Drummondville	Agrandissement d'usine: SCA produits d'hygiène	45	Octobre 1998	Octobre 2002
Bécancour	Modernisation d'usine: VRD Canada	21	Octobre 1998	Octobre 2001
Victoriaville	Construction : Cercueils Vic Royal	25	Novembre 1998	Janvier 2001
Drummondville	Élargissement de l'autoroute 55	7,8	Avril 1999	Octobre 2001
Nicolet	Rénovation de l'Hôpital Christ-Roi	7,4	Juin 1999	Juin 2001
Princeville	Modernisation de l'usine IntrAL	17	Août 1999	Juillet 2000
Saint-Wenceslas/ Sainte-Eulalie	Prolongement de l'autoroute 55	33,5	Octobre 1999	Octobre 2005
Drummondville	Construction : Emballages Mitchell Lincoln	30	Novembre 1999	Juin 2000
Drummondville	Agrandissement du Centre de recherche (Groupe Soprema)	14	Novembre 1999	Décembre 2000
Victoriaville	Magasin, Supermarché Bellevue (IGA)	7	Janvier 2000	Juin 2000
St-Jean-Baptiste-de- Nicolet	Reconstruction d'usine (Nicolet Plastique)	6	Février 2000	Mai 2000
Nicolet	Restauration et agrandissement de l'École nationale de police du Québec	43	Mars 2000	n/d
Drummondville	Construction : réfection du Pont des Voltigeurs	10	Mars 2000	Décembre 2000
Drummondville	Construction : Maxi (Daniel Arbour &	13	Octobre 2000	Juin 2001

	Associés)			
Saint-Léonard-d'Aston	Construction : Venmar Aston	7,5	Octobre 2000	Mars 2001
Drummondville	Construction : W & B Ltée (usine de textile)	45	Novembre 2000	Septembre 2001

Source : Commission de la construction du Québec, Direction recherche et organisation, Liste des chantiers importants dans l'industrie de la construction, décembre 2000

En marge des travaux de construction industrielle et institutionnelle sur le territoire du Centre-du-Québec, on a annoncé récemment les travaux de prolongement de l'autoroute 55, entre la route 226 à Saint-Célestin et l'autoroute 20 (33,5 M $) à Sainte-Eulalie, l'élargissement de l'autoroute 55 entre l'autoroute 20 et le boulevard Jean-de-Brébeuf (7,8 M $) à Drummondville et la réfection du Pont des Voltigeurs (10 M $) à Drummondville, des investissements de plus de 50 millions de dollars. Enfin, le gouvernement du Québec annonçait dans le discours du budget du mois de mars 2000, un important investissement de 43 millions de dollars pour la restauration et l'agrandissement de l'École nationale de police du Québec à Nicolet.

3.4.3 La construction d'unités de logement au Centre-du-Québec

Malgré une augmentation en 1997, la construction de maisons unifamiliales affiche une baisse en 1998 et en 1999 (tableau 3). En 1999, on enregistrait un accroissement du nombre d'unités de maisons d'appartements construites par rapport à 1998, pour atteindre les mêmes niveaux observés en 1996 et en 1997. Par ailleurs, on assiste à une importante diminution de la construction de maisons doubles pour la période de 1996 à 1999.

Tableau 3 Nombre d'unités de logement construites, au Centre-du-Québec, 1996 à 1999

	1996	1997	1998	1999
Maisons unifamiliales	547	598	537	521
Chalets	1	5	1	6
Maisons mobiles	13	8	15	12
Maisons d'appartements	268	267	201	263
Maisons doubles	91	59	43	16
Maisons en rangée	0	4	1	0

Source : Statistique Canada, Permis de bâtir, 1996, 1997, 1998 et 1999

Bibliographie

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, DIRECTION RECHERCHE ET ORGANISATION. *Liste des chantiers importants dans l'industrie de la construction*, décembre 2000.

STATISTIQUE CANADA. *Permis de bâtir en 1996, 1997, 1998 et 1999.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les transports

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Marie-Claude Suzor, ministère des Régions
Pierre Lemieux, Université du Québec à Trois-Rivières
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673

Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.5 Les transports 1

3.5.1 Les facteurs influant sur les déplacements 1

3.5.2 L'environnement 2

3.5.3 Le portrait des déplacements 2

3.5.4 Le réseau routier régional 3

3.5.5 Le transport des personnes 4

3.5.6 Le transport des marchandises 9

3.5.7 Les enjeux 10

3.5.8 Les orientations proposées 13

Tableaux

Tableau 1 Offre de service de taxis dans la région du Centre-du-Québec 6

Tableau 2 Caractéristiques des motoneiges dans la région du Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1997 et en 1998 8

Tableau 3 Caractéristiques des véhicules tout-terrain dans la région du Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1997 et en 1998 8

Graphique

Graphique 1 Inventaire du réseau routier, par classe de routes pour la région du Centre-du-Québec en 1993 3

Bibliographie 15

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.5 Les transports

Cette section du bilan présente une synthèse du document *Vers un plan de transport pour le Centre-du-Québec.* Ce rapport diagnostique a été publié en juillet 1999 par la Direction régionale de la Mauricie-Centre-du-Québec du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Afin de faire le point sur le secteur des transports dans la région, cinq grands thèmes ont été retenus : les facteurs influant sur les déplacements, l'environnement, le portrait des déplacements, le transport des personnes et le transport des marchandises.

De façon générale, les infrastructures routières et la fonctionnalité du réseau sont satisfaisantes dans la région du Centre-du-Québec. En effet, la présence de nombreux liens est-ouest et nord-sud ainsi que des accès faciles aux autoroutes et aux routes nationales donnent à la région un système de transport efficace. Ce système est constitué d'un réseau routier supérieur très étendu, avec 1 571 kilomètres de routes.

3.5.1 Les facteurs influant sur les déplacements

Entre 1971 et 1996, la région du Centre-du-Québec a maintenu son poids démographique dans le Québec. Toutefois, on prévoit que d'ici 2016, la croissance démographique de la région sera deux fois plus lente que celle de l'ensemble du Québec. Ainsi, le poids démographique de la région passera de 3,0 % en 1996 à 2,8 % en 2016.

La croissance du kilométrage annuel parcouru par la population régionale devrait donc connaître un ralentissement à partir de 2011. Cette prévision soulève un problème particulier pour l'organisation du système de transport, car le ralentissement de la croissance démographique sera accompagné d'une concentration accrue des populations près des agglomérations urbaines. Cette croissance, qui affectera principalement la demande de transport, sera inégale entre les MRC. Ainsi, au cours des prochaines années, les villes de Saint-Nicéphore et de Drummondville, situées dans la MRC de Drummond, devraient connaître une forte croissance, tandis que les MRC de l'Érable, de Bécancour et de Nicolet-Yamaska connaîtront vraisemblablement une très faible croissance. Il faudra donc prendre les mesures nécessaires au maintien d'une desserte appropriée pour ces MRC rurales.

Par ailleurs, la population est vieillissante. La demande en service de transport adapté et en transport en commun devrait donc s'accroître dans la région pour répondre aux besoins des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Le Centre-du-Québec se positionne à l'avant-plan, au niveau provincial, par une croissance accrue de son activité économique. Diversifiée par la présence de nombreuses PME, la région exporte sa production principalement vers les États-Unis. L'activité économique engendre ainsi beaucoup de déplacements personnels (les travailleurs qui se rendent au travail) et de transport de marchandises (exportations) ce qui soutend une utilisation accrue du réseau routier.

L'aménagement du territoire de la région du Centre-du-Québec est principalement axé sur la prédominance des vocations agricole et agro-forestière, de même que sur certains pôles industriels. Le développement, la reconnaissance et la promotion de ces différents pôles d'attraction économique influencent sur la localisation de certaines activités nécessitant une circulation dont l'importance varie en fonction du genre d'activité.

3.5.2 L'environnement

Le respect de l'environnement fait l'objet d'engagements gouvernementaux. Ces engagements ont des répercussions sur les activités du MTQ. Ce dernier a donc intégré l'aspect environnemental comme composante de sa démarche de planification.

D'une part, les activités de construction et d'entretien des infrastructures de transport créent des impacts négatifs sur le milieu récepteur (ex. : atteinte aux paysages). D'autre part, l'utilisation de ces infrastructures engendre des problèmes maintes fois soulevés de consommation de combustibles fossiles et d'émission de gaz à effet de serre, de congestion, de pollution atmosphérique et sonore (bruit routier) et d'étalement urbain.

Le MTQ travaille actuellement à l'implantation d'un système de gestion environnementale visant à intégrer les notions de protection de l'environnement à chacune des étapes de la planification, de l'expression des besoins, du cheminement de projets et dans l'élaboration du plan de transport.

Pour la région du Centre-du-Québec, la préoccupation majeure est la préservation ou la mise en valeur des zones ou des sites patrimoniaux et le respect de l'intérêt esthétique de certaines municipalités ou de territoires situés en bordure du réseau routier et autoroutier. Le milieu agricole est également sensible à l'implantation et à la gestion des infrastructures de transport.

3.5.3 Le portrait des déplacements

Les déplacements à travers et vers le Centre-du-Québec sont nombreux et variés. Certains secteurs figurent parmi les enjeux routiers du MTQ et concernent principalement les déplacements nord-sud via les routes A-55,155,161 et 165 de même que les déplacements est-ouest (routes 132, 122 et 116). Lorsque le MTQ établit ses priorités d'action, il doit connaître l'évolution des lieux de provenance des usagers, leurs motifs de déplacements et les endroits de destination de véhicules de même que les parts de déplacements locaux, régionaux et nationaux.

Par exemple, l'axe routier Nicolet (route-132)-autoroute 55 se compose principalement d'une circulation régionale tandis que l'axe Bécancour-autoroute 20 (routes 155, 161 et autoroute 55) présente une circulation de type transit interrégional (ex. : Mauricie-Drummondville). Par ailleurs, le corridor de la route 122 affiche majoritairement une circulation locale. Quant à l'axe Black Lake-autoroute 20 (routes 162 et 165) constitue un axe de long transit. Enfin, l'axe Plessisville-Princeville-Victoriaville-Richmond (route 116) est composé d'une circulation régionale vers l'Estrie. Le pont Laviolette supporte un trafic journalier moyen de 29 000 véhicules (toutes saisons). Le pont Laviolette représente le lien économique unique pour les rives nord et sud et toutes les localités du Centre-du-Québec bénéficient de la présence de ce pont.

3.5.4 Le réseau routier régional

Le réseau routier de la région du Centre-du-Québec comprend trois sections d'autoroute, plusieurs routes principales et des routes dites secondaires. Les sections d'autoroute relient d'est en ouest et du nord au sud plusieurs localités de la région. L'autoroute 30 à la sortie de l'autoroute 55 sud donne accès au Parc industriel et portuaire de Bécancour et aux secteurs de la municipalité de Bécancour. L'autoroute 20 relie plusieurs grandes régions et territoires, notamment, d'est en ouest, l'axe Québec, Drummondville et Montréal. Enfin, la présence de l'autoroute 55 sud à la sortie de l'autoroute 20 relie la ville de Drummondville à la région de l'Estrie.

Graphique 1 Inventaire du réseau routier, par classe de routes pour la région du Centre-du-Québec en 1993

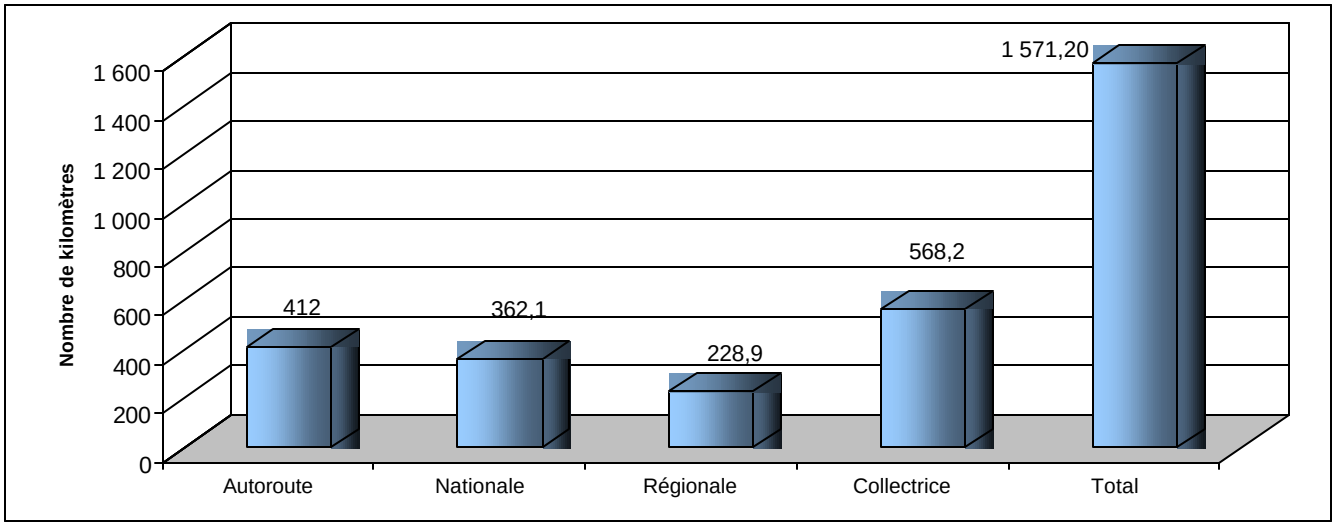

Source : Ministère des Transports du Québec, *Vers un plan de transport pour le Centre-du-Québec*, juillet 1999.

En marge du réseau autoroutier, les routes principales relient plusieurs municipalités sur le territoire du Centre-du-Québec d'est en ouest et du nord au sud. C'est le cas notamment pour la route 132 reliant la ville de Nicolet et la MRC de Bécancour. La route 116 relie également d'est en ouest les municipalités de Victoriaville et de Plessisville. Du nord au sud, les routes suivantes relient les localités décrites ci-après :

- 161 (municipalités de la MRC Nicolet-Yamaska à Victoriaville) ;
- 122 (villes de Victoriaville et de Drummondville allant jusqu'à St-François-du-Lac et donnant finalement accès à Nicolet par la 132) ;
- 165 (ville de Plessisville à l'autoroute 20) ;
- 143 (ville de Drummondville à la région de l'Estrie) ;
- 155 (principale artère donnant accès à Drummondville en partant de Trois-Rivières).

Le réseau routier de la région du Centre-du-Québec présente aussi les caractéristiques qui suivent :

- les déficiences concernant la vitesse praticable sont faibles ou nulles sur près de 96 % du réseau supérieur;
- les déficiences en terme de possibilités de dépassement (particulièrement sur les routes 132, 139, 161 et 216).

Près de 68 % des routes de la région du Centre-du-Québec sont considérées comme étant en très bon état. Les routes inventoriées sous le seuil d'intervention en ce qui concerne la sensibilité au gel constituent 88 % du réseau routier. Mentionnons également que 5 % du réseau routier connaît des problèmes d'ornières, c'est-à-dire des traces plus ou moins profondes que les roues des véhicules creusent dans la chaussée.

Seulement 5 % des ouvrages d'art de la région (ponts, viaducs, ponts sous remblai et murs) nécessite des réfections majeures.

3.5.5 Le transport des personnes

Il existe une différence importante entre les débits journaliers moyens d'été et les débits journaliers moyens annuels. En effet, les débits journaliers connaissent une augmentation de 19 % pendant la saison estivale. Dans l'ensemble, en ce qui concerne la circulation, le niveau de service offert peut être considéré comme bon.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Voici quelques statistiques concernant la sécurité routière : les routes 139, 116, 122, 155, 132 et 162, l'autoroute 30, et la 161 sont, par ordre d'importance, les huit routes comptant le plus grand nombre d'accidents par kilomètre. Dans le Centre-du-Québec, la majorité (52 %) des accidents surviennent sur les cinq routes suivantes : l'autoroute 20, les routes 116, 122, 132 et 161.

LE TRANSPORT EN COMMUN

Jusqu'à tout récemment, seule Drummondville disposait d'un service de transport en commun subventionné dans la région du Centre-du-Québec. La disponibilité d'un tel service est indispensable étant donnée la présence dans la région immédiate de nombreux établissements des réseaux de la santé et de l'éducation.

Une étude effectuée par le MTQ a permis de constater les éléments suivants concernant le transport en commun à Drummondville :

- La clientèle adulte a atteint une stabilité relative dès 1990.
- Le nombre de passagers bénéficiant des tarifs de l'âge d'or n'augmente presque plus depuis 1993, même si l'importance de cette tranche d'âge dans la population augmente constamment.
- Le nombre d'étudiants utilisateurs du service semble avoir atteint son maximum en 1994 et aurait commencé à décroître depuis.

Il apparaît donc que le transport en commun à Drummondville aurait atteint sa maturité.

Depuis le 2 octobre 2000, Victoriaville dispose du service de transport en commun *TaxiBus*. Dans ce système, le déplacement des usagers est assuré par les voitures de Taxis Vétérans. Le coût de transport entre deux numéros d'arrêt est de 2,50$ peu importe la distance parcourue. En réponse au succès du système, de nouvelles heures de départ ont été ajoutées à l'horaire initialement prévu. Le service TaxiBus est subventionné en partie par la ville de Victoriaville et en partie par le MTQ.

Un service de navette entre Bécancour et Trois-Rivières est également disponible. Ce service est limité à deux allers-retours par jour ouvrable durant l'année scolaire et est exploité par la compagnie Autobus Hélie. Exception faite de la contribution de la ville de Bécancour, aucune subvention gouvernementale n'est attribuée à cette activité.

Enfin, selon le MTQ, le problème d'étalement urbain nuit grandement à la viabilité des actuels services de transport en commun dans la région du Centre-du-Québec.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les commissions scolaires de la région connaissent une diminution de leur effectif évaluée à 2,7 %. Cette évolution de la situation touche principalement la clientèle au primaire. Selon les prévisions démographiques, cette tendance devrait se maintenir d'ici les quinze prochaines années.

À l'inverse, l'augmentation de l'effectif au secondaire prévue pour les prochaines années suscitera de nouveaux besoins de transport scolaire dans certaines commissions scolaires.

L'usage de plus en plus fréquent de véhicules plus gros dans le transport scolaire au Centre-du-Québec aura pour conséquence de diminuer le nombre de kilomètres quotidiens par véhicule, ce qui devrait contribuer à stabiliser les coûts.

Enfin, le transport scolaire est sécuritaire par rapport aux autres modes de déplacement en usage dans la région.

LE TRANSPORT INTERURBAIN

La clientèle du transport par autocar entre les différentes municipalités de la région est constituée à 60 % de voyageuses. Cette clientèle est généralement captive de ce mode de transport, car elle ne dispose pas d'autres moyens de transport pour effectuer ses déplacements interurbains. Plus de 20 % de la clientèle considère l'autocar comme un moyen de transport économique.

Il existe une vingtaine de compagnies qui offrent des services d'autocar dans la région. Avec la nouvelle réglementation qui entrera éventuellement en vigueur, la notion de territoire protégé sera abolie, rendant ainsi possible l'utilisation de véhicules de différents formats.

LE TRANSPORT PAR TAXI

À la lecture du tableau 1, on constate que le pourcentage de la population de la région du Centre-du-Québec (76 %) qui réside dans un secteur desservi par le taxi est beaucoup plus faible que celui du Québec (91 %). Cette situation s'explique en partie par le fait que de nombreuses zones populeuses comme Princeville, Warwick et Tingwick ne sont pas desservies par ce mode de transport.

Tableau 1 Offre de service de taxis dans la région du Centre-du-Québec

	Centre-du-Québec
Population	215 207
Municipalités desservies	46
Population des municipalités desservies	164 112
Population non desservie	51 095
Pourcentage de la population desservie	76 %
Agglomérations de taxis	2

	Centre-du-Québec
Nombre de permis « agglomération »	60
Régions de taxis	11
Nombre de permis « région »	22
Population par permis	2 617

Source : Ministère des Transports du Québec, *Vers un plan de transport pour le Centre-du-Québec*, juillet 1999.

Dans la région, le nombre moyen de personnes par permis est de 2 617, comparativement à 1 041 pour l'ensemble du Québec. Mentionnons également qu'un chauffeur de taxi travaillant à temps plein dans le secteur de Victoriaville ou de Drummondville effectue entre 40 et 80 courses par semaine.

AUTRES MOYENS DE TRANSPORT

Plusieurs trains de VIA Rail desservent actuellement une gare située à Drummondville. On y trouve d'une part les trains LRC (léger, rapide, confortable), qui assurent des liaisons dans le corridor Québec-Windsor, et d'autre part les trains plus classiques qui relient Montréal au Bas-Saint-Laurent, à la Gaspésie et aux provinces atlantiques.

Le transport aérien des personnes est très peu présent dans le Centre-du-Québec. Cette situation s'explique notamment par la proximité des grands centres, la faible population ainsi que la nature des activités économiques de la région. Les aéroports publics de Drummondville et de Victoriaville font partie du réseau local.

On ne trouve aucune activité de croisière dans la région du Centre-du-Québec. L'absence d'infrastructure portuaire adaptée pouvant favoriser le développement de telles possibilités semble en être la principale raison. Il s'agit d'un potentiel éventuellement à exploiter considérant la proximité du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre. Dans l'ensemble de la région, on trouve trois marinas comprenant, au total, 155 places.

RÉSEAUX CYCLABLES

Chaque MRC de la région planifie son réseau cyclable intermunicipal. Certaines d'entre elles prévoient développer un réseau régional interMRC. La MRC de Bécancour, par exemple, propose de créer un lien entre les rives sud et nord du fleuve Saint-Laurent et entre son territoire et celui des MRC voisines.

Le ministère des Transports, en adoptant une *Politique sur le vélo*, a reconnu aux MRC la compétence en matière de planification de réseaux cyclables régionaux.

En plus du réseau régional, la région disposera dans les prochaines années du circuit cyclable de la Route Verte. Ce projet de développement touristique majeur dans la région du Centre-du-Québec donnera naissance à un réseau traversant les cinq MRC et 26 municipalités.

LES RÉSEAUX DE MOTONEIGES ET DE VÉHICULES TOUT-TERRAIN

Les sentiers utilisés par les motoneiges et les véhicules tout-terrain sont présents dans l'ensemble du territoire. La principale problématique liée à l'existence du réseau est la confrontation avec les autres modes, en tout temps, mais plus particulièrement le soir, à l'intérieur des emprises routières.

Les deux tableaux suivants permettent de comparer l'importance de la pratique de la motoneige et la pratique du véhicule tout-terrains dans la région du Centre-du-Québec par rapport à l'ensemble du Québec.

Tableau 2 Caractéristiques des motoneiges dans la région du Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1997 et en 1998

	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec	Proportion région/Québec
Motoneiges immatriculées à la SAAQ	4 820	157 220	3,10 %
Population (1996)	215 207	7 138 795	3,00 %
Nombre de motoneiges par 1 000 personnes	22	22	
Kilomètres de sentiers	1 261	33 551	3,80 %
Nombre de clubs	9	251	3,60 %
Nombre de membres	2 232	113 758	2,80 %

Source : Ministère des Transports du Québec, *Vers un plan de transport pour le Centre-du-Québec*, juillet 1999

Tableau 3 Caractéristiques des véhicules tout-terrain (V.T.T.) dans la région du Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1997 et en 1998

	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec	Proportion région/Québec
V.T.T. immatriculées à la SAAQ	9 350	175 026	5,3 %
Population (1996)	215 207	7 138 795	3,0 %
Nombre de V.T.T. par 1 000 personnes	44	25	
Kilomètres de sentiers	876	14 000	6,3 %
Nombre de clubs	7	102	6,9 %
Nombre de membres	1 872	17 000	11,0 %

Source : Ministère des Transports du Québec, *Vers un plan de transport pour le Centre-du-Québec*, juillet 1999

3.5.6 Le transport des marchandises

L'évolution de certains secteurs de l'activité économique au cours des dernières années a amené des changements dans les besoins concernant le transport des marchandises dans la région du Centre-du-Québec. Pensons notamment à l'utilisation de nouvelles technologies avancées telles que l'informatique et les télécommunications, qui permettent une amélioration globale des fonctions de transport.

LE CAMIONNAGE

Selon des enquêtes origine-destination réalisées en 1998, il y aurait un fort débit de camions sur le réseau routier du Centre-du-Québec. Les axes suivants sont particulièrement sollicités par les camions (dans l'ordre) : l'autoroute 20, l'autoroute 55, la route 155, la route 161, quelques tronçons de la route 132 de part et d'autre de l'autoroute 55, les routes du secteur de Victoriaville et, enfin, la route 165.

Les mêmes enquêtes ont permis de dresser un tableau du type de marchandise transportée par camion dans la région :

- Marchandises générales 65 %
- Cargaisons de bois 7 %
- Cargaisons de matières dangereuses 3 %
- Déplacement de camions à vide 25 %

Certains facteurs économiques, comme la libéralisation des échanges commerciaux dans l'axe nord-sud (ALENA), contribuent à la croissance de ce secteur.

LE TRANSPORT FERROVIAIRE DES MARCHANDISES

Le réseau ferroviaire de la région du Centre-du-Québec compte 160 kilomètres de voies ferrées contrôlées en bonne partie par le Canadien National.

Il existe trois principales subdivisions :

La subdivision Drummondville : Elle traverse le territoire d'est en ouest dans la partie centrale. En provenance de Charny, elle franchit une distance de 105 kilomètres dans la région avant d'atteindre Sainte-Rosalie.

La subdivision Saint-Hyacinthe : Elle fait partie de l'axe transcontinental du CN qui va de Halifax à Vancouver. En provenance de Montréal, elle passe à une quarantaine de kilomètres de Drummondville.

La subdivision Bécancour : Un embranchement ferroviaire dont l'origine se situe à la voie d'évitement attenante à la voie principale du CN. Elle atteint Saint-Grégoire (20 km) pour aller rejoindre le parc industriel de Bécancour (17 km plus loin).

LE TRANSPORT MARITIME DES MARCHANDISES

La région dispose à l'année longue d'une ouverture sur le fleuve grâce au Parc industriel et portuaire de Bécancour. Généralement, le port ne sert que les entreprises du parc industriel. Une jetée s'avançant dans le Saint-Laurent offre cinq postes d'amarrage qui totalisent 1 130 mètres. De plus, les installations portuaires disposent de 61 hectares d'aires d'entreposage pour les usagers. D'autres services y sont également disponibles : débardage, remorquage, douane, agence maritime, eau potable, électricité et communications.

Une récente étude sur les conditions relatives à une utilisation accrue des installations portuaires de Bécancour présentait les orientations stratégiques suivantes[1] :

- doter le parc d'un service de manutention et d'entreposage de vrac liquide;
- maintenir à un niveau de qualité élevé les infrastructures du parc;
- prolonger la desserte ferroviaire jusqu'au port;
- doter le port d'un entrepôt.

3.5.7 Les enjeux

LE NIVEAU DE SERVICE SUR LE RÉSEAU ROUTIER

Au niveau national, certaines déficiences doivent être corrigées. Pensons, par exemple, à la largeur des structures de chaussée qui pose un certain problème au bon fonctionnement du système de transport dans la région.

[1] Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour. *Étude sur les conditions relatives à une utilisation accrue des installations portuaires de Bécancour*, réalisée par M. Serge Girard ingénieur, août 2000.

Dans l'ensemble, les chaussées de la région sont dans un état satisfaisant. En effet, l'indice de rugosité (IRI) est inférieur aux seuils d'intervention établis par le ministère des Transports. En faisant abstraction des autoroutes, qui présentent une très bonne moyenne, le reste du réseau routier se rapproche du seuil d'intervention, ce qui indique que des investissements seront nécessaires dans les années à venir, de manière à conserver un niveau de confort acceptable.

LE NIVEAU DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Malheureusement, le Centre-du-Québec détient proportionnellement un nombre d'accidents mortels supérieur au poids démographique qu'il occupe au Québec. En effet, la population de la région représente 3 % de la population de la province alors que le nombre d'accidents mortels dans la région représente 6,4 % du total provincial.

La région se distingue également par une proportion particulièrement élevée d'accidents impliquant un animal, comparativement aux autres types d'accidents. En effet, cette proportion est de 15 % supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

LA PRÉSERVATION D'UN RÉSEAU FONCTIONNEL

Certains corridors sont menacés par la multiplicité des accès qui nuisent à la fluidité. Un tel phénomène peut amener une augmentation potentielle des conflits, voire des accidents, une réduction de la vitesse praticable ainsi qu'une augmentation de la durée des déplacements. Les routes 116, 122, 132, 155, 161 et 165 doivent être prioritairement protégées d'un tel phénomène puisqu'elles sont des corridors importants, tant pour le transport des personnes que pour celui des marchandises.

L'ENVIRONNEMENT

Certains axes routiers importants, supportant une circulation considérable, diminuent la qualité de vie des résidants en causant une certaine pollution par le bruit. Les MRC et les municipalités doivent donc prendre les mesures de planification nécessaires pour limiter les effets néfastes du bruit causé par la circulation routière.

Un enjeu majeur a été souligné en ce qui concerne les paysages dans la région. Afin de préserver la ressource précieuse que constitue le paysage, un effort concerté est nécessaire pour éviter le morcellement paysager, phénomène généralement attribuable à l'étalement urbain.

LES LIAISONS DANS LE CORRIDOR ROUTIER NORD-SUD

En ce qui concerne le réseau autoroutier, l'axe nord-sud a été moins développé. Les autoroutes planifiées au début des années 1970 dont celle de l'autoroute transquébécoise entre Saint-Célestin et l'autoroute 20 n'ont pas été réalisées en raison de différents facteurs. Cette situation amène le transport lourd à emprunter un parcours plus sinueux et augmente le trafic lourd de transit sur des routes moins adaptées.

Les prévisions démographiques d'ici l'an 2016 démontrent qu'il y aura une croissance importante de la population de la région du Centre-du-Québec à l'intérieur des MRC de Drummondville et d'Arthabaska. Le nombre d'emplois et la quantité de produits issus du secteur manufacturier de ces deux MRC ainsi que la forte présence des entreprises de services amèneront une intensification des échanges nord-sud au cours des années. Le corridor routier nord-sud devra donc être en mesure d'absorber toutes les augmentations de trafic causées par l'activité économique régionale. Un lien autoroutier complet entre l'Estrie, le Centre-du-Québec et la Mauricie serait donc de mise.

L'ACCESSIBILITÉ ENTRE NICOLET ET LE RÉSEAU AUTOROUTIER

L'importance du lien routier est-ouest entre Nicolet et le réseau autoroutier ainsi que l'accessibilité à ce réseau impliquent des améliorations étant donné l'augmentation prévisible de la circulation dans les années à venir. En effet, la situation démographique anticipée pour Nicolet ainsi que le vieillissement de sa population augmenteront le nombre de déplacements et l'utilisation du réseau routier. Il est donc nécessaire de garantir le maintien de la fonctionnalité et de la sécurité d'utilisation des routes constituant le lien est-ouest en appliquant les principes d'une gestion optimale.

LES ENJEUX RELIÉS AU TRANSPORT COLLECTIF

La situation démographique aura également un impact important sur la demande en transport, car on prévoit une hausse de plus de 60 % des personnes de plus de 65 ans et une diminution de 21 % des moins de 20 ans. L'évolution démographique que connaîtront Drummondville et Saint-Nicéphore présentera un défi pour les dirigeants du transport en commun. Ces villes pourraient voir leur population progresser jusqu'à six fois plus vite que dans le reste de la région. Saint-Nicéphore n'est pas actuellement desservie par le transport en commun pas plus que Saint-Charles-de-Drummond. Seules les villes de Drummondville et de Victoriaville disposent d'un service de transport en commun dans la région.

Outre le transport en commun, la région possède d'autres types de services de transport dont celui du transport adapté soutenu par différents intervenants et programmes gouvernementaux. Cependant, il existe encore une forte proportion de personnes à mobilité réduite dont les besoins ne sont pas couverts par ces programmes. L'enjeu est donc de répondre à cette demande grandissante tout en optimisant l'usage des ressources en transport existantes. À l'opposé, le transport scolaire connaîtra une baisse de ses usagers d'ici 2016, signe du vieillissement global de la population. La dispersion de la population augmentera la longueur moyenne des déplacements et du fait même, les coûts. Les intervenants en transport seront appelés à innover afin de freiner la hausse de ces coûts.

LES ENJEUX RELIÉS AU TRANSPORT DES MARCHANDISES

La situation géographique de la région du Centre-du-Québec fait en sorte que certains axes routiers doivent soutenir un nombre élevé de véhicules lourds, d'où l'importance d'harmoniser la gestion du réseau routier sous la responsabilité du MTQ et les réglementations adoptées par les municipalités en ce qui concerne la circulation de véhicules

lourds. Le transport des marchandises à partir ou vers le Centre-du-Québec se fait essentiellement par camion, mais aussi par train grâce à la présence de trois centres de transbordement rail-route situés à Saint-Grégoire, à Villeroy et à Drummondville. Toutefois, ces centres de transbordement n'engendrent qu'une infime partie du trafic ferroviaire de la région. C'est le Parc industriel et portuaire de Bécancour qui génère la majeure partie de ce trafic. Malgré la présence de ces trois centres, l'intermodalité rail-route semble peu présente dans la région, probablement en raison d'une grande proximité avec Montréal et Québec.

Du côté du transport maritime, il y a très peu de transfert de marchandises à partir du port de Bécancour vers la région du Centre-du-Québec ou d'autres régions. L'inverse est également vrai. La raison invoquée est que le port de Bécancour dessert uniquement les entreprises du parc industriel. Par contre, les entreprises du parc expédient leurs produits transformés par camion ou par train. Le port de Bécancour dispose des éléments pour satisfaire aux exigences du transport maritime, mais constitue une infrastructure qui ne peut se développer dans le contexte actuel indépendamment du parc. En effet, les activités du port sont générées en grande partie par les industries du parc. Le port de Bécancour devrait donc s'orienter vers une approche d'intermodalité en dehors du parc industriel pour accroître et stimuler ses activités portuaires. Ainsi, une promotion industrielle visant à attirer au parc tout particulièrement les industries utilisatrices d'infrastructures portuaires, tant pour la réception de matières premières que pour l'expédition de produits fabriqués, aurait pour effet d'atteindre cet objectif.

3.5.8 Les orientations proposées

En tenant compte du contexte régional, des orientations gouvernementales et ministérielles, certains enjeux ont été retenus et répartis dans trois catégories distinctes. Suite à l'énumération de ces enjeux, différentes orientations ont été suggérées et proposées par le ministère des Transports. En fait, il s'agit d'esquisses d'orientation qui seront raffinées après consultation auprès du milieu. Voici donc ces orientations, présentes à l'intérieur du document intitulé *Vers un plan de transport pour le Centre-du-Québec*:

- maintenir un niveau de service adéquat sur le réseau routier;
- améliorer constamment le niveau de sécurité routière;
- améliorer la gestion des corridors routiers et la traversée des agglomérations et ainsi préserver la fonctionnalité du réseau en renforçant le partenariat entre les MRC, les municipalités et le ministère des Transports;
- minimiser les impacts environnementaux afin de préserver la qualité de vie;
- améliorer la qualité des liaisons entre le Centre-du-Québec et les régions limitrophes dans l'axe nord-sud;

- améliorer dans un horizon de quinze ans l'accès à Nicolet à partir principalement du réseau autoroutier;
- encourager les initiatives d'amélioration du transport collectif;
- optimiser l'utilisation du port de Bécancour;
- dans une perspective d'intermodalité, améliorer les conditions du transport terrestre des marchandises.

Bibliographie

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC. *Vers un plan de transport pour le Centre-du-Québec, Diagnostic et orientations*, juillet 1999.

SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR. *Étude sur les conditions relatives à l'utilisation accrue des installations portuaires de Bécancour* [réalisation : Serge Girard, ingénieur], août 2000.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Communications et inforoute

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Robert Corbeil, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (Communication-Québec)
Pierre-Alain Manseau, Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.6 Les communications et l'inforoute 1

3.6.1 La télédistribution 1

3.6.2 La télévision 1

3.6.3 La télévision communautaire 3

3.6.4 La radio 3

3.6.5 Les médias écrits 5

3.6.5.1 LES QUOTIDIENS 5

3.6.5.2 LES HEBDOMADAIRES 5

3.6.5.3 LES PÉRIODIQUES / MÉDIAS PARALLÈLES 6

3.6.6 L'inforoute 6

3.6.7 La téléphonie 7

3.6.8 Les communications mobiles 7

3.6.9 La problématique et les perspectives de développement 8

Tableaux

Tableau 1 Taux de pénétration en pourcentage chez les 18 ans et plus, des stations locales par rapport aux stations extérieures 4

Tableau 2 La distribution des hebdomadaires au Centre-du-Québec, 2000 6

Bibliographie 10

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.6 Les communications et l'inforoute[1]

La création de la région du Centre-du-Québec a changé peu de choses jusqu'à maintenant au portrait des communications sur le territoire. La population a accès aux grands réseaux québécois de télévision même si aucun de ces réseaux n'a pignon sur rue dans la région. Les Centricois et les Centricoises bénéficient d'une source fiable d'information locale par le biais des stations de radio et des hebdomadaires installés sur le territoire depuis nombre d'années. La télévision communautaire a elle aussi des assises profondes particulièrement à Victoriaville et à Plessisville où deux télés communautaires autonomes ont été fondées il y a plus de 20 ans. Le marché de la télédistribution et celui de la téléphonie sont par ailleurs l'affaire de grandes entreprises avec des compagnies comme Cogeco, Vidéotron, Télébec et Bell qui se partagent la presque totalité du territoire dans leur secteur respectif. Ces compagnies offrent des services de pointe dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications modifiant peu à peu les habitudes de la population à l'image des changements qui se profilent partout dans le monde.

3.6.1 La télédistribution

Au Centre-du-Québec, environ 88 % de la population est desservie par un service de câblodistributeur qui diffuse des émissions des stations de télé conventionnelle, des canaux spécialisés et de télévision payante et à la carte. Sept entreprises se partagent le marché régional, certaines offrant un service à l'échelle locale et d'autres, tels Vidéotron (23 %) et Cogeco câble (48 %), couvrant la majorité du territoire avec une clientèle potentielle de 71 % de la population. Ces deux télédistributeurs offrent déjà dans certaines parties de la région des services supplémentaires comme le branchement à Internet et la télé numérique. Dans les mois à venir, on peut s'attendre à ce que ces services soient disponibles pour une plus grande partie sinon la totalité de la clientèle régionale.

3.6.2 La télévision

L'avènement de la région du Centre-du-Québec en 1997 a créé un bassin plus homogène, un marché potentiel de 215 000 personnes comptant pour 3 % de la population du Québec. Mais ce changement n'a pas modifié le paysage télévisuel de la nouvelle région pour l'instant. Les grands réseaux québécois, TVA, SRC et TQS, retiennent 75 % de l'auditoire régional contre 25 % pour les stations spécialisées, les réseaux anglais, les stations payantes et les autres. Il n'y a aucune station locale de télévision représentant l'un ou l'autre des trois réseaux qui soit installée sur le territoire centricois. Les émissions et la « couverture » proviennent encore et avant tout de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

---

[1] En octobre 1999, s'est tenu le *Forum sur les communications régionales au Centre-du-Québec*. À la suite de cet événement, le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec a publié les Actes du Forum, le Portrait des communications dans la région et les Résultats du sondage sur les habitudes de consommation et d'écoute des médias de la population centricoise. Les données mentionnées dans le texte qui suit proviennent de ces trois documents.

La population des MRC d'Arthabaska et de Drummond reçoit encore le signal télévisuel des stations CHLT (TVA), CKSH (SRC) et CFKS (TQS) par le biais des antennes de Sherbrooke (Estrie), alors que la population des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska est alimentée à partir des antennes de Trois-Rivières (Mauricie) par les stations affiliées (CHEM, CKTM, CFKM). La MRC de l'Érable reçoit quant à elle les stations de Sherbrooke et de Québec. De ces stations, c'est CHLT, propriété de TM Multi-Régions inc., qui rejoint le plus grand auditoire avec une portée hebdomadaire de 44 % pour la MRC de Drummond, de 39 % pour celle d'Arthabaska et de 21 % pour la MRC de l'Érable (et de l'Amiante). Du côté des MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour, c'est aussi la station du réseau TVA également propriété de TM Multi-Régions inc., CHEM, qui a la plus grande portée avec 39 % de pénétration. Quant aux stations du groupe Cogeco Radio-Télévision inc. affiliées aux réseaux de la SRC et de TQS, leurs cotes d'écoute conjointes sont d'environ 26 % dans chacune des MRC, sauf dans celle de l'Érable où leur auditoire est de 17 %.

Il est à noter que le choix des stations offertes aux abonnés de la câblodistribution est le fait des seuls câblodistributeurs. C'est pourquoi les concentrations urbaines autour de Victoriaville et de Drummondville se voient offrir les ondes sherbrookoises et celles plus au nord, et ayant accès au câble, les ondes trifluviennes. Pour les autres téléspectateurs centricois ayant accès au signal télévisuel en « ondes ouvertes » (antennes privées ou « oreilles de lapin ») l'accessibilité à l'un ou l'autre de ces deux pôles est fonction de la distance les séparant de l'antenne et de la qualité de leurs équipements individuels.

Les stations de Sherbrooke et de Trois-Rivières consacrent ensemble environ 14 heures par semaine à la production d'émissions locales dont les trois quarts pour des bulletins d'information régionale. Le réseau TVA mène cette production avec deux fois plus de produit local que ses concurrents réunis. La région du Centre-du-Québec profite peu de cette production locale puisque les émissions traitent avant tout d'événements se déroulant sur le territoire respectif de chacune des capitales régionales de l'Estrie et de la Mauricie. Ceci est d'autant plus déplorable que 29 % de la population centricoise se tourne vers la télévision régulière pour trouver de l'information sur la région.

Télé-Québec couvre le territoire du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à partir de son centre de production de Trois-Rivières. Les activités sont assurées par trois employés permanents qui travaillent aussi avec des pigistes et des producteurs indépendants. À noter qu'il n'y a pas de production purement régionale et diffusée comme telle «en détachement » sur les territoires régionaux desservis. La programmation et la mise en ondes se font de Montréal et la contribution des régions s'insère à l'intérieur des émissions issues de la métropole.

La captation de signaux de télévision par satellite est un phénomène qui se développe rapidement et des compagnies comme Express Vu et Star Choice ont désormais des points de vente et de service pour leurs équipements dans plusieurs villes de la région. Ces compagnies ont de plus en plus d'abonnés et de façon significative en milieu rural, permettant à ceux-ci un accès direct aux multiples canaux de télévision à l'extérieur du système de diffusion régional.

3.6.3 La télévision communautaire

Le portrait de la télévision communautaire (TVC) au Centre-du-Québec a peu changé depuis une dizaine d'années. Il y a deux télévisions communautaires autonomes, celle de Plessisville (TVCP) et celle des Bois-Francs (TVCBF), organismes sans but lucratif créés au milieu des années 1970 qui desservent Plessisville, Victoriaville et une bonne partie de la MRC d'Arthabaska et deux télés communautaires à caractère privé qui sont offertes par le biais des câblodistributeurs Cogeco à Drummondville et Décibel inc. à Nicolet. En moyenne, 35 % des gens « câblés » de la région écoutent la télé communautaire chaque jour. Environ 62 % des résidences de la région peuvent capter l'un ou l'autre des quatre canaux disponibles via le câble, et c'est à Drummondville que le potentiel de réception est le plus élevé avec 29 %.

Les cinq TVC ont une production locale pouvant atteindre 6 heures par semaine et elles offrent toutes le service d'un babillard électronique. Elles mettent aussi en commun certains services dont la production et les échanges d'émissions de portée régionale.

La programmation de la télé communautaire proposée par ses artisans se veut dans la mesure du possible un reflet des préoccupations et des intérêts de son auditoire mais cette tendance est menacée par la venue de joueurs tel Canal Vox, propriété de Vidéotron, qui veut doter les télés communautaires diffusant sur son service de câble d'une programmation plus centralisée et plus commerciale.

C'est notamment pour contrer ce phénomène qu'a été créée en 1998 la Fédération des télévisions communautaires autonomes qui a son siège social à Plessisville et qui veut défendre les intérêts et les points de vue des TVC autonomes et répondre à leurs besoins.

En septembre 2000, la télévision locale de COGECO Câble Drummondville annonçait la mise en place d'un partenariat avec la Coopérative de travail en télévision Télé-Centre ayant pour effet la production et la mise en onde d'une émission quotidienne d'informations locales. Une nouvelle forme de télévision locale, de proximité était née et repose sur un mandat de développer un contenu informatif d'intérêt public et d'en assumer l'animation sur le terrain et en studio. Outre le journal télévisé, la programmation comprend des magazines et des chroniques à saveur locale, inspirée de l'actualité et des sujets qui touchent le développement social de la communauté drummondvilloise.

3.6.4 La radio

Le Centre-du-Québec compte actuellement cinq stations de radio qui diffusent sur la bande FM. Ces dernières années, trois stations (CKYQ à Plessisville, CFDA à Victoriaville, CHRD à Drummondville) sont passées du AM au FM afin d'offrir une meilleure qualité sonore à leurs auditeurs. Autre changement, la station CFJO de Victoriaville augmentait il y a trois ans sa puissance de diffusion à 100 000 watts et passait à la fréquence 97,3. Une autre station, CJDM à Drummondville, complète le portrait de la radio dans la région. Toutes ces stations appartiennent à des intérêts privées et trois d'entre elles sont affiliées à un réseau : CFDA et 97,3 au réseau des Appalaches et CJDM au réseau Radio Énergie. La Société Radio-Canada (SRC) n'a pas de station établie au Centre-du-Québec et c'est du bureau

régional de la SRC à Trois-Rivières que sont couvertes les actualités de la région. Soulignons toutefois la récente mise en onde d'une émission quotidienne purement régionale d'une heure et demi couvrant les régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie. La diffusion de cette émission de fin d'après-midi, *«l'Express au Cœur-du-Québec»*, se fait en détachement régional du réseau de la *Première chaîne* de Radio-Canada à l'indicatif 88,1 FM, à partir de leur antenne de Trois-Rivières.

Au Centre-du-Québec, la moyenne d'écoute de la radio est de 21,5 heures par semaine. La concurrence est vive dans le domaine et malgré la présence de stations régionales établies depuis longtemps, les auditeurs syntonisent surtout des stations de l'extérieur. Un exemple : au mieux, les auditeurs de la MRC d'Arthabaska écoutent les stations locales dans l'ordre de 40 % alors qu'à l'opposé ceux de Bécancour les écoutent pour 3 % (tableau 1).

Malgré cet engouement pour les stations de l'extérieur, les postes de radio locaux demeurent un canal privilégié pour diffuser de l'information puisque 21 % de la population s'y réfère pour s'alimenter en informations sur la région. Dans ce cas, le profil d'écoute se modifie au profit des stations régionales : CJDM prend le premier rang (16 %) suivi de 97,3 (10 %) et de CIGB (7 %)[2]. La percée de CIGB dans les habitudes d'écoute de la région s'explique par le fait qu'il n'y a aucune radio locale dans la partie nord de la région, par la proximité de Trois-Rivières et par son impact médiatique sur la population des MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour. Cette situation pourrait changer si le projet d'implantation d'une radio FM sur le territoire des MRC de Bécancour et de Nicolet/Yamaska se concrétise. En effet, la Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska / Bécancour devrait déposer à l'automne 2001 une demande de licence auprès du CRTC afin de mettre en place et d'opérer une station radiophonique de type FM ayant l'indicatif CKBN à la position 93,9.

L'atout majeur de la radio locale reste sa proximité avec l'auditoire et son potentiel à l'informer rapidement sur des événements à caractère régional.

Tableau 1 Taux de pénétration en pourcentage chez les 18 ans et plus, des stations locales par rapport aux stations extérieures

Station	**Amiante-Érable** (Pop. 63 136)	**Arthabaska** (Pop. 57 315)	**Drummond** (Pop. 77 760)	**Bécancour Nicolet-Yamaska** (Pop. 38 706)
CFDA	1 %	17 %	…	2 %
CFJO	20 %	22 %	1 %	…
CHRD	…	2 %	16 %	1 %
CJDM	…	…	17 %	…
CKYQ	N/d	N/d	N/d	N/d
TOTAL STATIONS LOCALES	21 %	41 %	35 %	3 %
TOTAL STATIONS EXTÉRIEURES	79 %	59 %	65 %	97 %

Source : Claude Raymond; Portrait des communications régionales du Centre-du-Québec, octobre 1999

[2] Source : Écho Sondage; Sondage auprès de la population du Centre-du-Québec, octobre 1999.

3.6.5 Les médias écrits

3.6.5.1 Les quotidiens

La région du Centre-du-Québec est desservie partiellement par deux quotidiens, Le Nouvelliste (de Trois-Rivières) et La Tribune (de Sherbrooke), établis chacun dans la capitale régionale des régions limitrophes (Mauricie et Estrie). Aucune de ces publications ne « couvre » l'ensemble du territoire du Centre-du-Québec tant sur le plan informatif qu'au plan de la distribution. Aucune de ces publications n'a encore manifesté son intention de considérer la région comme un « marché » homogène et de le desservir en conséquence. La Tribune n'opère plus de bureau à Drummondville, seulement une journaliste pigiste assure la couverture locale et à Victoriaville on maintient un journaliste en poste. Le Nouvelliste pour sa part affecte un journaliste aux MRC de Bécancour et de Nicolet/Yamaska à partir de son siège social à Trois-Rivières et affecte depuis quelques mois un journaliste à temps plein à Victoriaville pour couvrir une partie du sud de la région.

On assiste depuis cinq ans à une baisse de lecture de ces quotidiens au profit des quotidiens en provenance de Montréal. En région, 62 % de la population lit un quotidien et 24 % sont des abonnés. Le Journal de Montréal est le plus populaire rejoignant 33 % de la population alors que Le Nouvelliste et La Presse suivent avec 10 % du marché chacun. Les autres quotidiens, La Tribune (2 %), Le Soleil (2 %), Le Journal de Québec (0,6 %) et Le Devoir (0,6 %), ont une pénétration beaucoup plus modeste. Présentement, pour de l'information régionale, la population ne choisit le quotidien que dans une proportion de 10 %. L'intérêt pour un «nouveau » quotidien régional centricois est également assez faible: 16 % de la population l'achèterait et une même proportion s'y abonnerait. On semble donc loin de la création d'un tel média au Centre-du-Québec.

3.6.5.2 Les hebdomadaires

Le Centre-du-Québec, compte six hebdomadaires, tous gratuits, et leur distribution couvre l'ensemble du territoire (tableau 2). L'importance de ce média comme moyen d'information au Centre-du-Québec ne fait aucun doute puisque 73 % de la population lit un hebdo et qu'elle choisit tout d'abord ce moyen pour s'informer sur les événements régionaux.

Le marché régional des hebdos a changé radicalement au cours de la dernière année. De trois réseaux distincts qu'il était, le marché est actuellement monopolisé par le Groupe Transcontinental qui possède les six hebdos du Centre-du-Québec. Depuis cinq ans, ce marché est en croissance. Il a subi quelques changements notamment dans la région de l'Érable où le Groupe Transcontinental a acheté puis fusionné les deux hebdos de Plessisville. Un de ces hebdos, La Feuille d'Érable, fondé en 1945, est demeuré indépendant jusqu'à sa fusion en 1999. Le Groupe Transcontinental s'est aussi porté acquéreur, il y a trois ans, des deux hebdos de la région de Victoriaville, La Nouvelle et L'Union, complétant sa domination de cette partie de la région. L'Union, fondé en 1866, est l'un des plus vieux hebdos au Québec avec La Parole de Drummondville fondé en 1926. À Drummondville on retrouve aussi l'Express, l'hebdo au plus fort tirage régional. Ces deux derniers hebdos sont

également passés au Groupe Transcontinental dans une transaction d'importance avec le groupe Unimédia dans les premiers mois de 2001.

Tableau 2 La distribution des hebdomadaires au Centre-du-Québec, 2000

Titre	Ville	Propriété	Tirage	Année de fondation
L'Avenir de l'Érable	Plessisville	Groupe Transcontinental	11 208	1999
Le Courrier Sud	Nicolet	Groupe Transcontinental	21 807	1964
L'Express	Drummondville	Groupe Transcontinental	42 963	1973
La Nouvelle	Victoriaville	Groupe Transcontinental	40 000	1954
La Parole	Drummondville	Groupe Transcontinental	39 553	1926
L'Union	Victoriaville	Groupe Transcontinental	26 500	1866

Source : Claude Raymond; Portrait des communications régionales du Centre-du-Québec, octobre 1999
Note: Mise à jour faite par Communication Québec et par le CRCDCQ, 2000

3.6.5.3 Les périodiques / médias parallèles

Le Centre-du-Québec compte plusieurs publications périodiques (aussi appelées médias parallèles) provenant et desservant des villes et des villages, des institutions d'enseignement, des organismes locaux et régionaux, même des entreprises privées, offrant des informations ponctuelles et s'adressant le plus souvent à un groupe (public) restreint. Un décompte non-exhaustif indique qu'au moins une soixantaine de publications de cette catégorie sont éditées dans la région.

De ce nombre, le journal FORUM (Agricole-Agroalimentaire-Forestier) Centre-du-Québec se distingue. Publié bimestriellement par le Groupe Transcontinental et dont le contenu rédactionnel est assumé par les intervenants du milieu desservi (exemples : Bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Corporation de développement agroalimentaire/forêt du Centre-du-Québec), le journal est distribué dans les cinq MRC, strictement à la clientèle visée, et traite de sujets du domaine agroalimentaire et forestier.

D'autre part, le Groupe Transcontinental publie à tous les deux mois la revue *Partenaire d'Affaires*, qui lui est distribué dans les lieux d'affaires partout au Centre-du-Québec.

3.6.6 L'inforoute

Malgré un léger retard des foyers centricois à se brancher à Internet (18 % en 1999) comparé à plus de 23,4 % pour l'ensemble du Québec, des indices nous laissent croire que les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) vont se développer à un rythme soutenu dans la région au cours des prochaines années. Déjà, 5 % de ménages additionnels comptaient s'abonner à Internet au cours de l'an 2000 et tout indique que ce pourcentage sera largement dépassé avec la poursuite du programme *Brancher les familles*

sur Internet du gouvernement du Québec. À moins d'un mois de la fin du programme au début de mars 2001, 35,8 % des 21 600 familles admissibles à ce programme au Centre-du-Québec naviguaient sur Internet, alors que 23 % d'entre elles avaient décidé de procéder à la location ou à l'achat d'un appareil.

Il est maintenant plus facile de se brancher à l'inforoute pour les citoyens du Centre-du-Québec, les grands fournisseurs d'accès sont à étendre leurs services et fourniront bientôt des technologies de plus en plus performantes (exemples : Vidéotron et son accès au modem câble à Victoriaville, les intentions de Cogéco pour Nicolet depuis l'acquisition récente du câblodistributeur Décibel, l'offre de Bell et de son accès Sympatico à haute vitesse même par les petites compagnies privées du territoire, l'installation récente dans la région de Québectel et de son désir de couvrir tout le territoire).

De son côté, le secteur public et parapublic marque le pas vers l'inforoute, puisque déjà toutes les écoles des trois commissions scolaires du territoire sont reliées à Internet ainsi que les cinq bibliothèques autonomes (Bécancour, Warwick, Victoriaville, Plessisville et Drummondville). Elles offrent le service Internet à leurs abonnés. À celles-là s'ajoutent les 45 bibliothèques affiliées au Centre régional de service des bibliothèques publiques réparties sur le territoire et qui offrent, elles aussi, l'accès Internet à leurs abonnés. Finalement, plus de 37 centres d'accès communautaire (CACI) subventionnés par le gouvernement fédéral ouvrent la voie de l'inforoute à autant de communautés disséminées dans la région.

3.6.7 La téléphonie

Six compagnies de téléphone desservent le Centre-du-Québec. Les compagnies Bell avec 45 municipalités et Télébec avec 32 municipalités se partagent la majorité des localités alors que les compagnies Guévremont, La Baie, Sogetel et Warwick couvrent le reste de la région. De ces entreprises, seule Bell offre un service interurbain partout sur le territoire, concurrencée par les compagnies Sprint, Distributel et AT&T.

Les tarifs pour les services téléphoniques offerts dans la région varient d'une compagnie à l'autre; cette situation pourrait changer en raison de la réglementation 97-8 du 1er mai 1997 du CRTC sur la compétition locale dans les services de télécommunications qui permettra graduellement à différents fournisseurs de s'implanter sur des territoires déjà établis. Cette nouvelle concurrence pourrait entraîner une révision de la tarification, voire une amélioration dans l'offre de service.

3.6.8 Les communications mobiles

Dans la région du Centre-du-Québec, la téléphonie cellulaire est majoritairement l'affaire d'une seule compagnie, Bell Mobilité, qui assure, avec ses partenaires locaux et qui dispose de 17 tours de relais installées partout sur le territoire, un accès et une couverture complète du service. De son côté, le réseau Cantel, par le biais de la compagnie Rogers AT&T et ses partenaires affiliés, offre maintenant ses services (SCP numérique et analogique) non

seulement dans les couloirs des axes routiers des autoroutes 20 et 55 mais également sur tout le territoire centricois. Pour sa part, le réseau TelusMobilité (anciennement Clearnet) couvre maintenant l'ensemble du Centre-du-Québec avec son service de téléphonie cellulaire analogique.

Donc et à moins de cas particuliers (limités aux impératifs de couverture technique), l'ensemble du territoire centricois n'est plus en reste en regard de l'accès aux différents services de téléphonie cellulaire «de base». L'accès à la panoplie des services offerts par l'ensemble des compagnies est encore à venir. À cet égard, la région ne fait pas exception à toutes celles qui se trouvent hors des grandes concentrations urbaines québécoises.

3.6.9 La problématique et les perspectives de développement

La problématique propre à l'ensemble des grands moyens de communications couvrant le territoire du Centre-du-Québec réside en particulier dans le fait qu'aucune des entreprises de ce secteur n'a encore perçu la région comme un tout autonome, relativement homogène et poursuivant des objectifs de développement durable axés sur le développement d'un fort sentiment identitaire permettant les solidarités nécessaires au maintien d'un tissu social, économique et culturel cohérent. La parcellisation de l'accès à ces différents services rend plus complexe le défi de cette cohérence, à la base même de la concertation régionale.

Que ce soit le service postal qui scinde le territoire en deux, ou encore le service téléphonique qui morcelle le territoire obligeant une multitude de bottins téléphoniques, ou les choix d'entreprises de presse ou de câblodistribution qui analysent les impacts de leurs décisions sur les milieux desservis, etc., il importe de rappeler que la solution à toutes ces situations problématiques passe par la reconnaissance de la région comme un «marché» homogène à l'intérieur duquel les entreprises et les citoyens veulent se connaître et se faire connaître.

L'analyse de la couverture médiatique au Centre-du-Québec révèle une situation qui a peu changé depuis la création de la région il y a quatre ans : la région est toujours divisée en trois zones de couverture médiatique indépendantes les unes des autres. Pour l'instant, aucun média ne couvre ni ne rejoint l'ensemble du territoire centricois. La préoccupation et la création d'un tel média est encore à venir. Pour le moment, la création d'un tel média ne semble pas viable. Les hebdomadaires restent le moyen privilégié pour rejoindre la population puisque le trois quarts des résidants du Centre-du-Québec lisent leurs hebdos régulièrement. Mais ces journaux diffusent d'abord et avant tout des informations de nature locale.

Au-delà des moyens traditionnels, les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) connaissent un essor comparable à la tendance observée ailleurs au Québec. Les NTIC offrent des pistes de solutions originales à envisager pour mettre toutes les parties de la région en contact et ainsi offrir de nouvelles possibilités de communications. C'est sur cette réalité que devra se pencher le *Forum permanent des communications régionales* mis en place par le Conseil régional de concertation et de développement Centre-du-Québec.

Le défi des prochaines années sera de faire émerger et d'entretenir chez la population centricoise un sentiment d'appartenance et d'identification à sa région, l'intérêt pour l'information régionale allant de pair.

Bibliographie

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Actes du Forum sur les communications régionales au Centre-du-Québec,* octobre 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Enquête sur les communications au Centre-du-Québec,* octobre 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Forum sur les communications régionales au Centre-du-Québec*, Profil des répondants du Centre-du-Québec et habitudes de consommation face aux moyens de communications, juin 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Portrait sur les communications régionales au Centre-du-Québec*, [recherche et rédaction : Claude Raymond], octobre 1999.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les commerces et les services

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.7 Les commerces et les services 1

3.7.1 Les statistiques générales sur les emplois et les établissements du secteur tertiaire 1

3.7.2 Les dépenses des ménages 3

3.7.3 Les ventes au détail 5

Tableaux

Tableau 1 Population active occupée dans le secteur tertiaire par MRC selon l'industrie au Centre-du-Québec en 1996 2

Tableau 2 Nombre d'entreprises dans le secteur tertiaire au Centre-du-Québec en 1997 3

Tableau 3 Dépenses potentielles des ménages par grande catégorie de dépenses au Centre-du-Québec en 2000 4

Tableau 4 Ventes au détail selon la MRC et la catégorie de produit de consommation en millions de dollars, au Centre-du-Québec en 1997 5

Graphique

Graphique 1 Nombre d'emplois en pourcentage selon le secteur d'activité au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996 1

Bibliographie 6

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.7 Les commerces et les services

Cette section aborde de façon générale la répartition des emplois et des entreprises dans les principales industries du secteur tertiaire régional, les dépenses de consommation des ménages centricois et les ventes au détail par MRC.

3.7.1 Les statistiques générales sur les emplois et les établissements du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, en terme d'emplois, est proportionnellement moins important au Centre-du-Québec avec trois emplois sur cinq par rapport à trois emplois sur quatre pour l'ensemble du Québec (graphique 1).

Graphique 1 Nombre d'emplois en pourcentage selon le secteur d'activité au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

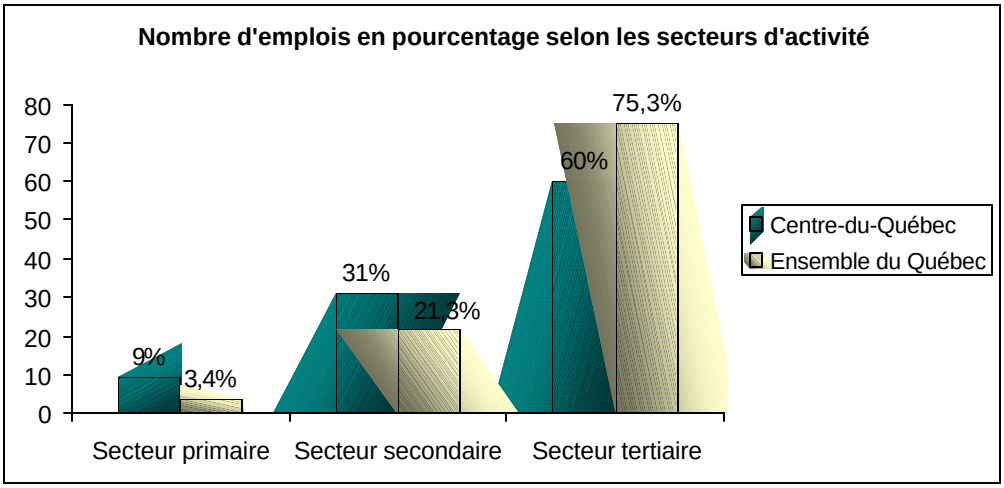

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996

Le secteur tertiaire représente en 1996 un total de 56 600 emplois, soit 59,6 % du total des emplois de la région. On remarque, à la lecture du tableau 1, que ces emplois sont concentrés principalement dans les MRC de Drummond (41 %) et d'Arthabaska (29 %). Lorsque répartis selon le type d'industrie, le commerce au détail arrive premier avec 20,3 % de l'emploi total du secteur tertiaire. Les services de santé et services sociaux arrivent deuxième avec 15,1 %, suivi des autres services (10,9 %) et des services d'enseignement (10,3 %).

Tableau 1 Population active occupée dans le secteur tertiaire par MRC selon l'industrie au Centre-du-Québec en 1996

Industries	Arthabaska		Bécancour		Drummond		L'Érable		Nicolet-Yamaska		Centre-du-Québec	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Transport et entreposage	835	24,2	350	10,1	1 420	41,1	475	13,7	375	10,9	3 455	6,1
Communications et services publics	575	31,7	395	21,8	600	33,1	85	4,7	160	8,8	1 815	3,2
Commerce de gros	1 450	30,6	280	5,9	2 210	46,7	420	8,9	375	7,9	4 735	8,4
Commerce de détail	3 565	31,0	930	8,1	4 665	40,6	1 155	10,1	1 175	10,2	11 490	20,3
Services financiers et assurances	720	28,6	210	8,3	1 065	42,3	195	7,7	330	13,1	2 520	4,5
Services immobiliers et agences d'assurances.	260	28,7	75	8,3	450	49,7	45	5,0	75	8,3	905	1,6
Services aux entreprises	825	28,2	285	9,7	1 410	48,2	215	7,4	190	6,5	2 925	5,2
Administration publique	665	24,4	250	9,2	1 145	42,1	275	10,1	385	14,2	2 720	4,8
Services d'enseignement	1 805	31,0	485	8,3	2 370	40,8	445	7,7	710	12,2	5 815	10,3
Services de santé et services sociaux	2 530	29,7	820	9,6	3 095	36,3	1 055	12,4	1 030	12,1	8 530	15,1
Hébergement et restauration	1 740	31,5	405	7,3	2 350	42,5	485	8,8	550	9,9	5 530	9,8
Autres services	1 665	27,0	545	8,8	2 545	41,3	625	10,1	780	12,7	6 160	10,9
Total régional	**16 635**	**29,4**	**5 030**	**8,9**	**23 325**	**41,2**	**5 475**	**9,7**	**6 135**	**10,8**	**56 600**	**100,0**

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996

Par ailleurs, lorsqu'on observe le tableau 1, on remarque que, toute proportion gardée, certaines industries du secteur tertiaire sont davantage présentes, en matière d'emplois, dans une MRC donnée. En effet, près de 50 % des emplois de l'industrie des services immobiliers et d'agences d'assurances ainsi que des services aux entreprises se retrouvent dans la MRC de Drummond.

Pour sa part, la MRC d'Arthabaska se démarque davantage dans l'industrie de l'hébergement et de la restauration et dans celui des communications et des services publics avec près de 32 % des emplois de ce type d'industrie en région.

Pour ce qui est des emplois du secteur tertiaire dans les MRC de Bécancour, de l'Érable et de Nicolet-Yamaska, ceux-ci se concentrent respectivement dans l'industrie des communications et des services publics (21,8 %), du transport et de l'entreposage (13,7 %) et de l'administration publique (14,2 %).

LE NOMBRE D'ENTREPRISES

En 1996, 4 143 établissements composent le secteur tertiaire dont la très grande majorité ont entre 1 et 49 employés (tableau 2). Soulignons également que le commerce de détail, les autres services, l'hébergement et la restauration sont les industries où l'on retrouve le plus grand nombre d'établissements.

Tableau 2 Nombre d'entreprises[1] dans le secteur tertiaire au Centre-du-Québec en 1997

Industries	1-49	50-99	100-249	250 et +	Total	%
Commerce de gros	344	3	4	0	351	8,5
Commerce détail	1 141	6	3	0	1 150	27,8
Transport et entreposage	351	5	0	0	356	8,6
Communications et services publics	48	2	0	0	50	1,2
Services financiers et assurances	217	5	2	0	224	5,4
Services immobiliers et agences d'assurances	146	0	0	0	146	3,5
Services aux entreprises	340	3	2	1	346	8,4
Services d'enseignement	68	0	0	0	68	1,6
Services de santé et services sociaux	227	0	0	0	227	5,5
Hébergement et restauration	449	7	3	0	459	11,1
Autres services	752	4	2	2	760	18,3
Administration publique	6	0	0	0	6	0,1
Total de la région	**4 089**	**35**	**16**	3	**4 143**	**100,0**
Total du Tertiaire au Québec	**134 379**	**1 712**	**568**	**568**	**137 495**	
Région / Québec (%)	**3,0**	**2,0**	**0,5**	**0,5**	**3,0**	

Note : (1) : Établissement principal d'une entreprise ayant plus d'un employé
Source : Inspecteur général des institutions financières, Registre des entreprises au 31 mai 1997
Compilation : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de l'analyse économique, 1998

3.7.2 Les dépenses des ménages

Les dépenses potentielles par ménage du Centre-du-Québec avoisinent en moyenne 42 000 $ en l'an 2000 et les dépenses totales estimées à près de 3,64 millions de dollars. Les principales catégories de dépenses sont les impôts personnels (20,3 %), l'alimentation (13,7 %), les frais de logement (9,3 %), les véhicules automobiles (6,9 %), les assurances (5 %) et les services d'utilité publique (4,3 %). Ces cinq catégories de dépenses représentent près de 60 % de l'ensemble des dépenses des ménages en région.

Tableau 3 Dépenses potentielles des ménages par grande catégorie de dépenses au Centre-du-Québec en 2000

Grande catégorie de dépenses	Total ('000 $)	*Par ménage* ($)	En % du total
Dépenses potentielles totales des ménages	**3 637 796**	**42 062**	**100,0**
Dépenses potentielles de consommation courante en biens et services	**2 540 389**	**29 374**	**69,8**
Dépenses potentielles de consommation courante en biens	**1 317 225**	**15 231**	**36,2**
Alimentation	498 917	5 769	13,7
Produits de santé et de soins personnels	68 226	789	1,9
Chaussures	25 672	297	0,7
Vêtements et accessoires	134 106	1 551	3,7
Meubles et accessoires de maison	122 661	1 418	3,4
Véhicules automobiles, pièces et stations-services	251 809	2 912	6,9
Véhicules de loisir (sauf bicyclettes) et moteurs hors-bord	23 553	272	0,6
Rénovation et entretien – quincaillerie et matériaux (produits et contrats)	113 711	1 315	3,1
Articles de sport, de passe-temps, de musique et livres	78 571	909	2,2
Dépenses potentielles de consommation courante en services	**1 223 164**	**14 143**	**33,6**
Frais de logement (location, hypothèque et taxes foncières)	337 050	3 897	9,3
Services relatifs aux soins personnels et de la santé	59 239	685	1,6
Services reliés à l'ameublement, aux accessoires de maison et à l'entretien ménager	10 266	119	0,3
Services vestimentaires	7 353	85	0,2
Services de communication	54 157	626	1,5
Services relatifs à l'utilisation de véhicules automobiles	92 059	1 064	2,5
Services relatifs à l'utilisation de véhicules de loisirs (sauf bicyclette) et moteurs hors-bord	7 343	85	0,2
Services de loisirs	90 264	1 044	2,5
Hébergement et restauration	138 796	1 605	3,8
Services d'utilité publique	156 438	1 809	4,3
Services financiers et professionnels	33 249	384	0,9
Assurances	182 076	2 105	5,0
Services divers	54 873	634	1,5
Autres dépenses potentielles	**1 097 307**	**12 688**	**30,2**
Impôts personnels	738 241	8 536	20,3
Cotisation de retraite (sauf REER)	95 460	1 104	2,6
Dons et autres contributions	140 539	1 625	3,9
Dépenses diverses	123 067	1 423	3,4

Sources : Statistique Canada, Dépenses des ménages, 1999
Compusearch Micromarketing, Données et Systèmes (Droits d'auteurs © 2001). Ministère de l'Industrie et du Commerce, Profil économique de la région Centre-du-Québec, édition 2001

Note : La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies

3.7.3 Les ventes au détail

Les ventes au détail en 1997 s'élevaient à plus de 1,4 milliard de dollars au Centre-du-Québec, soit 2,5 % des ventes enregistrées dans l'ensemble du Québec (tableau 4). Rappelons que le poids démographique du Centre-du-Québec représente 3 % du total québécois. Selon les estimations de 1997[1], les ventes au détail relatives à l'épicerie et aux véhicules motorisés et récréatifs totalisent plus de la moitié des ventes au détail en région.

Tableau 4 Ventes au détail selon la MRC et la catégorie de produit de consommation en millions de dollars, au Centre-du-Québec en 1997

Catégories	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Région	Québec
	(M$)	(M$)	(M$)	(M$)	(M$)	(M$)	(M$)
Épicerie	86,3	46,9	126,4	45,5	67,5	**372,6**	15 660,5
Autres aliments	6,4	1,4	9,3	1,2	3,9	**22,2**	1 519,9
Vêtements pour femmes	11,0	0,9	20,7	4,2	2,2	**39,0**	1 848,9
Vêtements pour hommes	3,3	1,6	7,5	0,5	0,0	**12,9**	795,9
Autres vêtements	13,3	0,4	15,0	4,5	3,5	**36,7**	1 764,7
Chaussures	5,2	0,9	4,3	1,5	1,0	**12,9**	703,5
Véhicules motorisés et récréatifs	95,3	23,9	139,2	76,0	46,8	**381,2**	11 691,6
Essence et services automobiles	19,9	8,6	29,8	13,0	15,2	**86,5**	2 617,1
Pièces d'autos et accessoires	37,3	5,4	34,2	15,7	15,1	**107,7**	3 835,5
Appareils ménagers	34,5	5,7	31,1	16,1	9,0	**96,4**	3 162,1
Ameublement	6,7	0,1	6,6	2,6	1,0	**17,0**	668,4
Autres biens durables	11,5	0,6	7,3	4,1	2,4	**25,9**	1 457,0
Autres biens semi-durables	14,3	8,8	18,2	11,5	4,9	**57,7**	2 160,1
Marchandise générale	16,9	3,2	27,2	3,2	3,0	**53,5**	2 188,1
Produits pharmaceutiques	17,2	1,2	17,8	8,4	6,8	**51,4**	3 049,5
Autres	12,8	1,1	11,2	5,2	8,7	**39,0**	2 936,3
Ventes totales	**391,9**	**110,7**	**505,8**	**213,2**	**191,0**	**1 412,6**	**56 059,1**

Source : The Financial Post, *Canadian Market*, 1997

Notes : (1) : Les données sont estimées selon un modèle d'équation canadien qui tient compte seulement du revenu et de la population de la région.

La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Bibliographie

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES. *Registre des entreprises au 31 mai 1997.*

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE DES PME ET DES RÉGIONS. *Profil économique de la région Centre-du-Québec (17),* édition 1999.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE. *Profil économique de la région Centre-du-Québec (17),* édition 2001.

STATISTIQUE CANADA. *Dépenses des ménages en 1999.* Compusearch Micromarketing, Données et Systèmes, Droits d'auteur © 2001.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 1996.*

THE FINANCIAL POST. *Canadian Market,* 1997.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les arts et la culture

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Jean Lamothe, ministère de la Culture et des communications
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.8 Les arts et la culture 1

3.8.1 Les équipements et les organismes culturels 1

3.8.2 La fréquentation des activités culturelles 2

3.8.3 L'emploi dans le secteur de la culture 4

3.8.4 Le financement gouvernemental et municipal 4

3.8.5 Le partenariat et la concertation municipale 6

3.8.6 La problématique et les perspectives de développement 6

Tableaux

Tableau 1 Équipements et organismes culturel par MRC au Centre-du-Québec en 2000.... 1

Tableau 2 La fréquentation des activités culturelles au Centre-du-Québec en février 2000 3

Tableau 3 Évolution des dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications par régions administratives, 1994-1995 à 1998-1999 5

Tableau 4 Dépenses culturelles des municipalités par habitant au Centre-du-Québec en 1998..... 6

Graphiques

Graphique 1 Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui a assisté à un spectacle en 1999..... 3

Graphique 2 Répartition des dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications selon le domaine culturel, 1998-1999..... 4

Bibliographie 8

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.8 Les arts et la culture

La création de la région du Centre-du-Québec est toute récente et les données statistiques concernant la pratique culturelle des individus ne sont pas toutes disponibles ou le sont sous une forme très générale. De plus, la frontière entre la pratique culturelle professionnelle et ce qu'il est convenu d'appeler le loisir culturel, est très difficile à établir. Ainsi, les troupes de danse et de théâtre amateurs, les groupes musicaux et les sociétés d'histoire et de généalogie ne sont pas inventoriés et ne peuvent apparaître au présent bilan.

Afin de dresser un portrait, certes parcellaire mais juste, de la pratique professionnelle, seuls les individus et les organismes reconnus par le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et le Conseil des arts du Canada sont pris en compte. Ainsi, parmi les 200 personnes associées au monde des arts, on dénombre environ 75 artistes professionnels dans le domaine des arts visuels, des métiers d'art et des arts de la scène. Certains sont regroupés dans des centres d'artistes tels le *Groupement des arts visuels de Victoriaville (GRAVE)* et le *Théâtre Parminou*, ou font partie de la troupe de danse *Mackinaw Danse* à Drummondville.

3.8.1 Les équipements et les organismes culturels

La région compte une centaine de lieux de pratique culturelle répartis d'une façon assez uniforme sur le territoire; leur nombre par MRC étant proportionnel au nombre de municipalités qui les constituent (tableau 1).

Tableau 1 Équipements et organismes culturels par MRC au Centre-du-Québec en 2000

Lieux et organismes culturels	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec
LIVRE						
Bibliothèques autonomes	2	1	1	1		**5**
Bibliothèques affiliées	15	11	13	5	15	**59**
Librairies et éditeurs agréés	3		4			**7**
PATRIMOINE						**0**
Lieux d'interprétation		1			1	2
Monuments historiques	3	4	4	1	5	17
Musées et centres d'exposition	1		1	1	2	5
Centres d'artistes en arts visuels	1					1
Centres d'archives privé					1	1
ARTS DE LA SCÈNE						**0**
Salles de spectacle		1	1			2
Événements majeurs	2		1			3
Centres d'artistes en théâtre	1					1
Troupes de danse			1			1
TOTAL	**28**	**18**	**26**	**8**	**24**	**104**

Source : Ministère de la Culture et des Communications, Direction régionale Mauricie – Centre-du-Québec, février 2000

Dans le domaine du livre, on dénombre cinq bibliothèques autonomes qui fonctionnent fort bien mais dont les locaux sont inadéquats quant à leur superficie, à l'exception des bibliothèques de Bécancour et de Victoriaville. Par ailleurs, le réseau des bibliothèques affiliées au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. (CRSBP) est implanté dans 80 % des municipalités mais n'atteint pas l'objectif visé quant à la qualité de la desserte, en raison notamment d'une participation financière municipale inférieure de 20 % à la moyenne nationale. Cette situation prévaut particulièrement dans les MRC d'Arthabaska et de Nicolet-Yamaska, et dans une moindre mesure, dans la MRC de Bécancour.

Regroupés sous la bannière du réseau Médiat-Muse, les sept musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation en patrimoine, offrent une programmation riche et variée et affichent pour la plupart une très bonne performance. Grâce à un plan de relance concerté, le Musée du bronze d'Inverness est en voie de redresser sa situation financière et d'occuper la place qui lui revient dans le réseau. Par ailleurs, un projet majeur visant l'agrandissement du Musée des Abénakis à Odanak est actuellement en préparation. Enfin, dans le cadre de la Politique muséale, un processus élargi de reconnaissance permettra de désigner quelques nouveaux équipements dans le domaine du patrimoine et de la culture scientifique.

En ce qui a trait aux arts de la scène, le réseau des salles de spectacles professionnels devra, à court ou à moyen terme, être complété par l'implantation d'un équipement majeur dans le secteur de Victoriaville. Actuellement, seules Drummondville et Bécancour disposent de locaux permettant d'offrir une programmation professionnelle. Par ailleurs, un nouveau diffuseur régional, le Théâtre Belcourt poursuit son développement à Baie-du-Febvre afin de desservir la région immédiate.

3.8.2 La fréquentation des activités culturelles

Le tableau 2 fait état de la participation moyenne annuelle de près de 500 000 personnes par rapport aux grands secteurs d'activités culturelles soutenus financièrement par le Ministère. Ce nombre peut facilement être doublé si l'on tient compte de l'intérêt de la population pour les activités associées aux loisirs culturels, notamment en ce qui a trait à la musique, au théâtre, à la danse, à l'histoire et à la généalogie.

Tableau 2 La fréquentation des activités culturelles au Centre-du-Québec en février 2000

ACTIVITÉS CULTURELLES		FRÉQUENTATION	
PATRIMOINE ET MUSÉOLOGIE		55 600	visiteurs
LIVRES			
Bibliothèques publiques autonomes		29 618	abonnés
Bibliothèques affiliées		28 262	abonnés
	Sous-total :	**57 880**	
ARTS D'INTERPRÉTATION			
Salles de spectacles		105 895	entrées
Événements majeurs		270 000	spectateurs
	Sous-total :	**375 895**	
	Total :	**489 375**	**personnes**

Source : Ministère de la Culture et des Communications, Direction régionale de la Mauricie – Centre-du-Québec, février 2000

Les chiffres concernant l'assistance aux spectacles font ici ressortir la grande popularité du Mondial des cultures de Drummondville, de même que la présence des nombreux théâtres d'été dans la région (graphique 1).

Graphique 1 Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui a assisté à un spectacle en 1999

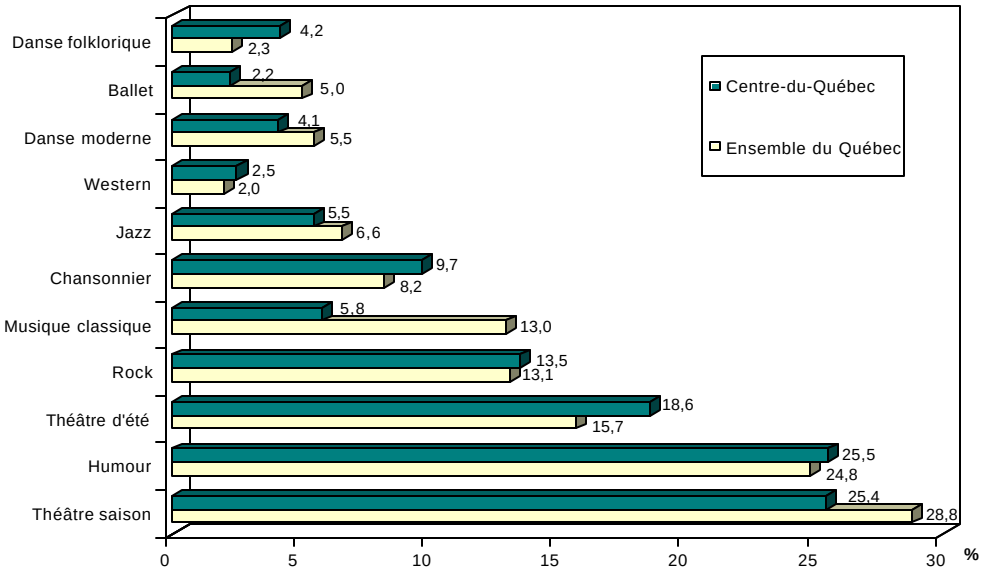

Source : Ministère de la Culture et des Communications, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, Enquête sur les pratiques culturelles des Québécois, 1999

Une enquête réalisée en 1999 révèle que le Centre-du-Québec se compare bien à la moyenne québécoise en matière de spectacle et de patrimoine . Un écart plus évident se fait sentir dans le domaine des bibliothèques en raison du faible développement du réseau affilié. La différence remarquée quant à la fréquentation des musées s'expliquerait surtout par l'éloignement relatif des grands centres urbains où se trouvent les institutions nationales.

3.8.3 L'emploi dans le secteur de la culture

Une compilation spéciale de Statistique Canada dénombrait, en 1996, 1 515 personnes oeuvrant dans le vaste secteur de la culture et des médias. Plus des deux tiers de ces travailleurs sont des salariés à temps complet ou partiel mais leur revenu serait nettement inférieur à la moyenne québécoise, soit 20 000 $ par rapport à 28 500 $. Les organismes reconnus par le Ministère emploient près de 200 personnes dont 40 % travaillent à temps complet. Le bénévolat occupe une place importante dans le secteur culturel. À titre d'exemple, dans le réseau des bibliothèques affiliées, 537 bénévoles effectuent un total de 71 600 heures de travail annuellement.

3.8.4 Le financement gouvernemental et municipal

Le graphique 2 fournit la répartition des dépenses du ministère de la Culture et des Communications au Centre-du-Québec selon le domaine culturel. Les arts de la scène obtiennent 29% du total des dépenses, suivi des livres (24%), et du «patrimoine et musées» (22%).

Graphique 2 Répartition des dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications selon le domaine culturel au Centre-du-Québec, 1998-1999

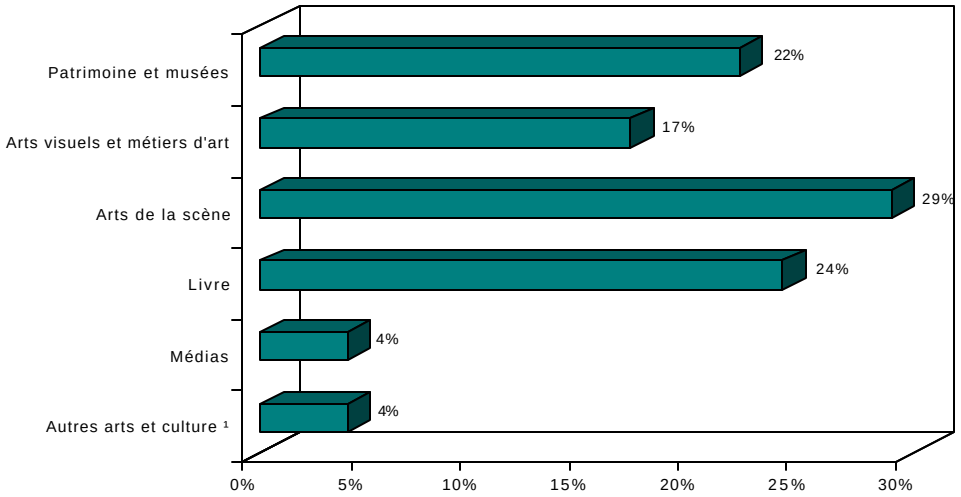

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Recueil des tableaux statistiques sur les dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications, exercice financier 1998-1999

Note : (1) : Le domaine Autres arts et culture comprend la culture scientifique et technique ainsi que les loisirs scientifiques

Lorsque l'on analyse l'évolution des dépenses du ministère (tableau 3), on remarque que le Centre-du-Québec est l'une des régions où les dépenses par habitant sont les moins élevées, la région de Laval étant la moins favorisée avec des dépenses de 8,62 $ par habitant, et Montréal la plus favorisée avec des dépenses de 146,28 $ par habitant.

Tableau 3 Évolution des dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications par régions administratives, 1994-1995 à 1998-1999

Régions administratives	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999
	Par habitant ($)				
Bas-Saint-Laurent	15,97	16,63	19,52	19,77	24,62
Saguenay–Lac-Saint-Jean	16,10	17,86	18,47	17,29	20,14
Capitale-Nationale	110,56	113,43	112,72	111,05	123,85
Mauricie	14,05 (1)	13,24 (1)	18,15 (1)	26,16	26,94
Estrie	17,28	15,86	19,02	18,55	19,44
Montréal	116,98	111,31	116,97	116,15	146,28
Outaouais	11,05	10,48	12,08	15,86	12,87
Abitibi-Témiscamingue	25,65	25,04	26,45	27,41	29,02
Côte-Nord	29,92	30,83	38,59	33,26	37,13
Nord-du-Québec	17,98	18,15	21,53	25,16	24,40
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,89	22,55	24,58	25,58	28,86
Chaudière-Appalaches	10,01	10,20	11,96	13,39	17,49
Laval	5,81	5,16	5,61	5,73	8,62
Lanaudière	9,28	8,20	8,83	10,27	10,39
Laurentides	10,09	8,41	9,72	9,42	10,47
Montérégie	7,24	6,56	7,32	7,93	8,92
Centre-du-Québec	**14,05** (1)	**13,24** (1)	**18,15** (1)	**11,52**	**12,37**
Le Québec	**47,65**	**45,42**	**48,03**	**48,12**	**59,43**

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, compilation de la Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique, 1999.

Note : (1) : De 1994 à 1996, les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec formaient une seule région.

Toujours dans le secteur de la culture, les municipalités du Centre-du-Québec dépensent en moyenne 24,71 $ par habitant en 1998 (tableau 4), les bibliothèques étant le milieu où les dépenses sont les plus élevées. À titre de comparaison, la moyenne la plus élevée revient à la région de Montréal avec des dépenses moyennes de 48,48 $ par habitant, tandis que la moyenne la plus faible revient à la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine avec 14,63 $.

Tableau 4 Dépenses culturelles des municipalités par habitant au Centre-du-Québec en 1998

Catégories de dépenses	Centre-du-Québec
Administration	3,06 $
Bibliothèques	14,73 $
Centres communautaires	4,30 $
Musées, centres d'exposition	0,05 $
Patrimoine	0,37 $
Autres	2,21 $
Centre-du-Québec	24,72 $

Sources : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Prévisions budgétaires des organismes municipaux, exercice financier 1998.

3.8.5 Le partenariat et la concertation municipale

Les municipalités et les MRC sont des partenaires privilégiés en matière de développement culturel et le ministère de la Culture et des Communications incite celles-ci à se doter d'une politique culturelle. Dans un contexte de responsabilité partagée, il apparaît nécessaire que les municipalités où les MRC définissent leur politique en matière de développement culturel, choisissent leurs priorités d'intervention et précisent le type et la qualité des services qu'elles veulent offrir à leur population. L'élaboration d'une politique culturelle et l'adoption d'un plan d'action apparaissent comme une solution des plus intéressantes pour assurer le développement culturel local ou territorial. Pour les MRC en particulier, cela permet de coordonner l'élaboration d'une telle politique en lien avec leur schéma d'aménagement, entraînant ainsi une approche de planification mieux intégrée.

Selon une étude récente menée par l'Université du Québec à Trois-Rivières, les villes qui se sont dotées d'un tel cadre d'action investissent plus que la moyenne des villes québécoises en culture, soit 4,2 % de leur budget d'opération, alors que la moyenne se situe à 2,7 %.

Sur le territoire du Centre-du-Québec, seule la ville de Victoriaville s'est dotée à ce jour d'une telle politique. Toutefois, la MRC de Nicolet-Yamaska s'affaire actuellement à finaliser la sienne pour une mise en application début 2002. Le Conseil régional de concertation et de développement Centre-du-Québec (CRCDCQ) supporte une stratégie de développement culturelle reposant sur l'élaboration d'une politique culturelle sur le territoire de chacune des MRC de la région qui devrait culminer vers l'élaboration d'une première politique culturelle régionale.

3.8.6 La problématique et les perspectives de développement

La région du Centre-du-Québec doit redéfinir et consolider son identité en intégrant culture et patrimoine à l'offre touristique régionale. Les axes routiers 116 et 132 par exemple, se prêtent particulièrement bien à une telle approche.

La réalité démographique régionale (notamment les inégalités de concentration de la population entre les MRC) fait en sorte que la promotion de la création artistique devrait se faire au-delà des limites territoriales. Une telle démarche pourrait améliorer l'employabilité des travailleurs culturels. Un mécanisme de concertation au plan régional devrait être mis en place afin de voir à la consolidation de l'emploi et à la formation professionnelle dans le secteur de la culture et des communications.

Afin d'offrir les services de base à l'ensemble de la population, le réseau des équipements culturels devra être complété. Dans le secteur des bibliothèques, le programme d'implantation des bibliothèques affiliées mis sur pied lors du sommet socio-économique de 1989 pourrait faire l'objet d'une deuxième phase par le biais d'une entente spécifique.

Les enjeux prioritaires pour la région sont d'abord de s'assurer d'une meilleure connaissance territoriale et de bien cerner les impacts économiques de la culture en se dotant des outils adéquats.

À cet égard, un nouvel outil de référence, l'Atlas québécois de la culture et des communications, a été rendu disponible à l'automne 2000 par le ministère de la Culture et des Communications. L'Atlas dresse un portrait du développement culturel pour chacune des 17 régions administratives. Il propose un certain nombre d'indicateurs qui permettent l'analyse et la comparaison des différentes réalités culturelles québécoises. Le développement culturel y est abordé en fonction des 13 thèmes suivants: les bibliothèques publiques, les biens culturels, le cinéma, les équipements audiovisuels des ménages, les événements culturels, le financement, les institutions muséales, le livre et la lecture, la main-d'œuvre, les médias, les politiques culturelles, les pratiques en amateur et le spectacle.

Un deuxième outil, celui de l'Observatoire de la culture et des communications (OCC), fut dévoilé en mai 2001. Cet observatoire répond notamment aux besoins réels et concrets des intervenants des secteurs de la culture et des communications ainsi que de ceux qui traitent avec ces secteurs en matière de statistiques, de soutien à la recherche et de veille, et ce, dans le but de regrouper la production et la diffusion de données statistiques émanant jusqu'ici de différentes sources. Pour ce faire, l'OCC, sous la responsabilité de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), a de nombreux objectifs dont la réalisation de sondages et d'enquêtes, la collecte et l'intégration de données statistiques de sources diverses, la constitution de banques de données non confidentielles ainsi que les activités de diffusion, de transfert de connaissances et d'animation. En confiant à l'ISQ la recherche, la production et la diffusion de statistiques sur la culture et les communications, les partenaires qui oeuvrent dans ces domaines sont assurés de disposer de données pertinentes, neutres, fiables et actuelles pour orienter et soutenir leur action.

Bibliographie

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Communiqué : Un nouvel outil de référence en ligne : L'Atlas québécois de la culture et des communications*, adresse URL (page consultée en novembre 2000) : http://communiques.gouv.qc.ca/gouvqc/communiques/GPQF/Novembre2000/30/c9492.html.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Institut de la statistique du Québec. *Communiqué : Légère augmentation des dépenses du gouvernement québécois au titre de la culture*, adresse URL (page consultée en mai 2001) : HTTP://COMMUNIQUES.GOUV.QC.CA/GOUVQC/COMMUNIQUES/GPQF/MAI2000/29/C8967.HTML.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Observatoire de la culture et des communications, juin 2001*, adresse URL : HTTP://STAT.GOUV.QC.CA/OBSERVATOIRE/DEFAULT.HTM.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique. *Atlas québécois de la culture et des communications, 2000, adresse URL* : HTTP://WWW.ATLASCULTUREL.MCC.GOUV.QC.CA.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, Direction de l'action stratégique, de la recherche et de la statistique. *Enquête sur les pratiques culturelles des québécois*, 1999.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec. *Équipements et organismes culturels par MRC au Centre-du-Québec, février 2000.*

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec. *Fréquentation des activités culturelles au Centre-du-Québec, février 2000.*

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Recueil des tableaux statistiques sur les dépenses de transfert du ministère de la Culture et des Communications, exercice financier 1998-1999.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Prévisions budgétaires des organismes municipaux, exercice financier 1998.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les loisirs, les sports et le plein air

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Marcel Bussière, ministère des Régions
Marie-Claude Suzor, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

3. Portrait des secteurs d'activité 1

3.9 Les loisirs, les sports et le plein air 1

3.9.1 L'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport 1

3.9.2 Le palier local 2

3.9.2.1 Les équipements de loisirs et de sports 2

3.9.2.2 Les dépenses municipales en loisir – dépenses de fonctionnement 3

3.9.3 Le palier régional 6

3.9.4 Les perspectives d'avenir 7

Tableaux

Tableau 1 Principaux équipements de loisirs et de sports au Centre-du-Québec, par MRC en l'an 2000 3

Tableau 2 Dépenses municipales de fonctionnement en loisir au Centre-du-Québec (en milliers de dollars), par MRC, de 1995 à 1999 4

Tableau 3 Dépenses municipales en loisir au Centre-du-Québec par habitant, selon les MRC en 1998 5

Tableau 4 Dépenses en loisir des villes et autres municipalités du Centre-du-Québec en 1998 5

Bibliographie 8

3. PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

3.9 Les loisirs, les sports et le plein air

Cette section se veut un portrait du secteur des loisirs, des sports et du plein air dans la région du Centre-du-Québec et ce, en abordant les différentes interventions gouvernementales en matière de loisir et de sport, les équipements de loisir et de sport disponibles en région ainsi que les dépenses municipales en loisir.

3.9.1 L'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport

« Au terme d'une vaste consultation populaire, le gouvernement du Québec publie, à la fin des années 1970, le Livre blanc sur le loisir : « On a un monde à récréer ». Ce document, qui constitue la première véritable politique québécoise en matière de loisir, vise l'harmonisation des actions des partenaires des milieux associatif, municipal, scolaire et gouvernemental dans les domaines du loisir et du sport. Il suscite la création du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et celle de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec.

Au cours des années 1980, le Ministère précise ses orientations, notamment en tenant le Sommet québécois du loisir, en se dotant de politiques en matière de sport et de bénévolat, de même qu'en orientant son programme de promotion de l'activité physique (Kino-Québec). Au cours de cette période, il est appelé à redoubler d'efforts pour assainir les finances publiques, ce qui le pousse à recentrer la contribution financière de l'État dans les domaines récréatifs et sportifs.

Depuis 1994, des changements au sein du gouvernement ont eu pour conséquences le transfert de la mission en matière de loisir et de sport au ministère des Affaires municipales et le transfert des responsabilités en matière de loisir culturel et de loisir scientifique au ministère de la Culture et des Communications ».[1]

En 1997, le ministère des Affaires municipales diffuse un nouveau cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport. Il propose des ajustements aux programmes de soutien et à la structure d'offre de services.

En 1999, la responsabilité du loisir et du sport relevait du ministère de l'Éducation. Depuis novembre 1999, le ministère de la Santé et des Services sociaux assume cette responsabilité et il a créé, à cette fin, le Secrétariat au loisir et au sport.

---

[1] Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, ministère des Affaires municipales, 1996-1997.

3.9.2 Le palier local

Le Livre blanc sur le loisir reconnaît aux municipalités la maîtrise d'œuvre en matière de loisir sur leur territoire. Le cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport s'appuie sur plusieurs principes dont celui de « la municipalité, premier corps public de référence ».

« La municipalité représente en effet le pouvoir de décision le plus près de la population; elle est la mieux placée pour reconnaître ses besoins et la plus en mesure de prendre les moyens appropriés pour les satisfaire. En mettant à sa disposition des équipements, des services et des lieux de pratique d'activités de toute nature, elle contribue à garantir au plus grand nombre l'accès à la pratique d'activités récréatives et sportives.

En soutenant administrativement et financièrement les organismes de loisirs et les clubs sportifs, la municipalité aide ceux et celles qui entreprennent un cheminement vers l'accomplissement personnel et le dépassement de soi. Ce faisant, la municipalité soutient également la recherche de l'excellence dans les domaines du loisir et du sport ».[2]

Il importe de souligner la contribution indispensable du milieu de l'éducation au palier local.

« Le milieu de l'éducation détient la clé d'éléments essentiels au développement du loisir et du sport. Il éveille les jeunes à ces activités et développe, chez eux, les premières habiletés; c'est un milieu de vie qui favorise le dépassement dans les pratiques récréatives et l'excellence dans les activités sportives. Le milieu de l'éducation forme des spécialistes; il contribue à développer et à diffuser des connaissances dans ces champs de l'activité humaine; il est enfin le gardien d'équipements spécialisés dont la population a besoin pour pratiquer ses activités préférées ».[2]

3.9.2.1 Les équipements de loisirs et de sports

Nous retrouvons dans la plupart des municipalités de la région des équipements de base tels une salle communautaire, un terrain de jeux, un terrain de balle ou encore une patinoire extérieure. Le tableau 1 présente les principaux équipements de loisirs et de sports par MRC.

---

[2] Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, ministère des Affaires municipales, 1996-1997.

Tableau 1 Principaux équipements de loisirs et de sports au Centre-du-Québec, par MRC en l'an 2000

MRC	Aréna	Piscine extérieure	Piscine intérieure	Centre communautaire de loisirs (1)	Parc régional	Camp de vacances	Centre de ski alpin
Arthabaska	7	6	2	1	1	1	1
Bécancour	2	1	2		2		
Drummond	3	6	4	6		2	
L'Érable	2	1	1	1		1	1
Nicolet-Yamaska	1	2		1		2	
TOTAL	**15**	**16**	**9**	**9**	**3**	**6**	**2**

Source : Compilation spéciale, Direction régionale du Centre-du-Québec, ministère des Régions, 2000
Note : (1) : Un centre communautaire de loisirs se distingue d'une salle communautaire en disposant de deux animateurs à temps plein

Il y a lieu de se préoccuper de l'état des équipements de loisirs. Plusieurs d'entre eux nécessitent des travaux de rénovation. Les municipalités et les organismes à but non lucratif devront consacrer à cet égard des sommes importantes au cours des prochaines années dans le but de les maintenir en bon état de fonctionnement.

3.9.2.2 Les dépenses municipales en loisir – dépenses de fonctionnement

Le Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole définit les dépenses comprises dans les « Activités récréatives ». Nous y retrouvons les dépenses relatives à :

- L'administration;
- L'organisation des activités récréatives dans les centres communautaires;
- L'exploitation et à l'entretien des patinoires intérieures et extérieures;
- L'exploitation et à l'entretien des piscines extérieures, des pataugeoires, des piscines intérieures, des plages et des marinas;
- L'entretien et à l'exploitation des parcs, des terrains de jeux et des stades;
- La tenue de foires et d'expositions autres que des expositions d'art;
- Aux activités récréatives qui ont lieu dans des endroits non décrits précédemment comme les centres de ski, les terrains de golf, etc.

Le tableau 2 fournit les données sur les dépenses municipales en loisir, pour les années 1995 à 1999.

Tableau 2 Dépenses municipales de fonctionnement en loisir au Centre-du-Québec (en milliers de dollars), par MRC, de 1995 à 1999

Dépenses / MRC	1995	% DES DÉPENSES TOTALES	1996	% DES DÉPENSES TOTALES	1997	% DES DÉPENSES TOTALES	1998	% DES DÉPENSES TOTALES	1999	% DES DÉPENSES TOTALES
Arthabaska	2 863,2	8,7	2 972,6	6,8	2 951,3	6,3	2 586,3	5,5	2 729,4	5,6
Bécancour	991,9	5,0	897,9	4,6	1 028,1	5,6	954,3	5,2	979,5	4,7
Drummond	4 390,7	7,6	4 525,6	7,5	4 438,9	7,2	4 266,9	6,6	4 278,0	6,6
L'Érable	1 532,9	8,7	1 804,4	10,3	1 698,8	9,4	1 481,8	8,1	1 444,3	7,4
Nicolet-Yamaska	873,1	6,3	848,4	6,0	902,9	5,9	983,4	6,4	969,9	5,9
TOTAL	**10 651,8**	**7,0**	**11 048,9**	7,1	**11 020,0**	6,8	**12 270,7**	6,3	**10 401,1**	6,1

Sources : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole; « Prévisions budgétaires des organismes municipaux », 1999.

Ministère des Affaires municipales; « Finances des organismes municipaux pour les exercices financiers », 1995 à 1998.

Note : Pour les années 1998 et 1999, la contribution des municipalités au Fonds spécial de financement des activités locales est exclue des dépenses.

Ce tableau montre une diminution de 0,9 % entre 1995 et 1999 de la portion des dépenses affectées aux activités récréatives. Toutefois, si nous prenons en considération la contribution des municipalités au Fonds spécial de financement des activités locales, pour les années 1998 et 1999, cette diminution aurait été de 1,2 %. Cette contribution s'élevait à 7 696 700 $ en 1998 et à 7 677 000 $ en 1999. Ce fonds spécial constituait la contribution des municipalités à l'effort collectif de réduction des dépenses gouvernementales et à l'atteinte du déficit zéro convenu lors du Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996.

Il apparaît évident que cette contribution vient influencer le pourcentage des dépenses affectées aux activités récréatives pour ces deux années. Le tableau 2 donne également le pourcentage des dépenses en loisir par rapport à l'ensemble des dépenses totales après avoir exclu des dépenses totales pour 1998 et 1999 la contribution des municipalités au Fonds spécial de financement des activités locales. Ainsi, il est possible de connaître l'évolution des dépenses municipales en loisir en établissant une comparaison à partir de données similaires.

Les municipalités de la MRC d'Arthabaska ont connu la plus forte baisse des dépenses en loisir entre 1995 et 1999, soit 2,1 %. Les municipalités de la MRC de l'Érable sont celles qui affectent le plus fort pourcentage de leurs dépenses totales (7,4 %) dans le domaine du loisir.

Par ailleurs, pour l'année 1998, l'ensemble des municipalités du Québec ont consacré 7,6 % de leurs dépenses totales au loisir. Les municipalités du Centre-du-Québec, avec un taux de 6,3 %, se situent donc en dessous de la moyenne du Québec.

DÉPENSES MUNICIPALES EN LOISIR PAR HABITANT

Sur la base de la population des municipalités pour l'an 2000 et les dépenses réelle de fonctionnement de 1998, le tableau 3 présente pour chacune des MRC les investissements en loisir par habitant.

Tableau 3 Dépenses municipales en loisir au Centre-du-Québec par habitant, selon les MRC en 1998

MRC	DÉPENSES EN LOISIR (En milliers de dollars)	POPULATION	DÉPENSES PAR HABITANT $
Arthabaska	2 586,3	65 231	39,65
Bécancour	954,3	19 681	48,49
Drummond	4 266,9	87 307	48,87
L'Érable	1 481,8	25 024	59,22
Nicolet-Yamaska	983,4	23 785	41,35
TOTAL	**10 272,8**	**221 028**	**46,48**

Sources: Ministère des Affaires municipales et de la Métropole; « Prévisions budgétaires des organismes municipaux », 1999

Ministère des Affaires municipales; « Finances des organismes municipaux pour les exercices financiers », 1995 à 1998

Compilation spéciale du ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2001

Les municipalités de la MRC de l'Érable affectent au loisir une somme moyenne de 59,22 $ par habitant. Elles se situent dans le peloton de tête. À l'inverse, les municipalités des MRC d'Arthabaska enregistrent un écart de 6,83 $ par rapport à la moyenne régionale.

Le tableau 4 présente le même type d'information mais de façon détaillée pour les dix villes de la région comparativement à l'ensemble des autres municipalités du Centre-du-Québec.

Tableau 4 Dépenses en loisir des villes et autres municipalités du Centre-du-Québec en 1998

VILLES	DÉPENSES EN LOISIR	POPULATION	DÉPENSES PAR HABITANT
Daveluyville	69 500,00 $	1 018	68,27 $
Kingsey Falls	123 800,00 $	1 955	63,32 $
Victoriaville	1 782 900,00 $	39 820	44,77 $
Warwick	253 000,00 $	5 050	50,10 $
Bécancour	805 900,00 $	11 666	69,08 $
Drummondville	2 928 500,00 $	46 351	63,18 $
Saint-Nicéphore	453 100,00 $	10 029	45,18 $
Plessisville	826 400,00 $	6 847	120,70 $
Princeville	349 000,00 $	6 349	54,97 $

VILLES	DÉPENSES EN LOISIR	POPULATION	DÉPENSES PAR HABITANT
Nicolet	464 100,00 $	4 545	102,11 $
MOYENNE DES VILLES			**60,29 $**
AUTRES MUNICIPALITÉS	2 216 500 $	87 398	**25,36 $**
MOYENNE RÉGIONALE	**10 272 700,00 $**	**221 028**	**46,48 $**

Source: Compilation spéciale, Direction régionale du Centre-du-Québec, ministère des Régions

Il ressort que les dépenses en loisir pour la région du Centre-du-Québec se situent à 46,48 $ par habitant. Pour leur part, les dix villes de la région consacrent en moyenne 60,29 $ par habitant alors que les autres municipalités affectent à ce secteur d'activité 25,36 $ par habitant. Les villes de Plessisville et de Nicolet se situent nettement au-dessus de la moyenne des milieux urbains.

La moyenne pour le Québec s'établit à 90,62 $ par habitant; ce qui place la région du Centre-du-Québec à seulement 50 % de cette valeur. Cette situation s'explique en partie par le fait que 40 % de la population de la région du Centre-du-Québec vit en milieu rural comparativement à environ 20 % pour l'ensemble du Québec.

3.9.3 Le palier régional

Le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport a conduit au réaménagement de la structure de soutien au palier régional par la mise en place de l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS). Il définit la composition, les responsabilités et le financement de l'Unité régionale. L'URLS voit, entre autres, à élaborer et à mettre en application des plans d'action, à offrir des services-conseils et administratifs, à gérer le budget régional en matière de loisir et de sport et à veiller à l'harmonisation des interventions sur le plan régional.

Parmi les autres organismes régionaux de loisirs qui interviennent dans la région du Centre-du-Québec, on peut mentionner les suivants :

- La Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) – région du Centre-du-Québec. Elle coordonne le développement et le fonctionnement de 75 clubs locaux regroupant près de 20 000 personnes.
- L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Centre du-Québec (ARLPHCQ) regroupe 25 associations locales représentant environ 2 500 membres.
- Deux associations régionales du sport étudiant, soit celles de la Mauricie et des Cantons-de-l'Est, desservent le territoire du Centre-du-Québec.
- Les scouts – District du Centre-du-Québec regroupent 1 200 jeunes répartis en 77 unités.

3.9.4 Les perspectives d'avenir

Les différents intervenants en loisir doivent tenir compte des grandes tendances et de certains phénomènes sociaux.

La pratique du plein air est la forme de loisir la plus en évolution. Elle correspond de plus en plus aux besoins des Québécoises et des Québécois de sorte qu'on assiste depuis quelques années à une demande grandissante d'activités de plein air peu coûteuses.

L'ensemble des citoyennes et des citoyens des milieux défavorisés et la famille doivent être pris en considération dans l'offre d'activités de loisir. Les municipalités doivent rendre accessibles des activités familiales, libres et non structurées. Elles doivent tenir compte également du vieillissement de la population.

Dans le but d'assurer une utilisation optimale des ressources, la concertation scolaire-municipale devra continuer et, dans la mesure du possible, s'accroître.

Enfin, l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) s'est fixée comme objectif de redonner au loisir, au sport et au plein air la place qui lui revient. Elle compte sensibiliser les élus municipaux et les différents intervenants sur l'importance de ces activités comme outils de développement personnel et comme source d'une meilleure qualité de vie.

Bibliographie

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DIRECTION DU LOISIR ET DU SPORT. *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport*, 1996-1997.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Finances des organismes municipaux pour les exercices financiers,* 1995 à 1998.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Prévisions budgétaires des organismes municipaux*, 1999.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La place des femmes dans le développement de la région

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Ginette Voyer, Conseil du statut de la femme
Normand Bélisle, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

4. La place des femmes dans le développement de la Région..... 1

4.1 La situation socioéconomique des femmes.....1

4.1.1 La population..... 1

4.1.2 La scolarité..... 4

4.2 L'autonomie économique des femmes.....4

4.2.1 L'intégration au marché du travail..... 4

4.2.2 Les revenus d'emploi..... 8

4.2.3 La dépendance à la sécurité du revenu..... 11

4.3 La participation des femmes au développement social et économique.....11

4.3.1 Le mouvement associatif..... 11

4.3.2 La participation au sein des instances locales et régionales..... 12

4.3.3 L'apport individuel..... 13

4.4 La présence du Conseil du statut de la femme.....14

Tableaux

Tableau 1 Répartition de la population par MRC et par sexe au Centre-du-Québec en 1996 2

Tableau 2 Population totale selon le sexe et le groupe d'âges au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996 2

Tableau 3 Population totale selon le sexe et le groupe d'âges, par MRC au Centre-du-Québec en 1996 3

Tableau 4 Répartition de la population de 15 ans ou plus selon le sexe et le niveau de scolarité au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996 4

Tableau 5 Principaux indicateurs du marché du travail selon le groupe d'âges et le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996..... 5

Tableau 6 Principaux indicateurs du marché du travail selon le groupe d'âges et le sexe par MRC au Centre-du-Québec en 1996..... 6

Tableau 7 Population active de 15 ans ou plus selon la profession et le sexe au Centre-du-Québec en 1996 7

Tableau 8 Population de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995 surtout à temps plein et surtout à temps partiel, selon le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996 8

Tableau 9 Revenu d'emploi moyen* de la population de 15 ans ou plus selon le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996 9

Tableau 10 Revenu d'emploi moyen* de la population de 15 ans ou plus selon le sexe par MRC au Centre-du-Québec en 1996 10

Tableau 11 Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs au Centre-du-Québec 12

Bibliographie 16

4. LA PLACE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

Selon le Conseil du statut de la femme (CSF), « une définition juste du développement d'une région doit tenir compte aussi bien des paramètres habituels que sont la croissance économique et de l'emploi, le niveau de scolarité et la présence d'infrastructures que des contributions moins visibles, souvent prises pour acquis, ou carrément invisibles quoique tout autant indispensables à la vie, voire à la survie de la région. Nous pensons aux soins aux personnes - sanitaires, sociaux ou éducatifs, rémunérés ou non – à toutes les interventions contribuant à la qualité de vie – notamment les activités culturelles et les actions communautaires – essentielles à l'enracinement des personnes et même, plus fondamentalement, à l'engagement de donner la vie. Ainsi, on rend mieux compte de la participation des personnes, de toutes les personnes, hommes et femmes, dans toute sa diversité, au développement de la région. »[1]

Dans un premier bilan socioéconomique pour la région Centre-du-Québec, il apparaît nécessaire de prendre en considération la place qu'ont occupée et qu'occupent les femmes dans le développement de la région. Ainsi, nous nous assurons de considérer, avec la même attention, toutes les personnes, dans tous leurs rôles, et dans toutes les dimensions de la vie en région.

4.1 La situation socioéconomique des femmes

4.1.1 La population

Sur une population totale de 215 200 habitants, le Centre-du-Québec regroupe 108 450 femmes, ce qui représente une proportion féminine de 50,5 % qui se compare à celle du Québec (50,9 %). Cette répartition entre les sexes est sensiblement la même dans quatre MRC. Seule la MRC de Bécancour présente un pourcentage de population masculine supérieur (50,1 %) à celui des femmes.

---

[1] Conseil du statut de la femme, Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Mauricie et dans le Centre-du-Québec (document préliminaire).
Les données et analyses du présent texte ont été extraites, en majeure partie de ce document préliminaire rédigé pour le CSF par Sonia Langelier.

Tableau 1 Répartition de la population par MRC et par sexe au Centre-du-Québec en 1996

MRC	Femmes Nombre	%	Hommes Nombre	%	Nombre	Total %	% Région
La région	**108 455**	**50,4**	**106 745**	**49,6**	**215 200**	**100,0**	**100,0**
Arthabaska	31 660	50,3	31 255	49,7	62 915	100,0	29,2
Bécancour	9 815	49,9	9 865	50,1	19 680	100,0	9,1
Drummond	42 455	50,4	41 790	49,6	84 245	100,0	39,1
L'Érable	12 500	50,6	12 185	49,4	24 685	100,0	11,5
Nicolet-Yamaska	12 025	50,8	11 650	49,2	23 675	100,0	11,0
Le Québec	**3 579 465**	**50,9**	**3 450 565**	**49,1**	**7 030 030**	**100,0**	**-**

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

Si l'on considère l'âge, les femmes du Centre-du-Québec sont moins nombreuses que les hommes dans les personnes de 54 ans et moins, alors qu'elles sont surreprésentées à partir de 55 ans. Dans toutes les MRC, les femmes constituent la majorité des personnes de 65 ans et plus. Par contre, à une exception près, cette surreprésentation féminine chez les 65 ans et plus est moindre dans les différentes MRC de la région que dans l'ensemble du Québec (59,4 %). La MRC Nicolet-Yamaska se distingue à cet égard, les femmes de 65 ans et plus représentent 60,1 % des personnes de cet âge et 14,6 % de la population féminine comparativement à 12,1 % en moyenne au Québec.

Tableau 2 Population totale selon le sexe et le groupe d'âges au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

Groupe d'âges	Femmes Nombre	%	Hommes Nombre	%	Nombre	Total %	% Âge
La région	**108 445**	**50,4**	**106 730**	**49,6**	**215 175**	**100,0**	**100,0**
0-14 ans	21 175	48,6	22 370	51,4	43 545	100,0	20,2
15-24 ans	14 650	48,1	15 780	51,9	30 430	100,0	14,1
25-34 ans	14 365	49,2	14 850	50,8	29 215	100,0	13,6
35-44 ans	17 925	49,6	18 215	50,4	36 140	100,0	16,8
45-54 ans	14 520	49,7	14 710	50,3	29 230	100,0	13,6
55-64 ans	9 710	50,7	9 440	49,3	19 150	100,0	8,9
65 ans +	16 100	58,6	11 365	41,4	27 465	100,0	12,8
Le Québec	**3 645 200**	**51,1**	**3 493 235**	**48,9**	**7 138 435**	**100,0**	**100,0**
0-14 ans	670 465	48,9	701 625	51,1	1 372 090	100,0	19,2
15-24 ans	466 610	49,2	481 300	50,8	947 910	100,0	13,3
25-34 ans	545 375	50,0	545 980	50,0	1 091 355	100,0	15,3
35-44 ans	623 840	50,3	615 760	49,7	1 239 600	100,0	17,4
45-54 ans	492 575	50,5	483 395	49,5	975 970	100,0	13,7
55-64 ans	335 445	51,5	315 465	48,5	650 910	100,0	9,1
65 ans +	510 890	59,4	349 710	40,6	860 600	100,0	12,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3 Population totale selon le sexe et le groupe d'âges, par MRC du Centre-du-Québec en 1996

Groupe d'âges	Femmes Nombre	%	Hommes Nombre	%	Nombre	Total %	% Âge pop. fém.
Arthabaska	**31 655**	**50,3**	**31 255**	**49,7**	**62 910**	**100,0**	**100,0**
0-14 ans	6 370	48,8	6 675	51,2	13 045	100,0	20,7
15-24 ans	4 360	47,5	4 815	52,5	9 175	100,0	14,6
25-34 ans	4 305	49,7	4 350	50,3	8 655	100,0	13,8
35-44 ans	5 280	49,7	5 335	50,3	10 615	100,0	16,9
45-54 ans	4 240	50,1	4 230	49,9	8 470	100,0	13,5
55-64 ans	2 770	50,5	2 715	49,5	5 485	100,0	8,7
65 ans +	4 330	58,0	3 135	42,0	7 465	100,0	11,9
Bécancour	**9 815**	**49,9**	**9 865**	**50,1**	**19 680**	**100,0**	**100,0**
0-14 ans	2 015	49,7	2 040	50,3	4 055	100,0	20,6
15-24 ans	1 220	49,2	1 260	50,8	2 480	100,0	12,6
25-34 ans	1 240	49,0	1 290	51,0	2 530	100,0	12,9
35-44 ans	1 615	48,4	1 720	51,6	3 335	100,0	16,9
45-54 ans	1 240	46,8	1 410	53,2	2 650	100,0	13,5
55-64 ans	905	49,3	930	50,7	1 835	100,0	9,3
65 ans +	1 580	56,5	1 215	43,5	2 795	100,0	14,2
Drummond	**42 460**	**50,4**	**41 795**	**49,6**	**84 255**	**100,0**	**100,0**
0-14 ans	8 050	48,2	8 650	51,8	16 700	100,0	19,8
15-24 ans	5 940	48,7	6 265	51,3	12 205	100,0	14,5
25-34 ans	5 765	48,6	6 105	51,4	11 870	100,0	14,1
35-44 ans	7 100	49,8	7 145	50,2	14 245	100,0	16,9
45-54 ans	5 755	49,5	5 860	50,5	11 615	100,0	13,8
55-64 ans	3 625	50,9	3 490	49,1	7 115	100,0	8,4
65 ans +	6 225	59,3	4 280	40,7	10 505	100,0	12,5
L'Érable	**12 485**	**50,6**	**12 170**	**49,4**	**24 655**	**100,0**	**100,0**
0-14 ans	2 365	47,8	2 585	52,2	4 950	100,0	20,1
15-24 ans	1 670	48,1	1 805	51,9	3 475	100,0	14,1
25-34 ans	1 540	48,4	1 645	51,6	3 185	100,0	12,9
35-44 ans	2 010	51,0	1 935	49,0	3 945	100,0	16,0
45-54 ans	1 755	51,3	1 665	48,7	3 420	100,0	13,9
55-64 ans	1 255	51,5	1 180	48,5	2 435	100,0	9,9
65 ans +	1 890	58,2	1 355	41,8	3 245	100,0	13,2
Nicolet-Yamaska	**12 030**	**50,8**	**11 645**	**49,2**	**23 675**	**100,0**	**100,0**
0-14 ans	2 375	49,5	2 420	50,5	4 795	100,0	20,3
15-24 ans	1 460	47,2	1 635	52,8	3 095	100,0	13,1
25-34 ans	1 515	50,9	1 460	49,1	2 975	100,0	12,6
35-44 ans	1 920	48,0	2 080	52,0	4 000	100,0	16,9
45-54 ans	1 530	49,8	1 545	50,2	3 075	100,0	13,0
55-64 ans	1 155	50,7	1 125	49,3	2 280	100,0	9,6
65 ans +	2 075	60,1	1 380	39,9	3 455	100,0	14,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec

4.1.2 La scolarité

La scolarité des femmes et des hommes de la région est comparable. Alors qu'elles sont un peu moins nombreuses proportionnellement qu'eux à avoir complété 13 ans de scolarité et moins, (65,5 % contre 66,7 %), elles sont légèrement en plus grand nombre à avoir accédé à des études postsecondaires (28,3 % contre 26.3 %). Par contre, elles sont nettement moins scolarisées que les québécoises. Ces dernières sont, en proportion, moins nombreuses à avoir complété 13 années d'études et moins (58,4 % contre 65, 5%), alors qu'elles ont accédé en plus grand nombre à des études postsecondaires et universitaires (41,6 % contre 34,6 %).

Tableau 4 Répartition de la population de 15 ans ou plus selon le sexe et le niveau de scolarité au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

Niveau de scolarité	Femmes %	Hommes %	Total %	Taux féminin
Centre-du-Québec	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**50,4**
Moins d'une 9e année	21,7	22,4	22,0	49,6
9e année à 13e année	43,8	44,3	44,0	50,1
Études postsecondaires**	28,3	26,3	27,3	52,2
Grade universitaire***	6,3	7,0	6,7	47,8
Le Québec	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**51,4**
Moins d'une 9e année	18,9	17,2	18,1	53,8
9e année à 13e année	39,5	39,4	39,4	51,5
Études postsecondaires**	30,5	30,0	30,3	51,8
Grade universitaire***	11,1	13,4	12,2	46,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

Notes : *Avec ou sans certificat ou diplôme d'études secondaires. Comprend également les certificats ou diplômes d'écoles de métier.

**Études collégiales (cégep), universitaires partielles sans certificat ou diplôme ou autres études non universitaires avec certificat ou diplôme.

*** Au moins un baccalauréat.

4.2 L'autonomie économique des femmes

4.2.1 L'intégration au marché du travail

En 1996, dans la région du Centre-du-Québec, le taux d'activité des femmes est de 54,5 % alors que celui des hommes est de 71 % et le taux de chômage des travailleuses et des travailleurs est comparable (9,7 % contre 9,6 %). D'autre part, le taux d'activité des femmes de la région se compare à la moyenne québécoise (54,5 % contre 54,6 %), alors que le taux de chômage des travailleuses québécoises est plus élevé (11,2 % contre 9,7 %).

Tableau 5 Principaux indicateurs du marché du travail selon le groupe d'âges et le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

Groupe d'âges	Main-d'œuvre féminine			Main-d'œuvre masculine		
	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)
Centre-du-Québec	**54,5**	**49,1**	**9,7**	**71,0**	**64,2**	**9,6**
15-24 ans	52,0		15,5	59,0		15,5
25 ans et plus	55,0		8,6	73,9		8,5
Le Québec	**54,6**	**48,5**	**11,2**	**70,5**	**61,8**	**12,3**
15-24 ans	52,2		18,2	56,3		19,8
25 ans et plus	55,0		9,9	73,5		11,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

Si, à première vue, les femmes de la région semblent avantagées en terme d'insertion et de maintien en emploi, l'analyse des principaux indicateurs du marché du travail par MRC dévoile des écarts intraterritoriaux notables. Dans la MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, les taux d'activité des femmes sont sensiblement plus faibles (respectivement 48,9 % et 51,7 %) que les moyenne régionale et québécoise. Il en résulte des taux d'emploi plus faibles qu'en moyenne dans la région soit respectivement 44,9 % et 47,1 % (49,1 %). La forte proportion d'inactives dans ces deux sous-régions fait également chuter les taux de chômage observés.

Inversement, les femmes d'Arthabaska étant proportionnellement plus nombreuses à participer à la main-d'œuvre que la moyenne des femmes de la région (57,2 % contre 54,5 %), elles se retrouvent en proportion plus importante parmi la main-d'œuvre en emploi (50,6 % contre 49,1%) et les chômeuses (11,5 % contre 9,7 %). La MRC de l'Érable présente la meilleure performance au point de vue maintien de l'emploi féminin car on y observe, à la fois, un taux d'emploi légèrement supérieur à la moyenne régionale (49,7 % contre 49,1 %) et le plus bas taux de chômage de la région (7,8 % contre 9,7 %).

Si on compare l'insertion des femmes des différentes MRC par rapport aux hommes, les plus fortes disparités sont observées dans Bécancour où on note un écart de 19,5 % entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes. Malgré son caractère fortement rural, les différences sont toutefois moins grandes dans la MRC de Nicolet-Yamaska. Dans les MRC d'Arthabaska et de l'Érable, les emplois sont soit plus rares, soit davantage soumis à des ralentissements cycliques que les emplois masculins, comme le démontre le taux de chômage des femmes et des hommes (11,5 % contre 9,5 % dans la MRC d'Arthabaska et 7,8 % contre 7,5 % dans la MRC de l'Érable).

Tableau 6 Principaux indicateurs du marché du travail selon le groupe d'âges et le sexe par MRC du Centre-du-Québec en 1996

Groupe d'âges	Main-d'œuvre féminine			Main-d'œuvre masculine		
	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)
Arthabaska	**57,2**	**50,6**	**11,5**	**71,2**	**64,2**	**9,8**
15-24 ans	56,0		17,5	57,8		16,9
25 ans et plus	57,5		10,3	74,5		8,5
Bécancour	**48,9**	**44,9**	**8,0**	**68,4**	**61,9**	**9,3**
15-24 ans	35,1		17,3	50,2		15,2
25 ans et plus	51,3		7,1	72,1		8,6
Drummond	**54,6**	**49,4**	**9,4**	**72,2**	**65,2**	**9,7**
15-24 ans	54,6		14,2	63,7		15,0
25 ans et plus	54,6		8,4	74,2		8,7
L'Érable	**53,9**	**49,7**	**7,8**	**71,2**	**65,8**	**7,5**
15-24 ans	48,0		12,5	54,2		13,4
25 ans et plus	55,1		6,9	75,2		6,5
Nicolet-Yamaska	**51,7**	**47,1**	**8,9**	**68,6**	**61,2**	**10,8**
15-24 ans	47,5		17,0	57,5		15,1
25 ans et plus	52,5		7,6	71,1		10,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

Note : La main-d'œuvre comprend les personnes qui sont au chômage.

Entre 1991-1996, les femmes se sont accaparées de 59,5 % des nouveaux emplois en région. En fait, si au cours de cette période, le nombre de femmes en emploi progressait presque deux fois plus vite que le nombre d'hommes (7,5 % contre 3,8 %) [2], c'est d'une part parce que la forte majorité (70 %)[3] des emplois créés l'était dans le secteur des services où se concentre la main-d'œuvre féminine et que d'autre part, les femmes se sont attribuées la majorité des emplois à temps partiel.

[2] Emploi-Québec, Direction régionale Centre-du-Québec. *Profil régional de la main-d'œuvre et de l'emploi Centre-du-Québec*, novembre 1998.

[3] Statistique Canada. *Enquête sur la population active, séries chronologiques, 1991 à 1998*, compilation du ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de l'analyse des PME et des régions, 1999.

Tableau 7 Population active de 15 ans ou plus selon la profession et le sexe au Centre-du-Québec en 1996

Type de profession	Centre-du-Québec					Québec
	Femmes		Hommes		% femmes	% femmes
	Nb	%	Nb	%		
Centre-du-Québec	**45 740**	**100,0**	**58 740**	**100,0**	**43,8**	**45,0**
Gestion (cadres supérieures, directrices)	2 020	4,4	5 395	9,2	27,2	30,1
Personnel en gestion et administration des affaires et en finance	845	1,8	880	1,5	49,0	50,5
Secrétaires et personnel de bureau	9 605	21,0	2 390	4,1	80,1	76,2
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	450	1,0	445	0,8	50,3	56,0
Sciences naturelles et appliquées	545	1,2	2 515	4,3	17,8	18,8
Personnel professionnel en soins de santé	380	0,8	360	0,6	51,4	48,9
Professionnelles en sciences infirmières	1 375	3,0	120	0,2	92,0	90,9
Personnel technique et personnel assimilé dans le secteur de la santé	1 000	2,2	285	0,5	77,8	76,6
Personnel de soutien des services de santé	1 320	2,9	250	0,4	84,1	78,1
Juges, avocates, psychologues, travailleuses sociales	670	1,5	530	0,9	55,8	50,8
Enseignantes	2 340	5,1	1 285	2,2	64,6	59,9
Personnel paraprofessionnel en droit, services sociaux et enseignement	545	1,2	225	0,4	70,8	66,5
Arts, culture, sports et loisirs	935	2,0	845	1,4	52,5	51,1
Personnel de supervision en ventes et services	180	0,4	195	0,3	48,0	46,0
Personnel en vente et services	8 060	17,6	6 860	11,7	54,0	51,0
Personnel des aliments, boissons et tourisme	3 370	7,4	915	1,6	78,6	61,9
Personnel des services de protection	165	0,4	710	1,2	18,9	15,7
Personnel de soutien familial et de garderie	1 425	3,1	110	0,2	92,8	93,3
Métiers, transports et machinerie	1 620	3,5	15 080	25,7	9,7	6,2
Professions du secteur agricole, sauf les manoeuvres	1 880	4,1	4 955	8,4	27,5	27,0
Professions des secteurs forestiers, minier, pétrolier et gazéifière	20	0,0	345	0,6	5,5	4,6
Personnel élémentaire en production primaire	105	0,2	435	0,7	19,4	13,6
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	5 140	11,2	11 875	20,2	30,2	31,3
Travailleuses et travailleurs non classés	1 725	3,8	1 665	2,8	50,9	46,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

La concentration de la main-d'œuvre féminine est un phénomène universel qui persiste sur le marché du travail. Les femmes du Centre-du-Québec ne font pas exception à ce qui semble une règle. En effet, elles occupent principalement des emplois reliés au travail de bureau (23,8 %), à la vente et aux services (18 %), à la santé (8,9 %) et aux aliments, boissons et tourisme (7,4 %). Par rapport aux autres Québécoises, les femmes de la région sont surreprésentées dans toutes les professions se rattachant à ces catégories professionnelles, sauf pour deux : personnel en gestion et administration des affaires et personnel administratif, de réglementation et de supervision de travail de bureau.

Par contre, elles ont réussi une timide percée dans l'industrie fortement masculinisée de la machinerie et du matériel de transport, comme le démontre le taux de féminité supérieur à la moyenne québécoise (9,7 % contre 6,2 %). Dans le même ordre d'idées, on les retrouve aussi en plus grande proportion parmi le personnel élémentaire en production primaire (19,4 % contre 13,6 %), ce qui ne surprend guère, dans une région fortement agricole. Toutefois, comparativement aux hommes de la région, les femmes sont toujours largement sous-représentées dans toutes les professions qui relèvent des secteurs primaire et secondaire.

En scrutant plus avant la participation des femmes de la région sur le marché du travail, on constate qu'elles travaillent à temps partiel en plus forte proportion que les autres Québécoises (34,4 % contre 30,6 %). Les hommes de la région, pour leur part travaillent plus fréquemment à temps plein que leurs homologues québécois (88,1 % contre 86 %).

Tableau 8 Population de 15 ans ou plus ayant travaillé en 1995 surtout à temps plein et surtout à temps partiel, selon le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

Territoire	Main-d'œuvre féminine				Main-d'œuvre masculine			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Centre-du-Québec	30 480	65,6	16 015	34,4	52 540	88,1	7 065	11,9
Le Québec	1 116 755	69,4	492 020	30,6	1 667 560	86,0	271 455	14,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

D'autre part, en 1996,[4] le nombre de travailleurs autonomes par rapport au nombre de contribuables du Centre-du-Québec est supérieur à celui du Québec et ce, autant chez les hommes (14,4 % contre 11 %) que chez les femmes (9,3 % contre 6,5 %). La présence de l'entreprise agricole qui représente, pour les femmes comme pour les hommes, presque trois fois plus d'emplois que dans l'ensemble du Québec, explique cette situation (33 % contre 12,2 %).

4.2.2 Les revenus d'emploi

Le revenu d'emploi moyen des femmes du Centre-du-Québec se chiffre à 15 761 $ soit 80,8 % du revenu moyen des travailleuses du Québec, alors que celui des hommes s'élève à 24 965 $ ce qui représente 83,6 % du revenu moyen des québécois. Le revenu d'emploi moyen des femmes de la région équivaut à 63,1 % de celui des hommes alors que ce même type de revenu pour les Québécoises se situe à 65,3 % de celui des québécois. Il ne faut pas attribuer la faible différence entre l'écart régional et l'écart québécois entre le revenu des hommes et des femmes, à un revenu plus élevé pour les femmes. Il faut reconnaître que le revenu moyen des hommes de la région est moindre que la moyenne québécoise.

[4] Ministère du Revenu du Québec. Compilation : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de l'analyse des PME et des régions 1999.

Tableau 9 Revenu d'emploi moyen* de la population de 15 ans ou plus selon le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

Territoire	Femmes ($)	Hommes ($)	Femmes/hommes (%)
Centre-du-Québec	15 761	24 965	63,1
Le Québec	19 484	29 847	65,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

Note : * Revenu d'emploi moyen : revenu total moyen pondéré reçu en 1995 par les personnes âgées de 15 ans ou plus sous la forme de rémunération, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Il s'agit du travail effectué à temps plein ou à temps partiel.

Malgré des taux d'emploi et de chômage enviables, l'écart entre les sexes subsiste et un rattrapage reste à réaliser pour que la situation économique des femmes de la région rejoigne la moyenne québécoise. À des conditions salariales moins favorables s'ajoute comme facteur qui explique ces écarts de revenu, l'importance de la présence des femmes de la région dans des emplois à temps partiel, emplois qu'elles occupent en plus grand nombre que les femmes du Québec.

Du côté des travailleurs et travailleuses autonomes de la région, on retrouve le même phénomène de disparité avec les québécois et québécoises dans la même situation : revenu moyen inférieur (10 000 $ contre 12 695 $). L'importante sous-représentation des personnes oeuvrant dans les professions libérales explique, en bonne partie cet écart. Comparativement aux hommes de la région et peu importe la catégorie d'activité autonome considérée, le revenu moyen des femmes est toujours inférieur (6 897 $ contre 11 889 $ en moyenne). Dans le meilleur des cas (fermier et pêcheur), leur revenu équivaut à 77,2 % du revenu masculin, et dans le cas le plus extrême (profession libérale), à moins de la moitié de celui des hommes (19 238 $ contre 44 321 $). La même conclusion s'impose, si on compare les travailleuses autonomes de la région à l'ensemble des travailleuses autonomes québécoises, à une exception près : le revenu moyen des fermières, quoique modeste est supérieur à la moyenne québécoise (8 094 $ contre 5 545 $).

L'analyse des revenus d'emplois par MRC fait apparaître d'importantes contradictions intra-régionales. En effet, on observe les plus hauts revenus moyens d'emploi chez les femmes et les hommes dans Bécancour, là où les taux d'activité et d'emploi sont au plus bas pour les deux sexes. D'autre part, c'est également dans cette MRC que l'on remarque le plus fort écart entre les revenus d'emploi moyens des hommes et des femmes. C'est dans la MRC de l'Érable, là où les taux de chômage féminin et masculin sont les plus bas de la région et où les taux d'emploi dépassent la moyenne régionale, que le revenu d'emploi moyen, chez les deux sexes, est le plus bas. L'écart de revenu entre les sexes est aussi moins élevé que la moyenne régionale. Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, le revenu moyen des femmes équivaut à 67,5 % de celui des hommes, performance qui surpasse celle de la région et la moyenne québécoise. Toutefois, cet avantage relatif n'est dû, essentiellement, qu'au plus

haut taux de chômage saisonnier des hommes qui occupent, en forte proportion, des emplois reliés au secteur primaire, donc fortement soumis aux fluctuations saisonnières.

Considérant chacune des MRC, on réalise que si certaines affichent une meilleure performance que d'autres au point de vue des revenus des hommes et des femmes, en aucun cas, le revenu moyen de l'un ou l'autre sexe n'atteint la moyenne québécoise. En outre, le revenu le plus favorable des femmes (16 524 $) représente moins des trois quarts du plus bas revenu masculin (22 462 $).

Tableau 10 Revenu d'emploi moyen* de la population de 15 ans ou plus selon le sexe par MRC du Centre-du-Québec en 1996

MRC	Femmes ($)	Hommes ($)	Femmes/hommes (%)
Arthabaska	15 552	25 213	61,7
Bécancour	16 524	26 951	61,3
Drummond	16 120	25 378	63,5
L'Érable	14 409	22 462	64,1
Nicolet-Yamaska	15 691	23 244	67,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 1996, compilations spéciales préparées pour le CSF, Institut de la statistique du Québec.

Note : * Revenu d'emploi moyen : revenu total pondéré reçu en 1995 par les personnes âgées de 15 ans ou plus sous forme de rémunération, de revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole. Il s'agit du travail effectué à temps plein ou à temps partiel.

Les conditions d'insertion en emploi des femmes de la région sont comparables à celles de l'ensemble du Québec, sauf pour les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, où elles sont davantage inactives et proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi. Au chapitre du maintien en emploi, on observe généralement de faibles taux de chômage dans les différentes sous-régions du territoire, mais cette situation positive ne parvient pas à compenser la faiblesse relative des revenus féminins. La surreprésentation des travailleuses à temps partiel dans la région (+3,8 %) ne peut, à elle seule, expliquer totalement l'écart de 20 % qui sépare le revenu moyen des femmes de la région de celui des autres Québécoises. Il semble donc que les salaires des femmes du Centre-du-Québec soient particulièrement bas, en comparaison de la moyenne québécoise.

4.2.3 La dépendance à la sécurité du revenu

En 1999[5], 10 694 ménages de la région dépendent de la sécurité du revenu. Les femmes représentent la majorité des adultes prestataires (52,4 %), un peu plus que la moyenne québécoise (52,4 % contre 51,7 %). Comme dans l'ensemble du Québec, la majorité d'entre elles ont entre 30 et 44 ans. Toutefois, par rapport à la moyenne québécoise, elles sont moins nombreuses, proportionnellement, à faire partie de ce groupe d'âges (33,5 % contre 37 %). À l'inverse, les femmes plus âgées, comme les hommes d'ailleurs, sont surreprésentées comparativement à ce qu'on observe généralement au Québec (42,8 % contre 39,1 %). Au Centre-du-Québec, une femme prestataire adulte sur deux est une femme seule.

4.3 La participation des femmes au développement social et économique

4.3.1 Le mouvement associatif

Les groupes de femmes représentent un élément moteur de la dynamique sociale de la région du Centre-du-Québec. Le répertoire du Conseil du statut de la femme dénombre 30 groupes de femmes dont l'engagement s'est traduit, entre autres, par la mise sur pied de quatre centres de femmes, de trois maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, d'un centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, de deux centres d'intégration à l'emploi, d'un service d'appui et de références pour les femmes chefs de famille et de plusieurs autres organismes qui militent en faveur des droits des femmes. À ces groupes, s'ajoutent quatre comités syndicaux de condition féminine, un syndicat d'agricultrices et une section régionale du Réseau des femmes d'affaires.

En 1998, naissait la Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec qui se veut une plate-forme de réflexion, d'action et de changement. À l'heure actuelle, dix-huit groupes en font partie. En partenariat avec son homologue de la Mauricie, la Table de concertation poursuit son travail dans le projet *Femmes et production industrielle* qui a été initié en 1995 dans le but de développer des stratégies pour faciliter l'intégration des femmes dans les emplois de métier dans les entreprises manufacturières. En 1999, la Table a établi ses propres priorités. Les projets suivants retiennent l'attention : *Pour une meilleure équité salariale* qui vise à informer et outiller les travailleuses aux enjeux reliés à l'application de la loi sur l'équité salariale et *Femmes et pouvoir* par le biais duquel le regroupement souhaite augmenter et appuyer activement les femmes qui s'engagent dans le développement social et économique de la région. Dans le dossier de l'entrepreneurship féminin, l'organisme a réédité en l'an 2000 le concours *Gagnez votre entreprise* qui a été initié en 1999 pour les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

---

[5] Ministère de l'emploi et de la solidarité. *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la Sécurité du Revenu, mise à jour : mai 1999.*

4.3.2 La participation au sein des instances locales et régionales

Afin d'adapter la *Politique en matière de condition féminine, Un avenir à partager*…aux grands courants qui transforment la société québécoise, le gouvernement ajoutait à cette politique, en 1997, une cinquième orientation portant sur *La place des femmes dans le développement des régions.* Cette orientation vise à assurer une représentation équitable des femmes au sein des instances locales et régionales et la prise en compte de leurs intérêts et de leurs réalités par ces instances.

Bien qu'elles soient encore loin de la parité de présence dans les lieux décisionnels et consultatifs, la détermination des femmes de la région leur a permis de se tailler une place dans les instances qui se sont créées dans la région, au cours des dernières années, tout en atteignant un degré de participation comparable aux québécoises dans les municipalités et les commissions scolaires.

En 2000, au Centre-du-Québec, si les femmes occupent 17 % des postes de maires contre 10,4 % au Québec, elles n'occupent que 18,7 % des postes de conseillers municipaux comparativement à 23,1 % en moyenne au Québec. Cependant, la représentation des femmes au sein des commissions scolaires est à l'avantage des « centricoises » par rapport aux québécoises. En 1998, elles sont proportionnellement plus nombreuses à la présidence (66,6 % contre 45 %) et à titre de commissaires (49,1 % contre 48 %). Toutefois, aucune députée ne représente la région à l'Assemblée nationale.

En juillet 2001, les femmes du Centre-du-Québec occupent 30 % des sièges à l'Assemblée générale du Conseil régional de concertation et de développement, proportion plus élevée qu'en moyenne au Québec (26 %) en 1999. À ce chapitre, il convient de signaler la structure de représentation différente dont s'est doté le CRCD Centre-du-Québec. Selon les règlements généraux, toutes les tables sectorielles sont représentées à l'Assemblée générale par deux personnes dont obligatoirement une femme. Il y avait, en juillet 2001, cinq postes de délégués vacants. Avec cinq des onze sièges, elles constituent près de la moitié des membres du comité exécutif de cet organisme; cette donnée n'est cependant pas disponible pour l'ensemble du Québec.

Tableau 11 Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs au Centre-du-Québec

Lieux décisionnels	Centre-du-Québec			Québec
	Femmes (Nombre)	Total	Femmes (%)	Femmes (%)
Assemblée nationale du Québec (1998)	0	3	0	23,2
Mairies (1999)	15	88	17	10,4
Conseils municipaux	101	539	18,7	23,1
Commissions scolaires (1998)				
- Assemblée des commissaires	28	57	49,1	48
- Présidence des commissions scolaires	2	3	66,6	45

Lieux décisionnels	Centre-du-Québec			Québec
	Femmes (Nombre)	Total	Femmes (%)	Femmes (%)
Régie régionale de la santé et des services sociaux				
Conseil d'administration 04-17 (1999)	10	23	43,5	36,9
Conseil régional de concertation et de développement				
- Assemblée générale (juillet 2001)	12	40	30	26 (1)
- Comité exécutif (juillet 2001)	5	11	45,5	n/d
Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (2001)	6	16	37,5	42
Centres locaux de développement (juillet 2001)	33	84	39,3	25,3 (1)
- MRC d'Arthabaska	9	14	64,2	-
- MRC de Bécancour	6	20	30	-
- MRC de l'Érable	3	14	21,4	-
- MRC de Drummond	6	15	40	-
- MRC de Nicolet-Yamaska	9	21	42,9	-

Source : Compilations effectuées par le Bureau régional du Conseil du statut de la femme de la Mauricie – Centre-du-Québec et le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2001.

Note : (1) : Données de 1999.

En ce qui concerne la participation des femmes aux conseils d'administration des centres locaux de développement, la position des femmes de la région est généralement meilleure que la moyenne québécoise (39,3 % en juillet 2001 contre 25,3 % en 1999).

La participation des femmes de la région au Conseil régional des partenaires du marché du travail est légèrement inférieure comparativement aux québécoises siègeant sur ces mêmes conseils (37,5 % contre 42 %). En ce qui concerne la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux, il faut retenir que cette instance couvre les territoires de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Nous ne possédons pas de données sur les personnes qui représentent l'une ou l'autre des régions. Cependant, nous notons que la proportion des femmes au conseil d'administration est plus élevée que la moyenne québécoise (43,5 % contre 36,9 %).

4.3.3 L'apport individuel

En matière de développement social, les femmes de la région fournissent une contribution majeure, tant sur le plan institutionnel que communautaire. Rappelons-nous leur indispensable participation dans le domaine des services et des soins de santé. Également, il convient de rappeler la part considérable de travail accompli par les femmes actives dans les organisations communautaires et populaires, que ce soit à titre d'administratrices, de salariées ou de bénévoles.

Il faut également souligner l'apport des activités parentales au développement de la région. Qu'elles soient actives ou pas sur le marché du travail rémunéré, les femmes accomplissent plus que leur part des nombreuses tâches, parentales ou domestiques, essentielles à la vie et même à la survie de la collectivité : soins et éducation des enfants, soins à des parents âgés, entretien de la maison. La comptabilisation du nombre d'heures consacrées à ces activités permet de distinguer, encore, de façon marquante, la part des femmes et des hommes.

4.4 La présence du Conseil du statut de la femme

Le Conseil du statut de la femme (CSF) est présent dans l'ensemble des régions du Québec. Pour la région du Centre-du-Québec, cette présence est assurée par le bureau régional situé à Trois-Rivières. Le CSF peut ainsi établir un contact privilégié avec les femmes, les groupes de femmes, les différents organismes des domaines de la santé, de l'éducation, de l'économie et des services gouvernementaux.

Le personnel du CSF en région participe aux différentes consultations et contribue, par l'élaboration d'études et de recherches à caractère régional, à faire connaître les situations concrètes que vivent les femmes. Ainsi, la vision diversifiée du Conseil sur la situation des femmes lui permet de suivre l'action gouvernementale et d'intervenir au moment opportun. En particulier, pour la région, le CSF a rendu public au printemps 2001 son avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec*. Cet avis recèle une documentation substantielle sur la situation socioéconomique des centricoises. « En dressant un portrait non seulement statistique mais également qualitatif, complété par des consultations menées en région, le CSF a pu constater le riche apport des femmes au développement du Centre-du-Québec, qu'il se manifeste par leur participation au marché du travail, leur dynamisme entrepreneurial, leur rôle essentiel au sein du mouvement communautaire ou leur présence dans les lieux de pouvoir, à maints égards plus importants qu'ailleurs au Québec. Cette démarche a aussi permis de noter l'émergence d'une sensibilité et d'une ouverture chez les décideuses et les décideurs régionaux envers la place et la réalité des femmes. Malgré ces avancées, il n'en demeure pas moins que d'importants obstacles freinent encore l'intégration socioprofessionnelle et la participation des femmes en toute égalité »[6].

[6] Conseil du Statut de la femme, communiqué : « La participation des femmes au développement régional : profitable pour toute la région », [rédaction : Claire Minguy], 24 avril 2001.

Cet exercice a donc permis de faire ressortir la contribution des femmes , mais aussi les lacunes de leur insertion. Partant de ce diagnostic, le CSF propose 34 recommandations regroupées sous les cibles d'interventions suivantes:

- Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour développer des mesures appropriées aux femmes et aux hommes;
- Améliorer la qualité des emplois occupés par les femmes;
- Accroître l'accès aux services, notamment en milieu rural, pour freiner l'exode des jeunes et faire face aux changements démographiques;
- Offrir aux femmes les conditions pour vivre leur maternité de façon sécuritaire et librement consentie;
- Adopter des mesures pour mieux comprendre et agir plus efficacement sur la santé mentale des femmes et pour contrer la violence qu'elles subissent.

Par ailleurs, le CSF remplit son mandat d'information en faisant notamment connaître dans les milieux régionaux et associatifs les enjeux en matière de condition féminine. Le bulletin Info-Région que publie régulièrement le bureau régional permet au CSF de diffuser de l'information sur toute question susceptible d'intéresser les femmes. Pour remplir ce mandat d'information, le bureau régional s'associe soit aux ministères et organismes gouvernementaux, soit à des groupes du milieu et, en particulier, avec la Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec. Le CSF est associé en particulier, aux dossiers de la présence des femmes en politique municipale, de l'autonomie économique des femmes par l'intégration dans des métiers traditionnellement masculins, par le soutien et la promotion de l'entrepreneuriat féminin ainsi qu'aux travaux devant conduire à la négociation d'une entente spécifique en matière de condition féminine au Centre-du-Québec.

Bibliographie

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Communiqué : « La participation des femmes au développement régional : profitable pour toute la région »*, [rédaction : Claire Minguy], 24 avril 2001.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec*, [recherche et rédaction : Sonia Langelier et Claire Minguy], avril 2001.

EMPLOI-QUÉBEC, DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Profil régional de la main-d'œuvre et de l'emploi, Centre-du-Québec*, novembre 1998.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ. *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la sécurité du revenu*, mise à jour mai 1999.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE DES PME ET DES RÉGIONS. *Profil économique de la région du Centre-du-Québec (17)*, édition 1998.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active, séries chronologiques 1991 à 1998*, 1999.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 1996*.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La place des jeunes dans le développement de la région

Régions Québec

Centre-du-Ouébec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
André Moreau, ministère des Régions
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

5. La place des jeunes dans le développement de la région 1

5.1 La situation socio-économique des jeunes 1

5.1.1 La population 1

5.1.2 La scolarité 2

5.1.3 Intégration au marché du travail 3

5.1.4 Revenus d'emploi 4

5.1.5 La pauvreté 4

5.1.6 Problématique sociale chez les jeunes 6

5.2 Le Sommet du Québec et de la jeunesse 10

5.2.1 Les priorités gouvernementales 12

5.2.1.1 Insertion à l'emploi de 50 000 jeunes en trois ans 12
5.2.1.2 Réinvestissement majeur en éducation 13
5.2.1.3 Poursuite de la lutte contre la pauvreté 13
5.2.1.4 La politique jeunesse 14

5.3 Le plan d'action jeunesse 14

5.3.1 Instaurer ou maintenir des services et des conditions favorables au développement socioéconomique des jeunes 14

5.3.2 Développer des services adaptés aux besoins des jeunes vivant des difficultés à intégrer le marché du travail 15

5.3.3 Soutenir l'entrepreneuriat 15

5.3.4 Favoriser l'intégration sociale des jeunes 16

5.4 Les organismes de jeunes 16

Tableaux

Tableau 1 Fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans selon les MRC au Centre-du-Québec en 1991 et en 1996 2

Tableau 2 Principaux indicateurs du marché du travail des 15 à 29 ans, MRC du Centre-du-Québec en 1996..... 3

Tableau 3 Revenu moyen d'emploi de la population de 15 à 24 ans gagnant un revenu, selon le sexe, Centre-du-Québec et ensemble du Québec en 1995..... 4

Tableau 6 Catégories d'infractions au Code criminel (sauf conduite de véhicules) par des jeunes, présumés auteurs au Centre-du-Québec en 1998..... 7

Tableau 7 Taux standardisés de mortalité pour 100 000 habitants chez les jeunes de 15-24 ans, pour les deux principales causes de décès au Centre-du-Québec et en Mauricie entre 1989 et 1995..... 9

Graphiques

Graphique 1 Évolution de la population des jeunes par catégories d'âges au Centre-du-Québec, de 1991 à 1996. 1

Graphique 2 Évolution du taux de chômage chez les jeunes de 15-29 ans, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 1996 à 1999..... 3

Graphique 3 Proportion de la population de 0 à 24 ans vivant sous le seuil de faible revenu au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1995..... 5

Graphique 4 Évolution du nombre de jeunes prestataires de moins de 25 ans à l'assistance-emploi au Centre-du-Québec de 1992 à 2000..... 6

Graphique 5 Taux standardisés de mortalité pour 100 000 habitants chez les 15-24 ans, par territoire de CLSC au Centre-du-Québec entre 1989 et 1995..... 8

Graphique 6 Évolution en pourcentage du nombre de naissances selon le groupe d'âges de la mère au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec de 1987 à 1997..... 10

Bibliographie 18

5. LA PLACE DES JEUNES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

5.1 La situation socio-économique des jeunes

5.1.1 La population

La région du Centre-du-Québec compte quelque 215 200 habitants en 1996. Environ 20 % de cette population est représentée par les 15-29 ans regroupant ainsi 42 950 jeunes, proportion assez représentative de l'ensemble du Québec.

Graphique 1 Évolution de la population des jeunes par catégories d'âges au Centre-du-Québec, de 1991 à 1996

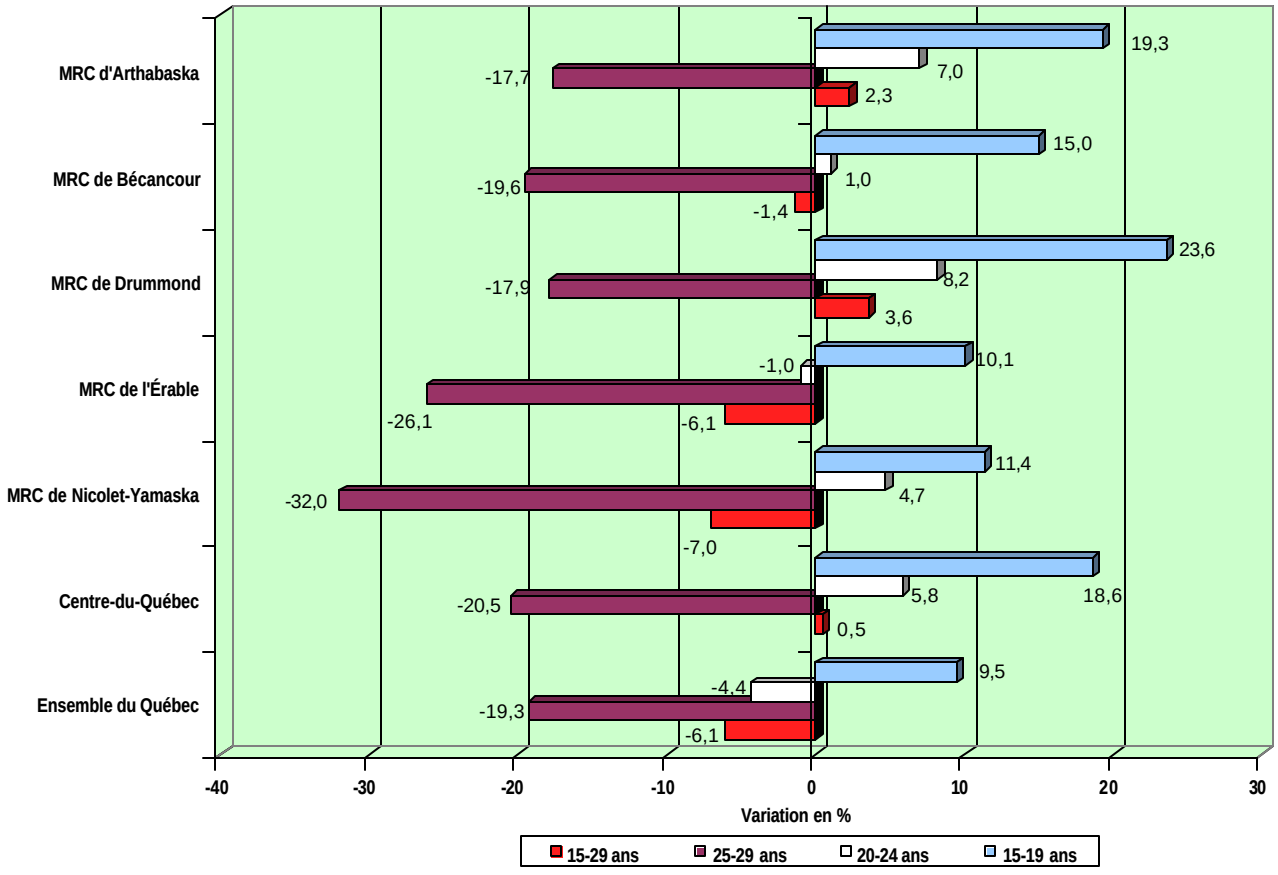

Source : Statistique Canada, Recensement de 1991 et de 1996

De 1991 à 1996, la population de jeunes a varié distinctement selon l'âge. En effet, les 15-19 ans ont fait un bond remarquable de 18,6 %, les 20-24 ans ont enregistré une légère hausse de 5,8 % et la population des 25-29 ans a chuté de 20,5 %. Cette chute est particulièrement marquée dans la MRC de Nicolet-Yamaska (-32 %) et dans celle de l'Érable (-26,1 %). L'exode rural pourrait s'avérer l'une des principales causes de ces diminutions de population. Par contre, les MRC de Drummond et d'Arthabaska sont moins touchées par ce phénomène et contribuent à donner à la région un bilan positif de 0,5 % d'augmentation de l'effectif global des jeunes de 15 à 29 ans pendant que l'ensemble du Québec subit une diminution de 6,1 % à ce chapitre.

5.1.2 La scolarité

Entre 1991 et 1996, la proportion des jeunes de 15 à 24 ans fréquentant l'école à temps plein dans la région du Centre-du-Québec a progressé de 5,9 %, passant de 55,2 % en 1991 à 61,1 % en 1996. Au cours de la même période, le Québec enregistre toutefois une meilleure performance avec une augmentation de 7,1 % faisant ainsi passer le taux québécois de fréquentation scolaire à temps plein de 55,9 % à 63 %.

Tableau 1 Fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans selon les MRC au Centre-du-Québec en 1991 et en 1996

Territoire	MRC de Arthabaska		MRC de Bécancour		MRC de Drummond		MRC de L'Érable		MRC de Nicolet-Yamaska		Centre-du-Québec		Ensemble du Québec	
	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996	1991	1996
	%													
Population 15-24 ans	8 110 (100)	9 150 (100)	2 320 (100)	2 470 (100)	10 415 (100)	12 090 (100)	3 375 (100)	3 460 (100)	2 790 (100)	3 085 (100)	27 010 (100)	30 255 (100)	926 920 (100)	945 380 (100)
Ne fréquente pas l'école	41,4	35,6	38,8	28,3	39,4	33,7	40,3	35,5	34,9	32,3	39,7	34,0	37,3	30,9
Fréquente l'école à temps plein	53,5	59,3	56,9	67,0	55,0	60,8	55,7	61,8	59,6	62,4	55,2	61,1	55,9	63,0
Fréquente l'école à temps partiel	5,1	5,1	4,3	4,7	5,6	5,5	3,9	2,7	5,5	5,3	5,1	4,9	6,8	6,1

Source : Statistique Canada, Recensement de 1991 et de 1996.

À propos des MRC du Centre-du-Québec, celle de Bécancour affiche en 1996 la plus forte proportion de jeunes de 15 à 24 ans fréquentant l'école à plein temps soit 67 %, ce qui représente une hausse de 10,1 % en regard de 1991. À l'opposé, c'est dans la MRC d'Arthabaska que l'on observe le plus faible taux de fréquentation de l'école à temps plein, soit 59,3 %. Dans l'ensemble, la région du Centre-du-Québec continue d'afficher un certain recul par rapport à l'ensemble du Québec.

5.1.3 Intégration au marché du travail

Le tableau 2 montre que la région a connu en 1996 une meilleure situation que le Québec au niveau de l'emploi chez les jeunes. En effet, le taux de chômage chez les 15-29 ans était de 12,9 % soit 3,3 % plus bas que celui de l'ensemble du Québec qui se situait à 16,2 %. Toutes les MRC de la région ont enregistré un taux de chômage inférieur à la moyenne québécoise et celle de l'Érable jouit de la meilleure performance avec un taux de 10,8 %, suivie de près par la MRC de Bécancour avec 11,2 %.

Tableau 2 Principaux indicateurs du marché du travail des 15 à 29 ans, MRC du Centre-du-Québec en 1996

Indicateurs	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
Population	12 915	2 165	17 185	4 815	4 260	41 340	1 424 740
Population active	8 365	1 205	11 425	2 900	2 580	26 475	907 840
Personne en emploi	7 220	1 070	9 980	2 585	2 210	23 065	761 105
Personne en chômage	1 145	135	1 445	315	370	3 410	146 735
Taux de chômage (%)	13,7	11,2	12,7	10,8	14,4	12,9	16,2
Taux d'activité (%)	64,8	55,4	66,5	60,3	60,3	64,0	63,7
Taux d'emploi (%)	55,9	49,4	58,1	53,7	51,9	55,8	53,4

Sources : Statistique Canada, Recensement de 1996
Compilation spéciale d'Emploi-Québec, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2000

La région a également connu un taux d'activité et un taux d'emploi légèrement supérieur à ceux du Québec. C'est le territoire de la MRC de Drummond qui offre au Centre-du-Québec, le plus de possibilités d'emplois pour les jeunes avec un taux d'emploi de 58,1 %.

Graphique 2 Évolution du taux de chômage chez les jeunes de 15-29 ans, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 1996 à 1999

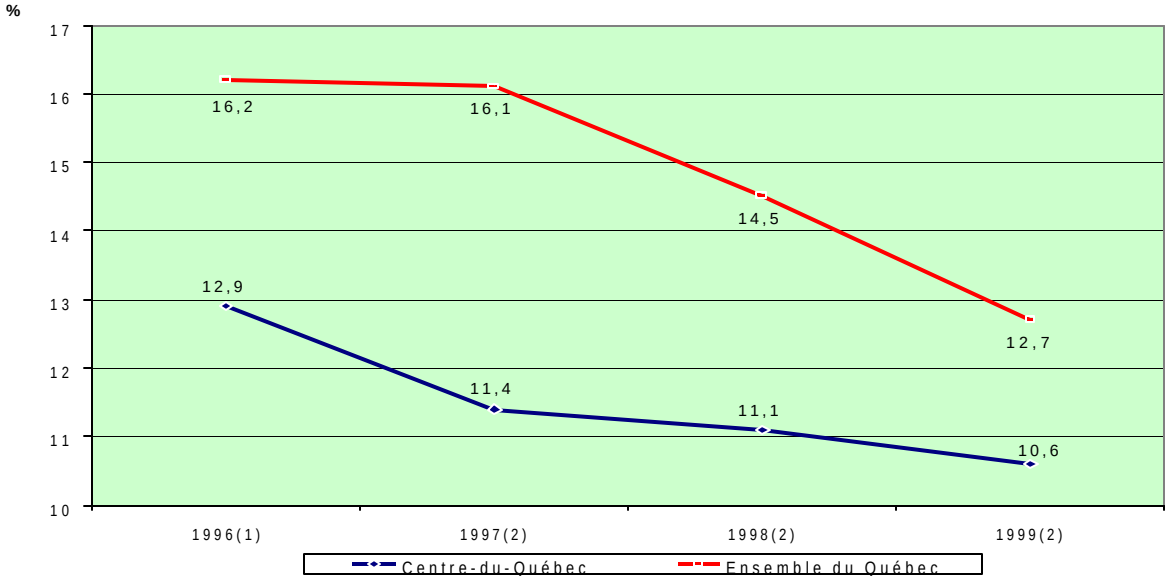

Sources : Statistique Canada, Recensement 1996 (1) et Enquête sur la population active de 1997 à 1999 (2)

Depuis 1996, la tendance observée quant à l'évolution du taux de chômage chez les jeunes indique une diminution constante de ce taux tant au plan national que régional. Malgré un rétrécissement de l'écart entre ces deux paliers, le Centre-du-Québec bénéficie encore d'un taux inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

5.1.4 Revenus d'emploi

Le revenu moyen d'emploi de la population de 15-24 ans du Centre-du-Québec est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Bien qu'il n'y ait pas de différence notable du revenu d'emploi pour les jeunes hommes du Centre-du-Québec et ceux du Québec, on constate par contre un écart appréciable au niveau du revenu d'emploi des jeunes femmes du Centre-du-Québec (6 163 $) qui est inférieur de près de 12 % à la moyenne québécoise (6 973 $). Cet écart est encore plus grand lorsque l'on considère les revenus d'emploi selon le sexe au Centre-du-Québec, les jeunes femmes ayant un revenu d'emploi inférieur d'environ 30 % à celui des jeunes hommes de la région.

Tableau 3 Revenu moyen d'emploi de la population de 15 à 24 ans gagnant un revenu, selon le sexe, Centre-du-Québec et ensemble du Québec en 1995

Territoire	Homme	Femme	Total
Centre-du-Québec	8 773 $	6 163 $	7 611 $
Ensemble du Québec	8 749 $	6 973 $	7 908 $

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1996.
Compilation spéciale de l'Institut de la statistique du Québec.

5.1.5 La pauvreté

Bien que les revenus d'emploi traduisent un certain niveau de richesse ou de pauvreté, cette dernière peut se mesurer par certains autres indicateurs telle la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu. Ce seuil est établi en fonction de la partie du revenu utilisée pour combler les besoins de base des personnes et varie selon la taille des ménages et le lieu de résidence.

Ainsi, les unités familiales qui consacraient 54,7 % ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement étaient considérées comme ayant un faible revenu en 1995.

Graphique 3 Proportion de la population de 0 à 24 ans vivant sous le seuil de faible revenu au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1995

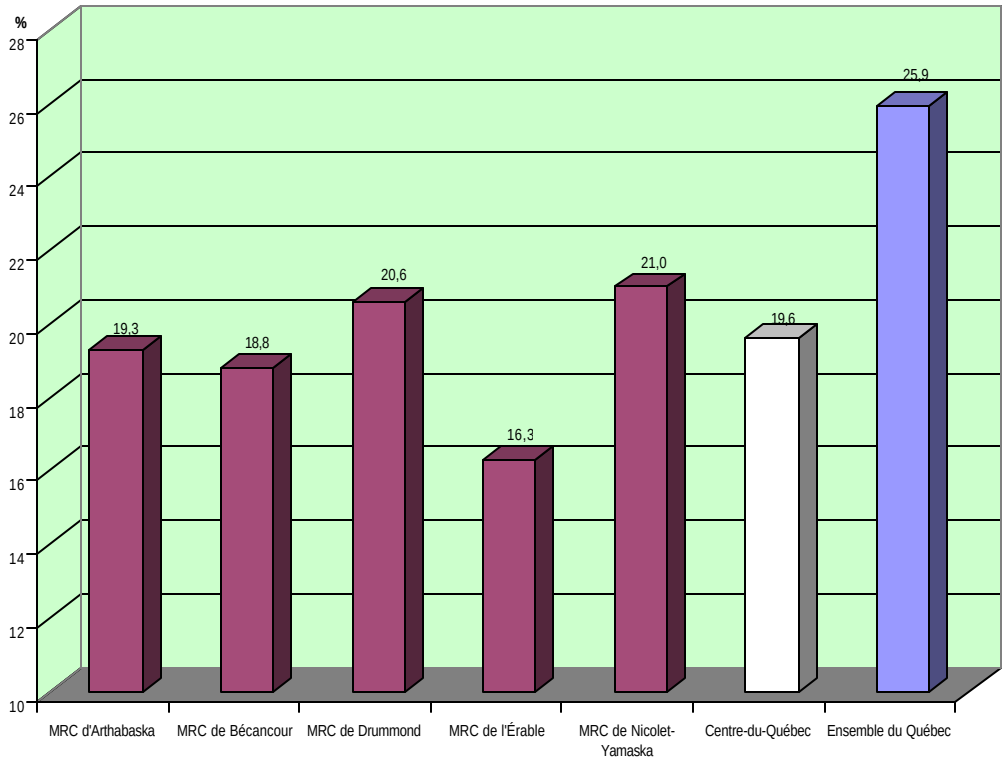

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 7 - numéro 4, août-septe mbre 1999.

Au Centre-du-Québec comme ailleurs, la pauvreté touche les jeunes mais, ici, à un niveau moindre que dans l'ensemble du Québec. Pour le groupe d'âge de 0 à 24 ans, le pourcentage de jeunes vivant sous le seuil de faible revenu en 1995 atteint 19,6 % en région comparativement à 25,9 % pour le Québec. Toutes les MRC du Centre-du-Québec ont un taux inférieur à la moyenne québécoise ; celle de l'Érable obtient les meilleurs résultats avec un taux de 16,3 % tandis que la pauvreté affectant les jeunes de la région serait davantage présente sur le territoire des MRC de Nicolet-Yamaska et de Drummond.

Le recours à l'aide sociale incarne également une certaine manifestation de la pauvreté. Bien que les jeunes s'adressent de plus en plus à l'aide sociale à cause du resserrement des critères du programme fédéral d'assurance-emploi, la situation chez les jeunes de moins de 25 ans s'est constamment améliorée en région au cours des cinq dernières années. C'est ainsi que le nombre de prestataires à l'assistance-emploi a diminué pendant cette période de 24,6 % passant de 2 120 bénéficiaires en mars 1996 à 1 598 en mars 2000.

Cette situation est encourageante d'autant plus que de nouvelles mesures gouvernementales, comme le projet « Solidarité Jeunesse », sont conçues spécifiquement pour les jeunes afin de favoriser leur pleine intégration au marché du travail.

Graphique 4 Évolution du nombre de jeunes prestataires de moins de 25 ans à l'assistance-emploi au Centre-du-Québec de 1992 à 2000

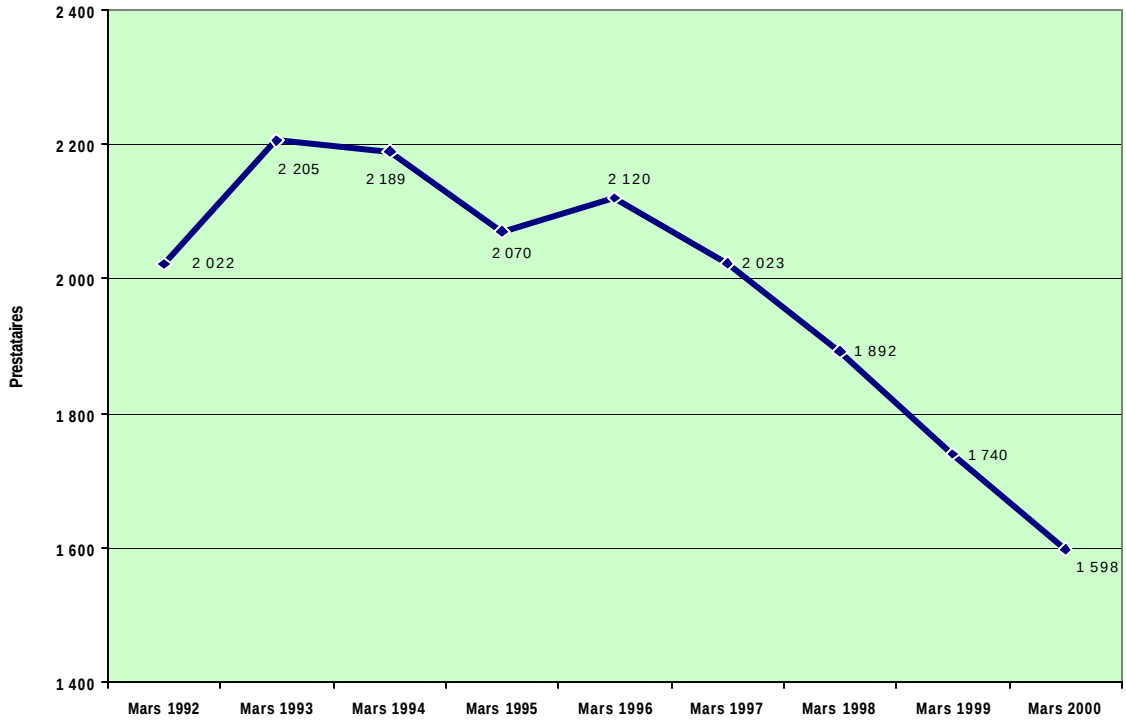

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, août 2000.

Les jeunes de moins de 25 ans du Centre-du-Québec qui ne déclarent pas d'expérience de travail constituent un groupe de plus en plus important au sein de l'ensemble des jeunes prestataires de la région. Entre décembre 1996 et juillet 1999, leur proportion est passée de 27,2 % à 41,4 %.

Parmi l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans présents à l'aide sociale en juillet 1999, 72 % ont un niveau de scolarité inférieur à un secondaire V, 43 % ont moins de 21 ans et 22 % sont chefs de famille monoparentale.

5.1.6 Problématique sociale chez les jeunes

Certaines difficultés vécues par les jeunes du Centre-du-Québec se reflètent dans des situations problématiques qui ont mené ici à un examen plus attentif de certains thèmes dont celui de la violence, de la drogue, de la mortalité et des grossesses précoces.

LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES DE 12 À 17 ANS

La violence chez les jeunes a été examinée en regard des infractions au Code criminel. Celle-ci se manifeste sous forme de crimes contre la personne (voies de fait, vols qualifiés, infractions d'ordre sexuel, etc.), de crimes contre la propriété (vols, introduction par effraction, etc.) ou sous toute autre forme d'infractions au Code criminel (méfaits, fraude, prostitution, etc.).

Tableau 6 Catégories d'infractions au Code criminel (sauf conduite de véhicules) par des jeunes, présumés auteurs au Centre-du-Québec en 1998

Nature des crimes	Nombre	%
Contre la personne	76	11
Contre la propriété	430	62
Autres	187	27
TOTAL	693	100

Source : Ministère de la Sécurité publique, Statistiques sur la criminalité au Québec, 1998.

Ce sont les crimes contre la propriété qui constituent chez les jeunes de la région la grande majorité (62 %) des infractions au Code criminel. Chez cette catégorie de personnes, on dénote également que le nombre d'infractions au Code criminel n'a cessé de décroître depuis 1993 passant de 912 à 693 en 1998, soit une diminution d'environ 24 % au cours de cette période de cinq ans.

Par contre, la proportion de crimes commis par les jeunes en 1998, comparativement à ceux commis par les adultes, est de 5 % plus élevée au Centre-du-Québec (34 %) que dans l'ensemble du Québec (29 %).

LES DROGUES

Pour ce qui est des délits en matière de drogues, les jeunes de 12 à 17 ans sont responsables de 36 % de l'ensemble de tels délits commis au Centre-du-Québec en 1998 alors que la part des jeunes dans les infractions aux lois fédérales sur les drogues s'établit à 29 % pour l'ensemble du Québec.

LA MORTALITÉ CHEZ LES 15 À 24 ANS

La mortalité chez les 15 à 24 ans constitue un événement peu fréquent en soi. Toutefois, les données qui caractérisent le Centre-du-Québec à ce chapitre soulèvent suffisamment d'interrogations pour qu'on y prête une attention particulière.

Une étude réalisée en 1998 par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec révèle en effet que les taux de mortalité sur les territoires des CLSC du Centre-du-Québec dépassent de beaucoup la moyenne québécoise pour le groupe des 15-24 ans.

Sur l'ensemble de son territoire, la région enregistre, pour la période de 1989 à 1995, un taux de mortalité de 111,7 jeunes de 15-24 ans pour 100 000 habitants, dépassant ainsi de 53 % le taux observé pour le Québec (73,1). La situation est encore plus préoccupante pour le territoire du CLSC Les Blés d'Or (MRC de Bécancour) où le taux de mortalité des jeunes grimpe jusqu'à 173,3 pour 100 000. On notera cependant que les fluctuations importantes des taux illustrés au graphique 5 sont attribuables en bonne partie aux nombres restreints en cause.

Graphique 5 Taux standardisés de mortalité pour 100 000 habitants chez les 15-24 ans, par territoire de CLSC au Centre-du-Québec entre 1989 et 1995

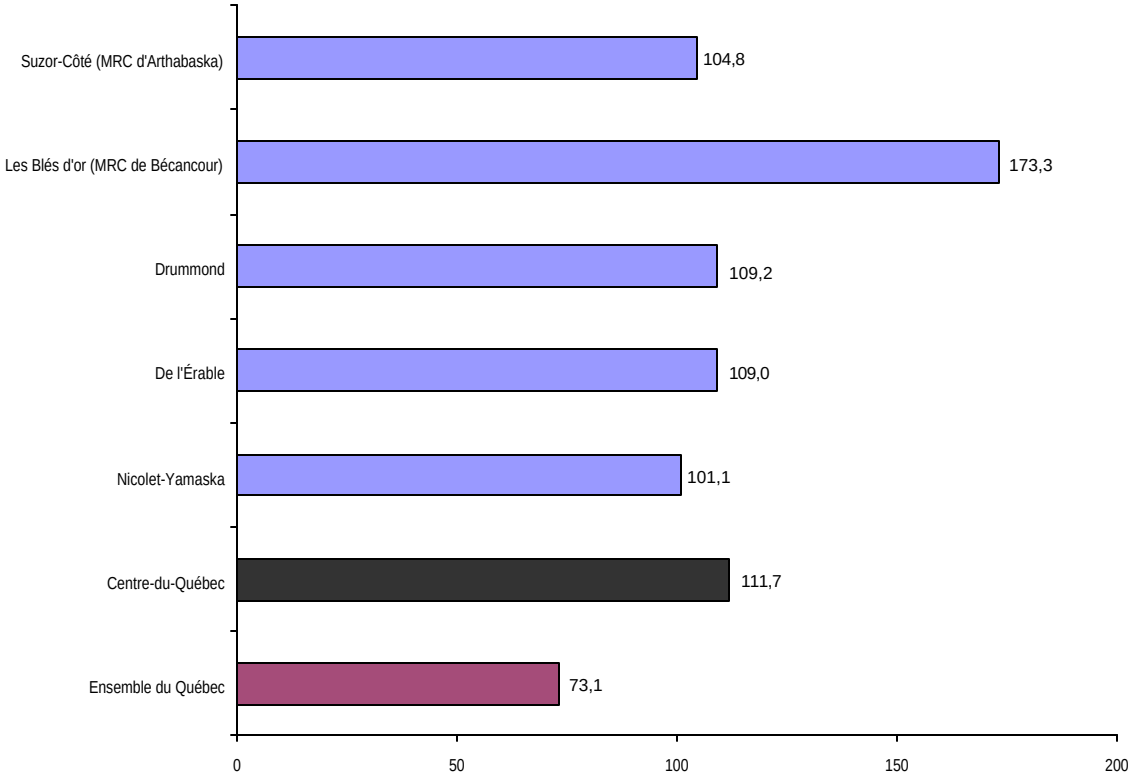

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 5 – numéro 10, mars 1998.

Tous les territoires de la région affichent des taux de mortalité supérieurs à la moyenne québécoise. Cette surmortalité chez les jeunes du Centre-du-Québec serait principalement attribuable au plus grand nombre de décès par traumatisme routier et par suicide.

Tableau 7 Taux standardisés de mortalité pour 100 000 habitants chez les jeunes de 15-24 ans, pour les deux principales causes de décès au Centre-du-Québec et en Mauricie entre 1989 et 1995

Causes de décès	Centre-du-Québec et Mauricie		Ensemble du Québec	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Traumatismes routiers	58,6	14,9	35,5	12,3
Suicides	49,2	6,7	36,4	5,6

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 5 - numéro 10, mars 1998.

Quatre décès sur cinq chez les jeunes gens de 15 à 24 ans du Centre-du-Québec et de la Mauricie touchent les hommes. Les traumatismes routiers arrivent au premier rang des causes de mortalité chez les jeunes hommes de ces deux régions tandis que le suicide demeure la cause prédominante du décès des jeunes hommes de l'ensemble du Québec.

LES GROSSESSES PRÉCOCES

Les grossesses précoces constituent l'un des éléments de la problématique sociale du Centre-du-Québec notamment lorsqu'on examine le nombre de naissances qui résultent des grossesses des jeunes femmes de la région.

En effet, en 1997, ces jeunes de 15 à 19 ans ont donné naissance à 143 enfants, soit une augmentation de 47,4 % du nombre de naissances annuel par rapport à 1987. Pendant cette même période, le nombre de naissances pour les femmes de ce groupe d'âges augmentait dix fois moins vite pour l'ensemble du Québec, l'augmentation s'établissant à 4,7 % seulement.

Graphique 6 Évolution en pourcentage du nombre de naissances selon le groupe d'âges de la mère au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec de 1987 à 1997

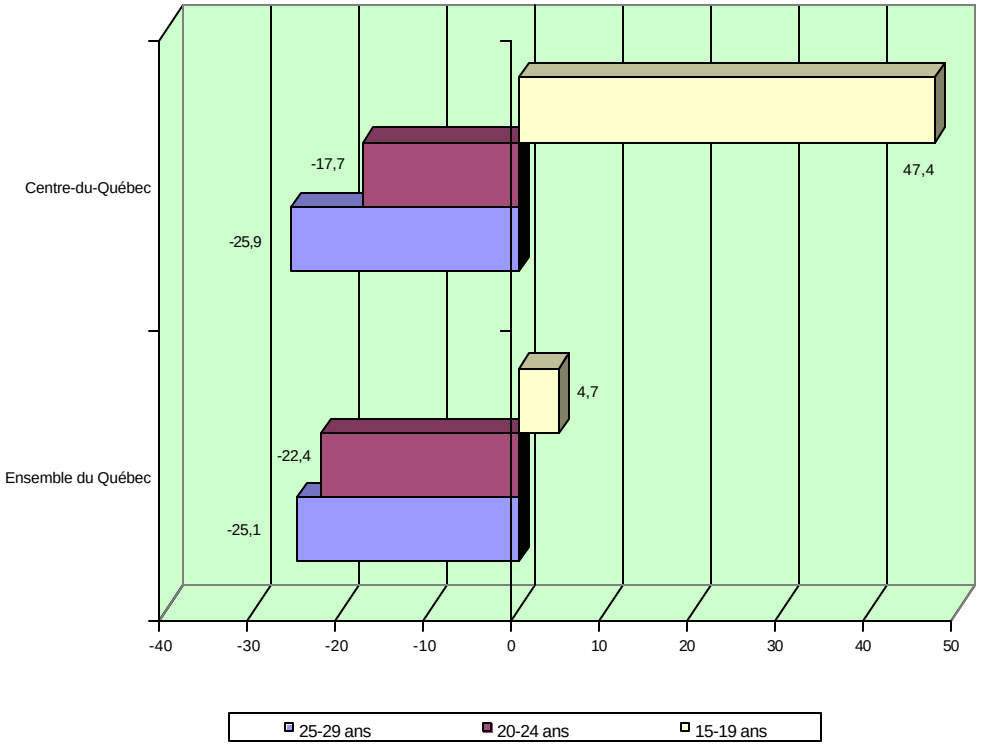

Source : Institut de la Statistique du Québec, Naissances selon le groupe d'âges de la mère par région administrative, 1980-1998 et pour le Québec, 1961-1999, 8 mai 2000.

Pour les jeunes femmes des groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans, c'est l'effet contraire qui survient, le nombre de naissances n'ayant cessé de diminuer pendant cette période de dix ans.

Quant aux taux de fécondité de ces jeunes femmes, ils se situent, en 1997, à 16,8 naissances pour 1 000 femmes chez les 15-19 ans, à 89,1 % pour les 20-24 ans et 136,3 % pour les 25-29 ans dans la région. Les jeunes de l'ensemble du Québec, pour chacun de ces groupes d'âge, ont un taux de fécondité inférieur, soit respectivement 15,6 %, 67,5 % et 111,6 %.

5.2 Le Sommet du Québec et de la jeunesse

En février 2000, le gouvernement du Québec a convié les jeunes et la société civile à une large mobilisation à l'occasion d'un événement national : Le Sommet du Québec et de la jeunesse. À l'aube d'un nouveau millénaire et devant une évolution rapide des grands courants mondiaux, les jeunes furent invités à réfléchir sur une vision nouvelle de la société.

Au Centre-du-Québec, les jeunes se sont joints à cette vaste consultation publique dans le cadre d'ateliers régionaux où ils ont pu explorer les quatre grands thèmes retenus pour le sommet national soit : *Relever les défis de l'emploi*, *Parfaire le savoir et la formation*, *Promouvoir une société équitable* et enfin, *Élargir notre ouverture sur le monde*.

Voici donc les principales pistes de solution qui ont émané des ateliers du Centre-du-Québec à l'égard de la problématique jeunesse.

THÈME « RELEVER LES DÉFIS DE L'EMPLOI »

- Mieux informer les jeunes sur les possibilités d'emploi en région, l'évolution du marché du travail et les ressources disponibles pour leur venir en aide;
- Promouvoir l'entrepreneuriat et le travail autonome qui représentent des possibilités d'emploi intéressantes;
- Réduire les exigences à l'embauche notamment pour les jeunes en difficulté d'apprentissage;
- Augmenter l'embauche d'étudiants et de stagiaires pour favoriser l'intégration des jeunes au marché du travail.

THÈME « PARFAIRE LE SAVOIR ET LA FORMATION »

- Favoriser le développement de relations plus étroites entre le milieu du travail et celui de l'éducation notamment en intégrant à la formation, les stages en entreprise partout où cela est possible;
- Développer le soutien apporté aux jeunes en matière d'orientation scolaire et professionnelle;
- Recourir plus souvent aux activités parascolaires pour favoriser l'apprentissage et l'intégration sociale;
- Revaloriser la formation professionnelle et technique et utiliser davantage le parrainage pour soutenir les jeunes dans leur apprentissage.

THÈME « PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE »

- Faire plus de place aux jeunes dans les lieux de décisions au sein de la communauté, des municipalités et des organismes;
- Assurer un soutien financier adéquat aux organismes qui oeuvrent auprès des jeunes;

- Appliquer une politique d'embauche favorisant les jeunes lors du renouvellement des effectifs de l'État et des entreprises;
- Adapter les lieux de formation pour les rendre plus accessibles aux personnes handicapées.

THÈME « ÉLARGIR NOTRE OUVERTURE SUR LE MONDE »

- Découvrir d'abord notre propre réalité, entre autres la pauvreté affectant les jeunes, et travailler davantage au niveau de l'insertion sociale des jeunes;
- Favoriser l'accès aux moyens de communications modernes;
- Soutenir des activités ou des événements axés sur les échanges et les contacts avec d'autres cultures;
- Favoriser l'apprentissage des langues par des moyens plus efficaces, notamment l'apprentissage de l'anglais.

5.2.1 Les priorités gouvernementales

À la suite de la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse, une déclaration commune faisant état des consensus dégagés par les participants associés au Sommet a été rendue publique le 24 février 2000. Elle précise les priorités gouvernementales et les engagements pris à la suite de cet événement. Une brève présentation est offerte ci-dessous.

5.2.1.1 Insertion à l'emploi de 50 000 jeunes en trois ans

Moyens retenus pour atteindre cet objectif :

- Mise en place d'un Fonds Jeunesse Québec de 240 millions de dollars sur trois ans spécialement dédié à l'intégration des jeunes au niveau social, communautaire, culturel et professionnel. Voici certains types de projets qui pourraient être financés par le Fonds Jeunesse :
    - acquisition d'une première expérience de travail;
    - développement de stages en milieu de travail;
    - soutien à l'entrepreneuriat jeunesse;
    - lutte au décrochage scolaire;
    - accès à l'emploi aux communautés culturelles et aux minorités visibles;

- Une partie du Fonds sera régionalisée, soit 16 millions de dollars. La table de concertation jeunesse du Centre-du-Québec se voit ainsi allouer un montant annuel de 250 000 $ pour la réalisation de projets;

- Support financier de près de 2,5 millions de dollars sur trois ans pour l'activité *Place aux Jeunes* afin de contrer l'exode des jeunes;

- Mesures administratives visant à rajeunir la fonction publique québécoise par l'embauche de jeunes.

5.2.1.2 Réinvestissement majeur en éducation

Le gouvernement a annoncé un investissement de un milliard de dollars d'ici la fin de son mandat, afin de qualifier 100 % des jeunes en fonction du potentiel de chacun.

Moyens privilégiés pour y parvenir :

- Mettre en place, dans chaque établissement scolaire, un plan de réussite de la clientèle;

- Permettre aux écoles d'élargir la gamme de leurs activités sociales, culturelles, artistiques ou sportives, afin de favoriser l'engagement des jeunes dans leur communauté;

- Développer le soutien aux jeunes en matière d'orientation scolaire et professionnelle;

- Valoriser la formation professionnelle et technique;

- Développer des programmes de formation mieux adaptés aux besoins des régions.

5.2.1.3 Poursuite de la lutte contre la pauvreté

Principaux moyens annoncés :

- Maintien du *Fonds de lutte contre la pauvreté* pour une période additionnelle de trois ans : 160 millions de dollars sont affectés à ce programme;

- Ajustement des barèmes d'aide sociale pour les personnes aptes au travail;

- Réduction progressive jusqu'à l'abolition d'ici quelques années des pénalités pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui partagent leur logement.

5.2.1.4 La politique jeunesse

À partir des consensus dégagés lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, le gouvernement du Québec s'est immédiatement engagé dans l'élaboration d'une politique jeunesse qu'il a finalement rendu publique le 29 mai 2001. Cette politique intitulée *La jeunesse au cœur du Québec* vise à favoriser la pleine participation des jeunes au développement social, économique et culturel du Québec.

Pour réaliser cet objectif de faire en sorte que chaque jeune soit un citoyen actif au sein de la société, cette politique privilégie deux types d'intervention. D'une part, une approche collective est préconisée afin d'entraîner des changements dans les mentalités et les comportements pour associer davantage les jeunes au développement de la société québécoise; il faudra ainsi trouver et mettre en place des façons de faire pour engager la société dans une culture de la relève. D'autre part, grâce à une approche orientée vers l'individu, la politique québécoise de la jeunesse favorisera l'épanouissement et la réalisation du plein potentiel de chaque jeune notamment, en lui permettant d'accéder plus facilement au marché du travail et en améliorant sa qualité de vie professionnelle.

La société civile sera mise à contribution dans la réalisation de ces objectifs, de même que tous les ministères qui devront désormais faire état des incidences qu'auront sur les jeunes les nouvelles mesures d'aide ou de développement proposées au gouvernement pour approbation.

5.3 Le plan d'action jeunesse

L'implication active et dynamique de la jeunesse du Centre-du-Québec a amené à l'élaboration d'un plan d'action jeunesse par la Table sectorielle jeunes. Ce plan d'action ne contient pas que des constats, mais propose aussi des actions et des moyens pouvant offrir de meilleures perspectives de développement pour les jeunes de la région.

Le plan d'action Jeunesse 1998-2001 cherche à répondre à deux objectifs majeurs : faciliter l'accès des jeunes au marché du travail et favoriser leur intégration sociale. À cette fin, il propose différentes actions dans le cadre du développement des priorités suivantes.

5.3.1 Instaurer ou maintenir des services et des conditions favorables au développement socioéconomique des jeunes

Principaux moyens proposés :

- Contrer l'exode des jeunes en les sensibilisant aux possibilités d'emplois dans la région. On mise sur le maintien du programme *Place aux jeunes* pour y parvenir;

- Intervenir auprès des décrocheurs en leur offrant des services de tutorat;

- Maintenir les Carrefours jeunesse-emploi et les autres organismes de jeunes voués à l'emploi et accorder un soutien financier permanent pour les initiatives et projets issus du milieu;

- Sensibiliser les employeurs à l'embauche des jeunes et aux conditions favorisant leur rétention dans les milieux de travail.

5.3.2 Développer des services adaptés aux besoins des jeunes vivant des difficultés à intégrer le marché du travail

Principaux moyens proposés :

- Développer des lieux d'apprentissage et de valorisation favorisant l'émergence d'aptitudes favorables à l'employabilité pour toutes les clientèles;

- Mettre en place une stratégie de suivi, de maintien en emploi et de retour à l'école incluant des services d'aide et de soutien appropriés;

- Développer des programmes financiers de soutien axés sur l'intégration des jeunes au marché du travail;

- Adapter la formation aux besoins du marché du travail, notamment en privilégiant les stages en entreprises.

5.3.3 Soutenir l'entrepreneuriat

Principaux moyens proposés :

- Fournir aux jeunes l'information adéquate (soutien technique et financier) reliée au démarrage d'une entreprise;

- Soutenir le développement du réseautage et du parrainage devant permettre aux jeunes de s'introduire dans la communauté d'affaires;

- Promouvoir auprès des jeunes les programmes de soutien financier et technique;

- Sensibiliser les jeunes aux différentes alternatives en entrepreneuriat (travail autonome, O.S.B.L., coopérative, etc.).

5.3.4 Favoriser l'intégration sociale des jeunes

Principaux moyens proposés :

- Consolider et développer des services adaptés aux besoins des jeunes (ressources communautaires, services d'accompagnement, etc.);
- Favoriser l'implication des jeunes dans le développement de leur communauté;
- Élaborer un site « jeunesse internet », outil d'information et de référence par excellence sur les organismes, les activités et les ressources de la région pour les jeunes.

5.4 Les organismes de jeunes

Le Centre-du-Québec regroupe bon nombre d'organismes associés aux jeunes. On peut classer ces organismes sous quatre grands axes soit : le développement local et régional, l'aide à l'emploi, l'aide aux jeunes entrepreneurs et le développement social (prévention, entraide, hébergement, loisir). Il faut toutefois préciser que chaque organisme offre aux jeunes de la région une structure de soutien et d'aide qui lui est propre tout en agissant sur différents axes.

Parmi ces organismes, citons *Place aux Jeunes* qui a pour mission de faire connaître aux jeunes les potentialités de leur région tout en leur permettant de découvrir les nombreux services disponibles et les possibilités d'emploi. Cet organisme a mis en œuvre un projet destiné à contrer l'exode des jeunes, une problématique qui affecte toute la région. Une fois l'an, le projet convie un certain nombre de jeunes à trois fins de semaine de rencontres au cours desquelles on leur donne l'occasion de redécouvrir leur milieu, de tisser des liens avec les réseaux socioéconomiques et les personnes qui les dynamisent, et d'être bien informés des occasions d'affaires et des possibilités réelles d'emplois. Cette approche facilite le retour de certains jeunes dans leur région d'origine et stimulent ceux qui y résident déjà à y demeurer pour la recherche d'un emploi. La Ville de Plessisville accueille le siège social de Place aux Jeunes du Québec.

Les *Carrefours jeunesse-emploi* (CJE) proposent aux jeunes des outils et des services facilitant leur cheminement d'intégration sociale, scolaire et professionnelle. Ils offrent aussi des services spécialisés pour la recherche en emploi, en entrepreneuriat et en initiation de projets. Les MRC de Drummond, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour disposent déjà d'un *Carrefour jeunesse-emploi* ; la mise en place d'un nouveau CJE à Victoriaville et celle d'un point de services à Plessisville en 2001 viennent compléter depuis peu cette offre de service pour l'ensemble des jeunes de la région.

Plusieurs organismes favorisent le développement entrepreneurial en aidant les jeunes au démarrage de leur entreprise dans la région. Mentionnons, entre autres, les centres locaux de développement (CLD) qui disposent d'une ressource professionnelle spécifiquement dédiée aux jeunes, les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les Jeunes entrepreneurs du Centre-du-Québec et les clubs d'entrepreneurs étudiants. Chacun de ces organismes offrent à sa façon l'aide nécessaire au démarrage d'entreprises, soit lors de l'accompagnement au niveau de la recherche de financement, de la mise en place d'une entreprise, du suivi des performances de l'entreprise, etc.

Le développement social constitue également un besoin important chez les jeunes de la région et nombre d'organismes ont réalisé la nécessité de mettre certains services à leur disposition. On compte une grande variété d'organismes d'entraide, de prévention et d'hébergement. On retrouve également des Maisons de jeunes dans une douzaine de municipalités de la région. Ces maisons sont des lieux de référence et de rencontre pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Bibliographie

BUREAU DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE. *Le Sommet du Québec et de la jeunesse, éléments de réflexion,* 1999.

BUREAU DU SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE. *Tableaux statistiques destinés aux quatre chantiers du Sommet,* 1999.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Sommet du Québec et de la jeunesse, Bilan des ateliers régionaux tenus le 15 octobre 1999 à L'Avenir, région du Centre-du-Québec,* novembre 1999.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Naissances selon le groupe d'âges de la mère par région administrative, 1980-1998 et pour le Québec, 1961-1999,* adresse URL (page consultée en mai 2000) : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/naissance/404.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement de la population 1996-1991-1986, Données comparatives et faits saillants, Centre-du-Québec, Cahier 4 : Travail, scolarité et mobilité,* avril 2000, adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/publicat/regional/ theme4.htm.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, DIRECTION DE LA RECHERCHE, DE L'ÉVALUATION ET DE LA STATISTIQUE. *Évolution du nombre de jeunes prestataires de moins de 25 ans à l'assistance-emploi,* août 2000.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Compilations spéciales d'Emploi-Québec sur les principaux indicateurs du marché du travail pour les 15 à 29 ans,* 2000.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistique sur la criminalité au Québec,* adresse URL (page consultée en octobre 2000) : http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/crimina/1998/ stats_criminalite_98.pdf.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. «La mortalité chez les 15-24 ans pour la Mauricie – Bois-Francs, 1989-1995», *bulletin Profil 04,* volume 5 – Numéro 10, mars 1998, adresse URL : http://www.rrsss04.gouv.qc.ca/NosProduits/BulletinsProfil/profil0510.pdf.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. «Population de la Mauricie et du Centre-du-Québec au sein des ménages sous le seuil de faible revenu, 1995», *bulletin Profil 04,* volume 7 – Numéro 4, août-septembre 1999, adresse URL : http://www.rrsss04.gouv.qc.ca/NosProduits/ BulletinsProfil/profil0704.pdf.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active, données révisées de 1991 à 2000.*

STATISTIQUE CANADA. *Recensements de 1991 et de 1996.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le développement social

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
André Moreau, ministère des Régions
Pierre Lemieux, Université du Québec à Trois-Rivières

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3

Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : http://www.mreg.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

6. Le développement social 1

6.1 La pauvreté 2

6.1.1 Les ménages vivant sous le seuil de faible revenu 2

6.1.2 Le recours à la sécurité du revenu 3

6.1.3 La pauvreté : plus qu'une question de revenu 5

6.1.4 La pauvreté sur le territoire régional 6

6.2. La violence 7

6.2.1 La criminalité 7

6.2.2 La violence conjugale 8

6.2.3 Le suicide 9

6.3 Les familles 10

6.3.1 La situation économique des familles 10

6.3.2 Les services de garde à l'enfance 11

6.4 Le vieillissement de la population 12

6.5 Les personnes handicapées 14

6.5.1. Les caractéristiques sociodémographiques 14

6.5.2 La scolarité 17

6.5.3 Le revenu et la pauvreté 17

6.5.4 La participation au marché du travail 17

6.6 L'économie sociale 18

6.6.1 L'étude sur les entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec 20

6.7 Les organismes communautaires 21

6.7.1 Le profil communautaire du Centre-du-Québec 22

6.8 Le financement des organismes communautaires 23

6.9 La politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire 25

6.10 L' entente spécifique sur le développement social 25

Tableaux

Tableau 1 Nombre et pourcentage de la population au sein des ménages vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe, par MRC au Centre-du-Québec en 1995 2

Tableau 2 Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âges, par MRC au Centre-du-Québec en 1995 3

Tableau 3 Composition en pourcentage du type de ménage des requérants et des bénéficiaires de la sécurité du revenu, par MRC au Centre-du-Québec en 1999 4

Tableau 4 Communautés défavorisées du Centre-du-Québec, par MRC en 1996..... 6

Tableau 5 Infractions au *Code criminel* et taux de criminalité selon la catégorie d'infractions au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999 7

Tableau 6 Nombre de victimes de violence conjugale selon le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1998, 1999 et 2000 8

Tableau 7 Taux de « victimisation » de violence conjugale selon le sexe, par région administrative et pour l'ensemble du Québec en 2000 9

Tableau 8 Évolution des services et des places en centres de la petite enfance (CPE) et en garderies, au Centre-du-Québec et dans l'ensemble du Québec, du 1er avril 1998 au 31 mars 2000..... 12

Tableau 9 Nombre de personnes handicapées et taux d'incapacité, par MRC au Centre-du-Québec en 2000 15

Tableau 10 Estimation du nombre de personnes ayant une incapacité selon le groupe d'âges et le sexe, pour le Centre-du-Québec en 2000..... 15

Tableau 11 Estimation du nombre de personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la nature des incapacités, pour le Centre-du-Québec en 2000 16

Tableau 12 Estimation du nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle selon le degré de gravité, pour le Centre-du-Québec en 2000..... 16

Tableau 13 Estimation du nombre de personnes ayant une incapacité selon le degré de limitation, pour le Centre-du-Québec en 2000..... 16

Tableau 14 Contributions gouvernementales versées aux CLD du Centre-du-Québec pour le développement ou la consolidation d'entreprises d'économie sociale, du 1er avril 1998 au 31 mars 2001 19

Tableau 15 Impact économique de l'intervention des CLD dans le domaine de l'économie sociale au Centre-du-Québec de 1998 à 2000 19

Tableau 16 Profil communautaire du Centre-du-Québec en 1998 22

Tableau 17 Subventions accordées par le SACA aux organismes communautaires du Centre-du-Québec, par MRC, pour l'exercice financier 2000-2001 23

Tableau 18 Contribution de la RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec au financement d'organismes communautaires, par MRC du Centre-du-Québec, budget 2000-2001 24

Tableau 19 Répartition des investissements du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, par circonscription électorale, du 1er avril 1997 au 31 mars 2000 24

Graphiques

Graphique 1 Proportion de requérants et de bénéficiaires de la sécurité du revenu au sein de la population du Centre-du-Québec, par MRC et pour l'ensemble du Québec en 1999 4

Graphique 2 Taux standardisés de mortalité par suicide pour 100 000 personnes selon le sexe et la MRC au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec entre 1991 et 1995 10

Graphique 3 Revenu familial moyen au Centre-du-Québec, par MRC et pour l'ensemble du Québec en 1995 11

Graphique 4 Évolution de la population de 65 ans et plus (en %) au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, par MRC en 1986, en 1996 et en 2006 13

Bibliographie 26

6. LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans un désir de renouveler la vision du développement social au Québec, le Conseil de la santé et du bien-être organisa au printemps 1998 un forum national sur le développement social.

De façon générale, on peut définir le développement social comme étant « un processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs »[1]. Il fait référence à la mise en place ou au renforcement des conditions permettant d'une part à chaque individu de développer pleinement ses potentiels et de pouvoir participer activement à la vie sociale et d'autre part à la collectivité de progresser dans un contexte de développement économique, soucieux de préserver la justice sociale.

Le forum fut l'occasion de réfléchir sur les valeurs et les principes déjà privilégiés au sein de la société québécoise : la solidarité, la justice sociale, l'équité, l'égalité des chances pour tous, le droit de chacun d'être soutenu par la collectivité en cas de besoin et d'être protégé de la pauvreté, le droit d'avoir accès aux services et de pouvoir s'épanouir avec le soutien de l'État si nécessaire.

Bien que ces valeurs soient généralement partagées par la population, le contexte économique influencé par la mondialisation des échanges commerciaux et l'assainissement des finances publiques obligeait l'État à revoir ses stratégies d'intervention et à les adapter aux nouvelles réalités économiques et sociales.

D'une région à l'autre, les préoccupations mises sur la table lors du forum national rejoignaient les thèmes suivants : la pauvreté persistante, le chômage et la précarité des emplois, les difficultés d'accès au marché du travail dues à un manque d'arrimage entre la formation et les exigences de l'emploi, la détresse psychologique, l'isolement et l'exclusion, les problèmes d'intégration sociale chez les jeunes, le décrochage scolaire, le suicide et la violence sous toutes ses formes. Tous partageaient ce même constat à l'effet que les problèmes sociaux sont nombreux et complexes et que les rôles des différents intervenants, ceux de l'État, de la société civile, des communautés et des individus devaient se redéfinir dans le cadre d'une vision novatrice du développement social.

Chaque région invitée à participer à l'exercice de réflexion sur le développement social jouissait d'une autonomie sur la façon de mener la démarche dans le cadre d'un forum régional, notamment en ce qui concernait les thématiques à développer. Au Centre-du-Québec, c'est le Conseil régional de concertation et de développement qui a conduit l'événement avec le concours de ses tables sectorielles et de ses partenaires (ministères, syndicats, groupes communautaires et autres organismes). Les discussions ont porté essentiellement sur les différents aspects de la pauvreté et sur les moyens à mettre en œuvre pour enrayer ou soulager cette pauvreté.

---

[1] Association des économistes québécois, colloque sur le développement social, Québec, 9 novembre 2000.

Dans les lignes qui vont suivre, nous examinerons plus particulièrement ce thème de la pauvreté de même que les aspects les plus préoccupants du développement social au Centre-du-Québec dont la violence, les familles, le vieillissement de la population, les personnes handicapées, l'économie sociale et les organismes communautaires.

6.1 La pauvreté

La pauvreté est un phénomène dont les conséquences sont nombreuses, aussi bien pour les personnes qui en souffrent que pour la société qui doit supporter une partie des problèmes liés à cette réalité. Les personnes affectées sont plus ou moins exclues d'une participation active à la société.

6.1.1 Les ménages vivant sous le seuil de faible revenu

Différents indicateurs nous permettent de mesurer le niveau de pauvreté de la population dont celui de la proportion des ménages vivant sous le seuil de faible revenu. Le tableau 1 fait ainsi ressortir la répartition de la pauvreté sur les territoires. Il indique, entre autres, que le pourcentage de la population ayant un faible revenu est moins élevé dans la région du Centre-du-Québec (18,5 %) que dans l'ensemble du Québec (23,4 %). La MRC de Drummond présente le plus haut taux régional avec 19,5 % tandis que celle de l'Érable détient le plus bas taux avec 15,6 % des ménages vivant sous le seuil de faible revenu.

Tableau 1 Nombre et pourcentage de la population au sein des ménages vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe, par MRC au Centre-du-Québec en 1995

MRC	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Arthabaska	5 170	16,8	6 475	21,1	11 645	18,9
Bécancour	1 515	15,7	1 610	17,1	3 125	16,4
Drummond	7 405	18,1	8 615	20,8	16 020	19,5
L'Érable	1 760	14,8	1 920	16,5	3 680	15,6
Nicolet-Yamaska	2 000	17,8	2 190	19,6	4 190	18,7
Centre-du-Québec	**17 850**	**17,1**	**20 810**	**19,9**	**38 660**	**18,5**
Ensemble du Québec	**741 165**	**21,6**	**889 745**	**25,1**	**1 630 910**	**23,4**

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 7, num éro 4, août-septembre 1999.

Pour toutes les unités géographiques présentées, le pourcentage de la population vivant sous le seuil de faible revenu est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. La disparité entre ces groupes au niveau de la pauvreté est plus importante dans la MRC d'Arthabaska avec un pourcentage de 21,1 % pour les femmes par rapport à 16,8 % chez les hommes.

Le tableau 2 vient préciser davantage les groupes de personnes qui, selon les catégories d'âges, sont les plus affectés par cette situation de faible revenu. On constate en effet que la pauvreté est davantage présente chez les 0-24 ans et chez les 65 ans et plus et qu'elle touche donc près de 20 % des jeunes et des personnes âgées du Centre-du-Québec.

Tableau 2 Proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon le groupe d'âges, par MRC au Centre-du-Québec en 1995

MRC	0-24 ans (%)	25-44 ans (%)	45-64 ans (%)	65 ans et plus (%)
Arthabaska	19,3	18	18,6	21,4
Bécancour	18,8	14,9	17,8	10,8
Drummond	20,6	17,6	18,9	22,5
L'Érable	16,3	15	14,7	16,8
Nicolet-Yamaska	21	18,3	16,2	18,5
Centre-du-Québec	**19,6**	**17,2**	**17,9**	**19,9**
Ensemble du Québec	**25,9**	**21,8**	**20,4**	**26,9**

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 7, numéro 4, août-septembre 1999

6.1.2 Le recours à la sécurité du revenu

Les données relatives à la sécurité du revenu constituent également une bonne référence pour décrire la situation de la pauvreté d'une population, puisque les personnes qui vivent de l'aide sociale sont des personnes qui évoluent dans des conditions sociales et économiques difficiles.

Les renseignements, présentés au graphique 1, font état de l'ensemble des personnes qui, au Centre-du-Québec, bénéficiaient de la sécurité du revenu en 1999. On remarque ainsi que le territoire où ce programme d'aide touche le plus d'individus est celui de la MRC de Nicolet-Yamaska où les bénéficiaires comptent pour 10,2 % de la population tandis que ce pourcentage tombe à 6,9 % pour le territoire de la MRC de l'Érable.

Bien que le pourcentage de bénéficiaires de la sécurité du revenu soit plus faible dans la région (8,8 %) que dans l'ensemble du Québec (10,3 %), il n'en demeure pas moins que ce programme rejoignait quelque 16 934 personnes au Centre-du-Québec en 1999, ce qui témoigne de la présence non négligeable de la pauvreté sur le territoire.

Graphique 1 Proportion de requérants[1] et de bénéficiaires[2] de la sécurité du revenu au sein de la population du Centre-du-Québec, par MRC et pour l'ensemble du Québec en 1999

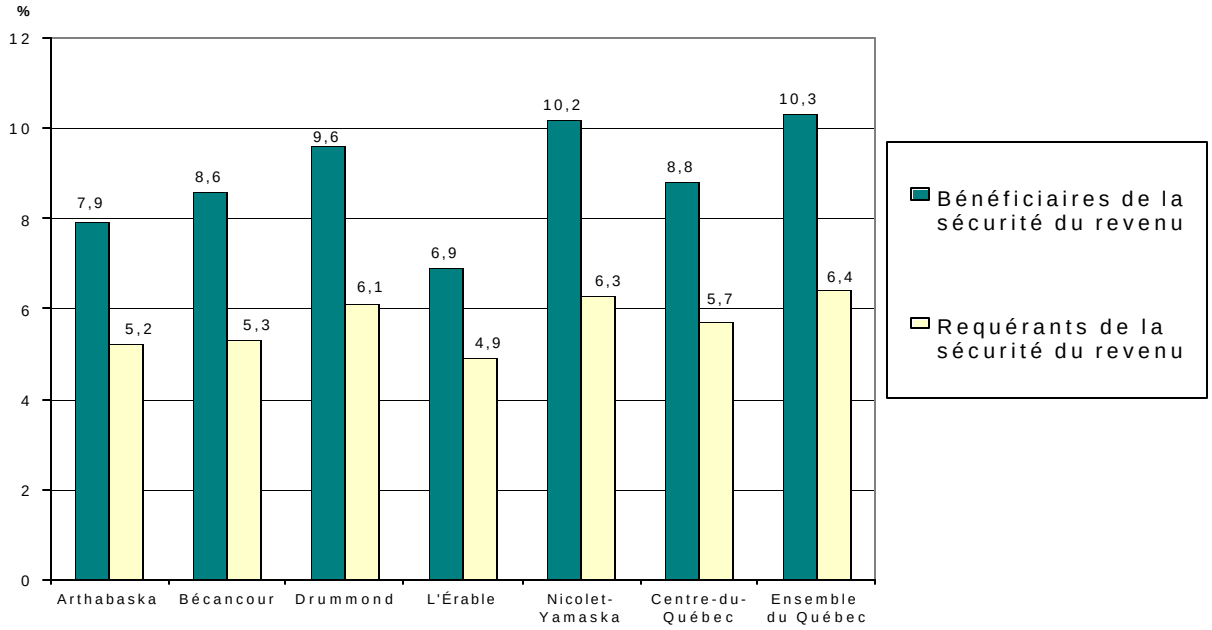

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 7, numéro 7, décembre 1999

Notes : (1) : Requérants : personnes recevant à leur nom la prestation de la sécurité du revenu.
(2) : Bénéficiaires : l'ensemble des prestataires de la sécurité du revenu et des personnes à leur charge.

En complément, le tableau 3 vient préciser les types de ménages qui ont recours à la sécurité du revenu au Centre-du-Québec.

Tableau 3 Composition en pourcentage du type de ménage des requérants et des bénéficiaires de la sécurité du revenu, par MRC au Centre-du-Québec en 1999

MRC / Type de ménage	Requérants de la sécurité du revenu (%)						Bénéficiaires (%)
	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	Centre-du-Québec
Personne seule	70,7	66,6	67,4	77,4	66,4	**69,1**	**44**
Monoparentale	17,6	16,8	18,1	12,5	16,1	**17,1**	**56**
Couple sans enfant	5,7	7,2	6,9	5,6	8,8	**6,7**	
Couple avec enfants	6	9,3	7,4	4,5	8,7	**7,1**	

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 7, numéro 7, décembre 1999

Nous pouvons observer que les personnes seules constituent au Centre-du-Québec le groupe de ménages le plus important parmi les requérants de la sécurité du revenu. Toutefois, bien que les personnes seules comptent pour 69,1 % des requérants, elles ne représentent qu'environ 44 % des bénéficiaires de la sécurité du revenu. Davantage de personnes (56 %) vivant au sein de ménages constitués de couples ou de familles monoparentales bénéficient de ce support gouvernemental.

Il n'y a que sur le territoire de la MRC de l'Érable où les personnes seules (77,4 % des requérants) représentent la majorité des personnes bénéficiaires de la sécurité du revenu (55 %), ceci étant dû notamment à la présence importante, dans cette unité géographique, de prestataires qui se retrouvent en hébergement pour des raisons d'incapacité importante (20 % des bénéficiaires).

6.1.3 La pauvreté : plus qu'une question de revenu

Comment définir la pauvreté? Comme nous l'avons exposé précédemment, les statistiques relatives au revenu des personnes présentent une certaine vision de la pauvreté. Mais au-delà de ces chiffres, d'autres facettes de la vie de tous les jours invitent à considérer la pauvreté dans une perspective plus large. C'est pourquoi le forum régional de 1998 sur le développement social fut placé sous le thème « La pauvreté : plus qu'une question de revenu ». À cette occasion, les participants, invités à examiner la pauvreté sous d'autres aspects, ont mis en évidence différentes formes de pauvreté pour lesquelles ils ont souhaité une priorisation au plan des interventions en région :

- Pauvreté reliée à l'isolement physique et social : l'exclusion des personnes, la détresse psychologique, l'isolement des aînés, l'éloignement des services, l'absence des moyens de transport collectif, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, la faible participation citoyenne, l'intégration difficile des personnes handicapées, etc.

- Pauvreté économique : l'exode des jeunes, la précarité des emplois, les salaires peu élevés, le manque d'emplois non spécialisés, la difficulté d'autonomie financière des femmes, le vieillissement de la population, etc.

- Pauvreté liée à la formation : le décrochage scolaire, l'analphabétisme, le manque d'information et de ressources, la difficulté d'accès aux études supérieures, l'inadéquation entre la formation et le travail, etc.

Le concept de la pauvreté s'exprime donc de façon très variée par la mise en évidence d'inégalités économiques et sociales. Le développement social cherche ainsi à identifier le plus clairement possible comment se manifestent ces inégalités pour ensuite tenter de trouver les meilleurs moyens de les contrer.

6.1.4 La pauvreté sur le territoire régional

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a réalisé au cours de l'année 2000 une analyse écologique sur « Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec ». Cette étude fait état de l'identification de zones de pauvreté sur le territoire régional. Pour déterminer ces zones, la direction de la santé publique a élaboré un indice de défavorisation construit à l'aide des indicateurs socioéconomiques suivants : le taux de chômage, le taux d'inoccupation, la proportion des personnes vivant seules, le revenu per capita, la proportion de familles monoparentales et le taux de faible scolarisation.

Cette recherche a permis d'établir un portrait de la pauvreté à l'échelle des communautés et des milieux de vie de la région. En milieu rural, ces communautés correspondent au territoire traditionnel des municipalités tandis qu'en milieu urbain, elles sont l'équivalent des paroisses ou des quartiers.

Mises en lien avec des indicateurs de santé reposant sur l'âge moyen observé au décès, le nombre de décès et un indice comparatif de mortalité, ces données ont permis de localiser géographiquement les inégalités de santé et de bien-être au Centre-du-Québec en identifiant notamment les communautés rurales et les quartiers urbains les plus vulnérables face à la pauvreté.

Tableau 4 Communautés défavorisées du Centre-du-Québec, par MRC en 1996

MRC	COMMUNAUTÉS DÉFAVORISÉES	COMMUNAUTÉS PLUS DÉFAVORISÉES
Arthabaska	Daveluyville Maddington Sainte-Anne-du-Sault Secteurs de Victoriaville : - Arthabaska Centre - Quartier du Parc de la Joie	Chester-Est Notre-Dame-de-Ham Secteur deVictoriaville : - Centre-ville
Bécancour	Sainte-Sophie-de-Lévrard Saint-Sylvère	Fortierville Lemieux Manseau
Drummond	Saint-Eugène Secteurs de Drummondville : - Centre culturel/CEGEP - Quartier Saint-Simon	Secteurs de Drummondville : - Centre-ville - Chemin Hemming/Immaculée-Conception - Saint-Joseph/Saint-Jean-Baptiste
L'Érable	Inverness Notre-Dame-de-Lourdes	
Nicolet-Yamaska	Notre-Dame-de-Pierreville Saint-François-du-Lac	Pierreville Saint-Thomas-de-Pierreville

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique, novembre 2000.

6.2 La violence

La violence est une autre manifestation des comportements sociaux. Elle nous permet, entre autres, de cibler certaines problématiques sociales qui caractérisent une région. Les principaux aspects de cette violence au Centre-du-Québec seront examinés sous l'angle de la criminalité, de la violence conjugale et du suicide.

6.2.1 La criminalité

Cinq types de délits constituent à eux seuls près des trois quarts (72,5 %) de toutes les infractions au *Code criminel* rapportées au Centre-du-Québec en 1999. Les vols de 5 000 $ ou moins arrivent au premier rang des délits de nature criminelle (23 %), suivis par les introductions par effraction (18 %), les méfaits (12 %), les vols de véhicules à moteur (12 %) et la conduite avec capacités affaiblies (8 %).

Tableau 5 Infractions au *Code criminel* et taux de criminalité selon la catégorie d'infractions au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1999

Catégories d'infractions	Centre-du-Québec		Ensemble du Québec		Indice de criminalité
	Nombre	Taux par 100 000 habitants	Nombre	Taux par 100 000 habitants	Région/Québec Québec = 100
Infractions contre la personne					
Voies de fait	774	348,5	35 125	478,2	72,9
Agression sexuelle	87	39,2	3 388	46,1	85,0
Vol qualifié ou extorsion	95	42,8	8 564	116,6	36,7
Menaces	339	152,6	13 564	184,7	82,6
Infractions contre la propriété					
Crime d'incendie	163	73,4	3 762	51,2	143,4
Introduction par effraction	2 021	910,0	84 679	1 152,8	78,9
Vol de véhicules à moteur	1290	580,8	45 087	613,8	94,6
Vol de plus de 5 000 $	97	43,7	4 199	57,2	76,4
Vol de 5 000 $ ou moins	2 544	1 145,5	117 927	1 605,5	71,3
Méfait	1303	586,7	50 456	686,9	85,4
Infractions - Conduite de véhicules					
Conduite avec capacités affaiblies	905	407,5	18 883	257,1	158,5
Délit de fuite	119	53,6	7 548	102,8	52,1
Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants					
Infractions relative aux drogues et aux stupéfiants	786	353,9	15 433	210,1	168,4
Autres infractions					
Prostitution	0	0	849	11,6	0

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, extraites le 3 juillet 2000.

Les infractions contre la propriété constituent la composante la plus importante de la criminalité centricoise et québécoise. Heureusement, à ce chapitre, la criminalité est, toute proportion gardée, généralement plus faible au Centre-du-Québec dans la majorité des catégories d'infractions sauf dans le cas de crimes d'incendie.

Viennent ensuite, par ordre d'importance, les infractions résultant de la conduite de véhicules avec capacités affaiblies et celles relatives aux drogues et aux stupéfiants. Pour ces catégories d'infractions, le Centre-du-Québec obtient des résultats peu enviables qui sont nettement supérieurs à la moyenne provinciale. La région s'en tire toutefois mieux du côté des infractions contre la personne avec des taux inférieurs à la moyenne québécoise. Signalons enfin qu'aucune infraction n'a été signalée au Centre-du-Québec dans le domaine de la prostitution en 1999.

6.2.2 La violence conjugale

La violence conjugale demeure un phénomène préoccupant au Centre-du-Québec. En effet, on y dénombrait en 2000 quelque 317 victimes d'actes violents commis dans un contexte conjugal, une augmentation de près de 75 % par rapport à 1998. De ces victimes, près de 9 sur 10 étaient des femmes.

Tableau 6 Nombre de victimes de violence conjugale selon le sexe au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1998, 1999 et 2000

	Centre du Québec				Ensemble du Québec			
Victimes selon le sexe	**1998**	**1999**	**2000**	**Variation 1998-2000 (%)**	**1998**	**1999**	**2000**	**Variation 1998-2000 (%)**
Femmes	164	256	276	68,3	11 768	12 325	13 459	14,4
Hommes	18	31	41	127,8	1 708	1 918	2 365	38,5
Total	182	287	317	74,2	13 476	14 243	15 824	17,4

Source : Ministère de la Sécurité publique. La violence conjugale, statistiques 2000, août 2001.
Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, août 2001.

La nature des actes criminels subis par les femmes et les hommes sont sensiblement les mêmes. Dans la majorité des cas (61 %), il s'agit de voies de fait qui n'ont cependant nécessité aucun traitement médical mais seulement des soins mineurs. Viennent ensuite les infractions sous forme de menaces (21 %) et de harcèlement (15 %). Enfin, dans une très faible proportion (3 %), les agressions sexuelles, enlèvements, meurtres ou tentatives de meurtre complètent la série d'infractions criminelles reliées à la violence conjugale.

Bien que l'on constate que la violence conjugale tend à augmenter au Centre-du-Québec, la région se positionne avantageusement par rapport aux autres régions du Québec quant à la proportion de victimes par rapport à sa population totale. Cette proportion, calculée sur la base de 100 000 habitants, constitue ce qu'on appelle un *taux de victimisation de violence conjugale* et permet de comparer les régions entre elles.

L'examen des taux de victimisation de violence conjugale montre en effet que le Centre-du-Québec détient l'un des plus bas taux (166,9) parmi les régions et qu'il se situe également bien en deçà de la moyenne québécoise (250,5). On peut noter aussi que les taux de victimisation les plus faibles pour les hommes sont enregistrés dans Chaudière-Appalaches, en Estrie, dans la Capitale-Nationale et au Centre-du-Québec.

Tableau 7 Taux de victimisation de violence conjugale selon le sexe, par région administrative et pour l'ensemble du Québec en 2000

Région	Taux par 100 000 femmes	Taux par 100 000 hommes	Taux par 100 000 habitants
Bas-Saint-Laurent	289,8	46,7	170,2
Saguenay/Lac-Saint-Jean	311,3	55,0	183,3
Capitale-Nationale	303,4	42,3	176,9
Mauricie	236,4	51,1	146,3
Estrie	273,5	30,4	153,8
Montréal	681,9	132,2	418,4
Outaouais	456,3	98,5	279,6
Abitibi-Témiscamingue	355,7	72,0	211,6
Côte-Nord	533,5	134,9	328,9
Nord-du-Québec	1 031,0	97,1	546,8
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	391,9	70,3	232,1
Chaudière-Appalaches	183,8	26,4	105,2
Laval	356,6	67,4	215,3
Lanaudière	334,9	55,4	195,1
Laurentides	309,3	48,9	179,3
Montérégie	354,9	70,6	214,5
Centre-du-Québec	**289,2**	**43,4**	**166,9**
Ensemble du Québec	**418,4**	**76,3**	**250,5**

Sources : Ministère de la Sécurité publique. La violence conjugale, statistiques 2000, août 2001.
Statistique Canada, Division de la démographie, Estimations de la population, version du 18 janvier 2001.

En fonction des catégories d'âges, les femmes de 25 à 29 ans ont été le plus souvent victimes de violence conjugale, suivies par le groupe des 30 à 39 ans et celui des 40 à 49 ans. Pour sa part, les taux de victimisation des femmes de 18 à 24 ans et de 50 à 59 ans se situaient au quatrième rang et au cinquième rang. Suivaient loin derrière les 12 à 17 ans et les 60 ans ou plus.

6.2.3 Le suicide

Comme dans l'ensemble du Québec, la mortalité par suicide en région est nettement plus marquée chez les hommes que chez les femmes; environ quatre fois plus d'hommes que de femmes décèdent par suicide.

Le graphique 2 démontre également que, à l'exeption des hommes dans Nicolet-Yamaska, les centricoises et les centricois décèdent davantage par suicide que l'ensemble des Québécois. Le taux régional le plus élevé chez les hommes et le plus bas chez les femmes se retrouvent dans la MRC d'Arthabaska tandis que le taux le plus faible chez les hommes et le plus élevé chez les femmes caractérisent le suicide sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Graphique 2 Taux standardisés de mortalité par suicide pour 100 000 personnes selon le sexe et la MRC au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec entre 1991 et 1995

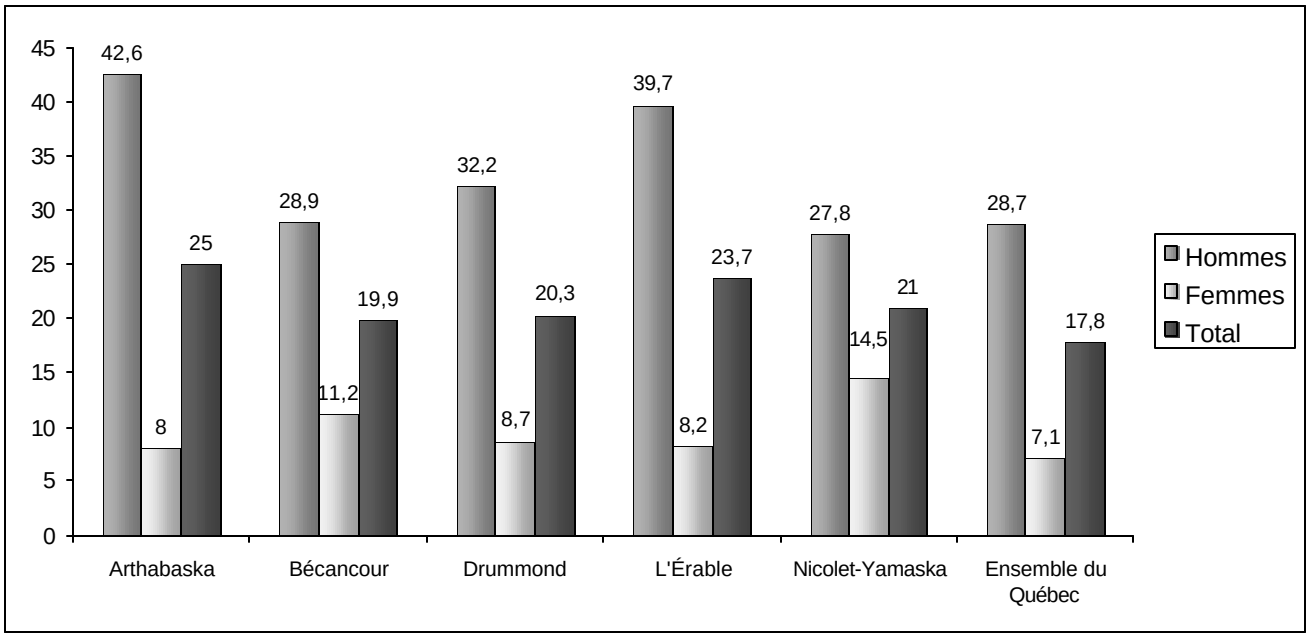

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, bulletin Profil 04, volume 5, numéro 7, décembre 1997.

6.3 Les familles

Parmi les groupes de personnes qui figurent dans les préoccupations des intervenants régionaux en matière de développement social, celui des familles retient l'attention en raison notamment du bas revenu familial constaté au Centre-du-Québec.

6.3.1 La situation économique des familles

Le revenu moyen de toutes les familles de recensement de la région était, en 1995, de 42 709 $ soit 6 552 $ de moins (-13,3 %) que le revenu familial moyen de l'ensemble du Québec.

Le graphique 3 nous indique également que le revenu annuel moyen des familles de la MRC de l'Érable était le plus bas de la région avec 39 964 $, se situant à 18,9 % en dessous de la moyenne québécoise.

Ces résultats peuvent être nuancés selon les types de familles. Ainsi, le revenu des familles biparentales (45 237 $) était nettement supérieur à celui des familles monoparentales (26 968 $). Chez ces dernières, le revenu moyen des familles avec un parent masculin était de 36 273 $ comparativement à 24 336 $ pour celles dont le parent est une femme.

Graphique 3 Revenu familial moyen au Centre-du-Québec, par MRC et pour l'ensemble du Québec en 1995

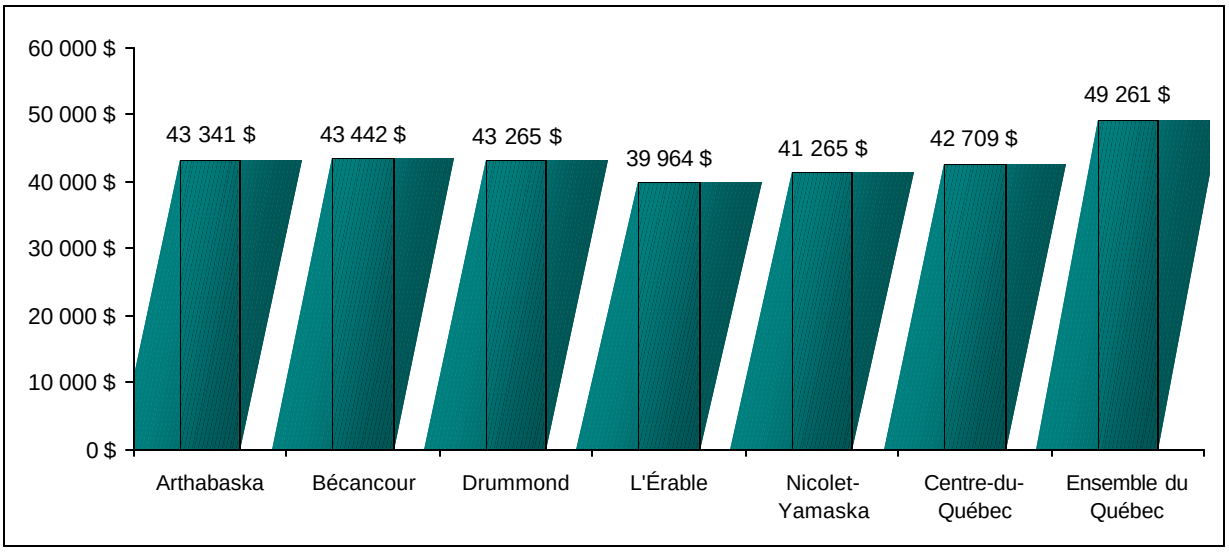

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction des normes et de l'information, 1999.

6.3.2 Les services de garde à l'enfance

Depuis quelques années, la mise en œuvre structurée et accessible à toutes les familles de services de garde à l'enfance constitue l'un des volets les plus actifs du développement social au Québec.

En effet, le ministère de la Famille et de l'Enfance a mis en place, progressivement depuis 1997, un réseau de centres de la petite enfance (CPE) à partir de l'ensemble des garderies et des agences de services de garde en milieu familial.

Ces centres offrent des services de garde à 5 $ par jour à tous les enfants, de la naissance jusqu'à la fréquentation de la maternelle. L'une des grandes forces des centres de la petite enfance, outre leur commodité et leur faible coût pour les familles, réside dans la mise en œuvre d'un programme éducatif qui vise à favoriser le développement global et harmonieux de l'enfant dans toutes les dimensions de sa personne, c'est-à-dire psychomotrice, intellectuelle et socioaffective.

Le tableau 8 présente l'évolution de l'implantation des centres de la petite enfance au Centre-du-Québec. C'est ainsi qu'au 31 mars 2000, quelque 3 420 places en services de garde étaient mises à la disposition des familles principalement dans des Centres de la petite enfance en installation[2] ou en milieu familial[3]. C'est d'ailleurs au niveau de la garde en milieu familial que les efforts ont été concentrés, le nombre de places ayant plus que doublé en deux ans.

Tableau 8 Évolution des services et des places en centres de la petite enfance (CPE) et en garderies, au Centre-du-Québec et dans l'ensemble du Québec, du 1er avril 1998 au 31 mars 2000

Services de garde au Centre-du-Québec	Nombre		Variation 1998-2000	Places		Variation 1998-2000
	Mars 1998	Mars 2000	%	Mars 1998	Mars 2000	%
CPE en installation	16	23	43,8	855	1 208	41,3
CPE en milieu familial	6	17	183,3	850	1 845	117,1
CPE TOTAL	22	40	81,8	1 705	3 053	79,1
Garderies	9	7	-22,2	422	367	-13
Centre-du-Québec	**31**	**47**	**51,6**	**2 127**	**3 420**	**60,8**
Ensemble du Québec	**1 333**	**1 726**	**29,5**	**82 302**	**114 553**	**39,2**

Source : Compilation spéciale, ministère de la Famille et de l'Enfance, 2000.

Au cours de la période de référence s'étalant du 1er avril 1998 au 31 mars 2000, l'accroissement des services de garde a été plus manifeste au Centre-du-Québec avec une augmentation de 60,8 % comparativement à 39,2 % pour l'ensemble du Québec. Au 31 mars 2001, un total de 3 867 places[4] autorisées étaient disponibles au Centre-du-Québec pour la garde des jeunes enfants.

6.4 Le vieillissement de la population

Le phénomène du vieillissement de la population touche de façon particulière le Québec dont la population encaisse, parmi les pays industrialisés, le plus «rapide coup de vieux» au monde[5]. Ce phénomène a un impact important sur la vie de l'ensemble de la société et sur les besoins des personnes âgées. Il pose des défis d'adaptation dans plusieurs domaines dont, entre autres, ceux de la santé, des services sociaux, du logement et du transport.

---

[2] L'installation reçoit au moins sept enfants pour des périodes d'au plus 48 heures consécutives.

[3] Une personne seule peut recevoir, pour plus de 24 heures, au plus six enfants ou au plus neuf enfants si elle est assistée d'une autre personne adulte.

[4] Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec, juin 2001.

[5] Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées, Le Québec vieillissant, un enjeu de société, 1999.

Le graphique 4 nous donne un aperçu de l'évolution ascendante de ce groupe qui constituait en 1986 au Centre-du-Québec 10,8 % de la population, proportion qui atteindra vraisemblablement 15,9 % en 2006.

Le pourcentage de la population de 65 ans et plus est plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec. Selon les prévisions, en 2006 le pourcentage au Centre-du-Québec serait supérieur de 2,1 % à celui de l'ensemble de la province. Cette différence peut s'expliquer par le fait que certaines MRC, à l'instar de celle de Nicolet-Yamaska, ont une population comportant une proportion importante de personnes ayant plus de 65 ans. Dans l'ensemble, on peut constater que l'écart entre la région et l'ensemble de la province s'est légèrement accru entre 1986 et les prévisions pour 2006. En effet, l'écart passera de 1,1 % à 2,1 %.

Graphique 4 Évolution de la population de 65 ans et plus (en %) au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec, par MRC en 1986, en 1996 et en 2006

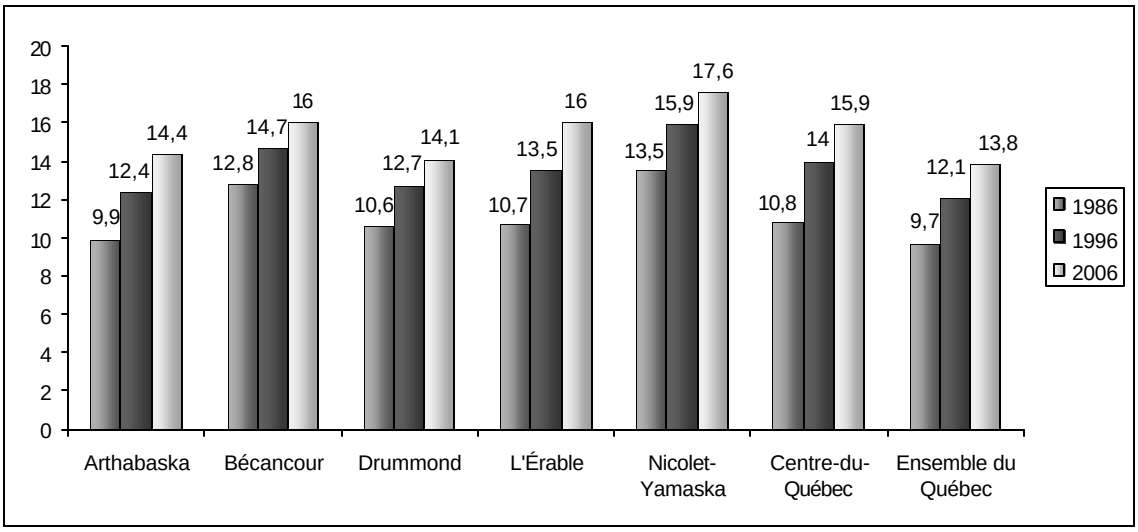

Sources : Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Profil sociodémographique par district sociosanitaire au Centre-du-Québec, 2000.

Au Centre-du-Québec le groupe d'âge des 65 ans et plus comptait environ 28 000 personnes en 1996. Selon les estimations[6], le nombre de ces personnes aura plus que doublé en 2026 pour atteindre environ 61 000, soit plus du quart de la population centricoise.

Ces données mettent en évidence l'importance pour la région, d'adapter ses interventions en tenant compte de l'évolution démographique pour être capable de répondre aux besoins grandissants des aînés. Déjà, dans le cadre du Forum sur le développement social, certaines problématiques ont été soulevées à leur sujet notamment l'exclusion et l'isolement auxquels ils sont souvent astreints au sein de la société, l'importance d'établir des ponts entre les

[6] Institut de la statistique du Québec, bulletin, données sociodémographiques en bref – Volume 4 – numéro 2, février 2000.

générations qui favoriseraient, entre autres, la transmission du savoir et de l'héritage culturel, l'exode des aînés qui quittent leurs milieux de vie vers les centres urbains faute d'hébergement ou de services adéquats en milieu rural, l'insuffisance du transport adapté ou régulier pour cette clientèle, la défense de leurs droits, etc.

L'évolution démographique axée sur un accroissement progressif mais très substantiel des personnes âgées au cours des prochaines années représente donc pour le Centre-du-Québec un véritable défi social d'équité, d'intégration, de participation et de réponse à des besoins particuliers pour cette clientèle.

6.5 Les personnes handicapées

Les personnes handicapées forment un groupe beaucoup plus important que ce que l'on a tendance à imaginer. En effet, on estime qu'au Centre-du-Québec il y a près de 30 000 personnes handicapées, soit environ 13,6 % de la population totale.

6.5.1 Les caractéristiques sociodémographiques

Chaque territoire de MRC compte une proportion à peu près équivalente de personnes handicapées. Leur présence se mesure par un taux d'incapacité qui varie entre 13,5 % (MRC d'Arthabaska) à 14,6 % (MRC de Nicolet-Yamaska) de la population totale (tableau 9).

Ce taux diffère toutefois d'un groupe d'âges à l'autre. En effet, il est de 4,8 % chez les enfants (0-14 ans), de 9,4 % pour la population en âge de travailler (15-64 ans) et de 45,6 % chez les personnes âgées (65 ans et plus).

Le taux d'incapacité des hommes est moins élevé que celui des femmes pour la population jeune et en âge de travailler. Dans la population âgée, les femmes ont un taux d'incapacité supérieur (14,5 %) à celui des hommes (12,9 %). Cette situation s'explique notamment par le fait que les femmes ont une espérance de vie plus grande que les hommes, ce qui les rend plus susceptibles de présenter éventuellement une incapacité.

Les incapacités les plus répandues (tableau 11) sont celles qui sont liées à la mobilité et à l'agilité. Il a été également observé que près de la moitié des personnes handicapées ont des limitations de gravité légère (tableau 13) tandis que le tiers d'entre elles ont des limitations de gravité moyenne.

Tableau 9 Nombre de personnes handicapées et taux d'incapacité, par MRC au Centre-du-Québec en 2000

	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec
Population handicapée	8 600	2 700	11 900	3 400	3 500	29 900
Taux d'incapacité de la population	13,5 %	14,1 %	13,6 %	14,0 %	14,6 %	13,6 %

Sources : Statistique Canada, Taux de prévalence de l'ESLA 1991.
Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Projection de population, 1995.
Office des personnes handicapées du Québec, Calcul des estimations, 2000.

Tableau 10 Estimation du nombre de personnes ayant une incapacité selon le groupe d'âges et le sexe, pour le Centre-du-Québec en 2000

Groupe d'âge	Femme	Homme	Total
0 à 4 ans	140	160	300
5 à 9 ans	210	280	490
10 à 14 ans	280	760	1 040
15 à 34 ans	1 670	1980	3 650
35 à 54 ans	2 950	2 890	5 840
55 à 64 ans	2 180	2 440	4 620
65 à 74 ans	3 070	2 320	5 390
75 ans et plus	5 380	3 210	8 590
Total	**15 880**	**14 040**	**29 900**

Sources : Statistique Canada, Taux de prévalence de l'ESLA 1991.
Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Projection de population, 1995.
Office des personnes handicapées du Québec, Calcul des estimations, 2000.

Tableau 11 Estimation du nombre de personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité selon la nature des incapacités, pour le Centre-du-Québec en 2000

Nature de l'incapacité	Nombre
Mobilité	16 640
Agilité	15 110
Vision	4 350
Audition	6 620
Parole	2 090
Autres	8 760
Total(1)	**28 090**

Sources : Statistique Canada, Taux de prévalence de l'ESLA 1991.
Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Projection de population, 1995.
Office des personnes handicapées du Québec, Calcul des estimations, 2000

Note: (1) : La somme des lignes n'égale pas le total puisque les personnes peuvent avoir plus d'une incapacité.

Tableau 12 Estimation du nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle selon le degré de gravité, pour le Centre-du-Québec en 2000

Gravité	Nombre
Légère	5 700
Moyenne	510
Sévère	180
Profonde	50
Total	**6 440**

Sources : Association canadienne de déficience, Taux de prévalence.
Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Projection de population, 1995.
Office des personnes handicapées du Québec, Calcul des estimations, 2000.

Tableau 13 Estimation du nombre de personnes ayant une incapacité selon le degré de limitation, pour le Centre-du-Québec en 2000

Degré de limitation	Nombre
Légère	13 790
Moyenne	9 680
Sévère	4 430
Total	**27 900**

Sources : Statistique Canada, Taux de prévalence de l'ESLA 1991
StatistiqueCanada, Recensement 1991
Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Projection de population, 1995
Office des personnes handicapées du Québec, Calcul des estimations, 2000.

6.5.2 La scolarité

Il existe une inégalité considérable entre les personnes handicapées et les personnes sans incapacité en ce qui concerne la scolarité. Plus de la moitié des personnes handicapées ont moins de 9 ans de scolarité, soit le double (en pourcentage) des personnes sans incapacité.

Les personnes handicapées sont également deux fois moins nombreuses à détenir un diplôme d'études secondaires. C'est ainsi que leur taux de diplômation atteint à peine 23 %. Autre point particulier à ce niveau d'études, la scolarisation en classe régulière demeure un phénomène marginal (16,8%). En effet, près de la moitié des jeunes handicapés (49,6 %) fréquentent l'école spéciale. Dans l'ensemble du Québec, la propension à scolariser les jeunes à l'école spéciale est beaucoup moins élevée (26,3 %).

Toutefois la situation est différente au préscolaire où la très grande majorité des enfants handicapés (87,5 %) de la région est scolarisée en classe régulière par rapport à 56,8 % pour l'ensemble du Québec. Enfin au primaire, le pourcentage de fréquentation des classes régulières (39,2 %) et celui des classes spéciales (42,7 %) sont sensiblement les mêmes que ceux observés dans l'ensemble du Québec (41,2 %).

6.5.3 Le revenu et la pauvreté

Le revenu moyen des personnes handicapées de la région est inférieur à celui des personnes sans incapacité. Pour les hommes, l'écart de revenu s'établit entre 8 000 $ et 12 000 $. Pour les femmes, l'écart se situe autour de 4 000 $.

La pauvreté touche deux fois plus la population handicapée que la population sans incapacité. À ce titre, il importe de mentionner que 38,4 % des personnes handicapées vivent sous le seuil de faible revenu.

Le revenu des personnes handicapées est particulièrement sujet aux variations des politiques gouvernementales en matière de soutien au revenu. En effet, la moitié des revenus des personnes handicapées provient de transferts gouvernementaux.

La pauvreté des personnes handicapées est un problème qui touche davantage les femmes. En effet, les femmes handicapées disposent d'un revenu qui ne représente que 60 à 70 % du revenu des hommes handicapés. De plus, une forte proportion (85 %) des femmes vivent avec un revenu de 15 000 $ et moins, alors que ce pourcentage est de 65 % chez les hommes.

6.5.4 La participation au marché du travail

Le taux de chômage se situe autour de 20 % chez les personnes handicapées de la région lesquelles connaissent des difficultés importantes d'accès au marché du travail. Il importe de mentionner également que la très grande majorité des personnes handicapées ne participent pas au marché du travail. En effet, leur taux d'inactivité est de 80 % en région.

Tout compte fait, la situation est encore très difficile pour les personnes handicapées et la problématique de leur intégration sociale constituera sans doute un défi d'envergure pour les acteurs du développement social en région.

6.6 L'économie sociale

Depuis quelques années, l'économie sociale a connu un essor remarquable grâce, entre autres, à une reconnaissance officielle par l'État de cette forme de développement. On conçoit mieux aujourd'hui qu'on ne peut compter seulement sur les lois du marché pour résoudre certains problèmes de notre société comme le chômage, la pauvreté ou l'exclusion.

L'économie sociale peut répondre en effet à certaines problématiques sociales puisqu'elle oriente ses interventions vers une offre de services à la collectivité pour répondre à des besoins qui ne peuvent être adéquatement assumés ni par l'État ni par le libre marché.

Elle réfère d'abord à un concept de production de biens ou de services ayant l'entreprise coopérative ou à but non lucratif comme forme d'organisation, mais aussi à une participation sociale au développement appuyée par la prise en charge individuelle et collective, le soutien à une citoyenneté active et des valeurs reliées à la démocratisation de la société.

Les forces de l'économie sociale tiennent à sa capacité de détecter les nouveaux besoins sociaux et de les satisfaire, de transformer ces besoins en emplois (ces emplois étant souvent une façon de favoriser l'insertion de personnes exclues du marché régulier du travail) et de mobiliser les forces du milieu autour de projets de développement. En région, plusieurs besoins à satisfaire ont été identifiés par les CLD et les corporations de développement communautaire[7]; citons entre autres : le transport collectif, les médias communautaires, l'hébergement pour familles défavorisées, les popotes roulantes destinées aux personnes âgées, le répit parental, la sauvegarde de l'environnement, les services de proximité dans les petites localités, des services divers aux personnes démunies, etc.

Dans l'ensemble du Québec comme en région, la création d'entreprises d'économie sociale a dominé dans deux secteurs d'activité qui ont bénéficié d'un support gouvernemental important appuyé par une volonté politique de répondre aux besoins des parents et des personnes âgées : les centres de la petite enfance et les entreprises d'aide domestique. Au 30 septembre 1998, la moitié des 4 776 emplois[8] issus de l'économie sociale était répartie au sein de ces deux secteurs d'activité.

Le développement ou la consolidation des autres types d'entreprises d'économie sociale passe maintenant par les centres locaux de développement qui disposent dans chaque territoire de MRC de ressources humaines et financières pour aider à la mise en œuvre des projets. C'est ainsi que, depuis 1998, les CLD centricois ont reçu de l'État près de deux millions de dollars pour subventionner les projets d'économie sociale issus de leur milieu.

---

[7] Le Comité régional d'économie sociale du Centre-du-Québec, L'économie sociale au Centre-du-Québec, août 2001
[8] Autrement Spécial, Le journal de la réforme administrative, janvier 1999

Tableau 14 Contributions gouvernementales versées aux CLD du Centre-du-Québec pour le développement ou la consolidation d'entreprises d'économie sociale, du 1er avril 1998 au 31 mars 2001

Organisme	Entreprise			Total
	Développement	Consolidation	Gestion des matières résiduelles	
CLD de la MRC d'Arthabaska	386 412 $			386 412 $
CLD de la MRC de Bécancour inc.	182 049 $	10 000 $		192 049 $
Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) inc.	513 171 $		300 000 $	813 171 $
CLD de l'Érable	191 169 $	20 000 $		211 169 $
CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska	205 545 $	20 918 $	72 000 $	298 463 $
Total	**1 478 346 $**	**50 918 $**	**372 000 $**	**1 901 264 $**

Source : Ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, juin 2001.

Annuellement, chaque CLD reçoit du ministère des Régions une enveloppe budgétaire qui lui permet de subventionner les projets d'économie sociale qui lui sont présentés. Depuis l'année 2000, les CLD se sont vus confier également la gestion d'une mesure de consolidation de ces entreprises. Pour sa part, le ministère de l'Environnement met à la disposition des entreprises d'économie sociale, depuis avril 1999 et pour une période de cinq ans, un programme d'aide pour celles oeuvrant dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. C'est le réseau des centres locaux de développement qui en assume la gestion. Déjà, deux entreprises centricoises ont bénéficié de ce programme.

Dans le cadre d'un bilan triennal couvrant l'action des CLD au cours de la période 1998-2000, l'impact économique de leurs interventions dans la mise en œuvre des projets d'économie sociale témoigne de l'importance de ce secteur d'activité qui a généré des investissements de près de 5,5 millions de dollars en région (tableau 15). Dix-neuf nouvelles entreprises d'économie sociale ont vu le jour pendant cette période de trois ans et 12 autres ont été consolidées permettant ainsi de créer quelque 75 emplois et d'en maintenir 45 sur le territoire centricois.

Tableau 15 Impact économique de l'intervention des CLD dans le domaine de l'économie sociale au Centre-du-Québec de 1998 à 2000

Organisme	Emplois		Entreprises				
					Financement ($)		Total des investissements ($)
	Créés	Maintenus	Créées	Consolidées	CLD	Autres	
CLD de la MRC d'Arthabaska	10	8	3	3	169 221	1 728 786	1 898 007
CLD de la MRC de Bécancour inc.	8	2	2	1	55 000	490 000	545 000
Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) inc.	10	29	3	4	316 074	1 203 651	1 519 725
CLD de l'Érable	25	2	5	1	128 175	605 718	733 893
CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska	22	4	6	3	193 070	512 050	705 120
Total	**75**	**45**	**19**	**12**	**861 540**	**4 540 205**	**5 401 745**

Source : Ministère des Régions, Bilan triennal des CLD, 1998 à 2000.

6.6.1 L'étude sur les entreprises d'économie sociale du Centre-du-Québec

Le Comité régional d'économie sociale (CRES), comité de promotion de l'économie sociale reconnu par le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ), a livré récemment les résultats préliminaires d'une étude[9] destinée à faire le point sur les entreprises d'économie sociale de la région. Dans le cadre de ce projet, un sondage a permis de recueillir certains renseignements permettant de mieux connaître ce domaine d'activité.

Selon cette recherche, on estime à environ 70 le nombre d'entreprises d'économie sociale faisant affaires au Centre-du-Québec. Trente-huit d'entre elles ont participé au sondage produit par le CRES et c'est sur la base des données recueillies auprès de ces dernières que les informations suivantes ont été observées.

On constate d'abord que la très grande majorité (79 %) des entreprises d'économie sociale sont des organismes à but non lucratif. Les coopératives de solidarité, de consommateurs et de travailleurs comptent tout de même pour 21 % de ces entreprises. D'autre part, environ 40 % des entreprises opèrent depuis trois ans ou moins ce qui traduit bien l'impact de la reconnaissance de l'économie sociale par le gouvernement du Québec et des mesures qu'il a prises récemment pour en promouvoir le développement.

L'étude démontre également que les entreprises d'économie sociale centricoises interviennent dans une multitude de secteurs d'activité pour répondre à de nombreux besoins sociaux. Les services de garde à l'enfance représentent une activité autour de laquelle se greffe le tiers des entreprises d'économie sociale. Dans une proportion à peu près semblable, on retrouve des entreprises qui s'occupent de création d'emplois ou d'intégration à l'emploi; elles interviennent notamment auprès des personnes vivant des problématiques particulières : personnes handicapées, gens aux prises avec des problèmes de santé mentale, jeunes marginalisés, etc. D'autres missions animent les entreprises régionales dont la protection de l'environnement (recyclage, récupération, gestion des matières résiduelles), l'offre de services d'aide domestique destinés aux personnes âgées, de services de proximité en milieu rural, de services dans les domaines de la culture, des loisirs, de l'éducation ou de la formation, sans oublier différentes interventions sociales visant à briser l'isolement ou à offrir du support et de l'accompagnement aux personnes vivant des situations difficiles.

Il ressort également dans ce document que l'une des forces de l'économie sociale repose sur l'implication de bénévoles au sein de la majorité de ce type d'entreprises de la région. L'étude révèle en effet qu'environ 575 personnes se sont impliquées bénévolement dans les 38 organisations qui ont répondu au sondage, soit par leur participation au conseil d'administration, soit dans la réalisation de leurs activités.

---

[9] Le Comité régional d'économie sociale du Centre-du-Québec, *L'économie sociale au Centre-du-Québec* (version préliminaire), août 2001.

L'impact économique de l'économie sociale au Centre-du-Québec a également fait l'objet d'une analyse particulière. Ainsi on a pu établir à partir des renseignements fournis par 31 entreprises que celles-ci ont généré des revenus annuels de près de 15 millions de dollars, 70 % de ces retombées ayant été générées par les centres de la petite enfance, soit en moyenne près de 950 000 $ par CPE. Les autres entreprises d'économie sociale auraient quant à elles, dans une proportion de 60 %, bénéficié de revenus supérieurs à 100 000 $. On estime finalement qu'environ 70 % de tous ces revenus provenaient de subventions.

Signalons également, du côté de l'emploi, qu'au 15 mars 2001 les 38 entreprises d'économie sociales étudiées avaient embauché 469 personnes dont 55 % travaillaient dans les centres de la petite enfance. Ces centres ont en moyenne une vingtaine de personnes à leur emploi tandis qu'on dénombre environ 8,5 emplois pour chacune des autres entreprises d'économie sociale. En ce qui concerne les conditions de travail rattachées à ces emplois, on souligne que le salaire horaire moyen est d'environ 14 $ dans les CPE comparativement à 10,32 $ dans les autres entreprises.

Enfin, l'étude fait état des perspectives de développement de l'économie sociale en mentionnant que près de 40 projets d'entreprises sont actuellement en voie d'élaboration. Selon les données préliminaires connues de ces projets, ceux-ci pourraient générer des investissements de plus de 11 millions de dollars et permettre la création d'au-delà de 175 emplois.

6.7 Les organismes communautaires

On ne saurait aborder la question du développement social sans parler de l'apport remarquable du mouvement communautaire aux différents enjeux et aux débats qui animent notre société.

Les organismes communautaires autonomes sont en effet des acteurs de premier ordre qui ont comme principal objectif de travailler à des changements sociaux visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes. Leur mission se traduit par une recherche de justice sociale et d'équité en soutenant des valeurs de démocratie, d'autonomie et de prise en charge. La diversité de leurs actions fait en sorte qu'ils sont présents dans de nombreux secteurs d'activités tels que : action bénévole, alphabétisation, aînés, consommation, culture, condition féminine, droits de la personne, enfance, environnement, emploi, famille, habitation, jeunesse, santé physique et mentale, services alimentaires, personnes handicapées, service de garde, toxicomanie, etc.

L'intervention des organismes communautaires est originale à plusieurs égards. Elle vise à répondre à des besoins collectifs, utilise une approche globale de la personne et s'inscrit dans une volonté de changement en plaçant les personnes au centre d'un projet social[10]. Bien qu'elle se réalise avec des ressources limitées, elle demeure tout de même efficace grâce au

[10] Entente cadre de développement de la région du Centre-du-Québec 2000-2005.

bénévolat et à la mobilisation des solidarités du milieu. Voilà pourquoi les organismes communautaires représentent des acteurs déterminants dans la mise en œuvre du développement social.

6.7.1 Le profil communautaire du Centre-du-Québec

La région du Centre-du-Québec fait figure de pionnière en matière de développement communautaire. En effet, c'est à Victoriaville que fut fondée en 1984 la première corporation de développement communautaire au Québec : la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs. De plus, parmi les 35 corporations de développement communautaire (CDC) recensées au Québec, la région en dénombre cinq à elle seule, soit une par MRC. Le Centre-du-Québec abrite également le siège social de la Table nationale des corporations de développement communautaire.

Tableau 16 Profil communautaire du Centre-du-Québec en 1998

Profil communautaire	Statistiques	Profil communautaire (suite)	Statistiques
Nombre de membres des corporations de développement communautaire dans la région du Centre-du-Québec	178	Actif approximatif	10 849 818 $
Population de la région pouvant bénéficier des services de ces organisations	218 250	Nombre d'emplois à temps plein	378
Nombre de membres des organisations excluant Drummondville	11 364	Nombre d'emplois à temps partiel	251
Nombre de bénévoles impliqués	+ de 5 000	Nombre d'emplois (projets spécifiques)	364
Chiffre d'affaires annuel	17 124 279 $	Pourcentage de travailleuses à temps plein et partiel ayant une formation post-secondaire excluant Arthabaska	75 %

Source : Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec, Plan de développement stratégique, Table inter MRC Développement communautaire, juin 1998.

Note : Ces données ont été recueillies et compilées de façon distincte dans chacun des territoires de MRC. La cueillette des données a été faite de manières différentes sur certains aspects et l'interprétation doit être faite avec réserve. Concernant les données sur les emplois, celles-ci sont bien entendu circonstancielles.

Selon les données fournies par la Table de concertation interMRC Développement communautaire, les quelque 180 organismes communautaires présents sur le territoire du Centre-du-Québec disposent d'un fort potentiel en ressources humaines. En effet, ces organismes peuvent compter sur l'appui de plus de 11 000 membres au sein de leurs organisations et sur l'implication de plus de 5 000 bénévoles dans la mise en œuvre de leurs activités.

En plus de leur mission de développement social, le réseau communautaire centricois génère des activités économiques importantes. Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 17 millions de dollars, le réseau communautaire procure de l'emploi à environ 1 000 personnes, soit à temps plein, à temps partiel ou occasionnel. Les travailleuses et

travailleurs du secteur communautaire doivent toutefois conjuguer avec des conditions de travail précaires liées à la durée et au niveau de financement des organismes.

La Table nationale des corporations de développement communautaire travaille présentement de concert avec un groupe de chercheurs universitaires, Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), sur une étude visant à mesurer l'impact socio-économique des organismes communautaires dans leur milieu. La recherche permettra de produire une analyse quantitative mais aussi qualitative de l'action des organismes communautaires membres des CDC et des CDC elles-mêmes. Le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec participe également à cette démarche au niveau régional par une aide financière versée aux CDC centricoises. Celles-ci devraient dresser, d'ici avril 2002, un portrait plus exhaustif de la portée de leur intervention en région.

6.8 Le financement des organismes communautaires

Les sources de financement des organismes communautaires sont nombreuses. Certains organismes, gouvernementaux ou non, financent des domaines d'activité spécifiques du milieu communautaire. Par exemple, le ministère de l'Éducation dispose d'un programme d'alphabétisation. Le financement de certains projets communautaires par le Fonds de lutte contre la pauvreté constitue un autre moyen de financement. Il existe toutefois un soutien financier disponible offert par le gouvernement du Québec qui s'adresse à l'ensemble du milieu communautaire.

En effet, le gouvernement du Québec a créé, en 1995, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) afin de concrétiser son appui à l'action communautaire et de soutenir son développement. Le SACA joue un rôle essentiel dans le support aux organismes communautaires de la région du Centre-du-Québec grâce au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome dont il a la gestion.

Le soutien du SACA aux organismes communautaires s'effectue dans le cadre de plusieurs programmes visant à favoriser la consolidation des organismes et des regroupements d'organismes dans le respect de leur mission et de leur intervention. Le tableau suivant donne un aperçu du support qu'il a accordé aux organismes communautaires pour l'année financière 1999-2000 dans la région du Centre-du-Québec.

Tableau 17 Subventions accordées par le SACA aux organismes communautaires du Centre-du-Québec, par MRC, pour l'exercice financier 2000-2001

MRC	Nombre d'organismes subventionnés	Montant accordé ($)
Arthabaska	11	202 000
Bécancour	3	28 000
Drummond	13	261 000
L'Érable	2	68 000
Nicolet-Yamaska	2	56 000
Centre-du-Québec	**31**	**615 000**

Source : Compilation spéciale, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, 2001.

Le programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec constitue la source de financement la plus importante pour le milieu communautaire en région. Dans son plan de consolidation 1999-2002, la Régie souligne l'importance de la contribution des organismes communautaires dans le domaine de la santé et des services sociaux. Cette reconnaissance s'est manifestée notamment par une majoration du budget du SOC de 3,6 M $ entre 1996 et 1999. Le tableau ci-dessous montre qu'en 1999, 104 organismes communautaires centricois ont été subventionnés par la Régie régionale.

Tableau 18 Contribution de la RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec au financement d'organismes communautaires, par MRC du Centre-du-Québec, budget 2000-2001

MRC	Nombre d'organismes subventionnés	Budget 2000-2001 ($)
Arthabaska	31	2 193 646
Bécancour	13	445 562
Drummond	36	2 807 460
L'Érable	12	712 233
Nicolet-Yamaska	15	1 020 578
Total	**107**	**7 179 479**

Source : Compilation spéciale, Régie régionale de la Santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, juillet 2001

Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail constitue une autre source de financement pour les projets de nature communautaire dans la région. Entre le 1er avril 1997 et le 31 mars 2000, le Comité régional d'approbation des projets du Fonds de lutte contre la pauvreté a retenu 118 projets qui ont bénéficié d'une aide financière totale de plus de 4 millions de dollars et ont permis la création de quelque 309 emplois. La répartition de ces investissements dans la région est présentée au tableau suivant.

Tableau 19 Répartition des investissements du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, par circonscription électorale, du 1er avril 1997 au 31 mars 2000

Circonscription électorale	Nombre de projets	Nombre d'emplois	Montant accordé ($)
Arthabaska	47	121	1 772 776
Drummond	38	98	1 462 185
Frontenac	1	1	32 994
Johnson	1	2	68 606
Lotbinière	6	11	178 160
Nicolet-Yamaska	22	73	742 853
Richmond	3	3	74 431
Total	**118**	**309**	**4 332 005**

Source : Compilation spéciale, ministère de la Solidarité sociale, Direction du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail, 2001

6.9 La politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

L'importante contribution des organismes communautaires au développement social a trouvé écho auprès du gouvernement du Québec qui a annoncé en avril 2000 une proposition de politique visant la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire. Cette proposition intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* a fait l'objet d'une vaste consultation publique qui a pris fin à l'automne 2000. Celle-ci a finalement été officialisée par le gouvernement qui en dévoila les grandes lignes le 5 septembre 2001 : reconnaissance de l'apport des organismes communautaires dans le développement social et économique du Québec et attribution d'un soutien financier accru à ces organismes tout en maintenant leur autonomie et leur pouvoir d'initiative.

Par cette politique, le gouvernement place désormais les organismes communautaires au centre des pratiques sociales québécoises.

6.10 L' entente spécifique sur le développement social

Conscients des enjeux majeurs reliés au développement social dans la région du Centre-du-Québec, plusieurs acteurs régionaux, sous la direction du Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec, travaillent présentement à l'élaboration d'une entente spécifique sur le développement social.

Cette entente aura pour objet de mettre en commun des ressources techniques et financières provenant de ministères et d'organismes afin de venir en aide aux organisations les plus aptes à intervenir auprès des groupes et des territoires les plus vulnérables et défavorisés, désireux d'améliorer leurs conditions de vie.

La lutte à la pauvreté devrait donc être l'enjeu principal de cette entente dont la mise en œuvre permettrait de développer une citoyenneté active axée sur la prise en charge par les citoyens de l'amélioration de leur qualité de vie.

Bibliographie

ALLIANCES DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS. *Projets chantier évaluation sociale et systèmes d'information : le portrait et l'impact des organismes communautaires membres de la table nationale des CDC,* adresse URL (page consultée en août 2001) : http://www.aruc-es.uqam.ca/aruces/projets/projeteval.htm.

ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS. *Colloque sur le développement social*, 9 novembre 2000.

BUREAU QUÉBÉCOIS DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES. *Le Québec vieillissant, un enjeu de société,* 1999.

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *L'économie sociale au Centre-du-Québec, (version préliminaire)*, août 2001.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE. *Forum sur le développement social, cahier du participant*, avril 1998.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Les places en services de garde au Centre-du-Québec*, 18 juin 2001.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Plan de développement stratégique*, juin 1998.

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Pour soutenir le développement social au Centre-du-Québec, cadre de référence*, mars 2001.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Le développement social au Québec 1995-2000, Bilan au regard des décisions prises au Sommet mondial pour le développement social*, 2000.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Caractéristiques des logements et revenus des familles et des ménages, les MRC de la région administrative du Centre-du-Québec*, 1996, adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/lesregions/region17/rec5r17.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. «Nouvelles perspectives démographiques régionales 1996-2041 : concentration dans les régions métropolitaines et vieillissement accentué», *bulletin Données sociodémographiques en bref*, volume 4 – Numéro 2, février 2000.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Recensement de la population 1996-1991-1986, Données comparatives et faits saillants, Centre-du-Québec, Cahier 5 : Caractéristiques des ménages et des logements*, juillet 2000, adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/publicat/regional/theme5.htm.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Répartition régionale des services et des places en centres de la petite enfance et en garderies au 31 mars 2000*, adresse URL : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/conditions/men_fam_enf/portrait/theme5/tab_5_2.htm.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Les centres de la petite enfance*, adresse URL : http://www.mfe.gouv.qc.ca/4_service_de_garde/centre.html.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques sur la criminalité au Centre-du-Québec*, 1999, adresse URL : http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/crimina/1999/criminal/centre-du-quebec.pdf.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *La violence conjugale, statistiques 2000*, août 2001, adresse URL : www.msp.gouv.qc.ca/stats/crimina/2000/ violconj/viol_conjugale00.pdf.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire*, 2001, adresse URL : http://www.mess.gouv.qc.ca/ francais/saca/polrecsaca.htm.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Bilan triennal des CLD 1998-2000*, mai 2001.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Conjuguer l'économie et le social*, 1998.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Entente cadre de développement de la région du Centre-du-Québec 2000-2005*, août 2001.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF ET SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. «L'heure juste», *Autrement spécial, le journal de la réforme administrative*, [rédaction : Michel Hamelin], janvier 1999.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. *Portrait statistique régional, Un regard sur la situation des personnes handicapées de la région du Centre-du-Québec*, novembre 1997, adresse URL : http://www.ophq.gouv.qc.ca/Recherche/D_Evaluation2.htm.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. «La sécurité du revenu en Mauricie et au Centre-du-Québec, 1999», *bulletin Profil 04*, Volume 7 – Numéro 7, décembre 1999, adresse URL : http://www.rrsss04.gouv.qc.ca/NosProduits/BulletinsProfil/profil0707.pdf.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique*, novembre 2000.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Les profils sociodémographiques*, adresse URL : http://www.rrss04.gouv.qc.ca/LaRegion/CertainesDonneesSocioSanitaires.html.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. « Le suicide en Mauricie – Bois-Francs », *bulletin Profil 04*, volume 5 – Numéro 7, décembre 1997, adresse URL : http://www.rrsss04.gouv.qc.ca/ NosProduits/BulletinsProfil/profil0507.pdf.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. «Population de la Mauricie et du Centre-du-Québec au sein des ménages sous le seuil de faible revenu, 1995», *bulletin Profil 04*, volume 7 – Numéro 4, août-septembre 1999, adresse URL : http://www.rrsss04.gouv.qc.ca/NosProduits/ BulletinsProfil/profil0704.pdf.

ROBITAILLE JEAN. «Économie sociale : ces entreprises qui veulent changer le monde», *Recto Verso*, novembre-décembre 1998.

SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC. *Programmes de soutien financier*, 2001, adresse URL : http://www.mess.gouv.qc.ca/francais/saca_progsoufin/ index.htm.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le développement local et régional

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
André Moreau, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

7. Le développement local et régional 1

7.1 La politique de soutien au développement local et régional 1

7.2 Le développement régional : concertation et planification 1

7.2.1 Le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ) 2

7.2.2 L'entente cadre de développement 4

7.2.2.1 Les projets d'ententes spécifiques 4
7.2.2.2 Les projets à caractère régional 6

7.2.3 La Conférence administrative régionale (CAR) 8

7.3 Le développement local : priorité aux intervenants du milieu 8

7.3.1 Le centre local de développement (CLD) 9

7.3.1.1 Mandats 10
7.3.1.2 Entente de gestion 11
7.3.1.3 Financement 11

Tableaux

Tableau 1 Liste des tables sectorielles présentes dans les MRC du Centre-du-Québec et représentées au CRCDCQ 3

Tableau 2 Liste des ententes spécifiques en vigueur au Centre-du-Québec en 2001 5

Tableau 3 Fonds de développement régional : Projets à caractère régional, Aide financière accordée par le CRCDCQ au 26 avril 2001 6

Tableau 4 Financement des CLD du Centre-du-Québec pour l'année 2000 12

Tableau 5 Impact économique des interventions des CLD du Centre-du-Québec, par programme, de 1998 à 2000 13

Bibliographie 15

7. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

7.1 La politique de soutien au développement local et régional

Pendant longtemps, les communautés locales et les intervenants régionaux ont réclamé de l'État une véritable démarche de décentralisation et de régionalisation des activités et des services gouvernementaux pouvant leur permettre de participer plus étroitement au développement de leur milieu. Ils désiraient prendre part aux décisions qui les concernaient en disposant des outils nécessaires, tant administratifs que financiers, favorisant le développement économique, social et culturel de leur territoire.

Pour répondre à ces attentes fut adoptée, en avril 1997, la *Politique de soutien au développement local et régional* dont la responsabilité de mise en œuvre incombe au ministère des Régions. Cette politique vise à rapprocher le plus possible l'action gouvernementale des citoyens, à assurer une plus grande responsabilisation des communautés locales et régionales et à accroître le partenariat État-régions dans le développement du Québec.

Dans le cadre de cette politique, l'État conserve sa prérogative de définir les grandes priorités nationales notamment en matière de développement de l'économie et de l'emploi. Il est également responsable de la juste répartition des services sur le territoire et, plus globalement, du partage équitable des ressources et des richesses entre les différentes régions du Québec.

Mais, plus que jamais, il confie aux communautés locales et régionales une plus grande marge de manœuvre dans le développement de leur territoire, chaque palier d'intervention, le régional et le local, ayant des responsabilités spécifiques à assumer et pouvant disposer de moyens financiers et de pouvoirs de gestion au sein d'organisations autonomes.

7.2 Le développement régional : concertation et planification

Le palier régional est celui qui s'est vu confier comme mission de définir les grands axes et les priorités de développement et de planifier les interventions de façon cohérente et harmonieuse en misant sur la concertation des partenaires pour y parvenir.

Le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec est l'organisme représentatif du milieu en matière de développement régional pour le Centre-du-Québec.

7.2.1 Le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ)

Le CRCDCQ a été reconnu en même temps que la nouvelle région du Centre-du-Québec, soit le 30 juillet 1997. Il est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en région pour déterminer les grandes priorités et les grandes stratégies qui seront à la base d'un développement concerté sur le territoire. Son assemblée générale (l'équivalent d'un conseil d'administration) est formée d'intervenants locaux et régionaux dont des élus municipaux (13), des députés (6) et des représentants de tables sectorielles de concertation (13). Par ailleurs, son Comité exécutif maintient ce souci d'équilibre entre les élus et les représentants sectoriels; il rassemble cinq représentants des élus municipaux (un par MRC), cinq représentants de tables sectorielles de concertation (un par MRC) et un représentant du caucus régional des députés.

Cette structure démocratique qui s'appuie maintenant sur la participation active de 14 tables sectorielles de concertation (avec l'ajout récent de la Table famille enfance) est propre à la région du Centre-du-Québec. Ici, le milieu peut exprimer ses besoins et ses volontés non seulement par ses élus mais aussi par l'intermédiaire de deux niveaux de concertation sectorielle, l'un présent au sein de chacune des cinq MRC du territoire (tables sectorielles de concertation de MRC), l'autre regroupant les représentants des tables sectorielles locales au sein de tables sectorielles régionales (tables sectorielles de concertation interMRC).

Tous les représentants de ces tables ont participé avec d'autres intervenants régionaux à une démarche de concertation afin d'élaborer une première planification stratégique pour la nouvelle région. D'une durée de cinq ans (2000-2005), ce plan renferme les grandes orientations retenues par le milieu en matière de développement régional et constitue un document de référence incontournable pour les ministères lors de l'élaboration de leurs propres priorités d'intervention en région.

Tableau 1 Liste des tables sectorielles présentes dans les MRC du Centre-du-Québec et représentées au CRCDCQ

1. Table développement agroalimentaire-forêt
2. Table développement commercial et d'entreprises de services
3. Table développement communautaire
4. Table développement culturel
5. Table développement industriel
6. Table développement touristique
7. Table éducation et formation professionnelle
8. Table loisir, sports et plein air
9. Table santé et services sociaux
10. Table aînés
11. Table femmes
12. Tables jeunes
13. Table travailleurs, travailleuses et syndicats
14. Table famille enfance

Source : Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec, 2001.

Les mandats des tables sectorielles de concertation de MRC et interMRC ont été définis de la manière suivante par le CRCDCQ :

LES TABLES SECTORIELLES DE CONCERTATION DE MRC

Mandats :

- Instaurer et maintenir la concertation intraMRC;
- Établir et actualiser la planification stratégique intraMRC;
- Promouvoir auprès des tables sectorielles interMRC des actions dans le respect de la politique régionale;
- Désigner leurs représentants à la table sectorielle interMRC;
- Assumer toute autre responsabilité confiée par le CRCDCQ.

LES TABLES SECTORIELLES DE CONCERTATION INTERMRC

Mandats :

- Instaurer et maintenir la concertation interMRC;
- Établir et actualiser le plan de développement stratégique régional;

- Promouvoir auprès du CRCDCQ des actions dans le respect de la politique régionale;
- Désigner leur représentant au CRCDCQ;
- Assumer toute autre responsabilité confiée par le CRCDCQ.

Le modèle du CRCDCQ vient «structurer » un bon nombre des activités de concertation déjà présentes en région. Car, en plus des tables sectorielles, il existe une multitude d'organismes qui constituent des acteurs de taille dans le processus de concertation territoriale et régionale : les CLD des cinq MRC, la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, le Comité régional d'économie sociale, les carrefours Jeunesse-Emploi, les chambres de commerce…

7.2.2 L'entente cadre de développement

L'entente cadre de développement est une convention d'une durée de cinq ans (2000-2005) conclue entre le CRCDCQ et le gouvernement du Québec. Elle vient reconnaître formellement les axes et les priorités de développement retenus conjointement par les deux parties dans la planification stratégique.

Au niveau opérationnel, deux plans d'action viendront, pendant la durée de l'entente cadre, préciser les actions à entreprendre et définir les moyens appropriés en vue de la réalisation de cette entente. Ces plans d'action seront élaborés par le Conseil régional et déposés à la Conférence administrative régionale pour discussion et validation.

Afin de pouvoir concrétiser le partenariat État-région, le CRCDCQ dispose aussi de moyens financiers soit le *Fonds de développement régional* doté d'un budget annuel d'environ un million de dollars. Ce fonds lui permet de supporter des projets d'ententes spécifiques et des projets à caractère régional.

7.2.2.1 Les projets d'ententes spécifiques

Une entente spécifique est une convention qui associe le CRCDCQ et un ministère ou un organisme gouvernemental et, le cas échéant, d'autres partenaires pour la mise en œuvre de l'entente cadre. Elle vise particulièrement à adapter et à gérer en région certaines activités et mesures des ministères et organismes gouvernementaux identifiées comme prioritaires par la région.

Au Centre-du-Québec, c'est en novembre 1999 que fut signée la première entente spécifique, portant sur le développement des centres de la petite enfance et des garderies. Depuis, d'autres ententes ont été signées (tableau 2) ou sont en voie d'élaboration ou en discussion. Parmi ces dernières, on peut noter les suivantes:

ENTENTES SPÉCIFIQUES EN PRÉPARATION

- Sur l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes;
- Sur le développement social;
- Sur l'implantation d'un système de gestion environnementale en milieu agricole;
- Sur la condition féminine;
- Sur le transport collectif.

Tableau 2 Liste des ententes spécifiques en vigueur au Centre-du-Québec en 2001

TITRE	NATURE DE L'ENTENTE	DURÉE	PARTENAIRES	INVESTISSEMENT TOTAL
Entente spécifique sur le développement des centres de la petite enfance et des garderies	L'entente vise à régionaliser la planification du développement des services de garde et, éventuellement, à assurer une meilleure adaptation des programmes et des interventions du ministère de la Famille et de l'Enfance aux réalités de la région.	3 ans (1999-2002)	♦ Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec ♦ Ministère de la Famille et de l'Enfance	♦ 75 000 $ ♦ 75 000 $ **150 000 $**
Entente spécifique en matière d'intervention et de prévention des abus sexuels chez les enfants dans les loisirs et les sports	L'entente vise à établir et actualiser un cadre d'intervention et de prévention des abus sexuels chez les enfants dans les loisirs et les sports.	3 ans (2000-2003)	♦ Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec ♦ Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec ♦ Régie régionale de la santé et des services sociaux	♦ 40 000 $ ♦ 40 000 $ ♦ 40 000 $ **120 000 $**

TITRE	NATURE DE L'ENTENTE	DURÉE	PARTENAIRES	INVESTISSEMENT TOTAL
Entente spécifique sur la concertation régionale dans le secteur agroalimentaire du Centre-du-Québec	L'entente a pour objectif de favoriser la consolidation et le développement de l'industrie agroalimentaire, d'appliquer et de mettre à jour le plan de développement issu du Forum agroalimentaire et d'assurer un soutien financier à la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec.	3 ans (2000-2003)	♦ Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec ♦ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ♦ Partenaires du milieu	♦ 150 000 $ ♦ 150 000 $ ♦ 233 000 $ **533 000 $**

Source : Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2001

7.2.2.2 Les projets à caractère régional

Les projets à caractère régional correspondent à des projets structurants ayant un rayonnement régional, lesquels doivent s'inscrire dans les priorités de la planification stratégique régionale et avoir un impact sur le maintien ou la création d'emplois.

À l'automne 1998, le CRCDCQ lança son premier appel de projets auprès des organisations admissibles soit les municipalités, les organismes et les coopératives à but non lucratif, les conseils de bande des communautés autochtones et certains organismes du secteur public en éducation ou en santé et services sociaux.

Depuis, plus d'une cinquantaine de projets ont été acceptés et ont pu bénéficier d'une aide financière du *Fonds de développement régional*. La mise en œuvre de ces projets a généré des investissements de plus de 9 millions de dollars au Centre-du-Québec (tableau 3).

Tableau 3 Fonds de développement régional : Projets à caractère régional, aide financière accordée par le CRCDCQ au 26 avril 2001

TITRE DU PROJET	NOM DE L'ORGANISME	COÛT DU PROJET $	MONTANT ACCCORDÉ $	MRC
1. Mise en valeur de la formation professionnelle	Concertation éducative et culturelle de Drummondville	124 000	5 000	Région
2. Développement communautaire régional	Corporation de développement communautaire de l'Érable	20 000	12 000	Érable
3. Développement communautaire régional	Corporation de développement communautaire de Bécancour	20 000	12 000	Bécancour
4. Posthébergement des jeunes en difficulté	Maison Habit-Action de Drummondville	35 000	14 000	Drummond
5. Centre de documentation et références pour aînés	Association québécoise de défense des droits des retraités et des préretraités	44 500	26 700	Drummond
6. Exposition choc sur l'eau et les espèces menacées	Corporation du Centre de la diversité biologique du Québec	100 000	40 000	Bécancour
7. Développement communautaire régional	Corporation de développement communautaire de Drummond	20 000	12 000	Drummond
8. Aménagement récréotouristique à	Corporation des loisirs de St-Joachim-de-Courval	206 300	67 050	Drummond

TITRE DU PROJET	NOM DE L'ORGANISME	COÛT DU PROJET $	MONTANT ACCCORDÉ $	MRC
St-Joachim-de-Courval				
9. Par-dessus le marché « phase 2 »	Réseau d'aide aux jeunes entrepreneurs	30 375	10 875	Arthabaska
10. Centre spécialisé en mesure d'urgence (911)	Le service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec	120 000	72 000	Drummond
11. Impact visuel médiatique / FIMAV	Productions Plateforme inc.	42 160	15 000	Arthabaska
12. Plan de relance du Musée du bronze	L'Économusée du bronze d'Inverness	189 000	49 500	Érable
13. Recyclage de vêtements	Récupaide internationale	41 000	24 600	Drummond
14. Portrait environnemental Centre-du-Québec	Conseil régional en environnement Centre-du-Québec	118 625	47 500	Région
15. Entreprise d'insertion de la Tablée populaire	La Tablée populaire du Café Drummond	265 000	45 000	Drummond
16. Réaménagement du Moulin Michel	La Société des amis du Moulin Michel inc.	99 450	32 950	Bécancour
17. Développement et aménagement d'infrastructures : Forêt Drummond	Réseaux Plein air Drummond	224 000	100 000	Drummond
18. Pavillon d'accueil des Légendes fantastiques	Légendes fantastiques inc.	45 000	27 000	Drummond
19. Poste d'accueil Rivière Nicolet	Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs	90 000	54 000	Arthabaska
20. Développement communautaire régional	Corporation de développement communautaire de Nicolet-Yamaska	20 000	12 000	Nicolet-Yamaska
21. Support au démarrage de l'usine-école Formtec	Formtec inc.	515 000	100 000	Arthabaska
22. Développement communautaire régional	Corporation de développement communautaire des Bois-Francs	20 000	12 000	Arthabaska
23. Plan d'action régional secteur agroalimentaire	Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec	151 188	40 000	Région
24. Le parc industriel et portuaire de Bécancour	CLD de la MRC de Bécancour inc.	84 500	38 100	Région
25. Forum sur les communications régionales	Société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec	39 500	15 000	Région
26. Promotion des services de la CDI et de l'exportation	Corporation de développement international Centre-du-Québec inc.	24 150	12 150	Région
27. L'Histoire du Centre-du-Québec	Institut national de la Recherche scientifique	435 000	25 000	Région
28. Atelier des jeunes des Bois-Francs	Atelier des jeunes des Bois-Francs	148 984	45 000	Arthabaska
29. Géomatique	Table des préfets du Centre-du-Québec	510 590	100 000	Région
30. Récupération industrielle de matières textiles et plastiques	Association des personnes déficientes intellectuelles secteur Provencher	538 724	23 000	Nicolet-Yamaska
31. Acquisition d'une découpeuse à carton	S.A.R.A. Service d'application des ressources adaptées	30 000	18 000	Arthabaska
32. Carrefour de la nouvelle économie	Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) inc.	1 500 000	100 000	Drummond
33. Réseau cyclable de Bécancour	Ville de Bécancour	200 000	100 000	Bécancour
34. Développement de la formation professionnelle et technique C.-Q.	Concertation La Riveraine inc.	142 500	25 000	Région
35. Marche régionale des femmes de l'an 2000	Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	33 584	20 150	Région
36. Renaissance du Théâtre Belcourt	Municipalité de Baie-du-Febvre	252 000	100 000	Nicolet-Yamaska
37. Automne en chansons et les trésors de la terre	Comité de développement local de Saint-Eugène	72 000	32 000	Drummond
38. Cirque Éponia	Troupe Luna Caballera	374 826	100 000	Drummond
39. Développement de l'industrie fromagère du Centre-du-Québec	Festival des fromages de Warwick inc.	149 500	15 000	Arthabaska
40. Restauration Maison d'école rang Cinq-Chicots	Association québécoise des amis du patrimoine	38 700	13 000	Arthabaska
41. Les coups de théâtre francophone	La Fédération québécoise de théâtre amateur	35 680	6 000	Arthabaska
42. Aménagements immobiliers, paysagers et forestiers	Parc linéaire des Bois-Francs inc.	332 000	50 000	Arthab.-Érable
43. Au cœur du développement, des réussites et des enjeux	Télévision communautaire des Bois-Francs inc.	111 400	23 000	Région
44. Festival Jeunesse de Victo	Répit Jeunesse	53 740	24 500	Arthabaska

TITRE DU PROJET	NOM DE L'ORGANISME	COÛT DU PROJET $	MONTANT ACCCORDÉ $	MRC
45. L'exposition sur le pèlerinage de la Tour des martyrs	Comité de développement et de promotion économique de St-Célestin	101 691	20 000	Nicolet-Yamaska
46. Plan stratégique de marketing	Association touristique régionale du Centre-du-Québec	66 667	50 000	Région
47. Plan de consolidation et de développement du Parc Marie-Victorin	Parc Marie-Victorin	54 720	22 370	Arthabaska
48. Radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	Coopérative de solidarité radio communautaire Nicolet-Yamaska/Bécancour	392 500	100 000	Bécancour/ Nic.-Yam.
49. Mise en place de l'Association touristique régionale	Association touristique régionale du Centre-du-Québec	27 800	25 000	Région
50. Le « bois œuvre »	Médiat-Muse inc.	327 500	25 000	Région
51. Enneigement artificiel et aménagement d'une pente école	Station du Mont-Gleason inc.	310 000	100 000	Arthabaska
52. Étude de faisabilité	Club des randonneurs équestres de Bécancour	-	25 000	Région
53. Établissement de mécanismes de concertation, étude d'impacts socio-économiques et actions régionalisées	Corporation de développement communautaire Drummond inc.	200 000	200 000	Région
TOTAL		**9 128 854**	**2 283 445**	**Région**

Source : Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2001.

7.2.3 La Conférence administrative régionale (CAR)

La CAR est une table régionale interministérielle formée de représentants régionaux des ministères et organismes gouvernementaux oeuvrant au développement socioéconomique de la région. Son principal mandat est de concerter et d'harmoniser les efforts de ces ministères et organismes gouvernementaux en région en vue de la mise en œuvre de politiques ou d'activités gouvernementales ayant des incidences sur le développement régional.

Dans la foulée de la mise en œuvre de *la Politique de soutien au développement local et régional*, le gouvernement a ainsi adopté, le 9 février 2000, un décret de reconnaissance des conférences administratives régionales pour bien définir ce mandat.

Au Centre-du-Québec, la naissance de la nouvelle région a permis l'implantation d'une nouvelle CAR. Elle se compose d'une trentaine de membres; elle est présidée par le sous-ministre adjoint du ministère des Régions. Cette Conférence administrative siège habituellement à tous les trois mois et sert d'interface entre le milieu et les institutions gouvernementales notamment dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de la planification stratégique régionale. C'est aussi un lieu privilégié d'échange d'information sur les activités gouvernementales et les projets régionaux en émergence ou en développement.

7.3 Le développement local : priorité aux intervenants du milieu

Comme c'est au niveau local que se développent les entreprises et les activités utiles à l'essor économique, social et culturel de la société, la *Politique de soutien au développement local et régional* reconnaît que les milieux locaux, par leur connaissance du territoire et des problématiques locales, sont les plus aptes pour mettre en œuvre des objectifs et des priorités

de développement local. Aussi se voient-ils confier la responsabilité de développer l'économie et l'emploi sur leur territoire et plus spécifiquement celle de fournir tous les services de première ligne à l'entrepreneuriat.

Pour réaliser ces mandats, un réseau de centres locaux de développement (CLD), soutenu conjointement par le gouvernement et les municipalités, a été mis en place en 1998 au Centre-du-Québec. Cinq CLD ont été implantés sur les cinq territoires de MRC de la région.

7.3.1 Le centre local de développement (CLD)

Le CLD est un organisme à but non lucratif géré par des représentants locaux élus pour leur connaissance des besoins du milieu et pour leur vision d'ensemble du développement local. Ces personnes sont issues obligatoirement des milieux suivants : affaires et commerce, travailleurs, municipal, coopératif, communautaire et institutionnel (santé, éducation). Peuvent s'ajouter aux membres du conseil d'administration du CLD, des représentants de nombreux autres secteurs relevant des tables sectorielles mises en place dans la région.

Porte d'entrée pour tout entrepreneur qui désire développer, démarrer ou consolider un projet d'entreprise, le CLD propose un large éventail de services techniques et financiers reliés à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale selon un modèle propre à chaque milieu. Auparavant, une partie de ces services étaient offerts par les corporations de développement économique dont la représentation et les préoccupations étaient fonction de certains secteurs d'activité économique. Toutefois, avec l'implantation des CLD, le développement local prend une autre dimension : il devient plus global et repose davantage sur un partenariat entre l'État et les différents acteurs du milieu, favorisant ainsi au maximum le développement de l'économie et de l'emploi dans toutes les sphères d'activité.

Au Centre-du-Québec, les territoires moins urbanisés ont adhéré d'emblée à la *Politique de soutien au développement local et régional* en mettant en place leurs CLD. En effet, ceux de Bécancour et de l'Érable ont rapidement transformé leur corporation de développement économique en centre local de développement et ont été parmi les premiers CLD du Québec à conclure une entente de partenariat avec l'État et la MRC de leur territoire respectif.

Le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska, antérieurement jumelé à celui de Bécancour au sein d'une même corporation de développement économique, a décidé quant à lui de mettre sur pied sa propre organisation. En peu de temps, le CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska s'est constitué une équipe dynamique, priorisant un partenariat de gestion avec la MRC.

Les milieux urbanisés ont mis un peu plus de temps à accepter le nouveau modèle de développement local; la promotion et le développement industriels étant davantage le lot des villes de Victoriaville et Drummondville. Dans ces deux cas, le changement de culture a été plus long à opérer.

L'approche de gestion du CLD de la MRC d'Arthabaska le distingue des autres CLD de la région. Au niveau de la structure opérationnelle, il n'y a pas d'équipe d'employés spécifiquement attitrée à l'organisme. En effet, les administrateurs confient plutôt par entente

de services les mandats de développement économique, touristique et de l'économie sociale à trois corporations solidement implantées dans le milieu : la Corporation de développement économique des Bois-Francs inc., la Corporation de développement touristique des Bois-Francs inc. et la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs. L'harmonisation des activités de développement local de ces trois organisations représente toutefois un défi particulier pour le CLD.

Enfin, du côté de la MRC de Drummond, la Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) inc. est le porteur du développement économique. Cette société dont la notoriété n'est plus à faire, soutenue par la MRC de Drummond et la Ville de Drummondville, continue de remplir sa mission initiale. Son intégration à la famille des CLD lui a permis d'offrir à sa clientèle des services complémentaires et d'étendre son implication notamment vers les communautés rurales du territoire de la MRC.

7.3.1.1 Mandats

Pour mettre en œuvre la *Politique de soutien au développement local et régional*, les CLD se sont vus confier les principaux mandats suivants :

- Regrouper ou coordonner les différents services d'aide à l'entrepreneuriat et assurer le financement de ces services;
- Élaborer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi en tenant compte de la planification stratégique régionale;
- Proposer une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Agir en tant que comité consultatif auprès du centre local d'emploi (CLE) de son territoire.

La mise en place de ces organisations s'est effectuée sur une période d'environ un an au cours de l'année 1998. Depuis, dans le quotidien, ce sont principalement les services de première ligne aux entrepreneurs potentiels ou déjà en activité qui mobilisent les équipes des CLD de la région. Ces services peuvent comprendre notamment :

- Les activités de consultation, d'orientation et de référence;
- L'aide à la réalisation de plans d'affaires;
- La recherche de financement;
- L'aide financière aux entreprises;
- La formation en entrepreneuriat;
- Le soutien des entreprises au niveau de la gestion de leur personnel;

- La référence à des services plus spécialisés notamment en matière d'exportation et de développement technologique.

Toutes ces spécifications font partie d'une entente de gestion conclue entre les CLD et leurs principaux partenaires du développement local que sont les MRC et le ministère des Régions.

7.3.1.2 Entente de gestion

L'entente de gestion est une entente annuelle qui se renouvelle par tacite reconduction. Elle précise les engagements de chacun des partenaires tant au niveau administratif que financier de même que les modalités d'utilisation des contributions versées aux CLD.

Dans le cadre de cette entente, le ministre des Régions a fixé des objectifs de résultats aux CLD. Ainsi, au cours de leurs deux premières années d'existence, les CLD avaient comme mandat de mettre en place un guichet multiservice à l'entrepreneuriat local en adoptant des mesures concrètes visant l'intégration ou la coordination des organismes d'aide à l'entrepreneuriat existant sur leur territoire. L'élaboration d'un plan d'action local pour l'économie et l'emploi à réaliser, en étroite collaboration avec les centres locaux d'emploi (CLE), complétait les attentes gouvernementales à l'égard des CLD.

L'entente de gestion réfère aussi à différentes activités qui permettent aux CLD d'accorder un soutien financier, sous forme de subventions ou de prêts, aux promoteurs. Plus spécifiquement, des fonds sont réservés au développement des entreprises d'économie sociale et aux jeunes promoteurs pour l'octroi d'une aide financière sous forme de subventions.

Les CLD disposent également d'un Fonds local d'investissement pour les entreprises en démarrage ou en expansion; celles-ci peuvent bénéficier d'un prêt du CLD à des taux avantageux. La constitution de ce fonds résulte d'un contrat de prêt inclus dans l'entente de gestion. Ce contrat prévoit, pour une période de cinq ans, le versement annuel aux CLD d'un prêt par le ministre des Régions. Les CLD devront ultérieurement rembourser ces prêts annuels selon une formule d'étalement, entre juin 2005 et juin 2011. D'ici ce temps, ils peuvent donc eux-mêmes prêter cet argent aux promoteurs et en faire bénéficier l'économie locale.

7.3.1.3 Financement

Le gouvernement du Québec et les MRC financent conjointement les CLD. Avant la mise en place de ces organismes en 1998, certaines municipalités contribuaient au soutien financier d'un organisme de promotion et de développement économique sur chacun des territoires de MRC du Centre-du-Québec. Maintenant, ce sont toutes les municipalités, généralement par l'intermédiaire des MRC, qui supportent financièrement les CLD.

Quant à la contribution gouvernementale, elle a été modulée pour tenir compte de la capacité d'intervention de chacun des milieux et selon un principe d'équité. Au départ, c'est une contribution gouvernementale de 1 925 000 $ qui a été mise à la disposition des cinq CLD du Centre-du-Québec. Puis, progressivement, d'autres sommes se sont ajoutées notamment au niveau des volets « *Jeunes promoteurs* », « *Suivi des entreprises* » et « *Soutien au travailleur autonome* ». De plus, les CLD de l'Érable et de la MRC de Nicolet-Yamaska ont pu bénéficier pendant trois ans d'une mesure spéciale destinée aux territoires moins favorisés. Ces deux CLD ont reçu quelque 165 000 $ chacun pendant cette période.

Ensemble, les CLD du Centre-du-Québec reçoivent des contributions gouvernementales et municipales d'environ 4 300 000 $ par année et disposent d'outils qui leur permettent de participer activement au développement local de leurs communautés.

Tableau 4 Financement des CLD du Centre-du-Québec pour l'année 2000

ORGANISME	CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES $								CONTRIBUTIONS MUNICIPALES $	FINANCEMENT TOTAL $
	FONCTIONNEMENT				SUBVENTION		PRÊT	TOTAL		
	GÉNÉRAL	AGENT RURAL	SOUTIEN AU TRAVAILLEUR AUTONOME	SUIVI DES ENTREPRISES	ÉCONOMIE SOCIALE	JEUNES PROMOTEURS	FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (1)			
CLD DE LA MRC D'ARTHABASKA	133 030	15 000	50 000	31 567	128 804	40 910	230 435	629 746	682 145	1 311 891
CLD DE LA MRC DE BÉCANCOUR INC.	117 783	15 000	25 000	6 615	60 683	18 685	101 714	345 480	133 500	478 980
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE (CLD DRUMMOND) INC.	143 727	15 000	55 000	43 750	171 057	51 737	236 907	717 177	730 000	1 447 178
CLD DE L'ÉRABLE	172 764	15 000	43 200	10 112	63 723	21 546	93 798	420 143	146 387	566 530
CLD DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA	174 160	15 000	25 000	11 156	68 515	20 523	107 057	421 411	64 705	486 116
CENTRE-DU-QUÉBEC	**741 464**	**75 000**	**198 200**	**103 200**	**492 782**	**153 401**	**769 911**	**2 533 957**	**1 756 737**	**4 290 695**

Source : Compilation spéciale, Ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2001.

Note: (1) La contribution gouvernementale au Fonds local d'investissement est versée sous forme de prêt que les CLD devront rembourser ultérieurement.

Un bilan sommaire de l'impact économique de certaines interventions des centres locaux de développement au cours des années 1998, 1999 et 2000 est présenté au tableau 5. Ce dernier permet d'apprécier les actions des CLD en regard de la gestion des fonds qui leur sont confiés.

C'est ainsi que, dans le cadre d'un programme destiné aux *Jeunes promoteurs*, les CLD du Centre-du-Québec ont accordé des subventions pour un montant global d'environ 250 000 $ lequel a favorisé la création de 50 entreprises et de quelque 108 emplois, pour des investissements totaux de près de 4 millions de dollars.

D'autre part, le *Fonds d'économie sociale* a été mis à contribution pour la création ou le maintien de 120 emplois et a permis à 19 nouvelles entreprises centricoises de voir le jour. Avec la participation des CLD, des investissements de près de 5,5 millions de dollars ont été réalisés dans ce secteur d'activité.

Enfin, le *Fonds local d'investissement* a permis de soutenir la création de 80 entreprises et d'en consolider 40 autres, générant dans la région des investissements de près de 27 millions de dollars.

Au total, ces trois fonds auraient favorisé la création ou la consolidation de quelque 200 entreprises au sein desquelles près de 650 emplois auraient été créés et plus de 450 autres maintenus. Des investissements de l'ordre de 35 millions de dollars découleraient des interventions réalisées par les CLD au Centre-du-Québec dans le cadre de ces programmes. À cela, il y lieu d'ajouter tout le soutien technique apporté aux travailleurs autonomes dans la mise en œuvre de leurs projets d'entreprises. On dénombre en effet pas moins de 500 nouvelles entreprises qui ont été mises sur pied par des travailleurs autonomes au Centre-du-Québec au cours des trois dernières années grâce à l'accompagnement fourni par les agents des CLD.

Bref, les centres locaux de développement ont contribué de façon significative au développement économique de la région en appuyant les milieux locaux par leur expertise et leur soutien, tant sur le plan technique que financier, dans la mise sur pied ou la consolidation d'entreprises.

Tableau 5 Impact économique des interventions des CLD du Centre-du-Québec, par programme, de 1998 à 2000

Programme	Entreprises		Emplois		Investissements ($)		
	Créées	Consolidées	Créés	Maintenus	CLD	Autres	Total
Fonds Jeunes Promoteurs							
CLD de la MRC d'Arthabaska	19	…	44	…	93 000	998 915	1 091 915
CLD de la MRC de Bécancour inc.	10	…	26	…	37 000	851 000	888 000
CLD Drummond (1)	10	…	22	…	54 643	1 270 504	1 325 147
CLD de l'Érable	8	…	12	…	53 000	346 603	399 603
CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska	3	…	4	…	15 000	101 200	116 200
TOTAL	50	…	108	…	252 643	3 568 222	3 820 865
Fonds d'économie sociale							
CLD de la MRC d'Arthabaska	3	3	10	8	169 221	1 728 786	1 898 007
CLD de la MRC de Bécancour inc.	2	1	8	2	55 000	490 000	545 000
CLD Drummond (1)	3	4	10	29	316 074	1 203 651	1 519 725
CLD de l'Érable	5	1	25	2	128 175	605 718	733 893
CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska	6	3	22	4	193 070	512 050	705 120
TOTAL	19	12	75	45	861 540	4 540 205	5 401 745

Programme	Entreprises		Emplois		Investissements ($)		
	Créées	Consolidées	Créés	Maintenus	CLD	Autres	Total
Fonds local d'investissement							
CLD de la MRC d'Arthabaska	27	10	123	2	680 000	2 209 748	2 889 748
CLD de la MRC de Bécancour inc.	19	5	79	68	241 000	3 649 000	3 890 000
CLD Drummond (1)	11	10	120	195	765 771	12 695 620	13 461 391
CLD de l'Érable	9	10	88	94	257 000	4 524 766	4 781 766
CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska	14	5	55	51	275 400	3 860 400	4 135 800
TOTAL	80	40	465	410	2 219 171	26 939 534	29 158 705
GRAND TOTAL (2)	**149**	**52**	**648**	**455**	**3 333 354**	**35 047 961**	**38 381 315**

Source : Ministère des Régions, Bilan triennal des CLD, 1998 à 2000.

Notes : (1) : Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) inc.

(2) : Il faut interpréter ces résultats avec prudence étant donné que certaines entreprises ont bénéficié de plus d'un programme d'aide financière.

Bibliographie

CONSEIL RÉGIONAL DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-DU-QUÉBEC. Adresse URL : http://www.centre-du-quebec.qc.ca.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Bilan triennal des CLD, 1998-2000*, mai 2001.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. Adresse URL : http://www.mreg.gouv.qc.ca.

SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS. *La politique de soutien au développement local et régional*, 1997.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le développement rural

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
André Moreau, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

8. Le développement rural 1

8.1 Quelques points de repère en matière de ruralité 2

8.2 Éléments de problématique des milieux ruraux 3

8.3 Définition du monde rural 5

8.4 Municipalités et populations rurales du Centre-du-Québec 5

8.5 L'exode de la population rurale 8

8.6 Quelques initiatives en milieu rural 9

8.7 Les services de proximité 13

8.8 La stratégie gouvernementale 15

8.8.1 Renforcement de la capacité d'action des CLD 16

8.8.2 Support aux milieux ruraux 16

8.8.3 Le programme de soutien aux projets économiques (PSPE) 16

Tableaux

Tableau 1 Nombre de municipalités au Centre-du-Québec, par MRC en juin 2001 6

Tableau 2 Population rurale et urbaine au Centre-du-Québec, par MRC en juin 2001 6

Tableau 3 Évolution des populations rurales et urbaines des MRC du Centre-du-Québec, de 1986 à 2001 8

Tableau 4 Services de proximité offerts en milieu rural au Centre-du-Québec, par MRC en juin 2001 14

Graphiques

Graphique 1 Municipalité du Centre-du-Québec, 2001 7
Graphique 2 Population du Centre-du-Québec, 2001 7

Bibliographie 18

8. LE DÉVELOPPEMENT RURAL

« Le territoire rural constitue l'un des éléments majeurs ayant contribué à définir la richesse culturelle du Québec : l'occupation du littoral à des fins de pêche et de transport, l'exploitation des terres agricoles, des forêts et de l'énergie, de même que les impacts de ces activités sur la qualité et la variété des paysages naturels et humanisés, sur l'originalité des savoirs et savoir-faire traditionnels et contemporains. Voilà autant d'éléments qui, historiquement ancrés en milieu rural, ont façonné le monde rural québécois, et le Québec dans son ensemble, et sur lesquels il importe de continuer à miser pour développer la société québécoise de demain »[1].

Depuis quelques décennies, les milieux ruraux ont connu des mutations majeures liées notamment à l'industrialisation et à la modernisation dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, des forêts et de l'exploitation des ressources naturelles. De plus, la monoindustrie a contribué à accélérer le déclin de plusieurs collectivités autrefois autonomes qui n'arrivaient plus à se démarquer sur un marché de plus en plus extérieur et compétitif. Les influences déterminantes de cette restructuration résident aussi dans des facteurs extérieurs comme la globalisation des marchés qui, tout en se voulant essentiellement de nature structurante, en encourageant l'innovation chez les entrepreneurs, ne profite pas à tous de la même manière.

« Au fil des ans, l'intervention de l'État sur le territoire a permis d'améliorer, de façon générale, les conditions de vie de la population du Québec, mais son implication a en même temps induit dans les dynamiques rurales des effets démobilisateurs et déstructurants importants. Ainsi, l'amélioration des voies de communication a fait en sorte de faciliter l'acheminement, avec peu ou pas de transformation, de la matière première vers l'extérieur des régions rurales. Dans le bioalimentaire, la normalisation a eu souvent pour effet de concentrer l'activité en quelques endroits au Québec. Enfin, l'instauration de diverses mesures sociales, dont bon nombre étaient de nature passive, de même que de programmes généralement centralisés et peu adaptés aux réalités des milieux ruraux, ont eu pour effet, au sein de plusieurs collectivités, de ralentir considérablement l'initiative et la créativité des populations voire, dans certains cas, de favoriser le développement d'une culture de dépendance envers l'État.

[1] Ministère des Régions, Cadre de référence. Politique de la ruralité : Pour une occupation dynamique du territoire rural, 22 octobre 1999.

Le monde rural recèle des ressources naturelles très variées et un patrimoine historique et culturel de grande valeur. Dans ce cadre, la présence sur tout le territoire, des nombreuses collectivités qui ont développé et modelé le Québec constitue un potentiel de développement revêtant une importance stratégique pour toute la société québécoise et ce, tant économiquement que socialement et culturellement. Ces communautés arrivent à un moment crucial de leur évolution, alors qu'elles manifestent de plus en plus la volonté et la capacité de participer plus activement et plus concrètement au développement des ressources qui les entourent »[1].

8.1 Quelques points de repère en matière de ruralité

L'intérêt pour le développement rural n'est évidemment pas nouveau. Toutefois, il fait l'objet de préoccupations particulières depuis une dizaine d'années. En effet, à partir du début des années 1990, les milieux ruraux sont davantage analysés sous l'angle des variables socioéconomiques, des ressources naturelles, des services de proximité, de l'entrepreneuriat local, des dimensions culturelles et environnementales mais également au plan du potentiel de développement qu'ils recèlent.

Au fil des ans, les disparités socioéconomiques entre les milieux urbains et ruraux n'ont cessé de s'accentuer et cette situation a été particulièrement mise en évidence en 1991 lors de la tenue des États généraux du monde rural qui avaient regroupé quelque 1 200 délégués. Afin d'assurer le suivi de cet événement, Solidarité rurale du Québec a été créée. Cette organisation se définit comme une coalition d'une vingtaine d'organismes nationaux, démocratiques et présents partout sur le territoire. Sa mission est de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses régions et de ses localités de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises.

Bien que sensibilisé à cette problématique, le gouvernement du Québec a profité de l'événement pour faire de cette préoccupation un enjeu national nécessitant une approche spécifique. Cette approche tiendrait compte notamment des revendications des milieux ruraux axées principalement sur l'obtention de services adaptés à leur situation et sur une participation à la gestion et à l'exploitation des ressources de leur territoire.

À partir de 1992, Solidarité rurale du Québec s'est impliquée dans certains dossiers relatifs aux problématiques du monde rural. On peut citer à titre d'exemples les suivants : la fermeture de bureaux de poste, le rôle de la forêt dans le développement rural, la fermeture des dernières écoles de villages, le maintien intégral du réseau des CLSC en milieu rural et le potentiel de développement des produits du terroir.

En 1996, dans le cadre du Sommet sur l'économie et l'emploi, un groupe de travail sur les « Villages prospères » a été mis sur pied. Il était chargé d'identifier les facteurs de succès ayant permis à des collectivités rurales de soutenir un processus de développement dynamique en misant sur leurs ressources et leurs compétences. Puis ce fut la reconnaissance en 1997 de Solidarité rurale du Québec à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural.

Avec l'adoption de la *Politique de soutien au développement local et régional* au printemps 1997 et la création subséquente du ministère des Régions, tout était en place pour amorcer l'élaboration d'une politique gouvernementale de développement rural devant permettre de définir les services et les moyens à mettre en œuvre pour appuyer le développement des milieux ruraux.

À cette même période, le gouvernement du Québec proposait déjà quelques mesures spécifiques aux milieux ruraux. Ces dernières étaient et sont encore dans quelques cas gérées par le ministère des Régions. Il s'agit des mesures suivantes : embauche d'agents ruraux, embauche d'étudiants, initiatives nouvelles et produits du terroir.

Par la suite, dans le cadre de la préparation de la politique sur la ruralité, Solidarité rurale du Québec s'est vu confier par le ministère des Régions le mandat de recueillir les réflexions des milieux ruraux, de mettre en relief leur problématique et de retenir les solutions et alternatives proposées. Cette vaste consultation, nommée La *Corvée d'idées*, a permis de mettre en lumière certains symptômes caractéristiques des milieux ruraux en déclin.

À la suite de sa *Corvée d'idées*, Solidarité rurale du Québec a déposé au ministre des Régions, en février 1999, un *Avis* destiné à orienter le gouvernement dans l'élaboration d'une politique rurale qui devait formuler des orientations et donner des moyens de trouver des solutions aux problématiques soulevées par le monde rural. Ce projet s'est finalement traduit au printemps 2001 par l'annonce d'une stratégie gouvernementale de développement économique des régions ressources, complétée par une autre axée sur le support aux territoires ruraux les moins favorisés des régions centrales du Québec.

8.2 Éléments de problématique des milieux ruraux

Ces milieux sont souvent soumis à une situation de sous-emploi créée par la déstructuration de l'économie traditionnelle locale. Certes, la modernisation de l'agriculture, activité dominante dans les milieux ruraux du Centre-du-Québec, sa spécialisation et sa commercialisation ont fait en sorte d'accroître considérablement sa productivité et sa rentabilité, mais au détriment de l'emploi dans les campagnes. Cette situation contribue à un exode des jeunes incapables de s'intégrer à un marché du travail trop restreint localement. Le départ des jeunes travailleurs et des jeunes diplômés occasionne une diminution, un vieillissement et une sous-scolarisation de la population restante de même qu'un problème de relève.

De plus, dans certains territoires ruraux, le caractère saisonnier de l'emploi entraîne un fort taux d'inactivité chez les personnes aptes à occuper un emploi. Dans ces collectivités, les paiements de transfert (assistance-emploi et assurance-emploi) sont devenus graduellement une source importante de revenu pour des travailleurs peu formés et peu scolarisés.

La diversification des activités économiques est sans aucun doute une voie d'avenir pour les milieux ruraux. Mais elle n'est pas sans comporter sa part de défis. L'un d'entre eux, c'est la cohabitation harmonieuse, sur un même territoire, de diverses activités comme la foresterie, l'agriculture et l'agroalimentaire, le tourisme et la récréation, la construction domiciliaire, les travaux hydroélectriques et le développement manufacturier, y compris celui qui privilégie une transformation plus poussée de la ressource. Et un autre défi tout aussi important, c'est de réaliser ces activités diversifiées en assurant la protection et la mise en valeur des paysages naturels ou modifiés par l'activité humaine. Tous ces défis, auxquels il faut bien ajouter celui du développement durable, exigent que les milieux ruraux adoptent une approche globale du développement, où mise en valeur intégrée des ressources, concertation des utilisateurs et participation des collectivités à la gestion sont trois impératifs qui vont de pair.

En corollaire, la question environnementale se pose de différentes manières. Dans les milieux ruraux qu'on pourrait qualifier de périurbains, l'étalement urbain se traduit souvent par la coexistence pas toujours pacifique d'usages du territoire qui ne semblent pas facilement compatibles, particulièrement à l'intérieur de périmètres réduits. À ce problème de cohabitation s'ajoute celui des coûts considérables d'implantation et de maintien d'infrastructures majeures.

Dans d'autres milieux ruraux, le malaise environnemental s'exprime principalement dans l'intensification de la production agricole et dans les pressions que cette exploitation exerce sur l'environnement – les odeurs, bien sûr, mais surtout les impacts à moyen et long terme sur la capacité de production des sols et sur la contamination de la nappe phréatique par une variété de polluants concentrés.

Dans le cas particulier de l'environnement, cela revient, pour les milieux ruraux, à trouver une manière de concilier l'exploitation immédiate des ressources au profit des populations actuelles, et la pérennité de ce patrimoine collectif au bénéfice des générations futures.

Par ailleurs, la faible densité d'occupation du territoire rend certains milieux ruraux peu propices à l'établissement des formules traditionnelles d'habitation sociale pour les personnes âgées et à faible revenu, en dépit du soutien financier que le gouvernement accorde présentement à ce type d'infrastructure.

Enfin, le dépeuplement des milieux ruraux crée une problématique démographique qui a des répercussions sociales importantes sur les communautés rurales. Petit à petit, ces communautés ont à faire face à une déstructuration des services publics et privés : fermeture d'une épicerie, d'un poste d'essence, d'un magasin général, d'une école primaire, d'une institution financière, d'un bureau de poste, d'un service de santé, etc. Tout ceci contribue à la dévitalisation des communautés rurales, les plus petites étant celles qui généralement écopent le plus.

8.3 Définition du monde rural

De façon générale, on peut affirmer que les zones rurales englobent l'ensemble du territoire, de sa population et de ses ressources ainsi que les petits centres de peuplement situés en dehors de la sphère économique directe des centres urbains. Ce constat, bien que partagé par de nombreux gouvernements et organismes, est toutefois interprété au moyen de différentes variables lorsqu'il s'agit de définir le monde rural.

Dans un souci de cohérence avec l'*Avis* produit par Solidarité rurale du Québec au terme de sa *Corvée d'idées*, le ministère des Régions a fait siennes les principales composantes de la définition soumise par son instance-conseil tant pour les éléments qualitatifs que fonctionnels retenus pour décrire le monde rural, à savoir :

- Une densité relativement faible de la population et des constructions, faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale;
- Un usage économique à prédominance agricole, d'élevage et de mise en valeur des ressources naturelles;
- Un mode de vie de ses populations caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée;
- Les communautés et les territoires des municipalités de 5 000 habitants et moins sont ceux retenus pour rendre opérationnelle cette définition du monde rural.

8.4 Municipalités et populations rurales du Centre-du-Québec

Le Centre-du-Québec compte 84 municipalités en juin 2001. De ce nombre, 75 font partie des municipalités rurales de moins de 5 000 habitants. La région se caractérise d'ailleurs par une abondance de très petites municipalités ayant moins de 1 000 habitants. Celles-ci représentent 53 % de l'ensemble des municipalités centricoises.

Tableau 1 Nombre de municipalités au Centre-du-Québec, par MRC en juin 2001

MRC	Municipalité selon la taille (nombre de personnes)					TOTAL
	Rurale				Urbaine	
	0-499	500-999	1000-2499	2500-4999	5000 et plus	
Arthabaska	8	6	8	0	2	24
Bécancour	3	6	2	0	1	12
Drummond	1	7	8	2	3	21
L'Érable	1	4	2	2	2	11
Nicolet-Yamaska	3	6	6	0	1	16
Centre-du-Québec	**16** **19 %**	**29** **34 %**	**26** **31 %**	**4** **5 %**	**9** **11 %**	**84** **100 %**

Source : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Répertoire des municipalités du Québec, juin 2001

Parmi les municipalités rurales les moins populeuses, la Paroisse de Saints-Martyrs-Canadiens détient le premier rang régional avec 209 personnes, suivie de près par le Village de Norbertville (257) et le Canton de Chester-Est (304), toutes faisant partie de la MRC d'Arthabaska. Citons également la Paroisse de Saint-Elphège avec ses 313 habitants dans la MRC de Nicolet-Yamaska et la municipalité de Lemieux (342) dans la MRC de Bécancour.

Du côté des municipalités rurales les plus peuplées, celles de Saint-Cyrille-de-Wendover (3 879 habitants) et de Saint-Germain-de-Grantham (3 709) arrivent en tête de liste; celles-ci font partie de la MRC de Drummond. Elles sont suivies par deux municipalités implantées dans la MRC de l'Érable soit celle de Saint-Ferdinand (récemment fusionnée) avec ses 2 660 personnes et la Paroisse de Plessisville (2 636).

Le tableau 2 fait état du nombre de personnes qui habitent en milieu rural ou dans une zone urbaine. Il nous permet d'établir dans quelle proportion la population de chacune des MRC du territoire se répartit entre ces deux catégories.

Tableau 2 Population rurale et urbaine au Centre-du-Québec, par MRC en juin 2001

MRC	Population				TOTAL
	Rurale		Urbaine		
	Personnes	%	Personnes	%	
Arthabaska	20 625	31,4	45 086	68,4	65 711
Bécancour	8 138	41,2	11 602	58,8	19 740
Drummond	25 281	28,6	63 054	71,4	88 335
L'Érable	11 602	47,2	12 992	52,8	24 594
Nicolet-Yamaska	15 659	65,5	8 242	34,5	23 901
Centre-du-Québec	**81 305**	**36,6**	**140 976**	**63,4**	**222 281**

Source : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Répertoire des municipalités du Québec, juin 2001

Les MRC d'Arthabaska et de Drummond se ressemblent sensiblement puisqu'environ 70 % de leur population vit en zone urbaine. Celle de l'Érable voit sa population distribuée à parts à peu près égales dans les milieux ruraux et urbains tandis que l'étiquette de MRC rurale caractérise bien le territoire de Nicolet-Yamaska où près des deux tiers des citoyens habitent en zone rurale.

Quant à la MRC de Bécancour, elle constitue le territoire le plus rural du Centre-du-Québec bien que, statistiquement parlant, les données du tableau 2 nous indiquent que sa population est majoritairement urbaine. Dans les faits, la Ville de Bécancour (11 602 habitants) tire son origine de la fusion de six agglomérations rurales « disséminées » sur un immense territoire de 434 km^2 : Gentilly, Bécancour, Sainte-Angèle-de-Laval, Saint-Grégoire, Précieux-Sang et Sainte-Gertrude. Prises individuellement, ces agglomérations ont toutes une population inférieure à 5 000 habitants et répondent en tout point aux principes qualitatifs énoncés dans la définition du monde rural dont il a été question précédemment. Ainsi, puisqu'il n'y a aucune présence de concentration urbaine dans le paysage de la MRC de Bécancour, le caractère rural de ce territoire doit à juste titre être considéré comme tel.

Graphique 1
Municipalités du Centre-du-Québec, 2001

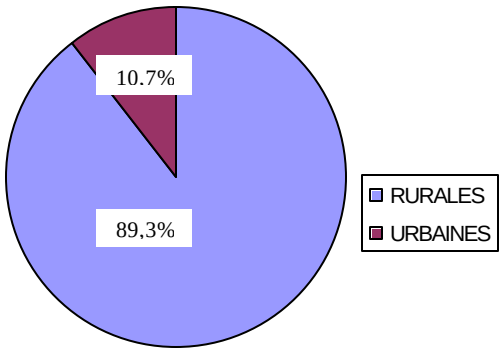

Graphique 2
Population du Centre-du-Québec, 2001

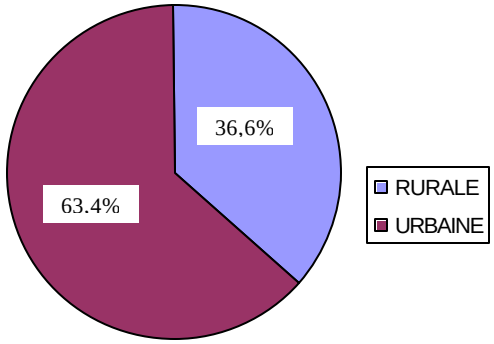

Source : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Répertoire des municipalités du Québec, juin 2001

8.5 L'exode de la population rurale

Le Centre-du-Québec connaît, comme d'autres régions, un mouvement de sa population rurale vers les centres urbains ou vers les autres régions du Québec.

Cet exode se traduit généralement par la migration des jeunes qui doivent quitter le territoire pour la poursuite de leurs études. Souvent, ces derniers ne reviennent pas s'installer dans leur milieu d'origine faute d'emplois répondant à leurs qualifications ou à leurs attentes. D'autre part, bien des jeunes ménages semblent attirés par les villes qui proposent une offre de services diversifiés et une plus grande disponibilité d'emplois. La campagne demeure souvent inaccessible ou incapable de répondre à leurs besoins. À ceux-ci s'ajoutent également un certain nombre de personnes âgées désireuses de bénéficier de la proximité et de la multitude des services publics et privés qu'offrent les centres urbains.

Dans la région, le phénomène de l'exode n'est toutefois pas vécu de la même façon dans toutes les MRC. En effet, il affecte plus particulièrement les MRC les plus rurales de la région notamment celles de l'Érable et de Nicolet-Yamaska qui ont enregistré au cours des quinze dernières années une perte de 3,1 % (Érable) et de 1,4 % (Nicolet-Yamaska) de leur population.

Tableau 3 Évolution des populations rurales et urbaines des MRC du Centre-du-Québec, de 1986 à 2001

MRC	Population								
	Rurale			Urbaine			TOTALE		
	1986	2001	Variation en %	1986[3]	2001	Variation en %	1986[1]	2001[2]	Variation en %
Arthabaska	18 568	20 625	11,1	39 678	45 086	13,6	58 246	65 711	12,8
Bécancour	8 797	8 138	-7,5	10 472	11 602	10,8	19 269	19 740	2,4
Drummond	23 313	25 281	8,4	51 857	63 054	21,6	75 170	88 335	17,5
L'Érable	12 736	11 602	-8,9	12 653	12 992	2,7	25 389	24 594	-3,1
Nicolet-Yamaska	16 342	15 659	-4,2	7 901	8 242	4,3	24 243	23 901	-1,4
Centre-du-Québec	**79 756**	**81 305**	**1,9**	**122 561**	**140 976**	**15,0**	**202 317**	**222 281**	**9,9**

Sources : (1) : Statistique Canada, Recensement de 1986
(2) : Ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Répertoire des municipalités du Québec, juin 2001

Note : (3): Le portrait actuel (février 2001) des municipalités fusionnées a été utilisé pour la compilation des données de 1986

Au sein des MRC rurales, on constate que les populations urbaines maintiennent une certaine croissance tandis que les populations rurales enregistrent un réel déclin : diminution de 8,9 % dans l'Érable, 7,5 % dans Bécancour et 4,2 % dans Nicolet-Yamaska.

La situation est toute autre pour les MRC d'Arthabaska et de Drummond dont les communautés rurales ont obtenu des gains de population de 11,1 % et 8,4 % pendant la même période. Ces territoires possèdent des agglomérations urbaines dynamiques offrant des emplois et des services qui attirent les gens et permettent aux communautés rurales « de banlieue » d'enregistrer des gains de population significatifs, lesquels masquent cependant une stagnation des territoires ruraux les plus éloignés.

Bien que le bilan régional soit nettement positif et reflète une croissance démographique soutenue mais lente, la tendance observée au cours des dernières années pourrait sans doute changer car, selon Solidarité rurale du Québec[2], 40 % des urbains rêvent de déménager à la campagne et 89 % des jeunes québécois âgés de 25 à 34 ans aimeraient aller vivre en milieu rural. Il pourrait y avoir là une opportunité à saisir en développant une approche favorisant la venue de ces personnes.

8.6 Quelques initiatives en milieu rural

À l'automne 1998, Solidarité rurale du Québec a rendu public un répertoire d'initiatives locales de développement en milieu rural appelé « Les pages vertes du développement rural ». Ce document a été initié et rédigé par monsieur Bernard Vachon, professeur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Il recense plus de 125 initiatives au Québec entre 1989 et 1996. Il vise à faire connaître des expériences de prise en main des milieux ruraux pour permettre d'infléchir la démarche des autres. Parmi ces initiatives, le document en relève huit au Centre-du-Québec :

- Association des producteurs de canneberges du Québec (Plessisville).

  Le projet consiste à défendre les intérêts de l'industrie des canneberges; à partager et à faire progresser l'information technique; à stimuler le développement des marchés et la transformation des produits.

- Centre d'initiative pour l'emploi local-CIEL (Bécancour et Nicolet-Yamaska)

  Le projet consiste à favoriser la création et le maintien d'emplois par l'encouragement financier au démarrage et à la consolidation d'entreprises.

- Comité de promotion industrielle de Plessisville

  Le projet consiste à créer des emplois et à favoriser le développement industriel et la diversification économique.

[2] Solidarité rurale du Québec, communiqués du 23 février 2000 et du 2 février 2001.

- Corporation partenaires 12-18 (Sept municipalités de la MRC de l'Érable)

  Le projet vise à permettre aux 12-18 ans des municipalités rurales de prendre en main leurs loisirs; à intégrer les jeunes dans la vie associative municipale; à fournir une aide adéquate aux jeunes en difficulté.

- Développement de l'emploi et des localités (sept municipalités de la MRC de Drummond)

  Le projet consiste à mettre à profit les compétences, les connaissances, les idées et la disponibilité de ressources prestataires de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi dans des projets créateurs d'emplois.

- Institut québécois de l'Érable (Plessisville)

  Le projet consiste à exploiter le thème de « l'érable » sous plusieurs formes : musée, infrastructures et événements récréotouristiques.

- Musée du bronze d'Inverness (économusée)

  Le projet consiste à assurer la diffusion de l'art du bronze.

- Parc linéaire des Bois-Francs (ensemble des municipalités des MRC de l'Érable et d'Arthabaska)

  Le projet consiste à réaménager le tronçon ferroviaire Richmond/Charny traversant le territoire des deux MRC en corridor public à des fins récréotouristiques, notamment pour la bicyclette et la motoneige.

Plus récemment, la Direction régionale du ministère des Régions a procédé également à un inventaire sommaire de quelques initiatives de dynamisation des milieux ruraux au Centre-du-Québec. Nous en reprenons ici quelques-unes :

EXPÉRIENCES INITIÉES PAR DES COLLECTIVITÉS

- Épicerie Coop à Durham-Sud

  Le projet est né suite à la fermeture de l'ancienne épicerie qui avait été en opération durant 30 ans. Une coopérative de solidarité est en place et appartient aux utilisateurs et aux employés. Ce projet est évalué à 400 000 $ dont environ la moitié provient d'une souscription populaire.

- Centre jeunesse multiservice à Notre-Dame-du-Bon-Conseil

  La population locale a misé sur sa jeunesse après avoir constaté des problèmes de « flânage », de décrochage scolaire hâtif et de drogue. La mobilisation de la population, des organismes, des entreprises et des commerces est à souligner. Le coût du projet est estimé à 325 000 $ et la contribution de la collectivité est d'environ 125 000 $. Parmi les services offerts par le Centre, on favorise la formation par des cours d'informatique, l'expérimentation au marché du travail, la disponibilité de certains services professionnels, le soutien à l'élaboration de projets locaux… L'originalité du projet réside également dans une implication importante des jeunes dans toutes les étapes du projet.

EXPÉRIENCES INITIÉES PAR DES MUNICIPALITÉS

- Baie-du-Febvre

  Cette municipalité située le long du fleuve Saint-Laurent est reconnue comme site exceptionnel pour l'observation des oies blanches. Les premiers aménagements fauniques effectués par Canards illimités et la Fondation de la faune sont considérés comme des éléments déclencheurs. En effet, depuis le début, la municipalité de Baie-du-Febvre, outre les aménagements, a appuyé concrètement la construction d'un centre d'interprétation et l'élaboration de son concept d'interprétation, la mise en place d'un réseau de gîtes touristiques, la tenue d'un festival de peintres animaliers, les démarches pour faire de l'oie un produit d'appellation réservée…

  Au plan culturel, elle a investit 100 000 $ dans la renaissance d'un théâtre de 300 places, le Théâtre Belcourt. Elle a, de plus, fait l'acquisition d'une résidence sur le terrain adjacent pour permettre la réalisation d'une seconde phase de modernisation.

  Enfin, elle a créé un organisme sans but lucratif et a versé 20 000 $ pour l'acquisition d'une clinique suite au départ des trois médecins de l'endroit.

- Princeville (ville et paroisse)

  Entre 1970 et 1980, l'économie de ces territoires était fondée en bonne partie sur une entreprise de fabrication de bateaux. Elle a dû fermer ses portes entraînant avec elle la fermeture de plusieurs entreprises sous-traitantes.

  On a donc visé la diversification de l'économie de ces territoires en misant sur le développement endogène. L'animation du milieu a , entre autres, fait ressortir la nécessité d'organiser le parc industriel de l'endroit. En 1996, on comptait 46 entreprises dans le parc procurant 1 800 emplois directs; en 1999, le nombre d'entreprises est passé à 71 et le nombre d'emplois à 2 600. Aujourd'hui, les

territoires connaissent des pénuries de main-d'œuvre et on doit envisager l'aménagement d'un nouveau parc industriel.

EXPÉRIENCES INITIÉES PAR DES ENTREPRISES PRIVÉES

- Production de canneberges

  Le Centre-du-Québec regroupe plus de 82 % des superficies consacrées à la canneberge au Québec. Elle est concentrée à la jonction des MRC de Bécancour, d'Arthabaska et de l'Érable. Un entrepreneur, Marc Bieler, a donné le coup d'envoi à cette production. Cette dernière permet de mettre en valeur des terres non propices aux cultures traditionnelles dans des milieux qualifiés de déstructurés en fonction de critères qu'avait établis le MAPAQ.

  Depuis, seulement dans la MRC de l'Érable, on compte aujourd'hui 12 entreprises dans ce domaine et 226 travailleurs permanents et saisonniers.

  On a assisté, entre autres, à un changement de visage du village de Saint-Louis-de-Blandford qui accueille une ferme, une usine de transformation et un centre d'interprétation de la canneberge.

- Élevage de chèvres

  La région concentre environ 25 % de tout le cheptel du Québec. Monsieur René Marceau est considéré ni plus ni moins comme l'expert québécois en cette matière. En plus d'exploiter une ferme, il est responsable de deux entreprises : - Fromagerie Tournevent à Chesterville qui emploie 20 personnes; elle est approvisionnée par une coopérative formée de 12 producteurs; - Laiterie Tournevent située à Drummondville; elle s'approvisionne auprès de 6 producteurs.

  Plusieurs travailleurs autonomes ont aussi emboîté le pas dans ce créneau en mettant sur pied de petites entreprises notamment celles reliées à la confection artisanale de savons et autres produits connexes fabriqués à base de lait de chèvre; signalons entre autres l'expertise développée dans ce domaine par Plaisirs Champêtres enr. (Lefebvre), Le Domaine des Brumes (Norbertville), Cocher Capella (Warwick) et La Parfumerie d'Eulalie (Sainte-Eulalie).

On pourrait sans doute prolonger cette liste en relevant une multitude d'exemples à succès dans la région. Sans vouloir en tirer de grandes conclusions, on peut tout de même retenir des facteurs importants qui concourent à la dynamisation des territoires ruraux. Le premier se rapporte à l'animation du milieu, vu sous l'angle de la mobilisation et de l'implication de la communauté; dans plusieurs municipalités qui souhaitent relancer le développement cette dimension apparaît souvent incontournable. Dans d'autres cas, cela repose sur un entrepreneur ou un leader dans son milieu.

8.7 Les services de proximité

Les services de proximité correspondent aux services jugés essentiels pour assurer le maintien et le développement des communautés rurales. On peut les décrire comme étant des services d'intérêt général offerts aux individus dans les villages ou dans un périmètre raisonnablement accessible pour la population rurale. Plus spécifiquement ce sont, entre autres, une école primaire, un service de garde, une institution financière, un poste d'essence, une bibliothèque, un foyer pour personnes âgées, une épicerie ou un dépanneur, une quincaillerie, un centre communautaire, une unité de médecine générale, une cantine ou un restaurant, un salon de coiffure, un bureau de poste, etc.

Ces services favorisent la cohésion sociale et l'amélioration de la qualité de vie. Ils remplissent également une fonction d'accueil et d'intégration dans la communauté tout en contribuant à la création ou la consolidation d'emplois. On comprendra toute l'importance de les maintenir ou de les améliorer pour assurer la vitalité des milieux ruraux et en même temps tous les débats que peuvent susciter la perte ou la diminution de ces services.

Les municipalités rurales du Centre-du-Québec ont à maintes reprises été confrontées à la perte ou à l'annonce de la cessation éventuelle de certains services. La question de la fermeture d'écoles, par exemple, a provoqué de nombreux remous au sein de plusieurs petites municipalités de notre région (Ham-Nord, Saint-Lucien, Lefebvre, Daveluyville, Villeroy, Inverness, Saint-Pierre-Baptiste, etc.) et est encore à l'ordre du jour à cause principalement de la décroissance de la clientèle scolaire. Même constat dans le domaine de la santé où la concentration et le regroupement des services dans les centres régionaux ont eu des impacts négatifs sur les communautés rurales (Kingsey-Falls, Saint-Ferdinand, Saint-Cyrille-de-Wendover, etc.). À cela vient parfois s'ajouter la fermeture d'un service privé comme l'épicerie, le magasin général, etc.,événement toujours pénible et déstructurant pour le monde rural qui doit constamment demeurer aux aguets pour le maintien de ses acquis.

Solidarité rurale du Québec s'est intéressée à cette problématique et a réalisé vers la fin de l'an 2000 un sondage auprès de 89 MRC comptant au moins une municipalité de 5 000 habitants et moins, sondage destiné à dresser un inventaire des services de proximité desservant les communautés rurales du Québec. Bien entendu, cet inventaire demeure indicatif plutôt que scientifique. Le tableau 4 nous donne un aperçu des services de proximité disponibles au sein des municipalités rurales du Centre-du-Québec.

Tableau 4 Services de proximité offerts en milieu rural au Centre-du-Québec, par MRC en juin 2001

Services de proximité	Municipalités rurales[1]						
	MRC d'Arthabaska	MRC de Bécancour	MRC de Drummond	MRC de L'Érable	MRC de Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	
	22	11	18	9	15[2]	75	100%
École primaire	8	8	15	10	11	**52**	**68%**
Service de garde réglementé par le ministère de la Famille et de l'Enfance[3]	11	11	7	8	9	**46**	**61%**
Institution financière	1	0	2	4	2	**9**	**12%**
Caisse populaire	13	10	15	7	13	**58**	**76%**
CLSC	1	2	2	0	1		
CHSLD	0	3	1	2	2		
Cabinet de médecin privé	0	N/D	1	4	4		
Bibliothèque[4]	15	11	13	6	12	**57**	**75%**
Église	16	11	18	11	13	**69**	**91%**
Bureau de poste	4	11	6	9	13	**43**	**57%**
Épicerie ou dépanneur	19	10	16	9	13	**67**	**88%**
Marché d'alimentation spécialisée (boucherie, boulangerie, confiserie, …)	6	3	6	5	11	**31**	**41%**
Garage (réparation)	17	11	14	10	11	**63**	**83%**
Poste d'essence	12	8	13	9	11	**53**	**70%**
Service de transport en commun[5]	9	10	2	1	2	**24**	**32%**
Quincaillerie	7	5	8	9	8	**37**	**49%**

Sources : Compilation spéciale de Solidarité rurale du Québec, février 2001
Compilation spéciale du ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, 2001

Notes : (1) : Municipalités de 5 000 habitants et moins qui ont au moins un ou une… (école primaire, service de garde, etc.).
(2) : Les regroupements du Bas-Saint-François (sauf Saint-François-du-Lac) et de Saint-Célestin . (village et paroisse) sont comptabilisés comme étant deux municipalités.
(3) : Compilation du CRCDCQ, juin 2000.
(4) : Source : Ministère de la Culture et des Communications.
(5) : Il s'agit principalement de services de transport adapté.

Il n'est pas rare de voir une communauté rurale centricoise se mobiliser pour assurer au village le maintien d'un service éducatif, d'un service de santé ou même d'un commerce. Dans le contexte actuel, cette mobilisation se traduit par la mise en œuvre d'initiatives visant à conserver les infrastructures de services et met en relief une volonté populaire incontestable de maintenir un « art de vivre » en milieu rural, une activité économique, un lieu de rencontre propice à l'apprentissage ou au développement des relations sociales.

Ces initiatives sont très variées. Par exemple, l'école secondaire de Ham-Nord menacée de fermeture au début des années 1990 a pu demeurer ouverte en devenant le Collège Horizon, une institution privée affiliée au Séminaire de Sherbrooke. À Saint-Cyrille-de-Wendover, le milieu s'est mobilisé récemment (2000-2001) pour aménager son propre centre de services en santé afin de favoriser la venue de professionnels de la santé. La coopérative mise sur pied à cette occasion a recruté plus de 1 200 membres ce qui témoigne de l'importance qu'accorde la population à la disponibilité de services de proximité pour le maintien ou

l'amélioration de la qualité de vie. Les coopératives de solidarité en alimentation créées à Durham-Sud et à La Visitation, à la suite de la fermeture de la dernière épicerie du village, témoignent elles aussi avec éloquence de la prise en charge des ruraux pour maintenir non seulement une disponibilité de produits divers mais aussi un lieu de rencontre, de sociabilité et d'animation au cœur de leur communauté.

Les services de proximité jouent un rôle catalyseur dans l'évolution des territoires ruraux, autant pour la rétention de la population aux sein des petites communautés que pour l'attrait de nouvelles clientèles (jeunes ménages, citadins, retraités) à la recherche d'un cadre de vie champêtre. Ils sont représentatifs d'une certaine qualité de vie pour laquelle les populations rurales sont prêtes à se mobiliser ardemment pour, tout au moins, en conserver l'intégrité.

8.8 La stratégie gouvernementale

Lors du Discours sur le budget prononcé le 29 mars 2001, le gouvernement annonça de quelle façon il entendait venir en aide aux milieux ruraux au cours des prochaines années. Compte tenu des écarts de développement qui persistent entre les régions du Québec, le soutien au développement économique en milieu rural sera orienté essentiellement vers les territoires les plus défavorisés.

Ainsi le gouvernement a ciblé dans un premier temps les régions ressources comme secteur d'intervention prioritaire. Ces régions sont les suivantes : la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Globalement, dans le cadre d'une stratégie de développement des régions ressources, l'État y consacrera quelque 800 millions de dollars sur une période de trois ans. De ce montant, plus de 200 millions de dollars de mesures budgétaires toucheront directement les milieux ruraux et auront un impact significatif sur le développement de la forêt, des mines, de l'agriculture, des pêches, du tourisme et de la faune.

Dans un second volet de sa stratégie, le gouvernement va soutenir plus activement les collectivités rurales des 20 MRC les moins favorisées des régions centrales du Québec. Ces territoires ont été identifiés à partir d'un indice composite regroupant les critères suivants : le taux d'évolution de la population de 1991 à 1996, le taux de chômage, le taux d'emploi, le pourcentage du revenu des ménages provenant des transferts gouvernementaux, le pourcentage de la population à faible revenu, le revenu moyen des ménages, le pourcentage de la population ayant une scolarité inférieure à une 9^{e} année et la richesse foncière. Les 20 MRC retenues bénéficieront, sur une période de trois ans, d'un support additionnel de 23 millions de dollars dont la moitié servira au renforcement de l'action économique des CLD et l'autre moitié comme soutien aux projets économiques.

Parmi les 20 MRC moins favorisées qui pourront bénéficier de ces avantages, deux proviennent du Centre-du-Québec : ce sont les MRC de L'Érable et de Nicolet-Yamaska.

8.8.1 Renforcement de la capacité d'action des CLD

Les objectifs à ce niveau sont de maximiser les retombées économiques des investissements consentis dans les entreprises par le gouvernement et ses partenaires financiers, et de favoriser la compétitivité de ces entreprises. L'aide supplémentaire s'appuiera sur une participation partagée provenant du gouvernement (2/3 de la contribution) et des MRC (1/3) afin de mettre à la disposition des CLD de l'Érable et de Nicolet-Yamaska les montants suivants :

- 100 000 $ de plus annuellement pour renforcer leur capacité de mieux soutenir et accompagner les promoteurs industriels de leur territoire;
- 9 000 $ supplémentaires à chaque année pour leur permettre d'améliorer leur système informatique de manière à participer à un réseau électronique plus efficace et sécuritaire.

Par ailleurs, ces deux CLD pourraient bénéficier d'une mesure par laquelle le gouvernement rendra disponible annuellement un montant additionnel de 3,3 millions de dollars afin de renforcer la capacité d'intervention du Fonds local d'investissement (FLI). C'est donc un montant supplémentaire total de 10 millions de dollars qui sera disponible pour les CLD des 20 MRC les moins favorisées des régions centrales du Québec. Cette somme ne sera pas répartie entre ces CLD en début d'année financière mais sera distribuée en cours d'année, sur une période de trois ans, selon les besoins exprimés de ces CLD dès qu'ils auront épuisé les fonds réguliers dont ils disposent annuellement.

8.8.2 Support aux milieux ruraux

De concert avec les 20 MRC concernées, notamment celles de l'Érable et de Nicolet-Yamaska, le gouvernement apportera un soutien particulier aux milieux ruraux les plus en difficulté sur ces territoires. Une enveloppe supplémentaire de 6 millions de dollars sur trois ans, soit 4 millions de dollars du gouvernement et 2 millions de dollars provenant des MRC, servira d'appui aux initiatives des milieux ruraux. Elle viendra soutenir la préparation des projets créateurs d'emplois durables issus de la mise en valeur des ressources locales, de leurs potentiels et de leurs atouts particuliers.

8.8.3 Le programme de soutien aux projets économiques (PSPE)

Le programme de soutien aux projets économiques est un nouvel outil financier dont pourront bénéficier les territoires des 20 MRC ciblées. Grâce à ce programme géré par le ministère des Régions, le Centre-du-Québec pourra bénéficier d'une injection de 1,16 million de dollars sur trois ans, que se partageront à parts égales les territoires de l'Érable et de Nicolet-Yamaska.

Les projets d'investissements supérieurs à 500 000 $ mais inférieurs à 10 millions de dollars pourront avoir accès à une aide financière. Celle-ci pourra prendre la forme d'une contribution non remboursable ou d'une subvention d'intérêts sur un prêt que Garantie-Québec pourra émettre ou garantir, jusqu'à un maximum de 15 % des dépenses admissibles.

Le développement rural s'inscrit dans le cadre de la *Politique de développement local et régional* et dans la stratégie gouvernementale d'aide aux régions ressources et aux territoires moins favorisés des régions centrales du Québec. Les problématiques de décroissance démographique, d'exode des jeunes, de regroupement des petites municipalités ou de maintien des services de proximité pourront sans doute trouver une part de solution dans les moyens financiers accrus qui sont mis à la disposition des milieux ruraux. Mais avant tout, l'implication de gens dynamiques sera déterminante pour mobiliser les ressources du milieu et, dans ce contexte, la présence d'agents ruraux dans les cinq MRC de la région s'avère un outil de premier ordre pour favoriser l'émergence d'initiatives de développement dans les communautés rurales.

La prise en charge du développement par le milieu, en partenariat avec l'État, demeure l'approche privilégiée pour dynamiser les milieux ruraux. C'est pourquoi, de plus en plus, de nouveaux outils de développement accompagnés de ressources financières plus substantielles sont rendus disponibles aux communautés rurales afin qu'elles assument davantage leur développement économique, social et culturel en fonction de leurs besoins.

Bibliographie

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Rapport annuel 1999-2000.*

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Répertoire des municipalités du Québec*, 14 février 2001, adresse URL : http://www.mamm.gouv.qc.ca/ mamm.html.

MINISTÈRE DES FINANCES. *Discours sur le budget 2001-2002, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget, section 2*, 29 mars 2001, adresse URL : http://www.finances.gouv.qc.ca/budget_2001-2002/fr/maillon/doc.htm.

MINISTÈRE DES RÉGIONS. *Cadre de référence - Politique de la ruralité : Pour une occupation dynamique du territoire rural*, 22 octobre 1999, adresse URL : http://www.mreg.gouv.qc.ca/ruralite.pdf.

MINISTÈRE DES RÉGIONS, DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Initiatives en milieu rural, région Centre-du-Québec*, préparé dans le cadre du colloque sur la décroissance scolaire, 12 mai 2000.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*, janvier 1999, http://www.solidarite-rurale.qc.ca/SRPDF/avis.pdf.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Communiqué : «Pour changer d'air : la Foire des villages»*, 2 février 2001, adresse URL : http://www.solidarite-rurale.qc.ca/communiques/ commun6.html.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Communiqué : «Rappelons-le, 89 % des jeunes québécois âgés de 25-34 ans désirent aller vivre à la campagne»*, 23 février 2000, adresse URL : http://www.solidarite-rurale.qc.ca/communiques/commun15.html.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Les pages vertes du développement rural*, série ressource, automne 1998.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC. *Le village au quotidien*, synthèse de l'étude sur les services de proximité en milieu rural préparée pour la 10e Conférence nationale, février 2001.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'économie du savoir

et de l'innovation

Régions Québec

Centre-du-Québec

Document produit par
le ministère des Régions, Direction régionale du Centre-du-Québec

Coordination
Normand Bélisle

Recherche, rédaction et traitement de données
Normand Bélisle, ministère des Régions
Frédéric Julien, Université du Québec à Trois-Rivières
Céline Girard, ministère des Régions

Soutien technique
Francine Rivard
Monique Paris
Julie Poisson

Révision linguistique
Direction des communications, ministère des Régions

Édition
Direction des communications, ministère des Régions

Ministère des Régions
Direction régionale du Centre-du-Québec
62, rue Saint-Jean-Baptiste, 1er étage
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-2453
Télécopieur : (819) 795-3673
Internet : *http://www.mreg.gouv.qc.ca*

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-38218-8
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

9. L'économie du savoir et l'innovation 1

9.1 Les niveaux de concentration de savoir selon les industries 1

9.2 Une sélection de professions fondées sur le savoir 4

9.3 Les caractéristiques régionales de l'innovation 6

9.3.1 Le modèle de l'innovation 6

9.3.2 Les ressources consacrées à l'innovation 7

9.3.3 L'environnement global en science et technologie 9

9.4 Les carrefours de la nouvelle économie (CNE) 10

9.5 Les priorités régionales d'intervention 12

9.6 Quelques facteurs de réussite des systèmes régionaux d'innovation 14

Tableaux

Tableau 1 Population active occupée de 15 ans et plus selon le niveau de savoir et les industries au Centre-du-Québec en 1991 et en 1996 3

Tableau 2 Population active occupée dans des professions fondées sur le savoir au Centre-du-Québec en 1996 et en 1998 4

Tableau 3 Sélection de professions fondées sur le savoir au Centre-du-Québec en 1996 et en 1998 5

Tableau 4 Recherche, développement et acquisition de technologies au Centre-du-Québec et dans l'ensemble du Québec 8

Tableau 5 Personnel scientifique et technique, formation au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec 9

Tableau 6 Base de recherche scientifique au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec 9

Tableau 7 Ressources humaines et formation au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec..... 10

Tableau 8 Culture scientifique et technique au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec..... 10

Graphiques

Graphique 1 Répartition de la population active occupée de 15 ans plus selon le niveau de savoir au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996..... 2

Graphique 2 Les trois niveaux du système d'innovation..... 7

Bibliographie 17

9. L'ÉCONOMIE DU SAVOIR ET L'INNOVATION

Au cours de la dernière décennie, les industries québécoises de niveau élevé de savoir affichent une performance nettement supérieure aux autres industries en ce qui concerne la création d'emplois. En effet, « les économistes et les responsables des politiques s'entendent de plus en plus pour affirmer que la nouvelle économie, [...] est la clé de la croissance économique à long terme. Cette nouvelle économie peut être définie comme une nouvelle approche des affaires où l'utilisation des ressources humaines (compétences), du capital (technologie) et des idées (savoir) permet de stimuler l'innovation »[1].

Ainsi, tenant compte du fait que « la globalisation de l'économie et les changements technologiques requièrent des réponses coordonnées au niveau régional et local, que les défis de la nouvelle économie imposent l'instauration d'une culture favorable à l'innovation et au partenariat, et que les besoins des PME constituent le point de mire des initiatives d'innovation »[2], il devient opportun et nécessaire d'accorder une attention particulière aux diverses facettes de l'économie du savoir et l'innovation.

9.1 Les niveaux de concentration de savoir selon les industries

Les industries sont classées en trois niveaux de savoir, élevé, moyen et faible, selon une combinaison de six indicateurs, dont sont trois basés sur la recherche et le développement (RD) et trois sur le capital humain. La classification proposée englobe toutes les activités du secteur privé et les entreprises publiques commerciales. Sont donc exclues, les activités non commerciales dont celles des organisations religieuses, de la fonction publique, des réseaux publics d'enseignement, de la santé et des services sociaux[1].

De façon simple, cette classification définit les industries du savoir élevé comme étant celles liées à l'innovation et aux nouvelles technologies. Les industries de niveau de savoir moyen correspondent généralement à des productions de masse et à des secteurs matures (exemples : métaux primaires, textiles, papier, plastique, aliments, etc.). Quant aux industries de faible savoir, ce sont généralement des activités intensives en main-d'œuvre (exemples : bois, meuble, commerce de détail, vêtement, hébergement et restauration, etc.).

Le graphique 1 illustre la répartition de la population active occupée de 15 ans et plus en 1996, selon le niveau de concentration de savoir pour le Centre-du-Québec et l'ensemble du Québec. Dans la région, on observe une proportion d'emplois de niveau de savoir moyen similaire à celui du Québec, mais une proportion plus faible d'emplois de savoir élevé (10,5 % par rapport à 16,7 % au Québec) et une proportion plus importante d'emplois de faible savoir (49,4 % comparativement à 42,8 %).

---

[1] Gera, S. et K. Mang (1997), « L'économie du savoir et l'évolution de la production industrielle », document de travail, Industrie Canada.

[2] Julien, P.-A. (1997), « Économie du savoir, emploi et PME », cahiers de recherche / Université du Québec à Trois-Rivières, Groupe de recherche en économie et gestion des PME.

Graphique 1 Répartition de la population active occupée de 15 ans plus selon le niveau de savoir au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec en 1996

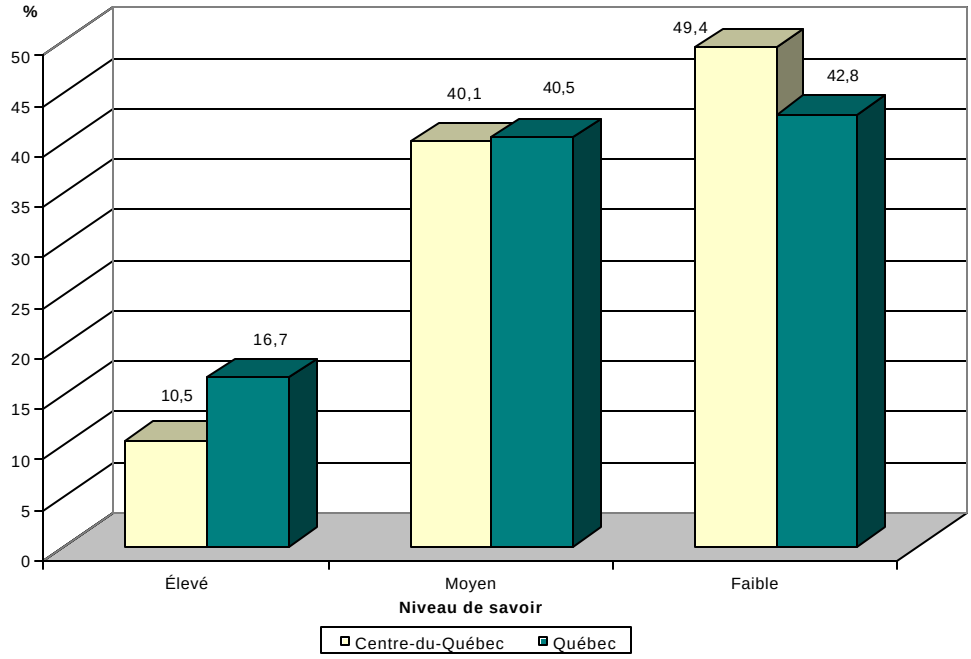

Sources : Statistique Canada, recensement de 1996, compilation spéciale.
Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de l'analyse économique, Profil économique de la région du Centre-du-Québec, édition 2001.

En 1996, la population active occupée en région selon le lieu de travail, dans les industries de l'économie du savoir se chiffre à 80 395 personnes, soit environ 83 % du total des emplois recensés sur le territoire. Malgré le fait que la proportion d'emplois de niveau de savoir élevé est inférieure à l'ensemble du Québec, on remarque, à la lecture du tableau 1, une progression de 20,5 % pour ce type d'emploi entre 1991 et 1996 par rapport à une hausse de 8,3 % pour l'ensemble des emplois reliés aux industries de l'économie du savoir. Les secteurs des services aux entreprises (+ 40,3 %) et des industries manufacturières (+ 20,9 %), plus particulièrement l'industrie de la machinerie (+ 78,6 %) ont largement contribué à cette hausse des emplois de niveau de savoir élevé en région.

On remarque que dans les industries à niveau de concentration moyenne de savoir, le secteur manufacturier regroupe près de la moitié de la population active occupée avec 15 210 emplois. Le commerce de gros affiche toutefois une bonne performance avec une progression de 20,8 % du nombre d'emplois entre 1991 et 1996.

Finalement, les industries de niveau de faible savoir regroupant des secteurs d'activité intensifs en main-d'œuvre montrent une progression de 6,6 % des effectifs entre les deux derniers recensements. Les industries manufacturières traditionnelles (habillement, bois, meuble et autres industries) s'accaparent une bonne partie de cette hausse avec l'ajout de près de 1 800 emplois. Le secteur du transport et de l'entreposage montre également une progression de 40,5 % de la main-d'œuvre occupée entre 1991 et 1996.

Tableau 1 Population active occupée de 15 ans et plus selon le niveau de savoir et les industries au Centre-du-Québec en 1991 et en 1996

Niveau de savoir – Industries [2]	Personnes actives occupées [1]			
	1991	1996	Variation en %	Ind. / Rég. (%)
Total – Industries de l'économie du savoir [3]	**74 200**	**80 395**	**8,3**	**100**
Total – Industries à niveau de savoir élevé	**6 990**	**8 420**	**20,5**	**10,5**
Industries manufacturières (Machinerie, matériel de transport, produits électriques et électroniques, industries chimiques, autres industries manufacturières)	2 565	3 100	20,9	3,9
Communications et autres services publics	1 335	1 220	-8,9	1,5
Services aux entreprises	2 045	2 870	40,3	3,6
Services d'enseignement	100	225	125,0	0,2
Services de soins de santé et services sociaux	930	1 010	8,6	1,3
Total – Industries à niveau de savoir moyen	**29 970**	**32 275**	**7,7**	**40,1**
Industries manufacturières (aliments, produits textiles, papier et produits connexes, première transformation des métaux, produits métalliques, imprimerie, matériel de transport, produits électriques et électroniques, produits minéraux non métalliques, produits plastiques, etc.)	13 890	15 210	9,5	18,9
Industries de la construction	5 905	4 830	-18,2	6,0
Communications et autres services publics	1 200	1 235	2,9	1,5
Commerce de gros	3 885	4 695	20,8	5,8
Intermédiaires financiers et assurances	2 610	2 465	-5,6	3,1
Services immobiliers	625	830	32,8	1,0
Autres industries de services	1 760	2 900	64,8	3,6
Total – Industries à niveau de faible savoir	**37 240**	**39 700**	**6,6**	**49,4**
Industries agricoles et services connexes	7 935	7 740	-2,5	9,6
Autres industries du secteur primaire	625	515	-17,6	0,6
Industries manufacturières (habillement, bois, meuble, autres industries)	6 635	8 390	26,5	10,4
Industries du transport et de l'entreposage	2 505	3 520	40,5	4,4
Commerce de détail	12 435	11 305	-9,1	14,1
Hébergement et restauration	5 275	5 700	8,1	7,1
Autres industries de services	1 820	2 530	39,0	3,1

Sources : Statistique Canada, recensements de 1991 et de 1996, compilation spéciale
Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de l'analyse économique, Profil économique de la région du Centre-du-Québec, édition 2001.

Notes : (1) : Population active occupée selon le lieu de travail, à partir d'un échantillon de 20 % de la population totale des recensements de 1991 et 1996.

(2) : La classification par industrie est celle du CTI-1980.

(3) : Selon la classification d'Industrie Canada, l'économie du savoir comprend les entreprises privées et les entreprises publiques commerciales .

9.2 Une sélection de professions fondées sur le savoir

Cette section dresse un portrait du bassin de main-d'œuvre exerçant des professions fondées sur le savoir au Centre-du-Québec.

Quinze professions significatives issues des domaines scientifiques et techniques ont été sélectionnées au regard de leur prédominance dans des industries relevant pour l'essentiel, du secteur privé, plus particulièrement :

- Le secteur tertiaire moteur (services aux entreprises, commerce de gros, services d'informatique et services d'utilité publique);
- Le secteur manufacturier;
- Le secteur agroalimentaire.

Les 15 professions sélectionnées représentent 2 000 emplois, soit 2,1 % de la population active occupée lors du recensement de 1996. Malgré le poids relativement faible de ce bassin de main-d'œuvre, on remarque cependant une bonne croissance du niveau d'emploi régional entre 1996 et 1998 pour ce groupe de professions fondées sur le savoir (tableau 2).

Tableau 2 Population active occupée dans des professions fondées sur le savoir au Centre-du-Québec en 1996 et en 1998

Profession	Population active occupée		Variation (%)
	1996	1998 (estimé)	
Sélection de 15 professions fondées sur le savoir	2 000	2 343	17,2
Ensemble des professions au Centre-du-Québec	94 380	101 803	7,9

Source : Ministère des régions, Direction régionale du Centre-du-Québec, «L'économie du savoir et les carrefours de la nouvelle économie, un portrait régional», 6 mai 1999.

Le tableau 3 décrit la sélection régionale des professions fondées sur le savoir selon la classification nationale des professions, les niveaux d'emplois recensés en 1996, ceux estimés en 1998 ainsi qu'une répartition des professions par secteur prédominant d'activité économique issue de la matrice occupations/industries élaborée par Statistique Canada pour la région du Centre-du-Québec.

Le secteur tertiaire moteur concentre la majorité du personnel scientifique et technique. En effet, parmi les 15 professions sélectionnées, on en dénombre huit dont la présence d'effectifs est significative pour ce groupe industriel, notamment dans les bureaux de conseil et d'architectes (services aux entreprises) et les services d'informatique.

Tableau 3 Sélection de professions fondées sur le savoir au Centre-du-Québec en 1996 et en 1998

CNP (1)	TITRE PROFESSIONNEL	NOMBRE D'EMPLOIS 1996 (RECENSEMENT)	NOMBRE D'EMPLOIS 1998 (ESTIMATION)	SECTEURS PRÉDOMINANTS ET NOMBRE D'EMPLOIS 1996 (RECENSEMENT)
1122	Professionnels des services aux entreprises	90	97	Bureaux de conseil en gestion (20) Bureaux d'architectes et d'ingénieurs (15)
2123	Agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture	105	131	Administrations provinciales et territoriales (55)
2132	Ingénieurs mécaniciens	45	32	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs (15)
2133	Ingénieurs électriciens et électroniciens	95	100	Industries de l'énergie électrique (45) Bureaux d'architectes et d'ingénieurs (15)
2141	Ingénieurs d'industries et de fabrication	105	132	Industries du papier et produits connexes (25) Industries de la machinerie (15)
2162	Analystes des systèmes informatiques	115	122	Services d'informatique et services connexes (25) Industries du commerce de gros (15)
2163	Programmeurs	190	207	Services d'informatique et services connexes (45)
2211	Technologues et techniciens en chimie appliquée	170	189	Industries des textiles (30) Industries des peintures et vernis (20)
2221	Technologues et techniciens en biologie	95	120	Industries des aliments (30) Administrations provinciales et territoriales (30)
2232	Technologues et techniciens en génie mécanique	85	148	Autres industries du matériel de transport (20)
2233	Technologues et techniciens en génie industriel, génie de fabrication	75	89	Industries de l'habillement (20) Industries des produits électriques et électroniques (15)
2241	Technologues et techniciens en génie électronique et électrique	205	276	Industries des produits électriques et électroniques (40) Industries des services aux entreprises (25)
2242	Électroniciens d'entretien	270	284	Industries du commerce de gros (65) Industries des services aux entreprises (50)
2243	Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels	95	82	Industries du commerce de gros (25)
2253	Technologues et techniciens en dessin	260	334	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs et autres services scientifiques et techniques (85) Industries de la machinerie (30)
TOTAL		**2000**	**2343**	

Sources : Statistique Canada, recensement de 1996.
Centre de ressources humaines Canada (CRHC), Drummondville, 1998.
Compilation spéciale, ministère des Régions, Direction régionale Centre-du-Québec, 2001.

Note: (1) : Classification nationale des professions.

Le secteur manufacturier regroupe surtout des catégories d'emploi technique (chimie appliquée, génie mécanique, génie industriel et de fabrication, génie électronique et électrique). On observe également une forte progression des niveaux estimés d'emplois entre 1996 et 1998 pour les professions de technologues et de techniciens en génie mécanique et ceux en génie électronique et électrique.

Dans le secteur agroalimentaire, on retrouve les professions d'agronomes, de conseillers et de spécialistes en agriculture surtout en emploi dans les administrations provinciales et territoriales ainsi que les technologues et les techniciens en biologie dont les effectifs sont majoritairement partagés entre les administrations provinciales et territoriales et les industries des aliments.

9.3 Les caractéristiques régionales de l'innovation

Depuis quelques années, plusieurs experts soulignent l'importance de la dimension régionale de l'innovation. Deux facteurs sont mis en lumière à cet égard:

- L'influence de l'environnement culturel, économique et institutionnel sur les activités innovantes des entreprises;
- L'effet de la proximité géographique des acteurs sur l'établissement de relations de confiance et, par conséquent, sur la transmission de l'information stratégique et du savoir.

L'importance de ces deux facteurs s'explique par le fait que l'innovation est envisagée comme un processus social et que, à ce titre, elle est soumise aux influences du contexte socioéconomique dans lequel elle trouve son ancrage (taille et nature de l'infrastructure de recherche, caractéristiques du tissu industriel, faible ou forte présence d'une culture d'innovation, qualité et disponibilité de la main-d'œuvre, etc.).

À travers ces constats le Conseil de la science et de la technologie a jugé approprié de se pencher sur la dynamique régionale de l'innovation au Québec et d'examiner la capacité d'innover de chacune des régions. Les données et les analyses réunies dans cette section prennent donc appui sur le modèle de l'innovation proposé par le Conseil de la science et de la technologie dans son Rapport de conjoncture 2001: Pour des régions innovantes.

9.3.1 Le modèle de l'innovation

Le modèle place l'entreprise au cœur du système d'innovation. On reconnaît ainsi que l'innovation est d'abord une affaire d'entrepreneur et que, parmi tous les acteurs du système, c'est l'entreprise qui est le moteur de l'innovation. Dans ce modèle, la capacité d'innovation de l'entreprise est influencée par des facteurs distribués par trois niveaux: les facteurs internes à l'entreprise, l'environnement immédiat et l'environnement global de l'entreprise (graphique 2).

Graphique 2 Les trois niveaux du système d'innovation

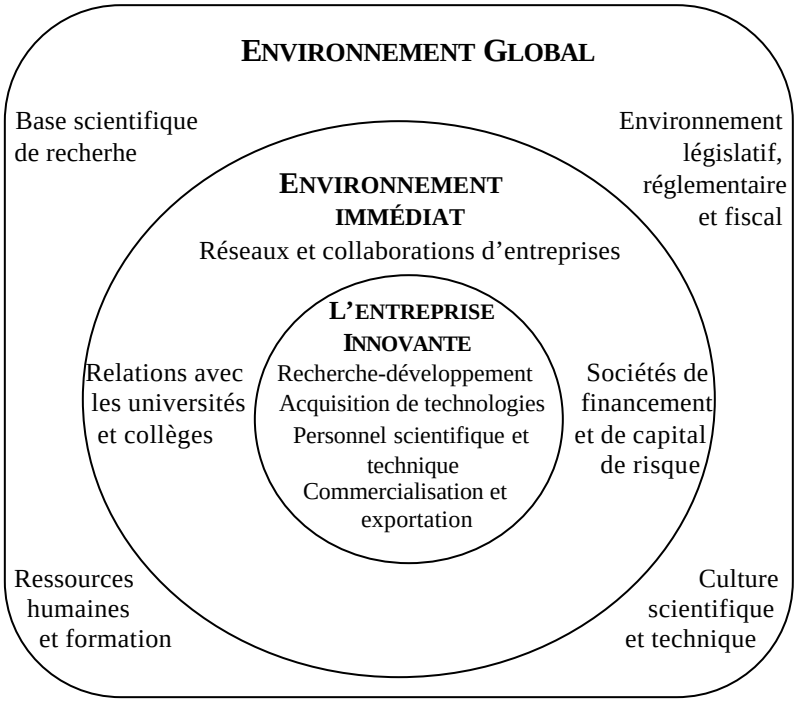

Source : Conseil de la science et de la technologie, Rapport de conjoncture 2001: Pour des régions innovantes, mars 2001.

Ce sont les liens et les interactions entre les éléments des trois niveaux qui constituent le système d'innovation d'où l'intérêt pour l'identification des liens entre les différents acteurs régionaux qui participent au processus d'innovation et à l'appréciation de la nature et de l'intensité de leurs relations.

9.3.2 Les ressources consacrées à l'innovation

Comparée au reste du Québec, la région occupe une position mitoyenne en ce qui a trait à l'effort industriel en RD. Elle se classe au 8^{e} rang tant pour les dépenses industrielles de RD per capita que pour la présence du personnel de RD en entreprise par millier de population (tableau 4).

La région affiche une bonne performance au chapitre des investissements en machines et équipement per capita. Bien que le taux d'investissement soit légèrement inférieur à l'ensemble du Québec (1 664 $ contre 1 887 $), la région se situe au 4^{e} rang. Des projets de construction, d'agrandissement et de modernisation d'usines expliquent une part importante des investissements régionaux en cette matière.

Par millier d'établissements, la région compte 14,3 établissements accrédités ISO, un nombre légèrement supérieur à celui du Québec qui s'établit à 13. La présence des « gazelles » (PME ayant au moins doublé leur nombre d'emplois entre 1990 et 1996) dans la région est également plus forte que dans l'ensemble du Québec (9,2 %, contre 7,2 %).

Tableau 4 Recherche, développement et acquisition de technologies au Centre-du-Québec et dans l'ensemble du Québec

Indicateurs	Centre-du-Québec	Québec	Région par rapport au Québec	Rang au Québec
Nombre d'établissements actifs en RD (1995)	134	2 575	5,2 %	5
Dépenses des entreprises en RD (1995)	33,1 M$	2 172,1 M$	1,5 %	8
Dépenses des entreprises en RD per capita (1995)	68 $	301 $	- 233 $	8
Personnel de RD en entreprise (1995)	530	22 259	2,4 %	7
Personnel de RD en entreprise par millier de population (1995)	1,1	3,1	-2,0	8
Nombre total de brevets canadiens obtenus entre 1997 et 2000	13	701	1,9 %	10
Nombre annuel moyen de brevets canadiens obtenus par 100 000 habitants entre 1997 et 2000	1,75	2,83	-1,08	10
Investissements en machines et équipement (1998)	1 002,4 M$	14 181,4 M$	7,1%	4
Investis. en machines et équipement per capita (1998)	1 664 $	1 887 $	- 223 $	4
Proportion des PME (- de 200 employés) utilisant Internet (1999)	31 %	43 % (11 régions)	-12 points %	5
Nombre total d'établissements accrédités ISO (2000)	250	3 152	7,9 %	4
Établissements accrédités ISO par millier d'établis. (2000)	14,3	13	+ 1,3	5
Part des PME manufacturières performantes - «gazelles»	9,2 %	7,2 %	+ 2,1 points %	4

Source : Conseil de la science et des technologie, Rapport de conjoncture 2001: Pour des régions innovantes

Selon le dernier recensement de 1996, le personnel scientifique et technique représente seulement 2,98 % de la population active du Centre-du-Québec, soit une part sensiblement inférieure à la moyenne provinciale (5,29 %). Cet écart place la région au 17^{e} rang parmi l'ensemble des régions du Québec (tableau 5). Au chapitre de la formation continue, la région se classe au 13^{e} rang avec des dépenses représentant 1,42 % de la masse salariale des employeurs, comparativement à 1,6 % pour le Québec.

Tableau 5 Personnel scientifique et technique (S-T), et formation au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec

Indicateurs	Centre-du-Québec (%)	Québec (%)	Région / Québec (%)	Rang au Québec
Personnel S-T en % de la population active (1996)				
- Direction SNG (sciences naturelles et génie)	0,06	0,19	- 0,12 point	15
- Scientifiques	0,15	0,36	- 0,21 point	15
- Ingénieurs	0,40	0,93	- 0,53 point	15
- Techniciens	1,93	2,49	- 0,56 point	17
- Informaticiens	0,30	1,13	- 0,83 point	13
- Autres SNG	0,14	0,19	- 0,05 point	12
Total	**2,98**	**5,29**	**- 2,31** points	**17**
Dépenses de formation continue des employeurs en % de la masse salariale (500 000 $ et +)				
- 1997	1,30	1,48	- 0,18 point	13
- 1998	1,42	1,60	-0,18 point	13

Source : Conseil de la science et des technologie, Rapport de conjoncture 2001: Pour des régions innovantes.

9.3.3 L'environnement global en science et technologie

En 1995, le Centre-du-Québec comptait une publication scientifique, ce qui plaçait la région au 15e rang par rapport à l'ensemble des régions du Québec (tableau 6). Toutefois, elle se classe au 7e rang lorsqu'on calcule le nombre de publications par millier de population.

Tableau 6 Base de recherche scientifique au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec

Indicateurs	Centre-du-Québec	Québec	Région / Québec	Rang au Québec
	Nombre	Nombre	%	
Nombre de publications scientifiques (1995)	1	6 471	0,02 %	15
Nombre de publications scientifiques par millier de population (1995)	0,20	0,88	- 0,68 point	7

Source : Conseil de la science et des technologie, Rapport de conjoncture 2001: Pour des régions innovantes.

Au prorata de la population, les dépenses consacrées à l'éducation dans la région du Centre-du-Québec (tableau 7) se situent sous la moyenne provinciale (1 140 $ par habitant contre 1 445 $). La présence des cégeps de Drummondville et de Victoriaville assure la disponibilité d'un bassin de ressources humaines spécialisées pour les entreprises régionales. Les deux cégeps forment une proportion légèrement plus faible de diplômés en formation technique que dans l'ensemble du Québec (34 % contre 39,1 %).

Tableau 7 Ressources humaines et formation au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec

Indicateurs	Centre-du-Québec	Québec	Région / Québec	Rang au Québec
Dépenses consacrées à l'éducation (1997-1998)	252,7 M$	10 719,6 M$	2,4 %	13
Dépenses consacrées à l'éducation par habitant (1997-1998)	1 140 $	1 445 $	- 305 $	12
Nombre de diplômés collégiaux en formation technique en % du nombre total de diplômés (1998)	34 %	39,1 %	-5,1 points %	14

Source : Conseil de la science et des technologie, Rapport de conjoncture 2001: Pour des régions innovantes.

Sur le plan de la culture scientifique et technique (tableau 8), la proportion de musées en science et technologie dans la région se situe sous la moyenne provinciale (11,1 % contre 18,7 %). De même, le pourcentage de la population affirmant avoir régulièrement des pratiques scientifiques en amateur est moins élevé que dans l'ensemble du Québec (21,9 % contre 27,1 %), tout comme la proportion de la population lisant des ouvrages scientifiques (16,4 % contre 26,8 %) et la proportion des ménages abonnés à Internet (13,9 % contre 23,4 %).

Tableau 8 Culture scientifique et technique au Centre-du-Québec et pour l'ensemble du Québec

Indicateurs	Centre-du-Québec	Québec	Région / Québec	Rang au Québec
Nombre de musées en S-T (1998)	2	89	2,2%	11
Nombre de musées en S-T en % de l'ensemble des musées (1998)	11,1%	18,7%	-7,6 points %	11
Part de la population de 15 ans et + ayant des pratiques scientifiques en amateur - base hebdomadaire ou mensuelle (1999)	21,9%	27,1%	-5,2 points %	13
Part de la population de 15 ans et + ayant lu des livres scientifiques (excluant les manuels scolaires) au cours des 12 derniers mois (1999)	16,4%	26,8%	-10,4 points %	17
Proportion des ménages équipés d'un micro-ordinateur (1999)	31,9%	45,6%	-13,9 points %	16
Proportion des ménages abonnés à Internet (1999)	13,9%	23,4%	-9,5 points %	16

Source : Conseil de la science et des technologie, Rapport de conjoncture 2001: Pour des régions innovantes.

9.4 Les carrefours de la nouvelle économie (CNE)

La mise en place des CNE vise à encourager la naissance et la croissance des entreprises appartenant à la nouvelle économie, de favoriser la création de pôles technologiques permettant de maximiser les synergies et les collaborations et de faire en sorte que ces entreprises s'installent dans des immeubles adaptés aux nouvelles technologies. Les entreprises qui intègrent un immeuble désigné à titre de CNE peuvent profiter d'un crédit

d'impôt remboursable sur les salaires versés à des employés admissibles exerçant des activités reliées à l'économie du savoir.

De manière à étendre l'aide fiscale à l'ensemble des secteurs de l'économie du savoir, les CNE peuvent abriter des entreprises exerçant des activités créatrices d'emplois dans les secteurs utilisant les technologies et les services suivants :

- Les technologies de l'information et des communications;
- Les technologies de la production;
- Les biotechnologies;
- Les technologies des matériaux;
- Les services de nature scientifique et technologique.

Le Centre-du-Québec s'est vue allouée une superficie de 4 000 m² pour loger les entreprises admissibles aux programmes des CNE. Ces immeubles sont situés à Bécancour, Drummondville, Sainte-Monique, Victoriaville et Wôlinak. Celui de la MRC de L'Érable est présentement en attente d'une décision.

En plus de proposer au ministre des Finances une formule de localisation pour chacun des CNE, les travaux du comité aviseur régional ont conduit à l'identification de filières prioritaires pour le développement de créneaux d'excellence au Centre-du-Québec.

L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

De par ses retombées économiques et l'utilisation du territoire, l'industrie bioalimentaire est un secteur d'activité névralgique au Centre-du-Québec. Avec plus de 50% des superficies disponibles pour l'agriculture, la région offre un potentiel important en ce qui a trait au développement de nouvelles productions. La transformation et la mise en marché des produits constituent également une source d'emplois majeure en région. Le potentiel de croissance de la transformation (valeur ajoutée à la production, deuxième et troisième transformation) et la nécessité de soutenir le développement d'entreprises et d'emplois dans ce secteur font l'unanimité des intervenants du milieu bioalimentaire régional.

LA MACHINERIE ET LE MATÉRIEL DE TRANSPORT

Depuis la dernière décennie, les secteurs de la machinerie et du matériel de transport affichent une croissance soutenue en région, plus particulièrement dans les industries d'instruments aratoires, l'industrie des compresseurs, pompes et ventilateurs et, l'industrie reliée à la tranformation et l'adaptation de véhicules terrestres. Pour accroître la compétitivité des entreprises, les entrepreneurs ont de plus en plus recours à l'utilisation de nouvelles technologies et à l'innovation sous toutes ses formes. Par ailleurs, des intervenants régionaux évaluent l'opportunité et la faisabilité de mettre en place un centre d'excellence en transport.

À défaut de compter sur la présence d'un centre universitaire en région, le développement d'un tel outil devrait contribuer à :

- Accentuer les travaux de recherche appliquée dans ce domaine et, par voie de conséquence, à développer les entreprises existantes et à favoriser la venue de nouvelles entreprises;
- Former la main-d'œuvre en fonction des besoins des entreprises;
- Créer une synergie au sein des entreprises de la région;
- Positionner la région au plan international.

LA PLASTURGIE ET LES MATÉRIAUX INDUSTRIELS

Au Centre-du-Québec, l'industrie des matériaux industriels montre des signes d'effervescence, plus particulièrement dans la MRC de Drummond, par la variété des domaines d'application, notamment en ce qui a trait aux matériaux chimiques, aux matériaux métalliques, aux polymères et aux matériaux composites. Enfin, les intervenants locaux et régionaux reconnaissent la nécessité de développer une masse critique par la mise en place de nouveaux programmes de formation et l'aménagement de laboratoires de recherche. À cet égard, l'entreprise Soprema annonçait récemment un investissement de 14 millions de dollars afin de regrouper à Drummondville l'ensemble de ses activités de recherche en Amérique du Nord.

LES INDUSTRIES DU MEUBLE ET DU BOIS OUVRÉ

Traditionnellement bien implanté au Centre-du-Québec, le secteur du meuble et du bois ouvré compte plus de 4 000 emplois répartis sur l'ensemble du territoire régional. L'École du meuble et du bois ouvré et le centre collégial de transfert de technologies EQMBO-Entreprises jouissent d'une solide réputation à travers le Québec et à l'étranger.

9.5 Les priorités régionales d'intervention

Les intervenants de la région reconnaissent la nécessité de stimuler l'innovation et de mettre en place des mesures qui permettront une plus grande diversification de l'économie régionale en développant des créneaux d'excellence axés sur le savoir et l'innovation.

Dans le cadre de ses récents travaux, le comité aviseur régional de la Société de diversification économique des régions se penchait sur les orientations stratégiques et les pistes d'action suivantes :

METTRE EN VALEUR LE CAPITAL SOCIAL DE LA RÉGION

Le capital social, soit le partage de valeurs et de confiance dans un réseau constitué de différents acteurs de la région, est dans le développement régional actuel aussi important que le capital physique (immobilisations, équipements et technologie) et le capital humain

(connaissances, formation) dans la conduite de l'innovation et de la croissance économique. Ce capital social est d'autant plus important que l'économie de la région est caractérisée par la présence de plusieurs PME. Comme ces entreprises ont besoin de ressources externes pour croître, la capacité de s'instruire d'une région devient stratégique pour les PME qui doivent innover. Voici quelques pistes d'actions à prendre en compte :

- Implanter un cadre commun et partagé (ex. : collectivité ingénieuse) afin que les différents intervenants de la région puissent poser des actions coordonnées et concertées ;
- Promouvoir une culture d'innovation et renforcer le rôle de la communauté en valorisant les nouvelles technologies (séminaires, forums, conférences et publications) ;
- Adopter des nouvelles technologies de l'information et mettre en place les infrastructures qu'elles requièrent.

INTENSIFIER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT, FORMER ET ATTIRER UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET INSTRUITE, AUGMENTER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

En regard des priorités d'intervention mentionnées ci-haut, les intervenants régionaux font concensus sur les pistes d'action suivantes:

- Accentuer le transfert des connaissances : accroître le réseautage local, national et international entre les entreprises et les centres de formation et les centres de recherche, etc ;
- Augmenter la capacité des PME à gérer l'information ; les inciter à faire de la veille stratégique, scientifique et technologique, et à accéder à de l'information stratégique ;
- Accentuer l'intégration de nouvelles technologies (ex. : technologies de fabrication de pointe (TFP)) ;
- Augmenter la productivité des entreprises par l'automatisation, la robotisation, l'informatisation, la réduction des pertes ou des rejets ou l'amélioration des procédés existants ;
- Augmenter la productivité grâce à de nouvelles formes d'organisation du travail (peut s'avérer plus profitable que d'acheter de nouvelles technologies) ;
- Stimuler l'exportation chez les PME (développement de nouveaux marchés, alliances, etc.).

DÉVELOPPER LE SEGMENT DES AFFAIRES ÉLECTRONIQUES

- Augmenter le nombre de PME qui transigent par commerce électronique, les sensibiliser aux réseaux d'affaires électroniques, les informer sur les tendances « électroniques » dans leur domaine respectif (ex. : donneurs d'ordre).

- Améliorer les conditions pour attirer ou démarrer de nouvelles entreprises (incubateur, centre de veille et de formation, observatoire, etc).

9.6 Quelques facteurs de réussite des systèmes régionaux d'innovation

Le Conseil de la science et de la technologie dans son Rapport de conjoncture 2001 : *Pour des régions innovantes*, identifie sept grands facteurs pouvant contribuer à la réussite des systèmes régionaux d'innovation.

LA MOBILISATION DES ACTEURS AUTOUR D'UN PROJET COMMUN

Dans les cas où la région se caractérise par un faible niveau de confiance ou d'échange entre les acteurs, les approches qui semblent les plus efficaces pour en accroître le niveau sont celles qui mobilisent les acteurs autour d'un projet commun. Les contacts fréquents et informels qui sont associés à la conception et à la mise en œuvre de ces projets contribuent à établir des liens de confiance et à construire des réseaux favorisant la circulation de l'information et la conception de produits et de procédés innovateurs.

LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE

Un facteur qui semble faire l'unanimité tient aux atouts découlant de la proximité géographique des acteurs. Par les contacts face à face et récurrents qu'elle permet, la proximité géographique facilite le développement de relations de confiance entre les acteurs et favorise l'essor des réseaux d'information et d'échange de connaissances. Dans la mesure où le capital social associé à la proximité géographique est adéquatement exploité, cette dernière favorise l'émergence d'une culture de l'innovation, un élément jugé essentiel à la construction d'un système d'innovation régional.

L'IMPORTANCE DES ÉCHANGES TRANSRÉGIONAUX

Parallèlement aux échanges intrarégionaux, les actions favorisant les échanges de connaissances à l'échelle transrégionale sont considérées par les spécialistes comme des éléments importants du développement des systèmes d'innovation. En effet, ces échanges favorisent l'ouverture à des expertises et à des savoir-faire qui peuvent être absents des réseaux de proximité régionaux.

LA QUALITÉ DES SERVICES DES ORGANISMES DE MÉDIATION ET LA COMPÉTENCE DES COURTIERS

Un facteur fréquemment mentionné concerne la qualité des services offerts par les organismes de médiation et de conseil technologique dans leurs champs de compétence respectifs. Ceux-ci doivent être en mesure de diriger les entreprises vers les organismes les plus aptes à répondre à leurs besoins et de leur fournir une information à jour sur les transformations touchant l'innovation : l'évolution des marchés, les sources de financement disponibles, les développements technologiques et scientifiques, les réglementations gouvernementales, etc.

LA QUALITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Plusieurs études mettent en lumière l'importance de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, et ce, surtout en ce qui concerne les systèmes comportant une part importante d'activités en RD. Il peut arriver toutefois que certaines entreprises moins actives en RD soient attirées par une région en raison du faible coût de la main-d'œuvre plutôt que par sa compétence. Il importe ainsi que les pouvoirs publics identifient correctement les caractéristiques de leur tissu productif pour favoriser l'implantation et l'essor d'entreprises auxquelles ils peuvent apporter l'aide dont elles ont besoin. Cette remarque rejoint l'idée souvent exprimée suivant laquelle les systèmes d'innovation ne doivent pas être créés de toutes pièces, mais doivent s'appuyer sur les forces du tissu productif en place ; cette précaution s'applique de façon toute particulière aux régions disposant d'un faible capital scientifique et technique. Il est en effet préférable pour ces régions de miser sur les composantes de leur tissu productif que de tenter de construire une agglomération technologique sans que soient réunies les conditions pouvant en assurer le succès.

UN ÉTAT FACILITATEUR DES SYSTÈMES D'INNOVATION

Certaines études soulignent que la création de grappes ne devrait pas être entreprise à la demande des pouvoirs publics, mais résulter d'initiatives induites et imposées par le marché. Il est préférable que les pouvoirs publics n'interviennent que dans la mesure où leur action ne vise qu'à accélérer un processus de réseautage déjà enclenché. En d'autres termes, il semble improductif de vouloir mobiliser les acteurs régionaux autour du projet de l'innovation si, ceux-ci ne sont pas engagés dans un processus synergique visant la constitution d'un système d'innovation. Dans un même ordre d'idées, les pouvoirs publics ne devraient pas essayer de créer des grappes de toutes pièces sur les marchés et dans les secteurs en déclin.

UNE OPÉRATION À LONG TERME

Enfin, il est considéré peu réaliste d'envisager construire un système d'innovation en l'espace de quelques années. La mise en place d'un système d'innovation, en raison des liens durables qui doivent s'établir entre les acteurs, constitue au contraire une opération à long terme nécessitant un effort soutenu de la part des pouvoirs publics et des organismes de médiation et de conseil. Les études récentes mettent à cet égard en lumière plusieurs obstacles dans la construction des systèmes d'innovation régionaux : les entreprises sont souvent réfractaires à travailler en collaboration, les liens de confiance entre elles et avec les autres acteurs peuvent nécessiter un long travail de construction, certaines entreprises peuvent se montrer hésitantes à investir du temps et de l'énergie dans des activités dont les retombées ne sont pas immédiatement identifiables.

Bibliographie

CENTRE DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (CRHC) DRUMMONDVILLE. *Nombre d'emploi estimés au Centre-du-Québec en 1998 selon la classification nationale des professions,* 1998.

CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Rapport de conjoncture 2001 : Pour des régions innovantes*, mars 2001.

INDUSTRIE CANADA. *L'économie du savoir et l'évolution de la production industrielle*, Document de travail [recherche et rédaction : S. Gera et K. Mang], 1997.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, DIRECTION DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE. *Profil économique de la région Centre-du-Québec (17)*, édition 2001.

MINISTÈRE DES RÉGIONS, DIRECTION RÉGIONALE DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *L'économie du savoir et les carrefours de la nouvelle économie, un portrait régional*, 6 mai 1999.

STATISTIQUE CANADA. *Recensements de 1991 et de 1996.*

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, GROUPE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE ET GESTION DES PME. *Économie du savoir, emploi et PME, Cahiers de recherche,* [recherche et rédaction : P.-A. Julien], 1997.

Conclusion

Régions Québec

Centre-du-Québec

Conclusion

Enjeux et perspectives

Le premier *Bilan socioéconomique de la région du Centre-du-Québec*, ouvrage de référence exhaustif, a permis de mettre en lumière les nombreuses préoccupations et les perspectives de développement des diverses sphères de l'activité régionale. Pour compléter ce document d'envergure et atteindre le but premier de celui-ci, il devient essentiel de passer en revue les grands enjeux et perspectives de manière à discerner clairement le cheminement effectué par la région jusqu'à maintenant et guider les actions qui devront être entreprises dans les années à venir.

Une jeunesse régionale captivée par de nouveaux horizons

Bien que prospère, l'économie régionale connaît certaines difficultés spécifiquement liées à l'exode des jeunes travailleurs et des jeunes diplômés vers les grandes agglomérations urbaines. Avides de découverte et de liberté, ces derniers se déplacent vers l'extérieur pour poursuivre leurs études ou pour occuper des emplois spécialisés non disponibles en région. Cette réalité est encore plus criante chez les jeunes femmes de la région. Cet exode n'est pas sans entraîner certaines conséquences, à savoir, la dévitalisation de certains milieux, la décroissance de la population, le vieillissement accéléré de celle-ci, la sous-scolarisation des populations restantes ainsi que la problématique de la relève. Celle-ci sera d'autant plus amplifiée au cours des années à venir face à l'accélération des besoins de remplacement de main-d'œuvre qualifiée.

Pour arriver à contrer l'exode des jeunes, la région s'est dotée de moyens, notamment par l'entremise de l'initiative *Place aux Jeunes* qui constitue un instrument précieux pour susciter le retour des jeunes en région. Cet organisme tente ainsi de faire connaître aux jeunes diplômés les potentiels locaux et régionaux tout en leur permettant de découvrir les nombreux services disponibles, le réseautage possible avec divers employeurs et les opportunités d'emplois s'offrant à eux.

Par ailleurs, le *Sommet du Québec et de la Jeunesse* a permis de mettre en place des solutions durables et efficaces de manière à répondre aux grands problèmes auxquels les jeunes font face. L'une des principales mesures découlant de ce consensus est la constitution du *Fonds Jeunesse Québec* dédié au soutien d'initiatives visant l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes. Le Forum jeunesse régional, en collaboration avec le Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDCQ), gère une partie de ce fonds et peut ainsi soutenir financièrement la réalisation de projets structurants provenant de divers milieux de la région, notamment des milieux ruraux.

Pour stimuler le retour des jeunes en région, il s'avère également nécessaire de faciliter leur accès au marché du travail, et ce, en les appuyant dans leur démarche vers le démarrage d'entreprises ou leur participation au sein d'entreprises en vue d'en assumer la relève. La mesure *Jeunes Promoteurs* (FJP) ainsi que le *Fonds local d'investissement* (FLI), administrés par les CLD, peuvent favoriser l'établissement de ces jeunes en région et le pourront davantage à l'aide d'enveloppes additionnelles ou de modifications instaurées grâce à la mise en œuvre de la *Politique nationale de la ruralité* annoncée au mois de décembre 2001. En effet, cette politique vise, à l'aide de mesures, la promotion de la place des jeunes dans le maintien de collectivités rurales dynamiques ainsi que le renouvellement des populations.

La participation des femmes au développement local et régional : profitable pour toute la région

Il est important de mentionner l'apport des femmes au développement du Centre-du-Québec, qu'il se manifeste par leur participation au marché du travail, leur dynamisme entrepreneurial, leur rôle essentiel au sein du mouvement communautaire ou leur présence dans les lieux de pouvoir, à maints égards plus importants qu'ailleurs au Québec. Malgré ces avancées, il n'en demeure pas moins que d'importants obstacles freinent encore l'intégration socioprofessionnelle et la participation des femmes en toute égalité au développement socioéconomique régional.

Quoique la région compte actuellement plus de jeunes de 0 à 24 ans, le Centre-du-Québec est frappé par une sous-représentation des jeunes de 25 à 34 ans, plus évidente chez les filles que chez les garçons. Cet exode, qui touche la génération la plus susceptible d'avoir des enfants et souvent celle étant la plus scolarisée, pourra entraîner à moyen terme un vieillissement accéléré de la population. D'autres études devront être menées pour mieux cerner les mouvements migratoires et les motivations des jeunes Centricoises.

En ce qui concerne la participation des femmes au marché du travail, bien que les Centricoises semblent en meilleure position que les Québécoises quant au taux d'emploi et au taux de chômage, leurs conditions de travail laissent à désirer. Elles travaillent près de trois fois plus à temps partiel que les travailleurs de la région; elles touchent un revenu moyen très en dessous de celui des Centricois et de celui de l'ensemble des Québécoises. Cette situation n'est pas étrangère au fait qu'elles occupent majoritairement des emplois dans des secteurs traditionnellement féminins, notamment au sein de PME où le taux de syndicalisation est relativement faible.

L'Avis du Conseil du statut de la femme, portant sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local dans le Centre-du-Québec, dégage de nombreuses recommandations qui se veulent des pistes d'intervention pour appuyer les engagements ou les actions que la région a déjà pris ou devra prendre pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que leur insertion dans les divers milieux régionaux. Ces cibles d'intervention visent, entre autres, à améliorer la qualité des emplois occupés par les femmes, à accroître l'accès aux services, notamment en milieu rural, à freiner l'exode des jeunes et à faire face aux changements démographiques, à disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour développer des mesures appropriées aux femmes et aux hommes.

De plus, soulignons le dynamisme de la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ) qui offre son appui aux groupes de femmes en vue d'une meilleure reconnaissance de la contribution, des besoins et des aspirations des femmes du Centre-du-Québec. Divers projets sont ainsi supportés par la Table, soit le projet *Femmes et production industrielle* qui a pour but de développer des stratégies afin de faciliter l'intégration des femmes dans les emplois de métier au sein des entreprises manufacturières; *Pour une meilleure équité salariale* qui vise à informer et outiller les travailleuses aux enjeux reliés à l'application de la loi sur l'équité salariale; *Femmes et Pouvoir* par lequel le regroupement souhaite accroître la présence des femmes dans les instances décisionnelles; et le concours *Gagnez votre entreprise* voué au démarrage d'entreprise dirigées par des femmes.

Productivité et compétitivité des entreprises : un gage de réussite

Basée sur une économie diversifiée, la région du Centre-du-Québec obtient de bonnes performances en matière de création d'emplois et est appelée à poursuivre en ce sens en mettant l'accent sur le soutien des PME dans la dotation de personnel qualifié et la formation. En vue d'optimiser le potentiel des entreprises régionales, certains efforts, axés sur l'accroissement de la productivité ainsi que sur l'amélioration de la compétitivité, devront se poursuivre. La compétitivité constitue l'un des plus grands défis des entreprises de la région. Pour y arriver, la stratégie *Bâtir aujourd'hui l'entreprise de demain*, instaurée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, offre la possibilité aux entreprises régionales d'accélérer l'adoption de meilleures pratiques

d'affaires et ainsi réaliser des gains durables. Ces gains pourront se traduire par un meilleur positionnement au chapitre des exportations tout en consolidant et en créant de nouveaux emplois. La croissance soutenue des exportations des PME manufacturières insufflera une nouvelle vigueur à l'économie régionale en plus de favoriser une plus grande diversification industrielle par la conquête de nouveaux marchés.

Le bioalimentaire : se concerter pour un développement durable

L'industrie bioalimentaire constitue une base solide de développement en région, procurant près de 18 500 emplois en l'an 2000, soit près d'un emploi sur cinq en région. Cette industrie se distingue également par le développement de nouveaux produits de spécialité à valeur ajoutée, permettant de créer une nouvelle gastronomie régionale. On pense, entre autres, à l'oie fermière, au fromage biologique, au doré, à la perchaude, au fromage de chèvre et de brebis ainsi qu'au sanglier.

Afin de rallier les forces de la région et développer ensemble le devenir de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agroalimentaires régionaux, le Centre-du-Québec organisait, en mars 1998, le *Forum agroalimentaire*. L'événement s'est traduit par l'identification d'une série d'orientations stratégiques qui, actuellement, guident et favorisent la concertation des intervenants et des organismes œuvrant au développement du secteur agroalimentaire. La coordination des actions à réaliser est assurée par la Corporation de développement agroalimentaire-forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ). À cet égard, une entente spécifique portant sur la concertation dans le secteur agroalimentaire fut signée suite à des négociations entre la Corporation, le CRCDCQ, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le ministère des Régions.

Le secteur agricole, au cours des prochaines années, devra se livrer au défi de la relève. L'âge moyen des propriétaires exploitants est à la hausse et la gestion de leurs investissements nécessite un niveau de connaissance relativement élevé pour adapter de nouveaux procédés. De plus, la hausse de la valeur marchande des fermes limite l'accès à la propriété pour les jeunes, entraînant ainsi des difficultés additionnelles en matière de relève agricole.

Par ailleurs, plusieurs actions sont actuellement mises en place dans le domaine de l'agroenvironnement. Ces actions conduites individuellement ou en partenariat, mobilisent les intervenants autour de quatre volets, soit l'entreposage et l'épandage des fumiers, la gestion des fertilisants, la conservation des sols et la protection des cours d'eau ainsi que l'utilisation des pesticides.

Toutefois, la demande de plus grandes surfaces d'épandage pour les lisiers et les fumiers s'avère une des causes de destruction de superficies importantes sous couvert forestier en région. Le Centre-du-Québec, en moins de dix ans, a perdu plus de 2 % de ses surfaces boisées. La MRC de Nicolet-Yamaska, plus particulièrement touchée, a adopté une résolution de contrôle intérimaire limitant considérablement l'abattage d'arbres sur son territoire, le domaine forestier de cette MRC ayant régressé de 3 % au cours de cette période. D'autres MRC ont emboîté le pas pour mieux contrôler le développement de mégaporcheries sur leur territoire. Il devient impératif de trouver des solutions durables pour une agriculture respectueuse de son environnement par la mise en valeur et la gestion intégrée des ressources du territoire régional.

Miser sur la protection des forêts privées et la mise en valeur de la forêt publique

Le domaine forestier dispose également d'orientations stratégiques pour assurer l'aménagement durable des forêts privées. Ces orientations et enjeux sont regroupés à l'intérieur du *Plan de protection et de mise en valeur* (PPMV) des forêts privées et constitue ainsi la pierre d'assise du développement forestier au cours des prochaines années. La mise en œuvre de ce plan doit, notamment permettre d'accroître le rendement des forêts, remettre en production les sites improductifs et d'éduquer les jeunes peuplements naturels. Quoique faiblement présentes en région, les terres publiques sur certains territoires pourraient faire l'objet de convention de gestion entre le gouvernement du Québec et les MRC.

Un plan de transport adopté mais un transport communautaire à évaluer

En matière de transport, le plan de transport demeure l'instrument privilégié pour déterminer les priorités d'intervention pouvant répondre aux besoins de déplacement en région. Le *Plan de transport du Centre-du-Québec 2000-2016* offre ainsi un cadre d'intervention permettant à l'ensemble des intervenants d'œuvrer en partenariat à l'amélioration des modes de transport en région. Par ailleurs, une étude sur le transport communautaire est présentement en cours pour évaluer les besoins des clientèles et des territoires moins favorisés. Selon les spécificités de chaque territoire, il donnerait lieu à la mise en forme de certains services adaptés.

Les communications en devenir

Le défi des prochaines années dans le domaine des communications sera de faire émerger et d'entretenir chez la population centricoise un sentiment d'appartenance et d'identification à sa région de même qu'un intérêt pour l'information régionale. À la suite de la tenue du Forum sur les communications régionales au mois d'octobre 1999, le CRCDCQ a mis sur pied un *Forum permanent des communications régionales*, agissant comme comité aviseur en toutes matières relatives aux communications régionales. Ce forum a, entre autres, la responsabilité d'élaborer un plan d'action permettant l'identification des éléments à traiter et des grands objectifs à atteindre en matière de communication comme outil de développement social, économique et culturel sur le territoire centricois. Ce forum devra donc se pencher sur diverses pistes de solutions pour ainsi offrir les meilleures possibilités de communications pour la région. Par ailleurs, la mise en ligne du *Portail régional d'information gouvernementale*, (www.centreduquebec.gouv.qc.ca), permettra aux citoyennes et aux citoyens d'accéder, par des hyperliens, à des informations utiles et variées contenues dans les sites des ministères et des organismes gouvernementaux ainsi que des organismes du milieu.

Un plan de « match » novateur en matière culturelle

La volonté régionale du monde des arts et de la culture repose sur l'élaboration d'une politique culturelle sur le territoire de chacune des MRC de la région qui devrait par la suite culminer vers la réalisation de la première politique culturelle régionale. Cette dernière permettrait une plus grande intégration et une meilleure planification des activités culturelles régionales, assurant ainsi le développement culturel des municipalités et des MRC de la région tout en améliorant la qualité de vie de la population du Centre-du-Québec. Le Conseil de la culture et des communications Mauricie – Centre-du-Québec représente jusqu'à ce jour le milieu artistique et culturel des deux régions auprès des autorités gouvernementales. Par ailleurs, le CRCDCQ apporte un support professionnel particulier à la table sectorielle interMRC *Culture* tant dans les orientations que dans la démarche de reconnaissance d'une structure de représentativité culturelle spécifique pour le Centre-du-Québec.

Des produits touristiques à faire connaître

Même si le Centre-du-Québec demeure une destination touristique assez méconnue, la région offre de plus en plus d'attraits et d'événements touristiques intéressants et originaux qui s'appuient sur les origines de son développement mais aussi sur la dimension plus globale des traditions. En effet, le Centre-du-Québec propose une industrie touristique basée sur des activités aussi diversifiées que l'agrotourisme, le vélo, l'écotourisme, le tourisme religieux, patrimonial ou culturel.

Développer, optimiser et consolider le développement touristique par une concertation volontaire des forces de la région, telles sont les intentions de l'industrie touristique du Centre-du-Québec, aidée de l'Association touristique régionale (ATR). Ce nouvel organisme de commercialisation et de promotion touristique vient de rendre public son plan stratégique de marketing et de développement pour la période 2001 à 2005 qui établit précisément les choix, les objectifs et les orientations stratégiques afin de positionner la région sur les différents marchés.

L'éducation : une offre de service en mutation

Au cours des prochaines années, la région du Centre-du-Québec devra composer avec une démographie en régression qui viendra complexifier l'offre de service en matière d'éducation. En effet, depuis l'année scolaire 1994-1995, l'évolution du nombre d'élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire montre un recul important des effectifs pour la région comparativement à l'ensemble du Québec. Par contre, la formation professionnelle et technique en région connaît, au cours de cette période, une toute autre situation et enregistre de nouvelles inscriptions dans les programmes de formation. Cette situation, qui peut s'expliquer par les besoins sans cesse croissants des entreprises manufacturières aux prises avec des difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée, ajoute une pression supplémentaire sur les établissements de formation qui doivent adapter leurs programmes et leurs infrastructures pour assurer une meilleure adéquation entre l'offre de service et les demandes de formation de la main-d'œuvre. Cependant, le réseau de l'éducation poursuit ses efforts pour adapter les programmes de formation au marché du travail de la région et à sa structure industrielle. Ainsi, depuis septembre 2000, le Cégep de Drummondville offre le programme *Technique en génie mécanique*. Par ailleurs, la formation professionnelle en *Conduite de machines industrielles*, nouvellement offerte, est également prometteuse tout comme le DEP en *Production textile* qui devrait débuter à l'automne 2002.

En lien avec les principaux objectifs émis à l'intérieur du *Plan de développement triennal (1999-2002) de la formation professionnelle et technique du Centre-du-Québec*, rappelons que les trois commissions scolaires de la région ont signé une entente formalisant leur concertation dans le développement de la formation professionnelle centrée sur les intérêts des entreprises et ceux des citoyens et des citoyennes de la région.

Même si le Centre-du-Québec n'abrite pas de constituante universitaire, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'Université de Sherbrooke offrent certains programmes sur le territoire. D'autre part, l'UQTR, le ministère des Régions et le CRCDCQ ont signé une entente de partenariat en vue de resserrer les liens de collaboration pour associer leurs efforts et coordonner leurs actions à la réalisation de la planification stratégique régionale adoptée par le CRCDCQ.

Pour une stratégie d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre

Le rythme soutenu de création d'emplois observé ces dernières années occasionne des difficultés de recrutement de main-d'œuvre généralisées à l'ensemble de l'industrie manufacturière régionale, et ce, plus particulièrement dans les secteurs des matériaux composites, de la métallurgie, du plastique, du meuble, du bois, du papier et du matériel de transport. Ces pénuries sont principalement concentrées dans les MRC d'Arthabaska, de Drummond et de L'Érable. Le secteur agricole connaît également des difficultés de recrutement de travailleuses et de travailleurs. De plus, dans un contexte de vieillissement de la population active et, par conséquent, de départs à la retraite, le renouvellement de cette main-d'œuvre deviendra un enjeu important au cours des prochaines années.

Pour minimiser la problématique de recrutement de main-d'œuvre, des initiatives issues de partenariats entre les centres locaux d'emploi (CLE) et les centres locaux de développement (CLD) ont été menées dans chacun des territoires du Centre-du-Québec. Parmi celles-ci, on retrouve notamment, *Défi-Emploi* (Drummond), *Comité Emploi* et le *Groupement d'employeurs des Bois-Francs* (Arthabaska), *Ambition Emploi* et *Rallye Emploi* (L'Érable), *Festival de l'emploi* (Nicolet-Yamaska et Bécancour) ainsi que d'autres initiatives d'entreprises ou d'associations, tel l'Union des producteurs agricoles (UPA) .

La formation devient également un enjeu important face à cette problématique, puisque les entreprises nécessitent de plus en plus une main-d'œuvre qualifiée pour l'occupation de postes spécifiques. Il faut ainsi ajuster les programmes de formation aux besoins de la main-d'œuvre et du marché du travail et orienter les personnes ayant des besoins vers les ressources et les services appropriés en vue de l'obtention de compétences requises. Par ailleurs, le réseau de l'éducation n'arrive pas toujours à former suffisamment de personnes pour occuper des postes dans des emplois en demande, comme les soudeurs et les soudeuses, même si la formation de soudage-montage est dispensée dans deux établissements de la région. Comme ces postes sont en forte demande dans plusieurs régions du Québec, les régions offrant de meilleurs salaires viennent influencer négativement la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée.

Également, en raison de sa taille et de l'absence d'un campus universitaire, la région n'offre qu'un nombre limité de formations spécialisées. Ceci implique qu'un certain nombre d'employeurs doivent recruter à l'extérieur de la région ce qui amplifie la problématique de dotation pour des postes spécialisés de nature technique et scientifique.

Afin de mieux circonscrire les problématiques d'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre et les facteurs liés à l'attraction et à la rétention de la main-d'œuvre régionale, une action concrète a été conservée dans *le Plan d'action régional d'Emploi-Québec.* À cet égard, le Conseil régional des partenaires du marché du travail a approuvé l'élaboration d'une stratégie visant à aplanir les difficultés de recrutement des entreprises.

Promouvoir l'accessibilité et la continuité des services de santé

En matière de services de santé, la région du Centre-du-Québec est aux prises avec une détérioration de son effectif médical due en grande partie aux nombreux départs à la retraite des médecins de la région ainsi qu'à l'attraction exercée par les régions abritant des centres hospitaliers universitaires. En 2001, on comptait près de 400 personnes additionnelles par médecin omnipraticien en région comparativement à l'ensemble du Québec. Cette problématique affecte la pratique en établissement et augmente la pression des listes d'attente, ce qui rend particulièrement difficile le recours au médecin de famille et oblige un grand nombre de personnes à obtenir des services médicaux à l'extérieur de la région.

Pour atténuer cette problématique, le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de la Santé et des Services sociaux, a mis sur pied les groupes de médecine de famille (GMF). Un GMF est en fait une organisation composée de médecins de famille qui travaillent en étroite collaboration avec des infirmières, offrant une réponse adaptée aux besoins du milieu en matière de santé, et ce, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. La région du Centre-du-Québec est présentement dotée de deux GMF, implantés à Victoriaville et à Saint-Léonard-d'Aston. Ces groupes de médecine deviennent ainsi une alternative originale face à la pénurie d'effectifs médicaux qui affecte le territoire, tout en répondant à deux objectifs prioritaires, le premier consistant à améliorer l'accessibilité et la continuité des services de santé auprès de l'ensemble de la population et, le second, visant l'amélioration de la qualité des soins médicaux.

Par ailleurs, le *Plan de consolidation 1999-2002* de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec propose une série de mesures en vue de réduire les problèmes et de favoriser la santé et le bien-être de la population en région. Ce plan donne ainsi une juste idée des principales orientations en matière de santé et de services sociaux. Les orientations proposées consistent notamment à rendre accessibles dans chaque territoire tous les services possibles, à utiliser les ressources de façon efficiente et efficace, à assurer l'accès rapide et équitable aux services spécialisés et surspécialisés, à diffuser une information adéquate sur la disponibilité des services et à s'assurer que les services donnés soient coordonnés et personnalisés.

L'économie sociale, un secteur prometteur

Dans le but d'améliorer les conditions de vie et les potentiels individuels et collectifs, de nombreux efforts sont déployés pour favoriser le développement des communautés de la région. Depuis quelques années, l'économie sociale a connu un essor remarquable pouvant répondre à différentes problématiques sociales. Les forces de l'économie sociale tiennent ainsi à sa capacité de détecter les nouveaux besoins et de les satisfaire, de transformer ces besoins en emplois et de mobiliser les forces du milieu autour de projets de développement. Dans cette même lancée, le Comité régional d'économie sociale (CRES) a livré, en août 2001, les résultats préliminaires d'une étude destinée à faire le point sur les entreprises d'économie sociale de la région. Ces entreprises interviennent dans une multitude de secteurs d'activité pour répondre à de nombreux besoins sociaux, tout en étant soutenues par une implication bénévole fort importante. Selon l'étude, l'économie sociale au Centre-du-Québec génère des revenus annuels de près de 15 M$ tout en créant près de 470 emplois. L'étude fait également état des perspectives de développement de l'économie sociale en soulignant que près de 40 projets d'entreprises sont actuellement en voie d'élaboration. Les intervenants régionaux et locaux impliqués portent donc un intérêt particulier à la mise en œuvre et au suivi du *Fonds de développement des entreprises d'économie sociale* (FDEES), administré par les CLD. Également, un Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) a été mis sur pied pour supporter l'exercice de consolidation des activités des entreprises d'économie sociale en aide domestique.

Prendre appui sur les acteurs du développement local et régional

Pendant longtemps, les communautés locales et les intervenants régionaux ont réclamé de l'État une véritable démarche de décentralisation et de régionalisation des activités et des services gouvernementaux pouvant leur permettre de participer plus étroitement au développement de leur milieu. Pour répondre à ces attentes fut adoptée, en 1997, la *Politique de soutien au développement local et régional* dont la responsabilité et la mise en œuvre incombent au ministère des Régions, soutenu par ses principaux partenaires, les CLD et le CRCDCQ.

À peine trois ans après la mise en place des CLD, les résultats découlant de leurs interventions sont fort révélateurs. De par leur *Bilan triennal 1998-2000*, les CLD démontrent toute l'importance de leurs actions sur le développement de la région. Le soutien technique et financier qu'ils apportent aux nombreux entrepreneurs potentiels a permis de créer et de maintenir un nombre d'emplois fort important en région, soit 1 100 pour leurs trois premières années d'existence. Mentionnons que les CLD interviennent dans divers domaines et l'aide financière qu'ils apportent aux entreprises se concrétise, selon le besoin, par le biais du *Fonds local d'investissement*

(FLI), du *Fonds Jeunes promoteurs* (FJP), du *Fonds de développement des entreprises d'économie sociale* (FDEES) ou encore à l'aide de la mesure *Soutien aux travailleurs autonomes* (STA).

Le CRCDCQ, pour sa part, demeure l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional au Centre-du-Québec. Cette structure démocratique qui s'appuie sur la participation active de 14 tables sectorielles de concertation, a déterminé les grands axes et les priorités qui sont à la base du développement de son territoire. Cette démarche globale de concertation et de planification a conduit à l'adoption de la *Planification stratégique régionale* (PSR). Cette PSR a ainsi servi de base à la négociation et à l'élaboration de l'entente cadre de la région. Le Centre-du-Québec en est donc venu à la signature de sa toute première entente cadre de développement le 8 novembre 2001. Convention d'une durée de cinq ans (2000-2005), elle sera complétée par la mise en œuvre de deux plans d'action élaborés par le CRCDCQ en collaboration avec les représentants gouvernementaux membres de la Conférence administrative régionale (CAR).

Afin de pouvoir concrétiser le partenariat État-région, le CRCDCQ dispose de moyens financiers, soit le *Fonds de développement régional*, doté d'un budget annuel d'environ un million de dollars. Ce fonds lui permet de supporter des projets d'ententes spécifiques et des projets structurants à caractère régional.

Pour permettre la mise en œuvre des priorités régionales issues de l'entente cadre ou pour prévoir des mesures en vue d'adapter l'action gouvernementale aux particularités de la région, l'élaboration et la mise en application d'ententes spécifiques de régionalisation ont un impact important pour le développement de la région. Au Centre-du-Québec, quelques ententes spécifiques de régionalisation sont en vigueur. Ces dernières touchent différentes sphères d'intervention, soit les centres de la petite enfance et les garderies, les abus sexuels dans les loisirs et les sports, la concertation dans le secteur agroalimentaire, l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes en région et la gestion environnementale en milieu agricole. D'autres ententes sont présentement en élaboration ou sont en négociation au plan du développement social, de la condition féminine, du transport collectif et du développement de marchés internationaux. La mise en application et le suivi de ces ententes sont parties prenantes des préoccupations actuelles de plusieurs organismes de soutien ainsi que des directions régionales de ministères et d'organismes gouvernementaux.

Les projets à caractère régional correspondent à des projets structurants ayant un rayonnement régional, lesquels doivent s'inscrire dans les priorités de l'entente cadre et avoir un impact sur le maintien ou la création d'emplois. Entre l'automne 1998 et le printemps 2001, plus d'une cinquantaine de projets ont été acceptés et ont pu bénéficier d'une aide financière du *Fonds de développement régional* (FDR), générant ainsi des investissements de plus de 9 M$ au Centre-du-Québec.

Dans la foulée de la mise en œuvre de la *Politique de soutien au développement local et régional*, le gouvernement a adopté, en février 2000, un décret de reconnaissance des conférences administratives régionales. La CAR est une table interministérielle formée de représentants régionaux des ministères et organismes gouvernementaux œuvrant au développement socioéconomique de la région. Son principal mandat est de concerter et d'harmoniser les efforts de chacun dans la mise en œuvre de politiques ou d'activités gouvernementales ayant des incidences sur le développement local et régional.

Au plan régional, d'autres organismes ont pour mission de favoriser la concertation et le développement d'initiatives structurantes dans leur secteur d'activité. Parmi ceux-ci, la Corporation de développement international (CDI) a pour mission de favoriser les échanges internationaux en région permettant aux entreprises de se positionner stratégiquement sur les marchés d'exportation.

Bien structurée sur le plan du support aux entreprises, la région regroupe de nombreux organismes offrant de l'information, des services-conseils et du soutien technique ou financier destinés aux entreprises. Certains secteurs bénéficient d'un support spécialisé de deuxième ligne, notamment les entreprises présentes dans le domaine de la transformation de produits agroalimentaires et de la transformation des produits du bois.

L'accessibilité à des fonds de capitaux de risques a permis à plusieurs entreprises, dans des secteurs prioritaires, de naître ou encore d'obtenir un second souffle dans leur démarche de consolidation ou d'expansion. La Société Innovatech du sud du Québec, CDP-Accès Capital Centre-du-Québec et le Fonds régional de solidarité (FRS) Centre-du-Québec sont autant de sociétés à capitaux de risques qui, de par leurs investissements, contribuent à l'amélioration de la compétitivité des entreprises financées et à la création ou au maintien d'emplois dans divers milieux.

Faciliter l'accessibilité et la disponibilité des services pour une plus grande autonomie régionale

Au mois de juillet 1996, le comité chargé de l'étude d'une nouvelle région administrative 04-Sud adressait une requête au ministre responsable du Secrétariat au développement des régions pour la création d'une nouvelle région administrative. La structure organisationnelle proposée visait notamment des objectifs d'autonomie régionale, d'accessibilité des services et d'équilibre des pôles d'attraction, d'équité financière, de simplification de l'appareil gouvernemental, de maintien des acquis de concertation et d'une présence accrue des femmes dans le processus décisionnel. Cette requête proposait également de favoriser la répartition des services gouvernementaux sur le territoire des cinq MRC de cette nouvelle région créée officiellement le 30 juillet 1997.

Depuis ce temps, la région s'est enrichie de nombreux services gouvernementaux débutant par la mise en place d'une Conférence administrative régionale (CAR) spécifique à la région suivie de l'implantation d'un certain nombre de directions régionales ministérielles, dont le ministère des Régions, le ministère de la Solidarité sociale, Emploi-Québec, la Financière agricole du Québec et le ministère de l'Industrie et du Commerce. Également, dans la recherche d'une plus grande autonomie du milieu régional, certaines organisations dont le territoire d'intervention couvre spécifiquement les limites du Centre-du-Québec ont été mises en place, soit le Conseil régional de concertation et de développement (CRCDCQ), le Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS), la Table des préfets, la Table de concertation du Mouvement des femmes (TCMFCQ) et l'Association touristique régionale (ATR). De plus, des démarches sont en cours pour implanter un Conseil régional de la culture (CRC) propre au Centre-du-Québec. Les acteurs régionaux poursuivront ainsi, au cours des prochaines années, leurs représentations, afin d'améliorer l'accessibilité et la disponibilité des services gouvernementaux et ceux du milieu.

La recherche et l'innovation : un enjeu majeur pour l'avenir de la région

Depuis quelques années, plusieurs experts soulignent l'importance de la dimension régionale de l'innovation. Deux facteurs sont mis en lumière à cet égard : l'influence de l'environnement culturel, économique et institutionnel sur les activités innovantes des entreprises et l'effet de la proximité géographique des actions sur l'établissement de relations de confiance et, par conséquent, sur la transmission de l'information stratégique et du savoir.

Le Rapport de conjoncture 2001 du Conseil de la science et de la technologie a exploré la dimension régionale de l'innovation au Québec permettant ainsi de mettre en évidence les particularités des activités scientifiques et technologiques propres à la région. Les données régionales n'apparaissent pas toujours reluisantes par rapport à l'ensemble du Québec, invitant ainsi les intervenants régionaux à poser des actions concrètes en ce domaine. Ceux-ci reconnaissent donc la nécessité de stimuler l'innovation et de mettre en place des mesures qui permettront une plus grande diversification de l'économie régionale, et ce, en développant des créneaux d'excellence axés sur le savoir et l'innovation, en accentuant le transfert des connaissances par l'implantation de réseaux de recherche, mais également en facilitant l'établissement d'un contexte favorable à la création d'entreprises de la nouvelle économie.

Avec la mise en place des Carrefours de la nouvelle économie (CNE), les acteurs socioéconomiques locaux pourront se donner un levier supplémentaire pour attirer les entreprises et les jeunes diplômés dans des activités liées au savoir dans des secteurs jugés prioritaires pour la diversification économique régionale. En plus de l'industrie bioalimentaire, les secteurs de la machinerie et du matériel de transport, ainsi que la plasturgie et les matériaux industriels présentent de bonnes perspectives de croissance et d'attraction de nouvelles entreprises à la recherche d'une main-d'œuvre spécialisée. Visant ainsi à encourager la naissance et la croissance d'entreprises appartenant à l'économie du savoir, cinq CNE ont vu le jour en région et trouvent pignon sur rue à Bécancour, Drummondville, Sainte-Monique, Victoriaville et Wôlinak.

Dans le cadre de ses récents travaux, le comité aviseur régional, reconnu par la Société de diversification économique des régions, adoptait une série d'orientations stratégiques et de pistes d'action pour la mise en œuvre du *Fonds de diversification économique régional* (FDÉR). Une enveloppe régionale de près de 3,8 M$ a été rendue disponible pour supporter des projets de nature à générer un effet de levier tout en étant axés sur des activités innovatrices et structurantes pour l'économie du Centre-du-Québec.

Le développement de créneaux d'excellence par l'instauration de nouveaux outils, notamment par l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC), permettrait à la région d'atteindre des marchés plus spécialisés non encore explorés. À cet égard, des intervenants régionaux évaluent l'opportunité et la faisabilité de mettre en place un centre d'excellence en transport terrestre. À défaut de compter sur la présence d'un centre universitaire en région, le développement d'un tel outil devrait contribuer à accentuer les travaux de recherche appliquée dans ce domaine, à créer une synergie au sein des entreprises de la région et à positionner celle-ci au plan international.

Par ailleurs, les cinq MRC de la région ont établi entres elles, certains ministères et quelques organismes du milieu, un partenariat visant à développer la géomatique à des fins municipales. S'inspirant de la matrice graphique comme carte de base commune permettant d'identifier toutes les propriétés et d'y joindre les données relatives aux rôles d'évaluation municipale, le projet a débordé rapidement sur d'autres applications, notamment en matière d'aménagement, de sécurité, d'environnement et de mise en valeur des ressources. Cette démarche a eu des échos positifs au sein d'une équipe de chercheurs de l'Université Laval, ce qui a permis de mettre en lien la région avec certains pays de la Communauté économique européenne. Déjà, l'expertise régionale est utilisée pour certaines applications en développement rural dans quatre régions du sud de la France. Un autre projet dans le domaine de la traçabilité en agroalimentaire est en développement avec les mêmes partenaires.

Pour une occupation dynamique du territoire centricois

Étroitement associée à l'avenir du monde rural, l'occupation du territoire constitue un véritable enjeu de société au Québec. Le Québec rural, comme ailleurs, est cependant soumis à des contraintes particulières de démographie, de migration des jeunes, de manque de main-d'œuvre spécialisée, d'effritement des services de proximité et de vieillissement de la population. De plus, le dépeuplement des milieux ruraux crée une problématique démographique qui a des répercussions sociales importantes sur les communautés rurales. Petit à petit, ces communautés ont à faire face à une déstructuration des services publics et privés : fermetures d'une épicerie, d'un poste d'essence, d'un magasin général, d'une école primaire, d'une institution financière, d'un bureau de poste, d'un service de santé, etc. Tout ceci contribue à la dévitalisation des communautés rurales, les plus petites étant celles qui généralement écopent le plus.

Le Centre-du-Québec compte un grand nombre de petites municipalités rurales ayant moins de 1 000 habitants. Celles-ci représentent 53 % de l'ensemble des municipalités centricoises. Ces milieux sont souvent soumis à une situation de sous-emploi créée par la déstructuration de l'économie traditionnelle locale. Certes, la modernisation de l'agriculture, activité dominante dans les milieux ruraux du Centre-du-Québec, sa spécialisation et sa commercialisation ont fait en sorte d'accroître considérablement sa productivité et sa rentabilité, mais au détriment de l'emploi dans les campagnes. Cette situation contribue ainsi à un exode des jeunes incapables de s'intégrer à un marché du travail trop restreint localement.

Depuis plus de 40 ans, le gouvernement du Québec œuvre en développement régional tout en gardant un œil sur les questions rurales. Avec l'adoption de *la Politique de soutien au développement local et régional*, 1997 devient une année charnière. L'État québécois amorce un important virage à l'égard de son intervention sur le territoire en accordant une place de choix au palier local et à la ruralité. Le gouvernement annonce des mesures concrètes *Pour développer le Québec rural* : l'embauche d'agents ruraux, d'étudiants en milieu rural et un soutien aux initiatives nouvelles. À celles-ci s'ajoute, l'année suivante, la *Mesure de développement des produits du terroir*.

En juin 1997, le gouvernement reconnaît Solidarité rurale du Québec comme instance conseil en matière de développement rural. Dès 1998, un mandat lui est confié de préparer un avis sur les attentes des milieux ruraux à l'égard d'une politique de la ruralité. Cet *Avis pour une Politique gouvernementale de développement rural* sera déposé en février 1999. S'amorcent, en parallèle, des travaux interministériels et interrégionaux ainsi que la mise en place d'un comité de députés. À la suite de cette démarche, le Conseil des ministres adopte, en octobre 1999, *le Cadre de référence de la politique de la ruralité : Pour une occupation dynamique du territoire rural*. Ce document est alors soumis à une consultation en régions et auprès des partenaires nationaux du ministère des Régions.

Par la suite, le gouvernement du Québec dépose, lors du Discours sur le *Budget 2001-2002*, une *Stratégie de développement économique des régions ressources et des MRC défavorisées des régions centrales*. Celle-ci comprend, pour le Centre-du-Québec, des mesures budgétaires pour renforcer la capacité d'action des CLD des MRC de Nicolet-Yamaska et de l'Érable ainsi que la mise en œuvre du *Programme de soutien aux projets économiques* (PSPE) pour ces deux territoires. Aujourd'hui, la *Politique nationale de la ruralité* vient compléter la *Politique de soutien au développement local et régional* et se veut un appui encore plus tangible et concret au dynamisme des milieux ruraux.

La *Politique nationale de la ruralité*, dévoilée le 6 décembre 2001, met donc en place le cadre d'intervention du gouvernement du Québec pour soutenir le développement du monde rural et contient une clause territoriale qui assure la prise en compte des caractéristiques des milieux ruraux dans les décisions du gouvernement.

Parmi les principaux moyens d'action contenus dans cette politique, soulignons la conclusion d'un pacte rural avec les MRC qui se verront confier le mandat de promouvoir le développement de leur territoire rural par l'émergence de projets novateurs. Ce pacte rural constitue la pièce maîtresse de la *Politique nationale de la ruralité* et est assorti d'une enveloppe budgétaire de 90 M$ sur cinq ans, mise à la disposition des MRC dont 5 M$ seront affectés aux MRC du Centre-du-Québec. De plus, cette politique incite les ministères et organismes à moduler leurs services et leurs programmes afin de mieux les adapter aux particularités des milieux ruraux.

La Politique dresse également un portrait d'ensemble de l'action gouvernementale en faveur du monde rural avec plus d'une quarantaine de mesures et initiatives gouvernementales totalisant près de 720 M$ pour l'ensemble du Québec.